





HISTOIRE

DE LA VILLE

ET

DE TOUT LE DIOCÈSE

DE PARIS

Exemplaire tiré pour la Bibliothèque

de M.

21715 Paris. — Imprimerie et Lithographie Renou et Maulde, rue de Rivoli, 144.

HISTOIRE

DE LA VILLE

ET

DE TOUT LE DIOCÈSE

DE PARIS

PAR

L'ABBÉ LEBEUF

Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

NOUVELLE ÉDITION

annotée et continuée jusqu'à nos jours

PAR

HIPPOLYTE COCHERIS

Membre de la Société impériale des Antiquaires de France, etc., etc.

TOME PREMIER

Main

PARIS

AUGUSTE DURAND, LIBRAIRE

7, RUE DES GRÈS, 7

1863

A

MONSIEUR SILVESTRE DE SACY

L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

MONSIEUR,

Le testament de l'abbé Lebeuf, contresigné par M. Silvestre, notaire au Châtelet, contenait cette clause remarquable :

« *Ledit sieur testateur prie pareillement ledit* « *sieur Carlier de se charger de faire une seconde* « *édition de l'*Histoire du Diocèse de Paris, *compo-* « *sée par ledit sieur testateur, s'il en est besoin, et* « *d'arranger et composer les suppléments et aug-* « *mentations, faire les changements qu'il estimera*

« *convenables, et composer la table générale des* « *matières.* »

Un heureux hasard a voulu que je remplisse le rôle de Carlier, et que vous fussiez l'arrière-petit-fils de celui qui devait assurer l'exécution des dernières volontés du célèbre académicien.

En vous dédiant, Monsieur, cette nouvelle édition de l'*Histoire du Diocèse de Paris,* je satisfais ainsi au passé et au présent, je rends hommage au descendant du notaire Silvestre et je donne à l'éminent écrivain qui n'a cessé de m'honorer de son affectueuse bienveillance, un témoignage public de reconnaissance et de sincère attachement.

H. COCHERIS.

PRÉFACE

Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari.

Il y a beaucoup plus de préfaces sans lecteurs que de livres sans préfaces. Je désirerais cependant que celle-ci fit exception à la règle, et qu'on voulût bien y jeter les yeux. J'insiste d'autant plus que je n'ai que quelques mots à dire et qu'ils ne me concernent pas.

Lorsque je me suis décidé à donner une nouvelle édition de l'*Histoire du Diocèse de Paris*, plusieurs de mes confrères, effrayés à bon droit du travail considérable que j'allais entreprendre, m'ont demandé si j'étais seul à supporter ce lourd fardeau, et si je n'avais pas de collaborateurs. Je leur répondis qu'en principe, j'aimais peu la collaboration ; que dans les associations de ce genre, il y avait toujours communauté d'intérêt, quelquefois communauté de sentiments, mais très-rarement communauté de peines ; qu'il était souvent fort difficile, pour ne pas dire impossible, d'indi-

quer la part d'éloges ou de blâme qui revient à chacun dans l'œuvre commune, et qu'en érudition surtout, j'estimais qu'il fallait, de loin, suivre l'exemple de ce jeune et vaillant héros

.... qui, seul, sans ministre, à l'exemple des dieux,
Soutient tout par *lui*-même et voit tout par *ses* yeux.

Mais, si comme Montaigne, j'ai trouvé qu'en fait de collaboration, il était plus supportable d'être toujours seul que de n'être jamais seul, cela ne m'a pas empêché d'accepter avec reconnaissance le concours empressé de tous ceux qui ont bien voulu faciliter mes recherches, et j'avoue que c'est pour moi un véritable plaisir d'acquitter ici la dette que j'ai contractée envers eux.

M. le comte de Laborde, qui dirige les archives de l'Empire en véritable grand seigneur, a cherché les moyens d'adoucir, en faveur de Lebeuf, les rigueurs d'un règlement trop sévère. Ses instructions ont été suivies ponctuellement par les fonctionnaires placés sous ses ordres, et plusieurs d'entr'eux, parmi lesquels je citerai mes amis et savants confrères MM. Douet d'Arcq, Huillard Breholles, Boutaric, Boisserand et Garnier, ont mis à me communiquer les richesses des dépôts confiés à leur garde, un empressement que je ne saurais oublier.

Je remercierai également MM. Barbier, administrateur de la Bibliothèque du Louvre, L. Delisle,

conservateur des manuscrits à la Bibliothèque impériale, P. Lacroix et Cousin, conservateur et bibliothécaire à l'Arsenal, des documents qu'ils ont bien voulu m'indiquer, et que, sans eux, je n'aurais pu connaître.

Je dois à mon ami M. H. Bordier, de curieux renseignements sur la correspondance de Lebeuf, et à mon illustre professeur J. Quicherat, les conseils les plus bienveillants et les plus salutaires.

Ces deux noms unis à ceux qui précèdent, prouvent, j'aime à le dire ici, que les liens de confraternité qui unissent les anciens élèves de l'École des Chartes, n'ont pas été étrangers au succès de mes investigations.

INTRODUCTION

I

LES HISTORIENS DE PARIS

Paris a eu bien des historiens; mais tous ceux qui ont essayé de mettre en lumière les fastes de cette grande ville, dont l'histoire est souvent celle de la France entière, ne peuvent se flatter d'avoir complétement réussi. Les aspects sous lesquels on doit considérer Paris offrent une telle variété, et chacun d'eux exige des recherches si longues et si approfondies qu'il est non-seulement fort difficile de les embrasser convenablement d'un même coup d'œil, mais que l'étude des plus petits détails de cette grande histoire offre de sérieuses difficultés.

Le moyen âge, si riche en poésies et en chroniques nationales, nous a légué fort peu d'ouvrages sur Paris. D'abord on ne rencontre guère que des éloges. Ces éloges cependant, quelque exagérés et incomplets qu'ils soient, renferment des descriptions d'un grand intérêt pour la topographie parisienne. Jean de Hauteville est le premier, je crois, qui, au XIIe siècle, ait glissé,

dans son poëme intitulé *Architrenius* [1] des louanges à l'adresse de la capitale. Guillaume le Breton imita cet exemple dans la *Philippide* [2] qu'il dédia au roi Philippe-Auguste, et Raoul de Presles inséra dans les Commentaires de sa célèbre traduction de *la Cité de Dieu* [3] une description qui depuis fut copiée bien des fois. On connaît encore l'éloge [4] d'Astezan adressé au marquis de Montferrat, les poëmes [5] de Stoa et du prussien Eustache de Knobelsdorf.

Malheureusement, ces documents, si précieux qu'ils soient, sont d'une sobriété de détails désespérante et ne peuvent servir qu'à constater l'existence d'un monument, sans nous en faire connaître l'origine ou le caractère architectural. Ils rentrent ainsi dans la catégorie des pièces de vers composées à la même époque

[1] Architrenius summa diligentia recognitus. *In ædibus ascensianis (Parisiis) ad* xv *Cal. septemb.*, MDXVII, in-4° de 5 et LXXXIX f.

[2] Philippidos libri XII, cum notis Gasp.-Barth. Cigneæ, 1657, in-4°. Ce poëme célèbre a été aussi publié par Pithou (*Rerum francicarum scriptores veteres* t. XI, p. 226). Duchesne (*Historiæ Francorum scriptores coætanei*, etc., t. V, p. 93), et D. Brial (*Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XVII, p. 117).

[3] La Cité de Dieu, traduite en françois, par Raoul de Praesles. *Imprimé en la ville d'Abbeville par Jehan Dupré et Pierre Gérard....... le* VII *jour davril, lan mil quatre cens quatre-vingts et six avant Pasques.* 2 vol. gr. in-fol. goth. à 2 col. Il y a une édition moins rare de cette traduction, qui a paru à Paris, chez Nic. Savetier, en 1531. C'est dans le commentaire du chapitre XXV du livre V, que le lecteur trouvera la description que je signale à son attention.

[4] L'éloge d'Antoine d'Astezano a été analysé par M. Berryat-Saint-Prix dans son ouvrage intitulé : *Jeanne d'Arc,* ou *Coup d'œil sur les révolutions de France.* (Paris, 1817. In-8°.)

[5] Le premier poëme a pour titre : Jo. Fr. Quintiani Stoæ Brixiani poetæ facundissimi de celeberrimæ Parrhisiorum urbis laudibus sylva, cui titulus Cleopolis, 1514, in-4° (Bibl. Mazarine, n° 10675). Le second est intitulé : Lutetiæ Parisiorum descriptio, authore Eustathio à Knobelsdorf pruteno. *Parisiis,* apud Christianum Wechelum, 1543, in-8°.

en l'honneur des rues de Paris, de ses églises, de ses monastères et de son commerce [1].

Le premier opuscule qui mérite réellement de fixer l'attention et sur lequel je crois devoir m'appesantir, est un Éloge de Paris, composé en 1323 par Jean de Jan-

[1] Citons en première ligne *le Dit des rues de Paris*, par Guillot, que Lebeuf a publié pour la première fois en 1754 dans son Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, et que Méon a reproduit en 1808, dans la nouvelle édition du Recueil de fabliaux de Barbazan. Un autre *Dit des rues de Paris*, par un anonyme, a été donné en 1837, par Geraud, dans son ouvrage intitulé : Paris sous Philippe le Bel. *Les Ordres de Paris*, par Rutebeuf, les *Ditz de l'Université de Paris*, *des Jacobins*, *des Cordeliers*, *des Béguines*, par le même auteur, se trouvent réunis dans ses œuvres, publiées en 1839, par M. A. Jubinal. Signalons encore *les Moustiers de Paris en 1270*, mis au jour par Méon dans son Recueil de fabliaux (t. II, p. 287), et par M. Bordier dans un joli volume intitulé : les Eglises et Monastère de Paris, pièces en prose et en vers, des IXe, XIIIe et XIVe siècles, publiées d'après les manuscrits, avec notes et préfaces..... Paris, Aubry, 1856, petit in-8°. Ce volume renferme aussi une autre pièce de vers intitulée : *Les Églises et Monastères de Paris en 1325*. L'éditeur Crapelet a donné, en 1831, les *Proverbes et Dictons populaires, avec les Dits du mercier et des marchands et les Crieries de Paris aux XIIIe et XIVe siècles, publiés d'après les manuscrits de la bibliothèque du roi*, in-8°. *Les Cris de Paris* ont été imprimés plusieurs fois, et entre autres à Paris, en 1584, et à Troyes, sans date. On les retrouve avec des modifications plus ou moins importantes dans deux ouvrages de la plus grande rareté : *LA DESPENCE QUI SE FAIT CHASCUN IOUR EN LA VILLE DE PARIS, auec les cris que l'on crie iournellement dedans ladite ville. Plus y est adiousté la despence qu'une personne peult faire par an et par iour, et trouuerez, selon le reuenu que vous aurez, combien il vous faudra despendre par chascun jour.* Paris, *de l'imprimerie de Nicolas Chrestien*, 1556, in-16, lett. rond.; et *Les Rues et Églises de Paris avec la despence qui si fait chascun iour. Le tour et l'enclos de ladicte ville avec l'enclos du boys de Vincennes et les épythaphes de la grosse tour dudit bois et avec ce la longueur, la largeur et la haulteur de la grant église de Paris avec le blason de ladicte ville et aussi les crys ioyeulx qui se cryent par chascun iour en icelle ville de Paris. S. l. n. d.*, pet. in-4°, goth. M. Bonnardot a réimprimé cet opuscule à la suite des *Etudes sur Gilles Corrozet*, qu'il a données en 1848. M. Paul Lacroix a inséré ces *Cris de Paris* dans un volume de la Bibliothèque gauloise, intitulé : *Paris ridicule et burlesque au XVIIe siècle*, in-8°.

dun [1], professeur de philosophie assez célèbre, excommunié en 1327 pour avoir soutenu Louis de Bavière contre le pape Jean XXII. Jean de Jandun raconte lui-même les motifs qui le déterminèrent à faire paraître cet opuscule. Il était alors retiré à Senlis, beaucoup plus occupé de la querelle des Guelfes et des Gibelins que de ce qui se passait dans la capitale, lorsqu'il reçut, de l'un de ses confrères, une lettre dans laquelle Paris était proclamée la seule ville où l'on pût vivre. Dans un langage qui n'appartient heureusement qu'aux philosophes, le docteur lui disait : « Avouez-le, *être* à Paris, c'est *être* dans le sens *absolu ; être* ailleurs, c'est *être accidentellement.* » Jean de Jandun, qui goûtait à Senlis les plaisirs de la villégiature, répondit à son ami qu'un honnête homme peut vivre partout et à Senlis mieux qu'ailleurs, puisque le pain y est excellent, les vins abondants, la température salubre et qu'on y voit, chose rare à Paris, des rues pavées. Cette réponse fut communiquée à un admirateur passionné de la capitale, qui prit aussitôt la plume pour réfuter des assertions si peu conformes à ses sentiments... Il retraça, dans un langage d'apocalypse, les avantages de Paris, cette patrie commune des étrangers, qu'il plaçait au-dessus de toutes les villes du monde et particulièrement de Senlis, connu seulement par la persistance de ses mouches et les concerts perpétuels de ses grenouilles.

[1] *Éloge de Paris, composé en 1273 par un habitant de Senlis, Jean de Jandun, publié pour la première fois par MM. Taranne et Leroux de Lincy.* Décembre, *1856,* in-8° de 36 pages. Chaque chapitre est précédé d'une analyse fort bien faite, qui facilite beaucoup la lecture de ce texte singulièrement ampoulé.

Tout en dédaignant ce singulier panégyrique, le philosophe crut devoir y répondre. Il prouva aisément que les agréments de la ville de Senlis n'enlevaient rien à ceux de Paris, et qu'on pouvait faire un éloge de cette grande cité, sans méconnaître les charmes des autres villes.

C'est cet éloge, qu'un manuscrit [1] de la Bibliothèque impériale de Vienne nous a conservé, et dont je vais entrenir le lecteur.

Le traité commence par un hommage rendu à l'Université de Paris et aux quatre Facultés de philosophie, de théologie, de décrets et de médecine. L'auteur y vante l'enseignement des philosophes de la rue du Fouare, de ces sages qui démontrent la logique, révèlent les mystères de la nature terrestre et céleste, expliquent les abstractions de la métaphysique, indiquent les résultats certains obtenus par les mathématiques dans ses rapports avec l'astronomie, la musique et l'optique, et apprennent enfin à régler les mœurs de l'individu, l'économie de la famille et le gouvernement des États. Quelle belle science que la philosophie à cette époque! et comme on serait tenté de croire qu'on s'instruisait autrefois beaucoup mieux qu'aujourd'hui, si l'on ne savait que les louanges que nous donnons se rapportent toujours par quelque chose à nous mêmes. Les éloges que l'auteur décerne aux professeurs de théologie de la très-paisible rue de Sorbonne, sont moins sincères, et l'on sent qu'il flatte des adversaires et non pas des amis. Il leur donne, il est vrai, les titres

[1] Il y a aussi un manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris, mais il est moins complet et offre de grandes difficultés de lecture.

de satrapes divins, de pères vénérables ; il va même jusqu'à glorifier leur éloquence persuasive et le succès de leurs prédications; mais, profitant de sa péroraison pour décocher le trait empoisonné, il s'étonne que des théologiens qui protestent d'une aveugle soumission aux dogmes de la foi catholique soutiennent si aisément le pour et le contre dans toutes les questions. Son admiration pour les professeurs de décrets de la rue du Clos-Bruneau est plus vive; il fait ressortir l'importance de ces cours suivis avec ardeur par une foule nombreuse, et il montre quelle reconnaissance méritent les jurisconsultes qui sont les auteurs, les interprètes, et les défenseurs des lois. L'enthousiasme de l'auteur pour les médecins n'a point de bornes : les médecins sont créés par Dieu pour nous secourir, ils extirpent les principes des maladies, délivrent les moribonds des terreurs d'une mort prochaine, et les font renaître à l'ineffable douceur de vivre. On les reconnaît, dit-il, à leur habit précieux et à leur bonnet doctoral ; on les voit en si grand nombre dans les rues, que ceux qui en ont besoin peuvent aisément les rencontrer. Quant aux apothicaires, ils habitent le Petit-Pont, et, comme les pharmaciens de nos jours, étalent aux yeux du public des vases magnifiques remplis d'aromates.

Dans la seconde partie de son traité, Jean de Jandun s'occupe des églises de Paris. Il s'étend avec complaisance sur la beauté incomparable de la cathédrale et sur les richesses inouïes agglomérées dans la Sainte-Chapelle. La description de ce riche sanctuaire, que l'élégance de sa structure, la transparence de ses vitraux, le fini de ses

peintures et la multiplicité de ses ornements faisaient comparer alors à l'une des plus belles salles du paradis, amène l'auteur à parler du palais : ce fameux palais demeure des rois et siége du parlement, célèbre par sa table de marbre et sa grand'chambre.

Sortant de la Cité, il se dirige vers les Champeaux, où s'élèvent les halles. Ce foyer de l'industrie au xive siècle excite sa curiosité. Les salles basses sont remplies de draps, de fourrures, de soieries, d'étoffes sans nombre que la langue latine est impuissante à désigner ; une immense galerie occupe l'étage supérieur : on y expose des couronnes, des bonnets, des peignes, des bésicles, des ceintures, des boucles, des bourses, des gants, des colliers et beaucoup d'autres objets dont les noms sont intraduisibles en latin. L'éloge que l'auteur fait de Paris, ne serait pas complet, s'il ne signalait la beauté des hôtels et leur nombre incalculable. Il ne saurait compter davantage les maisons habitées par les ouvriers : là, des imagiers, des peintres, des sculpteurs ; ici, des fabricants d'armes de guerre (épées, lances, flèches, arcs, boucliers, cuirasses et casques), des selliers, des harnacheurs ; plus loin, des boulangers experts à varier la forme et la qualité de leurs pains. Sur le Grand-Pont, retentit le marteau des orfévres qui fabriquent les vases d'or, d'argent, d'étain et de cuivre ; dans le quartier latin demeurent les parcheminiers, les écrivains, les enlumineurs, les relieurs, qui conservent et décorent les produits de la science.

Jean de Jandun n'a pas voulu terminer son panégyrique sans essayer d'apprécier le caractère du Parisien. Au xive siècle, on pouvait encore faire ce portrait, impossi-

ble à tracer aujourd'hui : depuis longtemps il n'y a plus de Parisiens, il n'y a que des habitants de Paris. Semblable à la mer qui reçoit l'eau de tous les fleuves, sans perdre sa physionomie et sa saveur particulière, Paris fait subir à tous ceux qui l'habitent sa mystérieuse influence; c'est un gouffre où les individualités s'anéantissent. Si l'on en croit l'auteur, le Parisien jouissait, en 1323, d'une assez bonne réputation. Il était d'un caractère modéré, mais plutôt irascible qu'apathique; affable et enjoué, il devenait facilement bouffon et vantard; d'une taille moyenne, ni trop fort ni trop faible, il affrontait également la fatigue des fonctions civiles et les périls de la guerre. Quant aux femmes, Jean de Jandun aime à croire que, malgré leur luxe, les modes indécentes de leurs vêtements et la beauté de leur visage, elles n'en conservent pas moins leur dignité de matrones et d'épouses. Si quelques-unes s'écartent des voies de la sagesse, il prie Dieu de les y ramener. On ne peut être ni plus galant ni plus chrétien.

Comme on le voit, l'éloge de Jean de Jandun est, pour l'histoire de la capitale, un document de la plus haute importance. C'est peut-être le seul écrit du moyen âge qui présente au lecteur des considérations générales sur Paris. A ce titre, il méritait une mention spéciale.

Un siècle plus tard, un Messin, du nom de Guillebert, entreprit une Description de Paris [1]. Comme tous

[1] Description de la ville de Paris au xve siècle, par Guillebert de Metz, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique, par M. Le Roux de Lincy. Paris, 1855, petit in-8°. Ce volume, qui fait partie du *Trésor des pièces rares ou inédites*, publié par le libraire Aubry, est aujourd'hui complètement épuisé.

les auteurs de son temps, Guillebert de Metz est un esprit sans étendue. Son récit n'est composé que de petits faits, souvent insignifiants, ou d'observations puériles. Aucune idée générale, aucun but déterminé. Mais, dans cette mosaïque de légendes, d'anecdotes, de citations, on rencontre des détails piquants, des renseignements assez précis, assez caractéristiques pour permettre de rétablir l'aspect général de Paris et d'en crayonner l'esquisse.

Malgré les métamorphoses que la capitale a subies depuis Guillebert, on retrouve encore aujourd'hui des traces de sa physionomie première. La rive gauche de la Seine est toujours vouée au silence : c'est le chef-lieu de l'Université, la demeure de ceux qui pensent et se recueillent, le nid des artistes, des savants et des poëtes. L'étudiant y jouit de certaines libertés, et la vieille aristocratie y regrette le vieux temps. La cité s'est beaucoup modifiée, il est vrai, mais elle possède encore sa cathédrale et son palais de justice. La finance, le commerce, les plaisirs continuent à régner sans partage sur la rive droite, où l'on construit des hôtels non moins somptueux que ceux d'autrefois.

La description que Guillebert de Metz donne d'une splendide demeure de son temps, mérite d'être conservée. Elle prouve qu'au moyen âge il y avait comme aujourd'hui de ces collectionneurs passionnés qui transforment leur maison en musée, et qui aiment à recueillir autour d'eux les débris du passé. L'hôtel de maître Jacques Duchié, donnait rue des Prouvaires. La porte en était merveilleusement sculptée, et la cour, peuplée d'oiseaux rares, indiquait à l'avance le goût

du propriétaire. Au rez-de-chaussée de l'hôtel, on admirait une galerie de tableaux, des salles remplies de tous les instruments de musique connus, tels que harpes, orgues, vielles, guitares et psaltérions; le salon des jeux, celui des fourrures, des chambres à coucher ornées d'objets d'art, une chapelle riche en sculpture, enfin un cabinet d'étude « où les parois estoient couvers de pieres precieuses. » Le second étage de l'hôtel était occupé en partie par un véritable musée d'artillerie; « là estoient estandars, banieres, pennons, arcs à main, picques, faussars, planchons, haches, guisarmes, maillets de fer et plont, pavois, targes, escus, canons et autres engins, auec plenté d'armeures; et briefment il y avait aussi comme toutes manieres d'appareils de guerre. » Pour que tout fût en rapport avec l'aspect guerrier de ce petit arsenal, on avait eu le soin d'y mettre une fenêtre en fer, au milieu de laquelle était un masque de même métal, qui permettait de voir dehors sans être vu ni blessé. L'édifice était couronné par un belvédère, d'où l'on découvrait tout Paris et dans lequel, les jours de festin, on montait les plats au moyen d'une poulie.

La Description de Guillebert renferme encore bien des renseignements curieux. A côté de la nomenclature un peu sèche des rues, des portes et des ponts, l'auteur signale des faits dont il a été le témoin. Il donne aussi le nom des célébrités artistiques et littéraires qui faisaient de Paris, alors comme aujourd'hui, la capitale de l'intelligence et du plaisir et le rendez-vous des souverains de l'Europe.

Un siècle après l'apparition du curieux opuscule de

Guillebert de Metz, parut la première Histoire de Paris. C'est en 1532 que Gilles Corrozet donna au public la *Fleur des antiquités, singularités et excellences de la plus que noble et triomphante ville et cité de Paris*. Ce simple volume de 63 feuillets d'un très-petit format a assuré l'immortalité à son auteur. Le succès de cette histoire, remplie d'assertions erronées, de récits superstitieux et d'absurdités naïves fut prodigieux. La première édition fut réimprimée cinq fois (en 1532, 1533, 1534, 1550 et 1551); une seconde édition, qui est la dernière à laquelle l'auteur ait présidé, parut en 1561. Le succès grandissant, l'ouvrage de Corrozet fut réédité[1] en 1568, 1576, 1581, 1586, 1588, 1605, 1606, 1607. Aujourd'hui, ce livre n'a plus que le mérite de la rareté[2].

En 1608, un religieux Bénédictin de Saint-Germain-des-Prés, Dom Jacques Du Breul, corrigea le livre de Corrozet[3] et en donna une édition revue et augmentée.

[1] Cette édition, considérée comme la meilleure, était intitulée : Les Antiquitez, chroniques et singularitez de Paris, ville capitale du royaume de France, avec les fondations et bastiments des lieux : les sepulchres et épitaphes des princes, princesses et autres personnes illustres, corrigées et augmentées pour la seconde édition, par G. Corrozet, Parisien.

[2] On peut consulter à propos de Corrozet, une brochure de M. A. Bonnardot, intitulée : Études sur Gilles Corrozet et sur deux anciens ouvrages relatifs à l'histoire de la ville de Paris, par A. Bonnardot, parisien. *Paris*, 1848, in-8° de 56 pages.

[3] Je donne ici le titre de l'édition de 1576, qui peut être considérée comme la plus rare :

Les Antiquitez, histoires, chroniques et singularitez de la grande et excellente cité de Paris, ville capitalle et chef du royaume de France : avec les fondations et bastimens des lieux : les sépulchres et épitaphes des princes, princesses et autres personnages illustres; auteur en partie, Gilles Corrozet, Parisien, mais beaucoup plus augmentées par N. B., Parisien. A *Paris, par Nicolas Bonfons*, 1576, in-16.

Quatre ans après, Du Breul, que nous venons de citer, publiait en un volume in-4° son *Théâtre des antiquités de Paris* [1] qu'il enrichit d'un supplément [2] en 1614, année de sa mort. Cet ouvrage, composé par un vieillard octogénaire se ressent de l'âge de l'auteur; mais, malgré les fautes qu'il renferme, il n'en est pas moins encore d'un très-grand secours. Ce serait. d'ailleurs, être trop difficile que de demander à une histoire de Paris, composée au XVIIe siècle, l'érudition que l'on est en droit d'exiger aujourd'hui. En histoire, comme en beaucoup d'autres choses, on commence par où l'on devrait finir : on aborde les questions générales, avant d'avoir étudié les faits particuliers. on raconte l'ensemble des événements sans connaître les causes qui les ont produites ni les résultats qu'ils ont amenés. La science des détails est une science toute moderne, et il n'y a pas longtemps que l'on sait à quoi s'en tenir sur la valeur de ces grandes histoires d'autrefois, que l'on tue aujourd'hui à coup de monographies. Quoi qu'il en soit, Du Breul doit être regardé comme le Malherbe de l'histoire parisienne. C'est lui qui eut l'honneur de débrouiller l'art confus de nos vieux chroniqueurs, et, malgré les fautes sans nombre et les lacunes immenses qui se remarquent dans son *Théâtre*

[1] Le théâtre des antiquités de Paris, où est traicté de la fondation des églises et chapelles de la cité, université, ville et diocèse de Paris : comme aussi de l'institution du parlement, fondation de l'Université et colléges, et autres choses remarquables, divisé en quatre livres, par le R. P. F. Jacques Du Breul, Parisien, religieux de Sainct-Germain-des-Prez. A *Paris*. 1612, in-4°.

[2] Supplementum antiquitatum urbis Parisiacæ, quo ad SS. Germani-à-pratis et mauri fossatensis cœnobia. *Parisiis,* 1614, in-4°.

des antiquités, on doit lui savoir gré des efforts qu'il a tentés pour le rendre utile.

Après Du Breul, Paris resta longtemps sans véritable historien. Les *Antiquités et Recherches des villes de France*[1] d'André Duchesne ne méritent pas de fixer l'attention. On peut en dire autant d'un livre espagnol criblé de fautes qu'Antoine de Salazar[2] fit paraître en 1616. Claude Malingre donna en 1640 une nouvelle édition des *Antiquités*[3] de Du Breul et un ouvrage médiocre intitulé les *Annales de Paris*[4]. C'est dans le même temps que parurent les poëmes satiriques dus

[1] Les antiquitez et recherches des villes, chasteaux et places plus remarquables de toute la France, selon l'ordre et ressort des huict parlements. A *Paris*, 1610. Le nom de Duchesne ne se trouve pas sur le titre, il est seulement au bas de la dédicace faite au chancelier de France Nicolas Bruslard, chevalier, seigneur de Sillery. Cet ouvrage eut plusieurs éditions. Je n'ai eu entre les mains que celles de 1624, 1629, 1637, 1647 et 1668. Un anonyme (François Des Rues) avait publié en 1608, à Constance, un ouvrage à peu près semblable à celui de Duchesne, intitulé : Description contenant les antiquitez, fondations et singularitez des plus célèbres Villes, Chasteaux, et places remarquables du Royaume de France, avec les choses plus mémorables advenues en iceluy. La partie consacré à Paris (p. 19-73) vaut encore mieux que celle d'André Duchesne.

[2] Tratado de las cosas mas notables que se veen en la gran ciudad de Paris, y algunas del Reyno de Francia; compuesto por Antonio de Salazar, secretario interprete espanol de Su Magestad Christianissima a cerca de su real persona. *En Paris*, 1616, in-12.

[3] Les antiquitez de la ville de Paris, contenans la recherche nouvelle des fondations et establissemens des églises, chapelles, monastères, hospitaux, hostels, etc., enrichies de plusieurs belles figures. *Paris, P. Rocolet*, 1640, in-fol.

[4] Les Annales générales de la ville de Paris, représentant tout ce que l'Histoire a peu remarquer de ce qui s'est passé de plus mémorable en icelle, depuis sa première fondation, jusques à présent. Le tout par l'ordre des années et des règnes de nos Roys de France. A monseigneur le chancelier. *Paris, P. Rocolet*, 1640, in-fol.

à Claude le Petit[1], Berthod[2] et François Colletet[3], productions d'un mérite poétique fort douteux, mais d'une valeur réelle pour l'histoire des mœurs parisiennes.

En 1684, Germain Brice donna au public la description de Paris[4] dans laquelle on trouve d'utiles renseignements sur les collections d'objets d'art conservés dans les cabinets publics et privés de la capitale.

[1] Chronique scandaleuse, ou Paris ridicule. *Cologne, Pierre de la Place*, 1668, petit in-12. La première édition est de 1664, mais on n'en connaît pas d'exemplaires.

[2] La ville de Paris, en vers burlesques, par le sieur Berthod. *Paris, Guill. Loyson*, 1652, in-4°. Ce poëme a eu plusieurs éditions.

[3] Le tracas de Paris, ou la seconde partie de la ville de Paris, parut à la suite du poëme de Berthod, en 1666. Il a été réimprimé souvent depuis. Le bibliophile Jacob a réuni tous ces poëmes et les a publiés en 1859, sous le titre de *Paris ridicule et burlesque au dix septième siècle*, etc., in-8°. François Colletet rendu célèbre par Boileau qui nous le représente

Crotté jusqu'à l'échine,
Allant chercher son pain de cuisine en cuisine.

s'était beaucoup occupé de l'histoire de Paris. On a de lui un *Abrégé des antiquités de la ville de Paris, contenant les choses les plus remarquables tant anciennes que modernes. Paris*, 1664, in-12. La même année parut aussi un *Abrégé des annales de Paris*, petit in-12. En 1689, il avait publié : *la ville de Paris, contenant le nom des rues, de ses fauxbourgs, églises, monastères, colléges, palais, hôtels*, etc. *Paris*, in-12. La Bibliothèque du Louvre possède plusieurs manuscrits de ce pauvre poëte malheureux, qui contiennent quelques pièces de vers sur la capitale. Les poésies méritent l'obscurité dans laquelle on les a laissées.

[4] Description nouvelle de Paris et recherches des singularités les plus remarquables qui s'y trouvent à présent, par Germain Brice, Parisien. *Paris* et *La Haye*, 1684 et 1685, 2 vol. in-12, *Paris*. 1687, 2 vol. in-12. *Paris*, 1698, 2 vol. in-12. *Paris*, 1706, 2 vol. in-12. *Paris*, 1713, 3 vol. in-12. Le même ouvrage parut sous ce titre : Nouvelle description de la ville de Paris et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable, par Germain Brice, enrichie d'un nouveau plan et de nouvelles figures, dessinées et gravées correctement, édition revue et augmentée de nouveau. *Paris*, Gaudouin, 1725, 4 vol. in-12. C'est la dernière édition à laquelle l'auteur prit part. En 1752, Mariette et l'abbé Perau en donnèrent une nouvelle édition corrigée et augmentée, en 4 volumes in-12.

Neuf éditions récompensèrent l'auteur du soin qu'il avait apporté à la rédaction de son travail.

L'année suivante, c'est-à-dire en 1685, Lemaire fit avec beaucoup d'intelligence un extrait des *Antiquités* de Du Breul sous le titre de *Paris ancien et moderne* [1]. On consulte encore ce livre avec fruit.

L'érudition qui, jusqu'à la moitié du XVIIe siècle, s'est beaucoup plus occupée des peuples anciens que des nations modernes, laisse un peu de côté les Hébreux, les Grecs et les Romains pour se souvenir des Gaulois et de ce qu'ils avaient fondé. L'étude des antiquités parisiennes soulève alors des discusions violentes, et engendre un nombre assez considérable de mémoires, d'opuscules, on pourrait presque dire de pamphlets. Valois et de Launoy sont les plus célèbres champions de ces tournois littéraires tenus en l'honneur des origines de notre histoire.

Des monographies commencent à paraître. Du Boulay écrit l'histoire de l'Université, complétée aujourd'hui par le savant M. Jourdain [2]; Gérard Dubois donne l'histoire de l'Église de Paris, terminée par le Père

[1] Paris ancien et nouveau. Ouvrage très-curieux, où l'on voit la fondation et les Accroissemens, le nombre des Habitans, et des Maisons de cette grande Ville, auec une Description Nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans toutes les Églises, Communautez et Colléges; dans les Palais, Hôtels, et Maisons Particulières; dans les Rües et dans les Places publics, par M. Le Maire, à Paris, chez Michel Vaugon, sur le Pont-au-Change, à l'Image Saint-Michel, MDCLXXXV auec privilég du roi. 3 vol. in-12.

[2] Histoire de l'Université de Paris au XVIIe et au XVIIIe, par Charles Jourdain. Paris, 1862, in-fol. Cet ouvrage est accompagné d'un Index chronologicus chartarum pertinentium ad historiam universitatis parisiensis ab ejus originibus ad finem decimi sexti sæculi, adjectis insuper pluribus instrumentis quæ nondum in lucem editi erant.

Barthélemi de la Ripe [1]; enfin, Nicolas de Lamare commence, en 1705, son fameux Traité de la police [2], qu'il laisse inachevé, et dont la suite est publiée aujourd'hui par les soins de M. le préfet de la Seine.

Pendant que ces travaux, recommandables à plus d'un titre, sont mis en lumière, Henri Sauval travaille avec ardeur à son Histoire des antiquités de la ville de Paris. Dès 1654, il avait obtenu un privilége pour l'impression de son ouvrage qu'il intitulait alors : *Paris ancien et moderne, contenant une description exacte et particulière de la ville de Paris.* « Il y a ici, écrivait Guy Patin à Spon, le 16 novembre 1655, un jeune homme, nommé M. Sauval, Parisien, qui travaille avec beaucoup de soin et de peine, à nous faire une pleine histoire de la ville de Paris. Vous sçavez que cet abrégé du monde est divisé en ville, cité et université. Il fait une recherche de toutes les fondations des églises, des monastères, des hôtels et maisons des princes, et en a obtenu de très-bons mémoires. Il espère de commencer à Pâques l'édition du premier tome, qui sera bientôt après, suivi du second. Ces deux premiers contiendront toute l'histoire de la ville. Il viendra ensuite à l'Université et à la Cité, lesquels auront chacun leur volume. Il y a là-dedans quantité d'éloges de plusieurs

[1] Historia ecclesiæ parisiensis, auctore Gerardo Dubois aurelianensi Congreg. Oratorii D. N. Jesu Christi presbytero et in insigni ecclesia Sancti Martini Turonensis præposito de Sodobrio. *Parisiis*, 1690, 2 vol. in-fol.

[2] Traité de la police, où l'on trouvera l'histoire de son établissement, les fonctions et les prérogatives de ses magistrats, toutes les loix et tous les règlemens qui la concernent. On y a joint une description historique et topographique de Paris, etc., etc. Seconde édition augmentée par M. Delamare. *Amsterdam*, 1729, 4 vol. in-fol.

sçavants hommes qui sont enterrés à Paris. Tous les colléges et les communautés y seront décrits selon les registres de leur fondation [1]. » L'ouvrage que recommandait Guy Patin, ne fut pas achevé par l'auteur. H. Sauval, grâce à des connaissances très étendues sur les antiquités de Paris, avait rendu qnelques services à l'État. Mal récompensé par Colbert, il ne put supporter le refus qu'il essuya de ce ministre, à qui il avait demandé vainement une place honorifique à l'Hôtel de Ville et mille écus de pension. Il mourut de chagrin, léguant ses manuscrits à son ami Claude Bernard Rousseau, conseiller du roi et auditeur de la Cour des Comptes.

Dom Félibien, qui avait été choisi par le prévôt des marchands Bignon pour faire une histoire de la capitale, puisa largement dans les documents préparés par Sauval. Malheureusement ce laborieux bénédictin passa huit ans à composer l'histoire de la ville, et mourut épuisé par les veilles, avant d'avoir récolté le fruit de son labeur.

Ces deux grands ouvrages manuscrits ne tardèrent pas à être publiés. Pendant que le continuateur de dom Félibien, dom Lobineau, redoublait de soins pour mettre la dernière main à l'histoire de Paris et sollicitait le privilége ; les possesseurs du manuscrit de Sauval en avaient obtenu un qui les autorisait à paraître. Ce fut alors entre les deux éditeurs une lutte de vitesse qui nuisit également aux deux publications. L'histoire de Sauval [2] parut

[1] Voy. Nouvelles Lettres de feu M. Gui Patin, tirées du cabinet de M. Charles Spon, etc. *Amsterdam*, 1718, 2 vol. in-12. T. II, p. 157.

[2] Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris, par M. Sauval, avocat au parlement. *A Paris*, 1724, 3 vol. in-fol.



la première, un an avant celle de Félibien, mais elle ne parut pas complète [1].

L'œuvre de Sauval a été fort critiquée. Ceux qui en ont le plus profité ont été les premiers à la déprécier. Ils ont oublié l'époque à laquelle Sauval écrivait et l'infériorité réelle des histoires qui avaient précédé la sienne. D'ailleurs, il faut remarquer que ce n'est pas une histoire proprement dite, mais plutôt un recueil de pièces et de recherches curieuses. Quant aux additions considérables qu'y fit le conseiller Rousseau, il est vrai qu'elles ne furent pas toujours heureuses, et qu'elles diminuèrent la valeur des renseignements précis et personnels dont Sauval avait enrichi cette immense compilation.

Le premier volume de l'histoire de D. Félibien [2] parut

[1] Un fragment très important de la partie restée inédite va paraître prochainement, grâce aux soins de mon confrère et ami M. Leroux de Lincy, qui s'est rendu acquéreur du manuscrit autographe, à la vente de M. de Monmerqué. Voyez à ce sujet, un article de ce savant, inséré dans le *Bulletin du Bibliophile* de Techener (Juillet et août 1862, p. 1109 et 1173) et intitulé : *Henri Sauval, Historien de Paris. Recherches sur sa vie et sur l'ouvrage imprimé qui porte son nom.*

[2] Histoire de la ville de Paris, composée par D. Michel Felibien, reveue, augmentée et mise au jour par D. Guy-Alexis Lobineau, tous deux prêtres religieux bénédictins, de la Congrégation de Saint-Maur, justifiée par des preuves autentiques, et enrichie de plans, de figures, et d'une carte topographique, divisée en cinq volumes in-folio. *A Paris*, chez Guillaume Desprez, imprimeur et libraire du roi, et Jean Desessartz, rue Saint-Jacque, à Saint-Prosper et aux Trois-Vertus, 1725, avec privilège et approbation.

Le premier volume renferme : 1° une préface; 2° une dissertation sur l'origine de l'Hôtel-de-Ville de Paris, divisée en quatre parties et signée par M. Le Roy, controlleur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, à Paris, au mois de Février 1722; 3° un recueil de chartes et autres anciennes pieces servant de pièces justificatives; 4° une dissertation et observations sur les restes d'un ancien monument, trouvez dans le chœur

un an après celle de Sauval, c'est-à-dire en 1725. Tout le monde a entendu parler de cette volumineuse publication, indispensable à ceux qui veulent étudier les annales de Paris. Je ne m'appesantirai donc pas sur ce livre qui présente tous les avantages d'une histoire officielle, mais qui en a aussi tous les inconvénients. L'importance des documents, leur nombre, leur intérêt, l'exactitude des faits, le choix des preuves à l'appui, rachètent cependant la monotonie de l'ouvrage, insipide dans la forme, écrit en style d'in-folio, et qui communique au lecteur le froid glacial du cloître où il fut composé.

Lorsque Lebeuf s'occupa des antiquités parisiennes, il trouva une grande partie des documents rassemblés. Ses prédécesseurs avaient réuni les matériaux nécessaires à la construction de l'édifice. Le savant abbé les mit en œuvre pour en faire cette belle mosaïque qu'il a intitulée : ***Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris.*** De son temps, et grâce à son impulsion, les études sur

de l'église de Notre-Dame de Paris, le 16 mars 1711 ; 5° les treize premiers livres de l'histoire.

Le tome II comprend les livres XIV à XXX de l'histoire de Paris, une suite chronologique des roys de France, premiers présidents, gouverneurs de Paris, et enfin une table alphabétique et chronologique des noms et des matières contenus dans les deux premiers volumes.

Le tome III forme le premier volume des pièces justificatives ; on y trouve une table chronologique de ces pièces, un glossaire ou explication des mots latins hors d'usage, ou de la langue vulgaire, latinisés ; une Dissertation sur Isis et sur Cybèle, au sujet du nom de la ville de Paris, par Moreau de Mautour, de l'Académie des inscriptions, antiquités et belles-lettres, enfin les preuves.

Les tomes IV et V renferment la suite et la fin des pièces justificatives.

On sait que l'histoire de la ville de Paris, donnée en 1735, par le père de la Barre, n'est qu'un abrégé, en cinq volumes in-12, de la grande histoire de Félibien, abrégé plus estimé que le travail qui a servi de modèle.

Paris prirent un nouveau degré de développement; les monographies dues à Moreau de Mautour, Montfaucon, Secousse, Foncemagne, Bonamy [1], Caylus, formèrent, avec celles de Lebeuf, un ensemble de dissertations intéressantes qui éclairèrent les origines si obscures de l'antique Lutèce.

En attendant les plagiaires, les compilateurs parurent. Paris fut inondé de descriptions, de dictionnaires, d'abrégés. Piganiol de la Force, Güeffier, Hurtault, Teïsserenc, Poncet de la Grave, Beguillet, Robert de Vaugondy et bien d'autres auteurs, restés dans l'oubli qu'ils méritent, donnèrent au public ces livres de seconde main dans lesquels on retrouve presque toujours au même endroit les mêmes faits, les mêmes phrases et les mêmes fautes.

Dezallier d'Argenville [2] et Thiery [3] doivent être exceptés. Leurs ouvrages sont d'un grand secours pour les archéologues, en ce qu'ils ont pris soin de décrire avec détail les richesses artistiques que Paris renfermait de leur temps.

A cette époque, Du Breul, Sauval, Félibien et Lebeuf alimentaient la source intarissable où venaient puiser sans pudeur les écrivains ignorants qui voulaient

[1] Les manuscrits de Bonamy, conservés en partie à la bibliothèque de l'Arsenal, renferment des documents fort importants sur Paris.

[2] Voyage pittoresque de Paris, ou Indicateur de ce qu'il y a de plus beau dans cette ville en peinture, sculpture et architecture, par M. D. *Paris*, 1749, in-12. Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions.

[3] Guide des Amateurs et des Étrangers voyageurs à Paris, ou Description raisonnée de cette ville, de sa banlieue et de tout ce qu'elles contiennent de remarquable, par M. Thiery, enrichie de vues perspectives des principaux monuments modernes. *Paris*, 1787, 2 vol in-12.

passer pour érudits. Aucun auteur sérieux n'osait aborder de nouveau l'histoire de Paris; personne ne cherchait à contrôler, par une critique sévère et un examen plus attentif des documents déjà employés, les opinions reçues ou les hypothèses émises par les devanciers. On se contentait de copier, de calquer; les plus hardis ou les plus habiles osaient changer la forme; quant au fond, il était immuable, stéréotypé, *qualis ab incepto*. Un savant modeste, dont le nom était déjà fort connu dans le monde des arts et de la géographie, Jaillot, voulut essayer de faire sur Paris un livre utile qui, par la nouveauté des aperçus, l'exactitude des faits, l'étude approfondie des documents originaux, fît faire un véritable progrès à la science des antiquités parisiennes. Ses *Recherches* [1] parurent en 1775 et réalisèrent les intentions de l'auteur, au delà de ce qu'il pouvait espérer. Cet ouvrage est, en effet, un chef-d'œuvre de critique et de bon sens, et malgré les imperfections que l'on peut y signaler, je m'étonne de le voir occuper un rang si médiocre parmi les grandes productions de l'érudition française au siècle dernier.

Les *Recherches sur Paris* épargnèrent à beaucoup d'auteurs pressés les soucis d'un travail original. La Révolution française, qui ne tarda pas à éclater, avait fait oublier complétement ce livre, resté dans l'ombre sous le règne agité de Louis XVI. D'adroits compilateurs, qui n'étaient pas sans mérite du reste, profitèrent habilement de l'érudition de Jaillot pour produire de nouveaux

[1] Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris, depuis ses commencements connus jusqu'à présent, avec le plan de chaque quartier : par le sieur Jaillot, géographe ordinaire du roi, etc. *Paris*, 1775, 5 vol. in-8°.

ouvrages sur Paris. Le soin qu'ils eurent de donner une couleur politique à leurs écrits augmenta le succès de leur plagiat. Dulaure[1] fut le représentant du parti révolutionnaire, et Saint-Victor[2] compta ses admirateurs parmi les défenseurs du trône et de l'autel. Au fond, il y avait peu de différence entre les deux ouvrages, et, sauf l'exagération des opinions qui s'y trouvaient émises de part et d'autre, ils présentaient à peu près la même absence d'originalité, le même degré d'imperfection. On sait le succès qu'ont obtenu ces deux publications; nouvelle preuve qu'on ne doit pas juger du mérite d'un auteur par la faveur qu'il obtient.

Je ne m'arrêterai pas aux ouvrages d'érudition modernes qui traitent de l'histoire de Paris; le nombre en est trop considérable et, d'ailleurs, les monographies que je citerais n'ont pas une importance assez grande pour mériter une mention spéciale. Je crois devoir signaler cependant, les travaux de Grivaud de la Vincelle, Jollois, H. Geraud, Depping, Bonnardot, A. de Laborde, de Guilhermy, Leroux de Lincy et Albert Lenoir.

A ces noms, j'ajouterai enfin celui d'un savant consciencieux, d'un artiste distingué qui a sa place marquée à côté de Jaillot et de Lebeuf. M. Ad. Berty, connu par sa coopération à la Statistique monumentale de M. Albert Lenoir et par de très-remarquables

[1] Histoire physique, civile et morale de Paris, etc., par J.-A. Dulaure. *Paris*, 1721-1722, 7 vol. in-8°. La neuvième édition est de 1837, elle forme 10 vol. in-8°.

[2] Tableau historique et pittoresque de Paris, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours, dédié au roi, par J.-B. de Saint-Victor, seconde édition revue, corrigée et augmentée. *Paris*, 1822, 4 vol. in-8° et un album in-4°. La première édition de cette Histoire parut de 1808 à 1812, en 3 volumes in-4°.

articles dans la Revue archéologique, va donner son *Histoire du vieux Paris,* imprimée aux frais de l'administration municipale. Je ne doute pas du succès qu'obtiendra ce bel ouvrage, auquel l'auteur travaille depuis quinze ans, et j'attends, pour ma part, avec impatience l'heure où ma prédiction recevra son accomplissement.

Du Breul, Sauval, Félibien, Lebeuf et Jaillot, voilà donc les grands noms que Paris doit inscrire en tête de ses annalistes. Quelques louanges que l'on soit tenté de leur accorder, aucun d'eux n'a mérité autant que Lebeuf le jugement favorable de la postérité, car aucun d'eux n'approche du modeste chanoine à qui nous devons l'Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris, aucun d'eux n'a répandu dans ses écrits cette érudition variée, cette critique sûre, ce jugement sain, cette bonhomie charmante qui donnent aux œuvres du savant abbé un cachet d'originalité incomparable.

II

LEBEUF, SA VIE ET SES ŒUVRES

La vie de l'abbé Lebeuf est de celles qui s'écrivent en quelques pages. C'est l'histoire simple et touchante à la fois d'un savant laborieux, occupé sans relâche aux nobles travaux de l'esprit et dont l'activité se renouvelle sans cesse dans la recherche de l'inconnu.

Esprit curieux, plus solide que brillant, plus étendu que profond, aimant le vrai, quoique parfois paradoxal, Lebeuf peut être considéré comme l'un des types les plus remarquables de l'érudit français. Il naquit à Auxerre le 7 mars 1687, quelques mois avant la mort de Du Cange et quelques années après la naissance de Montfaucon. Sa famille, originaire de Bourgogne, appartenait à cette vieille bourgeoisie qui fournit à la magistrature et aux lettres ses plus illustres représentants. Son père était receveur des consignations à Auxerre ; par sa mère, Marie Marie, il était allié à la famille de ce nom, fort considérable alors, et qui s'est illustrée de nos jours dans la personne de l'un de ses membres, aussi célèbre par l'éclat de la parole que par la dignité du caractère. L'un de ses oncles habitait Paris, où il avait une charge de secrétaire du roi ; l'autre était religieux dans l'abbaye de Chaalis, où il mourut octogénaire.

Voué fort jeune à l'état ecclésiastique, Lebeuf prit de très-bonne heure l'habitude du travail, et il offrit ce rare exemple d'un homme devenu célèbre après avoir été

dans son enfance un petit prodige. A la vérité, doué comme il l'était d'un esprit très-ferme et très-opiniâtre, on n'avait pas à redouter pour lui, comme pour beaucoup d'enfants d'une précocité charmante, cette séve de génie, qui trop tôt jaillissante, se tarit tout d'un coup, sans laisser trace de son passage.

A sept ans, à cet âge des jeux et de l'insouciance, Lebeuf revêt l'habit ecclésiastique. Pour tout autre que lui, c'eût été habiller un fou du nom de sage; mais pour ce jeune enfant, déjà si paisible et si grave, c'était une marque extérieure de son étonnante précocité. Peut-être n'était-il pas fâché lui-même de se vieillir un peu, peut-être s'enorgueillissait-il des honneurs qu'on allait rendre à son costume, en attendant qu'on les rendît à sa personne.

Il allait à l'église Saint-Regnobert, sa paroisse, suivre les offices. « C'est le lieu, écrivait-il plus tard, où j'ai commencé à connaître les anciennes Écritures, par la nécessité où l'on était de faire l'office dans des livres manuscrits gothiques de toutes sortes d'âges. » C'est ainsi que ce nourrisson de la paléographie déchiffrait les vieux textes en chantant la messe, et exerçait dans l'étude de la musique sacrée son futur talent de compositeur. Cette ardeur ne se démentit pas un seul instant : à huit ans, il commençait les humanités; deux ans plus tard, il expliquait en public les Épîtres de saint Jérôme, jouant avec les difficultés bien connues du texte, et les résolvant avec autant d'à-propos que d'érudition. Tonsuré à douze ans et pourvu à treize d'une chapelle à la nomination du chapitre d'Auxerre, il termina ses études l'année suivante.

En récompense d'un si grand zèle, Lebeuf obtint de sa famille l'autorisation de se rendre à Paris, ce foyer de la science, où il devait entretenir le feu sacré de son érudition naissante. Il prit aussitôt le chemin de la capitale et alla chez son oncle, le secrétaire du roi, qui le reçut d'abord chez lui, puis, par son crédit, le fit entrer à Sainte-Barbe, où le jeune écolier étudia le grec et l'hébreu. Après avoir suivi un cours de théologie à la Sorbonne, il se fit recevoir maître ès arts en 1704, et finit son quinquiennium en 1706.

Alors, aussi bien qu'aujourd'hui, les savants accouraient à Paris comme au centre où aboutissaient toutes les voies de l'intelligence. Du reste, jamais plus qu'à cette époque l'érudition ne brilla d'un si vif éclat. Louis XIV venait de réorganiser, ou, pour mieux dire, de créer définitivement l'Académie des inscriptions et belles-lettres. La réputation de quelques savants était devenue presque populaire; les noms de Duchesne, de D'Achery et surtout celui du grand Du Cange n'étaient ignorés de personne. Bayle avait trouvé dans l'érudition le secret d'amuser ses lecteurs; Mabillon créait la diplomatique. Casimir Oudin, le père Lelong, Sainte-Marthe, Martène, Montfaucon, D. Bouquet, représentaient, à des titres divers, la bibliographie, l'histoire et l'archéologie. Après eux venaient des savants plus modestes, mais non moins éclairés, qui entretenaient dans toute la France le goût des recherches et de la critique historique. Les gens du monde avaient pris part à ce mouvement; ils s'abonnaient au journal des Savants, au journal de Trévoux, ou au Mercure, et ils lisaient ces feuilles d'un mérite très-secondaire avec autant de plaisir

que nous en aurions à lire un article de la Revue des Deux-Mondes ou du journal des Savants.

Lebeuf s'était aperçu qu'il y a des choses sur lesquelles les livres ne rendent aucun témoignage, auxquelles on ne s'initie, pour ainsi dire, que par tradition ; il sentait que cette tradition s'acquiert seulement dans le commerce des hommes d'étude. Il profita donc de son séjour à Paris pour se créer d'utiles relations. La capitale n'offrait pas alors les ressources immenses dont elle dispose aujourd'hui. Ces bibliothèques publiques, ces musées toujours ouverts, ces archives centralisées ne datent que de la Révolution. Au commencement du XVIIe siècle, les richesses littéraires et artistiques étaient disséminées un peu partout. Il y en avait dans les couvents, dans les colléges, dans les palais, chez les savants. Les chanoines de Saint-Victor, les Bénédictins Blancs-Manteaux, ceux de Saint-Germain-des-Prés, les Oratoriens, les Feuillants, la Sorbonne, possédaient de fort belles collections. Les cabinets de Colbert, de Mesmes, d'Hozier, Bouhier, Galland, Gaignières, Melchisédech Thévenot, Charles Bulteau, Émeric Bigot et de bien d'autres amateurs renfermaient de véritables trésors ; mais ces trésors étaient tous plus ou moins enfouis. La bibliothèque Mazarine était la seule qui fût ouverte, et encore ne l'était-elle que deux fois par semaine pendant quatre heures ! La bibliothèque du roi, qui a toujours aimé à faire languir son public, était quasi-fermée ; les religieux n'ouvraient leurs portes qu'à leurs amis, et les grands seigneurs exerçaient à peu près le même genre d'hospitalité. Cependant, malgré ces difficultés, les érudits n'étaient nullement dé-

couragés et la science faisait chaque jour de nouveaux progrès.

Quand on a sous les yeux les collections immenses entreprises à cette époque en Europe, quand on parcourt les recueils formés par Montfaucon, Muratori, Martène et Durand, Pez, d'Achery, Mabillon, Basnage, Fabricius, Baluze et Galland, on se demande ce que sont devenus ces libraires généreux, ces auteurs intrépides, ce public intelligent, assez courageux pour entreprendre, mettre à exécution et protéger de telles publications? Nos bibliothèques, nos archives, nos musées sont-ils épuisés, ou ne seraient-ils devenus que les tristes témoins de notre indifférence?

C'est une question que l'on ne peut s'empêcher d'approfondir, lorsqu'on compare à cette activité d'autrefois devant tant d'obstacles réunis, cette indifférence d'aujourd'hui au milieu de tant de merveilles accumulées. Les causes de ce changement proviennent, on ne peut se le dissimuler, des transformations que la Société a subies depuis la Révolution française. Les fortunes se sont amoindries en se déplaçant. La nouvelle aristocratie, — c'est-à-dire les hommes qui, par leur nom, par leur position administrative, financière ou industrielle, tiennent le premier rang dans la société moderne, — la nouvelle aristocratie, dis-je, paraît n'avoir pas compris le rôle qu'elle est appelée à remplir. Il semble qu'elle n'ait point tenu à renouer les fils d'une tradition perdue, et qu'en cherchant à ressaisir les priviléges d'une caste autrefois favorisée, elle n'ait point tenu à honneur d'en contracter les obligations et d'y satisfaire. C'eut été cependant une noble

tâche pour elle que de résister au matérialisme toujours grandissant de notre société et de lui donner l'exemple de l'amour du beau, du vrai et du bien. Il est regrettable qu'elle n'ait pas suivi avec plus d'ardeur l'exemple de quelques-uns de ses membres, qui n'ont cessé de protéger les lettres et même de les cultiver avec honneur, et qu'elle ait abandonné aux gouvernements qui se sont succédés depuis la Révolution française, la plus précieuse de ses prérogatives.

L'indifférence de la bourgeoisie, de la classe moyenne, pour les études spéculatives, a été de tout temps proverbiale. On ne peut donc raisonnablement lui demander de protéger ce qu'elle apprécie peu. Mais, ce qu'il est permis de souhaiter, c'est que tout en reniant quelquefois ceux dont elle devrait le plus s'honorer, elle n'en continue pas moins d'être le berceau de l'intelligence productive et de renouveler sans cesse cette petite armée de travailleurs, qui gardent l'arche sainte de la pensée. Elle perpétuera ainsi le vieux mythe de Momus, engendré par le Sommeil et la Nuit.

Quant au savant, il serait peut-être plus convenable de conserver à son égard un silence prudent; car, lui aussi, il a subi l'influence de cette grande révolution sociale; lui aussi, il a un peu perdu la tradition ; non pas qu'il soit moins érudit que ses devanciers ; il a tout autant de savoir, d'intuition, de maturité d'esprit, mais il a moins d'ardeur, ou plutôt son ardeur se répand par trop de côtés à la fois. Ce n'est pas l'homme du cloître ni l'homme d'église, froid spectateur des choses d'ici-bas : c'est l'homme du monde, qui connait toutes les exigences du monde et qui les subit. Au lieu de moines, de prêtres ou de céliba-

taires, n'ayant que la science pour compagne, ce sont des pères de famille, des fonctionnaires supportant un double fardeau, les devoirs de la vie privée et les devoirs de la vie publique. Il résulte de cette multiplicité d'obligations, que le temps, ce grand collaborateur anonyme, devient insuffisant, et qu'on ne peut plus entreprendre ces gigantesques travaux que nos ancêtres exécutaient dans la solitude et le recueillement.

Cette solitude, Lebeuf l'aima toute sa vie; ce recueillement aussi nécessaire à la prière qu'à l'étude, Lebeuf y était voué comme prêtre et comme savant. Il ne faut donc point s'étonner du nombre incroyable d'ouvrages, de dissertations, de mémoires et d'articles qu'il écrivit, et dont le catalogue n'a pu encore être fait qu'imparfaitement. Pendant son séjour à Paris, il commença un antiphonier conforme au bréviaire de Lisieux, qui venait de paraître. Ce livre de chant, dont la composition occupa pendant plusieurs années les heures de loisir du jeune ecclésiastique, fut approuvé par l'évêque de Lisieux le 11 septembre 1711. Lebeuf avait été ordonné prêtre le 21 mars de la même année, à l'âge de vingt-quatre ans.

En sa qualité de gradué, il était en droit d'obtenir le premier canonicat vacant à Auxerre, pendant le mois de juillet, mois affecté aux gradués. Ce qu'il attendait ne tarda pas; une prébende fut libre et il la demanda. Malheureusement, il eut pour compétiteur un protégé de l'évêque qui l'emporta sur lui. Lebeuf ne supporta pas ce premier mécompte avec le calme évangélique d'un serviteur de Dieu. Il était jeune, ardent, peut-être même un peu colère, il se fâcha. L'évêque avait beau dire : J'aurai soin de lui, et il n'aura pas besoin

de ses grades, son mérite lui en servira; le jeune abbé ne voulait rien entendre et demandait justice. Las de voir ses instances rejetées, il se pourvut devant l'archevêque de Sens. Le conseil était déjà saisi de l'affaire, et le scandale allait devenir public, lorsque, pour tout concilier, un autre chanoine prit le parti de mourir, donnant ainsi à l'évêque la double satisfaction de ne pas perdre un procès et de réparer une injustice. Lebeuf fut nommé chanoine d'Auxerre le 11 janvier 1712, et promu à la dignité de sous-chantre de l'église de Saint-Étienne le 29 septembre suivant.

Cette position modeste lui permit de se livrer en paix à ses études favorites. Il commença par préparer les matériaux qu'il réunissait pour l'histoire de son pays natal, et il établit, avec les savants, une correspondance active, dont il ne reste malheureusement que de trop courts fragments.

A l'époque où Lebeuf, encore inconnu, travaillait en silence pour la gloire, la France religieuse était agitée par les *Réflexions morales* du père Quesnel. Ce livre, véritable brandon de discorde, avait rallumé l'ardeur presque éteinte des jansénistes. L'évêque d'Auxerre, Gabriel de Caylus, l'un des quinze prélats qui avaient appelé de la bulle *Unigenitus* devant le futur concile, protégeait dans sa ville épiscopale un parti puissant, favorable aux nouvelles doctrines. Lebeuf, dont l'esprit belliqueux recherchait ardemment les luttes et les discussions, profita de la circonstance, et, sans faire ce qu'on pourrait appeler une profession de foi, prêta son appui aux partisans de Jansénius. Son *Histoire de la prise d'Auxerre* était alors sous presse; la copie avait été

lue et acceptée par le censeur, le livre s'imprimait et l'auteur corrigeait ses épreuves, lorsque, à propos d'un passage sur les saints mystères, il crut devoir ajouter parmi les corrections une note dans laquelle il louait fort un jacobin d'avoir écrit « qu'on priait pour le pape à la messe comme pour un homme qui peut errer et faillir comme les autres ». Cette note, renvoyée à l'imprimeur pour être composée, effraya tellement l'honnête typographe que défense fut faite de la publier. Lebeuf, que les difficultés n'arrêtaient point, et qui voulait triompher à tout prix, chercha un protecteur assez puissant pour forcer l'imprimeur à insérer ce nouveau paragraphe. Dans ce but, Il s'adressa, à la fille aînée du régent, Mademoiselle de Chartres, Louise-Adélaïde d'Orléans, abbesse de Chelles. Cette princesse, heureuse de pouvoir favoriser la propagation des idées du père Quesnel, accepta la dédicace de l'ouvrage avec empressement et prit sous sa protection le livre et son auteur. Lebeuf ne pouvait faire un choix meilleur, car personne n'avait plus de droit que sa nouvelle protectrice à représenter le parti de la faillibilité.

L'opiniâtreté du jeune chanoine fit taire les scrupules du libraire : le livre fut achevé et mis en vente. Un nombre assez considérable d'exemplaires était déjà entre les mains du public, lorsqu'un vieux subdélégué de l'intendance, nommé Martineau de Soleine, auteur de mauvais vers qui avaient été ridiculisés par Lebeuf, s'avisa de lire l'ouvrage et de le dénoncer. Le duc d'Orléans donna immédiatement l'ordre de saisie et fit demander un rapport à ce sujet. Le subdélégué, qui espérait bien obtenir quelques faveurs, fit du zèle, cou-

rut chez l'imprimeur, saisit texte et copie et envoya le tout au garde des sceaux[1]. « Tout le pays, écrit-il, ému d'indignation contre le sieur Lebeuf, pour son audace à faire imprimer une telle addition contre les règlements, sans approbation, se console de voir l'attention de la cour arrêter le cours d'une telle licence si téméraire ! » Ces phrases sont style de délateur et serviront toujours, quelque mauvaises qu'elles soient, de passeports aux infamies.

Le garde des sceaux s'était contenté d'ordonner la suppression, tant à Paris qu'à Auxerre, dans tous les

[1] Le manuscrit de Lebeuf, saisi chez l'imprimeur, est conservé à la Bibliothèque impériale (n° 11522. Fonds français). La lettre du subdélégué est en tête du manuscrit. La voici en entier :

« Monseigneur, J'ay l'honneur d'envoyer à Vôtre Grandeur, les deux procès verbaux que j'ay dressés en vertu de ses ordres, chez le nommé Troche libraire-imprimeur à Auxerre, et dans la maison du sieur Lebeuf, chanoine de cette ville : lesquels actes comportent les saisies que vous avez ordonnées des exemplaires qui s'y trouveroient imprimés du livre de l'histoire de la prise d'Auxerre par les Huguenots.

« Je joins aussi à ces procès verbaux les feüilles volantes et manuscrittes, sur lesquelles cet ouvrage a été imprimé. Ces pièces ne sont que de simples coppies, que Vôtre Grandeur trouvera au même état qu'elles m'ont été représentées dans la maison dud. imprimeur : à l'exception d'un seul [cahier ?] contenant sept feüillets aussi ci joint et mis dans [le volume ?] parmy ces coppies manuscrittes, au pied duquel [cahier ?] est l'approbation du sieur Chateaubrun, du 19 aoust.....

« Ce cahier n'est pas écrit de la main du sr. Lebeuf qui [n'a] mis que quelques notes de son écriture au bas de plusieurs [pages]. Il paroist même faire partie du manuscrit original que [la] femme du libraire imprimeur prétend avoir été indüement retenû par le sieur Lebœuf contre les règles.

« Comme parmy tout ce que j'ai pû sur le champ, recüeillir de manuscrits de cet ouvrage tant chez l'imprimeur que chez l'autheur, on n'a pû recouvrer la coppie manuscritte de la notte contenant le trait du sermon du jacobin, inseré après le supplement à la penultieme page dud. livre imprimé par le nommé Troche : et que le sr Lebeuf par la suitte craignant les conséquences de cette addition, auroit pu varier et peut-être dénier être l'autheur de l'impression de cette remarque inserée sans approbation, par une glose affectée et téméraire, au pied des vers latins au dernier feuillet de l'imprimé; j'ai crû après que le sr Lebeuf

exemplaires saisis, de ce qui avait été ajouté au livre depuis l'approbation du conseil; mais le duc de Bourbon, moins indulgent que le régent, son prédécesseur, voulut que l'on brulât les exemplaires saisis. Cet auto-da-fé fut la seule satisfaction que reçut le dénonciateur. Il demanda, il est vrai, une pension et le cordon de saint Michel, mais le ministre fit la sourde oreille, pensant avec raison qu'un tel acte portait avec lui sa récompense.

Quant à Lebeuf, Dieu le punissait par lui-même, en lui faisant subir le sort rigoureux que, dans son indignation religieuse, il réservait aux incrédules. Son livre de la prise d'Auxerre par les Huguenots lui avait fourni l'occasion d'attaquer les protestants, et il ne les avait pas ménagés. L'esprit de parti le dominait tellement qu'il avait commis sans s'en apercevoir l'inconséquence singulière d'imiter ceux qu'il blâmait, en introduisant dans son livre son observation si peu orthodoxe. Sa mésa-

est convenu que c'est par son fait que cette remarque a été mise à la fin de son livre, luy devoir par précaution faire reconnoître lad. notte en particulier au bas d'un imprimé d'icelle, et que cette addition depuis l'aprobation, estoit son ouvrage. C'est pourquoy par le procès verbal ayant déclaré qu'il l'avoit donnée à l'imprimeur pour la mettre au jour, et qu'il luy avoit donné charge de l'adjouter: led. sr Lebeuf pour confirmer, et même soutenir son aveu a signé au pied d'un exemplaire séparé que j'ay l'honneur d'envoyer aussi à votre grandeur, et où à côté du nom de cet autheur est mis le 20 novembre 1723, ce qui constate la preuve complette qu'il a fait employer luy-même cette remarque par additions.

« Le privilége du livre est à Paris entre les mains de Troche qui y est aussi, depuis quelques semaines et pourra rendre compte de sa conduitte à cet égard, pour raison de laquelle il a écrit à sa femme qu'il alloit voir M. l'évêque d'Auxerre qui est pareillement à Paris.

« Au reste tout ce pays cy emû d'indignation contre le sr Lebeuf pour son audace à faire imprimer une telle addition contre les règlemens, sans approbation, se console de voir l'attention de la cour arrêter le cours d'une telle licence si téméraire.

venture lui servit de leçon, elle refroidit un peu son ardeur janséniste, et, s'il persévéra dans ses opinions sur la grâce, la prédestination et l'infaillibilité, il prit au moins le soin de n'en plus parler [1].

« J'ay l'honneur d'être avec le plus profond respect et le plus parfait attachement, Monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« MARTINEAU DE SOLLEINE.

« D'Auxerre, ce 23 novembre 1723. »

[1] Lebeuf raconte lui-même sa mésaventure, dans une lettre qu'il adressa en 1723 au R. P. Prévost, bibliothécaire de l'abbaye de Sainte-Géneviève. « Je vous importunerai encore à ce sujet, écrit-il, après que je vous aurai un peu entretenu de ce qui me regarde personnellement. je ne doute pas que vous n'en sachiez déjà quelque chose : cela a fait trop d'éclat. J'avais fait une note assez longue vers le milieu de mon livre en 1708 sur le P. Divolé et j'y marquai en particulier que les huguenots le haïssoient plus que les autres prédicateurs parce qu'outre qu'il réfutoit vivement, il n'abandonnoit pas pour cela les maximes du royaume, il se servoit de comparaisons familières pour confondre les huguenots, il excusoit très-bien les abus vrais ou faux qui sont parmi les catholiques et en donnant à N. S. Père le Pape la qualité qui lui est due, il ne laissoit pas que de le dire sujet aux faiblesses communes, ensuite je rapportais un long lambeau de son sermon sur la messe, qu'une personne de mes amis me communiqua depuis que j'avois fait une tradition. La note ainsi tournée avoit passé en 1719, soit qu'elle ait été aperçue ou non. Cependant le terrain ayant bien changé depuis ce temps là, un poëte qui avoit vu le livre et le texte du père Divolé et à qui je pense que le vieux livre appartenoit me dit qu'il conviendrait mieux de rejeter cette note à la fin et de le mettre en explication d vers qu'il avoit sur le père Divolé; je trempois d'autant plus dans ce parti que je vis que s'il y avoit de la difficulté, on en serait quitte pour oster le feuillet, c'est justement ce qui est arrivé. A peine le livre a-t-il paru que M. le Doyen qui reçoit de MM. de Bissy et Soissons tout ce qu'ils font de nouveau, leur a envoyé mon livre, Dieu sçait avec quelle apostille sur le feuillet en question, jugez de ce qu'ils ont pu faire. Le libraire Troche qui étoit à Paris a vu saisir ses exemplaires, on en a fait autant de ceux qu'il y avoit ici, tant à lui qu'à moi. M. Martineau de Solleyne a été commis par M. le Garde des Sceaux pour faire icy la saisie. Ce dévot personnage a fait cela d'une manière que je ne puis vous exprimer. Cependant au bout de 15 jours, nous avons eu main-levée, sauf à laisser brûler le cayer ou tenoit le feuillet pretendu venimeux, comme contaminé, si bien qu'il y a peu d'exemplaires accompa-

Lebeuf avait débuté dans l'érudition par une Vie de saint Pèlerin qu'il publia en 1716. En 1722, il donna une histoire de saint Vigile et la relation de la conversion de saint Mamert. L'année suivante, il inséra un éloge des vins d'Auxerre dans *le Mercure de France*, dont il devint l'un des collaborateurs les plus

gnés de corrections et additions, et j'ai fait pertes de quelques exemplaires dans cette confusion.

« J'espère donc, mon révérend père, que vous aurez la bonté d'attendre que j'ai pu voir clair avant que de vous en faire tenir un. Vous eussiez bien fait de garder celui que je vous envoyai cet été, je vous l'abandonnois en propre et je vous l'avois marqué, je vous aurois fait tenir ce qui y manquait. Quoi qu'il en soit l'imprimeur n'a été condamné à aucune amende et son livre se débite à merveille : chacun voudrait avoir ce qui a été fatalement ôté. Il le vend 3 livres en blanc et 4 livres relié. Il m'a dit à son retour qu'il l'a fait afficher dans Paris. » En terminant sa lettre, il revient sur le même sujet : « J'ay vu, dit-il, les *Nouvelles littéraires* qui paroissent depuis le 1er Décembre. Il paroit qu'on a été mal informé à mon sujet. On pourra rectifier ce qu'on a dit par la suite. Je ne sçais si le respect pour Mme l'abbesse de Chelles empêchera les journalistes de Trévoux de dire de moy autant de mal que les autres ont eu la bonté d'en dire du bien. Au moins qu'ils ne se frottent pas aux vins d'Auxerre dont j'ai occasionné un éloge dans le Mercure ».

L'antipathie de Lebeuf pour le subdélégué fut extrême, il ne put lui pardonner sa conduite en cette occasion. « Le subdélégué, écrivait-il au père Prevost dans une lettre du 31 janvier 1724, a fait dans cette affaire le fou et le bourreau. M. le Garde des Sceaux a eu la bonté de m'écrire, une lettre longue et très-jolie dans laquelle il est blâmé de son procédé. Son greffier s'apperçut si bien de la manie de cet homme qu'il l'a quitté ces festes de Noël ; voyant qu'il l'avoit fait promener par toute la ville, même le jour de Noël, pour faire des perquisitions et depuis qu'il n'y en a plus et qu'il ne peut en trouver, il est resté en repos, joint à ce qu'il a reçu de M. l'intendant, mais il s'est vengé sur M. notre évêque. Pour faire davantage éclater son zèle, il a fait afficher par toute la ville l'arrest qui supprime la lettre des sept évêques, du 19 décembre. Voyant qu'on l'avait arraché la nuit du samedi au dimanche, il alla dès le lendemain dévotement en coller lui-même et lorsqu'il apprèhendait qu'on ne les déchirat, il faisait monter un homme sur une échelle et en tenoit le pied en robe. C'est ce qu'on a vu à la place Saint-Etienne » ; et plus loin, revenant encore sur le même sujet, il ajoute : « M. Perreau a déjà fait une petite pièce de vers qui est à la fin de mon livre,

assidus. C'est dans ce journal qu'il publia, de 1725 à 1729, une série de lettres ou dissertations sur les sujets les plus divers, selon que lecture ou voyage en faisait naître l'occasion. Il profitait chaque année de ses vacances pour faire des excursions archéologiques; la correspondance active qu'il entretenait avec les savants des différentes provinces de la France, lui assurait à l'avance une bonne réception partout où il allait. Sa manière de voyager était aussi simple que peu coûteuse: armé d'un bâton, il partait pour les pérégrinations les plus lointaines comme pour une simple promenade, sans s'inquiéter des difficultés de la route, heureux quand il pouvait suivre un vieux chemin ou une voie romaine. « Si les voyages, écrivait-il en 1732, ont leur utilité du côté du corps, on doit aussi avouer que ceux qui les entreprennent par esprit de curiosité, trouvent presque toujours de quoi profiter en les faisant, pourvu qu'ils ne s'asservissent point si fort aux voitures publiques, lesquelles ne donnent presque pas le temps de rien voir ni de rien examiner, parce qu'elles ne s'écartent jamais des grands chemins. Vous sçavez de quelle manière je fais une bonne partie de mes voyages, et que je quitte,

addossée à l'épigramme latine, la cause du bruit. Plusieurs en ont été content, même de mes ennemis, quoiqu'il y ait fait mon éloge. Le subdélégué en pestoit. Il eut voulu que l'on eut imprimé 300 vers de sa façon qu'il m'a lu autrefois et qui me faisoient pitié. Il auroit encore voulu que j'eusse fait entrer dans mon livre une lettre de compliment que M. l'abbé Bignon lui a écrite, afin que le public vit sa relation avec ce savant. J'ai toujours résisté à ces propositions impertinents. A la fin donc il s'est vengé et l'on a vu que les ordres qu'il a reçus étaient une réponse qu'on lui faisoit aux airs qu'il avait donnés. » Cette curieuse lettre de l'abbé Lebeuf a été publiée par mon regrettable confrère et excellent ami M. le comte de Bastard dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, in-8°, 1859, n° 4.

quand bon me semble, ces sortes de voitures, pour user de la même commodité avec laquelle M. l'abbé Baudrand fit autrefois le voyage de Rome, et dont se servit le sçavant père Mabillon, tant qu'il se porta bien. C'est ainsi que j'ai parcouru déjà une bonne partie du royaume, et par ce moyen je me suis trouvé à portée de faire plusieurs observations, qui peuvent avoir leur place dans différents ouvrages de mes amis, ou dans ceux que j'ai entrepris de donner au public [1]. » La Bourgogne, la Normandie, l'Ile de France et la Picardie étaient les provinces que le modeste antiquaire visitait de préférence. La connaissance qu'il avait du Soissonnais l'engagea à concourir pour le prix que l'académie de Soissons décernait à l'auteur des meilleurs mémoires sur la question qu'elle proposait chaque année. Le premier mémoire qu'il adressa à cette savante compagnie fut couronné en 1735, mais, l'année suivante, il fut moins heureux. C'est à propos de cet échec qu'il écrivit à Bouhier : « Vous devez recevoir ces jours-cy, Monsieur, une brochure que j'ai l'honneur de vous présenter dans l'instant même qu'elle sort de dessous la presse. C'est un recueil de dissertations que l'Académie de Soissons, fille de l'Académie françoise, a jugé digne de voir le jour à la suitte de celle qu'elle a couronnée. La première est de votre serviteur, ainsi qu'il vous apparoitra par le nom qui y est marqué. J'ai cru ne devoir point rougir de me voir descendre d'un degré après avoir été l'an passé élevé sur le pinnacle. Les armes

[1] Voy. Remarques curieuses sur le Beauvoisis, adressées à M. de la Roque, auteur du Mercure. Dans le *Mercure de France*. Janvier, 1733, p. 36 et suiv.

sont journalières ; aujourd'hui on est victorieux et demain on est vaincu. Peut-être me releverai-je une autre année. Au moins n'aurai-je plus pour adversaire l'illustre abbé de Saint-Léger, puis qu'outre le prix qu'il a reçu, il a été admis au nombre des académiciens. Je ne dissimulerai cependant pas que j'ai vu des connoisseurs qui ne sont d'aucune Académie, lesquels ne sont ny tout à fait contens de son style, ni charmez de la longueur de son écrit. Pour moy, j'avois mesuré le mien sur l'espace d'une heure de lecture, et il n'est que de 3 ou 4 pages plus long que celui de l'an passé [1]. » S'il eût été victorieux, Lebeuf n'aurait pas certainement fait cette observation à l'adresse de son heureux concurrent, tant il est vrai que, chez les meilleures natures, le premier échec de l'adversité renverse tout l'édifice de leur philosophie, tant il est vrai que l'amour-propre blessé du vaincu se guérit seulement par les blessures faites au vainqueur. Les prix qu'il remporta en 1737, 1738 et 1740 durent le consoler de sa première défaite. Dès 1734, époque à laquelle il avait obtenu la récompense que l'Académie des inscriptions et belles-lettres décerne à ses lauréats, on parlait de lui comme d'un futur académicien. Le président Bouhier, son ami, ne lui avait pas caché que parmi les appelés il serait l'un des élus. Avec une modestie qu'on ne saurait trop louer, Lebeuf répondit aussitôt qu'il était très-sensible à l'honneur qu'on voulait lui faire, mais qu'il était loin de le mériter. « Je ne différerai pas d'un ordinaire pour vous

[1] *Correspondance du présid. Bouhier*. Bibl. imp., départ. des manuscrits, n° 165. Lettre du 7 sept. 1736.

marquer combien je suis sensible à l'honneur que vous me faites de me complimenter au sujet du prix fondé l'année dernière. Il est vrai que ces messieurs de l'Académie me l'ont adjugé : mais peut-être étoit-ce parce que nous n'étions pas un grand nombre de concurrens. Vous en jugerez, Monsieur, par la pièce même que j'aurai l'honneur de vous envoyer, lorsqu'elle sera imprimée: ce que j'espère devoir se faire avant la fin de l'été.

« Vous me faites, Monsieur, un souhait très-gratieux, en conséquence de cet événement. Je vous avouerai qu'un grand nombre de Messieurs de l'Académie des Belles-lettres se trouvent dans les mêmes sentimens que vous. Je vous l'avoue, à ma confusion, parce que je n'ai pas le mérite d'être dans un tel corps ; je ne reconnois en moy qu'une envie sérieuse de travailler, mais je n'ose répondre du succez de mes travaux. L'unique embarras est de trouver à Paris un poste qui me tînt lieu de mon bénéfice, et c'est ce qu'un homme d'église ne rencontre pas aisément, portant surtout avec lui le nom d'un diocèse qui n'est pas bien venu chez tout le monde. De bons amis que j'ai s'employent pour me faire connoistre à ceux dont dépendent les grâces : mais qu'attendre encore à l'ouverture d'une guerre qui va causer des dépenses immenses[1] ? » Lebeuf avait effectivement raison de ne rien attendre des ministres, si ce n'est de l'eau bénite de cour. Les opinions religieuses étaient alors pour les individus ce que sont dans notre siècle les opinions politiques. Une vie honorable, une capacité reconnue,

[1] *Correspondance du présid. Bouhier.* Bibl. imp., départ. des manuscrits, n° 165, suppl. fr. Lettre du 3 juin 1734.

de grands talents ne suffisaient pas à un honnête homme pour parvenir, s'il était sous les drapeaux des plus faibles. *Væ victis*. Le chanoine d'Auxerre était d'un diocèse janséniste, il devait en supporter toutes les conséquences. D'ailleurs, un vrai savant n'est jamais à craindre, et il a rarement le temps de se faire aimer; sa modestie est un sûr garant de son silence, sa réputation doit être le seul honneur qu'il ambitionne. Aussi, malgré sa profonde honnêteté, sa grande érudition et l'appui de quelques amis dignes de lui, Lebeuf ne reçut-il que de vaines promesses ou des fins de non-recevoir.

Dans une lettre du 30 décembre 1738, le pauvre abbé exposait à Bouhier le peu de succès de ses démarches. « Agréez, s'il vous plaît, ce peu de mots, qui sont très-sincères de ma part, en vous remerciant des souhaits que vous me faites d'une meilleure fortune. Mgr le chancelier et Mgr le procureur général ont pu parler ou écrire à Mgr l'archevêque, je n'en doute aucunement, mais il y a des Provenceaux et surtout un qui est le maistre de tout; et comme M. l'archevêque, attendu son grand âge, ne se ressouvient pas trop de la situation des choses, si la personne en question ne les lui remêt, tout tombe en oubli. Or, c'est ce qu'elle ne fera pas tant que la Provence et la famille produira des sujets à placer. Je tente aussi une autre voye, mais qui est également lente. Mais, pour en revenir à celle de l'archevêché, comme il ne convient pas à des souverains magistrats du royaume et de Paris de parler à des officiers d'évêques, je voudrois m'ouvrir franchement là-dessus à monsieur de Mazaugues, qui est de leur pays; et, au cas que vous lui écriviez, si vous pouviez, Monsieur, lui insinuer qu'il vous

est revenu qu'il y a un grand obstacle à me trouver aucun poste convenable, en ce qu'il y a un jeune abbé secrétaire qui fait donner tous les postes à ses compatriotes; cela pourroit peut-être l'engager à lui dire quelque mot favorable à mon sujet. Au moins la disproportion ne seroit pas si grande, et l'avis d'un magistrat de leur pays pourroit faire plus d'impression que celui d'un autre. Je laisse le tout, Monsieur, à votre prudence. Le proverbe ne se vérifie que trop, *que bon droit a besoin d'aide*. Je puis attester à la postérité, par ma propre expérience, combien peu ceux qui sont en état de conférer des bénéfices ou des pensions aux gens qui cultivent les belles-lettres au dix-huitième siècle, ont été portez à le faire, et combien ils y ont été indifferents, puisqu'il faut user de tant de ressorts pour obtenir quelque chose. Matière pour les écrivains des siècles futurs[1] ! » Matière, en effet, bien triste à traiter, et qui, je le crains, ne perdra jamais le mérite de l'actualité. Depuis Lebeuf, bien des gens ont vainement attendu la récompense due à leurs travaux; bien d'autres encore sont destinés à devenir les victimes de l'indifférence et de l'oubli. Cependant, il faut l'avouer, les savants perdraient singulièrement de l'estime et de la considération générale, s'ils se plaignaient trop amèrement du dédain dont ils sont l'objet. Le dévouement à la science est la noblesse de ceux qui s'y livrent. Plus leur désintéressement est grand, plus haute est leur vertu.

La fortune de Lebeuf était si modique, qu'il lui était

[1] *Correspondance du présid. Bouhier*. Départ. des manuscrits de la Bibl. imp., n° 165, suppl. fr.

impossible d'abandonner sa prébende d'Auxerre. D'un autre côté, il avait la plus grande envie de venir habiter Paris ; mais il ne savait à qui s'adresser pour obtenir l'emploi le plus modeste. Les communications fréquentes qu'il faisait au Mercure, un curieux Mémoire sur l'état des sciences sous Charlemagne, son Recueil de divers écrits sur l'histoire de France, qu'il publia en 1738, augmentèrent encore sa réputation. Le cardinal de Fleury se décida enfin à lui accorder la faveur de toucher à Paris ses émoluments de chanoine, émoluments bien faibles, il est vrai, puisqu'ils ne consistaient qu'en 12 bichets d'avoine, 54 bichets de froment et 296 francs en argent.

Arrivé à Paris, Lebeuf descendit chez un perruquier de la rue Saint-Jacques, nommé Bussières, où il resta jusqu'à ce qu'il pût trouver l'hospitalité au collége de Cambrai. A peine était-il installé, que Lancelot vint à mourir. L'Académie s'empressa d'appeler Lebeuf au nombre de ses membres. Cette distinction flatteuse dédommagea le jeune abbé des ennuis qu'il avait supportés. Sa modestie seule en souffrit; il écrivit à Bouhier : « Je suis dans une extrême confusion, Monsieur, de voir que vous ayez eu la bonté de me prévenir en cette saison de complimens respectifs. L'Académie des belles-lettres m'a valu cet honneur, et je regarde comme une chose très prétieuse le souvenir que vous avez bien voulu avoir de moy en cette occasion. Il faudroit, Monsieur, que j'eusse une partie de vos lumières pour mériter d'être dans une société qui se distingue par une si profonde connoissance des antiquitez

grecques et romaines : mais me bornant à notre France et n'en connoissant toutefois l'histoire que par lambeaux et selon les occasions qui se présentent, j'ai bien des raisons pour me regarder comme inférieur aux autres[1]. » Malgré son humilité, il espérait néanmoins que ce nouveau titre lui attirerait la bienveillance de ses supérieurs. « Il me revient de plusieurs endroits, écrivait-il à Bouhier[1], que Son Éminence M. le card. de Fleury est assez bien disposé en ma faveur. Je suis témoin de la bonne réception qu'il a faite à mon dernier ouvrage, mais il est accoutumé à donner le plus tard qu'il peut, et à ne donner guères, surtout aux gens d'église. Ainsi, je ne m'attends pas à grande chose ! » Lebeuf aurait mieux fait de ne s'attendre à rien. En mourant, Lancelot avait laissé vacante la place de commissaire au Trésor des Chartes. Lebeuf espéra un instant pouvoir lui succéder à la grande Chancellerie, comme il l'avait remplacé à l'Académie. Il écrivait à Bouhier : « Les souhaits que vous avez la bonté de me faire, Monsieur, pour quelque chose de plus fructueux, sont très-flatteurs. Je ne m'éloigne pas d'en désirer l'accomplissement, car je voudrois bien me faire un peu secourir ici, étant déjà quinquagénaire, et ne pouvant tout écrire par moy-même. Si vous avez quelqu'un qui puisse agir ou parler pour moy à M. le comte de Maurepas et à M. le procureur général, outre ceux que j'ai employez, cela ne sera pas hors de saison pour l'une des charges de garde

[1] *Corresp. du prés. Bouhier*. Bibl. imp., dép. des manuscrits, supp. fr., nº 165. Lettre du 27 janvier 1741.

[2] *Corresp. du président Bouhier*. Bibl. imp., départ. des manuscrits suppl. fr., nº 165, lettre du 24 janvier 1740.

du Trésor des Chartes qu'avoit M. Lancelot[1]. » Jamais prétention ne fut plus autorisée. Personne n'était mieux préparé que Lebeuf à ce travail de dépouillement, qui demande tant de connaissances spéciales et un travail si soutenu. Malheureusement le modeste et crédule chanoine n'avait que son mérite pour protecteur : il avait trouvé des Provençaux à l'archevêché ; il rencontra des parents au ministère. « J'ai bien des excuses à vous demander, écrivait-il encore à Bouhier, de ce que j'ai resté si longtemps dans le silence, après la lettre que vous eûtes la bonté de m'envoyer pour M. le procureur général. Pendant que cette lettre étoit en route, on m'apprit que ce magistrat avoit en vue quelqu'un de sa famille pour le poste de garde du Trésor des Chartes. Cela ne m'empêcha pas d'avoir l'honneur de lui présenter votre lettre. Il ne me fit qu'une réponse vague et générale, mais toujours remplie de bonté. Les connoisseurs disent ici qu'il ne fera disposeder cette charge que lorsqu'il verra qu'on m'aura donné quelque autre chose[2] » C'était encore

[1] *Corresp. du président Bohuier*. Bibl. imp., départ. des manuscrits suppl. fr., n° 165, lettre du 24 janvier 1741.

[2] *Corresp. du président Bonhier*. Bibl. imp., départ. des manuscrits suppl. fr., n° 165, lettre du 20 janvier 1742. Le procureur général qui était alors Joly de Fleury, connaissait pourtant la valeur personnelle de l'abbé Lebeuf ; il lui avait bien souvent demandé des renseignements, et le pauvre chanoine n'avait jamais manqué de lui répondre. Voici une lettre qu'il lui écrivait peu de temps avant ; elle n'est pas irréprochable au point de vue de la critique historique, mais elle n'en est pas moins curieuse :

Monseigneur,

« Je ne me flatte pas de m'être mis en état de vous donner de grands éclaircissements au sujet des lieux sur lesquels vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Avec tout le temps que j'ai pu mettre à rechercher

une espérance trompeuse. Lebeuf eut les promesses, et son compétiteur obtint la place.

En 1740, année de sa réception à l'Académie, Lebeuf avait été prié, par l'assemblée du clergé, de dresser un nouveau pouillé général du royaume. Cette en-

dans le cartulaire de Saint-Denis, qui est à la Bibliothèque du roy et dans quelques autres monuments, je n'ai pu que me mettre en état de vous dire ce qui suit.

« Je pense que tout le quartier dont vous me faites l'honneur de me parler étoit sans maisons lorsque Philippe-Auguste fit la grande clôture de Paris de ce côté là, et qu'au plus y avoit-il quelques maisons vers la rue du Paon, parce que c'étoit le chemin des villages de Vaugirard, etc., à l'égard de ceux qui partoient de la cité. Philippe-Auguste prit un grand terrein de tous ces côtez là, et il étoit si peu habité, que vous voyez encore le cimetière de Saint-André dans le canton qui approchoit des remparts. Ces remparts, dont je croy que vous ne cherchez que la largeur, devoient avancer jusqu'à la rue de l'Éperon. Cette rue le démontre même par son nom. Sans doute que le roy fit construire en ce lieu une fortification en angle saillant, laquelle donna le nom à cette rue. Nous avons encore à Auxerre un petit quartier de promenade qu'on appelle l'Éperon, qui est à l'extérieur de la ville sur les fossez. L'Éperon de Paris étoit au dedans de la ville. Cet amas de terre du nom d'Eperon pouvoit être aux environs de l'hôtel où sur la porte étoit cy-devant un éléphant et de celui de Château vieux, c'est-à-dire dans le derrière de ces hôtels, car je croy que le haut de la rue de l'Éperon s'appella d'abord *la rue de l'Évêque de Rouen.* Il faudroit être rempli des archives de l'archevêché de Rouen pour en pouvoir dire d'avantage. Au moins je trouve dans un catalogue des rues de Paris du xve siècle que la rue de l'Éperon n'y étoit pas connue. Il est vrai que la rue de Contrescarpe n'y est pas aussi nommée, et c'est en cela, Monseigneur, que je croirois que partout là ce n'étoient que des ruelles proche les remparts et des jardins, car du côté où ont été depuis les Augustins la première rue qui ait eu un nom a été celle de l'abbé de Saint-Denis dont un hôtel donnoit par ses jardins vers la contrescarpe des fortifications.

« Je n'ai rien trouvé dans le cartulaire de Saint-Denis qui ajoute à ce que nous lisons dans Delamare. On y voit les moines de Saint-Germain se dire seigneurs du territoire *de Laaso* qui étoit vers la rue des Augustins et autres en deçà. Tout cela prouve seulement que ce territoire n'étoit qu'une campagne, à plus forte raison en étoit-il de

treprise gigantesque aurait été certainement menée à bonne fin, si des causes restées inconnues n'en avaient arrêté le cours. Les matériaux réunis pour former cette immense collection, aujourd'hui perdue, furent déposés par l'auteur à la Bibliothèque des Frères de la Doctrine chrétienne.

Dès que Lebeuf ne fut plus préoccupé par les re—

même du territoire adossé à l'orient de la rue de la Comédie. Je suis d'avis que cela n'a commencé à être peuplé que par quelques hôtels bâtis dans les places que nos rois accordèrent à leurs officiers ou autres seigneurs. L'hôtel, par exemple, de l'éléphant, vient, à ce qu'on m'a appris, d'un don que l'un de nos rois fit à un de ses médecins nommé Cottier. Les uns m'ont dit Louis XI, d'autres François I. Il y avoit au bas d'un escalier de cette maison, maintenant détruit, un symbole du nom de ce médecin et de sa nouvelle habitation, c'étoit un *abricotier* avec cette inscription : à l'abry cottier.

« Je ne doute donc point, monseigneur, que tout ce canton, jusqu'au cul-de-sac de Rouen, n'ait été un terrain de dépendances des remparts, et qu'il n'y eut là depuis Philippe-Auguste comme dans les autres villes, soit cavaliers, soit éperons, qui sont disparus depuis qu'on a rempli les fossez des mêmes terres qui en avoient été tirées. Ce qui a donné occasion aux possesseurs gratifiez par le roy, de ces terrains, de former des jardins et depuis des édifices même.

« Je voudrois, monseigneur, être en état de pouvoir m'étendre d'avantage sur cette espèce d'antiquité ; mais voilà tout ce que j'ai pu apprendre. Je me ferai toujours un vrai plaisir d'obéir à vos ordres et d'être employé à quelques recherches de quelques natures qu'elles soyent, pour vous marquer ma véritable soumission et combien je désire travailler dans le genre qui dépend de votre grandeur de laquelle je fai gloire d'être avec le plus profond respect,

« Monseigneur,

« Votre très-humble
et très-obéissant serviteur,

« Lebeuf.

« à Paris, ce 23 mars
1741.

« Dans l'incertitude si j'aurai l'honneur d'avoir accez auprès de monseigneur le procureur général, je transcris ici l'extrait d'un ancien

d



cherches sans nombre qu'il avait été obligé de faire pour cette œuvre malheureusement abandonnée, il acheva son Traité du chant ecclésiastique, qui parut en 1741. Personne ne connaissait mieux que ce savant les antiquités liturgiques. Il avait eu, dès son enfance, un goût très-vif pour la musique religieuse, et la plus grande partie de ses dissertations n'avaient été composées qu'à l'aide de documents rassemblés en vue d'une réforme des bréviaires de Lisieux et d'Auxerre. C'est à

catalogue des rues de Paris, écrit au xv[e] siècle, que j'ai découvert dans un manuscrit de ce temps là.

« Le quatrième quartier de Paris

Rue du Pont Saint-Michel.
Saint-Andrieu-des-Arts.
Poinpée.
des Porbeurs.
de l'Évêque de Rouen.
Aux Deux-Portes.
Mignon.
Saint-Germain-des-Prés.
de l'Abbé Saint-Denis.
Pavée.
d'Arondelle.
des Cordeliers.
Saint-Cosme.
Pierre-Sarrazin.
de la Serpente.
De Harpe.
Perrin-Gasselin.
Saint-Séverin.

« Il faut remarquer qu'on ne voit icy ni rue de l'Éperon, ni de Contrescarpe; ce qui prouve qu'elles sont plus nouvelles, et que cette contrescarpe et cet éperon conservoient peut-être encore alors quelque vestige de leur nature dans l'enclos de quelque communauté ou de quelque hôtel considérable. »

Cette lettre se trouve à la Bibliothèque impériale, au département des manuscrits, dans les papiers de Joly de Fleury., t. 207, f° 153.

cause de ses connaissances spéciales que, dès l'année 1734, l'archevêque de Paris, M. de Vintimille, l'avait chargé de composer le chant du nouveau bréviaire de Paris. Lebeuf, qui se délassait d'un travail par un autre, avait accepté avec empressement ce nouveau labeur. C'est ici le lieu de dire un mot de son mérite comme compositeur, mérite qu'il est du reste assez difficile de juger aujourd'hui, puisque, depuis plusieurs années, on n'entend plus dans les églises que le chant grégorien. S'il ne fallait être que savant dans son art pour devenir grand compositeur, on pourrait accorder volontiers ce titre au chanoine d'Auxerre. Il n'est pas douteux que l'harmonie n'ait été pour lui une étude pleine de charme, et, en faisant de la fugue et du contre-point, il fit encore de l'érudition. Mais si l'on est sûr de sa profonde science musicale, on est moins certain de son mérite d'artiste, et l'on doit craindre qu'il n'ait point toujours réussi à produire des chants mélodieux et sympathiques. Le savant abbé de la congrégation de Solesmes, Dom Guéranger, fort compétent en ces matières, a consacré à l'influence de Lebeuf, comme compositeur, une page trop importante de ses *Institutions liturgiques*[1] pour que je ne la transcrive pas ici en entier : « Nous n'ajouterons qu'un mot, dit-il, sur les nouvelles compositions de chant : c'est que si l'on était inexcusable de livrer à la merci de la multitude la fabrication des nouveaux chants dans certains Diocèses, il n'était pas moins déplorable d'imposer à un seul homme la mission colossale de couvrir de notes de plain-chant trois énormes volumes

[1] Tome II, p. 434.

in-folio. C'est cependant ce qui eut lieu pour le nouveau Parisien. On chargea de ce travail herculéen l'abbé Lebeuf, chanoine et sous-chantre de la cathédrale d'Auxerre, homme érudit, laborieux, profond même sur les théories du chant ecclésiastique et versé dans la connaissance des antiquités en ce genre C'était quelque chose ; mais l'étincelle de génie qui était en lui, eût-elle été plus vive encore, devait être étouffée de bonne heure sous les milliers de pièces qu'il lui fallut mettre en état d'être chantées, en dépit de leur nombre et de leur étrange facture ; au reste, il s'acquitta de sa tâche avec bonne foi, et, comme il goûtait les anciens chants, il s'efforça d'en introduire les motifs sur plusieurs des nouvelles pièces.

« Ces intentions étaient louables et méritent qu'on leur rende justice ; mais les résultats n'ont pas répondu aux intentions. A part un bien petit nombre de morceaux, dont une partie encore appartient à l'abbé Chastelain, il faut bien avouer que le Graduel et l'Antiphonaire Parisien sont complétement vides d'intérêt pour le peuple ; que les morceaux qui les composent ne sont pas de nature à s'empreindre dans la mémoire, que l'on a grande peine à saisir une mélodie d'ensemble, dans les nouveaux Repons, Introïts, Offertoires, etc. Les imitations, les fît-on notes pour notes (ce qui ne saurait être), sont pour l'ordinaire impuissantes à reproduire l'effet des morceaux originaux qui, étant dépourvus de rhythme, n'ont dû leur caractère qu'aux sentiments exprimés dans les paroles, aux paroles elles-mêmes, au son des voyelles qui s'y trouvent employées. Ajoutez encore que les syllabes n'étant pas mesurées, il est comme impossible de

trouver deux pièces parfaitement semblables pour le nombre du style; il faut donc retrancher ou ajouter des notes, et par là même sacrifier l'expression entière de la pièce. Nous avons parlé ailleurs de l'Introït de la Toussaint, *Accessistis*, si heureusement imité par Chastelain, du *Gaudeamus* romain : Lebeuf a bien rarement approché de ce modèle dans ses imitations, et quant aux morceaux de son invention, on le trouve presque partout pauvre, froid, dépourvu de mélodie. Les nombreux chants d'Hymnes qu'il lui fallut composer sont aussi d'une tristesse et d'une monotonie qui montrent qu'il n'avait rien de cette puissance qui suggéra à Chastelain le chant du *Stupete gentes*. Enfin, Lebeuf ne sut pas affranchir le chant parisien de ces horribles crochets appelés *périélèses*, qui achèvent de défigurer les rares beautés qui se montrent, parfois, dans sa composition. Peut-on se rappeler sans indignation que le verset alléluiatique *Veni, sancte Spiritus*, cette tendre et douce mélodie grégorienne, qui a été sauvée comme par miracle dans le missel de Vintimille, est déchiré jusqu'à sept fois par ces crochets; on eût dit que Lebeuf craignait que cette pièce, si on la laissait à sa propre mélodie, ne fît un contraste par trop énergique avec cet amas de morceaux nouveaux et insignifiants dont elle est encombrée.

« La fécondité de Lebeuf lui fit une réputation. En 1749, étant plus que sexagénaire, il accepta l'offre qu'on lui fit de mettre en chant la nouvelle liturgie du diocèse du Mans, et vint à bout, dans l'espace de trois ans, de noter les trois énormes volumes dont elle se compose. Ainsi, le même compositeur était en état de fournir un

contingent de six volumes in-folio de plain-chant à l'innovation liturgique! On remarqua, toutefois, que la dernière œuvre de Lebeuf était encore au-dessous de la première. La lassitude l'avait pris à la peine; mais on ne dit pas qu'il eût jamais ressenti de remords pour la part si active qu'il prit au vandalisme de son siècle. »

A ce jugement vrai dans ses parties essentielles, mais beaucoup trop sévère, on doit opposer les propres paroles de Lebeuf. « Je n'ai pas toujours eu l'intention de donner du neuf, écrit-il; je me suis proposé de centoniser, comme avait fait saint Grégoire. J'ai déjà dit que centoniser étoit puiser de tous côtés et faire un recueil choisi de tout ce qu'on a ramassé. Tous ceux qui avoient travaillé avant moi à de semblables ouvrages, s'ils n'avoient compilé, avoient du moins essayé de parodier. J'ai eu l'intention de faire tantôt l'un, tantôt l'autre. Le genre et le fonds de l'antiphonier de Paris est dans le goût de l'antiphonier précédent dont je m'étois rempli dès les années 1703, 1704 et suivantes. Mais comme Paris est habité par des ecclésiastiques de tout le royaume, plusieurs s'apercevoient qu'il y avoit quelquefois trop de légèreté et de sécheresse dans l'antiphonier de M. de Harlay. J'ai donc rendu plus communes ou plus fréquentes les mélodies de nos symphoniastes françois des neuvième, dixième et onzième siècles. Et ceux qui voudront dire la vérité fondée sur l'expérience conviendront qu'il est plus facile de faire rouler la voix et de s'accorder à l'unisson dans les pièces un peu plus chargées de notes et de tirades à degrés conjoints, que dans des pièces notées presque syllabiquement d'un bout à l'autre. » Il résulte de ce passage que Lebeuf est moins

coupable qu'on ne semble vouloir le faire supposer [1]. On s'explique aisément qu'il ait pu noter six énormes volumes in-folio de plein-chant, quand on voit « qu'il a puisé de tous côtés, » préférant emprunter au génie des autres, ce que, dans sa modestie, il se croyait incapable de produire lui-même. Au lieu de crier au vandalisme et de le blâmer d'y avoir pris part, on doit lui savoir gré, au contraire, de la discrétion qu'il mit à ne pas abuser de son rôle de compositeur sacré.

Son amour pour la musique ne le détournait point toutefois de ses travaux d'érudition. De 1739 à 1743, il avait publié un *Recueil de dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris*, et les *Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique d'Auxerre*, l'une de ses œuvres capitales. Il préparait en même temps l'*Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, dont le premier volume parut en 1754. Malgré des occupations si variées, Lebeuf fréquentait assidûment l'Académie, à laquelle il donna quarante et une dissertations en l'espace de quinze ans (1740-1755). Il était toujours le collaborateur assidu du Mercure de France et du Journal de Verdun, le correspondant exact des savants de province [2], l'investigateur intrépide des voies ro-

[1] M. Challe a publié, dans le tome V du *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne* (Auxerre, 1851, in-8°, p. 57), un article sur les œuvres musicales de l'abbé Lebeuf. Le savant auxerrois défend son illustre compatriote des accusations portées contre lui par D. Guéranger, M. Danjou et leur parti.

[2] Je suis dans l'intention de publier un jour la correspondance de l'abbé Lebeuf. Les lettres que j'ai trouvées ne sont pas nombreuses, mais elles offrent en général beaucoup d'intérêt. Celles que Lebeuf recevait des savants de Province méritent également de voir le jour. Elles témoignent des progrès de l'érudition au XVIIIe siècle et

maines et le plus patient des solliciteurs, prenant quelquefois « l'air de la cour, qui n'a pas encore venté favorablement pour lui, quoique ceux qui en manient les soufflets ne lui promettent que des vents favorables. [1] »

On trouvera plus loin le catalogue des œuvres de l'abbé Lebeuf. Cette liste curieuse, qui ne contient pas moins de deux cent soixante mentions d'ouvrages, mé-

du savoir de ceux qui s'occupaient d'archéologie. Il y avait alors moins de sociétés savantes, moins de congrès, par conséquent moin d'éclat et moins de bruit; mais il y avait peut-être des travailleurs plus sérieux, plus consciencieux et surtout plus modestes. D'après les lettres adressées à Lebeuf, on voit que l'illustre abbé ne manquait pas de correspondants. C'étaient : à Amiens, MM. Vallart et d'Amyens; à Arras, MM. Gathault, chanoine, et Harduin, avocat et échevin; à Autun, MM. Fijan de Preslie, prevôt de N.-D., et Pierre-Bénigne Germain, théologal; à Auxerre, MM. Marlin, Moreau, Pierre Boucher et Huet; à Avallon, M. Le Tors, lieutenant criminel; à Bayeux, M. Moussard, official; à Besançon, M. Fleury, chanoine; à Bourges, M. Guenois; à Caen, M. Manoury, prêtre du Séminaire; à Châlons, M. Faron, conseiller de la ville; à Dijon, le président Bouhier, de l'Académie française; à Évreux, M. Frain; à Limoges, M. Hadant; à Lisieux, M. Freard, chanoine; à Poitiers, dom Fonteneau; à Provins, M. Billatte, chanoine régulier; à Sailli-la-belle-Église sous Corbie, M. de Villeman; à Saint-Mihiel, M. de Tallevenne, lieutenant des maréchaux de France au bailliage de Verdun; à Senlis, M. Afforty; à Sens, M. Fenel; à Tours, M. L. Deschamps; à Troyes, M. Heluison, chanoine. A Paris même, Lebeuf comptait parmi ses correspondants, Sainte-Palaye, Levesque de Laravalière, Dom Lemerault, bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés; le p. Prevost, bibliothécaire de Sainte-Geneviève; le chanoine Berthelier, avocat au parlement de Paris; le p. Souciet, jésuite; le p. Échard, bibliothécaire du couvent de l'Annonciation de la rue Saint-Honoré; l'abbé Genevaux; D. Jacques Boyer, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, et D. Dolé, religieux de Saint-Martin-des-Champs.

[1] La lettre où je prends ce passage, m'a été gracieusement communiquée par M. Carette, de Saint-Quentin. Quoique mal écrite, cette épitre est trop pleine de bonhomie et d'érudition pour que je ne me fasse pas un véritable plaisir de la donner ici. On y verra Lebeuf parlant tout à la fois de la récolte des vins de Bourgogne et de la situation de Vermund,

moires, opuscules, etc., permet d'apprécier l'étendue et la variété des connaissances de l'illustre académicien. Tant qu'il vécut, les branches les plus diverses de l'érudition ne restèrent pas improductives; l'histoire, la géographie, la liturgie, l'hagiographie, la diplomatique, la philologie, la numismatique, l'épigraphie,

de la vie de saint Médard, par Fortunat, et de son amour pour les chemins romains.

« Monsieur et cher cousin,

« Ce n'est pas précisément à cause du jour de saint Quentin que j'ai l'honneur de vous écrire: il n'est pas besoin que la fête de ce saint revienne pour que je me souvienne de vous. L'hospitalité que vous avez eu la bonté de me donner, m'engage à vous en marquer ma profonde reconnaissance; ce qui me fâche est que malgré toutes mes sollicitations, je ne puis encore me trouver en état de rendre ici la pareille à ceux qui m'ont donné le couvert et leur lit. L'air de la cour n'a pas encore venté assez favorablement pour moi, quoique ceux qui en manient les soufflets ne me promettent que des vents favorables.

« Je vous dirai, mon cher cousin, que j'ai fait un heureux voyage, au sortir de votre ville. Je suivis la route romaine militaire que je trouvai telle à peu près que je me l'étois figurée entre Saint-Quentin et Condran. C'est véritablement celle dont il est parlé dans l'Itinéraire d'Antonin; elle passe à travers le village d'Essigny, et elle est cause que la rue de ce village est très-large et comme tirée au cordeau. Elle cesse aux approches du village de Lyé, à cause d'une petite rivière qui se trouve là, mais on la retrouve lorsqu'on a passé cette petite rivière où est le canal et qu'on a remonté jusques dans un bois; car de là elle va droit à Condran, où il y a une lieue et demie. Je vis sur la paroisse de Voile une tombe ou tombel semblable à celuy de Pontru, proche Vermand. C'est une de ces éminences qui couvre la sépulture d'un chef gaulois ou de Francs. De là je passai par Chauny. En approchant de Noyon je vis trois ou quatre ecclésiastiques qui se promenaient sur le pavé. Je fus bien surpris lorsque je vis ces messieurs se ranger à cause de mon bidet, et d'appercevoir à la brune que c'étoit un évêque et un abbé crossé. Je me doutai que c'étoit Mr l'évêque, et je pris la liberté de lui dire qu'avant mon voyage de Saint-Quentin j'avois été pour avoir l'honneur de le saluer en son palais. Le père de Charlevoix étoit avec luy, lequel me reconnut. Mr l'évêque ajouta que le jour que j'étois parti pour Saint-Quentin il avoit envoyé (mais trop tard) chez mon hôte

l'histoire littéraire, l'archéologie, l'étude des mœurs et des coutumes lui fournirent tour à tour l'occasion d'agrandir le domaine déjà si vaste de la science.

De tous nos archéologues, Lebeuf est le premier qui se soit occupé sérieusement de l'architecture du moyen âge. Personne avant lui n'eût été capable de fixer avec autant d'exactitude l'âge d'un monument, et de tirer

et qu'il vouloit que je vinsse diner chez luy. J'acceptai la partie et toute la journée se passa à voir les curiosités de Noyon avec luy. Nous fîmes tant que je découvris à Noyon ce que je n'avois pu trouver à Saint-Quentin. Je veux dire des murs romains qui sont au moins du IVe siècle. Ils passent dans l'évêché et dans plusieurs maisons canoniales, et sont de la même épaisseur et face que ceux que l'on voit à Auxerre chez plusieurs chanoines du côté qui regarde Saint-Germain, etc. Il vouloit me retenir à sa table tant que je serois à Noyon, mais du relendemain je me rapprochai, pour le plus sûr.

« Je n'ai pas eu d'autres nouvelles d'Auxerre, sinon qu'on y a fait peu de vin et encore est-il verd. Pour Colange, qui est le pays chaud, il aura eu le privilége sur tous les autres.

« Revenons à nos antiquités. Il est important pour battre en ruine les gens de Vermand que l'on eût un plan bien figuré de ce lieu et de ses environs, ou même la sinuosité ou tortuosité des routes qui y aboutissent soit marquée, car j'ay reconnu qu'aucune voye militaire romaine n'y aboutit. Il faut principalement que le dessinateur détruise l'idée que quelque ancien prémontré se forma que ç'avoit été une place quarrée, murée et fortifiée de tours, je vous envoye exprès une de ces figures qui m'ont trompé. Elle a bien cent ans. On peut juger de l'erreur du dessinateur d'alors par le peu de distance qu'il met de ces deux mottes ou tombels à la prétendue ville de Vermand. M. Bendier, page 6, fait une description plus juste. Il ne faut pas que le dessinateur que votre ville employera, oublie de marquer exactement la forme de la montagne sur laquelle est l'église paroissiale, et au bas de laquelle est l'Abbaye; la figure de la terrasse d'en haut, le côté où elle est relevée en forme de petit rempart, comme le dit M. Bendier; il n'oubliera non plus de représenter les bocages qui y sont. Une partie de cette montagne, au moins le bout qui tend vers l'Abbaye, n'est que de terres rapportées. Ceux qui y travaillent pour en tirer les terres afin d'applanir le chemin dans le village auront pu s'en appercevoir.

« Si vous avez les *Annales de Noyon*, vous y verrez à la page 91 du

d'une pierre des éclaircissements que les textes se refusaient à donner. Mais si, devant un édifice quelconque, que ce fût une abbaye ou une église, un palais ou un hôtel, le coup d'œil de Lebeuf était pénétrant et infaillible, la sagacité de son jugement en matière topographique n'était pas moins extraordinaire. Aujourd'hui que, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, chacun étudie les commentaires de César et s'empresse de con-

Ier tome et page 806 du second, comment le bonhomme Levasseur ne se connaissoit nullement en murs romains, et qu'il avoit la simplicité de croire que c'étoient des murs sarrazins.

« Que penseriez-vous qui auroit pu arriver à la vie de saint Médard, écrite par Fortunat, auteur de son siècle? On s'attendrait d'y trouver l'histoire des actions de la prélature; point du tout, il s'amuse à rapporter les actions de son enfance et de la prêtrise. Quand il le fait évêque il dit en trois lignes qu'il fut un bon prélat, souhaitant fort le martyre, puis qu'il mourut. Enfin, il s'étend sur les miracles d'après sa mort. Je ne puis m'empêcher d'augurer que son épiscopat a été supprimé de cette vie dans les premières copies qui en furent faites. L'auteur aurait été un homme sans bon sens d'écrire la vie d'un célèbre évêque en trois lignes. Vous me direz ce que vous en pensez, elle est dans le Spicilége de D. Luc d'Achery, que vous devez avoir.

« J'ai l'honneur d'être avec bien de la reconnaisance et du respect,
Monsieur et cher cousin,
Votre t. humble et t. obéissant serviteur, Lebeuf.

« A Paris, collége de Cambray, ce 31 octobre 1745.

« Je vous prie de présenter mes respects à Mrs vos confrères de Lescot et l'autre dont j'ai oublié le nom, et aussi à Mr Le Majeur et autres qu'il vous plaira. »

La suscription de la lettre est ainsi :

A Monsieur,
Monsieur Ansel, chanoine de
l'église de Saint-Quentin.
à Saint-Quentin.

trôler par de nouvelles investigations les recherches faites antérieurement, on ne peut s'empêcher d'apprécier le bon sens de Lebeuf et d'admettre comme positives la plupart de ses conjectures.

Lebeuf était aussi un liturgiste de premier ordre, sachant son Église, comme le disait Bossuet, de ceux qui connaissaient l'esprit de l'Église, ses usages, son antiquité, son chant et ses cérémonies [1]. Il joignait à des connaissances si variées infiniment d'esprit naturel, et, ce qui est rare parmi les écrivains ecclésiastiques, une grande indépendance d'opinions.

« C'était, dit M. Jules Quicherat, dont personne ne contestera l'autorité en ces matières, un esprit fécond et original. Il fit des choses dont son siècle était incapable de comprendre toute la portée; ce n'est que depuis peu d'années qu'on l'estime pour ce qu'il vaut. Il est, chez nous, le créateur de la science qui consiste à retrouver l'histoire par les vestiges que les événements ont laissés sur les lieux. Son *Histoire du diocèse de Paris* est à comparer au livre de Pausanias sur les anti-

[1] L'abbé Genevaux, prêtre habitué de l'église Saint-Étienne-du-Mont, lui écrivait le 23 novembre 1717 : « J'ai eu l'honneur de vous connoître par les entretiens fréquens que j'avais avec feu M. Chastelain, dont je me fais gloire d'avoir été le disciple et à l'école duquel j'ai beaucoup profité. Je crois que vous avez pris le goût pour l'Église à l'école d'un si sçavant maître. Je me souviens toujours d'une rencontre que je fis sans avoir eu le bonheur d'être connu de vous. C'étoit dans la cathédrale de Rouen, pendant les vacances, où j'estois allé par curiosité. Vous y rendites même raison pourquoy la chaire étoit vers le bas de la nef; à cause, dites-vous fort bien, des pénitens qui se tenoient anciennement vers la porte; ce qui fut fort gouté par M. le theologal d'Orléans qui étoit de nostre compagnie. Vous ne sçauriez croire, Monsieur, combien je me réjouis d'avoir cette occasion pour vous témoigner l'estime que je fais des personnes ***qui comme on me l'a rapporté souvent***

quités de la Grèce, et lui est supérieure par la sûreté du jugement [1]. »

Le seul reproche qu'on serait peut-être en droit d'adresser à Lebeuf, c'est d'avoir soutenu quelquefois avec une persistance voisine de l'entêtement des hypothèses inadmissibles ; mais l'entêtement est un défaut qu'ont tous les vrais archéologues, et on n'en a pas encore vu qui aient renoncé facilement à leurs opinions : cette obstination, qui chez les sots est une preuve d'orgueil, ne témoigne chez les esprits supérieurs que de la sincérité de leurs convictions.

Le style de l'abbé Lebeuf a été l'objet de vives critiques ; les uns l'ont trouvé incorrect et sans élégance, les autres lourd et diffus. Il est certain que ce qui sort de la plume du savant académicien se ressent de la rapidité avec laquelle il compose ses dissertations ; mais cette imperfection est rachetée par une grande clarté dans l'exposition et une certaine bonhomie qui n'est pas sans malice. D'ailleurs, on rencontre très-rarement des érudits qui sachent joindre le charme du style à la profondeur des pensées, l'élégance de l'expression à l'originalité de l'observation, la valeur du fond à la richesse de la forme. Ceux-là écrivent peu et ne laissent pas après eux, comme Lebeuf, deux cent soixante ou-

avoir été dit par M. Bossuet de Meaux, savent l'église. Car il appelloit savoir l'église en connoître bien l'esprit, les raisons des cérémonies, le chant, les usages, les antiquités. C'est néanmoins ce qui fait l'application de fort peu d'ecclésiastiques, etc., etc. » (*Recueil de pièces fugitives.* Manuscrit in-4° de la bibliothèque Sainte-Geneviève, n° 1005, p. 29.)

[1] Voyez *Histoire de Sainte-Barbe, collége, communauté, institution,* par J. Quicherat, professeur à l'école impériale des Chartes. *Paris,* 1862, tome II, p. 269.



vrages remplis d'idées neuves et de remarques ingénieuses.

Lebeuf venait d'atteindre sa soixante-cinquième année, sans trop se ressentir des effets désastreux que causent ordinairement les veilles consacrées à l'étude, lorsqu'étant à la bibliothèque Sainte-Geneviève, au mois de mai 1754, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie. Peu s'en fallut ainsi que le savant ne mourût au champ d'honneur.

Si l'abbé Lebeuf avait été alors assez sage pour prendre quelque repos, s'il eût évité avec soin les excès de travail auxquels il ne s'était que trop livré, le mal se serait peut-être arrêté. Mais, à peine est-il remis de ce fâcheux accident, qu'il recommence à écrire et à voyager.

Invité par le cardinal Passionei à se rendre auprès du pape Benoît XIV, qui désirait vivement connaître l'auteur du Martyrologe d'Auxerre, Lebeuf partit, dans l'espoir qu'un climat plus doux exercerait une salutaire influence sur sa santé. Voir Rome et mourir devait être alors son seul désir. Malheureusement il ne put le satisfaire. A peine était-il arrivé à Avignon, que les fatigues de la route le mirent dans l'impossibilité de continuer son voyage. Il revint à Paris, accablé par les souffrances, et forcé de rester dans l'inaction la plus complète.

Le repos qu'il dut imposer à son corps redoubla l'activité de son esprit. Il espérait encore que ses forces physiques obéiraient aux volontés de son intelligence, mais le moindre travail devenait un excès, et les douleurs le contraignirent à s'arrêter de nouveau.

C'est à peine s'il pouvait remplir ses fonctions à

l'église collégiale du Saint-Sépulcre, à laquelle il avait été récemment attaché en qualité de chapelain. Les dernières années de sa vie furent donc une véritable agonie. La cour se souvint alors de Lebeuf. A une pension de 1,200 livres, que le cardinal de Fleury lui avait accordée, et qui lui permit de se démettre de son canonicat d'Auxerre en faveur de son frère, le cardinal de Larochefoucauld ajouta une nouvelle pension de 1,000 livres. Le pauvre abbé fut tellement surpris de cette générosité, que, ne comprenant pas le mécontentement de l'un de ses amis, étonné qu'on lui donnât si peu, il prit cette observation pour une critique et répondit en rougissant : « Je m'en doutais bien; aussi je n'en désirais pas tant, et je suis prêt à le rendre. » Il le rendit, en effet, mais d'une autre manière. Sentant sa fin approcher, il légua tout ce qu'il possédait aux hôpitaux[1].

Lebeuf mourut le 10 avril 1763, à l'âge de soixante-treize ans.

Sa mort fut celle d'un sage. Il avait été pendant sa vie le rare modèle d'un homme érudit sans orgueil, généreux sans fortune, pieux sans fanatisme; il donna dans ses derniers jours l'exemple d'une grande fer-

[1] Par son testament il donna 450 livres à l'église Saint-Regnobert, où il avait été baptisé; 300 livres à l'Hôpital général d'Auxerre; 200 livres de rente à l'Hôtel-Dieu. Quelques annés avant sa mort il avait fondé un lit à l'Hôtel-Dieu d'Auxerre et un autre lit à l'Hospice des incurables. Ce lit, à la nomination de sa famille, lui avait coûté 10,000 livres! L'un des notaires qui l'assista dans l'accomplissement de ses dernières volontés, Silvestre, était un compatriote qui avait joué un certain rôle, comme janséniste, dans l'affaire de la bulle *Unigenitus*. Il compte parmi ses descendants l'illustre orientaliste Silvestre de Sacy, et M. Ustazade Silvestre de Sacy, aujourd'hui membre de l'Académie française.

meté et d'un vrai courage. La paralysie qui étreignait son corps épargna son intelligence et, jusqu'à la fin, l'esprit veilla en lui. Au moment suprême, il dut oublier ses soixante années de labeur opiniâtre, de luttes continuelles, de déceptions amères, pour ne se souvenir que des joies de l'étude et des triomphes mérités qu'il lui devait. Sa modestie seule pût l'empêcher d'espérer que sa vertu lui assurait dans un monde meilleur la félicité éternelle, et que la science lui donnait ici-bas des droits à l'immortalité.

III

LISTE CHRONOLOGIQUE DES ŒUVRES DE L'ABBÉ LEBEUF.

La liste des œuvres de l'abbé Lebeuf n'a jamais paru complète. La *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne* [1], par Papillon, s'arrête à l'année 1741. Fevret de Fontette [2], tout en mentionnant cent soixante-dix-neuf opuscules, n'indique que les ouvrages historiques, et la plupart des titres qu'il donne sont faux ou tronqués. MM. Quantin et Challe ont donné aussi, à la suite de leur introduction à la nouvelle édition des *Mémoires sur l'Histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre* [3], un catalogue de ce qu'a écrit Lebeuf; mais ce catalogue n'est pas complet. Pour dresser la liste chronologique qui va suivre, j'ai eu le soin de dépouiller les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, le *Mercure de France*, le *Journal de Verdun*, le *Journal des Savants*, les *Mémoires de Littérature du père Desmolets*,

[1] *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon. *Dijon*, 1742. 2 vol. in-fol.

[2] *Bibliothèque historique de la France, par* feu Jacques Lelong; *nouvelle édition, par* M. Fevret de Fontette. *Paris*, 1768-1778, 5 vol. in-fol.

[3] *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse, par l'abbé* Lebeuf, *continués jusqu'à nos jours*, par M. Challe, avocat, M. Quantin, archiviste. *Auxerre*, 1848. 2 vol. grand in-8°.

les *Variétés historiques* parues chez Nyon en 1754, et les ouvrages modernes, tels que la *Collection des meilleures Dissertations*, de Leber, et le *Recueil de Dissertations de Lebeuf*, publiés en 1843, par le baron Jérôme Pichon, qui contenaient la réimpression de quelques opuscules du savant abbé.

Lebeuf a publié en 1716 :

1. Vie de saint Pélerin, premier évêque d'Auxerre, par M. l'abbé Lebeuf. *Auxerre*, 1716, in-12.

En 1720 :

2. Histoire de la ville de Touci, avec celle des barons et marquis de ladite ville, présentée à M. le contrôleur général des finances (Law marquis de Touci, en 1720, par M. l'abbé Lebeuf, chanoine et sous-chantre d'Auxerre.

Cette histoire, perdue dans le pays y a été portée, dit Fevret de Fontette, (n. 35554, t. IV, p. 484, col. 1), par M. Lefebvre, exempt de la maréchaussée, qui la tenait du célèbre chevalier d'Eon. Il y en avait une copie à Auxerre, entre les mains de M. Frappier.

En 1722 :

3. Histoire de saint Vigile, évêque d'Auxerre, par M. l'abbé Lebeuf. 1722, in-8° de 16 pages.

4. Relation authentique de la conversion de saint Mamert, publiée à Auxerre, décrite par lui-même, ou fondement de l'histoire ecclésiastique du diocèse d'Auxerre. *Dijon*, 1712 (1722), broch. in-8° de 17 pages.

En 1723 :

5. Histoire de la prise d'Auxerre, par les huguenots, et de la délivrance de la même ville, les années 1567 et 1568, avec un récit de ce qui a précédé et de ce qui a suivi ces deux fameux événemens, et les ravages commis à la Charité, Gien, Donzi, Entrains, Crevans, Irancy, Coulanges-les-Vineuses et autres lieux du diocèse d'Auxerre; le tout précédé d'une ample préface sur les antiquités d'Auxerre, et enrichi de notes historiques sur les villes, bourgs et villages, et sur les personnes principales qui sont nommées dans cette histoire, par un chanoine de la cathédrale d'Auxerre. *Auxerre*, 1723, in-8°.

L'année de l'édition est omise dans le plus grand nombre des exemplaires. Voyez ce que je dis de cet ouvrage dans mon introduction, p. 41 et suivantes.

6. Eloge des vins d'Auxerre. (*Mercure de France*, novembre 1723, p. 872.) Sans nom d'auteur.

Voyez à ce sujet dans *le Mercure* du mois de décembre 1723, p. 1096, une *lettre écrite par Monsieur....., à l'auteur de l'éloge des vins d'Auxerre, inséré dans le dernier Mercure.*

En 1724 :

7. Lettre aux auteurs du Mercure de France, sur la bonté des vins d'Auxerre. (*Mercure de France*, septembre 1724, p. 1934). Sans nom d'auteur.

8. Lettre écrite aux auteurs du Mercure de France sur la lumière septentrionale. (*Mercure de France*, novembre 1724, p. 2345.) Sans nom d'auteur.

En 1725 :

9. Lettre à M. de la R., sur les chasses d'Auxerre, et en particulier sur celle de saint Hubert, où il est parlé de l'antiquité de la chasse aux lièvres, et de l'origine de la dévotion des chasseurs envers saint Hubert. (*Mercure de France*, janvier 1725, p. 67.) Sans nom d'auteur.

Cette lettre a été réimprimée par les soins de M. le baron J. Pichon, dans le *Recueil des dissertations* de l'abbé Lebeuf (t. 1, p. 69), qu'il a publié en 1843.

10. Lettre écrite aux auteurs du Mercure, touchant l'évêché de Bethléem. (*Mercure de France*, janvier 1725, p. 100.) Sans nom d'auteur.

11. Lettre écrite d'Auxerre à M. de la R..., au sujet d'une nouvelle découverte de médailles romaines. (*Mercure de France*, janvier 1725, p. 184.) Sans nom d'auteur.

12. Lettre sur l'annonce faite dans le Mercure du mois de décembre 1724, d'un projet de catalogue général des manuscrits de France. (*Mercure de France*, juin 1725, p. 1148.)

Cette lettre a été insérée par M. le baron J. Pichon dans le tome I (p. 151) du *Recueil des dissertations* de Lebeuf qu'il a publié en 1843.

13. Lettre écrite à M....., sur l'explication d'un terme de la basse latinité (*abbas cornardorum*), donnée dans le Mercure du mois d'avril dernier. (*Mercure de France*, juillet 1725, p. 1593.) Sans nom d'auteur.

14. Lettre écrite de..... en Brie, contenant quelques remarques sur le chant ecclésiastique. (*Mercure de France*, septembre 1725, p. 1987.) Sans nom d'auteur.

15. Lettre écrite aux auteurs du Mercure de France, sur une question de diplomatique. (*Mercure de France*, octobre 1725, p. 2329.) Sans nom d'auteur.

Cette lettre n'est pas citée dans la *Bibliothèque* de Papillon, mais cela m'étonnerait beaucoup, si Lebeuf n'en était pas l'auteur.

16. Lettre écrite par M. le B....., sous-chantre de l'église d'Auxerre, à M. De la R., sur l'origine du nom d'Armand. (*Mercure de France*, novembre 1725, p. 2590.)

17. Lettre écrite à M. de la R..., par M. Le Beuf, chanoine et sous-chantre de l'église cathédrale d'Auxerre, au sujet du tombeau trouvé à Barsac, en Gascogne, au mois de décembre de l'année 1724, dont il est parlé dans le Mercure du mois de mars dernier. (*Mercure de France*, décembre 1725, p. 2813 et 2973.)

18. Lettre de M. l'abbé Le Beuf, chanoine et sous-chantre de l'église d'Auxerre, à M. de la R., sur les médailles trouvées au mois de janvier dernier à Luci-sur-Cure, proche Auxerre, dont il a été parlé dans le Mercure du même mois. (*Mercure de France*, décembre 1725, p. 3049.)

En 1726 :

19. Lettre sur un calendrier ecclésiastique, pour un nouveau bréviaire, où l'on propose des règles sur cette matière. (*Continuation des Mémoires de littérature*, par le p. Desmoletz, t. I, p. I, p. 320.)

20. Cas de conscience proposé à MM. les docteurs de Sorbonne : sçavoir s'il est permis à un chanoine, étant au chœur, de réciter en son particulier un autre office que celui que l'on chante publiquement. (*Continuation des Mémoires de littérature*, par le p. Desmoletz, t. I, p 1, p. 405.)

21. Lettre à l'abbé D....., écrite en faveur de M. Bocquillot, chanoine d'Avalon, sur les tombeaux du village de Quarrée, en Bourgogne, où l'on prouve que c'est un reste de magazin d'anciens tombeaux. (*Continuation des Mémoires de littérature*, par le p. Desmoletz, t. III, p. I, p. 216.)

22. Dissertation touchant le véritable auteur de la somme théologique apellée de Guillaume d'Auxerre, avec des remarques sur quelques endroits des ouvrages de l'écrivain connu sous ce nom. (*Continuation des Mémoires de littérature*, par le p. Desmoletz, t. III, p. II, p. 317.)

23. Lettre sur le véritable auteur de la Chronique de saint Marien d'Auxerre. (*Continuation des Mémoires de littérature*, par le p. Desmoletz, t. VIII, p. II, p. 412.)

24. Seconde lettre de M. l'abbé Le Beuf, chanoine et sous-chantre de l'église cathédrale d'Auxerre, écrite à M. de L. R., au sujet de quelques usages de l'église d'Auxerre, vérifiez par des médailles, dont il est parlé dans le 2e volume du Mercure du mois de décembre dernier. (*Mercure de France*, janvier 1726, p. 17.)

25. Remarques sur les anciennes réjouissances ecclésiastiques durant les fêtes de Noël, à l'occasion du mot : *Defructus*. Lettre écrite d'Auxerre à ce sujet. (*Mercure de France*, février 1726, p. 218.) Sans nom d'auteur.

26. Explication d'un terme de la basse latinité. Lettre écrite d'Auxerre à M. D. L. R., touchant une ancienne danse ecclésiastique, abolie par arrest du parlement. (*Mercure de France,* mai 1726, p. 911.) Sans nom d'auteur.

Cette dissertation a été insérée dans la *Collection des meilleures dissertations* (tome IX, p. 391.) de Leber.

27. Lettre écrite par M. le Beuf, sous-chantre et chanoine de l'église cathédrale d'Auxerre, à M. de la R., à l'occasion du nouveau Bréviaire publié par M. l'Archevêque de Sens et M. l'Évêque d'Auxerre. (*Mercure de France,* mai 1726, p. 1163.) Sans nom d'auteur.

28. Dessein d'un recueil d'hymnes nouvelles avec les plus beaux chants, selon la mesure des vers, où l'on prend la deffense de l'antiphonier de Paris. (*Mercure de France,* août 1726, p. 1729).

29. Lettre écrite de Bourgogne aux auteurs du Mercure, touchant le phénomène céleste du 19 octobre 1726. (*Mercure de France,* novembre 1726, p. 2120). Sans nom d'auteur.

30. Particularités d'un manuscrit de Toul, et d'un de Sens, sur l'enterrement de l'alleluia, et autres usages de ce mot, sur la manière de célébrer anciennement à Sens la fête des Fous. (*Mercure de France,* décembre 1726, p. 2656).

En 1727 :

31. Remarques sur quelques pièces curieuses des Mercures de 1726, au sujet d'un ancien missorium, de l'usage de la verdure et de la lantation du mai. (*Mercure de France,* mars 1727, p. 483).

Ces remarques ont été publiées en 1838 dans la *Collection des meilleures dissertations* (tome XX, p. 310) de Leber.

32. Lettre écrite d'Auxerre aux auteurs du Mercure, le 3 mars 1727, ur les fêtages d'Angers, les *defructu* d'Auvergne, et sur une particularité d'un tombeau de la ville d'Arles, etc. [qui se remplit d'eau selon le cours de la lune]. (*Mercure de France,* mai 1727, p. 921.) Sans nom d'auteur.

33. Lettre écrite aux auteurs du Mercure, sur un amphithéâtre qui e voit dans le Gatinais, accompagnée de quelques remarques géographiques, par M. Lebeuf. (*Mercure de France,* juillet 1727, p. 1500).

34. Lettre sur une découverte faite à Autun, du corps de saint Lazare, ar M. Lebeuf. (*Mercure de France,* décembre 1727, p. 2578).

En 1728 :

35. Lettre sur le système de chant inventé depuis peu par un prêtre de Saint-Sulpice [M. de Moz], et sur la coutume d'employer les sept lettres de l'alphabet pour désigner les sons. (*Mercure de France,* février 1728, p. 217.) Sans nom d'auteur.



36. Lettre sur les lunaisons, sçavoir si elles doivent porter le nom des mois, avec des corrections du glossaire de M. du Cange, et des remarques sur quelques auteurs ecclésiastiques. (*Mercure de France*, février 1728, p. 269.) Sans nom d'auteur.

37. Remarques sur les genres, etc. (*Mercure de France*, mars 1728, p. 448.) Sans nom d'auteur.

38. Observations sur la composition du chant ecclésiastique de plusieurs nouveaux bréviaires. (*Mercure de France*, juin 1728, p. 1162 et 1300.) Sans nom d'auteur.

39. Réfutation d'un mémoire imprimé dans le Mercure de décembre 1727, vol. 1, p. 2626, sur la ville de Saint-Paulien en Vellai, adressée aux auteurs du Mercure de France. (*Mercure de France*, juillet 1728, p. 1519.) Sans nom d'auteur.

40. Réflexions sur un livre imprimé intitulé : *Souscription des livres de plain-chant selon le nouveau système de chant inventé par* M...., prêtre du diocèse de Genève, en continuation des remarques qui ont été publiées sur le même système, dans le Mercure du mois de février dernier, p. 217. (*Mercure de France*, novembre 1728, p. 2350, et décembre 1728, p. 2571.) Sans nom d'auteur.

En 1729 :

41. Extrait d'une lettre écrite d'Auxerre à M. de la R., le 1er octobre 1728, sur une nouvelle découverte de médailles faite à cinq lieues de cette ville. (*Mercure de France*, janvier 1729, p. 52.) Sans nom d'auteur.

42. Lettre sur une expression ancienne usitée en France. (*Mercure de France*, février 1729, p. 226). Sans nom d'auteur.

Cette lettre a été réimprimée par les soins du baron J. Pichon dans un *Recueil des dissertations* de l'abbé Lebeuf qu'il a publié en 1843.

43. Observations sur l'inscription des reliques de saint Clément, dont il est parlé dans les Mémoires de Trévoux, du mois d'août 1728. (*Mercure de France*, mars 1729, p. 483). Sans nom d'auteur.

44. Réponses aux questions proposées dans le Mercure du mois de novembre dernier, à l'occasion de quelques contestations musicales formées à Troyes en Champagne. (*Mercure de France*, mai 1729. p. 844). Sans nom d'auteur.

45. Observations sur deux antiquitez, l'une de Normandie, l'autre de Lorraine. (*Mercure de France*, juin 1729, p. 1112). Sans nom d'auteur.

46. Examen de quelques manuscrits sur sainte Marie-Magdeleine, où sans déguiser qu'une partie des traditions des provençaux est plus ancienne que M. de Launoy ne l'a cru, on revient à son sentiment et l'on prouve que l'étendue du culte de cette sainte dans les églises de France

a dû venir, ou directement de l'Orient, ou de Vezelay, et non pas de la Provence, par M. L. B. C. D. (*Mercure de France*, juin 1729, p. 1123 et 1268).

47. Lettre écrite d'Auxerre le 12 juin 1729, sur la cérémonie du baptême solennel d'un sauvage de l'Amérique. (*Mercure de France*, juin 1729, p. 1305). Sans nom d'auteur.

48. Extrait d'un mémoire envoyé par M. Le B., chanoine et sous-chantre d'Auxerre, à l'occasion de ce qui est dit de la Messe grecque de Saint-Denis et d'un Rit de Saint-Victor de Marseille, dans le second volume du Mercure de décembre dernier. (*Mercure de France*, juillet 1729, p. 1533).

49. Remarques envoyées d'Auxerre, sur les spectacles que les ecclésiastiques ou les religieux donnaient anciennement au public, hors le temps de l'office. (*Mercure de France*, décembre 1729, p. 2981). Sans nom d'auteur.

En 1730 :

50. Éclaircissemens sur le lieu où furent données deux batailles en France, les années 596 et 600 et sur un ancien palais de nos rois de la première race, duquel personne jusqu'ici n'a assigné la situation, par M. le Beuf, sous-chantre et chanoine de l'église d'Auxerre. (*Mercure de France*, février 1730, p. 205).

51. Question proposée de Bourgogne à M. D. L. R., sur le rhume et sur certains régimes de santé recommandez par les anciens. (*Mercure de France*, février 1730, p. 285.) Sans nom d'auteur.

52. Réponse d'un chanoine d'A***, à la demande proposée par un chanoine de Beauvais, sur saint Oudard. (*Mercure de France*, mars 1730, p. 439.)

53. Conjecture sur l'un des noms qui ont été donnés chez les anciens romains aux pleureuses des funérailles. Extrait d'une lettre de province, du 28 février 1730. *Mercure de France*, avril 1730, p. 709). Sans nom d'auteur.

54. Mémoire adressé aux auteurs du Mercure de France, sur les antiquitez de Northumberland en Angleterre. (*Mercure de France*, juin 1730, p. 1063). Sans nom d'auteur.

55. Procès ecclésiastique à juger entre les Normands et les Bourguignons. Extrait d'une lettre de province, du 1er mars 1730. (*Mercure de France*, juin 1730, p. 1122). Sans nom d'auteur.

56. Extrait d'une lettre d'un curieux de province à un ami de Paris, sur quelques restes de la fête de Baccus. (*Mercure de France*, octobre 1730, p. 2185). Sans nom d'auteur.

57. Extrait d'une lettre de Bourgogne sur le journal de Paris, sous

les règnes de Charles VI et Charles VII. (*Mercure de France*, décembre 1730, p. 2616.) Sans nom d'auteur.

58. Lettre écrite aux auteurs du Mercure, au sujet des anciens règlements sur les habits et sur la dépense de bouche, dont il est fait mention dans le Mercure de septembre 1730. (*Mercure de France*, décembre 1730, p. 2624.) Sans nom d'auteur.

En 1731 :

59. Réflexions sur la conjecture proposée, toucnant la correction d'un endroit des traductions d'Horace. (*Mercure de France*, janvier 1731, p. 87.) Sans nom d'auteur.

60. Extrait d'une lettre écrite de Bourgogne à M. D. L. R., le 4 février 1731, contenant quelques réflexions sur *l'Akousmate* d'Ansacq, dont il est parlé dans le second volume du Mercure de décembre dernier. (*Mercure de France*, février 1731, p. 333.) Sans nom d'auteur.

61. Observations sur deux colonnes milliaires, adressées à M. D. L. R. par M. Lebeuf, chanoine d'Auxerre. (*Mercure de France*, mars 1731, p. 481.)

62. Lettre de M. le B., chanoine et sous-chantre d'Auxerre, à M. de la Roque, au sujet d'une inscription romaine découverte le 10 may 1731, Proche de cette ville. (*Mercure de France*, may 1731, p. 1045.)

Voyez à propos de cette lettre le *Mercure* du mois de juillet 1731, p. 1684 et 1687.

63. Réponse aux remarques insérées dans le *Mercure* de juillet dernier, sur l'inscription trouvée à Auxerre, au mois de may, adressée à M. Bouhier, président au parlement de Dijon. (*Mercure de France*, octobre 1731, p. 2334.)

Voyez à propos de cette réponse une « réplique à la réponse de M. L. B. sur son explication de l'inscription d'Auxerre, » dans le *Mercure* du mois d'avril 1732, p. 674, et des réflexions de M. Capperon, dans le *Mercure* d'octobre 1731, p. 2362.)

64. Extrait d'une lettre écrite d'Auxerre à M. D. L. R., au mois d'avril 1731, par M. L. B. C. S., sur une urne et des médailles trouvées. (*Mercure de France*, juin 1731, p. 1207.)

65. Apparition de l'ombre de M. Thiers à un chanoine régulier de la réforme de Saint-Quentin de Beauvais. (*Mercure de France*, juin 1731, p. 1429.) Sans nom d'auteur.

Ce titre est précédé de la remarque suivante : L'écrit qui suit est un aveu qu'on fait faire à M. Thiers, autrefois curé de Champrond, diocése de Chartres, et fort connu dans la république des lettres, de quelques fautes qu'il a reconnues dans ses propres ouvrages. L'auteur a cru pour la satisfaction des lecteurs, devoir réduire cet écrit en forme d'apparition, par allusion à l'écrit qui parut en 1712 sous le titre d'ombre de M. Thiers pour réfuter une disser-

tation de M. de l'Estocq, chanoine d'Amiens, touchant le corps de saint Firmin le confesseur.

66. Extrait d'une lettre écrite aux auteurs du Mercure, le 28 du mois de juillet 1731, sur le couvreur du village de Baron. (*Mercure de France,* août 1731, p. 1912.) Sans nom d'auteur.

67. Lettre écrite des confins du diocèse de Sens et de celui d'Auxerre, aux auteurs du Mercure. (*Mercure de France,* août 1731, p. 1930.) Sans nom d'auteur.

68. Lettre écrite à M. Adam, médecin, sur la sécheresse de la présente année 1731, et sur la maladie des bestiaux en certains pays. (*Mercure de France,* septembre 1731, p. 2053.) Sans nom d'auteur.

69. Voyage dans les états de Bacchus. Lettre écrite aux auteurs du Mercure. (*Mercure de France,* septembre 1731, p. 2106.) Sans nom d'auteur.

70. Plaintes de la rivière d'Yonne. Extrait d'une lettre de Sens, écrite au mois de novembre. (*Mercure de France,* décembre 1731, p. 2791.) Sans nom d'auteur.

71. Lettre écrite à M. de L. R., au sujet du provençal qui a combattu le lion du P. le Brun sur la comédie, avec quelques remarques sur un des discours de M. l'abbé Fleury, nouvellement imprimé. (*Mercure de France,* décembre 1731, p. 2969.) Sans nom d'auteur.

En 1732 :

72. Lettre de M. *** à M. H. (Herluison), chanoine de l'église cathédrale de ***, sur le choix que les musiciens ont fait de sainte Cécile pour leur patrone. (*Mercure de France,* janvier 1732, p. 21.) Sans nom d'auteur.

73. Lettre à M. De Drouilleri, chanoine de N. D. d'A..... (Auxerre), sur l'antiquité et la durée de l'usage d'employer le terme *d'adorer* envers d'autres que Dieu. (*Mercure de France,* février 1732, p. 251.) Sans nom d'auteur.

74. Réponse à la lettre écrite de Soissons, sur saint Front, insérée dans le Mercure d'Avril 1731. (*Mercure de France,* mars 1732, p. 466.) Sans nom d'auteur.

75. Remarque sur un endroit de l'histoire de l'église de Meaux, par Dom du Plessis. (*Mercure de France,* avril 1732, p. 687. (Sans nom d'auteur.

76. Extrait d'une lettre écrite à M. D. L. R., au sujet des préservatifs contre le tonnerre et contre les maladies du corps humain. (*Mercure de France,* mai 1732, p. 903.) Sans nom d'auteur.

77. Lettre écrite aux auteurs du Mercure, à l'occasion de l'écrit sur sainte Cécile, imprimé dans le Mercure de janvier dernier. (*Mercure de France,* juin 1732, p. 1081.) Sans nom d'auteur.



78. Cérémonie singulière faite dans l'église cathédrale d'Auxerre. (*Mercure de France*, juin 1732, p. 1248.) Sans nom d'auteur.

Cet article a été inséré dans la *Collection des meilleures dissertations*. (t. IX, p. 441.) de Leber.

79. Lettre de M. le B., sous-chantre de la cathédrale d'Auxerre, au R. P. du Sollier, jésuite d'Anvers, continuateur des recueils de Bollandus, touchant un nouveau saint [Nicolas Appleine], chanoine du diocèse de Nevers. (*Mercure de France*, juillet 1732, p. 1471.)

80. Deffense d'un trait historique de Lampridé sur Ovidius Camillus, adressée à M. Bouhier, président au parlement de Dijon. (*Mercure de France*, août 1732, p. 1709.) Sans nom d'auteur.

81. Lettre aux auteurs du Mercure, sur la réponse insérée dans le Mercure du mois de mars dernier, à l'ordonnance de Bacchus. (*Mercure de France*, septembre 1732, p. 1912.) Sans nom d'auteur.

82. Remarques sur la nouvelle publication de l'inscription qu'on voyoit cy-devant au portail de Sainte-Croix, à Orléans, adressées aux auteurs du Mercure. (*Mercure de France*, octobre 1732, p. 2105.)

83. Lettre de M..... sur le siècle où a vécu Pierre *de Natalibus*, sur la situation de son évêché et sur la singularité de son ouvrage. (*Mercure de France*, novembre 1732, p. 2317.) Sans nom d'auteur.

En 1733 :

84. Remarques curieuses sur le Beauvoisis, adressées à M. de la Roque, auteur du Mercure. (*Mercure de France*, janvier 1733, p. 36.) Sans nom d'auteur.

85. Remarques sur quelques endroits de la neuvième lettre du voyage de Normandie, adressées à M. D. L. R. (*Mercure de France*, mars 1733, p. 442.) Sans nom d'auteur.

86. Lettre écrite à M. D. L. R., par M. L. B., chanoine et sous-chantre d'Auxerre, sur l'usage des habits canoniaux et militaires, à l'occasion de ce qui est rapporté dans le Mercure du mois de juin dernier, de la réception de M. le comte de Chastellux. (*Mercure de France*, mars 1733, p. 472.)

87. Addition à la lettre précédente. (*Mercure de France*, avril 1733, p. 730.)

Cette lettre a été publiée en 1838 dans la *Collection des meilleures dissertations* (t. IX, p. 445.) de Leber.

88. Réponse à M. D. L. R. sur un mémoire venu d'Amiens, au sujet de quelques cérémonies de la première entrée des évêques de cette ville. (*Mercure de France*, juillet 1733, p. 1615.) Sans nom d'auteur.

Ce mémoire a été inséré par M. le baron J. Pichon dans le *Recueil des dissertations* de Lebeuf (t. I, p. 41) qu'il a publié en 1843.

89. Lettre écrite d'Auxerre, à M..... sur cette expression : *faire le de-*

passit et sur les batons des confréries. (*Mercure de France*, août 1733, p. 2764.) Article non signé.

90. Lettre écrite aux auteurs du Mercure, touchant un ancien vocabulaire des villes de France. (*Mercure de France*, septembre 1733, p. 1975.) Sans nom d'auteur.

91. Extrait d'une lettre écrite d'Auxerre, à l'occasion des conjectures de M. Clerot, avocat du parlement de Rouen, sur l'ancien palais royal appelé *Vetera Domus*, insérées dans le Mercure de juillet 1733. (*Mercure de France*, octobre 1733, p. 2136.) Sans nom d'auteur.

Selon Clerot ce palais était situé au *Vieux-Rouen*, à une lieue d'Aumale (voy. le *Mercure* de juillet 1733, p. 1472), selon l'abbé Lebeuf, il devait être au *Vieux-Manoir* où à Cailly, village du diocèse de Rouen.

92. Lettre sur les bains de Toul et les valantines de Metz. (*Mercure de France*, décembre 1733, p. 2835.) Sans nom d'auteur.

En 1734 :

93. De l'état des sciences dans l'étendue de la monarchie française, sous Charlemagne. Pièce qui a remporté le prix fondé dans l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, par M. le président Duret de Noinville, et proposé par la même académie, pour l'année 1734, par M. l'abbé Lebeuf, chanoine d'Auxerre. Paris, 1734, in-12.

Lebeuf a donné un supplément à son mémoire dans le tome I de son *Recueil de dissertations sur l'histoire ecclésiastique de Paris*. Des extraits de cette dissertation ont paru dans le *Journal des savants* de 1734, p. 827 et suiv. La dissertation a été reproduite en entier dans le *Mercure de France* des mois de juin et juillet 1734 et dans la *Collection des meilleures dissertations* (t. XIV, p. 301) de Leber.

94. Lettre de M. L. B., chanoine et souchantre de l'église d'Auxerre, écrite à M. l'abbé Fenel, chanoine de l'église métropolitaine de Sens, touchant l'origine du proverbe : *li chanteor de Sens*. (*Mercure de France*, février 1734, p. 210.)

Cette lettre a été publiée en 1838 dans le *Recueil des meilleures dissertations* (t. VIII, p. 251) de M. Leber.

95. Lettre du S. de l'église d'Auxerre, à M....., chanoine de l'église de C., touchant les traditions populaires, au sujet de l'occurence de la fête de Pâques, au 25 avril. (*Mercure de France*, mars 1734, p. 485.)

96. Lettre de M. ***, au sujet de la nouvelle histoire de la ville et abbaye de Saint-Filibert de Tournus, dédiée à Son Éminence M. le Cardinal de Fleury, abbé de Tournus. (*Mercure de France*, avril 1734, p. 670.) Sans nom d'auteur.

97. Lettre de M. L***, ch. et S. d'Auxerre, aux auteurs du Mercure



de France, touchant la sépulture de saint Agnan, évêque d'Orléans. (*Mercure de France*, mai 1734, p. 838.)

Cette lettre a été insérée aussi dans les preuves (p. 50-56) de l'*Histoire de l'Orléanais* publiée en 1766.

98. Lettre de M. *** à M. l'abbé *** (Cheret), chanoine de l'église de..... (Chartres), au sujet d'une légende (celle de sainte Hélène), déclarée fausse et digne de suppression par plusieurs docteurs de Sorbonne. (*Mercure de France*, juin 1734, p. 1081.)

99. Remarque sur l'origine du jubilé de Lyon de la présente année 1734. (*Mercure de France*, juin 1734, p. 1324.) Sans nom d'auteur.

100. Lettre écrite à M. Juenin, chanoine de Tournus, auteur de la nouvelle histoire de cette ville, au sujet de saint Valérien, martyr du même pays. (*Mercure de France*, juillet 1734, p. 1533.) Signé L..... chanoine d'Auxerre.

101. Lettre écrite d'Auxerre à M. Maillart, avocat au parlement, touchant les anciennes manumissions, par M. L. C. et S. de la cathédrale. (*Mercure de France*, septembre 1734, p. 1953.)

102. Lettre écrite d'Auxerre à M. Maillart, avocat au parlement de Paris, pour soutenir la vérité du fond de l'histoire du chien de Montargis. (*Mercure de France*, novembre 1734, p. 2343.) Sans nom d'auteur.

Cette lettre a été publiée par Leber, en 1838, dans le tome XVIII (p. 189) de la *Collection des meilleures dissertations*.

103. Supplément à ce qui a été inséré dans le *Mercure* de novembre 1734, au sujet de l'histoire du chien de Montargis, où, par occasion, il est parlé d'un chien renommé dans l'histoire orientale. (*Mercure de France*, décembre 1734, p. 2584.)

En 1735 :

104. Dissertation sur l'état des anciens habitans du Soissonnois (et sur leurs villes) avant la conquête des Gaules par les Francs, qui a remporté le prix en 1735 dans l'académie de Soissons, par M. Lebeuf. *Paris*, Delespine, 1735, in-12.

L'auteur a donné un supplément à cette dissertation dans les *reflexions* qu'il a fait insérer dans le *Mercure de France* du mois de juin 1736. Voyez plus bas. Cons. aussi le *Journal des Savants* de 1736, p. 54 et suiv.

105. Extrait d'une lettre écrite de Picardie au mois de janvier 1735, sur des dénominations populaires et sur la cause pour laquelle les noms de *le roi* et *le prince* sont si communs en France. (*Mercure de France*, février 1735, p. 260.) Sans nom d'auteur.

106. Lettre de M. L., chanoine et souchantre d'Auxerre, à M. Fenel, chanoine de Sens, touchant le lieu d'une ancienne bataille (*in monte Callau*) donnée en Bourgogne. (*Mercure de France*, février 1735, p. 268.)

Lebeuf conjecture que ce lieu est la montagne de Chalau, située au midi

d'Avallon, à trois lieues d'Avallon et de Vezelay. Cette lettre a été réimprimée par M. le baron Pichon dans un *Recueil de dissertations sur différents sujets*, par l'abbé Lebeuf. Paris, 1843, tome I, p. 1.

107. Lettre écrite de la ville d'Auxerre à un curieux de la ville de Bourges, touchant quelques usages des peuples du Berri. (*Mercure de France*, mars 1735, p. 424.) Sans nom d'auteur.

108. Lettre de M. L., chanoine et sou-chantre d'Auxerre, à M. Dunod, ancien professeur à l'université de Besançon, sur sa nouvelle histoire de Franche-Comté, et en particulier sur l'ancien château de *Portus Abucini*, dont il a fait la découverte. (*Mercure de France*, mars 1735, p. 491.)

109. Lettre à M. l'abbé Poncy de Neuville, sur sa pièce des Adieux et Testament d'un sanglier occis sur la fin de l'automne 1734. (*Mercure de France*, avril 1735, p. 626.) Sans nom d'auteur.

110. Lettre d'un solitaire à M. D. L. R., au sujet des nouveaux livres sur les anciennes représentations théâtrales. (*Mercure de France*, avril 1735, p. 698.) Sans nom d'auteur.

111. Explication d'un terme singulier (*Prisio*) d'anciens statuts synodaux du treizième siècle. (*Mercure de France*, mai 1735, p. 896.) Sans nom d'auteur.

Ce mémoire a été publié dans la *Collection des meilleures dissertations* (t. IX, p. 454.) de Leber.

112. Lettre sur d'anciens livres manuscrits de Sens, d'Auxerre et du pays Boulinois, écrite par M. L., chanoine d'Auxerre, à M. Fenel, chanoine de Sens. (*Mercure de France*, juin 1735, p. 1124.)

113. Lettre d'un solitaire, écrite aux auteurs du Mercure de France, sur un livre (Vie des SS. Exupere et Loup) nouvellement imprimé. (*Mercure de France*, décembre 1735, p. 2567.)

114 Lettre écrite aux auteurs du Mercure le 24 octobre 1735, sur une inscription nouvellement découverte à Sens. (*Mercure de France*, décembre 1735, p. 2572) Sans nom d'auteur.

En 1736 :

115. Dissertation sur la véritable époque de l'établissement fixe des Francs dans les Gaules, etc.. par M. Biet, abbé. de Saint-Léger. *Paris*, 1736, in-12.

Ce volume renferme une dissertation de l'abbé Lebeuf sur le même sujet.

116. Composition du chant de la nouvelle liturgie parisienne. *Paris*, 1736, 3 vol. in-fol.

Publié en 5 vol. in-8, sous le titre d'*Antiphonier parisien*.

117. Lettre de M. le Bœuf, chanoine et sous-chantre d'Auxerre, adressée aux auteurs du Mercure, pour servir de réponse à celle du R. P. du Plessis, Bénédictin, insérée dans le Mercure du mois de dé-



cembre 1735, premier volume, touchant la signification du mot ***Dun*** ou ***Doux***, chez les Celtes. (***Mercure de France***, janvier 1736, p. 18.)

La réponse de D. Duplessis se trouve insérée dans le ***Mercure de France*** du mois de mars 1736, et est intitulée: Seconde lettre du rév. père D. Toussaint du Plessis, au sujet de la dissertation de M. Lebeuf, sur le Soissonnais, Cette réponse donna lieu à la réplique suivante :

118. Réplique de M. Lebeuf, aux observations du R. P. Dom Toussaint du Plessis, imprimées dans le ***Mercure*** du mois de mars, touchant le mot celtique Dunum, et le pays de Tellau. (***Mercure de France***, avril 1736, p. 619.)

Cette réplique en amena une du R. P. Duplessis, intitulée :

Troisième et dernière lettre de Dom Toussaints du Plessis, au sujet de la dissertation de M. Lebeuf sur le Soissonnais. (***Mercure de France***, juin 1736, p. 1050.)

119. Lettre de M. Lebeuf à M. Maillart, avocat au Parlement, contenant quelques notes à ajouter à sa dissertation sur le pays Soissonnais, avec quelques réflexions sur une nouvelle réponse de D. Toussaint Duplessis. (***Mercure de France***, juin 1738, p. 1289.)

Cette dernière lettre de Lebeuf a été réimprimée à la fin des ***Lettres de Dom Toussaints Duplessis***. Paris, 1736, in-12.

120. Lettre écrite par M. L. L. B. à M. D. L. R., au sujet de deux inscriptions nouvellement découvertes à Sens. (***Mercure de France***, février 1736, p. 264.)

121. Lettre de M. *** à D. S. M., religieux de l'abbaye de Chaalis, au diocèse de Senlis, sur quelques circonstances de la vie de saint Louis qui ont relation avec cette abbaye. (***Mercure de France***, septembre 1736, p. 1953.) Sans nom d'auteur.

Les savants éditeurs des ***Mémoires concernant l'Histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre*** traduisent les initiales D. S. M. par D. Sébastien Marié (t. I, p. LVI, n° 121). Ne serait-ce pas plutôt D. Sébastien Marie, qu'il faudrait lire. Lebeuf avait à Chaalis un frère de sa mère, qui était religieux, et c'est probablement à lui que cette lettre est adressée.

122. Vie de Pierre Gassendi, prévôt de l'église de Digne et professeur de mathématiques au collége Royal, 1 vol. in-12. Lettre de M. l'abbé L. B., chanoine de la cathédrale d'Auxerre, à M..... au sujet de ce livre. (***Mercure de France***, décembre 1736, p. 2913.)

En 1737 :

123. Dissertation de M. Lebeuf sur l'époque de l'établissement de la religion chrétienne dans le Soissonnais, etc., qui a remporté le prix à l'académie de Soissons. ***Paris***, 1737, in-12.

On trouve dans le même volume deux autres dissertations sur le même sujet, dues à des auteurs différents qui ont concouru, sans remporter le prix. Voyez le ***Journal des Savants*** de 1737, p. 472 et suiv.

124. Lettre de M. l'abbé le B. à M. Bailly, curé des Invalides, touchant quelques particularités d'un manuscrit de la vie de saint Louis, en lui envoyant le chant des premiers vêpres de l'office de ce saint. (*Mercure de France*, février 1737, p. 238.)

125. Réfutation des deux écrits du R. P. Mathieu Texte, dominicain, au sujet du lieu de la naissance de saint Louis. Lettre écrite par M. l'abbé L. B.. chanoine D. L. C. D. (*Mercure de France*, mars 1737, p. 413.)

La réponse du P. Texte se fit dans le *Mercure* de juin 1737, p. 1338. La réfutation de Lebeuf a été publiée en 1838, par Leber dans le tome XVIII p. 313) de sa *Collection des meilleures dissertations*.

126. Supplément au mémoire historique concernant le village de Bretigny-sous-Montlhery, inséré dans le Mercure de janvier 1737. *Mercure de France*, mars 1737, p. 472.) Signé J. L. B.

C'est un supplément au mémoire historique concernant Bretigny, publié par M. Boucher d'Argis, dans le *Mercure* du mois de janvier de la même année.

127. Lettre à D. Ant. Rivet, bénédictin, sur un manuscrit de saint Victrice, évêque de Rouen. (*Mercure de France*, mars 1737, p. 548.)

128. Lettre de M. le Beuf, chanoine d'Auxerre, à M. Clerot, avocat au parlement de Rouen, sur un ouvrage de S. Victrice, et sur le mot celtique *Dunum*. (*Mercure de France*, mai 1737, p. 917.)

129. Lettre touchant le doute proposé au sujet des auteurs des Annales, connues sous le nom de Saint Bertin. (*Mercure de France*, mai 1727, p. 837.) Sans nom d'auteur.

130. Lettre sur les orgues, à l'occasion de ce qui est dit de celles de la cathédrale d'Alby dans le Mercure de juillet 1737. (*Mercure de France*, août 1737, p. 1750.) Sans nom d'auteur.

131. Lettre de M. l'abbé le Beuf, chanoine et sous-chantre d'Auxerre, à M. D. L. R. sur un manuscrit liturgique de la Bibliothèque du Mont-Cassin, faussement attribué à S. Mamert, évêque de Vienne. (*Mercure de France*, décembre 1737, p. 2777.)

132. Lettre de M. . . . au sujet du livre intitulé : *De liturgia romani pontificis in solemni celebratione missarum*, etc., *cura et studio Georgii Rhodigini*, etc. Romæ, 1731, in-4°. (*Mercure de France*, décembre 1737, p. 2841.) Signée J. L. B. P. C. A.

133. Seconde lettre de M..... sur le livre de M. l'abbé Georgi, bibliothécaire de M. le cardinal Imperialis, intitulé : *De liturgia romani pontificis*, etc. (*Mercure de France*, janvier 1738, p. 26.)

134. Le Réveil de Roger Bontemps, ou Lettre écrite au sujet de maître Roger de Collerye, poëte peu connu, qui vivoit sous François Ier, et qui paroit avoir donné occasion au proverbe de Roger Bontemps. (*Mercure de France*, décembre 1737, p. 2815.)

Mémoire publié par M. Leber dans sa *Collection des meilleures dissertations* (tome IX, p. 373), et par M. le baron J. Pichon dant le tome I (p. 173) du *Recueil des dissertations* de Lebeuf, qu'il a publié en 1843.

En 1738 :

135. Recueil de divers écrits, pour servir d'éclaircissements à l'Histoire de France et de supplément à la Notice des Gaules, par M. l'abbé Lebeuf. *Paris*, Barrois, 1738; 2 vol. in-12.

Ce recueil est composé de dix-neuf pièces, dont voici les titres :

1° Dissertation sur le lieu de la bataille donnée dans le Berri, par les troupes du roi Chilpéric, l'an 583, où l'on prouve qu'elle fut donnée à Château-Meillan;

2° Dissertation sur le pays des Amognes en Nivernais, mentionné par Fortunat dans la vie de saint Germain de Paris, et confondu avec un autre pays par M. de Valois;

3° Éclaircissemens sur le lieu où furent données deux batailles en France, les années 596 et 600, et sur un ancien palais de nos rois de la première race, appellé en latin *Masolacus*, duquel personne jusqu'ici n'a enseigné la situation, avec l'indication d'une autre maison royale inconnue;

4° Éclaircissemens sur quelques lieux nommés dans l'ancienne vie de saint Loup, évêque de Troyes, pour servir à la topographie du diocèse de Troyes et de Langres, avec l'indication d'une ancienne ville entièrement inconnue;

5° Dissertation sur la véritable position de *Latiniacum*, terre royale autrefois donnée à l'abbaye de Saint-Denis, et sur la vraie situation du palais de nos rois, appelé *Vern* ou *Vernum;* comme aussi celle de *Litanobriga*, de l'itinéraire d'Antonin;

6° Dissertation sur le lieu où fut donnée, l'an 841, la bataille de *Fontenoi*, dans laquelle on détruit les divers sentimens qu'il y a eu sur la position de ce lieu, et l'on établit sa véritable situation, avec d'autres remarques nouvelles sur d'autres circonstances de cette bataille;

7° Apologie du sentiment de M. Baillet sur un point d'histoire qui concerne l'église de Bayeux, marqué dans la vie des saints au 16 de mai, et en différens endroits du même ouvrage;

8° Dissertation où l'on combat le sentiment commun, qu'il a existé autrefois dans le diocèse d'Autun un prêtre nommé Honorius, auteur de différens ouvrages, et où l'on fait voir que l'écrivain connu sous le nom d'Honorius d'Autun, a écrit et fleuri en Allemagne, et non en France;

9° Lettre au sujet de deux anciennes figures gauloises, avec des recherches sur le *Cervulus* et *Vetula*, défendu par les Pères de l'Église, et par quelques conciles de France;

10° Notice de deux lieux appelés anciennement *Chora* et *Contraginum*, sur le nom moderne desquels M. de Valois s'est trompé dans son *Notitia galliarum;*

11° Monumens historiques concernant nos rois des VIII[e] et IX[e] siècles; les deux premiers sur Lothaire et Hugues, fils de Charlemagne, et l'autre sur l'apport du corps de saint Corneille à Compiègne, par Charles le Chauve;

12° Histoire des origines du monastère de la Charité-sur-Loire, tirée d'un écrivain du XII[e] siècle, qui n'a pas été encore imprimé;

13° Dissertation sur l'état des sciences dans les Gaules, depuis la mort de Charlemagne, jusqu'à celle du roi Robert;

14° Observations sur la position du *Metiosedum*, voisin de Paris, dont il

est fait mention dans les Commentaires de César, et contre le sentiment des modernes, qui ont cru que c'était Meudon, avec quelques remarques sur l'isle de Melun et sur celle de Paris;

15° Dissertation où l'on prouve que *Vellaunodunum* des Commentaires de César, était aux environs d'Auxerre, et que *Genabum* était aux environs de Gien-sur-Loire;

16° Remarques sur les dons annuels faits anciennement aux rois de France de la seconde race; où, à l'occasion des livres offerts en forme de présens, on parle de ceux qui ont été donnés depuis à la Bibliothèque de Charles V et de ceux que Jean, duc de Berry, son frère, reçut en étrennes au 1er janvier.

Cette dissertation a été imprimée en 1838 dans la *Collection des meilleures dissertations* (tome VII, p. 392) de Leber.

17° Explication de quelques inscriptions marquées sur des médailles et sur des pierres dans les pays auxerrois, nivernais et langrais.

18° Dissertation antique sur l'*ascia* sépulcrale des anciens;

19° Victricii Rotomagensis episcopi tractatus de laude sanctorum.

136. Dissertation sur plusieurs circonstances du règne de Clovis, et en particulier sur l'antiquité des monnoies de nos rois et de celles qui portent le nom de Soissons, qui a remporté le prix dans l'Académie françoise de Soissons en 1738, par M. l'abbé Lebeuf. *Paris*, 1738; in-12 de 100 pages.

Le journal de Verdun a donné un extrait de cette dissertation dans le numéro du mois de février 1739. Voy. le *Journal des Savants* de 1739, p. 332 et suivantes.

137. Lettre écrite par M. le Beuf, chanoine d'Auxerre, à M. Fenel, chanoine de Sens, au sujet d'une antiquité reconnue depuis peu à Montmartre, proche Paris. (*Mercure de France*, janvier 1738, p. 47.)

138. Lettre adressée aux auteurs du Mercure, par un voyageur littéraire. (*Mercure de France*, mars 1738, p. 428.) Sans nom d'auteur.

139. Lettre sur l'ordre religieux, dont a été S. Edme de Cantorbéry. (*Mercure de France*, mars 1738, p. 456.)

140. Lettre sur l'annonce de la mort des personnes centenaires. (*Mercure de France*, avril 1738, p. 677.)

141. Lettre de M. L. B. aux auteurs du Mercure, pour servir de réponse à celle d'un anonyme, écrite de Lyon le 24 février 1738, touchant l'explication d'un nom (*Bue*) usité parmi le vulgaire de Montmartre, proche Paris. (*Mercure de France*, may 1738, p. 907.)

142. Suite de l'extrait des poésies de maître Roger de Collerye, dont on ne connaît plus qu'un exemplaire imprimé, qui est à la Bibliothèque du roy. (*Mercure de France*, juin 1738, p. 1043.) Sans nom d'auteur.

143. Lettre aux auteurs du Mercure, touchant un endroit considérable de Grégoire de Tours, qui concerne la ville de Lyon, tiré d'un très-ancien manuscrit du diocèse de Mâcon. (*Mercure de France*, juillet 1738, p. 1557.) Sans nom d'auteur.



144. Lettre de M. l'abbé le Beuf, chanoine d'Auxerre, au R. P. Texte, dominicain, au sujet de ses derniers écrits, avec deux inscriptions remarquables de l'église de Garches, proche Paris. (*Mercure de France*, août 1738, p. 1746.)

145. Extrait d'une lettre de M. l'abbé le . . . au sujet des pierres de foudre tombées en Artois. (*Mercure de France*, septembre 1738, p. 1986.)

146. Lettre sur le titre de Mercure de France, et sur l'antiquité des fenêtres de verre dans le royaume. (*Mercure de France*, octobre 1738, p. 2114.) Sans nom d'auteur.

147. Lettre écrite par M. l'abbé le Beuf à M. D. L. R. au sujet du doute proposé dans le Journal de Verdun du mois de septembre 1738, touchant la situation du Montmirail, où il est parlé de la réconciliation de S. Thomas de Cantorbéry avec Henry II, roi d'Angleterre. (*Mercure de France*, octobre 1738, p. 2120.)

148. Lettre de M. l'abbé le Bœuf sur le lieu de l'entrevue de Louis VII et de Henri I. (*Journal de Verdun*, novembre 1738, p. 326.)

149. Lettre écrite par M. l'abbé le B. au R. P. N. (Niceron) au sujet d'un auteur de Bourgogne (*Annibal Gantez*) très-peu connu. (*Mercure de France*, décembre 1738, p. 2549.)

En 1739 :

150. Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircissemens sur l'Histoire de France; ouvrage enrichi de figures en taille-douce, par M. l'abbé Lebeuf, chanoine et sous-chantre de l'église d'Auxerre. *Paris*, 1739-1743; 3 vol. in-12.

Le tome Ier, qui a paru sans tomaison, et qui est dédié au comte de Maurepas, renferme dix pièces ainsi intitulées :

1° Dissertation sur le *Vicus Catolocensis* des actes de sainte Geneviève, avec quelques remarques sur l'antiquité des enceintes de Paris, et sur la situation de ses premières portes, p. 1 à 39;

2° Nouvelles observations sur les anciens actes de saint Denis, premier évêque de Paris, où l'on fait voir leur origine et leur peu d'authenticité, aussi bien que le défaut des autres pièces, qui, comme ces actes, marquent la mission de saint Denis, par saint Clément, avec l'indication de ce que l'abbé Hilduin avoit tiré du trésor de l'église de Paris, et des remarques sur la manière dont lui et ses disciples défendirent leur nouvelle opinion contre ceux qui lui préféraient Grégoire de Tours, pag. 40 à 74;

3° Observations sur l'antiquité de l'édifice de Notre-Dame de Paris, avec une description de trois monuments très-curieux et peu connus, qui sont conservés dans le trésor de cette église, et des remarques sur les anciennes manumissions, aussi bien que le catalogue des rois de France, tel qu'il était exposé à la grande porte de la même église, sous le règne de saint Louis. pag. 75 à 102;

4° Dissertation sur le temps auquel le corps de saint Marcel, évêque de

Paris, a été transféré de l'église de son nom dans celle de Notre-Dame, avec les preuves comme il y étoit longtemps avant le règne de Philippe-Auguste, pag. 103 à 139 ;

4° Mémoire sur l'ancien édifice découvert à Montmartre à la fin de l'année 1737, où l'on peut voir que c'était des bains de la maison de campagne de quelque romain, avant que les Francs fussent maîtres des Gaules; avec quelques remarques sur l'usage du bain, même parmi les ecclésiastiques, dans les pays chauds, et sur ceux qui cherchent des trésors, p. 140 à 162;

6° Observations historiques et géographiques sur le pays du Maine. Découverte d'un ancien peuple nommé chez les premiers historiens et géographes, et d'une de leurs cités. Histoire de saint Rigomer du Maine, qui donne connaissance d'un ancien temple d'idoles, et d'un ancien palais royal, avec la preuve de la distinction de ce saint d'avec saint-Ricomir, p. 163 à 219.

7° Traité sur les anciennes sépultures à l'occasion des tombeaux de Civaux en Poitou. 1. Recherches sur les tombes ou tombels des anciens chefs des barbares, que l'on trouve dans les Gaules. 2. Nouvelle explication ou conjecture sur la formule *sub ascia.* 3. Tombeaux du paganisme découverts à Langres en 1672. 4. Remarques sur la nouvelle dissertation touchant les tombeaux de Civaux, et sur quelques usages des anciennes sépultures chrétiennes. 5. Antiquité des cercueils chez les païens. 6. Observation sur la matière des anciens cercueils et sur les carrières. 7. Remarques sur la situation des mains des morts et autres singularités trouvées dans des sépulcres. 8. Tombeaux trouvés à Paris sur la montagne Sainte-Geneviève et autres, pag. 219 à 303 ;

8° Essai de dissertation touchant la situation du *Campus vocladensis*, ou de la campagne appelée *Campania voclavensis*, dans laquelle fut donnée, en 507, la bataille entre Clovis, roi des Francs, et Alaric, roi des Goths, p. 304. Recherches sur la position de quelques lieux de la France, nommés dans Fredegaire et ses continuateurs, sur lesquels plusieurs modernes se sont trompés, comme *Arelaüs*, *Lauconia silva*, *Novigentum*, *Latofao*, *Erchrecum*, avec la désignation de ces lieux dans les diocèses de Sens, de Rouen, de Beauvais, de Soissons et de Reims, et une observation critique sur le véritable nom de la rivière qui passe à Étampes, p. 338 ;

9° Supplément à la dissertation sur l'état des sciences en France sous Charlemagne, fondé sur des pièces manuscrites nouvellement découvertes, où sont renfermées plusieurs circonstances inconnues de la vie d'Alcuin, de Paul Warnefrid, Pierre de Pise, etc., avec le chant funèbre d'un des plus célèbres capitaines des États de Charlemagne, natif de Strasbourg, p. 370 ;

10° Examen critique des trois dernières parties des annales de saint Bertin, avec les preuves démonstratives que Prudence, de Troyes, est auteur de la pénultième partie, et Hincmar, de Reims, auteur de la dernière, p. 432;

Le tome II, qui parut en 1741, renferme :

1° Dissertation sur l'origine de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, où l'on prouve que saint Germain, évêque d'Auxerre, est le seul ancien patron de cette église, et que ce n'est pas saint Vincent, pag. 1;

2° Dissertation contre MM. de Valois et Sauval, où l'on assure à l'église de Paris un saint évêque du nom de Landry, en convenant que son culte a commencé assez tard. Examen de l'origine de ce culte et de la légende de ce



saint, pour suppléer au peu que les Bollandistes en ont dit. Preuves qu'il y a eu, au VIIe siècle, un autre saint Landry qui a exercé l'office de co-évêque dans les diocèses de Paris et de Meaux, et que c'est à lui plus vraisemblablement que Marculfe dédia son recueil de formules, p. XXXIII;

3° Pièces justificatives de cette seconde dissertation; légendes différentes de saint Landry de Paris, p. LXXVII; ancien vers français sur le même saint, p. LXXVIII; fragment d'un manuscrit du IXe ou Xe siècle, dans lequel sont nommées plusieurs églises de Paris avec quelques parties de leur territoire: p. XC;

4° Découverte d'un ancien château de nos rois de la première race sur la montagne proche Paris où est aujourd'hui Belleville, pag. C;

5° Désignation de deux anciens châteaux de nos rois de la première race, dont l'un était dans le diocèse de Soissons, et l'autre dans celui de Beauvais, avec quelques circonstances qu'on doit attribuer à celui de Maslai, proche Sens, au lieu du château incertain de Morlai en Barrois, p. XCIII;

6° Explication de quelques circonstances historiques d'un cantique latin fait en France sous le règne du roy Robert, avec la preuve que ce cantique a eu cours dans le public pendant deux siècles, p. CXXXV;

7° Chroniques de France en vers depuis l'an 1214 jusqu'à l'an 1296, tirées d'un portefeuille de la bibliothèque du roy cotté 221, pag. CXLIII;

8° L'état des sciences en France depuis la mort du roi Robert jusqu'à celle de Philippe le Bel, pag. 1;

9° Supplément à la dissertation sur l'état des sciences en France depuis la mort du roy Robert jusqu'à celle de Philippes le Bel; où l'on traite plus amplement de quelques auteurs et de quelques ouvrages des XIe, XIIe et XIIIe siècles, pag. 237;

10° Notice du poëte Fulcoïus qui fleurit en France sous Henri Ier, tirée de tout ce qui est conservé de lui dans les manuscrits de diverses bibliothèques, *ibid.*;

11° Notice des différentes sectes de philosophes qui étoient à Paris au XIIe siècle, tirée d'un ouvrage manuscrit de Godefroy de Saint-Victor, écrivain du même siècle, avec quelques fragmens poétiques du même temps à l'occasion des épitaphes composées par Simon de Chevre-d'Or, chanoine de la même abbaye, qui vivoit alors, pag. 251;

12° Observations sur Leonius, poëte de Paris, dans lesquelles on prouve par ses ouvrages que cet auteur a été chanoine de Notre-Dame; qu'il était différent de Leonius, chanoine régulier de Saint-Victor de la même ville, et qu'il n'y a point d'indices certains qu'il ait été chanoine de Saint-Benoît, pag. 267;

13° Notice de quelques auteurs ecclésiastiques qui ont fleuri à Arras et dans l'Artois au XIIe siècle, et qui ne sont connus que par les manuscrits, pag. 284;

14° Éclaircissemens sur les deux Alains, écrivains françois du XIIe siècle, dont il est parlé dans la Dissertation sur l'état des sciences. Examen de ce qu'en a écrit Casimir Oudin, p. 293;

15° Extraits littéraires de la vie de saint Thomas de Cantorbery écrite par Jean de Sarisbery, son clerc, et qui n'a point encore été imprimée, p. 313;

16° Extrait du roman de Gautier de Metz, composé en l'an 1245, à l'a-

titre intitulé : *Comment Clergie vint en Franche*, et ensuite sur les sept arts, pag. 318 ;

17° Fragmens de poésie en langage vulgaire, usité il y a au moins sept cens ans dans les parties méridionales de la France, tirés d'un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Benoît-sur-Loire, qui paraît être du XI° siècle, pag. 326 ;

18° Addition à la première pièce de ce volume sur l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, pag. 330 ;

19° Addition à ce qui a été écrit sur saint Landry et sur saint Germain, pag. 333 ;

Le tome III, publié en 1743, contient :

1° Dissertation sur le Fontenay du diocèse de Paris, où plus probablement arriva, l'an 1109, la sainte croix envoyée de Jérusalem, pag. I ;

2° Éclaircissemens sur quelques débordemens de la Seine et inondations arrivées à Paris sous le règne de saint Louis, révoqués en doute par Sauval, p. XXVIII ;

3° Mémoire en forme de lettre adressé à M. Fenel, chanoine de l'église de Sens, sur une église de la ville de Paris, dont la situation est inconnue. pag. XLIV ;

4° Dissertation sur plusieurs points de l'histoire des enfants de Clovis Ier, et sur quelques usages des Francs, qui a remporté le prix dans l'académie française de Soissons. en l'année 1741. pag. 1.

5° Vie de Charles V, dit le Sage, roi de France, écrite par Christine de Pisan, dame qui vivait de son temps, p. 81 :

6° Notes sur l'histoire de Charles V, p. 390.

151. Lettre sur un poëte français (Pierre Grognet) du diocèse d'Auxerre, qui fut célèbre sous François Ier et qui est fort peu connu de nos jours, par M. le Beuf, chanoine et sous-chantre d'Auxerre. (*Mercure de France*, mars 1739, p. 467.)

On peut joindre comme complément à cette lettre un article inséré dans le *Mercure* de novembre 1741, pag. 2411, intitulé : Lettre de M***, écrite aux auteurs du *Mercure*, en leur envoyant le fragment de la chronique rimée de Pierre Grognet.

Ces deux lettres ont été publiées par M. le baron J. Pichon, dans le *Recueil de dissertations* de Lebeuf (tome Ier, pag. 189). qu'il a donné au public en 1843.

152. Seconde lettre de M. l'abbé Lebeuf, chanoine d'Auxerre, au sujet des poésies de Pierre Grognet. (*Mercure de France*, juin 1739, p. 1094.)

Publiée par M. le baron J. Pichon dans le *Recueil des dissertations* de Lebeuf (tome Ier, p. 209).

153. Extrait d'une lettre adressée, il y a quelques années, à Dom Nicolas Toustain, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, tiré de l'original de M. touchant les lieux nommés mal à propos Villeneuve-aux-Aulnes, la Villette-aux-Aulnes. (*Mercure de France*, juin 1739, p. 1141. Sans nom d'auteur.

154. Lettre à M. Fenel, chanoine de l'église métropolitaine de Sens, au sujet de l'établissement de la Société littéraire d'Arras. (*Mercure de France*, juin 1739, p. 1156.)

Voyez les réponses à cette lettre dans les *Mercures* d'octobre et de décembre 1739.

155. Réponse de M. le Beuf, chanoine et sous-chantre d'Auxerre, au difficultés formées par M. Joly. chanoine de la Chapelle-aux-Riches. à Dijon, touchant la patrie et le nom de Pierre Grognet. (*Mercure de France*, juillet 1739, p. 1508.)

Cette réponse, ainsi que la lettre de Joly, intitulée : Lettre de M. Joly, chanoine de la chapelle au riche de Dijon, à M. l'abbé Lebeuf, chanoine et sous-chantre d'Auxerre (*Mercure de France*, juin 1739, p. 1119.), ont été publiées de nouveau par M. le baron J. Pichon dans le tome Ier. pag. 233 du *Recueil de dissertations* de Lebeuf, qu'il a donné en 1843.

156. Extrait du VIe tome des *Annales bénédictines (Mercure de France*, juin 1739, p. 129.) Sans nom d'auteur.

157. Continuation de l'Extrait du VIe tome des *Annales bénédictines*, composé par Dom Mabillon, et publié par Dom Martenne. Lettre de M. Le Beuf sur ce sujet, avec quelques Remarques sur des articles notables. *(Mercure de France*, juin 1739, p. 1290.)

158. Lettre à M. D. L. R. au sujet des observations de Dom de Lannes, sur le *Salve Regina*, écrite par M. le Beuf, chanoine et sous-chantre d'Auxerre. (*Mercure de France*, septembre 1739, p. 1922.)

159. Lettre de M. Le Beuf, chanoine d'Auxerre, aux auteurs du Mercure, sur une singularité concernant l'ancien office de S. Nicolas. (*Mercure de France*, novembre 1739, p. 2533.)

160. Lettre de M. l'abbé Lebeuf, au sujet de l'édition des *Mémoires historiques sur les evêques et les comtes d'Auxerre*, qu'il se dispose à donner au public. (*Mercure de France*, décembre 1739, p. 2828.)

161. Projet d'une description des paroisses de la campagne, voisines de Paris, situées dans le diocèse de cette capitale. (*Mercure de France*, décembre 1739, p. 3106.)

En 1740 :

162. Dissertation, dans laquelle on recherche depuis quel temps le nom de France a été en usage pour désigner une portion des Gaules; l'étendue de cette portion ainsi dénommée, ses accroissemens et ses plus anciennes divisions depuis l'établissement de la monarchie françoise, par M. l'abbé Lebeuf. *Paris*, 1740; in-12.

Dissertation couronnée par l'académie de Soissons en 1740. Il y a à la fin une carte de l'ancienne France. où l'on voit le partage du royaume tel qu'il fut fait selon le sentiment de l'auteur. Cette dissertation a été imprimée de nouveau en 1838 dans la *Collection des meilleures dissertations* (tome II, p. 180), de M. Leber.

163. **Remarques sur quelques inscriptions ou épitaphes du temps des Romains, nouvellement découvertes à Lyon. (Avec deux planches.) Tome XVIII, p. 242.**

164. Observation adressée à M. **** sur l'origine qu'il a donnée dans le Mercure de décembre 1739, premier volume, au nom de l'empire de Galilée, usité à la chambre des Comptes de Paris, par M. l'abbé L..... (*Mercure de France*, mars 1740, p. 477.)

M. Boucher d'Argis répondit à cette observation par une lettre de M. D., écrite à M. l'abbé Lebeuf, chanoine de la cathédrale d'Auxerre et de l'académie des inscriptions et belles-lettres (*Mercure de France*, mai 1741, p. 928).

165. Lettre écrite au R. P. Dom Jacques Duval, de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, par M. Lebeuf, chanoine d'Auxerre, au sujet de l'antiquité prétendue de la ville de Nevers. (*Mercure de France*, mai 1740, p. 866.)

166. Lettre de M. l'abbé Lebeuf aux auteurs du Mercure pour déterminer l'anonyme qui leur a écrit à son sujet, à se faire connoître, ou d'envoyer ses Mémoires sur le projet de la Description historique du diocèse de Paris. (*Mercure de France*, mai 1740, p. 915.)

167. Observations sur la mort d'un frère et d'une sœur, plus que centenaires. (*Mercure de France*, juin 1740, p. 1356.)

168. Lettre de M. L. L. à M. D. L. R., en lui envoyant d'anciens vers qui contiennent la fondation de l'abbaye de Chaalis au diocèse de Senlis. (*Mercure de France*, juillet 1740, p. 1502.)

169. Remarques de M. l'abbé Lebeuf sur une inscription nouvellement découverte à Lyon. (*Mercure de France*, juillet 1740, p. 1516.)

170. Instruction de M. l'abbé L. B. au sujet d'une lettre qui regarde la situation d'*Epaone*, où se tint un concile des Gaules vers le commencement du sixième siècle. (*Mercure de France*, décembre 1740, p. 2840.)

En 1741 :

171. Traité historique et pratique sur le chant ecclésiastique, avec le Directoire qui en contient les principes et les règles, suivant l'usage présent du diocèse de Paris et autres, précédé d'une nouvelle méthode pour l'enseigner et l'apprendre facilement. *Paris*, 1741; in-8°.

172. Notice d'un manuscrit des chroniques de Saint-Denys, le plus ancien que l'on connaisse. (*Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tome XVI, p. 175.)

173. Remarques critiques sur les actes de Saint-Louis, nouvellement publiées par les Bollandistes. (*Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tome XVI, p. 186.)

174. Notice des ouvrages de Philippe de Maizières, conseiller du roi Charles V et chancelier du royaume de Chypre. (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, etc., tome XVI, p. 219.)



175. Mémoire sur les usages observés par les Français dans leurs repas, sous la première race de nos rois. (*Mémoires de littérature, tirées des registres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* tome XVII, p. 191.)

176. Recherches sur les plus anciennes traductions en langue française. (*Mémoires de littérature, tirés des registres de l'Académie des inscriptions,* tome XVII, p. 709.)

La première partie (tome XVII, p. 710) traite des traductions qui ont été faites depuis le IXe siècle jusqu'à la fin du XIIe, et la deuxième partie (tom. XVII, p. 729) des traductions qui ont été faites depuis le commencement du XIIIe siècle jusqu'au temps de l'invention de l'imprimerie.

177. Suite de l'Extrait de la Dissertation de M. l'abbé Lebeuf, sur l'état des sciences, depuis la mort du roy Robert jusqu'à celle de Philippe le Bel. (*Mercure de France,* décembre 1741, p. 2635.)

En 1742 :

178. Recherches critiques sur le temps où vivait l'historien Roricon, et sur l'autorité que doit avoir cet écrivain. (*Mémoires de littérature, tirés des registres de l'Académie des inscriptions,* etc., tome XVII, p. 228.)

179. Lettre de M. l'abbé Lebeuf à M. Maillart, au sujet d'un lieu nommé anciennement *Chora,* du diocèse d'Auxerre, où il critique à ce sujet l'auteur des Éclaircissements géographiques. (*Mercure de France*, avril 1742, p. 711.)

Cette lettre a été réimprimée, avec la réponse de Danville, dans le *Recueil des dissertations* de Lebeuf (tom. Ier, p. 103), publiée en 1843, par M. le baron J. Pichon.

180. Réflexions sur les Remarques de M. Danville, insérées dans le Mercure d'août. Lettre de M. Lebeuf. (*Mercure de France,* septembre 1742, p. 1915.)

M. le baron Pichon a inséré ces réflexions dans le tome Ier (p. 139) du *Recueil des dissertations* de Lebeuf, qu'il a publié en 1843.

En 1743 :

181. Mémoires concernant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre, par M. l'abbé Lebeuf, chanoine et sous-chantre de l'église cathédrale de la même ville, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. *Paris,* 1743; 2 vol. in-4o.

Le tome Ier contient l'histoire des évêques d'Auxerre, depuis saint Pèlerin, premier évêque et apôtre d'Auxerre en 258, jusqu'à 1676, que mourut Nicolas Colbert, son cent unième évêque. On trouve à la fin de ce volume la suite des dignités de l'église cathédrale, et l'histoire abrégée de quelques églises associées à celle d'Auxerre.

Le tome II comprend l'histoire civile des antiquités d'Auxerre, la suite de ses comtes, depuis Ermenold, premier de ce nom, dans le VIIIe siècle, jus-

qu'à Jean de Chalon IV, qui vendit ce comté au roi Charles V, en 1370. L'histoire est continuée ensuite sous les rois de France et les ducs de Bourgogne, jusqu'en 1610. L'auteur ne s'étend que peu dans les premiers chapitres de ce volume sur l'antiquité d'Auxerre, et il renvoie à une dissertation particulière publiée en 1732, où il prétend avoir prouvé que cette ville était l'ancienne *Autricum* des Romains. On trouve à la suite de l'histoire civile trois catalogues assez détaillés : 1° celui des plus anciennes dignités séculières ; 2° celui des auteurs ; 3° celui des personnes illustres du diocèse. Une quantité de pièces justificatives terminent le volume.

Cet ouvrage, l'un des plus importants qu'ait écrit Lebeuf, a eu, il y a quelques années, les honneurs d'une seconde édition, intitulée : Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son diocèse, par l'abbé Lebeuf, continués jusqu'à nos jours, avec addition de nouvelles preuves et annotations, par MM. Challe et Quantin. *Auxerre*. 1848. 2 vol. grand in-8.

182. Mémoire sur la vie de Philippe de Maizières, conseiller du roi Charles V, et chancelier du royaume de Chypre. (*Mémoires de littérature, tirés des registres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tome XVII, p. 491.)

En 1744 :

183. Notice raisonnée d'un manuscrit des Annales de Saint-Bertin, que Duchesne n'a pas connu. (*Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tome XVIII, p. 274).

184. Sur un canton inconnu, dont les habitants sont nommés *Cupedenses*, dans les Annales de Saint-Bertin. (*Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tome XVIII, p. 282.)

C'est, selon Lebeuf, le canton de Sézanne en Brie, diocèse de Sens.

185. Supplément à la notice de la Table de Peutinger, imprimée dans le XIVe volume de nos Mémoires. (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, etc., tome XVIII, p. 249.)

186. Sur l'époque de la bataille de Fontenai. (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, etc., tome XVIII, p. 303.)

187. Sur le temps où l'on a commencé dans l'église à former un corps de canons et de lois civiles, rangés par ordre de matières (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, tome XVIII, p. 346.)

188. Mémoire sur la situation de l'île d'*Oscelle*, connue sous le nom d'*Oscellus* dans les monuments historiques du neuvième siècle. (*Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie des inscriptions*, tome XX, p. 91.)

189. Supplément à ce mémoire (*ibid.*, p. 134).

Lebeuf met cette île près de Marly. Le supplément qu'il publia est une réponse faite à un mémoire de Bonamy, qui, dans un mémoire inséré dans le même volume (p. 109), place cette île près Pont-de-l'Arche.



En 1745 :

190. Mémoire sur les chroniques martiniennes. (*Mémoires de littérature, tirés des registres de l'Académie des inscriptions*, tome XX, p. 224.)

En 1746 :

191. Mémoire touchant l'usage d'écrire sur des tablettes de cire, dans lequel on examine s'il est vrai que cet usage a cessé avec le cinquième siècle depuis Jésus-Christ, et où l'on prouve qu'il a été pratiqué dans tous les siècles suivants et même dans celui-ci, et, pour confirmation du fait, on donne le détail de plusieurs voyages de nos rois du treizième et du quatorzième siècles, écrits sur de la cire. (*Mémoire de littérature, tirés des registres de l'Académie des inscriptions*, tome XX. p. 267.)

192. Notice sommaire de deux volumes de poésies françaises et latines, conservées dans la Bibliothèque des Carmes dechaux de Paris, avec une indication du genre de musique qui s'y trouve. (*Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie des inscriptions*, tome XX, p. 377.)

Cette notice sur les poésies de Guillaume de Machault a été publiée par Leber dans le tome XVI (p. 376) de la *Collection des meilleures dissertations*.

En 1747 :

193. Examen critique de trois histoires fabuleuses, dont Charlemagne est le sujet. (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, etc., tome XXI, p. 136.)

L'auteur examine successivement l'histoire du prétendu voyage de Charlemagne dans la Terre Sainte, par un anonyme ; l'histoire d'une expédition en Espagne, attribuée longtemps à Turpin, archevêque de Reims ; le roman de *Philomena*, sur les siéges de Narbonne et de Carcassonne. Des extraits de cette dissertation ont été publiés par Leber dans le tome XVIII (p. 86) de la *Collection des meilleures dissertations*.

194. Sur la position d'un ancien palais de nos rois de la première race. (*Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tome XXI, p. 100.)

Il s'agit de *Brennacum*, que D. Mabillon traduit par *Braine*, et que Lebeuf regarde comme étant *Bregy*, dans le diocèse de Meaux.

195. Sur l'assemblée générale qui, sous le nom de l'*indict*, et depuis du *landit*, s'est tenu plusieurs siècles dans la plaine de Saint-Denys. (*Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tome XXI, p. 167.)

196. Sur une ancienne statue récemment ôtée du parvis de l'église cathédrale de Paris. (*Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tome XXI, p. 182.)

197. Conjectures sur un anneau d'or conservé à Bayeux. (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, etc., tome XXI, p. 185.)

198. Sur la situation d'un lieu désigné dans les Capitulaires de Charles-le-Chauve sous le nom de *Pagus stadinisus*. (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, tome XXI, p. 187.)

C'est, selon Lebeuf, le bourg de *Stonne* au diocèse de Reims.

199. Supplément au *Mémoire de feu M. Lancelot sur les ouvrages de Raoul de Presles*. (*Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, tome XXI, p. 203.)

Le mémoire de Lancelot sur la vie et les ouvrages de R. de Presles, parut dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XIII, p. 607.

200. Mémoire sur quelques antiquités du diocèse de Bayeux. (*Mémoires de littérature, tirés des registres de l'Académie des inscriptions*, t. XXI, p. 489.) Ce mémoire est divisé en quatre articles.

Le premier (tom. XXI. p. 489) explique que le village de *Vieux* est l'ancienne capitale des *Viducassiens*, et que cette capitale est *Augustodurum*; le second article (*ibid.*, p. 495) donne une explication du marbre de Torigni, avec l'histoire de sa découverte; le troisième article (*ibid.* p. 507) est consacré au canton du pays bessin, et connu sous le nom d'*Otlingha Saxonia;* enfin, le quatrième article (*ibid.* p. 511) traite de l'ancienneté du commerce de Caen.

201. Lettre de M. l'abbé Le Bœuf au sujet d'une Dissertation de M. de Longuemare, sur un lieu du Soissonnais où se livra la bataille entre Frédégonde et les généraux de Childebert, et Réponse de M. de Longuemare à cette lettre. (*Journal des Savants*, 1748, p. 670.)

202. Lettre de M. l'abbé Lebeuf sur le calendrier de l'église de Paris. (*Journal de Verdun*, avril 1748, p. 255.)

203. Lettre de M. Lebeuf, chanoine de l'église d'Auxerre, à un chanoine régulier, à l'occasion d'un écrit où il est parlé de lui dans le Mercure de septembre 1768, p. 83.)

204. Réponse de M. l'abbé Lebeuf aux Remarques du Père Texte, dominicain, insérées dans le Mercure de septembre dernier, p. 37, pour prouver qu'Amyot était à la cour dans le temps de la Saint-Barthélemi. (*Mercure de France*, décembre 1748, p. 114.)

Lebeuf avait composé une vie d'Amyot qu'il inséra dans le tome I[er] de ses *Mémoires concernant l'histoire d'Auxerre*.

205. Lettre du même à un chanoine d'Auxerre touchant une date de l'histoire d'Auxerre, relativement à la prise que les Anglais firent de cette ville sous le règne du roi Jean. (*Mercure de France*, décembre 1748, p. 85.)

En 1749 :

206. Chant de la nouvelle liturgie du diocèse de Mans. 1749-1751; 3 vol. in-fol.

207. Sur quelques antiquités de Périgueux (avec deux planches). (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, tome XXIII, p. 201.)



208. Conjectures sur la reine Pedauque, où l'on recherche quelle pouvait être cette reine, et à cette occasion ce qu'on doit penser de plusieurs figures anciennes, prises jusqu'à présent pour des statues de princes ou de princesses de France. (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, etc., tome XXIII, p. 227.)

Lebeuf a inséré un extrait de ce mémoire dans le *Mercure* du mois de décembre 1751.

209. Notice raisonnée des Annales vedastines, manuscrit du dizième siècle, où sont renfermés des détails curieux sur l'histoire de France de la fin du neuvième siècle. (*Mémoires de littérature tirés des registres de l'Académie des inscriptions*, tome XXIV, p. 687.)

Le premier mémoire (tome XXIV, p. 687) contient ce qui s'est passé depuis l'année 879 jusqu'au commencement du règne d'Eudes en 888; le second mémoire (*ibid.* p. 713) contient la seconde partie des annales védastines qui renferme le règne d'Eudes.

210. Lettre sur le feu de la Saint-Jean. (*Journal de Verdun*, juin 1749, p. 426.) Article signé L.

Cette lettre a été publiée en 1838, dans la *Collection des meilleures dissertations* (tome VIII, p. 472) de Leber. Il y a une autre lettre sur le même sujet, par l'abbé Lebeuf, dans le *Mercure* du mois d'août 1751, p. 126.

En 1750 :

211. Mémoire adressé à un chanoine de l'église de *** pour donner au clergé de Nevers un ancien écrivain ecclésiastique que quelques modernes prétendent avoir été du clergé d'Auxerre. (*Mercure de France*, mars 1750, p. 88.)

Ce mémoire a été réimprimé par M. le baron J. Pichon, dans le *Recueil des dissertations* de l'abbé Lebeuf (tom. Ier, p. 15), qu'il a publié en 1843.

212. Lettre de M. Le Beuf sur la situation de Bibrax. (*Journal de Verdun*, septembre 1750, p. 175.)

213. Lettre de M. l'abbé Le Beuf sur le dimanche : *Isti sunt dies*. (*Journal de Verdun*, octobre 1750, p. 274.)

En 1751 :

214. Lettre de M. Le Beuf sur l'inscription de Poitiers. (*Journal de Verdun*, janvier 1751, p. 48.)

215. Lettres de M. l'abbé Lebeuf sur l'usage de dire : *Attendez-moi sous l'orme*, et sur les jubés des églises. (*Journal de Verdun*. mars 1751, p. 206.)

La première lettre a été publiée en 1838, dans le *Recueil des meilleures dissertations* (tom. VIII, p. 450) de Leber, à la suite du mémoire de Dreux du Radier sur le même sujet.

216. Lettre de M. Le Beuf sur l'expression *Angoule aoust*. (*Journal de Verdun*, avril 1751, p. 278.)

217. Origine du jeudi *Magnificat*, par M. l'abbé Le Beuf. (*Journal de Verdun*, mai 1751, p. 371.)

Inséré par M. le baron J. Pichon, dans le tome Ier (p. 65) du *Recueil des dissertations* de Lebeuf, qu'il a publié en 1843.

218. Observations sur le gras des samedis d'après Noël, qui est permis à Paris et ailleurs. (*Journal de Verdun*, juillet 1751, p. 34.)

Ces observations ont été insérées par M. le baron J. Pichon dans le *Recueil des dissertations* (tom. Ier, p. 57) de Lebeuf, qu'il a publié en 1843.

219. Lettre de M. Le Bœuf sur le dernier volume des Bollandistes. (*Journal de Verdun*, septembre 1751, p. 190.)

220. Lettre de M. l'abbé Le Beuf sur le roi des Ribauds. (*Journal de Verdun*, novembre 1751, p. 359.)

221. Réflexions sur les tombeaux de Civaux et sur un prétendu temple des Gaulois à Montmorillon. (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, etc., tome XXV, p. 129.)

Lebeuf pense que ce temple, attribué aux Gaulois par D. Mabillon et D. Martin, n'a été construit qu'au XIe siècle.

En 1752 :

222. Sur l'inscription de Viromarus. (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, tome XXV, p. 133.)

223. Sur la situation de deux anciens palais des rois de France, *Vetus domus et Bonogilum*. (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, etc., tome XXV, p. 123.)

L'auteur croit que le premier était à *Touville*, à 6 lieues de Rouen, et que le second n'est autre que *Bonneuil-sur-Marne*.

224. Antiquités d'Auvergne. (*Histoire de l'Académie des inscriptions*. etc., tome XXV, p. 139.)

Ce mémoire concerne *Gergovie* et plusieurs épitaphes anciennes.

225. Antiquités du Puy-en-Velay. (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, tome XXV, p. 143.)

226. Remarques sur la pieuse Alpaïs de Cudot, par M. l'abbé le Bœuf. (*Journal de Verdun*, mars 1752, p. 191.)

227. Lettre sur des squelettes découverts à Anieres, par M. l'abbé le Bœuf. (*Journal de Verdun*, avril 1752, p. 274.)

228. Éclaircissement demandé sur un jour de l'année qui est inconnu (*Dies Virid.*), par M. l'abbé le Beuf. (*Journal de Verdun*, avril 1752, p. 279.)

229. Lettre de M. l'abbé Lebeuf à l'auteur du journal, au sujet du jour verd. (*Journal de Verdun*, juin 1752, p. 447.)

230. Lettre à l'auteur du Journal de Verdun, touchant la vie de saint Aderald, chanoine de Troyes. (*Journal de Verdun*, juillet 1752, p. 42.)

231. Conjectures de M. l'abbé le Bœuf sur les anneaux et bandes de fer trouvées en terre avec un squelette humain sur le grand chemin de Paris dans la paroisse d'Apoigni, proche Auxerre, où est situé le château de Regennes. (*Journal de Verdun*, août 1752, p. 129.)

232. Lettre de M. l'abbé le Bœuf à l'auteur du Journal, sur une ancienne inscription trouvée proche Paris. (*Journal de Verdun*, septembre 1752, p. 193.)

233. Remarque sur l'importance de bien déchiffrer les anciens titres pour y apprendre quelques faits historiques. (*Journal de Verdun*, octobre 1752, p. 281.)

L'auteur parle dans cet article des reliques de sainte Honorius, vierge et martyre.

En 1753 :

234. Lettre de M. l'abbé le Beuf à l'auteur du Journal. (*Journal de Verdun*, février 1753. p. 122.)

Cette lettre renferme un éloge du père Prevost.

235. Lettre de M. l'abbé le Beuf à l'auteur du Journal, en réponse à la feuille manuscrite qu'il lui a communiquée, sur le *lundi des trois semaines de la Saint-Jean.* (*Journal de Verdun*, mars 1753, p. 206.)

236. Observations de M. l'abbé Lebeuf, sur le premier tome des *acta sanctorum* du mois de septembre, publié par les pères jésuites d'Anvers. (*Journal de Verdun*, avril 1753, p. 291.)

237. Découverte d'une inscription ancienne communiquée par M. l'abbé Lebeuf. (*Journal de Verdun*, mai 1753, p. 363.)

238. Lettre de M. l'abbé Lebeuf, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, au P. B. J. sur saint Amatus. (*Mémoires de Trévoux*, juin 1753, p. 1338.)

239. Lettre de M. l'abbé Lebeuf, sur une offrande singulière faite en forme de satisfaction. (*Journal de Verdun*, juillet 1753, p. 48.)

240. Lettre de l'abbé le Beuf, sur une tombe qui se voit dans le chapitre du couvent des Chartreux de Paris. *Journal de Verdun*, octobre 1753, p. 272.)

241. Remarques sur deux ouvrages importans qui demanderoient une nouvelle édition. (*Journal de Verdun*, novembre 1753, p. 362.)

En 1754 :

242. Lettre sur un saint prêtre de l'église de Bayeux (S. Reverent). (*Journal de Verdun*, février 1754, p. 122.)

243. Observation tirée de la vie de S. Gengoul, contre une altération des anciens manuscrits, avec invitation d'examiner en quel *Varennes* de Langres ou de Reims le corps de ce saint est conservé. (*Journal de Verdun*, mars 1754, p. 189.)

244. Observations sur la cuve oblongue ou tombeau antique dont il est parlé dans le journal de mars dernier, par M. l'abbé Lebeuf. (*Journal de Verdun*, août 1754, p. 128.)

245. Sur l'arc d'Orange. (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, tome XXV, p. 149.)

246. Sépultures anciennes découvertes à Paris en 1753. (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, tome XXV, p. 151.)

En 1755 :

247. De l'ancienne situation de la ville de Bourdeaux et de l'origine de son nom. (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, tome XXVII, p. 145.)

248. Sur une maison de campagne d'Ausone. (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, etc., tome XXVII, p. 152.)

249. Mémoire sur une inscription découverte en 1754 à Périgueux. (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, tome XXVII, p. 171.)

250. Examen d'un passage de Grégoire de Tours sur le temps où l'on a commencé d'enterrer les morts dans les cités. (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, tome XXVI, p. 176.)

251. Conjectures sur l'usage des souterrains qui se trouvent en grand nombre en Picardie (avec une planche). (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, tome XXVII, p. 179.)

252. Éclaircissemens sur la chronologie des règnes de Louis le Gros et de Louis le Jeune. (*Histoire de l'Académie des inscriptions*, tome XXVII, p. 184.)

253. Nouvelle preuve de la bataille de Fontenoy, première du nom, donné au commencement du règne de Charles le Chauve, avec le récit de quelques événemens remarqués par des italiens témoins, qui en informèrent un de leurs historiens, par M. l'abbé Le Beuf. (*Journal de Verdun*, février 1755, p. 110.)

254. Remarques sur une nouvelle histoire de France (celle de Velly), lettre à l'auteur du Journal. (*Journal de Verdun*, avril 1755, p. 278.)

255. Remarques de M. l'abbé Le Beuf, à l'occasion de la dissertation d'un chanoine de Troyes, sur les causes de ce qu'il appelle l'*Exil de saint Loup*. (*Journal de Verdun*, mai 1755, p. 368.)

256. Mémoire sur l'époque de la construction de l'église cathédrale de Verdun, brûlée en partie par le feu du ciel au mois d'avril dernier. (*Journal de Verdun*, juin 1755, p. 449.)

257. Remarque sur les chiffres arabes, tels qu'on les figurait en France vers le règne du roy Jean, par M. l'abbé le Beuf. (*Journal de Verdun*, juillet 1755, p. 38.)

En 1756 :

258. Remarque sur une des pièces du troisième tome de la nouvelle

histoire de Bourgogne, par M. l'abbé le Beuf. (*Journal de Verdun,* février 1756, p. 120.)

259. Lettre du même au sujet de quelques anciens évêques de Bourges. (*Journal de Verdun,* février 1756, p. 122.)

Lebeuf a collaboré à presque toutes les grandes publications de son temps : le *Glossaire* de Ducange, le *Dictionnaire Géographique* de La Martinière, celui de Moreri et le *Gallia Christiana.* Il avait commencé à donner des documents aux jésuites d'Anvers, continuateurs des Bollandistes, mais la correspondance fut interrompue à cause de la cherté des ports de lettres. les jésuites s'étant plaints de ce que l'abbé Lebeuf avait *mis à la poste de trop gros paquets* (Voy. une lettre du 1er déc. 1717 adressée à M. de Villemau, curé de Sailli-la-Belle-Église sous Corbie. Bibl. Sainte-Geneviève, ms. n° 1005.) Il devait aussi donner avec Jamet une nouvelle édition des *Discours du Voyage d'Outremer*, d'Ant. Regnault, en 1549. Du moins, c'est ce que Jamet écrivit sur le frontispice d'un exemplaire de l'édition de 1573, vendu par Techener le 31 janvier 1831.

Après une liste si longue, on ne doit pas être étonné de voir l'abbé Lebeuf appelé par ses contemporains, le *Pausanias français*, le *Suidas du siècle*, *rerum minime tritarum indagator sagacissimus.*

IV

DE L'HISTOIRE DU DIOCÈSE DE PARIS ET DE CETTE NOUVELLE ÉDITION.

« N'auriez-vous point, Monsieur, parmi vos manuscrits, de cartulaire ou nécrologe qui pût servir à donner une notice des villages du diocèse de Paris? J'ay entrepris de faire cette collection par manière d'amusement, hors le temps que je ne donne pas au chant [1]. » C'est ainsi que Lebeuf nous apprend lui-même que c'est par amusement et pour se distraire qu'il entreprit l'œuvre colossale à laquelle il a donné si improprement, il faut bien l'avouer, le titre d'*Histoire du diocèse de Paris*. Peu de temps avant cette lettre, il avait manifesté dans le *Mercure de France*, le désir de voir entreprendre un ouvrage de ce genre, mais il n'avait rien dit qui pût faire supposer son intention d'en être l'auteur.

« Raillerie à part, écrivait-il en parlant de l'historien de Bretigny, je ne puis m'empêcher de souhaiter qu'entre tous ceux qui ont du bien ou quelque Maison de Campagne dans nos Paroisses de Village, il se trouvât quelqu'un capable d'en faire une semblable description, ou que quelque personne portée à rendre service au Public

[1] *Correspondance du présid. Bouhier,* Bibl. imp., dép. des manuscrits, nº 165, lettre du 29 août 1737.

fit de son propre mouvement cette Description locale; ce seroit le vrai moyen d'avoir dans quelques années de quoi refondre le *Dictionnaire Géographique Universel de la France*, qui est si sec et si stérile sur la plupart de nos Villages. M. de Valois a commencé quelque chose sur ceux du Diocèse de Paris dans sa Notice des Gaules. Mais cela n'est pas assés étendu, ni dévelopé comme il faut. Ce n'est proprement qu'un canevas qu'il reste à orner de circonstances qui réjouissent l'esprit du Lecteur. Le célèbre M. Huet a beaucoup mieux fait dans ses *Origines de Caen*, sa Patrie. Je voudrais, par exemple, les circonstances semblables à celles qu'on lit dans les Épitres de Morisot de Dijon, sur un certain Village de Bourgogne appelé *Vernot. Centuria I^a^*. Ep. 30. J'aurais souhaité qu'on eût commencé à prendre tous les Villages du Diocèse de Paris, l'un après l'autre, et que dans chaque Mercure, par exemple, il y eût un Mémoire semblable à celui qui vient de paraître sur Bretigny. Si on l'avoit entrepris il y a quinze ans, nous aurions à présent une pleine et parfaite Description de tout le Diocèse de Paris.

« Cet exemple auroit excité les Curieux des autres Diocèses à en faire autant, et par ce moyen, nous aurions une Géographie de France entière et complette. Cela aurait réveillé l'attention des Seigneurs, des Curés, des Particuliers natifs de toutes sortes de Villages, dont la Ville de Paris est remplie, et mille circonstances dignes d'être transmises à la Postérité, se trouveroient écrites, au lieu qu'elles restent dans l'oubli [1]. »

Deux ans après cet appel aux érudits, Lebeuf, qui avait

[1] *Mercure de France*, mars 1737, p. 474.

déjà réuni des matériaux nombreux, crut pouvoir lancer un prospectus. Il le publia dans le *Mercure de France* du mois de décembre 1739, sous le titre de :

PROJET *d'une Description des Paroisses de la Campagne, voisines de Paris, situées dans le Diocèse de cette Capitale.*

« Comme il y a longtemps, écrivait Lebeuf, que plusieurs Curieux du Royaume souhaitent une Description ou Notice du Local de chaque Pays ou Province, et que les efforts faits en 1727 par les Auteurs du Dictionaire Géographique Universel de ce même Royaume, ont été vains, quant à ce qui regarde le Diocèse de Paris, quoique ce Diocèse méritât plus d'attention qu'aucun autre, un Voyageur exact et attentif a entrepris depuis quelques années de visiter le même Diocèse de Paris, la Carte de De Fer à la main, pour y recueillir ce qu'il pourroit apprendre en chaque Paroisse de particulier et de digne de remarque; se bornant cependant à ce qui est purement historique, sans s'informer en aucune façon du revenu des Bénéfices, ni du produit des Domaines. Il s'est donc fixé :

« 1° A marquer la situation ou exposition de chaque Paroisse, à quelle distance elle est de Paris, ce que la terre y produit plus communément, parce que c'est souvent de quelques-uns de ces articles que la dénomination du Lieu a été formée.

« 2° A faire une petite Description de l'Église Paroissiale, nommer le Saint qui en est Titulaire ou Patron, indiquer la raison du choix lorsqu'on la sçait, marquer



si l'on en conserve des Reliques ou si l'on y en a conservé, quels sont les autres Saints dont on y en possède quelques-unes; les anciennes Inscriptions sépulchrales qui s'y trouvent, et enfin le genre et l'antiquité du Bâtiment de l'Église.

« 3° A distinguer les anciennes Églises Paroissiales d'avec les nouvelles; marquer l'origine de ces dernières lorsqu'on le sçaura; indiquer le temps de la donation des Églises à telle ou telle Communauté; les Prieurés ou autres Bénéfices simples situés dans tel ou tel Canton, et quels sont aujourd'hui les Présentateurs de tous ces Bénéfices.

« 4° A observer ce que la Nature a produit de singulier, les Eaux Minérales, les Gouffres, les Carrières dans lesquelles il y a quelque chose d'extraordinaire, les Soûterrains, etc.

« 5° A joindre à tout cela ce qui concerne les châteaux fameux, les événements qui regardent chaque lieu, autant que l'histoire en donne connaissance, comme résidence de rois ou autres princes; Educations, Guerres, Batailles, Camps, Conciles, Conférences, Traités de Paix, Accidens extraordinaires, Phénomènes; comme aussi les noms des anciens Seigneurs qui ont été célèbres dans l'histoire, sans oublier de faire mention des Descriptions Poëtiques, ou autres, qui ont été faites de certains Lieux.

« 6° A marquer la naissance, la demeure ou la mort des Hommes Illustres, ou de ceux qui se sont distingués considérablement en quelque état que ce soit, dans les Sciences ou dans les Arts, ou qui sont devenus recommandables par la sainteté de leur vie : la naissance, la demeure ou la mort de tel ou tel célèbre Personnage,

en tel Village ou Bourg du Diocèse de Paris, sont, sans doute, des choses dont la connaissance fera plaisir aux Curieux.

« Quoique l'Auteur qui s'est proposé cette Description, n'épargne ni peines, ni recherches pour remplir ce Plan, il ne se flate pas cependant de pouvoir l'exécuter parfaitement, surtout quant aux Articles 5 et 6 s'il n'est aidé de Mrs. les Curés et Supérieurs de Communautés, aussi bien que des Seigneurs des Lieux, et si les Gens de Lettres ne lui font part de leurs lumières. Il supplie pour cela toutes les Personnes qui auraient des Mémoires à lui communiquer sur les Articles ci-dessus marqués, de vouloir bien les lui adresser à Paris, *à M. l'abbé Lebeuf, au Collége de Cambray*, afin que l'Auteur du Projet en fasse usage, et qu'il soit en état de les citer avec les marques de la reconnoissance qui leur sera dûe.

« Le même Auteur marquera aussi les mouvances des Terres, pour rendre sa Collection plus curieuse, si on veut bien l'en informer. Il fera honneur à qui il apartiendra, sur tout ce qu'on lui envoyera, et sur les Extraits de Titres dont on lui donnera communication.

On peut juger par ce Plan, qu'il doit enchérir considérablement sur celui que M. de Valois avoit tracé en 1675 dans son *Notitia Galliarum*, et que l'Ouvrage projetté sera une continuation de ce que Du Breüil avoit commencé sur dix ou douze Villages, voisins de Paris, et qu'il n'a pas continué.

« Puisse le dessein de l'Auteur inspirer à quelques Personnes studieuses des Diocèses, voisins de celui de Paris, d'en entreprendre autant, afin que leur exemple étant proposé à ceux qui sont plus éloignés, les engage à le suivre,

et qu'on puisse ainsi peu à peu parvenir à avoir une Notice complète de tout le Royaume sur ce même Plan [1]. »

Ce projet ne s'éloigne pas trop de celui qui fut adopté définitivement. Il fut cependant modifié, grâce à une lettre qu'un anonyme adressa à Lebeuf par l'organe du Mercure. Cette lettre est trop intéressante pour ne pas être reproduüite ici en son entier, elle était intitulée :

LETTRE *de M. J. B. D. D. N. au sujet du Projet dont il est parlé dans le second Volume du* Mercure *du mois de Decembre 1739.*

« J'Ai lû, Monsieur, avec beaucoup de satisfaction dans le second Volume de votre Journal du mois de Décembre dernier, page 3106, le *Projet d'une Description des Paroisses de la Campagne, voisines de Paris, situées dans le Diocèse de cette Capitale.* Rien n'est plus intéressant qu'un pareil Ouvrage s'il peut être executé comme il convient et suivant le Plan qu'on en donne, auquel vous me permettrez, s'il vous plaît, d'ajoûter quelques Réflexions, en attendant que je fasse part à M. l'Abbé le Beuf des matériaux que je pourrai rassembler, de même que mes amis, pour concourir à l'execution de ce grand Projet.

« M. le Maréchal de Vauban, dont le génie et les talents sont connus de tout le monde, avoit formé un pareil dessein pour tout le Royaume, mais il n'a pû en voir l'execution avant sa mort, arrivée trop tôt pour le malheur de la France.

« Le feu Roy, de glorieuse mémoire, pour donner une

[1] *Mercure de France,* décembre 1739, p. 3106.

connoissance générale du Royaume à M. le Duc de Bourgogne, Père de notre Auguste Monarque, ordonna à la fin du dernier siècle à tous les Intendans de faire un dénombrement et une description exacte de toutes les Généralités de la France; cet Ouvrage, commencé d'abord avec beaucoup de soins et d'attentions, n'a pas été continué avec la même exactitude, et la guerre arrivée presqu'en même temps, et qui n'a fini qu'environ un an avant la mort de Louis XIV, a interrompu l'exécution d'un si grand Projet; mais aujourd'hui que la France joüit d'une solide Paix, il semble que tout favorise un Ouvrage aussi utile et aussi intéressant que celui que l'on propose pour la première et la principale Province du Royaume.

« On a imprimé en 1710 la Généralité de Paris, divisée en ses XXII Elections par le Sr Dencosse. Ce Livre peut donner une idée générale de cette Intendance, mais il n'entre pas assés dans le détail et ne répond pas au Projet que l'on propose aujourd'hui.

« Le Sr Garreau nous a donné une seconde Edition de la Description du Gouvernement de Bourgogne, imprimée à Dijon en 1734. Ce Livre est très-curieux, et en nous donnant une Description assés exacte de cette Province, il peut servir de modèle en beaucoup de choses pour le Projet en question.

« On vient d'imprimer à Chartres en 1739 le Poüillé du Diocèse de cet Evêché, mais quoique cet Ouvrage ait son mérite d'ailleurs, il n'est pas assés détaillé.

« Le Dictionaire de la France, imprimé à Paris, en trois volumes *in-folio* en 1726, nous donne en abrégé, une partie des Paroisses qui doivent composer le Recueil

que l'on propose, mais enfin tous ces Ouvrages ne sont pas encore au point de perfection et de précision qu'on demande dans le Projet de la Description des Paroisses. Villages et Hameaux de la Campagne voisine de Paris.

« Pour y parvenir, on estime qu'il faut : 1° Donner une Carte particuliere et bien détaillée des Paroisses du Diocèse et voisines de la Ville de Paris.

2° Pour la facilité et pour abreger l'Ouvrage, le meilleur arrangement est celui d'un Dictionaire Alphabétique, par le nom François de chaque Paroisse et Village, et ensuite par le nom Latin, s'il y en a de certain et connu.

« 3° Il sera très-aisé de donner la distance des Lieux à Paris.

« 4° Si la Paroisse ou le Village est érigé en Duché-Pairie, en Marquisat. en Comté, en Baronnie, etc., on donnera la date de Lettres d'Erection, et de celle de l'Enregistrement au Parlement et en la Chambre des Comptes, etc.

« 5° Le nom du Seigneur et ses qualités.

« 6° Le Ressort du Bailliage, de la Justice et sa Mouvance.

« 7° Une Description sommaire de l'Église Paroissiale, du Patron, des Reliques reconnues, Antiquités, etc.

« Des Inscriptions sépulchrales, anciennes et modernes, qui mériteront d'être raportées.

« Des Fondations, Convents, Prieurés et Bénéfices. Les Collateurs et Présentateurs, etc.

« 8° Le produit des Terres, et leur nature, les Châteaux, Parcs, Jardins et Bois.

« 9° Les Curiosités de la Nature et de l'Art, les Manufactures, etc.

« En un mot; tout ce qui peut intéresser l'Histoire ancienne et moderne.

« Le Public sera infiniment redevable aux Auteurs d'un pareil Ouvrage, et il est à désirer qu'il puisse être bientôt mis en sa perfection, et que l'exemple de la Capitale du Royaume puisse exciter les autres Provinces à l'imiter et à faire un Recueil général, aussi intéressant pour toute la France. »

Ce 5 février 1740.

Lebeuf répondit à l'auteur de cette lettre, par la même voie.

LETTRE *de M. l'Abbé* Lebeuf *aux Auteurs du Mercure pour déterminer l'Anonyme qui leur a écrit à son sujet, à se faire connoître, ou d'envoyer ses Mémoires sur le Projet de la Description Historique du Diocèse de Paris.*

« C'Est en vain, Messieurs, dit-il, que j'ai promené mon imagination de tous côtés, pour deviner quelle est la Personne officieuse qui vous a adressé dans le *Mercure* de Février dernier, une Lettre par laquelle elle aplaudit à mon dessein touchant la description des Paroisses de la Campagne du Diocèse de Paris, et promet même de m'aider de ses lumières. J'ai eû mille soupçons sur les cinq lettres initiales de son nom : et je ne rencontre rien qui me contente. Vous m'avez avoüé vous-mêmes, Messieurs, que vous ne le connoissez pas, ni son écriture. La même Personne employe les mêmes cinq lettres initiales à la fin des Bouts-Rimés que je viens de lire dans le *Mercure* d'Avril. De tout cela je n'en puis con-

clure autre chose, sinon que l'Auteur de ces Observations sur mon Projet, est Poëte, en même temps qu'Amateur de nos Histoires Locales, et c'est ce qui achève de détruire mes premiers soupçons. Je me suis remis à la mémoire plusieurs Curés du Diocèse de Paris, que j'ai vu aplaudir à mon dessein; mais je ne sçais pas le nom de la plûpart, et je ne puis par conséquent faire l'aplication de ces lettres initiales J. B. D. D. N. Il faut que cette Personne ait la bonté de se mieux faire connoître, afin que je puisse en conférer avec elle, et lui marquer ma reconnoissance de vive voix, de ce qu'elle me promet de fournir.

« En attendant, je conviens que ce qu'elle me suggère de faire, enrichira beaucoup mon Plan, s'il est possible d'être informé des dates qu'elle souhaiteroit qu'on y mît et du ressort de chaque Jurisdiction. Je ne me ferai point, au reste, une loi de remplir sur chaque Village, ni les neuf Articles de son Mémoire, ni même les six du mien, parce qu'il y en a sur lesquels je sens que la matière fournira peu. Je ne pourrai en dire que ce que j'en aurai apris, et ce que j'en aurai trouvé dans les dépoüillemens que je fais des livres soit imprimés, soit manuscrits. Il ne faut pas non plus s'attendre que toutes les Paroisses seront traitées suivant le même ordre, et selon la méthode qu'on observeroit dans des Tables, telles que celles du nouveau Poüillé de Chartres. Ce Plan seroit un peu trop ennuyeux pour les Lecteurs, et découvriroit trop évidemment, par le vuide qui y seroit quelquefois, les Points sur lesquels il a été impossible d'être éclairci.

« Je pense donc que le plus expédient sera de traiter

chaque Article, comme on feroit dans un Dictionaire Historique, sans s'astreindre à une méthode uniforme, comme s'y astraignoient ces Prédicateurs du XIV et du XV siècles, qui rangeoient toujours leurs preuves et leurs divisions et soudivisions de trois en trois, ce qui a fait que quelques-uns ont comparé leurs sermons à un Jeu de quilles. Ainsi éviterai-je de suivre chronologiquement les neuf Articles qu'on me propose. Je dirai ce que je pourrai de chacun, tantôt dans un rang, tantôt dans un autre, et sans rien chiffrer ou numeroter. Je suis persuadé que cette manière d'exécuter mon Projet, sera moins séche. J'espère m'étendre sur chaque Paroisse, bien autrement que n'a fait Garreau, dans sa Description de celles de Bourgogne, surtout en ce qui sera historique; et je compte que mon Ouvrage pourra quelquefois admettre certaines petites discussions critiques. Quelques-uns vouloient aussi m'engager à sortir des bornes dans lesquelles je me suis renfermé, et à dire quelque chose des Paroisses limitrophes, comprises dans le Vexin, le Beauvoisis, le Senlisois, le Mulcien, les Pays Senonois et Chartrain, de la même maniere que j'ai été obligé d'y passer en visitant le Diocèse de Paris; mais je ne veux pas mettre ma faulx dans la moisson d'autrui. D'ailleurs un récit de voyage aussi naïf qu'en a quelquefois mis Dom Martenne dans ses *Voyages Littéraires*, n'auroit pas été également goûté. J'aurois eu, par exemple, un Evénement singulier à raporter sur *Courdemanche*, qui est dans le Diocèse de Rouen, au-dessous de Pontoise [1], mais cela pourra

[1] Cette paroisse touche à celle de Jouy-le-Moûtier, qui est du diocèse de Paris.

trouver un jour sa place ailleurs, et cela n'en sera pas moins singulier, pour être un peu vieux.

« Pour revenir à la Personne qui se désigne par ces lettres J. B. D. D. N., ce seroit inutilement que je me fatiguerois à regarder ces lettres comme initiales, si au contraire ce sont les lettres finales des noms et qualités de cette Personne. L'Auteur de la Bibliothèque Chartraine est le seul que je sçache s'être désigné à la fin de son Ouvrage, par les lettres finales de son nom, de son surnom et de sa qualité. C'est une maniere de se cacher qui donne trop la torture à l'esprit des Curieux ; et j'aime mieux avouer mon peu de pénétration en fait de lettres initiales, que de croire que l'officieux Anonyme ait employé des lettres finales pour se déguiser.

« Je suis, etc. »

A Paris, ce 12 mai 1740.

Comme on le voit, Lebeuf tenait à ne pas prendre vis-à-vis du public des engagements trop difficiles à remplir. Il eut raison de se réserver ainsi une certaine liberté d'action qui lui permît plus tard de modifier à son gré la forme ou l'étendue de ses notices. L'auteur de l'*Histoire du diocèse de Paris* a indiqué lui-même dans son introduction le genre de recherches auxquelles il s'était livré pour parvenir à terminer son œuvre. Je ne reviendrai donc pas sur ce qu'il a pu dire, puisque cette introduction est imprimée plus loin, et je me contenterai d'indiquer la part que j'ai prise à cette nouvelle édition.

Ce n'est pas sans une certaine émotion, je l'avoue, que je me suis décidé à mettre mon nom à côté de celui

de Lebeuf. Ce que beaucoup d'érudits regarderaient comme un honneur, je le considère, moi, comme un péril. Le rôle de critique et d'annotateur ne m'a jamais semblé si délicat, et je ne me dissimule pas la responsabilité que j'assume vis-à-vis des nombreux admirateurs de l'*Histoire du diocèse de Paris*.

Dès le début de cette publication, les conseils ne m'ont pas manqué. Plusieurs personnes désiraient que je donnasse une espèce de *fac simile* de cette histoire, volume pour volume, lignes pour lignes, dans le même format, avec les mêmes fautes, et, si faire se pouvait, avec les mêmes caractères. Rien de plus, rien de moins. Je n'ai pas besoin d'ajouter que c'était à des bibliophiles que je devais un semblable avis. D'autres m'engageaient à corriger seulement les nombreuses fautes typographiques dont le texte est émaillé, et à l'enrichir de quelques notes indispensables qui prendraient place au bas de chaque page, à côté de celles de Lebeuf. Des savants plus jeunes, et par conséquent moins respectueux pour la mémoire de l'illustre abbé, me conseillaient de remanier l'ouvrage en entier, et d'en faire une œuvre complètement nouvelle. Ce mode de procéder me semblait un peu trop révolutionnaire et je l'écartai, me sentant peu de goût pour ces sortes de témérité. Je préférai suivre une autre méthode, moins radicale, il est vrai, mais plus sûre, et je donne aujourd'hui le texte de l'*Histoire du diocèse de Paris*, tel qu'il se trouve dans la première édition, avec les notes de Lebeuf au bas des pages, et les miennes à la fin de chaque chapitre. J'ai pris le soin d'indiquer en haut des feuillets la pagination de l'ancienne édition, afin qu'en

cas de recherches on put recourir à la nouvelle édition comme à la précédente.

En attendant une table générale des noms de personnes, des noms de lieux et de matières qui doit terminer l'ouvrage, on trouvera à la fin de chaque volume une table sommaire qui relie ensemble le texte et les notes.

C'est maintenant le lieu de parler de ce que j'ai cru devoir faire pour améliorer l'œuvre de Lebeuf. Si le savant académicien n'avait pas reconnu lui-même l'infériorité relative de son *Histoire du diocèse de Paris ;* si, au moment de sa mort, il n'avait pas chargé son ami Carlier d'en donner une nouvelle édition ; si, d'un autre côté, on ne savait pas que, frappé d'apoplexie l'année même de la publication du premier volume, il avait laissé à des étrangers le soin de corriger les épreuves, j'avoue que je n'aurais peut-être point songé à reproduire ce grand ouvrage. Mais le vœu du modeste chanoine diminuait la témérité de mon entreprise, et j'acceptai le périlleux honneur de remplir la tâche qu'il avait léguée à Carlier.

Je considère l'*Histoire du diocèse de Paris* comme un livre d'érudition, par conséquent, comme un livre où l'on recherche ce qui se trouve rarement ailleurs : des appréciations claires, des dates certaines, des renseignements précis. J'ai donc eu à contrôler les opinions de l'auteur, toutes les fois qu'elles ont été l'objet d'une discussion sérieuse ; à compléter par des indications bibliographiques les sources auxquelles il avait déjà puisé ; à vérifier l'exactitude des dates ; à ajouter enfin mes propres observations, lorsqu'elles me semblaient utiles ou intéressantes.

Dans le premier chapitre de son Histoire, Lebeuf, en parlant des inscriptions placées dans les églises, « exhorte ceux qui ont dépouillé les inscriptions des tombes » à publier la liste des personnages qui y sont marqués. J'ai cru devoir obéir à ce vœu. On trouvera donc dans mes notes une liste de tous les personnages enterrés dans les églises de Paris, avec l'indication de leur profession et la date de leur mort. Cette liste, que j'ai dressée d'après les manuscrits conservés à la Bibliothèque impériale, à celles de l'Arsenal et de la Ville, ainsi qu'aux Archives de l'empire, n'avait jamais été publiée; je n'ai pas besoin, je crois, d'en faire ressortir ici l'utilité.

La partie supplémentaire consiste dans une notice très-succincte des événements arrivés depuis l'époque de Lebeuf jusqu'à nos jours. Quelque concision que je me sois efforcé d'apporter dans ma rédaction, il m'a été impossible cependant de ne pas m'étendre un peu sur les changements survenus à la Révolution. C'était même là le point capital. Grâce aux documents originaux, qui ont toujours servi de base à mon travail, j'ai pu donner souvent des détails complétement inédits sur l'état financier des établissements religieux au moment de leur suppression.

J'ai pensé qu'il était également convenable de dire quelques mots sur l'état actuel des églises de Paris. Je l'ai fait avec la plus grande sobriété, sans toutefois négliger d'indiquer ce qui pouvait être intéressant au double point de vue de l'archéologie et de l'histoire. Quant aux églises, couvents, colléges, etc., construits depuis 1754, et dont Lebeuf ne parle pas, je les cite à la suite des an-

ciennes paroisses dans la circonscription desquelles ils se trouvent placés.

Il me serait fort difficile d'énumérer ici tous les genres de documents que j'ai eu à consulter pour donner à mes notes une valeur historique inattaquable. La lecture de ces nombreux documents m'a pris un temps considérable, qui ne sera pas tout à fait perdu, je l'espère. Dans ce but, j'ai placé à la suite de chaque article une notice bibliographique qui présentera aux lecteurs le tableau exact des sources manuscrites ou imprimées auxquelles j'ai puisé. Ce tableau, je l'avoue, a considérablement accru la partie purement additionnelle du livre, mais elle en a singulièrement augmenté l'importance, et je crois que personne, excepté l'éditeur et moi, ne s'en plaindra. Je pourrais m'étendre encore longuement sur ce que j'ai cru devoir omettre et sur ce qu'il m'a paru nécessaire d'indiquer, mais ces considérations ne serviraient nullement à rendre cette édition meilleure.

Je m'arrête donc. Puissé-je avoir réussi ! Les auteurs d'ouvrages d'érudition ressemblent beaucoup, je le sais, à ces pères de familles qui gâtent leurs enfants, les trouvent charmants *quoiqu'on die*, et sont fort étonnés qu'on ne soit pas de leur avis. Chacun d'eux cherche à se faire illusion, demande à être jugé par le public, et, le jour du jugement, celui qui croyait triompher, n'a pas même le bénéfice des circonstances atténuantes.

H. Cocheris.

Sainte-Geneviève des Bois, 15 février 1863.

HISTOIRE
DE LA VILLE
ET
DE TOUT LE DIOCESE
DE PARIS.

h

HISTOIRE
DE LA VILLE
ET
DE TOUT LE DIOCESE
DE PARIS.

TOME PREMIER,

PREMIERE PARTIE.

Contenant les Eglises de cette Ville & de ses Fauxbourgs qui sont Séculieres ou qui l'ont été primitivement, distribuées les unes selon l'antiquité de leur fondation, & les autres sous celles dont elles ont dépendu ou dépendent encore.

Avec un Détail circonstancié de leur Territoire & le denombrement de toutes celles qui y sont comprises, ensemble diverses Remarques sur le Temporel desdits lieux.

Par M. l'Abbé LEBEUF, *de l'Academie des Inscriptions & Belles-Lettres.*



A PARIS;

Chez PRAULT Pere, Quai de Gêvres au Paradis.

M. DCC. LIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

PREFACE

Sur l'occasion et la nécessité de cette Histoire, avec une Notice de la disposition de l'Ouvrage

Ayant lû, il y a seize ans, dans les Mercures de France la description de quelques Paroisses du Diocése de Paris faite par un Avocat au Parlement, je trouvai la notice qu'il y donnoit de deux ou trois simples Villages, si curieuse et instructive, que je conçus le dessein d'en donner une générale de toutes les autres Paroisses de la campagne, petites Villes, Bourgs et Bourgades du même Diocése; espérant que cela ne seroit peut être pas entierement impossible.

Je sçavois que pour les temps d'au-delà de mille ans, il se trouve peu de monumens où ces lieux soient mentionnez. J'étois pareillement informé que les ouvrages des Historiens Romains ne fournissent rien sur les environs de Paris, sinon sur le lieu dit *Metiosedum* dont Cesar a parlé [a]. Qu'à l'égard de ceux des François des premiers temps il n'est fait mention que de *Catolacum* et de trois ou quatre Villages du Diocése de Paris, dans les Actes de Sainte Geneviève, dans le testament de Saint Remi, si l'on peut compter sur son authenticité, dans les écrits de Fortunat de Poitiers et dans ceux de Grégoire de Tours. On ne peut cependant douter que, dès le temps de ce dernier, ces environs ne fussent peuplez de Villages, puisqu'il écrit que Sigebert, Roy d'Austrasie y ayant amené son armée, ces lieux furent consumez par les flammes [b]. Mais si ces Villages des environs de Paris furent alors détruits, ils furent aussi rebâtis par la suite, puisqu'on les trouve nommez en grand nombre dans les titres du IX siècle.

[a] *Nemetodorum* est nommé dans Constance de Lyon.

[b] *Vicos qui circa Parisius erant maxima tunc flamma consumpsit*: Greg. Tur. lib. 4, cap. 44 aut 50. *Sigibertus Rex cum exercitu ad urbem Parisiorum venit, et maximam vicorum partem incendio concremavit. Lib. 1, Mirac. cap.* 72. Saint Germain Èvêque de Paris avoit écrit à Brunehaud pour la prier d'empêcher ce roi son époux de faire ce mal · mais cela fut inutile.

Je fis donc reflexion que Paris étant la capitale du Royaume, une Notice de son Diocése entier pourroit être utile et agréable, et d'ailleurs qu'elle pourroit servir d'exemple dans d'autres Diocéses, et engager quelques personnes à en entreprendre une semblable; desorte que peut-être par la suite on auroit toute la France ainsi décrite.

Je pensai ensuite que c'est dans les environs de cette capitale, qu'à cause de la résidence de la Cour à Paris, qu'il est arrivé plus d'événemens considérables en tout genre que dans le reste du Royaume; que le Diocése de Paris est celui dans lequel sont situez le plus grand nombre des Maisons de campagne des Seigneurs soit Ecclesiastiques soit Séculiers, Princes, Ducs, Comtes, Magistrats, Militaires, Jurisconsultes, Gens de Finance, Bourgeois, Marchands et Commerçans. Que plusieurs des personnes de tous ces états restent volontiers une grande partie de l'année dans ces maisons, et qu'ils pourroient être bien aises de voir une description du territoire où elles sont situées, et de ce qui confine avec ce territoire : que par la même raison, que ce Diocése renferme une plus grande quantité de Maisons-de-campagne, il étoit aussi celui où l'on bâtissoit le plus, où l'on démolissoit aussi plus fréquemment d'anciens édifices, où l'on changeoit l'ancienne face des lieux, réduisant quelquefois en nature de simple place, des endroits qui avoient été habitez, et ou il étoit arrivé quelque événement conservé dans l'Histoire, ce qui pouvoit être cause que, par la suite, les titres d'une certaine antiquité deviendroient inintelligibles, et qu'on perdroit le souvenir de quelques anciens édifices mémorables, soit qu'ils eussent formé des hameaux, ou seulement quelque château.

Il me vint à l'esprit que les circonstances des temps sujettes à variété font étendre l'instabilité des choses jusques sur les Églises; et qu'à l'occasion de quelques rëünions, ou

l'on en abbat totalement de celles qui étoient sur pied, ou au moins on les reduit en simples Chapelles.

De plus, il n'existe aucun livre où l'on trouve le détail qui seroit à désirer sur chaque Paroisse. Dans le genre Ecclésiastique on ne peut se fier aux Pouillez imprimez en 1626, 1648 et 1692, où tous les noms sont défigurez, estropiez, ou mis hors de leur place, et les nominateurs aux Bénéfices très-souvent mal-assignez. Dans le genre civil Adrien de Valois qui a donné au public une Notice latine du Diocése de Paris, est trop concis : il a commis une infinité de fautes, soit en voulant donner l'étymologie des noms modernes, soit en marquant comme du Diocèse ce qui n'en est pas, et omettant plusieurs Paroisses qui en sont : le défaut de connoissance des limites de l'Evêché de Paris a même quelquefois induit en erreur Dom Mabillon, sçavant du premier ordre, d'ailleurs si exact : Enfin le dénombrement imprimé de l'Election, tant de Paris que des Villes voisines, est trop fautif, confondant souvent l'étendue des Elections avec celle des Diocéses.

Je considerai de plus, que les noms des lieux des environs de Paris sont souvent mal imprimez dans les titres qu'on a rendu publics, soit dans l'Histoire de l'Eglise de Paris du Pere Du Bois, soit dans celle des Peres Lobineau et Felibien et dans d'autres encore plus nouvelles, parce qu'on a apparemment imprimé sur des copies où il y avoit beaucoup de lettres douteuses et équivoques.

Il est bien vrai que les Cartes géographiques peuvent servir à rectifier plusieurs noms : mais on voit tous les jours qu'il est rare qu'elles soient exemptes de fautes, on s'apperçoit qu'elles n'entrent pas dans un certain détail, et que pour éviter la confusion, les auteurs ou les graveurs ont omis plusieurs noms. La Carte des Environs de Paris donnée par l'Abbé de la Grive est plus circonstanciée et présente un

[1] *Not. Galliar. a pag.* 398 *ad* 438.

plus grand nombre de noms des lieux particuliers; mais c'est une peinture muette qui ne fournit aucuns faits, et d'ailleurs ces Cartes topographiques ne s'étendent pas jusqu'aux extrémités du Diocése.

Tous ces défauts m'ont inspiré la pensée de travailler à une Topographie Parisienne : et c'est ce que j'ai fait à différentes reprises depuis l'an 1737. J'ai visité toutes les Paroisses de la campagne, comprises dans les trois Archidiaconez du Diocése, qui sont celui de Paris ou de Parisis, celui de Josais ou de Josas, et celui de Brie, lesquels contiennent chacun deux Doyennez; outre lesquels il y a celui de Champeaux qui est très-petit, et que j'ai vu pareillement.

Dans chacune des Paroisses je me suis attaché à marquer sa situation et exposition, à quelle distance elle est du milieu de Paris, l'étymologie ou origine du nom autant qu'il a été possible de le faire, recourant à cet effet à la manière dont ce nom est dans les plus anciens titres comme ceux du XII siécle et au-dessus, laissant à observer aux Lecteurs que souvent la cause du nom est cessée, sans que le lieu ait changé de dénomination, ainsi qu'il est arrivé dans les lieux appelez Chastenet ou les chataigners qui y ont donné le nom n'y sont pas aujourd'hui plus communs qu'ailleurs. Je me suis tenu en garde contre plusieurs de ces étymologies hazardées par l'Abbé Chastelain [a] qui n'avoit pas vu les titres; contre ces faiseurs d'étymologie du XIII siécle, lesquels pour avoir voulu raffiner et paroître sçavans, ont souvent tout gâté; à plus forte raison ai-je évité d'en donner de semblables à celle que Rigord [b] écrivain de la vie de Philippe-Auguste donne de Lutéce, croyant qu'elle vient *à luti fœtore*.

Traitant ensuite du spirituel de chaque Paroisse, je me suis appliqué à faire une Description de l'Eglise Paroissiale.

[a] *Mem. de l'Acad. des Inscr. Tom. 6 pag. 660.*
[b] Duchêne T. 5, p. 16.

Je nomme le Saint qui en est le Patron; j'indique la raison du choix lorsqu'on la sçait, les jours qu'on en célèbre la Fête, ou les Fêtes s'il y en a plusieurs : je m'attache à marquer si l'on y en conserve des Reliques, ou si l'on y en a conservé; quels sont les autres Saints des Martyrologes dont on y en possède quelques-unes : Les anciennes épitaphes ou inscriptions sépulchrales les plus dignes de remarque, le genre et l'antiquité du bâtiment, le jour que ces Eglises ont été dédiées et par qui : desorte que dans plusieurs Paroisses où ce jour avoit été mis en oubli on sera en état d'en célébrer l'anniversaire au temps convenable. Si l'Eglise Paroissiale a une Succursale il en est aussi fait mention en cet ouvrage dans un article particulier.

On y verra aussi la distinction des ancienne Eglises Paroissiales d'avec celles qui sont plus nouvelles ou qui ont été démembrées d'une autre. On connoîtra en quelles occasions il se trouve que les Eglises de Communauté sont d'un plus ancien établissement que celles de la Paroisse, *et vice versa*. On trouvera une indication du temps auquel telle ou telle Abbaye, Collégiale ou Prieuré ont été gratifiés par les Evêques de Paris de la nomination aux Cures ou autres Bénéfices : et les titres de ces époques seront souvent désignés; ou au moins on verra ce que tels ou tels Pouillez disent là-dessus. Il sera aussi parlé dans cet ouvrage de plusieurs actes concernant les biens des Eglises, avec mention des traitez sur ce sujet, qui sont connus par le moyen du Code des Curez [a], ou par quelque autre endroit. Je fais aussi remarquer les Eglises qui ont eu ou qui ont encore deux Curez ou deux portions de Cures, quoique cela soit très-rare dans le Diocése de Paris.

L'Histoire des Abbayes, celle des Collégiales et des Prieurez, font des articles de ce livre qui sont quelquefois

[a] Le Sieur Prault vient d'en donner une nouvelle Edition augmentée d'un Volume.

fort étendus, soit parce que jusqu'ici il n'a paru aucune Histoire de quelques-unes, ou s'il y en a eu d'imprimées, j'ai été en état d'y faire des additions, soit par mes recherches, soit par le secours des monumens historiques qui ont été publiez depuis, outre que j'écris en françois, et que les petites Notices des Abbayes n'ont paru qu'en latin.

Je n'ai pas non plus omis certaines Chapelles situées au milieu des champs, non plus que celles de quelques Ermitages nombreux. J'en rapporte tout ce que j'ai pu apprendre des unes et des autres, comme aussi touchant les Ermites de ces lieux.

Comme chaque Paroisse a son Seigneur, il a fallu l'indiquer; et c'est par où commence l'article de la temporalité des lieux. Lorsque la Seigneurie appartient à une Communauté telle qu'un Chapitre ou une Abbaye, ou qu'elle est reünie à une Dignité Ecclésiastique, je me suis trouvé dispensé d'étendre cet article : Mais quand la Seigneurie est possédée par des Séculiers ou l'a été durant certains siécles avant que de tomber en main Ecclésiastique, j'ai fait ensorte de remonter jusqu'aux plus anciens Seigneurs connus dans les titres, pour en donner une suite jusqu'à nos jours. Cependant en donnant le catalogue des Seigneurs avec la citation des titres où ils sont nommez, ainsi que M. de Valois avoit commencé de faire ; je n'ai pas prétendu former une descendance Généalogique entièrement suivie, ni empêcher qu'on n'apperçoive quelquefois des especes de contrariétés dans les titres que je cite ; ce défaut vient de ce que par négligence ou par accident on a perdu un très-grand nombre d'anciens actes et monumens, qui auroient rempli les lacunes, et qui auroient fourni dequoi concilier ceux qui paroissent se contredire. Ce défaut vient aussi de la multiplicité des Fiefs qui se trouvent dans certaines Paroisses desquels les Propriétaires ont quelquefois pris

le titre de Seigneur de ce lieu : ce qui a jetté quelquefois de la confusion et même, de ces contrariétez apparentes dans les listes. D'ailleurs il y a quelques Villages qui ont plusieurs Seigneurs en même temps. Quand aux lacunes, comment ne s'en trouveroit-il pas dans un catalogue de Seigneurs de Paroisses de la campagne, puisque les Auteurs du Gallia Christiana ont bien été forcez d'en laisser dans le catalogue des Evêques et des Abbés du Royaume ? Au reste, j'ai tâché de tout mettre en œuvre pour qu'il y en eût le moins qu'il étoit possible : et si l'on remarque en quelques endroits de cet ouvrage, que je cite des permissions données pour avoir une Chapelle domestique, ce n'est point pour le fait de cet établissement lequel n'est pas une chose intéressante, mais seulement par rapport aux personnes qui l'ont obtenue, étant Seigneurs de la Terre, ou d'un Fief, dont l'existance en tel ou tel temps est prouvée par ces actes. Quelquefois aussi c'est pour donner à connoître un nom de lieu particulier.

A l'égard des mouvances des Terres, je n'ai fait mention que de celles que j'ai pu connoître.

Plusieurs Paroisses étant composées de Hameaux ou Ecarts, je parle de chaque Hameau en particulier, je dis ce que j'en sçai, ou je me contente de le nommer lorsque je n'ai pu en rien apprendre.

Si dans mes recherches j'ai découvert quelques titres qui concernent la Communauté des habitans d'une Paroisse, soit en genre de priviléges ou de redevances, j'en ai dit un mot.

Comme les Seigneurs des Paroisses ne sont pas les seuls qui y ont du bien ; lorsqu'il est venu à ma connoissance que des Chapitres, Abbayes, Prieurés, Communautez et même des Colleges y ont aussi du revenu ou y en ont eu, je ne manque pas d'en parler et marquer en quoi il consiste si je le sçai, non plus que la maniere dont ce bien leur est venu.

Il y a plusieurs Châteaux fameux dans le Diocése de Paris. Je ne m'attache pas tant à leur Histoire moderne qui est sçue de tout le monde, et sur laquelle il y a une infinité de livres, qu'à ce qui assez souvent est arrivé dans des Châteaux qui n'existent plus. J'ai fait cependant ensorte de ne point oublier les événémens les plus fameux. C'est sur quoi je m'étends davantage en traittant des lieux moins connus. Je marque la résidence que les Rois ou autres Princes et Princesses y ont faite. Je dis un mot sur les guerres et batailles qui y ont été données; sur les Camps, Conférences, Traitez de Paix qu'il y a eu, la monnoie qui y a été battue. Je rapporte les accidens extraordinaires qui y sont arrivez.

Je fais pareillement observer ce que la nature a produit de singulier en divers lieux, les eaux minérales, les fontaines pétrifiantes ou qui ont quelque autre vertu singulière, les gouffres, les carrieres dans lesquelles il y a quelque chose d'extraordinaire, les souterrains, les endroits des terres où l'on voit le plus de coquillages.

Je joins à tout cela une note sur la naissance, la demeure ou la mort des Hommes Illustres en tels ou tels lieux, (à moins qu'il n'y ait un livre imprimé la-dessus, auquel cas je me contente d'y renvoyer) ou de ceux qui se sont distinguez en quelque état que ce soit dans les Sciences ou dans les Arts, soit par quelque Ouvrage ou par quelque Invention; je n'oublie pas les Curez de ces mêmes lieux qui ont composé quelque livre : Les Prêtres ou autres personnes qui y sont devenues recommandables par la sainteté de leur vie.

Je fournis enfin une indication des Arrêts du Parlement ou du Conseil, Sentences du Châtelet et autres où j'ai trouvé ces lieux nommez quand j'ai pu recouvrer ces pièces ; et même j'indique que les Factums ou Memoires qui ont paru à leur occasion tant en matiere Civile qu'Ecclésiastique, sans oublier de faire mention des Descriptions Poëtiques et

autres, imprimées ou manuscrites, qui ont été composées au sujet de certains Villages.

Malgré le grand nombre de recherches que j'ai faites pour remplir tous ces objets, je ne me flatte point d'avoir tout dit; mais je compte seulement avoir recueilli l'essentiel de ce qui est renfermé en la Bibliothèque du Roi, en diverses Archives, et dans les Volumes manuscrits, dont on verra ci-après le Catalogue, et par ce moyen avoir réüni ce qui est épars de côté et d'autre, indépendemment de ce que j'ai dit de nouveau.

Sans négliger les choses présentes, une de mes attentions a été sur celles qui sont le plus éloignées de notre temps, parce qu'elles sont les plus négligées, et que plus elles vieillissent, plus elles risquent de tomber entierement dans l'oubli. Je laisse à d'autres à faire (s'ils veulent) un supplément sur des choses qui leur seront plus faciles à sçavoir étant plus nouvelles, ou actuellement existantes, et dont je n'ai pas été informé. Il a pu arriver que depuis que j'ai commencé cette Description Historique, quelques Terres ayent changé de Seigneurs sans que cela soit venu à ma connoissance : il sera aisé d'y ajouter ces nouveaux Seigneurs, de même que depuis que l'ouvrage a été fini j'y ai ajouté des faits qui ne sont arrivez que depuis un an ou deux.

J'ai disposé mon ouvrage suivant la division Ecclésiastique, parce qu'elle est la plus ancienne, et qu'elle est antérieure à celle de la Prevôté et de la Vicomté de Paris, de même que dans la Ville de Paris la division par Paroisses est plus ancienne que celle qui est faite par quartiers. Si la totalité de ce que cette Histoire du Diocèse de Paris contient, ne se trouve pas également agréable aux Lecteurs, je dirai comme Pline [a], que par la variété qui y est, j'ai tâché que les uns soient contents d'une chose, les autres d'une autre, espérant qu'il y en aura qui pourront plaire à tout le

[a] *Plin. Jun. lib. 4, Ep. 14.*

monde : *Ipsâ varietate tentamus efficere, ut alia aliis, quædam fortasse omnibus placeant*. Je laisse aux différens Lecteurs à mesure qu'ils avanceront dans cette Description Historique, à faire, sur les Paroisses et sur les divers territoires, l'application qu'il leur croiront convenir des vers suivans d'un Poëte Parisien du siécle de Philippe-Auguste, qui contiennent neuf qualifications attribuées à Paris et à ses environs :

Dives agris, fœcunda mero, mansueta colonis;
Messe ferax, inoperta rubis, numerosa racemis,
Plena feris, piscosa lacu, volucrosa fluentis.

Un autre auteur postérieur de cent cinquante ans, et qui n'étoit pas Parisien, a fait une remarque d'une espèce bien différente; c'est l'Ecrivain du livre *De recuperatione Terræ Sanctæ* adressé à Edouard III. Roy d'Angleterre et Duc de Guyenne, que l'on trouve à la fin du volume intitulé *Gesta Dei per Francos*. Cet Auteur qui se qualifie Avocat du Roi dans les Causes Ecclésiastiques du Duché d'Aquitaine, après avoir parlé du Roy de France qui étoit Charles V, et de la Famille Royale, leur conseille de « fixer leur résidence aux environs « de Paris; de faire ensorte que leurs enfans y naissent et « y soient nourris; parce que ces lieux, dit-il, sont sous « une constellation plus heureuse que tous les autres : d'où « il s'ensuit (ainsi qu'il ajoute qu'on l'avoit vu jusqu'alors) « que ceux qui y sont engendrez et nez sont d'une meil- « leure complexion que les hommes des autres pays [a].

Telles sont suivant ces anciens Ecrivains les propriétés du Diocèse dont je présente l'Histoire au Public.

[a] *Expediret Dominum Regem et ejus Filium diu vivere in regno suo; morari ibidem magis quàm alibi; etiam prope Parisius liberos procreare, ipsos ibidem nasci et nutriri, eoquod ille locus meliori constellationi cœli quam alia quæcumque loca noscitur esse subjectus; ex quo sequitur, ut hactenus visum fuit, quod ibi generati et nati melius sunt compositi ordinati et complexionati quàm aliarum regionum homines.*

AVERTISSEMENT

Sur le Tome preliminaire à la présente Histoire de tout le Diocése de Paris.

Je m'étois d'abord renfermé dans les bornes ou l'étendue du Diocèse de Paris, laquelle est d'environ dix-huit à vingt lieues du levant d'été au couchant d'hiver, et de douze à quatorze du levant d'hiver au couchant d'été, où sont comprises environ quatre cent cinquante Paroisses; et je n'avois aucune intention de rien écrire sur la Capitale, vu le grand nombre d'ouvrages déjà composez sur cette Ville. Mais on m'a conseillé depuis, de dire aussi quelque chose sur Paris même, et de faire paroître à la tête de la Notice ou Histoire de la Banlieue de Paris, ce que j'aurois trouvé pouvoir être traité d'une nouvelle manière, et pouvoir être accompagné de quelques découvertes.

Pour ne pas répéter ce qu'ont écrit les autres Auteurs modernes de l'Histoire de Paris qui se sont fort étendus sur les sujets ausquels s'arrêtent d'ordinaire les Généalogistes, les Architectes, les Sculpteurs et les Peintres, il m'a falu recourir à une nouvelle division, qui revient à celle que j'avois employée pour le Diocése, c'est-à-dire la division par Paroisses, au lieu de la faire par Quartiers, et au lien d'employer la méthode des Annalistes qui entremêlent indifferemment dans une même année tous les événemens des différens lieux. Cette division par Paroisses ou par antiquité d'Eglises est d'autant plus digne d'attention, que les edifices des Basiliques ou Eglises avec ce qui en dépend, comme les Cloîtres et les Réfectoires sont ce que l'on a de plus ancien dans Paris, si on en excepte le bâtiment des Thermes, qui regne le long d'une partie de la rue des Maturins et de celle de la Harpe, qui est avant l'établissement de la Monarchie. On

voit dans les plus vieilles Eglises des genres de bâtisse de cinq, six et sept cens ans, ainsi que je la désignerai en traitant de chacune de ces Eglises : au lieu qu'en fait de bâtimens profanes, on ne peut montrer que quelques restes de tours et de murs de la clôture de Paris ordonnée par Philippe-Auguste, et qui est de l'an 1211, un morceau du Château du Louvre du XIV siécle; quelques maisons de pierre de taille ayant des fenêtres et portes de construction gothique, et des guerites en culs de lampe ; ce qui peut désigner le XV siécle ou tout au plus le XIV.

J'ai tracé ici une espece de descendance généalogique d'Eglises, commençant par la Cathédrale ou Eglise-Mere et par ses dépendances, soit immédiates soit médiates; et en parlant de ces dépendances j'ai traité des Paroisses qui en ont été formées par démembremens suivant l'ordre des temps qu'elles en ont été détachées, y ajoutant un catalogue des Couvents, Chapelles, Colleges et Communautez situées sur chacune de ces Paroisses, hors quelques-unes des nouvelles Communautez, qui pour être moins connues ne se trouveront qu'avec l'*Errata*.

La première Partie contient treize Chapitres dont chacun commence par une Eglise qui est séculiere, ou qui a été telle dans son origine; et je range chacune de ces Eglises séculieres selon l'ordre des temps que je les ai cru bâties pour la première fois.

La seconde Partie ne renferme que cinq Chapitres, qui à leur tour commencent chacun par une Eglise Monastique ou Monacale, ou bien qui a été telle primitivement; et ces Chapitres renferment dans leurs soudivisions les Eglises Paroissiales qui ont été bâties sur le territoire de ces anciennes Maisons Monastiques, et ensuite ce qui est contenu dans ces Paroisses; le tout pareillement disposé selon l'ordre chronologique.

J'ai tâché de représenter le mieux qu'il m'a été possible l'étendue du territoire de chacune des Paroisses de la Ville et de plusieurs faubourgs; ce que personne n'avoit encore entrepris : et j'ai donné à entendre dans certains endroits que la bizarrerie qui se trouve dans quelques-uns de ces partages, vient des maisons situées en la censive de tels ou tels Chapitres ou de telles Abbayes dont les Cures dépendent : quoique quelquefois il a pu arriver que quelques-uns de ceux qui construisoient des maisons dans les lieux où il n'y en avoit point, ont élu pour leur Paroisse l''Eglise qu'ils ont jugé à propos.

Je ne me suis point servi non plus de la division de Paris en Cité, Ville et Université, qui est celle qu'ont employé Dubreul et d'autres; la division Ecclésiastique m'ayant parû préférable à la Civile, d'autant que la plupart de mes remarques nouvelles sont dans le genre Ecclésiastique. En effet, je n'aurois pu dire en général sur le Civil, que des choses connues de tout le monde : sçavoir que la Cité renfermée dans l'Isle a d'abord été la seule habitation des Parisiens, appelée du nom de Lutece : que c'étoit un lieu de commerce par eau, et qu'une partie de ces commerçans pénétroit jusques dans la Syrie [a] : qu'elle avoit son port vers la pointe orientale de l'Isle, du côté cependant du grand bras de la rivière : que plusieurs rues ausquelles le mouvement tortueux des voitures avoit donné une figure serpentante, ont été redressées depuis deux ou trois siécles, et plusieurs

[a] Ce commerce des Parisiens jusques dans la Syrie est un fait dont il y a assez de bonnes preuves sans qu'il soit besoin d'y ajouter une des Vies de Sainte Geneviéve, dans laquelle je soupçonne de la méprise. En effet, il y a grand lieu de douter que le Saint, Simeon qui se recommanda aux prieres de cette Sainte, soit le Stylite d'Orient. L'auteur ou quelqu'un de ses copistes aura mal entendu ce que des marchands de vin négocians sur les rivières d'Yonne et de Loire avoient oui dire d'un S. Simeon du pays Auxerrois et qui avoit pu être informé du mérite de la même Sainte par les compagnons de voyage de S. Germain à Paris : et pour rendre la chose plus merveilleuse, il l'aura attribuée à Saint Simeon le fameux Stylite. Ce S. Simeon de l'Auxerrois est connu par le livre des miracles de S. Benoit. *Aimoin l. 2 c. 3. in Bibl. Floriac.* Il y avoit une Eglise de son nom proche Auxerre dès le VII siècle. *Annal. Bened.* T. 1, p. 694. Cette note a fait le sujet d'une

autres ont été élargies. Que cette Cité n'ayant que deux ponts situez à peu près vis-à-vis les endroits où finissoient les chaussées Romaines, ce fut au bout du plus grand du côté de la campagne, que se formerent des especes de halles où l'on apportoit les provisions pour les citoyens, où il y eut de plus grandes Hôtelleries pour ceux qui venoient des Gaules septentrionales par les routes Romaines de Rouen, Amiens, etc. Que la campagne du côté du midi eut aussi en sa partie platte au bout du petit Pont quelques Hôtelleries pour ceux qui arrivoient par les voies Romaines d'Orléans, de Dreux, etc. avec des maisons de négocians. Mais que la campagne du côté du septentrion et de l'orient d'été, où depuis furent bâties les Eglises de Saint-Germain l'Auxerrois et de Saint-Gervais, devint le quartier le plus peuplé, à cause du second Port qui fut formé dans le lieu qu'on appelle la Gréve vis-à-vis celui de la Cité : Que ce côté étoit plus sujet à retenir les eaux des grands débordemens de la riviere, attendu la vaste étendue de son terrain plat vers la route qui conduisoit du côté du Senlisois et du Beauvoisis; cause pour laquelle on y vit davantage de marais et plus d'arbres de l'espece de ceux qui se plaisent dans les lieux humides, quoique par la suite on vint à bout de dessécher tous ces lieux aquatiques pour y bâtir : au lieu que du côté du midi ce qui faisoit face à la Cité, étant un terrain montagneux et pierreux, il fut jugé plus propre à planter des vignes, et par conséquent il fut garni de maisons plus tard. Enfin personne n'ignore que ce qui donna occasion à construire de nouvelles habitations, outre celles que la fondation de quelques Abbayes de Moines et de quelques autres Abbayes de Clercs y avoit fait bâtir, sur l'établissement des Colleges dans les chemins qui coupoient le vignoble et les

réponse de Dom Toussaint Duplessis. *Mercure de France*, Juin 1756, p. 100. — *Note de l'éditeur.*)

vergers ; et cela depuis l'an 1200 seulement ; par la raison qu'il fallut fournir ces Colleges de gens de professions nécessaires, comme Ecrivains, Parcheminiers, Enlumineurs etc. Je me suis fait une loy quant à la Ville de Paris, de ne répéter presque rien de ce qui se trouve dans des ouvrages imprimez, si ce n'est lorsque j'ai été obligé de le faire en peu de mots pour une plus grande intelligence des choses nouvelles que je rapporte.

Enfin je compte avoir terminé ce que j'avois à dire de nouveau sur la Ville de Paris (autant que cinq ou six cents pages in douze ont pu contenir) par un morceau absolument inconnu, et qui pourra faire plaisir à plusieurs personnes. C'est une énumération des rues de cette Ville, redigée en vers françois sous le regne de Philippe le Bel, auxquels vers j'ai ajouté des Notes puisées dans tous les anciens titres que j'ai pu connoître.

Comme en traittant des Eglises je parle souvent de construction gothique, je me sens obligé d'avertir ici que cette maniere de bâtir est celle dont les arcs ou cintres sont pointus par le haut, ce qui se voit plus fréquemment dans les vitrages, parce que les subdivisions des cadres de pierre qui supportent ces vitrages, se terminent pareillement en pointe. Cette méthode de bâtir commença à faire disparoître peu à peu les restes de l'architecture Romaine en France vers le regne de Louis le Gros, et elle alla toujours en augmentant dans les regnes suivans, sçavoir sur la fin du XII siécle, durant les XIII, XIV et XV : mais elle commença à son tour à souffrir de l'interruption et du décroissement vers les regnes de Louis XII et François I par la naissance d'un goût nouveau qui fut alors introduit, qui continua plus fréquemment sous Henri II, et qui, dans le siécle dernier, céda au goût Romain primitif que l'on y rétablit. Dans les bâtimens qui précéderent le XII siécle, les cintres étoient ronds,

comme ils l'ont été depuis le temps de François I ou un peu auparavant. On peut inférer de ce que je viens de dire que le graveur moderne des Eglises du temps de Charlemagne réprésentées dans l'excellent ouvrage de l'Abregé Chronologique de M. le Président Henault édit. in 4° a donné une idée peu juste de leur construction, les figurant avec des cintres terminez en pointe.

En fait d'écriture on appelle aussi gothique celle qui n'est pas romaine. La gothique capitale ou majuscule est une représentation des lettres capitales romaines un peu défigurées; et les pointes n'y sont pas particulièrement affectées : mais les caracteres gothiques minuscules se sont éloignez des romains par degrez et bien davantage : les pointes s'y introduisirent vers le XIII siécle et s'y multiplierent dans les deux suivans, ensorte que pour former la lettre O on vit naître six pointes. Cette maniere incommode d'écrire a perseveré plus longtemps sur les tombes et sur les épitaphes attachez aux murs des Eglises et des cimetieres, que dans les manuscrits : ensorte que lorsqu'on voit une écriture en capitales gothiques, il est communément certain qu'elle est d'une date plus ancienne que l'écriture qui est gothique minuscule.

Une autre remarque générale que je fais encore, par rapport aux tombes qui couvrent les sépultures, dont je parle souvent dans cet ouvrage, est que celles qui sont plus étroites du côté des pieds que vers la tête sont plus anciennes que celles qui sont d'une largeur égale dans les deux bouts. Il est rare de trouver des tombes du XIII siécle qui ne soient plus étroites vers les pieds que du côté de la tête.

Le Dénombrement des feux ou ménages des Paroisses de la campagne que je cite comme détaillant ceux de l'Election de Paris, est celui qui fut imprimé en 1709.

Le Dictionnaire Universel de la France que je cite pareil-

lement par rapport au nombre des habitans de chaque Paroisse, est ce gros Dictionnaire Géographique qui parut l'an 1726 en trois volumes in folio.

Le dernier dénombrement des Paroisses qui a paru imprimé, est du sieur Doisy Directeur du Bureau des Comptes des Parties casuelles du Roy. Sa véritable date d'impression est de 1745. Il a pour titre *Le Royaume de France, etc.*

CATALOGUE

De la plupart des Manuscrits qui ont servi à composer l'Histoire de tout le Diocése de Paris, et à former le Supplément pour l'Histoire de la Ville qui se trouve à la tête de l'ouvrage.

CARTULAIRES.

Trois Cartulaires de l'Evêché de Paris, dont le plus petit et plus ancien est conservé à la Bibliothéque du Roi, les deux autres à l'Archevêché : le tout du XIII et XIV siécles.

Extraits des Cartulaires du Chapitre de Paris appellez *Pastoraux*, à la Bibliothéque du Roi et en Sorbonne.

Le Cartulaire de l'Abbaye de Sainte Geneviéve du XIII siècle, et son livre Censier et de Justice de même temps.

Un Cartulaire de l'Abbaye de S. Denis du XIV siécle, à la Bibliothéque du Roy.

Cartulaire de S. Maur des Fossez et plusieurs originaux tant aux Archives du Chapitre dudit S. Maur qu'à l'Archevèché.

Cartulaire de l'Abbaye S. Magloire, et plusieurs autres originaux de cette Abbaye, à l'Archevêché.

Le *Codex Irminonis Abbatis S. Germani à Pratis sub Carolo Magno*, qui contient un détail des biens du Monastere pour ce temps-là.

Cartulaire du Prieuré de Longpont près Montlhery.

Un Cartulaire de l'Abbaye de S. Victor.

Copies modernes de tous les Titres de l'Abbaye du Val, Ordres de Cîteaux, proche l'Isle-Adam, qui sont chez les Feüillents de Paris.

Extraits du Cartulaire de N.-D. des Champs faubourg S. Jacques, conservé au Seminaire d'Orleans.

Cartulaire de l'Abbaye d'Hierre au Dioc. de Paris, à la Bibliothéque du Roy.

Cartulaire de l'Abbaye de Livry.

Cartulaire du Chapitre de Champeaux.

Extraits du Cartulaire de la Collegiale de Saint Cloud faits par M. Lancelot.

Cartulaire de Sorbonne.

Extraits du Cartulaire de l'Abbaye du Jar proche Melun.

Extraits du Cartulaire et Titres de l'Abbaye de Chaalis proche Senlis.

Cartulaire de Philippe-Auguste.

Cartulaire du Prieuré de S. Eloy, chez les Barnabites de Paris.

Titres du Prieuré de Conflants-Sainte-Honorine.

NECROLOGES OU OBITUAIRES.

Plusieurs Necrologes ou Obituaires de N. D. de Paris, dont le plus considérable du XIII siécle est à la Bibliothéque du Roy.

Fragmens d'un ancien Necrologe des Chanoines de Saint Jean le Rond, conservé à S. Victor.

Plusieurs Necrologes de l'Abbaye de S. Victor.

Necrologe du Prieuré de S. Eloy, chez les Barnabites.

Necrologe de l'Abbaye d'Hiere, à la Bibliothéque du Roy.

Necrologe des Chartreux de Paris.

Necrologe de Sorbonne.

Obituaire de Moissy-l'Evêque, à l'Archevêché.

HISTOIRES MANUSCRITES.

Une courte histoire moderne de l'Abbaye de Lagny, faite à Lagny.

Histoire de l'Abbaye d'Hivernaü, par M. Marchand Chanoine Regulier de ce lieu.

Histoire de l'Abbaye de S. Florent de Saumur, à Saint Germain des Prez.

Vie et Miracles de Saint Eugene Martyr à Dueil, de composition du IX siécle. Chez les Carmes Déchaux de Paris.

REGISTRES.

Tous ceux de l'Evêché et Archevêché de Paris, des XV, XVI, XVII et XVIII siécles.

Extraits de ceux du Chapitre de Paris, à la Bibliothéque du Roy, en Sorbonne et ailleurs.

Les Grands Extraits de ceux du Parlement appartenant autrefois à M. le Nain.

Ceux du Chastelet appellez Bannieres, et autres.

Mémoriaux et Extraits de la Chambre des Comptes.

Registres des visites des Maison-Dieu, Léproseries, etc. du Diocése de de Paris, faites en 1351, conservés à l'Archevêché de Paris.

Quelques Registres de visites très-anciennes d'Archidiacres, et autres de tenues de Synodes. *Ibidem.*

Un Registre de l'Officialité de Paris de la fin du XIV siécle. *ibid.*

AUTRES REGISTRES.

Les Pontificaux, Missels, Martyrologes et Processionaux de l'Eglise de Paris.

Le plus ancien apographe qui se voye à Paris du Martyrologe d'Usuard.

Une Somme de Pierre Chantre de Paris au XII siécle conservée à l'Abbaye de Longpont près Soissons, et dont il y a une copie à S. Victor.

Recueil de Poësies françoises de Guillot de Paris et autres.

Pouillez de Paris du XIII, XV et XVI siécles.

Inventaires des Titres de l'Evêché.

Liasses des Titres tant du Spirituel que du Temporel dudit Evêché.

Les anciens Manuscrits qui sont dans toutes les Bibliothéques des Communautez de Paris, même celles des Colleges.

Collection des Epitaphes de la plupart des Eglises de Paris, à la Bibliothéque du Roy.

Roulleaux des Accords et Transactions passées au Parlement de Paris.

Tablettes enduites de cire, sur lesquelles sont marquez les lieux du Diocése de Paris, où les Rois Philippe le Hardi et Philippe le Bel on logé dans leurs voyages.

Plusieurs volumes de M. du Puy, chez M. l'ancien Procureur Général.

Redevances anciennes dues au Château de Montlhery, dans le Cartulaire de Philippe-Auguste.

Plusieurs Testamens du XIII et du XIV siécles.

Cinq volumes de Collections du Pere du Bois de l'Oratoire, à Saint Germain des Prez.

Vie de Saint Louis écrite en françois par Guillaume Cordelier a la fin du XIII siécle, à la Bibliothéque du Roy et chez M. de Senicourt Avocat au Parlement.

Quelques titres de l'Abbaye de Chaume en Brie.

Papiers anciens de la Fabrique de Saint Severin.

Voyages de Claude Chastelain Chanoine de Paris dans le Diocèse.

CATALOGUE

Des principaux Livres et Recueils d'actes imprimez, qui ont servi à composer l'Histoire de tout le Diocèse de Paris, et à former le Supplément suivant pour l'Histoire de la Ville.

Les cinq Volumes des Ecrivains de France de Duchêne.
Tous ceux de Dom Bouquet qui ont paru jusqu'ici.
Les siécles Bénédictins de D. Mabillon.
Les Annales Bénédictines du même.
La Diplomatique et son Supplément.
Plusieurs volumes des *Acta Sanctorum* de Bollandus.
Nova Biblotheca Manuscriptorum du Pere Labbe Jesuite.
Les Annales des Francs du Pere le Cointe.
Le Spicilege et Analectes in folio ou in quarto et octavo.
Thesaurus Anecdotorum de Dom Martene.
Collectio Amplissima du même.
Les Capitulaires de Baluze à cause des Chartes qui y sont.
Bibliotheca Bibliothecarum de Dom Bernard de Montfaucon.
Histoire de l'Eglise de Paris par Gerard du Bois.
Celle de M. Grancolas.
Histoire de Paris de Corrozet, de Dom du Breul, du sieur Malingre, des RR. PP. Dom Lobineau et Felibien, et autres compilations modernes, dont la plus diffuse est celle de M. Piganiol.
Antiquitez de Paris par Sauval.
Histoire de l'Abbaye de Saint Denis par Doublet et depuis par Dom Felibien.
Les grandes Chroniques de l'Abbaye de Saint Denis.
Collection des Ordonnances de nos Rois par Mrs. de Lauriere et Secousse.
Histoire de l'Abbaye de Saint Germain des Prez par Dom Bouillard.
Dictionnaire Historique avec tous ses Supplémens.
Dictionnaires des Arrêts et autres Collections de Jurisprudence.
Gallia Christiana ancien et nouveau.
Notitia Galliarum d'Hadrien de Valois et autres ouvrages du même.
Memoires du Clergé de France.
Histoire de la Maison de Montmorenci.
Histoire de la Maison de Chastillon.
Histoire de l'Université de Paris.
Catalogue des Ecrivains de differens ordres.
Les tables chronologiques des Ordonnances par Blanchard.
Histoire du Prieuré de Saint Martin des Champs par Marrier.
Histoire de la Ville de Corbeil par de la Barre.

*

Martyrologium Parisiense 1727.

Histoire du College et Maison de Navarre par M. de Launoy.

Histoire des Celestins de Paris.

Necrologe de l'Abbaye de Porroi pour les anciens temps.

Histoire de Saint Louis par differens Auteurs.

Histoire des Rois Charles V, Charles VI, Charles VII, Louis XI, etc.

Histoire Litteraire de la France de D. Rivet.

Memoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Memoires de l'Académie des Sciences.

Præclara Ecclesiasticæ Disciplinæ Monumenta, imprimez à la fin de Theodore de Cantorbery.

Chronicon Alberici Monachi.

Martyrologe Universel de Claude Chastelain, et son Bimestre de Janvier et Février.

Traitez sur les Monnoies de Francs par Bouteroue et le Blanc.

Journal du regne de Charles VII in quarto.

Généalogie de la Maison de Belloy in quarto 1747 Thiboust.

Opera Abaëlardi où il y a des Titres.

Histoire de l'Eglise de Meaux avec ses preuves.

Antiquitez de la Ville et Duché d'Etampes.

Voyages Litteraires de Dom Martene.

Vie de S. Germain Evêque de Paris par Jallery in octavo.

Vie de S. Maur in octavo par Ignace de Jesus-Maria Carme, 1640.

Histoire de Senlis par Jaulnay in octavo.

clarcissemens sur l'ancien droit de l'Evêque de Paris sur Pontoise.

L'Anastase de Marcoucies.

Histoire du Prieuré d'Argenteuil à l'occasion de la Sainte Robbe.

Les procès verbaux des Coùtumes de Paris du commencement et de la fin du XVI siécle.

Vie et Translations de Sainte Opportune in octavo 1655.

La généralité de Paris par le sieur de Chalibert in douze 1710.

Differentes Histoires sur le Mont Valerien.

Memoires du P. Niceron Barnabite.

Bibliothéque Françoise de M. l'Abbé Goujet.

Histoire des Saints de Corbeil in douze Paris 1735.

Journal des Cérémonies et Usages qui s'observent à Paris et à la campagne, par M. Maupoin Avocat, in octavo, Chardon et Durant 1740. Cela se trouve dans le livre intitulé Concordances des Breviaires de Paris et de Rome.

Tous les Mercures depuis leur origine.

Le Code des Curez, chez Prault Pere.

Plusieurs Traitez des Droits Seigneuriaux et Honorifiques, entre autres celui du sieur Fremainville.

Vie de Madame Pollalion en 1744.

Calendrier Historique et Chronologique de l'Eglise de Paris in octavo 1747.

Chronologie Historique des Curez de S. Benoit 1752.

J'omets dans ce Catalogue un grand nombre de livres de mélanges et de memoires, comme aussi de petites brochures sur plusieurs lieux qu'il a été besoin de lire, plus souvent pour les rectifier que pour en adopter les sentimens.

J'omets aussi les livres Géographiques dont j'ai fait mention à la fin de ma Preface, et pareillement les Cartes des environs de Paris de toutes les éditions que j'ai pu en avoir, et qui de même sont en grand nombre.

HISTOIRE

DE LA VILLE

ET DE TOUT LE DIOCÈSE

DE PARIS

PREMIÈRE PARTIE

DES ÉGLISES DE PARIS QUI ONT ÉTÉ ORIGINAIREMENT SÉCULIÈRES, ET DE LEURS DÉPENDANCES.

CHAPITRE PREMIER

De l'Église Notre-Dame et de ses dépendances, qui ont formé la seule Basilique qui fut d'abord dans Paris; sçavoir : l'Église Baptismale, dite de Saint-Jean et celles qui sont adjacentes, telles que Saint-Christophe et son Hôpital, Saint-Denis-du-Pas; des Chapelles du Palais Épiscopal et de celle de Saint-Agnan dans le Cloitre.

Nous ne sommes plus dans les tems où l'on croyoit que même depuis la Paix accordée aux Chrétiens sous l'Empereur Constantin, les Evêques eurent leur Siege Episcopal dans les lieux éloignés des Cités. Cette opinion étoit pardonnable dans ces siécles où l'on s'occupoit peu à s'instruire, et où l'on n'avoit pas le talent de suppléer sur tout ce qui, faute de livres, est resté d'obscur dans l'Histoire d'une Ville, par les faits certains qui nous ont été transmis sur d'autres Villes. Ainsi, je n'entreprendrai point de réfuter l'erreur de ceux qui se sont imaginés que la Cathédrale de Paris a été primitivement au lieu où est l'Eglise de Saint Marcel; ce qui a pû trom-

per les auteurs de cette opinion, vient de ce que le Clergé Episcopal de Paris s'y est rendu autrefois assez souvent, parce que c'étoit l'un des Cimetîeres publics des premiers Chrétiens de cette Ville.

Je n'avancerai point ici que Saint Denis, Apôtre de Paris, ait établi aucun Oratoire dans l'enceinte de la Cité qui étoit contenue dans l'Isle; je pense au contraire qu'il n'a célébré les Saints Mysteres que dans le dehors, et plus probablement dans les Fauxbourgs qui étoient situés du côté qu'il étoit arrivé de Rome, c'est-à-dire, vers le Midi. J'admets la tradition qui porte, que l'un des lieux où il célébra pour les Néophytes étoit à l'endroit où se trouve l'Eglise de Saint Benoist, dont le vrai nom est celui de la Sainte Trinité, que dans les siécles reculés le peuple appelloit *Benoist-Sire-Diex. Benedictus Dominus Deus* [1]. J'accorderai même que cet Apôtre célébra pareillement dans le quartier de Notre-Dame des Champs, et encore ailleurs à la campagne dans des lieux retirés, comme Gregoire de Tours le dit de Saint Gatien, premier Evêque de cette ville [a]: mais je ne puis passer qu'il ait fait bâtir une Eglise dans la Cité de Paris [b]. Ce qu'on en lit dans ses Actes, qui ne sont pas d'une haute antiquité, a été emprunté du langage de la Vie d'un autre Saint: et je dis, que si Saint Denis a établi une Eglise de Parisiens, cela ne signifie autre chose, sinon qu'il en convertit en assez grand nombre pour former une Assemblée de Chrétiens qui se rendoient avec lui en secret dans les lieux dont on étoit convenu pour célébrer les Divins Mystères le jour du Dimanche.

Ceux que l'on regarde comme ses successeurs immédiats, pour avoir maintenu l'établissement qu'il avoit fait, sont, premierement, Mallo, le même, peut-être, que Saint Mellon, qui aura depuis étendu son zéle Apostolique jusqu'à Rouen [2]; et un autre appellé Massus, qui peut aussi être le même que Maximus, lequel mourut dans le Pays des Morins en y prêchant l'Evangile. Ces deux Personnages que l'on regarde comme les deux successeurs immédiats de Saint Denis, qui étoit venu à Paris vers le milieu du III. Siécle, paroissent être restés trop peu de tems à Paris, et en des tems trop dangereux pour y avoir pù augmenter de beaucoup le nombre des Chrétiens, et y

[a] *Greg. Tur. lib. x. Cap.* 31 — [b] Voyez mes Dissertations sur l'Histoire de Paris 1739. T. I. p. 40. chez Durand.

avoir pû faire bâtir des édifices matériels en l'honneur du vrai Dieu. Nous n'avons point de monument [a] plus ancien que le X. Siécle, qui nous fournisse une liste d'Evêques successeurs de Saint Denis, où se trouve Mallo et Massus. Il y avoit déja plusieurs Siécles que les noms Latins souffroient de l'altération; ainsi, comme de *Maximus* on avoit fait Maxe ou Masse dans le langage vulgaire; de Maxe aussi on fit en nouveau Latin, *Massus*, lorsqu'on dressa la liste vers l'an 940.

Quant à Marcus, Adventus et Victurinus, Evêques, qui suivent ceux-ci dans le même Catalogue, il est certain que c'est sous l'un des deux premiers que les Chrétiens ont eu toute facilité de construire un Temple au vrai Dieu dans l'intérieur de l'Isle de Paris, et je ne doute point qu'ils n'en soyent venus à bout, leur Episcopat qui a dû tomber dans les années 315, 320, 325 ou 330, ayant été un tems où les persécutions n'étoient plus à craindre [3]. Cependant nous ne trouvons aucun indice de cette Eglise matérielle bâtie au-dedans de la Cité de Paris, que sous l'Evêque Prudentius [b], qui tint le Siége après Paul successeur de Victorin, ce qui peut revenir à l'an 375 ou 380 [4]. Cette Eglise étoit située sur le bord de la Seine [c], à peu près à l'endroit où est la Chapelle inférieure et la derniere Cour de l'Archevêché. Et comme l'on étoit alors plus exact que l'on n'a été depuis à tourner le chevet ou fond des Eglises vers l'Orient, sans s'astraindre à l'alignement des rues qui étoient fort mal en ordre, je présume que le fond de cette petite Eglise étoit tourné vers le lieu où est maintenant l'Eglise de Saint Gervais.

Il faut se figurer en gros que la pointe de l'Isle finissoit à peu près où est le Pont rouge. Le Jardin du Terrein n'est qu'une addition à la partie Orientale de cette Isle, de même que la Place Dauphine et la pointe où est la Statue d'Henry IV. en est une qui a été faite à la partie Occidentale. Il faut aussi faire attention que n'y ayant point dans ces tems-là de Pont à l'endroit où a été bâti depuis celui qu'on nomme le Pont Notre-Dame [5], il n'y avoit point non plus de rue qui continuât une droite ligne en entrant du Pont nommé depuis le Petit-Pont dans la Cité; mais comme il n'y avoit seulement que deux Ponts et deux Portes dans Paris, aussitôt qu'on avoit

[a] *Cod. ex Bibl. Colb.* — [b] *Vita S. Marcelli.* — [c] *Ibid.*

passé le Pont méridional, dit le Petit-Pont, parce que c'étoit le Pont du petit bras de la Riviere, il se présentoit une rue qui conduisoit (autant droit que les routes frayées par les voitures le peuvent permettre) à la Porte Septentrionale où étoit le grand Pont, nommé aujourd'hui le Pont au Change.

On peut après cela s'imaginer comment devoient être tournées les rues aboutissantes à la rue qui alloit d'un des Ponts à l'autre, ou qui la coupoient. Mais quant aux Eglises, il est sûr qu'il n'y en avoit encore qu'une seule dans Paris sous le regne de Childebert, fils de Clovis, cent cinquante ans après l'Episcopat de Saint Marcel. Ce n'étoit pas la même qui avoit existé dès le tems de l'Evêque Prudentius. Comme le nombre des Habitans de Paris, et par conséquent des Chrétiens, étoit augmenté, on en avoit rebâti une autre plus grande au même endroit. Fortunat qui vivoit un peu après, parle des colonnes de marbre qui la décoroient, et de ses fenêtres vitrées, de son chevet tourné vers l'Orient, de maniere que l'Aurore en éclairoit tout à coup la voûte ou les planchers, et il fait entendre que c'étoit le Roy Childebert qui avoit fourni au moins pour la dépense des colonnes, des vitrages et des voûtes.

Je n'ai point balancé à revendiquer ici en faveur de l'Eglise Cathédrale de Paris la piece de vers que Fortunat[a] a intitulé : *De Ecclesia Parisiaca,* laquelle dans ses ouvrages est précédée immédiatement par celle qu'il a adressée *Ad Clerum Parisiacum* [6]. Cette Eglise et ce Clergé sont constamment ce qui formoit la Cathédrale de Paris au VI. Siécle. C'est à tort que Gislemar [b], Chancelier de l'Abbaye de S. Germain des Prés, qui ne vivoit qu'en 1070 [7], a cru que Fortunat a voulu faire dans ses vers une description de l'Eglise de Saint Vincent, bâtie par Childebert, située au Fauxbourg de Paris. De tout tems, lorsqu'on a dit simplement, l'*Eglise de Paris*, on a entendu par-là la Cathédrale; aussi Dom Luc Dachery marque-t-il à l'occasion de ces vers inserés par Gislemar en sa Vie de Saint Droctovée, que par le Poëme de Fortunat *De Ecclesia Parisiaca,* la plûpart entendent sous ce nom, l'Eglise principale de Paris, ainsi qu'a fait du Breuil, Religieux de Saint Germain : le Poëte le dit même assez clairement, en marquant que cette Eglise étoit pour

[a] *Fort. lib.* 2. *Cap.* 16 *et* 11.— [b] *Sæc.* 2. *Bened. p.* 254. *Tab. Ep. Par.*

le Peuple du Roy Childebert, pour le Peuple de Paris. Ce ne peut être que cette même Eglise où l'Evêque Saint Germain faisoit célébrer l'Office Divin avec tant de dignité par le Clergé et le Peuple, ainsi qu'on le lit dans la piece de vers qui précede immédiatement celle dont je viens de parler. L'assertion de Gislemar n'est fondée que sur ce qu'on avoit appellé l'Eglise de Saint Germain des Prés, *Saint Germain le Doré*, et Fortunat ne dit pas qu'il y eût des dorures dans la Cathédrale de Paris, il en oppose au contraire la simplicité aux dorures et aux autres ornemens du Temple de Salomon. Je soupçonne Gislemar d'avoir même attribué à l'Eglise de Saint Germain-des-Prés ce que l'on avoit dit de Saint Germain l'Auxerrois, que le vulgaire avoit long-temps appellé Saint Germain le Teret, c'est-à-dire le Rond, et par corruption, Saint Germain le Toret, puis Saint Germain le Doret[8].

On apprend par un Titre[a] de l'an 860, que l'Eglise Cathédrale de Paris portoit le nom de S. Etienne, premier Martyr. Beaucoup d'Evêques des Gaules avoient eu dès le V. Siécle des pierres teintes de son sang. Mais par un autre titre qui n'est de guéres postérieur, il est certain que cette Eglise étoit composée de deux édifices, dont l'un étoit la Basilique de Notre-Dame, et l'autre la Basilique de Saint Etienne. Aussi Grégoire de Tours[b], parlant de l'incendie qui réduisit en cendres toutes les maisons de l'Isle de Paris en l'an 586, dit, que les seules Eglises furent exceptées. Cette pluralité d'Eglises dans la Cité ne peut tomber que sur les édifices qui formoient depuis peu la Cathédrale dont l'Eglise de Saint Etienne pouvoit être la plus ancienne, et celle qu'il appelle ailleurs *Senior Ecclesia*, et sur l'Eglise du Baptistere. Car, pour ce qui est de Saint Martin[c], la petite Eglise qui étoit alors sous son nom vers l'endroit où est aujourd'hui l'Horloge du Palais, n'étoit qu'un simple Oratoire. Mais quoique cette Cathédrale fût, comme les autres, composée de plusieurs Eglises, on l'appelloit quelquefois tout simplement et par distinction, *Sacro-Sancta Ecclesia Civitatis Parisiorum*. La Sainte Eglise de la Cité de Paris, ainsi qu'a fait la Dame Hermentrude en son testament[d] d'environ l'an 700 de Jesus-Christ, par lequel elle

[a] *Diplomat. p.* 472. — [b] *Greg. Tur. l.* 8. *cap.* 33, — [c] *Ibid.* — [d] *Suppl. Diplomat. p.* 93.

lui légue un plat d'argent de valeur de cinquante sols de ces temslà. Depuis ce siécle-là, on se contenta de dire, *Sancta Ecclesia Parisiensis*, et cet usage étoit général. Leotheric [a], Archevêque de Sens, écrivant au Clergé de Paris sous le regne du Roi Robert, intitule sa Lettre : *Clero Sanctæ Parisiensis Ecclesiæ*. Le Roi Philippes I. dans une Charte [b] de l'an 1107, met, *Consilio Canonicorum Sanctæ Parisiensis Ecclesiæ*. Paul Emile rapportant un fait de l'an 1378, et parlant de Gilles, Chantre de cette Cathédrale, dit, *Cantor Sanctæ Ecclesiæ Parisiensis*, expression qui n'a disparu que dans les derniers Siécles, et que plusieurs Eglises de France ont toujours conservé, ou qu'elles ont rétablies à la tête de leurs Livres Liturgiques.

L'Eglise de Paris possédoit dès le VI. siécle des fonds considérables de Terre, non-seulement autour de la Ville dans la plaine, entre le grand Pont et Clichy, mais encore dans le Diocèse de Sens. Celle qu'elle avoit dans la Provence étoit pour la fourniture de l'huile des lampes. On lit aussi qu'en Touraine étoit pareillement une terre de l'Eglise de Paris, suivant que l'atteste Grégoire [c], Evêque de Tours. Cet Historien la qualifie de Ville, et je pense que c'est Amboise, parce qu'elle est sur la route de Paris à Tours, et que l'ancienne Eglise de cette Ville porte encore le nom de Saint Denis [9].

Il n'y a pas beaucoup d'apparence que l'Eglise bâtie par Childebert dans la Cité, ait duré au-delà de deux ou trois Siécles, quoique cela ne soit pas impossible, puisqu'on lit, que les Normans épargnerent l'Eglise de Saint Etienne située dans Paris, laquelle fut rachetée, suivant les Annales de l'an 857 [10]. Il reste une tradition peu appuyée, que l'Evêque Erkenrad éleva quelque Bâtiment qui faisoit partie de sa Cathédrale [d]. M. Bombe, Chanoine de la même Cathédrale, qui a laissé par écrit quelques remarques sur cette matière au commencement de ce Siécle, étoit persuadé que c'étoit sous le regne de Charlemagne, tems auquel vivoit cet Erkenrad, que cet édifice avoit été commencé; mais il prétendoit, contre la vérité, que ce même bâtiment n'a été que continué par l'Evêque Maurice de Sully au XII. Siécle. J'ai déja réfuté autrefois cette prétention,

[a] *Epist. Fulb. Carn.* 31. — [b] *Gall. Christ. T. VII. Instr. col.* 11. — [c] *Greg. Tur. Lib.* 2 *Mir. S. Mart. Cap.* 12. — [d] Du Breuil. p. 7.

en disant, qu'on n'apperçoit rien dans tout l'Edifice qui soit d'une architecture au-dessus du Siécle de ce dernier Evêque. Ainsi, l'opinion de ce Chanoine n'est nullement recevable. Mais voici ce qui a pû arriver :

Comme il existoit au VIII. Siécle une Eglise de Notre-Dame, proche celle de Saint Etienne, qui étoit la véritable Cathédrale rebâtie par Childebert, cette Eglise de Notre-Dame put paroitre à Erkenrad n'être pas bâtie assez magnifiquement, comme de fait elle pouvoit ne l'être pas relativement à celle de Saint Etienne. Erkenrad qui siégea un grand nombre d'années, put donc la rebâtir, et ce fut celle qui servit à célébrer l'Office Divin, jusqu'à ce que les Normans y mirent le feu en 857, n'épargnant, comme j'ai déja dit, que l'Eglise de Saint Etienne qui avoit un dôme à l'antique, pour la conservation duquel on leur avoit donné une somme. C'étoit dans cette Eglise de Saint Etienne qu'avoit été tenu le célèbre Concile de Paris de l'an 829. L'Eglise de Notre-Dame située à côté de celle de Saint Etienne vers le Septentrion, ayant été réparée, subsista encore autant de tems que l'autre qui n'avoit souffert d'accidens que quelques ruptures de murs. On lit même [a] qu'Etienne de Garlande, Archidiacre mort en 1142, y avoit fait beaucoup de réparations, et que Suger [b], abbé de Saint Denis jusqu'à l'an 1152, y avoit fait présent d'un vitrage d'une grande beauté [c], on l'appelloit vers l'an 1110, *Nova Ecclesia*, par opposition à l'Eglise de Saint Etienne qui étoit beaucoup plus vieille. C'est dans cette église de Notre-Dame que nos Rois de la troisiéme Race se rendoient de leur Palais situé à la pointe Occidentale de l'Isle, pour célébrer le Service Divin avec le Clergé. L'Evêque de Senlis étant venu à Paris avec quelques-uns de ses Chanoines l'an 1041 pour obtenir la confirmation d'une Charte, y trouva le Roi Henri à la Grande Messe le jour de la Pentecôte : *Cum in die Pentecostes*, dit ce Prince dans sòn Diplôme [d], *in Ecclesia Sanctæ Dei genitricis Mariæ apud Parisios Missarum solemnia*

[a] *Cart. de N.-D. t. IV, p.* 70.— [b] *Willelm. Mon S. Dion. in elogio Suger.*— [c] Quelques morceaux de ces vitrages de Suger paroissent avoir été conservés à la rose de dessus la porte septentrionale de la croisée. On en auroit pu appercevoir ailleurs, si ces vitrages qu'on trouvoit trop colorés n'avoient pas disparu dans le siécle présent. Ce n'est qu'en 1753 qu'on a oté le Christ crucifié qui étoit peint dans le grand vitrage du fond du sanctuaire entre la sainte Vierge et saint Jean l'Evangéliste et qu'on a mis au même vitrage le mot hébreu *Jehovah* dans le triangle mystique. — [d] *Gall. Christ. T. IX. Instr. col.* 203.



celebraremus. On a aussi des preuves comme le Roi Louis le Jeune s'y rendoit souvent dans le Siécle suivant.

Mais un peu après l'an 1160, l'Evêque Maurice de Sully entreprit des deux Eglises n'en faire qu'une, et de lui donner une étendue beaucoup plus grande du côté de l'Occident [11]. Celle de Notre-Dame fut abattue jusqu'aux fondemens qui furent conservés, et sur lesquels on éleva le nouveau Sanctuaire et le nouveau chœur, qui sont visiblement trop étroits pour une Eglise si élevée et si longue [12]. La vieille Eglise de Saint Etienne qui auroit nui à la construction des aîles du côté méridional, fut aussi abattue au bout de six cens ans [13]. En la détruisant vers l'an 1218, on y trouva les Reliques suivantes [a], qui avoient été données par Philippes Auguste, à ce que l'on disoit: sçavoir, trois dents de Saint Jean-Baptiste, un Bras de Saint André, des pierres dont Saint Etienne avoit été lapidé, et une partie du Chef de Saint Denis Martyr, qui furent portées le 4 Décembre dans la nouvelle Eglise de Notre-Dame. L'Inscription qui se lit sur les pierres au Portail de la croisée du côté du Midi, fait foi que l'on travailloit à cet endroit de l'Eglise encore l'an 1257. Un Commentateur de la Coûtume d'Auvergne, parlant de Volvic, village situé à trois lieues de Clermont, dit, que ce fut de la fameuse Carrière de ce lieu dont les pierres sont noires, que Guillaume d'Auvergne, Evêque de Paris en 1240, avoit fait venir des pierres pour la continuation de cet ouvrage; mais c'est une fable, d'autant que les pierres de l'Eglise de Notre-Dame ont d'abord été jaunes comme les autres de Paris, et ne sont devenues noires que par l'influence des brouillards. Or, la pierre de Volvic, dans la Carriere même, est de couleur de gris de cendres mouillées. Les Chapelles voisines de la porte rouge qui est du côté du Cloître proche le Puits, ont été bâties au XIV. Siécle seulement. On en a une époque sûre dans l'Acte de la fondation de celle des Saints Ferreol et Ferrution par Hugues de Besançon, Chantre de cette Eglise en 1324. C'est sous le regne de Philippe Auguste qu'a été bâti le frontispice composé de trois portiques. Au portail du milieu [14], est représenté JESUS-CHRIST de plusieurs manieres avec les Apôtres [15], les Symboles des quatre Evangélistes, les Prophétes, et même les Sibylles [16]. Dans les côtés de ce même Portail, à la hau-

[a] *Martyrol. Eccl. Paris. MS. XIII. Sæculi in Bibl. Reg. Cart. de N.-D. t. IV, p.* 110.

teur de sept à huit pieds[17], sont figurés les vertus[18] et les vices sous l'emblème de certains animaux, ce qui pouvoit avoir été puisé en partie dans l'une des Vies de Sainte Geneviéve, dont on voit que l'Auteur avoit lù Hermas sur les douze Vierges Spirituelles. La ressemblance du nom d'Hermas avec celui de Hermes, a pù faire croire que ces Hieroglyphiques et autres de ce Portail ou de ces deux collatéraux, venoient du Pere des Philosophes Hermetiques; au moins, selon Sauval, il y a eu un tems où on l'a cru. On voit aussi à ce Portail, du côté du milieu, une représentation grossiere du Jugement dernier; et dans les pilastres qui séparent ce Portail d'avec les deux autres, sont représentées en grand les Images de deux femmes couronnées, dont l'une est la Religion, et l'autre la Foi.

Le Portail[19] qui est sous la Tour voisine de l'entrée du Cloître, représente la Sainte Vierge, et les Prophétes qui l'ont prédite, sa mort, son couronnement. Au côté droit de la porte en entrant, sont les statues[20] de Saint Jean-Baptiste, Saint Etienne, Sainte Geneviéve, Saint Germain d'Auxerre[21] ou Saint Amatre son prédécesseur. Au côté gauche est la statue de Saint Denis et un Roi. Ces Figures qui sont du XIII. Siécle, paroissent avoir été réunies en cet endroit comme un mémorial des deux petites Eglises adjacentes, Saint Jean et Saint Denis, dont ces Saints et Saintes étoient les Patrons[22].

A l'égard du troisiéme Portail[23], les Figures dont il est orné, sont différentes pieces rapportées. Au-dessus de l'entrée est encore une Notre-Dame assise, la Créche, les trois Mages; les huit statues dont il y en a quatre de chaque côté, paroissent être plus anciennes que le XIII. Siécle, mais non pas la statue de Saint Marcel[24], reconnoissable par sa crosse, sa mitre, et par le dragon qui est sous ses pieds; elle est placée au trumeau qui sépare les deux battants de la porte. Ces statues sont celles de Saint Pierre, Saint Paul, et deux Rois de chacun des côtés, et au milieu d'eux est une Reine. Je pense que ces Rois sont de l'Ancien Testament, et les plus notables parmi les ancêtres de la Sainte Vierge. On y reconnoît David avec un instrument à cordes. Salomon y doit être avec Bethsabée sa mère, et la Reine de Saba, l'une et l'autre figure de l'Eglise Chrétienne, suivant les Peres. Aucun de ces Rois et Reines n'ont les ornements que l'on

met aux statues des anciens Rois et Reines de France. Les plus anciennes figures de ce dernier Portail qui sont celles de ces Rois et de ces Reines, peuvent venir de celui d'une des Eglises que l'Evèque Maurice de Sully fit abattre pour construire la nouvelle Cathédrale; et comme elles étoient assez récentes pour son tems, ce Prélat les fit conserver.

J'ai toujours regardé comme détachée d'un des portiques de l'ancienne Cathédrale de Paris, la statue qu'on a vû plantée debout, en face du Portail de l'Hôtel-Dieu jusqu'à l'an 1748. Son exposition à l'injure de l'air l'ayant fort défigurée, on avoit de la peine à y reconnoître Jesus-Christ tenant le Livre de l'Evangile, et enté sur l'ancienne Loi figurée par Aaron ou David qui lui servoit de soubassement [25]. Quelques sçavans l'avoient pris pour Esculape [26], et d'autres pour Erchinoald, ancien Maire du Palais, prétendu Bienfacteur de l'Eglise de Paris, et le peuple en avoit raisonné à sa façon.

Le Portail de la croisée de cette Eglise qui regarde le Septentrion et est du côté du Cloître, a encore pour piece du trumeau une image de la Sainte Vierge. A sa gauche sont les trois Vertus Théologales personifiées, et à sa droite les trois Mages [27]. Au-dessous du Cintre sont différentes Histoires, parmi lesquelles on reconnoît la Naissance de Notre-Seigneur, l'Adoration des Mages, la fuite en Egypte, et le massacre des Innocens [28]. En plusieurs niches au-dehors, en tirant vers la porte rouge, avoient été posées diverses statues représentans les Vertus et les Vices, qui n'y sont plus. On y voit encore la Reine Esther et Assuerus avec leurs noms, David et Goliath assez reconnoissables. Une des statues qu'on a ôtées, représentoit Job. Ces ouvrages sont du XIV. Siécle.

Au Portail méridional, dans la premiere Cour de l'Archevêché, que quelques-uns ont appelé le Portail de Saint Marcel, le trumeau est orné de l'Image de Saint Etienne, et au-dessus sont représentés la Vie et le Martyre de ce Saint Diacre. Aux deux côtés sont les statues de divers Saints, entr'autres, des compagnons de Saint Denis, ausquels, de même qu'à lui, les Sculpteurs se sont contentés de mettre leurs crânes dans leurs mains [29]. Le Martyre de Saint Etienne est encore répété en grand dans l'une des niches, du même côté, au-dedans de l'Archevêché, en mémoire de ce que son ancienne

Eglise étoit de ce côté-là, et c'est pour la même raison qu'il y a au même endroit dans le tour des Chapelles du Chœur, une Chapelle du titre du même Saint Martyr. C'est aujourd'hui celle de la Maison d'Harcourt [30].

On voit par tout ce que je viens de dire, que l'on a été près de deux cens ans à finir l'Eglise de Notre-Dame telle qu'elle est; mais on n'a pas attendu tant de tems pour y célébrer les Divins Offices. La simple bénédiction du lieu et des Autels fut trouvée suffisante pour pouvoir le faire. On retarda toujours, pour des raisons inconnues, la cérémonie de la Dédicace solennelle, et plusieurs siécles s'étant écoulés, on n'y a plus pensé. Aussi n'y en célébre-t-on point l'Anniversaire. On sçait seulement par les anciens titres, que celle de la Cathédrale précédente avoit été faite au mois d'Octobre, entre la Fête de Saint Denis et la Toussaint.

La maison de l'Evêque étoit située, de tems immémorial, sur le bras méridional de la Seine, comme plus voisin de l'Eglise de Saint Etienne. Elle étoit vis-à-vis de la nef de l'Eglise d'aujourd'hui, et se terminoit au lieu où est la Chapelle qui se trouve dans la seconde cour de l'Archevêché. Le reste du côté de l'Orient, est une augmentation, dont la plus ancienne n'a pas deux cens ans. C'étoit dans la premiere cour de l'Archevêché où est situé le Siége de l'Officialité, que se faisoient les Monomachies ou Duels entre des Champions, pour la décision de certaines Causes. Je ne puis mieux en instruire le Public, qu'en rapportant le passage de Pierre le Chantre de Paris, qui écrivoit vers l'an 1180; je le tire d'un de ses Ouvrages [a] non imprimé : *Quædam Ecclesiæ habent monomachias, et judicant monomachiam debere fieri quandoque inter rusticos suos : et faciunt eos pugnare in Curia Ecclesiæ, in atrio Episcopi vel Archidiaconi, sicut fit Parisius. De quo consultus Papa Eugenius respondit : Utimini consuetudine vestra.* Apparemment Eugene III [31].

C'étoit aussi du même côté, aux environs de l'Hôpital de la Cathédrale et de la maison de l'Evêque, qu'étoient les Ecoles de l'Eglise [b] de Paris qui ont donné la naissance à l'Université [32]. Tout ce quartier s'appelloit le Parvis; et ce qui les détermina de ce côté-là plûtôt

[a] *Cod. MS. Abb. Longipont. et S. Vict. Paris.* — [b] Ménage, Dictionnaire Etymologique, mot *Paris*.

que de l'autre, fut encore l'Eglise de Saint Etienne qui faisoit partie de la Cathédrale.

On apprend par une Ordonnance du Chapitre de Paris[a] de l'an 1248, au mois de Mars, qu'encore alors la coûtume étoit que les Malades, et principalement ceux qui étoient affligés des Ardens (*ignis sacer*, autrement dit, *Morbus Beatæ Mariæ*) restoient au-dedans de l'Eglise Notre-Dame, vers la seconde porte, même durant les nuits, en attendant leur guérison. Ce Réglement fut, pour établir qu'en leur faveur cette entrée de l'Eglise seroit éclairée désormais de six lampes. L'Auteur des Recherches sur l'origine de la Chirurgie, va jusqu'à dire, qu'alors et un peu après, les Médecins qui étoient tous gens d'Eglise, donnoient leurs Consultations à l'entrée de cette même Eglise, au-dessous de la Tour qui est à main droite, du côté méridional.

De toutes les remarques sur le dedans de cette Eglise faites par du Breuil et les écrivains postérieurs, je ne m'attache qu'à celle de la figure de Pierre de Cugnieres, qu'ils ont dit avoir été posée dans cette Eglise à un pilier au bout du Jubé du côté méridional. Comme cette affreuse figure a été ôtée de ce lieu depuis la confection du nouveau Jubé, j'ai cru devoir placer ici la preuve qu'elle y étoit au XIV. Siécle. Je la trouve dans l'homologation d'un accord fait entre l'Evêque et le Chapitre en l'an 1390. En voici les termes : « L'Evêque aura la moitié du luminaire offert sur la rangée estant » à l'entrée du Cuer où l'on a accoustumé de mettre les chemises, » c'est à sçavoir depuis le Crucifix jusqu'à icelui gros pillier qui est » au bout du Cuer d'icelle rangée, auquel est M. Pierre du Cuignet » par devers l'Hostel Episcopal.

Dans le grand nombre de Reliques que l'on conserve en cette Eglise, je me contenterai de nommer les Saints dont on y a le corps, qui sont, Saint Marcel[33], Evêque de Paris, Saint Justin martyrisé à Louvres en Parisis, Saint Lucain que je croi aussi Martyr du Diocèse, et avoir souffert à Lugny sur l'ancienne Terre Episcopale de Moissy vers Corbeil, Saint Severin solitaire, proche le Petit-Pont de Paris, hors la Cité. Ces quatre Corps Saints furent mis en sûreté à la Cathédrale lors des incursions des Normans, et y sont restés.

[a] *Cart. de N.-D. de Paris, t. I, p. 466.*

Pour ce qui concerne celui de S. Gendulfe, j'ai prouvé par un long Mémoire qui ne peut être inséré ici, et que je ferai imprimer séparément [34], qu'il est le même que le B. Teudulfe, Evêque de Paris, mort vers l'an 920. J'en ai fait aussi imprimer un autre, pour prouver que le Corps de Saint Marcel a été transferé à Notre-Dame avant le XI. Siécle [35]. J'ajoûte ici que cette translation se trouve dans le Martyrologe manuscrit d'Usuard conservé à Saint Germain des Prés, par une addition encore d'une main presqu'aussi ancienne que la premiere qui a copié le texte.

On trouve dans le Necrologe du XIII. Siécle écrit pour l'Eglise de Notre-Dame, les noms des Reliques que Philippes Auguste avoit données à l'Eglise de Saint Etienne, et dont la découverte a été long-tems célébrée le 4 Décembre, mais les plus anciennes Reliques étoient celles dont l'Inventaire du Trésor [a] avoit été chargé l'année 42 du regne de Clotaire II. revenant à l'an 626 de Jesus-Christ. La plûpart consistoient en vêtemens de Saint Germain, Evêque de Paris, que la piété faisoit exposer à découvert aux Fidéles de tems en tems; je ne doute nullement que cela n'ait été pratiqué à la Cathédrale de Paris, en les attachant au mur du Sanctuaire, de même que l'on faisoit en pareil cas dans les autres Eglises de la Province de Sens [b]. Car il ne faut pas juger des usages du tems passé par ceux d'aujourd'hui, où l'on n'expose plus aucunes Reliques à découvert [36].

La Chronique d'Alberic de Trois-Fontaines [c] nous apprend sur l'année 1218, comment l'on ornoit alors cette superbe Cathédrale de Paris aux grandes Fêtes; un voleur ayant envie d'avoir les bassins d'argent et les chandeliers où brûloient devant le grand Autel des cierges allumés, entreprit, la nuit de l'Assomption, de les tirer à lui du haut des voûtes où il s'étoit caché. Les cierges élevés mirent le feu aux tentures d'étoffes dont l'Eglise étoit ornée, et il en brûla, avant qu'on pût l'éteindre, pour la valeur de neuf cens marcs d'argent, ce qui reviendroit aujourd'hui à la somme de quarante-cinq mille livres [d]. Dans les mêmes tems, la coûtume étoit

[a] *Sæc. III. Ben. P. 1. p.* 202. — [b] Une partie de ces habits est encore dans une châsse au trésor de N.-D. Voy. l'inventaire dans Sauval, t. I, p. 374. A la Cathédrale d'Auxerre, on exposait au Sanctuaire à déconvert ceux de Saint Germain, Evêque de la même Ville. — [c] *Rec. des Hist. de Fr. t. XVII, p.* 112 *et t. XVIII, p.* 788. — [d] *Necrol. Eccl. Paris. ad calcem.*

de joncher d'herbes odoriférantes le pavé de l'Eglise à ce même jour de l'Assomption. Les Prieurs des Prieurés situés dans l'Archidiaconé de Josas les fournissoient tour à tour. Deux siécles après, on se contentoit d'y répandre de l'herbe tirée des prés de Gentilli [a].

On pratiquoit aussi à Notre-Dame comme ailleurs l'usage [b] de jeter par les voûtes des pigeons, oiseaux, fleurs, étoupes enflammées et oblayes le jour de la Pentecôte pendant l'Office Divin.

Il reste dans le Trésor de cette Eglise des monumens touchant la maniere dont se faisoient anciennement les investitures par le moyen d'un couteau, les réparations de dommages par l'offrande d'un morceau de bois sur lequel l'acte étoit écrit, ou par celle d'une baguette d'argent lorsque la réparation venoit de la part d'un Prince. Je me contente de les indiquer ici, parce que j'en ai traite au long ailleurs [c].

Je renvoye aux Auteurs qui avant moi ont écrit sur cette Eglise, pour y voir le nombre, les titres et les singularités des Chapelles qui y ont été fondées, les noms des différens Reliquaires que l'on y conserve; l'Inventaire des choses qui y furent trouvées en terre à la fin du dernier Siécle et au commencement de celui-ci, lorsqu'on travailla au Chœur pour l'embellissement du Sanctuaire, tems auquel on fut pleinement convaincu que cette Eglise n'est pas bâtie sur pilotis, ainsi qu'on l'avoit cru. Je ne sçai si aucun de ces Mémoires imprimés a marqué que lorsqu'on y creusa pour l'érection d'un nouvel autel, on y trouva sous le pavé deux différentes aires à quelque distance l'une de l'autre, ce qui marquoit qu'on avoit bâti en cet endroit à trois différentes reprises. Je ne puis qu'exhorter ceux qui ont dépouillé les Inscriptions des tombes [37] de la même Eglise plus amplement que n'a fait du Breuil et autres depuis lui, et qui possedent un Catalogue complet des dignités et Chanoines promûs à l'Episcopat ou autres places éminentes, comme aussi de ceux qui l'ont illustrée par leurs écrits, de faire part au Public au moins de leurs noms et du titre de ces Ouvrages.

Les deux plus remarquables Confrairies de l'Eglise de Paris paroissent avoir été, 1o. Celle qu'un titre de l'an 1205 appelle *Confra-*

[a] *Compot. Capiceriæ. Paris.* 1422. — [b] *Ibid. ad eundem ann.* — [c] Dissert. sur l'Hist. de Paris. Durand, Tom. I, p. 86.

ternitas Beatæ Mariæ Parisiensis surgentium ad Matutinas. Elle étoit composée des pieuses personnes de la Ville, qui, à l'imitation des Chanoines, se levoient au milieu de la nuit et venoient assister à leurs Matines. 2°. La Confrairie de Saint Augustin qui existoit aussi dans le commencement du XIII. Siécle, et qui n'étoit composée que des Ecclésiastiques du chœur. Quelques-uns, comme M. Grancolas, ont conclu de-là, que le Chapitre de Notre-Dame avoit observé autrefois la Régle de Saint Augustin, mais il n'y a aucune apparence à cela; et quoique l'on trouve dans les Antiphoniers Parisiens de ce même Siécle, à la Fête de ce Saint Docteur, un Office composé d'Antiennes et Répons propres, je suis persuadé que toutes ces particularités n'ont été admises dans l'Eglise de Paris, que relativement aux deux célébres Abbayes de Saint Victor et de Sainte Geneviéve qui étoient unies de prieres à la Cathédrale [a]. En 1490, les Confreres de Saint Augustin étoient au moins quarante, tous Prêtres Bénéficiers. Antoine Brunet, Chanoine de Saint Agnan dans l'Eglise de Paris, est qualifié Abbé de cette Confrairie sur sa tombe en la nef de cette Eglise. Il mourut le 27 Février 1574. Quoique la Confrairie des Matines ne subsiste plus [38], l'Eglise de Paris ne laisse pas d'être exacte à les chanter toute l'année, à quelques jours près, à l'heure de minuit; et elle a pris de sûres mesures pour perpétuer cette louable pratique de célébrer à cette heure là l'Office nocturne [39], et de transmettre ce pieux usage à la postérité dans tous les Siécles futurs.

[a] Sauval, t. III, p. 491.

SAINT-JEAN-LE-ROND

OU BAPTISTÉRE DE L'ÉGLISE DE PARIS.

CETTE Eglise, telle que nous l'avons vûe, fut l'une de celles qu'il fut besoin de rebâtir lorsque l'édifice de la Cathédrale de Paris fut continué du côté de l'Occident, et on la plaça au bas de la Tour Septentrionale du frontispice. Ce n'avoit été primitivement qu'une Chapelle située sur le bord de la riviere, vers le bout du Petit-Pont, car originairement les Baptistéres n'étoient pas si proches des Cathédrales ou autres Eglises qu'on les a vû depuis. Le Baptistére de l'Eglise de Paris dont il est parlé dans la Vie de Sainte Geneviéve à l'occasion des prieres qu'elle et les Dames de Paris y firent au bruit de l'arrivée d'Attila, resta dans le lieu que je viens de dire, sur le bord de la Seine, jusqu'à ce qu'un Evêque le transporta à une Chapelle de l'autre bord où il resta assez long-tems. Le Baptistére primitif de Paris, voisin de la Maison de Sainte Geneviéve, étoit encore connu sous le nom de Chapelle de Saint Jean-Baptiste, lorsqu'en 881 le Corps de Saint Germain, Evêque de Paris, fut mis en sûreté contre la fureur des Normans. Cette Chapelle conservoit ce nom en mémoire de ce que les Fonts Baptismaux y avoient été. Enfin, ce Titre fut porté au côté de l'Eglise de Notre-Dame opposé à celui où étoit la Basilique de S. Etienne; en sorte qu'il paroît qu'elle auroit été alors vers la place où est le grand Portail Septentrional au-dessus duquel est l'Horloge. Et comme on bâtissoit autrefois assez communément en forme de Rotonde, l'Oratoire dans lequel étoit la Cuve ou le Bassin pour l'Administration du Baptême, c'est la raison pour laquelle on l'appella Saint Jean le Rond. Cette multiplicité d'Eglises même écartées qui faisoient partie de la Cathédrale, devint fort d'usage lorsque la France, sous le Regne de Charlemagne, y reçut les Rites Romains. Au reste, le nom de Saint Jean le Rond n'étoit pas singulier à la Cathédrale de Paris. Celles de Sens et d'Auxerre ont aussi leur Saint Jean le Rond comme leur Notre-Dame et leur Saint Etienne.

La bâtisse de Saint Jean le Rond de Paris ne paroissoit être que du XIII. Siécle. Le Portail étoit beaucoup plus nouveau. Le Chapitre y alloit plusieurs fois chaque année en Procession, surtout en des jours relatifs à S. Jean-Baptiste, ou au Baptême, comme la semaine de Pâques : le treiziéme Janvier, jour auquel on fait l'Office du Baptême de Jesus-Christ, avoit aussi été choisi pour une Procession par Guillaume Chartier, Evêque de Paris au XV. Siécle. Les deux Chanoines de cette Eglise Baptismale paroissent dans un Acte [a] de l'an 1124. Ils n'étoient plus alors destinés à baptiser, mais leur occupation étoit de visiter les malades, inhumer les morts, célébrer la Messe pendant un an pour les Chanoines décédés, pour laquelle fonction ils avoient l'Annuel de la Prébende du Chanoine mort [40]. Ces Annuels faisoient le revenu de leurs Bénéfices; et ayant été cédés à l'Abbaye de Saint Victor qui venoit d'être fondée, on leur attacha une Prébende avec certaines clauses.

Je remarquerai encore que cette Eglise, et peut-être même l'entrée de la Cathédrale où se trouvoient les grandes Cuves à l'Eau-Benite, a été autrefois le lieu où se terminoient juridiquement certaines affaires Ecclésiastiques, vestige de ce qui se pratiquoit plus anciennement aux portiques des grandes Eglises. De là vient que l'on trouve un Acte [b] touchant les dixmes d'une Paroisse de la Campagne, finissant par ces mots : *Acta sunt hæc in Ecclesia Parisiensi apud Cuvas.* On lit aussi que les Médecins se sont assemblés autrefois *ad cupam nostræ Dominæ* [c].

Cette même Eglise a servi dans les derniers siécles de Paroisse aux Laïcs logés dans le Cloître de Notre-Dame. Henri Boileau, Avocat Général, y fut inhumé en 1491. Le fameux Gilles Menage, en 1692; et en 1706, Jean-Baptiste du Hamel, grand Philosophe et Théologien [41]. Saint Amatre, Evêque d'Auxerre, étoit le second Patron de cette Eglise; c'est pour cette raison qu'il a toujours été marqué dans les Litanies du Jubilé pour la Station qu'on y fait. Le Trésor de Notre-Dame renfermoit de ses Reliques qui furent depuis déposées à Saint Jean. La mémoire de Sainte Geneviéve y étoit aussi renouvellée deux fois par an, sçavoir le Jeudi-Saint et le premier

[a] *Hist. Eccl. Par. tom. XXIV. p. 2. Cart. de N.-D. 4. I. p.* 334. — [b] *Chartul. S. Magl. fol.* 178. — [c] *Recherches sur la Chirurgie*, pag. 84.

Novembre, pour la raison marquée au commencement de cet Article. Il y a dans l'Eglise de Paris, outre les cinquante-deux Chanoines, huit Chanoines Titulaires de cette Eglise de Saint Jean, et deux d'entr'eux y font alternativement la fonction de Curé [42].

On a démoli en 1748 l'Eglise de Saint Jean le Rond : les Fonts Baptismaux et l'Office Divin ont été transférés à Saint Denis du Pas, et par conséquent les Stations [43]. La grande porte du Cloître du Chapitre Métropolitain vient d'être bâtie sur une partie du terrain qu'occupoit cette Eglise [44].

SAINT-CHRISTOPHE

ET L'HOSTEL-DIEU.

On a débité jusqu'ici des faits très-incertains, pour ne pas dire faux, sur l'origine de l'Eglise de Saint Christophe, en assurant qu'elle avoit été bâtie sur un fond d'Erchinoald, Maire du Palais, qu'on a fait sans fondement Comte de Paris au VII. Siécle. Sauval a grande raison de mépriser toutes ces fables, et je suis surpris que M. Moreau de Mautour ait ajoûté foi à cette tradition, pour en conclure que la statue qui faisoit face à l'Hôtel-Dieu de Paris, et qu'on a ôtée de là en 1748, étoit une statue de cet Erchinoald. Voyez ce que j'en ai dit ci-dessus, pag. 10.

Ce qu'on peut regarder comme certain touchant l'Eglise Saint-Christophe, est que dès le VII. Siécle c'étoit un Monastère de Filles voisines de la Cathédrale de Paris [a], laquelle s'étendoit beaucoup moins alors qu'aujourd'hui du côté de l'Occident où étoit située cette Maison. Il faut aussi faire attention que plusieurs choses qu'on voit aujourd'hui dans ce quartier-là n'existoient pas au VII. Siècle, sçavoir, le Parvis tel qu'il est, la Chapelle de l'Hôtel-Dieu, non plus que la rue Neuve Notre-Dame. Tout cela est depuis six cens ans seulement.

[a] Testam. de 690. *Mabillon, Diplomat. lir. VI, n° 14. p. 472.*

Le Monastere de Saint Christophe pouvoit avoir été placé proche la principale Eglise, afin que les Religieuses eussent soin de l'entretien des Ornemens et du Linge, ainsi qu'on en a des exemples à l'égard d'autres Cathédrales. Mais comme par la suite on vit que ces soins pouvoient être pris par d'autres personnes, l'emplacement de ce Monastere fut destiné par l'Evêque de Paris et par son Clergé pour servir d'Hôpital aux Pauvres, ce que je croi être arrivé aussi-tôt après le Concile d'Aix-la-Chapelle de l'an 817; car il est sûr, par une Charte[a] de l'Evêque Incade de l'an 829, que les Chanoines étoient déja dans l'usage d'aller dans le lieu appellé, *Memoria Sancti Christophori*, pour y laver les pieds des Pauvres, et que ce même Hôpital où ils étoient logés fut doté la même année 829 par cet Evêque de la dixme des Villages dont il venoit de céder la Seigneurie aux Chanoines.

Cent ans après, cet Hôpital continuoit de porter le nom de Saint Christophe[45]. De la maniere dont le Nécrologe de l'Eglise de Paris s'énonce au 12 Septembre, on voit que les Chanoines étoient propriétaires de la moitié de cet Hôpital, et que l'Evêque avoit l'autre moitié. Mais l'Evêque Renaud, qui vivoit sous le Roi Robert, leur en fit présent en entier[46]. Il ne leur manquoit plus que l'Eglise du nom du même Saint. L'Évêque Guillaume la leur donna l'an 1099[47]. Elle étoit érigée en Cure dès le tems de Philippes Auguste, puisqu'elle se trouve dans le Pouillé du XIII. siécle, où elle est marquée de la nomination *de donatione Capituli Parisiensis* sous l'Archiprêtre de Paris. Suivant un Réglement donné en 1282 par Ranulfe, Evêque de Paris, le Prêtre de Saint Christophe n'étoit point tenu de venir au Synode de l'Evêque. Il y eut un tems où elle fut desservie par deux Prêtres alternativement par semaine; et en desservant Saint Christophe, celui qui étoit en tour avoit soin de l'*Hôpital Notre-Dame*. C'est dans ce Réglement que je trouve pour la premiere fois de la distinction entre l'Eglise de Saint Christophe et l'Hôtel-Dieu[48]. A la tête des Statuts faits pour cette Maison, vers l'an 1220, le Doyen Etienne et le Chapitre l'appellent *Nostra Domus Dei Parisiensis*. Au reste, la Chapelle de cet Hôtel-Dieu, quoique rebâtie vers l'an 1380, est toujours sous le titre de Saint Christophe,

[a] *Hist. Eccles. Paris. t. I. Cart. de N.-D. t. I. p.* 323.

quoiqu'on paroisse l'ignorer. Quant à la Paroisse, il est certain qu'elle avoit été changée de place, et avancée vers le couchant, lorsque l'édifice de la Cathédrale fut agrandi; car le chevet de l'ancienne avoit abouti vis-à-vis les murs de la vieille Eglise de Saint Etienne [a], suivant une Charte du Roi Louis le Gros [49]. Le bâtiment de l'Eglise qu'on a vû subsister jusqu'à l'an 1747, et dans lequel le Chapitre de Paris faisoit quelques Stations, n'avoit été achevé que vers l'an 1510. C'étoit une espèce de Chapelle gothique assez délicate [50]. Les Habitans ont été attribués à la Paroisse de la Magdelene [51].

Pour en revenir à l'Hôtel-Dieu, comme je n'ai point encore vû de titre ou autre monument qui puisse prouver que S. Landri Evêque de Paris en soit le Fondateur, je ne puis encore embrasser cette opinion.

S'il suffisoit pour cela que ce saint Prélat ait vû une famine de son temps, et qu'il ait assisté les pauvres dans cette rencontre, on pourroit remonter encore plus haut cette fondation, et même jusqu'au siécle de Sainte Geneviéve : ce que cette Sainte a fait pour les Parisiens dans le temps du siége de leur Ville est plus assuré que ce que l'on attribue à S. Landri; c'est pourquoi on chante encore en son honneur ces paroles dites de la Femme forte : *Facta est quasi navis institoris, de longè portans panem suum* [b]. On doit distinguer entre un Hôpital et un Hôtel-Dieu ou Maladerie. J'ai beaucoup de peine à croire que les Maladeries ayent été originairement proche les Cathédrales qui étoient bâties dans l'intérieur des Cités. Pour ce qui est des indigens qui ne faisoient que passer, j'avoue qu'on a pû leur donner l'hospitalité dans ce quartier-là sous la seconde race de nos Rois, on vient d'en voir la preuve qui décide que S. Landri n'en est pas tant le Fondateur à Paris que l'Evêque Incade.

Bornons-nous donc à croire que S. Landri a assisté les pauvres, s'il y a eu une famine sous son Episcopat. Mais il n'y a point de preuve qu'il y ait établi une Maladerie ou Hôtel-Dieu; je suis, au reste, si porté à croire qu'il n'a rien épargné pour empêcher les pauvres de mourir de faim, supposé qu'il y en ait eu dans ce cas.

[a] *Hist. Eccl. Par. tom. I. p.* 350. — [b] Proverb. 31.

que je veux bien tirer de l'obscurité un passage de Pierre le Chantre, inconnu jusqu'ici, qui témoigne que de son temps, c'est-à-dire, cinq cent ans après S. Landri on parloit d'une aliénation qu'il fit d'un de ses revenus pour les soulager dans le temps d'une famine : *Beatus Landericus Parisiensis Episcopus*, dit-il, *tempore famis pro redemptione pauperum à periculo famis vendidit Monachis S. Dionysii oblationes pertinentes ad Ecclesiam suam ab antiquo, scilicet medietatem oblationum Altaris S. Dionysii* [a]. Peut-être que ce fait que l'on répandoit au XII. siécle, n'étoit pas plus vrai quant à certaines circonstances, que celui de la vente de son prétendu Pallium Archiépiscopal que l'on débitoit dans le siécle suivant, et qui fut refutée dès ces temps-là [b]. Mais en voilà assez pour insinuer les raisons qui portent à douter de l'établissement d'une Maladerie au VII. siécle dans la Cité de Paris devant la Cathédrale. Peut-être qu'avec de plus profondes recherches on trouveroit l'époque du changement de l'Hôpital ou Maison d'Hospitalité de cette Cathédrale en Maladerie ou Hôtel-Dieu.

Je ne sçai si ce ne seroit point la multiplication des lits qui y auroit donné naissance. Cette augmentation fut occasionnée par un Statut [c] du Chapitre de Notre-Dame de l'an 1168. Il fut conclu que tous les Chanoines qui décéderoient ou quitteroient leur Prebende, donneroient à cet Hôpital un lit garni. Ces lits faciliterent la réception des malades : En effet, voici une preuve que trente ans après ce réglement il y avoit des malades aussi-bien que des sains dans ce même Hôpital [52]. Dans le don qu'Adam Clerc du Roi lui fit un peu avant l'an 1199 de deux maisons dans Paris, il fut marqué que c'étoit à condition qu'au jour de son anniversaire on fourniroit sur le revenu de ces maisons à ceux seulement de cet Hôpital qui seroient malades, tout ce qu'il leur viendroit dans la pensée de vouloir manger, pourvû qu'on pût en trouver : *Ea conditione, quòd ægrotantibus tantùm prædicti Hospitalis quicquid cibariorum in eorum venerit desiderio, si tamen possit inveniri, de totali proventu domorum in die Anniversarii ejus detur* [d].

[a] *Summa Theol. MS. part.* 1. *Cap.* 103. — [b] Voyez le II Tome de mes Dissert. sur l'Hist. de Paris, p. XLVIII et LXXXIV. — [c] Du Breuil, Lib. 1. p. 61. *Cart. de N.-D. t. III. p.* 436. — [d] *Cart. de N.-D., t. II. p.* 519.

Dès l'an 1217. il y eut quelques accroissemens de terrain en cette maison, c'est à cette occasion que le Chapitre empêcha qu'on n'y fit des portes, de crainte que les voleurs ne s'y retirassent comme dans un azyle [a]. Le grand Portail du côté du Petit-Pont n'a été construit que sous le regne de Louis XI. qui y est représenté. L'on m'a communiqué un extrait du compte de Noël le Barge Receveur Général des Finances de l'an 1466. où est cet article : *A Jeanne la Bergiere quatre cent livres, pour partie de mille livres à elle donnée pour convertir et employer en l'édifice du Portail de l'Hôtel-Dieu de Paris.* C'est le Portail du pignon le plus voisin du Petit-Pont, et au coin duquel est une statue pedestre du roi Louis XI. avec son nom au dessous. D'autres comptes [b] qui sont de la Prévôté pour les années 1474 et 1478, nous apprennent qu'il y avoit alors au bout du Petit-Pont et proche cet Hôtel-Dieu une Chapelle de Sainte Agnès [53].

Depuis l'année 1505. en laquelle le Parlement par un Arrêt du 2 Mai attribua à des Directeurs Laïcs l'administration temporelle de cette Maison[54], il en est fait plus souvent mention dans ses Registres. Sans parler des réformes, je me contente de deux endroits : Au premier qui est du 8 Août 1545, se trouve un ordre aux Gouverneurs d'acheter dans la huitaine un ou deux arpens en l'Isle Macquerelle [55] ou autre proche Paris, faire bénir ce terrain, et y voiturer par eau les morts, et non plus au cimetiere de la Trinité ; c'étoit parce qu'on craignoit la peste. Au second qui est du mois de juin 1562, est un ordre aux Religieux de l'Hôtel-Dieu, qui étoient des Chanoines Reguliers de Saint Augustin [56], de porter une robbe de couleur de perse, (c'est-à-dire bleu ou approchant,) et à ceux qui y fréquentent de porter un bâton blanc pour être connus. Il paroît qu'il fut donné pareillement, au sujet de l'apprehension que l'on avoit des maladies contagieuses.

La Chapelle de cet Hôtel-Dieu a été bâtie vers 1380. des libéralités d'Oudart de Mocreux Bourgeois de Paris. La plaque d'airain qui le marque est encore attachée au mur du Sanctuaire [57].

[a] A. I. Sect. hist. Tres. des Ch., JJ. Reg. 31. f° 26, pièce 33. — [b] Sauval. T. III. pag. 3[illegible] et 430.

SAINT-DENIS-DU-PAS

L'Eglise de Saint Denis du Pas ne doit pas être séparée de la grande Eglise de Paris, quoiqu'on ignore pour quel usage elle a été d'abord bâtie, et ce qui y a donné occasion. M. de Launoy s'étoit imaginé que S. Denis l'Apôtre de Paris avoit été martyrisé en ce lieu, et que les termes *de Passu* signifioient la même chose que *de Passione*, en sorte que par-là on auroit voulu dire: S. Denis de la Passion. On a combattu et détruit ses idées par différentes raisons qui ne l'ont point convaincu : mais on a oublié d'y ajouter que le terme *Passus* a été employé à l'égard de quelques autres Saints, qui certainement n'ont jamais souffert de Martyre. A l'Abbaye de S. Denis il y a une Chapelle de S. Nicolas désignée dans les titres de cette sorte : *S. Nicolaus de Passu.* Au Diocèse de Chartres est une Cure appelée le Pas Saint-Lomer [a]. Il est vrai que cette Chapelle de S. Denis avoit existé avant le XII. siécle, auquel tems elle étoit fort négligée : Qu'alors elle fut réparée et fournie de Prêtres en vertu des fondations faites par plusieurs Chanoines, dont le Doyen Barbedor fut, l'un sous le Regne de Louis VII, et le plus grand nombre furent des Chanoines surnommés de Passi de leur nom de famille. Mais il est certain par un acte [b] de l'an 1148. que ce nom de Passi n'a aucunement influé dans la dénomination, puisque selon ce titre même, on l'appelloit dès-auparavant *Oratorium S. Dionysii de Passu.* Quoiqu'elle eût besoin d'être réparée en ce temps-là [58], il n'y a pas d'apparence qu'elle ait existé dès le IX. siécle, parce que dans les chartres d'alors où sont spécifiés les Saints Diocésains, Patrons plus particuliers de la grande Eglise, S. Denis n'y est aucunement nommé, et que d'ailleurs, ce qu'on avoit de ses Reliques dans l'Eglise de Saint Etienne, n'y étoit conservé que depuis que le Roi Philippe-Auguste en eut fait présent à cette ancienne Basilique, dont on les tira lorsqu'il fut question de la détruire [59]. Il a pù donc se faire que la premiere Eglise ou Chapelle de Saint Denis ait

[a] Pouillé de Chartres. — [b] *Hist. Eccl. Par. T. II.*



été surnommée du Pas à cause de son peu de distance de la Basilique de Notre-Dame, ou de celle de Saint Etienne, et qu'on n'ait commencé à lui donner ce surnom que pour la distinguer d'une autre Eglise de Saint Denis bâtie dans la Cité proche la prison de Paris. On voit par les Auteurs de ces temps-là, cités dans du Cange, que les passages resserrés s'appelloient vulgairement *Passus* [60].

Voici les deux plus remarquables sépultures que j'y ai apperçu avant qu'en l'an 1735 on eût commencé à y faire des changemens pour l'embellir. On lisoit sur une tombe dans la nef en grands caracteres gothiques autour d'une figure revêtue d'habits sacerdotaux: *Hic jacet Odo Clementis Decanus S. Martini Turonensis et Archidiaconus Parisiensis.* Sur une autre tombe de cuivre très-épaisse étoient gravés en petit gothique les vers suivans, que j'ai lû avant qu'elle eût été fondue : *Nati de Baya jacet hic corpus Nicolai, quem labor et studium juris quoque Philosophiæ, affecêre diu cum cura graphariatus. M. C. quat. doc. migrat : Hunc Christi dextera prandat* [a]. C'est Nicolas de Baye, natif de Baye au Diocése de Châalons, qui étant Soûdiacre en 1400, Chanoine de Soissons et Curé de Montigny-Lancoux, Diocése de Sens, fut fait Greffier du Parlement, et mourut Chanoine-Prêtre de Paris. Nicolas de Clemanges célébre écrivain sous Charles VI, lui adresse sa lettre LXXXIX. j'ai lû dans les Registres du Parlement au 28 juillet 1475. que le Chapitre de Paris fut condamné à souffrir qu'on mît en cette Eglise une tombe sur la sépulture d'Aymé Gombert Conseiller.

Cette Eglise a servi dans le dernier siécle à plusieurs Cérémonies. Henri de Gondi Evêque de Paris y donna le Pallium [b] à André Fremiot Archevêque de Bourges le Dimanche 8 janvier 1606. Le Cardinal Pierre de Gondi y maria le 8 Mai 1610, Henri de Gondi Duc de Rets à Jeanne des Peaux. L'Evêque de Paris ci-dessus nommé y fit plusieurs Sacres d'Evêques : Le 15 Novembre 1615. celui de Guillaume Evêque de Riez. Le 16 Août 1616. celui d'Henri Clausse Evêque d'Aire. Le 25 Juin 1617. Louis Bertier y fut sacré Evêque d'Heliopolis.

Depuis la destruction de l'Eglise de S. Jean le Rond on y a transferé le titre Paroissial qui y étoit attaché aussi-bien que les Cha-

[a] *Miscellan. Labbe. T. II. p. 700.* — [b] *Reg. Ep. Par.*

noines. Avant cette translation il y avoit deja dans cette Eglise dix Beneficiers qui portoient le titre de Chanoines de Saint Denis du Pas[61].

CHAPELLES

DU PALAIS ÉPISCOPAL

Lorsque les Evêques cesserent de faire les Ordinations dans leur Cathedrale, ce qui arriva vers les temps auxquels la multiplication des Offices, et surtout des fondations les empècha de s'y rendre aussi assiduement que les anciens l'avoient fait, ils conçurent le dessein de faire construire une ou deux Chapelles dans leur maison, et la principale de ces Chapelles fut mise en état de répondre à la magnificence de quelques-unes de ces maisons notables qui eurent par la suite le nom de Palais. Une autre Chapelle servoit aux jugemens Ecclesiastiques, lorsqu'on eut cessé de les prononcer au portique des Cathédrales.

Maurice de Sulli fait Evêque de Paris en 1160. ayant commencé l'édifice de l'Eglise Notre-Dame, fit bâtir en une ligne parallèle le Palais Episcopal et une double Chapelle au bout, du côté oriental. Pierre le Chantre qui vivoit alors, dit dans sa Somme manuscrite [a], qu'on douta si ces deux Eglises étant l'une sur l'autre, il étoit besoin d'une double Dédicace, et que la décision fut que chacune seroit bénite en particulier. En effet on voit une inscription [b] en ces termes dans la Chapelle inférieure : *Hæc Basilica consecrata est à D. Mauricio Parisiensi Episcopo in honore B. Mariæ, B. Martyrum Dionisii, Vincentii, Mauricii et omnium Sanctorum ;* et dans celle d'en haut s'en lit une autre qui en marque la Dédicace sous le nom de S. Vincent : Ces écritures au reste ne sont que du XV. siécle. La Chapelle de dessous est celle où il y eut des Cha-

[a] *Part. II. cap. 22.* — [b] *Corrozet et Du Breuil.*



pelains établis par plusieurs Evêques[a], sçavoir par Pierre de Nemours en 1210. Guillaume d'Auvergne en 1243. et Simon de Bucy vers l'an 1300, comme aussi par d'autres personnes. L'un de ces Chapelains étoit sous le titre de S. Julien[b], je ne sçai si ce seroit celui qui avoit été fondé par Marie la Teutonique vers 1243. Le nombre de ces Chapelains qui avoit été jusqu'à sept[62] se trouvoit réduit à deux dans le XV. siécle[c]. C'étoit aussi le lieu où on lavoit les pieds des Enfans de Chœur le Jeudi-Saint dans le même siécle[d].

Comme l'Officialité est à l'entrée de la même Chapelle; ceux qui la composoient, y firent autrefois élever au-dessus de l'autel les images de S. Nicolas et de S. Catherine, qui ont été durant certains siécles des Saints fort reclamés dans ces sortes de Tribunaux. La Confrerie étoit nombreuse[e], vû qu'il y a eu d'abord jusqu'à cent Notaires ou Greffiers Jurés à l'Officialité de Paris. Ce nombre fut reduit à quatre-vingt par l'Evêque Foulques de Chanac en 1343. Dans le siécle précédent on les avoit appellé *Confratria Curalium Ecclesiæ Parisiensis :* Ce qui comprenoit tous les Officiers de cette Cour outre les Notaires.

On voit au Sanctuaire de cette Chapelle une tombe retrécie par les pieds, autour de laquelle il y a en capitales gothiques : *Cy gist Marie de Meurlent qui gist de lez son pere et sa mere ;* et autour de la tombe voisine se voyent en mêmes caracteres les six mots suivans : *Indivisa comes jacet htc Avelina Philippa.* La Maison de Meulent avoit possédé à Paris le Fief du Monceau S. Gervais. Dans le Chœur est une belle tombe sur la sepulture de Geoffroy *Cochlearis* Pénitencier de Paris, qui y est dit décédé, *in hac Domo Episcopali* en 14... C'est en cette Chapelle basse que se célébre la Messe pour les prisonniers de l'Archevêché les Dimanches et Fêtes.

La Chapelle de dessus sert aux Ordinations et autres grandes Cérémonies, comme Sacres d'Evêque et à certaines Theses de Théologie. C'est là que M. Christophe de Beaumont Archevêque de Paris a fait le Dimanche trente Août 1750. la distribution des Reliques tirées de l'Eglise de S. Maur des Fossez à diverses Eglises de Paris[63].

[a] *Hist. Eccl. Par. t. II. p. 521.* — [b] *Reg. Ep. 8. Apr. 1528.* — [c] *Chartul. Maj. Ep. F°. 282.* — [d] *Comp. Capicer. 1422.* — [e] *Tabul. Ep.*

SAINT-AGNAN

La Chapelle de Saint Agnan, dans laquelle on entre par la rue de la Colombe, qui commence au bout oriental de la rue des Marmouzets, n'est presque point connue, parce qu'elle est entourée de bâtimens qui la couvrent; Etienne de Garlande qui fut Chancelier de France, et *Dapifer* de la Couronne, Doyen de Saint Agnan d'Orleans, et de la Cathedrale de la même Ville, aussi-bien qu'Archidiacre de Paris, eut la devotion de la bâtir vers l'an 1110 ou 1120[64]. Il est certain qu'elle l'étoit en 1123, année de la mort de Girbert Evêque de Paris; et le genre de bâtisse dont elle est, paroît plus ancien que tout ce que l'on voit à Notre-Dame de Paris. Cet Archidiacre avoit eu dessein d'y établir des Prêtres pour y faire l'Office. Il lui vint en pensée d'obtenir de l'Evêque Girbert, que sa Prebende Canoniale fût divisée en deux, et que les deux Prêtres qui seroient Titulaires de ces deux demies Prebendes acquitteroient le Service dans cette Chapelle qu'il avoit bâtie proche les maisons à lui appartenantes, dont on dit que l'une s'appelloit *Domus ad duas aulas*, et l'autre *Domus ad Turrim;* que la nomination à ces deux Bénéfices appartiendroit au Chapitre, et que les deux Titulaires ayant place au Chœur comme au Chapitre, desserviroient alternativement par semaine l'Eglise Cathedrale et celle de Saint Agnan. C'est ce qui fut accordé [1] et qui a cependant souffert quelques changemens. Ces deux Chanoines[65] de Notre-Dame furent aussi dotés par lui de deux clos de vignes situés au bas de la montagne de Sainte Geneviéve, et d'un troisiéme situé à Vitry. Le Necrologe de l'Eglise de Paris ajoute, que cet établissement qui alloit à l'augmentation du Service Divin, avoit été fait du consentement de divers Evêques et de tout le Chapitre, et même qu'il avoit été statué que ces deux Chanoines partageroient entre eux la maison du Fondateur. Ce qui a lieu encore actuellement, en sorte que chacun d'eux a son entrée particuliere en cette Chapelle.

Elle est solidement bâtie toute de pierre, les arcades sont en demi

[1] *Cart. de N.-D. de Paris. t. I. p.* 325.



cercle sans pointe. Le pavé paroît en avoir été exhaussé, les bases des piliers étant cachées en terre. On voit au vitrage du fond, qui est unique dans cette Chapelle, la figure du Saint Patron avec cette inscription en capitales gothiques S. AGNAN. Du Breuil[a] a parlé de cette Chapelle comme un homme qui ne l'a jamais vue, lorsqu'il l'a dite voisine d'un petit cimetiere contigu à la grande Eglise[66]. On n'y voit aucune sépulture[b], quoiqu'il y ait eu autrefois des Anniversaires célébrez en ce lieu. On y solemnise annuellement la Fête de S. Agnan le 17 Novembre. Mais le Chapitre n'y va jamais en Procession.

On lit dans une des Vies de S. Bernard, qu'un jour étant allé dans les Ecoles de Paris qui étoient alors au Cloître, et y avoir prêché pour tâcher d'attirer quelques écoliers à la vie Religieuse, il en sortit sans en avoir converti aucun[c] : qu'un Archidiacre l'ayant emmené dans sa maison, il se retira d'abord dans la Chapelle qui étoit chez lui, et là il se répandit tellement en pleurs et en gémissemens, que l'Archidiacre étant curieux d'en sçavoir la raison, apprit de Rainaud Abbé de Foigny son compagnon, que c'étoit qu'il croyoit que Dieu étoit en colere contre lui, et que c'étoit pour cela qu'il n'avoit retiré aucun fruit de son sermon. Je ne vois rien dans ce trait d'un Archidiacre de Paris qui ne puisse convenir à Etienne de Garlande Archidiacre, qui étoit rentré dans les bonnes graces de S. Bernard entre l'an 1123 et 1142. qu'il décéda ; et par conséquent ce seroit dans la Chapelle de Saint Agnan telle qu'elle subsiste encore aujourd'hui, que S. Bernard auroit fait ce qui vient d'être raconté de lui[67].

[a] Lib. I. p. 63. Edit. 1639.— [b] *Necr. Eccl. Par.* 29 *Oct.*— [c] *Hist. Univ. Par. T. II. p.* 139.

NOTES

ET

ADDITIONS

CHAPITRE PREMIER

NOTRE-DAME DE PARIS.

[1] Dom Toussaint Duplessis a cherché à réfuter cette opinion de l'abbé Lebeuf dans le *Mercure de France* (Juin 1756, p. 104). Faute de textes suffisants, il n'a pas, plus que son illustre adversaire, résolu la question.

[2] Saint-Mellon est en effet le fondateur de l'église de Rouen, mais il n'a aucun rapport avec Mallo, évêque de Paris. (Voy. *Gallia christiana*, t. XI, p. 6, et *Eglises de l'arrondissement d'Yvetot*, par l'abbé Cochet, t. II, p. 100.)

[3] La découverte la plus précieuse que l'on ait faite dans le siècle dernier, est assurément celle des neuf pierres sculptées et couvertes d'inscriptions, trouvées, au mois de mars 1710, dans le chœur de l'église de Notre-Dame. Ces précieux fragments conservés aujourd'hui au Musée de Cluny prouvent, d'une manière incontestable, qu'avant le Christianisme les païens avaient élevé sur cet emplacement un autel à Jupiter et aux divinités gauloises, et que, par une substitution facile à expliquer, la religion triomphante était venue occuper le lieu même où s'était célébré le culte déchu. Il est singulier que l'abbé Lebeuf ait cru devoir passer sous silence cette importante découverte, qui pouvait lui permettre d'affirmer, plus péremptoirement qu'il ne l'a fait, l'existence du culte en ce lieu, vers la fin du IIIe ou vers le commencement du IVe siècle; car il est plus que probable qu'aussitôt les idoles renversées, on s'empressa d'élever un autel au vrai Dieu.

[4] On peut faire remonter plus haut encore l'établissement de la cathédrale, en considérant qu'un concile, solennité qui implique l'existence d'une église, fut tenu à Paris, en l'année 360.

[5] C'est tout le contraire, le premier grand pont de Paris occupait l'emplacement du pont Notre-Dame. (V. Berty, *les Trois îlots*, etc., p. 9, et *Revue archéologique*, t. XII, p. 203.)

[6] Mon confrère M. Edm. Leblant a consacré à ce petit poëme une notice fort intéressante (V. *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. I, p. 295) et conclut, contrairement à l'abbé Lebeuf, en faveur de Sainte-Croix et de Saint-Vincent. Les fouilles faites, en 1847, au parvis Notre-Dame, et qui ont mis à découvert une partie des substructions de la basilique de Childebert, dans lesquelles on a trouvé trois colonnes en marbre d'Aquitaine noir et blanc, dit grand antique, et des chapiteaux corinthiens, d'un style mérovingien (objets conservés au Musée de Cluny), permettraient d'appliquer à Notre-Dame les vers de Fortunat; mais comme rien ne prouve que l'église de Sainte-Croix et Saint-Vincent n'ait eu la même décoration, on peut, je crois, partager l'opinion du savant épigraphiste.

[7] Le Gislemar, dont parle Lebeuf, ne vivait-il qu'en 1070 et ne pourrait-on pas trouver un chancelier de ce nom à une époque antérieure? Si cette question était résolue par l'affirmative, l'opinion en faveur de Saint-Vincent acquerrait par cela même un plus grand poids.

[8] D. Toussaint Duplessis réfute ce passage de l'abbé Lebeuf et prouve aisément que Gislemar n'a pu donner à l'église de Saint-Germain le titre de *Deauratus* pour rendre le terme de *Dorel*. (V. *Mercure de France*, 1756. Juillet, p. 126.)

[9] Un seul document, à peu près authentique, de l'époque mérovingienne, et dont la copie du xe siècle, qui a passé longtemps pour l'original, existe aux Archives de l'empire (sect. hist., K, 1 bis), mentionne, comme appartenant à Notre-Dame, la terre de la Celle, dans le Melunais, au-dessous de Montereau, et la terre de la Celle, dans le pays de Fréjus, avec des salines situées à Marseille. C'est un diplôme du roi Childebert, du mois de janvier 528. (V. Pardessus, *Dipl. chart.*, t. II, p. 19, et *Cartul. de N.-D. de Paris*, t. I, p. 276.)

[10] Les *Annales de Paris* (p. 147) parlent de Saint-Etienne-des-Grès et non de l'église de Saint-Etienne, proche Notre-Dame. D. Toussaint Duplessis a relevé cette erreur dans le *Mercure de France* de 1756 (Juillet, p. 129).

[11] C'est, au contraire, la première église de Notre-Dame, et non celle que fit construire Maurice de Sully, qui s'étendait davantage vers l'occident. Les fouilles du parvis l'ont prouvé; on peut en voir la preuve dans le plan restitué du vieux Paris, de M. Berty, où l'emplacement de la basilique mérovingienne est marqué.

[12] Suivant le récit du moine d'Auxerre, la première pierre de la nouvelle église aurait été posée, en 1163, par le pape Alexandre III, alors réfugié en France. En 1182, le maître-autel fut consacré par le légat

Henry, et, en 1185, le patriarche de Jérusalem, Héraclius, officia dans le chœur de la cathédrale.

[13] Les fouilles de la sacristie neuve de Notre-Dame ont laissé voir en partie le plan d'un édifice religieux, qui ne pouvait guère être autre chose que celui de Saint-Étienne, modifié et remanié dans la suite des temps. Les travaux de restauration de la façade méridionale de Notre-Dame ayant conduit à déchausser une partie des substructions, on y a reconnu des fragments de colonnes, de la basilique de Childebert, employés comme matériaux de construction. La façade septentrionale en présente aussi quelques restes.

[14] C'est la porte du Jugement. Elle fut mutilée, en 1771, par l'architecte Soufflot, qui, pour laisser aux processions une entrée plus spacieuse dans l'église, fit disparaître le trumeau qui divisait la grande porte occidentale en deux parties. Ce pilier fut entièrement supprimé, avec la statue du Christ qui s'y trouvait posée et les curieux bas-reliefs qui en couvraient la base. Puis on entailla toute la partie inférieure du tympan, afin d'y introduire l'arc de la porte nouvelle, élargie et rehaussée aux dépens de l'ancienne ornementation. De nos jours le pilier a été rétabli, et on a restitué au tympan son ancienne proportion. Un Christ nouveau, dû au ciseau de Geoffroy de Chaume, bénit et tient le livre fermé. Les pieds-droits de la porte ont été également reconstruits. M. Pascal a sculpté les cinq vierges sages et les cinq vierges folles qui avaient été abattues lors de la révolution. Le linteau, entièrement neuf, est décoré de quatre anges formant consoles. Le tympan, divisé en trois zônes, est également moderne.

[15] Les statues des apôtres, complétement détruites en 1793, ont repris la place qui leur appartient.

[16] Il n'y a jamais eu de sibylles parmi les figures de la porte centrale.

[17] Si la distance donnée ici par Lebeuf est exacte, l'aire du portail se serait un peu exhaussée depuis, car les sculptures se trouvent maintenant à un mètre du sol.

[18] Des douze figures des Vertus, il n'en existe peut-être pas une qui n'ait subi quelque mutilation. Ainsi elles tenaient, indépendamment de leurs écussons, d'autres attributs qui ont presque tous disparu.

[19] C'est le portail de la Vierge, situé au pied de la tour du nord.

[20] Ces statues, autrefois posées sur le stylobate, sont détruites depuis plus d'un demi-siècle. Aussi regretterons-nous ici la sobriété des détails donnés par Lebeuf.

[21] Cette statue pourrait bien avoir été celle d'un pape, de saint Sylvestre par exemple.

[22] Il est bon d'ajouter que, sur les deux faces de chacun des pieds-droits de cette porte, sur les côtés du pilier-trumeau, il existe trente-sept bas-reliefs, connus sous le nom de zodiaque de Notre-Dame. Il est

étonnant que Lebeuf ait passé sous silence ce curieux et important morceau de sculpture.

[23] C'est la porte Sainte-Anne, située au pied de la tour méridionale. Les figures dont elle est ornée ne sont pas, comme le pense Lebeuf, différentes pièces rapportées. C'est tout simplement un portail élevé à l'époque de la transition et qui offre dans sa sculpture un mélange de style roman et de style ogival, d'arcs en plein cintre et d'arcs brisés. M. de Guilhermy, dans son excellent *Itinéraire archéologique de Paris*, dit, avec raison, qu'en comparant cette porte à certaines façades de Saint-Denis, construites peu d'années avant l'époque où Maurice de Sully fit reconstruire la cathédrale, on est frappé de l'analogie qui existe entre elles.

[24] Brisée pendant la révolution, la tête de cette statue a été restaurée en 1818.

[25] Lebeuf a publié une dissertation sur cette statue, dans le tome XXI (ancienne série) des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, p. 182. Elle est intitulée : *Sur une ancienne statue récemment ôtée du parvis de l'église cathédrale de Paris.*

[26] Lebeuf fait ici allusion à Moreau de Mautour, qui avait émis cette opinion dans un mémoire intitulé : *Observations critiques et historiques sur quelques singularités de la ville de Paris.* Ce mémoire est inséré dans la *Continuation des Mémoires de littérature du P. Desmolet*, t. V.

[27] Ces statues n'existent plus.

[28] Lebeuf a omis de citer la légende du diacre Théophile. (V. à propos de cette légende, J. de Voragine, légende de la Nativité.)

[29] Ces statues brisées servirent, pendant près d'un demi-siècle, de bornes dans la rue de la Santé. Ce n'est qu'en 1839 que, sur la demande du Comité des arts et monuments, elles furent enfin transportées dans la grande salle des Thermes. On peut y reconnaître aisément le saint Denis, tel que l'a décrit Lebeuf.

[30] Le sarcophage du maréchal d'Harcourt existe encore dans la chapelle de ce nom.

[31] Au commencement du siècle, le palais épiscopal, qui avait été conservé pendant la révolution, fut dépouillé de tout ce qui lui restait encore de constructions anciennes. On ne voyait plus qu'un fragment défiguré de la chapelle consacrée à la Vierge, par l'évêque Maurice de Sully. En février 1831, l'édifice fut envahi par la populace et détruit en quelques heures. La sacristie actuelle de la cathédrale, et un jardin public, ont remplacé ce monument. Le palais de l'archevêque de Paris est maintenant situé rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 127, à l'ancien hôtel Du Châtelet.

[32] M. Berty a constaté et, par suite, indiqué, sur son plan restitué de la Cité, qu'au XIIIe siècle les écoles de Notre-Dame se trouvaient dans la

maison qui faisait le coin septentrional de la rue Notre-Dame et du parvis. Une charte de 1193 lui a permis de conclure qu'il en était de même au XIIe siècle. A cette occasion, Lebeuf aurait pu rappeler l'existence du collége des Dix-Huit, qui avait, dès cette époque, une chambre à l'Hôtel-Dieu.

[33] La châsse en vermeil, enrichie de pierres précieuses, qui renfermait les reliques de ce saint, pesait 436 marcs. Elle fut portée à la Monnaie de Paris pour y être fondue, le 8 octobre 1792.

[34] Ce mémoire n'a pas été publié.

[35] Ce mémoire, intitulé : *Dissertation sur le temps auquel le corps de saint Marcel a été transféré, de l'église de son nom, dans celle de Notre-Dame, avec les preuves comme il y étuit longtemps avant le règne de Philippe-Auguste,* a été inséré dans les *Dissertations sur l'Histoire de Paris,* etc., 1739, t. I, p. 103-139.

[36] Mon savant confrère, M. L. Delisle, a publié une des plus anciennes listes connues des reliques conservées à Notre-Dame, d'après un sacramentaire du Xe siècle, dans une notice insérée dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* (t. XXIII, p. 65) et qui a pour titre : *Notice sur un Sacramentaire de l'Eglise de Paris.*

[37] Les architectes de Louis XIV furent les premiers à enlever les pierres tombales de la cathédrale. Celles du chœur, où l'on posa une mosaïque, furent d'abord retirées. De 1771 à 1775, tout le sol de la nef, de ses bas côtés, du transsept et des collatéraux, fut repavé en carreaux blancs et bleus. La plus grande partie des pierres tombales que l'on retira furent débitées comme de simples pierres de taille; le reste servit à réparer et à daller les terrasses des chapelles et les galeries des tours. La Bibliothèque impériale (n° 5024), celles de l'Arsenal (Hist. n° 817) et de l'Hôtel-de-Ville (3 vol. in-fol., ms, n° 1645), et les Archives de l'empire (sect. hist., LL., 960), possèdent heureusement des recueils dans lesquels on peut trouver d'utiles renseignements, sur les monuments funéraires des églises de Paris. Ces recueils, formés autrefois pour faciliter les recherches généalogiques, portent en général le titre suivant : *Recueil général des épitaphes des personnes illustres, nobles, célèbres et autres, inhumées dans les églises de la ville et faubourgs de Paris, depuis 1100 jusqu'en 1660.* Malheureusement les inscriptions ont été souvent mal lues et les noms estropiés. Les manuscrits de l'Arsenal (n° 816) et de l'Hôtel-de-Ville (n° 1722) renferment beaucoup d'épitaphes qui ne se trouvent point dans les recueils des autres bibliothèques.

Voici la liste des personnages, telle qu'elle se trouve dans ces épitaphiers:

Étienne, dit de Paris, cardinal, évêque de Paris (16 kl. 1373 [1]). Aimeri, cardinal de Maignac, évêque de Paris (20 mars 1384). Eudes de Sully, évêque

[1] Les dates indiquées ici sont celles des manuscrits que j'ai consultés.

de Paris (13 juill. 1208). Pierre d'Orgemont, évêque de Paris (16 juill. 1409). Denis Du Moulin, évêque de Paris (15 sept. 1447). Guillaume Chartier, évêque de Paris (1 mai 1472). Louis de Beaumont, évêque de Paris (5 juillet 1492). Jean Simon, évêque de Paris (23 déc. 1502). François de Poncher, évêque de Paris (1 sept. 1532). Étienne de Poncher, archevêque de Tours (son cœur seulement), maître des requêtes de l'hôtel (15 mars 1552). Guillaume Viole, évêque de Paris (4 mai 1458). Fr. Hallé, archevêque de Narbonne, grand archidiacre de Paris (23 fév. 1491). Jacques Robertet, évêque d'Alby (12 janv. 1529). René du Bellay, évêque du Mans (17 août 1547). Louis du Bellay, conseiller du roi, grand archidiacre de Paris (5 janv. 1541). Renauld de Beaune, archevêque de Sens, grand aumônier de France (1606). Louis Seguier, doyen de l'église de Paris, cons. au parl. (3 sept. 1610). Philippes de France, archidiacre de Paris (1161). Isabelle de Hainault, reine de France. Geoffroy d'Anjou, dit d'Angleterre, comte de Bretagne. Simon Matifas de Bucy, évêque de Paris (22 juin 1380). Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère de François I. Bertrand le Prévost, chanoine. Étienne de Montdidier, chan., cons. au parl., premier président de la chambre des enquêtes[1] (26 mai 1468). Jean de Bucy, archidiacre de Brie, conseiller du roi (4 fév. 1452). Gaillard Ruzé, chan., archidiacre de Tonnerrois en l'église de Langres, scholastique d'Orléans, cons. au parl. (6 août 1540). Jacques Luillier, chan. de Paris, professeur de théologie (29 août 1489). Jean Luillier, licencié ès-lois, doyen de l'église de Paris, grand archidiacre de Lyon (1 nov. 1510). Jean Picot, chan., conseiller du roi, président des enquêtes au parlement (20 avril 1564). Martin Ruzé, de Blois, cons. au parl., chan. de Paris, chantre, abbé de Fontenoi (15 nov. 1553). Jean Du Breuil, archidiacre de Bourges, chan. de Paris, cons. au parl. (nov. 1463). Nicolas Seguier, conseiller et aumônier du roi, abbé de l'abbaye de Provins (14 septembre 1624). René de Mesgrigny, prêtre, protonotaire apostolique, abbé de St-Nicolas-des-Prés de Ribemont et prieur de Ste-Foi-de-Coulommiers en Brie (12 sept. 1643). Étienne du Bois, natif de Villiers-Charlemagne en Anjou, curé dudit lieu et grand vicaire de Notre-Dame (7 nov. 1596). Jean de Montigny, docteur-régent de la Faculté de décret, archidiacre de Sezanes, cons. au parl. (5 oct. 1471). Eudes de Sens (Odo de Senonis), professeur de droit, chan. (19 fév. 1303). Jean de Malabry, chan. (26 avril 1539). Jean Chuffart, natif de Tournai, chan.-trésorier, doyen de St-Germain de Beauvais, cons. au parl. (5 mai 1451). Antoine de Saveuse, chan.-prieur de Montdidier, cons. au parl. (13 avril 1590). François Hotman, seign. de Morfontaine, chan. de Paris, abbé de St-Médard de Soissons, cons. au parl. (3 mars 1636). Jean du Drac, seign. de Beaubourg et de Fremery en Brie, chan., chantre de la Ste-Chapelle (10 mars 1534). Pierre Legendre, seign. de Fremainville, d'Archères et de Beaumarchais, cons. au parl. (mort en l'hôtel de Fremainville le 20 oct. 1528). Gerard de *Collanduno* (Courlandon?), docteur en décret, archidiacre de Notre-Dame, fils du seign. de *Collanduno* et de la fille unique du seign.

[1] Lorsque le chanoine Étienne de Montdidier mourut, on fit l'inventaire des biens meubles qui lui appartenaient. Cet inventaire dressé le 18 mai 1468 est conservé aux archives de l'Empire, dans le carton L. 851 de la section historique. Mon ami, M. de Beauvillé, qui n'a pas oublié ce personnage dans son excellente *Histoire de Montdidier*, n'a connu ni l'épitaphe ni l'inventaire que je mentionne ici.



de Laon (1319). Witace de Conflans, chan., fils de Hue de Conflans, chev., maréchal de Champagne (déc. 1313). Jean Allegrin, chan. (5 juin 1530). Jean Olivier, chan., archidiacre en l'église de Chartres et d'Angers (8 oct. 1533). Jean de Hangest, prieur de Lehon en Bretagne et de Beaumont en Auge, chan. (13 juin 1568). Artus de Vaudetar, chantre et chan. (10 janv. 1494). Jean Lenfant, cons. au parl. (5 nov. 1508). François des Ursins, seign. de Doüé et de la Chapelle en Brie (26 avril 1547). Anne, dame d'Armenonville. Jean Juvenal des Ursins, chev. conseiller (mort à Poitiers le 1 avril 1431). Michelle de Vitry, sa femme (morte à Paris le 30 janv. 1457). Guillaume des Ursins, capitaine de gens d'armes en 1445 (24 juin 1472). Louis Juvenal des Ursins, cons. au parl., archidiacre de Champagne et prieur de Coincy (22 nov. 1520). Henry Thiboust, licencié ès-lois, docteur-régent de la Faculté de décret, cons. au parl., chan. (20 août 1482). Louis Hesselin, chan. et curé de Chantereyne au diocèse du Mans (janv. 1543) Pierre de Refuge, archidiacre de Brie, conseiller du roi et président aux requêtes (31 mai 1504). Antoine des Essards, chev. seign. de Thieure et de Glatigny du val Galie, cons. et chambellan du roi Charles VI (1442). Etienne Yver, chan. de Paris, cons. au parl. (1467). Jean de S. Vrain, chan. de Paris, premier présid. en la ch. des enquêtes (5 février 1419). Jean des Landes, dit Boucaudry, chan., cons. et maître des comptes (6 mars 1437). Jean Spifame, cons., not. et secrét. du roi, greffier en la chambre des comptes, chan. de Chartres et grand vicaire de N.-D. (24 février 1530). Thibaut de Vitry, chan. et cons. du roi (23 mars 1463). François Clément, grand vicaire de N.-D. (21 oct. 1504). Jean de Thosse, professeur de théologie, chan. et grand pénitencier de N.-D. (21 oct. 1424). Jean de Correst, chan. et archid. de N.-D. (?). De Maubaro, professeur de droit (1309). Simon de Pierrevive, cons. et aumônier du roi, prieur de Longpont, chan. et archid. de Brie (13 décembre 1368). Pierre Hubert, chan., prieur de S. Arnould de Crépy (28 déc. 1595). Pierre Lusset, chan. (avril 1543). Guillaume Capel, chan., sous-chantre, doct. et doyen de la faculté de théologie (9 nov. 1525). Pierre Cappeau, chan. et seign. de Puiselles en Gatinois (5 oct. 1523). Charles Hodoart, né à Sens, chan., doct. régent de la Faculté de Paris, seigneur de Lagny en Brie (17 déc. 1554). Paul du Mesnil, chan., archid. de Brie (26 fév. 1578). Pierre Ruval, doct. en théol., chan. et grand-maître du collége de Navarre (août 1520). Jean Toussain, doct. en droit, chan. et archid. de Brie, prévôt de Savonières (16 juin 1555). Claude de Cenalis, doct. en théologie, archid. de Mortagne en l'église d'Avranches, chan. (31 août 1564). Guillaume Gouffier, prieur de S. Nicolas de Boissières en Dauphiné et abbé du Gué de Lauroy (11 oct. 1544). Guillaume de Pardieu, chan., curé de Romains et de Lions, au diocèse de Rouen (31 août 1559). Jacques Menagier, cons. au parl., chan. (29 avril 1534). Claude de Carpentin, né à Abbeville, abbé de La Rivière-lèz-Troye, abbéde S. Fuscien-les-Amiens et chan. de N.-D. (?). Jean de Gaignon, chan. (15..). Pierre Lizet, cons. du roi et chan. (26 avril 1543). Germain Vialard, cons. du roi, trésor. de la Sainte-Chapelle de Bourges, chan. de N.-D (21 mai 1574). Antoine de Vignole, cons. au parl. (1584). Jean Leroy, cons. au parl., archid. de Josas, abbé des abbayes de S. Martin d'Epernay, de S. Pierre de Selincourt, etc. (19 février 1613). Pierre Ruelle, cons. au parl., présid. aux enquêtes, abbé de la grande confrérie des bourgeois de Paris (6 juin 1613). Guillaume Ruelle, cons. au parl., chan. de N.-D. (6 août 1603).

Nicolas Brette, chan. de N.-D., prieur de Coupetrain (6 juillet 1568). Jean Moreau, chan. de N.-D. (4 oct. 1558). Pierre Moreau, prévôt d'Averton, chan. (?). Mathurin Bernard, chan. de Paris (1584). Louis Pommier, chan. de N.-D. de Montbrison, greffier civil du parlement de Paris (mars 1543).

A cette liste on peut ajouter :

Pierre Lescot (10 sept. 1578), inhumé dans la chapelle St-Ferréol. (V. Berty, *Grands architectes français*, p. 72.) Jean Ravy, masson de Notre-Dame de Paris (XIVe siècle). Étienne d'Orléans (1279). Pierre de Marca, président du parlement de Navarre (29 juin 1662). Hardouin de Perefixe de Beaumont, archevêque de Paris (1671). François de Harlay, archidiacre de Paris (25 août 1695). Antoine de La Porte, chan. (24 déc. 1710). Louis-Antoine de Noailles, cardinal-archevêque de Paris (4 mai 1729). Paul Émile, chan. historien (5 mai 1529). Jean-Baptiste de Budes de Guébriant, maréchal de France (24 nov. 1643). Renée du Bec Crépin, sa femme (2 sept. 1659). Anne Jules, duc de Noailles, pair et maréchal de France (2 oct. 1708). Pierre de Gondi, évêque de Paris, cardinal (1616). Albert de Gondi, duc de Retz, etc. (1602). Ch.-Gasp.-Guill. de Vintimille, archevêque de Paris (13 mars 1746). Ch.-François de Vintimille, son frère (mort au château de Savigny le 19 juillet 1740). Esprit Juvenal de Harville des Ursins, marquis de Traynel, premier lieutenant des gendarmes de la garde du roi (10 nov. 1720). Esprit Juvenal de Harville des Ursins, marquis de Traynel, mestre-de-camp du régiment de dragons d'Orléans (11 juillet 1726). Madeleine Petit de Passi, sa belle-mère (1727). Claude Leblanc, secrétaire d'État, son beau-père (19 mai 1728). Simon Tristan de Harville, son fils (1728). Joachim du Bellay, chan. et archidiacre de l'église de Paris (1560). Claude Chastelain, chan. (1712). Ces épitaphes ont été données par Piganiol dans sa *Description de Paris* (t. I, p. 298 et suiv., édition de 1765).

La seule sépulture qui existe maintenant à Notre-Dame est celle d'Antoine Garibaldi, archevêque de Myre et nonce apostolique, mort à Paris le 16 juin 1853.

[38] Les autres confréries étaient : 1° celle des archers, tireurs d'arc, le 20 janvier; 2° celle des compagnons et maîtres-cordonniers, les 27 mai et 25 octobre; 3° celle des orfèvres, le 28 juillet; 4° celle des saint Cosme et saint Damien, le 27 septembre; 5° celle des musiciens et organistes, le 22 novembre; 6° celle des faiseurs d'instruments et raccoutreurs de luths et d'épinettes, le 22 novembre.

[39] Cet usage n'existe plus. Avant 1789, non-seulement dans les cathédrales et collégiales, mais même dans les églises paroissiales, on se réunissait pour chanter sept fois chaque jour les louanges du Seigneur à l'imitation de David : *Septies in die laudem dixi tibi* (Ps. CXVIII, 164). L'église de Paris était fidèle entre toutes à célébrer l'office de la nuit ou matines qui se chantaient à minuit. Suspendu un instant sous le roi Jean, à cause des troubles du royaume, cet usage fut repris bientôt après et subsista jusqu'au mois d'août 1790, où de nouveaux troubles le firent cesser, probablement pour jamais, faute d'un clergé

assez nombreux et de ressources suffisantes. (Cette note m'a été communiquée par M. l'abbé Valentin Dufour.)

Dans sa notice sur Notre-Dame, l'abbé Lebeuf, ne croyant pas devoir répéter ce qu'on avait écrit avant lui sur ce monument, n'a donné qu'une description sommaire de la cathédrale : nous imiterons son exemple. Après avoir indiqué dans les notes précédentes les changements survenus aux différentes parties de cet édifice, nous nous bornerons à dire quelques mots sur les vicissitudes que ce monument a essuyées, depuis Lebeuf jusqu'à nos jours.

De 1699 à 1753, année où l'abbé Lebeuf mit sous presse son *Histoire du diocèse de Paris*, la cathédrale perdit peu à peu sa physionomie primitive. Sous prétexte d'embellissements, on détruisit les anciennes stalles du XIVe siècle, le jubé, la clôture à jour du rond-point, l'antique maître-autel[1] avec ses colonnes de cuivre et ses châsses, tous les tombeaux du chœur, les vitraux de la nef du chœur et des chapelles. En 1771, Soufflot mutila le grand portail (V. note 14), et, pendant les années 1773 et 1787, des architectes ignorants laissèrent dégrader le mur méridional des chapelles de la nef, les arcs-boutants du chœur et les parties supérieures de la façade occidentale. Les sculptures des portes furent brisées pendant la révolution, et un arrêté de la Commune, daté du mois d'août 1793, en décida la destruction. Grâce à Chaumette, qui soutint que l'astronome Dupuis avait trouvé son système planétaire dans l'une des portes collatérales de l'église, cet arrêté fut rapporté et ce qui restait fut sauvé. Le 10 novembre 1793 (20 brumaire an II), la Commune décréta que le culte catholique serait remplacé par le culte de la Raison, et que la cathédrale servirait de temple à cette déesse. Cette dénomination fut bientôt remplacée par ordre de la Convention, qui y substitua, le 12 mai 1794 (23 floréal, an II), cette inscription : *Le peuple Français reconnaît l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.* Le 18 avril 1802, une fête solennelle y célébra le rétablissement du culte catholique, et le 27 février 1805 elle fut érigée en basilique mineure. En 1803, le chœur, dégradé pendant la révolution, fut rétabli et on le sépara de la nef par une grille exécutée sur les dessins de Percier et de Fontaine. En 1845, la Chambre des députés vota des fonds nécessaires à la restauration complète et à l'embellissement de la cathédrale. Deux architectes de talent, le regrettable Lassus et M. Viollet-Leduc, dirigèrent les travaux, qui sont encore loin d'être achevés aujourd'hui. Il n'entre pas dans le plan de cette note d'indiquer les nombreuses restaurations dont Notre-Dame a été l'objet. Le lecteur trouvera, dans la nomenclature bibliographique imprimée plus bas, un

[1] Dans un tableau conservé au musée de Versailles (salon de Mercure, 3e étage, n° 1990), on voit l'ancien autel de la cathédrale tel qu'il était avant 1699.



grand nombre d'ouvrages où il pourra satisfaire sa curiosité. Signalons cependant l'achèvement de la galerie, dite des Rois, sur la façade, la restauration du chœur et des rosaces des portails, et l'ingénieux système de coussinets articulés que l'on vient d'appliquer aux cloches, système qui permet de les mouvoir avec la plus grande facilité sans causer d'ébranlement aux tours de l'édifice. Enfin la flèche qui avait été abattue autrefois, parce qu'elle compromettait la solidité des voûtes, vient d'être construite de nouveau au point central de la croix de l'église. Cette flèche, qui pèse 750,000 kilog. et dont le poids, par un ingénieux artifice, porte sur les contreforts d'angles, au lieu de porter sur la voûte de la croisée de l'église, a été exécutée sur un plan octogonal dont la base a 7 mètres de largeur hors œuvre. Elle se compose d'un étage fermé, dégageant le comble, de deux étages à jour portant plates-formes accessibles, et de la pyramide supérieure. La hauteur est de 45 mètres, depuis le faîtage du comble jusqu'à la croix qui la surmonte. Elle est entièrement en bois de chêne de Champagne, peint à l'aluminium et recouvert de plomb. Des crochets, des chapiteaux, des gargouilles et des frises en rehaussent l'aspect. Quatre grandes contre-fiches, décorées d'arcatures rampantes, des statues des douze apôtres et des quatre symboles des évangélistes, étayent la flèche dans les quatre noues du comble. La couverture en plomb de l'église a été renouvelée et le sommet de la toiture est orné d'une crête dentelée, d'un aspect gracieux.

Cette restauration, qui fera le plus grand honneur à M. Viollet-Leduc et à tous les artistes qui l'ont aidé dans l'accomplissement de cette œuvre capitale, suscitera néanmoins de bien vives critiques. Pour ma part, je ne comprends pas la construction des garde-fous en fer qui garnissent les baies de la tribune qui règne autour du chœur et qui produisent le plus mauvais effet. C'était par mesure de précaution que le chapitre avait fait poser ces rampes de fer, et il est regrettable qu'on les ait refaites. Je déplore également le rétablissement du vœu de Louis XIII et des boiseries qui, malgré leur beauté incontestable, ne sont pas en harmonie avec le reste de la décoration de l'édifice. Puisqu'on restaurait l'église pour lui rendre la physionomie qu'elle avait avant les absurdes magnificences de Louis XIV, on aurait dû ne pas rétablir ce qui a le plus contribué à l'enlaidir et à la mutiler.

Notre-Dame a pour curé un chanoine archiprêtre, assisté de quatre vicaires et de trois prêtres habitués. Elle peut-être considérée comme la paroisse la moins importante de Paris, bien que sa circonscription actuelle embrasse toute la Cité et qu'elle possède de plus sur la rive gauche de la Seine un petit territoire compris entre la place du pont Saint-Michel, côté Est, de la rue de la Huchette côté pair, de la rue de la Bucherie côté pair, et de la rue des Grands-Degrés côté pair.

BIBLIOGRAPHIE.

MANUSCRITS.

Les manuscrits les plus importants sur Notre-Dame de Paris sont conservés aux Archives de l'empire.

Nous signalerons surtout les documents conservés dans la section historique (série L). Notre confrère M. H. Bordier en a donné une analyse succincte dans son ouvrage intitulé *les Archives de la France* (Paris, 1855, in-8), p. 202, 203, 214 et 215. Nous y renvoyons.

M. Guérard a inséré, dans son Cartulaire de Notre-Dame, la liste des cartulaires et autres documents de ce genre relatifs à cette église.

Nous ajouterons cependant l'indication d'un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine, intitulé : *Liber juramentorum ad usum ecclesiæ metropolitanæ parisiensis restauratum anno MDCLXVIII.* Ce manuscrit, sur vélin, se divise en deux parties : la première est moderne et écrite vers la fin du siècle dernier ; la seconde est en gothique et renferme un pouillé très-complet et officiel du diocèse de Paris, fait en 1537. La reliure est aux armes du chapitre. Ce manuscrit, fort remarquable comme exécution, a été inconnu à M. Guérard et à M. Desnoyers.

Fevret de Fontette indique un manuscrit intitulé : *Histoire du chapitre de Notre-Dame de Paris*, par Nicolas Petitpied, docteur de Sorbonne et chanoine de Notre-Dame. A la mort de l'auteur, arrivée en 1705, ce manuscrit passa dans la bibliothèque des héritiers. Je ne sais ce qu'il est devenu.

M. Gilbert, qui avait formé une si belle collection de livres et de gravures relatifs à Notre-Dame, possédait un manuscrit intitulé : *Inventaire général de tous les effets appartenant au trésor de l'église de Paris*, fait en vertu de la conclusion capitulaire du 8 juillet 1754, sous la direction de MM. Guillot de Monjoye et de Corberon, chanoines et intendants de la fabrique de l'église de Paris. In-fol.

Manuscrit de 384 pages. On trouve dans ce manuscrit, dont je ne connais pas l'acquéreur, l'estimation des objets précieux en or et en argent. On y lit cette mention : *Cet inventaire ne sert plus; les deux autres exemplaires sont aux archives, 1785.*

IMPRIMÉS.

Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris, publié par M. Guérard, membre de l'Institut de France, avec la collaboration de MM. Géraud, Marion et Deloye. *Paris*, 1850, 4 vol. in-4°.



Recueil de mémoires touchant le règlement du cloître de l'église cathédrale de Paris. 1652, in-4°.

Advis sur l'establissement de l'ordre, proposé à estre mis, pour la disposition des maisons du cloistre de Nostre-Dame de Paris. S. d., in-4°, 22 pages.

Copie de la lettre que le roy Louis XII a écrit aux doyen et chanoines de l'église de Paris du 28 avril 1498, et du refus qu'ils luy ont fait, par le grand zele qu'ils avoient de conserver leurs statuts, immunitez, franchises et priviléges du cloître de ladite église de Paris. S. n. d. l. n. d., in-4°.

Autres statuts, conclusions et règlemens de la cour du parlement, pour les maisons du cloître, extraits des registres de l'église de Paris. S. n. d. l. n. d., in-4°, 6 pages.

Cette plaquette est suivie, dans l'exemplaire de la Bibliothèque Mazarine, d'un document manuscrit intitulé : Abrégé du sommaire du procès pour le règlement du cloistre de Nostre-Dame de Paris, entre Me Itier, François Chastelain, docteur de la Faculté de théologie de Paris et chanoine de l'église du mesme lieu, appelant comme d'abus contre MM. les doyen, chanoine et chapitre de ladite église, intimez.

Abrégé du procès pour le règlement du cloistre de l'église de Paris, entre Me Itier, François Chastelain, chanoine, et les doyen, chanoines et chapitre de ladite église. *Paris*, 1652, in-4°.

Mémoire pour faire connoistre que MM. les chanoines de l'église de Paris ont aboly leurs anciens statuts, par un nouveau qu'ils ont fait de leur autorité en 1618, aux fins de s'attribuer le droit et liberté de loger avec eux leurs proches parens, et à leur occasion louer les maisons du cloistre à d'autres personnes de toutes qualitez et de sexe, au préjudice de plusieurs chanoines et des six grands vicaires qui deservans six prébendes dans ladite église, ont beaucoup de peine à se loger commodément dans ledit cloistre, pour pouvoir assister nuit et jour à tout le service, ainsi qu'ils y sont obligez par un serment de 1367. *Paris*, s. d., in-4°, 12 pages.

Factum ou Recueil de plusieurs tiltres, bulles des papes, chartres des roys, arrests du parlement, statuts, et des raisons servantes au procès pour le règlement du cloistre de l'église de Paris, entre maistre Itier, François Chastelain, docteur de la Faculté de théologie de Paris, et chanoine de l'église du mesme lieu, appellant, comme d'abus, contre MM. les doyen, chanoines et chapitre de ladite église intimez. S. n. d. l. n. d. in-4° (109 pages).

Troisième appel comme d'abus contre le statut de résigner les maisons du cloistre par procuration. S. n. d. l. n. d., in-4° (28 pages).

Ce factum est suivi, dans l'exemplaire de la Bibliothèque Mazarine, de copies manuscrites et de documents relatifs au même objet.

Arrest donné au sujet des maisons du cloistre de Nostre-Dame de Paris, du 20 avril 1655. In-4°.

Transaction faite entre les sieurs doyen, chanoines et chapitre de Nostre-Dame, et les sieurs curez de la ville et fauxbourgs de Paris (au sujet des petites écoles de leurs paroisses). *Paris*, 1701, 8 pages in-4°.

Extrait des registres des conclusions capitulaires de l'église de Paris, par lesquelles il paroist que le droit des écoles de grammaire, dans la ville et banlieue de Paris, appartient à MM. du chapitre et au chantre de ladite église, et que MM. les curez de Paris ny autres n'ont aucun pouvoir d'enseigner les enfans de l'un et de l'autre sexe, pauvres ni riches, hors des colleges de l'Université, sans leur permission, pour servir de factum général contre lesdits sieurs curez et autres tenans écoles, dans la ville de Paris et banlieue, sans ladite permission. In-4°, 44 pages.

Ce factum, signé Fraguier, rapporteur, renferme des extraits des registres du chapitre, de 1412 à 1625. Ce factum est fort utile à consulter.

Mémoire instructif pour la cause qui est à plaider, pour les maistres en charge de la communauté des petites écoles de cette ville de Paris, intimez et les sieurs doyen, chantres, chanoines et chapitre de l'église de Paris, intervenans contre les sieurs curez de Paris, appellans. *Paris*, s. d.

Sommaire du procez d'entre les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Paris, contre M. P. Martin, curé de Saint-Eustache, et les curez de la ville et fauxbourg de Paris. S. d., in-fol. (Bibl. Maz., n° 274, A³.)

Ce factum, signé Bouguier, rapporteur, a dû être écrit entre 1650 et 1656.

Sommaire du procez, d'entre les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Paris, demandeurs, complaignans et deffendeurs, contre maistre Pierre Martin, curé de Saint-Eustache, et les curez de la ville et fauxbourgs de Paris, deffendeurs et demandeurs. Gr. in-4°, 22 pages.

Arrest notable de la cour de parlement, pour MM. les doyen et chapitre de l'église cathédrale et métropolitaine de Paris, contre les curez de la ville, fauxbourgs et banlieue de Paris. Du 7 sept. 1651. In-4°.

Ordo ad recipiendum canonicum ecclesiæ Parisiensis. In-4°, 4 pages.

Factum pour les curez de Paris, contre messire Claude Joly, chantre et chanoine de Notre-Dame de Paris, touchant les écoles de charité. In-4°, 38 pages.

Eclaircissement à Mgr l'archevêque de Paris, pour MM. les doyen et chapitre, et le sieur Joly, chantre et chanoine de l'église de Paris, sur un factum en apostille intitulé : Réponse des curez de Paris au second factum de messire Claude Joly, chantre et chanoine de Notre-Dame de Paris, touchant les écoles de charité, présenté à Mgr l'archevêque de Paris. In-4°, 72 pages.

Réponse des curez de Paris au troisième factum de messire Claude Joly, chantre et chanoine de Notre-Dame de Paris, intitulé : *Éclaircissement*, etc., présenté à Mgr l'archevêque de Paris. *Paris*, in-fol., s. d.

Ecriture pour messire Claude Joly, chantre et chanoine de l'église de Paris, collateur, juge et directeur des petites écoles de la ville, faux-bourgs et banlieue de Paris, et les maîtres en charge de la communauté desdites écoles, defendeurs, et encore pour les sieurs doyen et chapitre de ladite église de Paris, intervenants, contre les sieurs recteur, doyen et supposts de l'Université de Paris, demandeurs, pour servir de contredits à la production desdits sieurs recteur et supposts, et de réponse à un livre diffamatoire, intitulé : *Factum ou Traité historique des écoles de l'Université de Paris en général, avant l'an 1200, des écoles de grammaire en particulier, avant l'an 1500, de l'exercice des petites écoles, et de leur direction pour l'Université de Paris, contre M. Claude Joly, chantre de l'église de Notre-Dame de Paris, et pour opposer à son prétendu traitté historique de l'école de cette église, et à tous ses autres livres, factums, mémoires, extraits et écritures. Paris*, 1689. — *Paris*, s. d., in-4°, 124 pages.

Ce mémoire est suivi d'une « Liste des chantres de l'église de Paris, selon » leur temps, pour servir au catalogue des mêmes chantres, qui est à la fin » du traitté des ecoles, imprimées en 1678, produit au procez où il faut ôter » le Herpeur et Tenacier. »

Arrest du conseil d'Etat du roy, donné à Versailles, Sa Majesté y étant, le 18 avril 1692, au rapport de Mgr l'illustrissime et révérendissime archevêque de Paris, et en forme de règlement pour le chapitre de l'église de Paris, et les bénéficiers prêtres de ladite église, contre maistres Alexis Percheron, Louis Leblond, Charles Mercier, Christophe Lefèvre, François Grenel et François Nicolas Jamin, vicaires perpétuels des églises de Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Victor, Saint-Maur-des-Fossez, Saint-Marcel et Saint-Denis-de-la-Chartre, en l'église de Paris; les chapitres de Saint-Germain de l'Auxerrois et de saint Marcel, patrons présentateurs des vicairies desdites églises; messire Jacques Testu, prieur de Saint-Denys-de-la-Chartre, et les chanoines, chantre et chapitre de Saint-Maur-des-Fossez. *Paris*, 1692, gr. in-4° (Bibl. Maz., n° 3318 B).

Mémoire pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Paris, demandeurs, contre le chevecier et chanoines de Sainte-Opportune, et le chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois, défendeur. *Paris*, 1726, in-fol. (Bibl. Maz., n° 3818 B).

Requeste signifiée pour les chefcier, chanoines et chapitre de l'église royale, collégiale et paroissiale de Sainte-Opportune, deffendeurs et demandeurs, et les chapitres des autres églises collégiales de cette ville, intervenans, contre les doyen, chanoines et chapitre de l'église métro-

politaine de Paris, demandeurs et deffendeurs. *Paris*, 1739, in-fol. Bibl. Maz., n° 3318 B).

Mémoire sur délibéré signifié pour MM. les doyen, chanoines et chapitre de l'église royale, collégiale et paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, défendeurs, contre maître Jean-François Henrielly, prêtre natif de Corpanetto, en Savoye, chapelain d'une chapellenie fondée en la même église sous le titre de Saint-Jean-l'Évangéliste, demandeur, pour servir de réponse au mémoire signifié de la part dudit maître Henrielly, le 8 may 1743. *Paris*, 1743, in-fol. (Bibl. Maz., n° 3818 B).

Mémoire sur délibéré pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Paris, défendeurs contre les chanoines de Saint-Benoît et du Saint-Sépulchre, les chefciers et chanoines de Saint-Merry et de Saint-Étienne-des-Grés, demandeurs. *Paris*, 1761, in-fol. (Bibl. Maz., n° 3318 B).

Mémoire signifié pour les chefcier, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Étienne-des-Grés, les chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Benoît, les chefcier, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Merry, les chanoines et chapitre de l'église collégiale du Saint-Sépulchre tous établis en cette ville, appellans, demandeurs et défendeurs, contre les doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Notre-Dame de Paris, intimés, défendeurs et demandeurs. *Paris*, 1761, in-fol. (Bibl. Maz., n° 3318 C).

Mémoire sur délibéré pour les chefcier, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Étienne-des-Grés, les chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Benoît, les chefcier, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Merry, les chanoines et chapitre de l'église collégiale du Saint-Sépulchre, demandeurs et défendeurs, contre les doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Notre-Dame de Paris, défendeurs et demandeurs. *Paris*, 1761, in-fol.

Précis pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Paris, deffendeurs, intervenans et demandeurs, contre S. A. S. Mgr. Louis-François de Bourbon, prince de Conty, prince du sang, grand prieur de France, demandeur et deffendeur, et le sieur Jean Petit l'aîné, maistre maçon, deffendeur. *Paris*, 1756, in-fol. (Bibl. Maz., n° 3317 N).

Au sujet de la directe que le grand prieur de France contestait à l'église de Paris, sur plusieurs maisons sises rue Saint-Severin. Jugé le 30 sept. 1756, la censive adjugée au chapitre.

Remontrance que les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Paris représentent très-humblement au roy, et à nos seigneurs de son conseil. S. d., in-4°, 16 pages. (Bibl. Maz., n° 10,676.)

Cette remontrance a été faite au sujet du refus du chapitre de Notre-Dame, qui ne voulait pas consentir à l'aliénation des îles qui lui appartenaient.



Arrest du conseil d'Estat contre les doyen, chanoines et chapitre de l'église Notre-Dame de Paris, et autres joincts avec eux, par lequel ils sont déboutez de l'opposition par eux formée aux délibérations de l'assemblée générale du clergé de France, avec défense à tous bénéficiers et autres d'y contrevenir. *Paris*, 1626, in-8. (Bibl. Maz., n° 34613, [62].)

Contrat de vente de l'île Notre-Dame, faite au roi par les doyen et chapitre de l'église de Paris, mai 1642. *Paris*, in-4° (22 pages).

Divers reglemens pour M. le doyen de l'église de Paris, touchant l'administration des sacremens et autres droicts curiaux, etc. *Paris*, 1649, in-4°.

Requête des dix francs-sergens de l'église de Paris, à MM. les vénérables doyen, chanoines et chapitre de Paris, suivi d'un factum pour les dix francs-sergens de l'église de Paris, présenté à MM. les vénérables doyen, chanoines et chapitre de ladite église. In-4°.

Cette requête est suivie, dans le recueil de la Bibliothèque Mazarine, d'une autre requête, présentée en 1692, et d'autres pièces.

Mandement de Mgr l'archevesque de Paris, pour la réparation qui doit estre faite à cause de l'assassinat et profanation commise en l'église de Paris. *Paris*, 1670, in-4°, 8 pages.

Le second miracle arrivé à Nostre-Dame de Paris, le mercredi 29 avril 1626. Petit in-8°.

Récit véritable du miracle arrivé en l'église de Paris le 16 juillet mil six cent vingt-huit, confirmé par les enquestes et informations faictes sur iceluy, avec le décret d'approbation de monseigneur l'illustrissime archevesque de Paris. *Paris*, s. d. in-fol., 16 pages. (Bibl. Maz., n° 34613 [60].)

Mémoire pour le chapitre de l'église de Paris, intimé, défendeur et demandeur, contre l'université de Paris, etc. In-fol. (Bibl. Maz. n° 3318 F.)

Apparatus templi ad recitandum Parisiensis ecclesiæ panigyricum adonarti. 1693, in-4°.

Cette pièce est signée « Claudius de Hault, Baccalaureus theologus, humanitatis apud Marchianos professor et in ecclesia Parisiensi capellanus. »

Pour ce qui regarde son Éminence monseigneur le cardinal de Noailles, que ses mandemens soient bien executez de point en point, et pareillement ceux de messieurs les doyen et chanoines de Notre-Dame. In-4°. (Bibl. Maz., n° 18,824 E.)

Réflexions sur la demande, faite par le R. P. T. (Taurentier) à MM. du chapitre de l'église de Paris. S. n. d. l. n. d. In-4°, 16 pages.

Calendrier historique et chronologique de l'église de Paris, par Le Fevre. *Paris*, 1747, in-12.

Dissertation de Gabriel Daniel, jésuite; sçavoir : Si Childebert fit bâtir la cathédrale de Paris.

Voy. *Histoire de France* de Daniel. *Paris*, 1696, in-4°, t. I, p. 522.

Dissertation sur le premier fondateur de l'église de Paris, par René Auber de Vertot, de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, avec la réponse de Charles César de Baudelot, de la même académie.

Cette dissertation, conservée, d'après Fevret de Fontette, dans les registres manuscrits de l'Académie, en 1711, est probablement la même que celle publiée dans le t. III, p. 223, et intitulée : *Remarques sur quelques monuments antiques*, trouvés dans les murs de l'église cathédrale de Paris, avec quelques réflexions sur le fondateur de cette église (avec deux pl.), par MM. Baudelot, Moreau de Mautour et l'abbé de Vertot. 1711.

Observations sur l'antiquité de l'édifice de Notre-Dame de Paris, avec une description de trois monuments curieux qui sont dans le trésor, des remarques sur les anciennes manumissions et le catalogue des rois de France, tel qu'il était exposé à la grande porte de cette église sous le règne de saint Louis, par l'abbé Lebeuf.

Voy. *Dissertations sur l'histoire de Paris. Paris*, t. I, 1739, in-12, p. 75-102.

De dedicatione ecclesiæ Parisiensis: quæstio acta anno 1446. *Parisiis*, 1643.

Opuscules de Jean le Munerat, si l'on en croit Claude Joly. (Voy. *De reformandis horis canonicis*, p. 65.)

Description historique et chronologique de l'église métropolitaine de Paris, contenant l'histoire des évesques et archevesques de Paris, celle du Chapitre et des grands hommes qui en sont sortis, ou qui ont contribués (*sic*) à la construction et à l'embellissement de ce temple auguste, etc., par Charpentier, avocat. *Paris, P. de Lormel*, 1767, in-fol.

Tome I d'un ouvrage qui n'a pas été mis dans le commerce et qui est devenu fort rare. Il devait être suivi d'un second volume orné de planches gravées, mais dont la plus grande partie est restée manuscrite. La bibliothèque de l'Hôtel-de-Ville de Paris possède cette belle et unique collection qui renferme les pierres tombales de : Grégoire, Raoul, Eudes de Corbeil, Eudes Clément, Pierre Milletiadis, Mathieu de Cléry, Jean de Saumur, Jacques Cosson, Hugues Dedien, Simon de Beaurich, Nicole de Hacqueville, Jean Lhuillier, François Clément, Pierre Tapereau, Jean Gaignon, Louis Dourelle, Nicole de Brochand, Jean Malabry, Pierre Raoulin, Pierre Basset, Louis Hesselin, Nicole Denesme, Jean Hodoart, Jean Moreau, Jean de Froideval, Antoine Brunet, Pierre Moreau, Nicolas de Gallande, Pierre de Fontenai, Jean Guillaume, Renauld Tampier, Pierre de Prielle, Laurent de Monbaro, Henri Goin, Jean Dubreuil, Guillaume de Villiers, Pierre Courtin, Clément de Faucambergue, Pierre de Châteaubrian, Pierre de Refuge, Jacques Mesnart, Gille Brollier, Jean de Paris, Michel de Cologne, Jean Gobelin, Estienne Liger, Jean Blanchart, Jean Bertault, Jacques Hervé, Adrien Tabary, Guillaume Rousse, Simon de Pierrevive, Jean Beauchesne, Paul Dumesnil, Estienne Dubois, Matiphas de Buci, Jacques Dieu, Jehan de Hangest, Eudes de Sully, Pierre Basset, Jean Bazin, Jean Beauchesne, Jean Tudert, Hugues Pasté, Albert et Pierre de Gondy, maréchal de Guébriant, Isabelle de Hainaut, François Harlay, Pierre de Marca, de Harcourt et le cardinal du Belloy.

Description historique de la basilique métropolitaine de Paris et des curiosités de son trésor, par A. P. M. Gilbert, 1811, in-8.

Extrait du *Magasin encyclopédique*.

Même ouvrage. *Paris*, 1821, in-8.

Histoire, description et annales de la basilique de Notre-Dame de Paris, par Dubu. *Paris*, 1854, in-18.

Description de Notre-Dame, cathédrale de Paris, par de Guilhermy et Viollet-le-Duc. *Paris*, 1856, in-8° et in-12, figures.

Notre-Dame de Paris. Recueil contenant quatre-vingts planches (quart grand-aigle) dont vingt-deux doubles et six coloriées, et une notice archéologique où l'on a recherché la nature, l'origine et la raison d'être de toutes les parties du monument, par Celtibere. *Paris*, 1853, in-4°.

Description de la nouvelle sacristie de la cathédrale de Paris, bénie par Mgr l'archevêque de Paris, le 15 avril 1854. *Paris*, 1854, in-12.

Guide du visiteur. Histoire archéologique et descriptive des églises de Paris, par H. Fisquet (de Montpellier), Notre-Dame de Paris. *Paris*, 1855, brochure in-8°.

Guide du visiteur à Notre-Dame, église métropolitaine de Paris. Histoire architecturale et tableau descriptif de l'ornement de cet édifice religieux et monumental, par M. l'abbé Victor de l'Estang. *Paris*, 1842, brochure in-32.

Projet de restauration de N.-D. de Paris; rapport au ministre de la justice et des cultes, par Viollet-le-Duc et Lassus. *Paris*, 1843, in-4°.

Rapport aux deux Chambres sur la restauration de la cathédrale de Paris. *Paris*, 1845, in-8.

Réparation de la cathédrale de Paris, par MM. le comte de Monta lembert et Didron.

Annales archéologiques, t. III, p. 113.

Choix de monuments du moyen âge, érigés en France dans les XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles. Étude d'architecture gothique de Notre-Dame de Paris, par Emile Lecomte. *Paris*, 1843, in-fol.

Notice historique sur N.-D. de Paris; description et explication de tous les bas-reliefs et figures sculptées dont cette célèbre métropole est ornée, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; noms des papes et des grands hommes sortis de son chapitre, etc., par Sabin Telmond. *Paris*, 1836, in-8.

Procès verbal de ce qui s'est trouvé tant dans le sanctuaire que dessous et autour du grand autel de l'église de Paris, lors de la démolition (en 1699), qui, sous le pontificat de M. l'illustrissime et révérendissime Louis-Antoine de Noailles, etc., en a été faite par ordre de Louis XIV..... pour construire un nouvel autel plus élevé et plus magnifique, etc., etc. In-4°, 1701, 24 pages.

Observations sur des monuments d'antiquité trouvés dans l'église

cathédrale de Paris, par M. D. M. (Moreau de Mautour). *Paris*, 1711, in-4, fig.

Description des bas-reliefs anciens trouvez depuis peu dans l'église cathédrale de Paris, par Baudelot. *Paris*, 1711, in-4°.

Dissertation ou Observations sur les restes d'un ancien monument trouvé dans le chœur de Notre-Dame de Paris, le 16 mars 1711.

V. *Histoire de Paris*, par D. Michel Felibien. In-fol., 1725, t. I, p. CXXIX à CLII. On peut voir encore sur ces monuments anciens l'ouvrage intitulé : *Religion des Gaulois*, de D. Martin. Paris, 1727, in-4°, t. II, p. 44-110; *Hist. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, t. III, p. 242; *Mém. de Trévoux*. Janvier, 1712; Lenglet, *Méthode historique*, t. IV, p. 176; Une dissertation de M. Mazois dans les *Mém. de l'Acad. celtique*, t. I, p. 152; Un mémoire de M. Jorand dans les *Mém. de la Soc. des antiq. de France*, t. IV, p. 500; Lenoir, *Musée des Monuments français*, t. I, p. 109; Jollois, *Mémoire sur les antiquités romaines et gallo-romaines de Paris*, chap. III, p. 48; Roget, baron de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*. Paris, 1858, in-8°, p. 227.

Album des boiseries sculptées du chœur de Notre-Dame de Paris, connues sous le nom de vœu de Louis XIII (par Rouvier-Paillard). *Paris*, in-fol., s. d. (1847).

Les planches de cet album sont précédées d'un précis historique sur les boiseries sculptées du chœur de Notre-Dame, par l'abbé J.-B.-F. Pascal.

Charles de la Fosse et Louis de Boulogne, Marchés pour les tableaux du chœur de Notre-Dame de Paris, annotés par M. A. de Montaiglon.

Inséré dans les *Archives de l'art français*, t. IV, p. 213.

Mémoire sur les bas-reliefs qui décorent les dehors des murs et la partie extérieure du chœur de l'église de Notre-Dame à Paris, par Fauris de Saint-Vincens. *Paris*, 1815, in-8, 2 pl.

Lettre au sujet de la dissertation de M. Sainte-Foix, sur la statue équestre qui est à Notre-Dame de Paris, par le président Henault.

Inséré dans le *Mercure* d'avril 1763.

Chœur de Notre-Dame de Paris. Ystoires et emblêmes bibliques sculptés au pourtour extérieur.

Article de Mme Félicie d'Ayzac, inséré dans la *Revue archéologique*, t. XII, 1855-1856, p. 10.

Observations relatives à une statue colossale qu'on voyait à l'entrée du parvis Notre-Dame.

Inséré dans les *Mémoires de littérature du P. des Molets*, t. VI.

Lettre de M. l'abbé Colin, trésorier de l'église Notre-Dame de Paris, contre un livre intitulé : Curiosités de l'église.

Insérée dans le *Journal de Verdun*, 1757, décembre, p. 433-442.

Explication de quelques bas-reliefs de N.-D. de Paris, par Duchalais.

Inséré dans les *Mémoires de la Soc. des antiq. de France*, nouvelle série, t. VI, p. 190.

Curiosités de l'église de Notre-Dame de Paris, avec l'explication des tableaux qui ont été donnés par le corps des orfèvres, par Gueffier. *Paris, Gueffier*, 1753, in-12, v.

Description historique des curiosités de l'église de Paris, par C. P. G. (Gueffier). *Paris*, 1763, in-12, fig.

Statuaire de Notre-Dame de Paris au XVe siècle.

Cet article, qui a paru dans les *Annales archéologiques*, t. I, p. 100, renferme le récit d'une visite faite à Notre-Dame, au XVe siècle, par un évêque arménien d'Arzendjân.

Description des tableaux de l'église de Paris. *Paris*, 1676, in-12.

Description des tableaux de l'église Notre-Dame de Paris, donnés par les orfèvres. *Paris*, 1671, in-12.

Recueil et mémoire historique, touchant l'origine et ancienneté de la présentation du tableau votif que les marchands orfèvres-joailliers, confrères de la confrérie de Sainte-Anne et de Saint-Marcel de cette ville de Paris, présentent tous les ans, le premier jour de may, à la Sainte-Vierge, par Isaac Trouvé. *Paris*, 1685, in-8, fig.

Institution de la confrairie de Sainte-Anne, et l'origine des tableaux votifs présentez à la Sainte-Vierge le premier jour de mai de chaque année, avec les noms des orfèvres confrères qui les ont presentez et ceux des peintres qui les ont faits. *Paris*, 1699, in-8.

La terre et la mer à Notre-Dame de Paris, par Duchalais.

Article inséré dans les *Annales archéologiques*, 1847, t. VI, p. 102.

Les portes et pentures de Notre-Dame de Paris, avec une gravure, par F. Penel.

Article inséré dans les *Annales archéologiques*, 1852, t. XII, p. 51.

Hauteur des tours de Notre-Dame de Paris.

Inséré dans les *Mémoires de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, t. XXIV, p. 523.

Ordre des cérémonies qui doivent estre observées pour la bénédiction de la grosse cloche de l'église de Paris, le roi aiant bien voulu donner avec la reine le nom à la cloche. *Paris*, 1681, in-8, 28 p.

Ample et vraye description des cérémonies observées à la solemnisation de la paix, en Nostre-Dame de Paris, le 21 juin 1598, par C. Palliot. *Lyon*, 1598, in-8.

Recueil de descriptions des pompes funèbres faites en l'église de

Notre-Dame de Paris et dans l'abbaye de Saint-Denis, depuis 1760 jusqu'en 1774. *Paris*, 1774, in-4, fig.

Le trespas et ordre des obseques, funerailles et enterrement de feu de très-heureuse mémoire le roy Henri, deuxième de ce nom, très chrestien, prince belliqueux, accompli de bonté, l'amour de tous estats, prospère et libéral, recours des affligez, par le seigneur de la Borde, François de Signac, roy d'armes de Dauphiné. *Paris*, 1559, in-4. (Bibl. Maz., n° 10,370 Z^{18}.)

Ces obsèques eurent lieu à Notre-Dame.

Sermon funèbre proclamé par F. Jaques le Hongre, docteur en théologie, de l'ordre des frères Prêcheurs, en l'église cathédrale de Nostre-Dame de Paris, le 20 mars 1562, aux obsèques et enterrement du cœur de feu très hault et très puissant prince François de Lorraine, duc de Guyse, plus l'ordre de la pompe funèbre faicte à Paris à la réception et convoy du corps dudict seigneur. *Paris*, 1563, in-8. (Bibl. Maz., n° 20,670 B.)

Oraison funèbre prononcée en l'église Nostre-Dame de Paris, aux funérailles de messire Anne de Montmorency, pair et conestable de France, par M. Arn. Sorbin, P. de Monteig et recteur de Saincte-Foy. *Paris*, 1567, in-8. (Bibl. Maz., n° 34,613 L.)

Oraison funèbre prononcée aux obsèques de très-haute, très-puissante et très-catholique princesse, madame Elisabeth de France, royne des Espagnes, prononcée en l'église Nostre-Dame de Paris, le 25 du mois d'octobre 1568, par M. S. Vigor, chanoine théologal en ladite église et prédicateur du roy. *Paris*, 1568, in-8. (Bibl. Maz., n° 34,613 S.)

Oraison funèbre prononcée en l'église de Nostre-Dame de Paris, aux honneurs funèbres du sérénissime prince Cosme de Médicis, grand duc de Toscane, par Arnould Sorbin, dit de Saincte-Foy, prédicateur du roy de France, le 27 de may 1574. *Paris*, 1574, in-8. (Bibl. Maz., n° 20,670 A.)

Oraison funèbre du très-hault, puissant et très-chrestien roy de France, Charles IX, piteux et débonnaire, propagateur de la foy et amateur des bons esprits, prononcée en l'église Nostre-Dame de Paris le 12 de juillet 1574, par A. Sorbin, dit de Saincte-Foy, son prédicateur ordinaire. *Paris*, 1574, in-8.

Oraison funèbre de madame Marguerite de France, duchesse de Savoye, prononcée en l'église de Nostre-Dame à Paris le 29e jour de mars mil cinq cents septante cinq, par Arnould Sorbin. *Paris*, 1575, in-8.

Sermon funèbre prononcé le troisième jour de juillet 1584 en l'église Nostre-Dame de Paris, aux obsèques de monseigneur duc d'Anjou, Alençon, Berry, Touraine, etc., fils de France, frère unique du roy, par messire Renaud de Beaune, archevêque, patriarche de Bourges, etc. *Paris*, 1584, in-4. (Bibl. Maz., n° 10,694 A.)

Ode sur la mort de la très-chrestienne, très-illustre, très-constante Marie, royne d'Escosse, morte pour la foy, le 18 febvrier 1587, par la cruauté des Anglois hérétiques, ennemys de Dieu, avec l'oraison funèbre prononcée en mars à Nostre-Dame de Paris au jour de ses obsèques et service. Paris, 1588, in-8. (Bibl. Maz., nº 34,614.)

Les funérailles et obsèques de feu monseigneur le duc de Montpensier avec le fidelle rapport des cérémonies et de l'oraison funèbre faicte et prononcée en l'église Nostre-Dame à Paris, le 21 de mars 1608, C. D. B. *Paris*, s. d. in-8. (Bibl. Maz., nº 34,613 [23].)

Oraison funèbre sur le trespas du très-hault, très-puissant et très-illustre prince Henry de Bourbon, duc de Montpensier, pair de France, souverain de Dombes, etc., gouverneur et lieutenant général pour le roy en Normandie, prononcée en la grande église de Nostre-Dame de Paris, le 21e jour de mars 1608, par messire Pierre Fenolliet, docteur en théologie, etc. *Paris*, 1608, in-8.

Oraison funèbre prononcée dans la grande église de Paris aux obsèques de Henry, le grand roy très-chrestien de France et de Navarre, par messire Philippes Cospeau, évesque d'Aire, etc. *Paris*, 1610, in-4. (Bibl. Maz., nº 12,500.)

Oraison funèbre du sérénissime roy de Portugal, Jean IV du nom, prononcée aux obsèques faites par l'ordre du roy, dans l'église de Nostre-Dame de Paris, le 14 du mois d'avril de l'an 1657 en présence de l'assemblée générale du clergé de France, du parlement et des autres compagnies souveraines, par M. Anthoine Godeau, évesque de Vence. *Paris*, 1657, in-4. (Bibl. Maz., nº 10,371 D.)

Oraison funèbre de François de Vendosme, duc de Beaufort, grand amiral de France, par M. Mascaron, évesque de Tulle, prononcée par luy-mesme en l'église métropolitaine de Nostre-Dame de Paris (août 1670). In-4. (Bibl. Maz., nº 10,370 S.)

Oraison funèbre de Henriette-Marie de France, reine de la Grande-Bretagne, prononcée dans l'église de Nostre-Dame de Paris, le 25 de novembre, par le R. P. I.-F. Senault, prestre et supérieur général de la congrégation de l'Oratoire de Jésus. *Paris*, 1670, in-4. (Bibl. Maz., nº 10,370 D.)

Oraison funèbre de messire Hardouin de Perefixe de Beaumont, archevesque de Paris, chancelier et commandeur des ordres du roy, etc., prononcée dans l'église de Paris le 7 février 1671, par messire Jean-Louis de Fromentières, abbé de Saint-Jean-du-Jard. *Paris*, 1671, in-4. (Bibl. Maz., nº 10,370 F.)

Les vertus chrestiennes et les vertus militaires en deuil, dessein de l'appareil funèbre dressé par ordre du roy dans l'église de Nostre-Dame de Paris le neuvième septembre 1675 pour la cérémonie des obsèques de très-hault et très-puissant prince monseigneur Henry de la Tour

d'Auvergne, vicomte de Turenne, comte de Nègrepelisse, etc., etc. *Paris*, 1675, in-4. (Bibl. Maz., nº 10,370 Z.)

Cette description est précédée d'une planche représentant le catafalque.

Mausolée dressé dans l'église de Notre-Dame de Paris au service solennel célébré pour le repos de l'âme de très-haute, très-excellente et très-vertueuse princesse Marie-Thérèse, infante d'Espagne, reine de France et de Navarre. *Paris*, 1683, in-4. (Bibl. Maz., nº 10,370 L.)

Oraison funèbre de très-haut et très-puissant prince Louis de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang, prononcée dans l'église de Nostre-Dame de Paris, le 10ᵉ jour de mars 1687, par messire Jacques-Bénigne Bossuet, évesque de Meaux, etc. *Paris*, 1687, in-4. (Bibl. Maz., nº 10,370 Z.)

Oraison funèbre de monseigneur l'illustrissime et révérendissime François de Harlay, archevesque de Paris, duc et pair de France, etc., prononcée dans l'église de Paris, le 23ᵉ jour de novembre 1695, par le père Gaillard, de la compagnie de Jésus. *Paris*, 1696, in-4. (Bibl. Maz., nº 10,371 Q.)

Les honneurs funèbres rendus à la mémoire de très-haut, très-puissant, très-illustre et très-magnanime prince monseigneur Louis de Bourbon, prince de Condé et premier prince du sang de France, dans l'église métropolitaine de Nostre-Dame de Paris. *Paris*, 1687, in-4. (Bibl. Maz., nº 10,370 I.)

Description du mausolée dressé par ordre de Sa Majesté dans l'église de Nostre-Dame de Paris pour la cérémonie funèbre du service solennel de très-haute, très-excellente et très-vertueuse princesse Marie-Louise d'Orléans, reyne d'Espagne, fille de Philippe de France, duc d'Orléans, etc., le 30 avril 1689. *Paris*, 1689, in-4. (Bibl. Maz., nº 10,370 Z [28].)

Oraison funèbre de monseigneur l'illustriss. et révérendiss. François de Harlay, archevèque de Paris, duc et pair de France, prononcée dans l'église de Paris, le 23ᵉ jour de novembre 1695, par le père Gaillard, de la compagnie de Jésus. *Paris*, 1696, in-4. (Bibl. Maz., nº 10,370 Z.)

Oraison funèbre de très-haut, très-puissant, très-magnanime prince Henry-Jules de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang, prononcée dans l'église de Paris le 29ᵉ jour d'août 1709, par le père Gaillard, de la compagnie de Jésus. *Paris*, 1709, in-4. (Bibl. Maz., nº 10,370 J.)

Oraison funèbre de très-haut, très-puissant et excellent prince, monseigneur Louis, dauphin, prononcée dans l'église de Paris le 3 de juillet 1711, par le P. Delarue. *Paris*, 1711, in-4. (Bibl. Maz., nº 10,370 G.)

Oraison funèbre de très-haut, très-puissant et excellent prince, monseigneur Louis, dauphin, et de très-haute, très-puissante et excellente princesse, madame Marie-Adélaïde de Savoye, son épouse, prononcée

dans l'église de Paris le dixième may 1712, par le père Gaillard, de la compagnie de Jésus. *Paris*, 1712, in-4. (Bibl. Maz., nº 10,370 M.)

Oraison funèbre de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Louis XIV, roy de France et de Navarre, prononcée à Paris dans l'église de Notre-Dame, en présence de monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume, de monseigneur le duc de Bourbon et de monseigneur le comte de Charolais, le 28 novembre 1715, par messire Jacques Maboul, évêque d'Alet. *Paris*, 1715, in-4. (Bibl. Maz., nº 10,370 D.)

Oraison funèbre de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Louis, premier du nom, roy d'Espagne et des Indes, prononcée dans l'église de Paris le 15 décembre 1724, par l'abbé Mongin, de l'Académie française, nommé à l'évêché de Bazas. *Paris*, 1725, in-4. (Bibl. Maz., nº 10,371 E.)

Oraison funèbre de S. E. monseigneur le cardinal de Fleury, ministre d'Etat, etc., prononcée au service fait par ordre du roi dans l'église de Paris, le 25 mai 1743, par le R. P. de Neuville, de la compagnie de Jésus. *Paris*, 1743, in-4. (Bibl. Maz., nº 10,371 Q.)

Oraison funèbre de très-haut, très-excellent et très-puissant prince, Philippe V, roy d'Espagne et des Indes, prononcée dans l'église de Notre-Dame le 15 décembre 1746, en présence de monseigneur le dauphin, par messire Pierre-François Lafitau, évêque de Sisteron. *Paris*, 1746, in-4. (Bibl. Maz., nº 10,371 A².)

Oraison funèbre de très-haute, très-puissante, excellente et très-vertueuse princesse Marie-Thérèse, infante d'Espagne, dauphine, prononcée le 24 novembre 1746 dans l'église de Notre-Dame par messire Jean-Georges Le Franc, évêque du Puy. *Paris*, 1747, in-4. (Bibl. Maz., nº 10,368 D.)

Oraison funèbre de très-haute, très-puissante et très-excellente princesse Catherine Opalinska, reine de Pologne, grande duchesse de Lithuanie, duchesse de Lorraine et de Bar, prononcée dans l'église de Notre-Dame de Paris le 18 mai 1747 par messire Mathias Poncet de la Rivière, évêque de Troyes. *Paris*, 1747, in-4. (Bibl. Maz., nº 10,368 D.

Oraison funèbre de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Louis d'Orléans, duc d'Orléans, premier prince du sang, prononcée le 13 de mai 1752 dans l'église de Paris par l'abbé de la Tour du Pin. *Paris*, 1752, in-4. (Bibl. Maz., nº 10,370 K.)

Oraison funèbre de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Ferdinand VI, et de très-haute, très-puissante et très-excellente princesse Marie de Portugal, roi et reine d'Espagne, prononcée dans l'église de Paris le mardi 15 janvier 1760 par messire Gabriel-François Moreau, évêque de Vence. *Paris*, 1760, in-4. (Bibl. Maz., nº 10,370 K.)

Oraison funèbre de très-haute, très-puissante et très-excellente princesse Marie-Amélie de Saxe, reine d'Espagne, prononcée dans l'église

de Paris le 9 juillet 1761 par messire Armand de Roquelaure, évêque de Senlis. *Paris*, 1761, in-4. (Bibl. Maz., n° 10,370 K.)

Description du mausolée érigé à Paris dans l'église de Notre-Dame à l'occasion du service solennel fait dans la même église le 13 mars 1766 pour très-haut, très-puissant et très-excellent prince Dom Philippe de Bourbon, infant d'Espagne, duc de Parme, de Plaisance, de Guastalle, etc. Cette pompe funèbre, ordonnée par M. le duc d'Aumont, pair de France, etc., a été conduite par M. Papillon de la Ferté, intendant, etc., sur les desseins du sieur Mic.-Ang. Challe, peintre ordinaire du roi. *Paris*, 1766, in-4. (Bibl. Maz., n° 10,378 X.)

Cette description est accompagnée de trois planches représentant l'élévation géométrale du catafalque, la coupe du monument et le plan du plafond, etc.

Oraison funèbre de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Dom Philippe de Bourbon, infant d'Espagne, duc de Parme, de Plaisance et de Guastalle, prononcée dans l'église de Paris, le 13 mars 1766, par l'abbé de Beauvais, prédicateur du roi. *Paris*, 1766, in-4. (Bibl. Maz., n° 10,371 A[2].)

Description du mausolée et de la pompe funèbre faite dans l'église de Notre-Dame, le 12 juin 1766, pour très-haut, très-puissant et très-excellent prince Stanislas Leszczynski, roi de Pologne, etc. Cette pompe funèbre, ordonnée de la part de S. M. par le duc d'Aumont, pair de France, etc., a été conduite par M. Papillon de la Ferté, intendant, etc., sur les desseins du sieur Mich.-Ang. Challe, peintre ordinaire du roi. *Paris*, 1766, in-4. (Bibl. Maz., n° 10,370 X.)

Cette description est accompagnée de trois planches.

Oraison funèbre de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Stanislas I, roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie, duc de Lorraine et de Bar, prononcée dans l'église de Paris le 12 juin 1766 par messire Jean de Dieu Raimond de Boisgelin de Cucé, évêque de Lavaur. *Paris*, 1766, in-4. (Bibl. Maz., n° 10,371 A[2].)

Description du mausolée pour très-haut, très-puissant et très-excellent prince Louis, dauphin de France, fait à Paris dans l'église de Notre-Dame, le 1 mars 1766. Cette pompe funèbre, ordonnée par M. le duc d'Aumont, pair de France, etc., a été conduite par M. Papillon de la Ferté, intendant et contrôleur général de l'argenterie, etc., sur les desseins du sieur Mich.-Ang. Challe, peintre ordinaire du roi, etc. *Paris*, 1766, in-4. (Bibl. Maz., n° 10,370 X.)

Cette description est accompagnée de quatre planches représentant le mausolée.

Oraison funèbre de très-haut, très-puissant et excellent prince monseigneur Louis, dauphin, prononcée dans l'église de Paris le 1er mars 1766 par messire Charles de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse. *Paris*, 1766, in-4. (Bibl. Maz., n° 10,371 A².)

Description du mausolée pour très-haute, très-puissante et très-excellente princesse Marie-Josèphe-Albertine de Saxe, dauphine de France, fait à Paris dans l'église de Nôtre-Dame le 3 septembre 1767. Cette pompe funèbre, ordonnée de la part de S. M. par M. le duc de Duras, a été conduite par M. Papillon de la Ferté, intendant, etc., sur les desseins du sieur Mic.-Ang. Challe, peintre ordinaire du roi, etc. La sculpture a été exécutée par le sieur Bocciardi, sculpteur des menus plaisirs. *Paris*, 1767, in-4. (Bibl. Maz., n° 10,370 X.)

Cette description est accompagnée de quatre planches.

Oraison funèbre de très-haute, très-puissante et excellente princesse Marie-Josèphe de Saxe, dauphine de France, prononcée dans l'église de Paris le 3 septembre 1767 par messire Jean de Dieu Raimond de Boisgelin de Cucé, évêque de Lavaur. *Paris*, 1767, in-4. (Bibl. Maz., n° 10,370 E.)

Oraison funèbre de très-haute, très-puissante et très-excellente princesse Marie, princesse de Pologne, reine de France et de Navarre, prononcée dans l'église de Notre-Dame de Paris, le 6 septembre 1768, par messire Matthias Poncet de la Rivière, évêque de Troyes. *Paris*, 1768, in-4. (Bibl. Maz., n° 10,370 V.)

Oraison funèbre de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, prononcée dans l'église de Paris le 25 mai 1773 par messire César-Guill. de la Luzerne, évêque, duc de Langres. *Paris*, 1773, in-4. (Bibl. Maz., n° 10,370 Z².)

Description du catafalque et du cénotaphe érigés dans l'église de Paris, le 7 septembre 1774, pour très-grand, très-haut, très-puissant et très-excellent prince Louis XV, le bien-aimé, roi de France et de Navarre. Cette pompe funèbre, ordonnée de la part de Sa Majesté par M. le duc d'Aumont, pair de France, chevalier des ordres du roi, etc., a été conduite par M. Papillon de la Ferté, intendant et contrôleur général, etc., sur les desseins du sieur Michel-Ange Challe, chevalier, etc. La sculpture est faite par le sieur Bocciardi, sculpteur des menus plaisirs, etc. *Paris*, 1774, in-4. (Bibl. Maz., n° 10,370 H.)

Cette plaquette est accompagnée de 6 gravures représentant le cénotaphe, etc.

Oraison funèbre de très haut, très-puissant et très-excellent prince Louis XV, le Bien-Aimé, roi de France et de Navarre, prononcée dans l'église de Notre-Dame de Paris le 7 septembre 1774 par messire César-

Guillaume de la Luzerne, évêque, duc de Langres, pair de France. *Paris*, 1774, in-4. (Bibl. Maz. n° 10,371 A².)

Recueil des décorations exécutées dans l'église Notre-Dame de Paris pour la cérémonie du baptême de S. A. R. Henri-Dieudonné duc de Bordeaux, d'après les dessins et sous la conduite de I. Hittorff et I. Le Cointe, architectes du roi. *Paris*, 1827, in-fol. 12 pl.

Observations sur la musique à grand orchestre, introduite dans plusieurs églises et en dernier lieu à Notre-Dame de Paris, et sur l'admission des musiciens de l'Opéra dans ces églises. In-12.

Observations sur une ancienne statue récemment ôtée du parvis de l'église cathédrale de Paris, par l'abbé Lebeuf.

Inséré dans les *Mémoires de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres*, t. XXI, p. 182.

V. aussi Jaillot, *Recherches sur la ville de Paris*, t. I, quartier de la Cité, p. 116 à 143; Piganiol de la Force, *Description historique de la ville de Paris*, t. I, p. 294 à 393; Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, t. II, p. 80 à 117; *Remarques histor. et crit. sur les trente-trois paroisses de Paris* (par Jacquemart, 1791), p. VIII et suiv., 60 et suiv.; J. B. de Saint-Victor, *Tableau de Paris*, t. I, p. 292; F. de Guilhermy, *Itinéraire archéologique de Paris*, p. 21 à 125; Viollet-Leduc, *Dictionnaire raisonné d'architecture*, passim; *Magasin pittoresque*, t. I, p. 83-355, t. IV, p. 3, t. V, p. 61, t. VII, p. 355-397, t. XV, p. 88, t. XVIII, p. 361.

On trouvera dans la collection topographique du département des estampes de la Bibliothèque impériale, une quantité considérable de gravures sur la métropole de Paris. La Bibliothèque de la ville de Paris possède la belle collection formée par Gilbert; on peut y puiser d'excellentes indications.

Sur les plans en relief de Notre-Dame, on devra consulter l'*Iconographie du vieux Paris* de M. A. Bonnardot, dans la *Revue universelle des arts*, t. II, 1855, p. 268 et suiv.

SAINT-JEAN-LE-ROND

On voit, par un acte sans date du cartulaire de Notre-Dame (t. I, p. 458), que deux prêtres de Saint-Jean étaient spécialement chargés par le chapitre d'avoir le soin des âmes de la famille des chanoines et des sergents fieffés de l'église de Paris. Ils devaient desservir la chapelle de Saint-Jean, et jurer obéissance et fidélité au chapitre.

[41] Arnoul Ruzé, docteur en décret, chanoine et scholastique d'Orléans, mort le 20 septembre 1540, et Martin Ruzé, présid. aux enquêtes, cons. du roi, grand archidiacre de Tournai, etc., mort le 27 juin 1496, y étaient aussi inhumés.

[42] Les chanoines, prêtres, diacres ou sous-diacres de Saint-Jean prêtaient le serment suivant entre les mains du doyen du chapitre de Notre-Dame :

Ego N. canonicus S. J. Rotundi, juro fidelitatem, reverentiam et obedientiam vobis dominis meis, decano et capitulo ecclesiæ Parisiensis, exhibere et impendere, ac residentiam in majori ecclesia me facturum; et quod, bona fide, quotidianis horis interero et nichilominus in capella Sancti-Johannis in propria persona deserviam, ac ad sacros ordines presbiteratus, quam citius potero, me faciam promoveri (hoc habet locum, si non est presbiter), et quod comparebo singulis annis in sancto synodo dictorum dominorum, nisi rationabilis excusatio impediat, quam excusationem significabo vobis, dominis meis, infra quindenam post synodum, sub pœna contra deficientes stabilita; et sic Deus me adjuvat, et hec sancta Dei Evangelia.

En 1790, le délégué des chanoines de Saint-Jean-le-Rond déclara, conformément au décret de l'assemblée nationale du 13 novembre 1789, l'état des revenus et des charges de Saint-Jean, ainsi que le nombre des ecclésiastiques attachés à cette église.

D'après ce rapport, en date du 23 février (Arch. de l'Emp., S. 851), le chapitre de Saint-Jean était composé de deux curés de la paroisse de Saint-Denis et de Saint-Jean-Baptiste, de trois diacres et de trois sous-diacres. Le revenu des immeubles appartenant à ce chapitre se montait à 2,048 livres 2 sous 2 deniers, savoir : 1,458 livres 2 sous 2 deniers en redevances et rentes sur l'hôtel de ville et sur des particuliers, 500 livres pour le loyer d'une maison sise rue Jean-Tison, enfin 90 livres pour le fermage de 11 quartiers de terre sis à Ivri donnés au chapitre en septembre 1257 par un nommé Marcel Auboym d'Ivri (l'original de cette donation est conservé dans le même portefeuille, S. 851). Le chapitre de Saint-Jean était grevé de 1,244 livres 16 sous 8 deniers de charges réelles pour rente, fourniture de luminaire, gage des officiers, etc. La portion de chaque curé était de 2,464 livres, et celle des diacres et sous-diacres de 1,691 livres.

[43] Elle paraît même avoir conservé son autonomie jusqu'à la révolution, car on possède encore le registre des délibérations du chapitre de cette église de 1721 à 1788. (Arch. imp., sect. hist. LL. 538.) D'après un inventaire du 28 novembre 1788, cette église possédait 23 pièces d'argenterie, telles que croix d'autel, chandeliers, lampes, bénitiers, ciboires, etc.; 28 pièces en cuivre servant aux mêmes usages que les précédents; une grande quantité d'ornements en drap d'or et d'argent.

velours, moire, satin, etc.; trois missels, un graduel, un rituel, des évangiles, etc. Plusieurs objets avaient été vendus en 178●, lors de la reconstruction de l'autel.

" Il y avait dans cette église la confrérie des chandeliers, le 6 mai et le 27 décembre.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Registre des délibérations du chapitre de Saint-Jean-le-Rond, 1721-1788.

Arch. de l'Empire, sect. hist., LL. 538.

Titres de propriété de Saint-Jean-le-Rond.

Arch. de l'Emp., sect. hist., L. 851.

Recueil de pièces sur Saint-Jean-le-Rond.

Arch. de l'Emp., sect. hist., L. 531.

Ce carton renferme : 1° un extrait des archives de Saint-Jean, contenant l'état des biens et des fondations qui existaient en ladite église de 1257 à 1720. Ces biens étaient situés à Paris, Belleville, Conflans, Nointel, Chastenay, Ivry; 2° actes de fondations de messes; 3° statuts et règlements pour la confrairie des maîtres chandelliers de ceste ville de Paris, fondée en l'église paroissiale Saint-Jean-le-Rond, faites par MM. du chapitre de Paris après qu'ils ont ouys les curé et chanoines dudit Saint-Jean-le-Rond d'une part et lesdicts maîtres chandelliers d'autre; 4° collation de prébendes, etc.

Recueil de pièces sur Saint-Jean-le-Rond, Saint-Aignan.

Arch. de l'Emp., sect. hist. L. 538.

On trouve dans ce carton un cahier en parchemin qui a pour titre: Compte de la recette des rentes, revenus et arrérages de la cure et chapelle de Saint-Jean-le-Rond, 1468-1469.— Extrait de conclusions capitulaires concernant les distributions faites aux bénéficiers de l'église de Paris, chanoines de Saint-Jean-le-Rond.

Recueil de pièces sur Saint-Jean-le-Rond.

Arch. de l'Emp., sect. adm., S. 851.

Ce portefeuille renferme des états de revenus, actes de donation, etc., etc.

IMPRIMÉS

Mémoire pour les sieurs curé, chanoine et chapitre de Saint-Jean-le-Rond en l'église de Paris, demandeurs en délivrance de legs, contre la demoiselle Privat, héritière de la dame veuve Geoffroy, défenderesse. In-fol. (1747?) (Arch. de l'Emp., S. 851.)

Mémoire pour Me Marc Blondin, curé et chanoine de Saint-Jean-le-Rond, chanoine prébandé de Saint-Aignan en l'église de Paris, relégué par ordre du roy à Quimper, en Bretagne. S. n. d. l. n. d., in-fol. (4 pages).

SAINT-CHRISTOPHE ET L'HOTEL-DIEU

45 Il a porté alternativement le nom de Hospitalis Sancti-Cristofori (3 déc. 1006, 1120), Hospitalis beate Marie Parisiensis (1189), Hospitale beate Marie (XIIe siècle), Domus Dei (janv. 1211, 1268), Hospitalis beate Marie (oct. 1215), Hospitalis Parisiensis (juil. 1283).

46 Depuis cette donation, c'est-à-dire dès l'an 1006, les chanoines eurent dans cet hôpital toute juridiction spirituelle et temporelle, à la réserve néanmoins des droits de protection et de garde que l'évêque avait sur tous les établissements de ce genre. Différents actes prouvent qu'ils avaient le droit d'en instituer et destituer le maître ou proviseur et les frères. (V. Cartul. de N.-D., préf., p. CLXXVIII.)

47 C'est 1097 qu'il faut lire. Jaillot a relevé cette erreur probablement typographique dans ses *Recherches sur Paris* (quartier de la Cité), t. I, p. 105.

48 Un acte de 1215, par conséquent antérieur au règlement cité par Lebeuf, établit déjà cette différence : *pro ecclesia Sancti-Christophori et pro hospitali Beate Marie*. (V. Cartul. de N.-D. de Paris, t. I, p. 356.)

49 Les travaux du parvis Notre-Dame ont fait voir le plan complet de l'ancienne église de Saint-Christophe, située à l'angle oriental du bâtiment de l'administration des hospices. M. Berty l'a marqué dans son plan restitué de l'ancien Paris.

50 Il y avait dans l'église de Saint-Christophe le tombeau de Jean Le Maistre, avocat général au parlement (19 juin 1510), qui, selon le rédacteur de l'épitaphier de Paris, a fait rebâtir l'église à ses dépens; Jean de Terme, écuyer, seigneur de Preux et de la Gillequinière (17 avril 1520); Catherine de Terme, femme de Louis de Martine, procureur

du roi au Châtelet de Paris (1542); Pierre Dupuis, avocat au parlement (4 janvier 1595), y étaient également enterrés.

D'après un procès-verbal dressé par un architecte expert le 21 mars 1747, et conservé aux Archives de l'Empire (S. 3315), on peut se représenter assez bien la forme de l'église Saint-Christophe.

« L'église, dit l'architecte, a quatorze toises et demie de longueur sur cinq toises de largeur, le tout pris hors œuvre; le tout construit en murs et piliers de pierre élevé de 31 pieds ou environ jusques sous l'égout du comble formant un rond-point au droit du maître-autel; le tout couvert en voûte d'arrête, avec arcs doubleaux et diagonales, et formant lunettes au droit des croisées; le dedans de l'église, séparé en deux dans sa longueur par une grille de fer formant une nèfle (sic) où est un buffet d'orgue, un banc de marguillier, des fonds à baptiser et une chaire à prescher, deux confessionnaux et deux petits autels adossés contre ladite grille et un chœur garni de stalles hautes et basses, d'un lutrin et banc de chantre, un sanctuaire élevé d'une marche où est le maître-autel décoré d'architecture, et au derrière une petite sacristie voûtée formant saillie en dehors de ladite église, ayant le maître-autel tourné vers l'orient et couvert dans toute sa longueur d'un comble de charpente à deux égouts et couvert d'ardoises, prenant croupes arrondies au-dessus du maître-autel et pignon du côté du portail avec un clocher au-dessus construit en flèche, couvert d'ardoises. Dans laquelle église on entre par une grande porte dans le pignon en face de l'autel et par une autre petite porte dans le mur latéral à gauche. Ladite église située à l'encognure de la rue Saint-Christophe et de la place au devant de l'église de Paris. Par les fouilles, on a reconnu que la fondation en est corrompue dans son alignement et parement, n'ayant été construite qu'en bloquant seulement contre les terres; que toute ladite fondation dans douze pieds de profondeur est en surplomb par devant de dix pouces, etc. Tous les pilliers des murs latéraux penchent et se renversent sur la droite, etc. »

[31] La circonscription de cette paroisse s'étendait dans les rues Saint-Christophe, Neuve-Notre-Dame, des Sablons, aujourd'hui détruite, et dans la place du Parvis.

[32] Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à cette époque le collége des Dix-Huit, établi depuis fort longtemps dans une chambre de l'Hôtel-Dieu, n'avait point encore été transporté sur le parvis Notre-Dame, dans une maison située devant la porte de l'Hôtel-Dieu, et que, du temps de Sauval (liv. VIII, p. 373), on appelait encore la *Maison des Dix-Huit*. Ce collége, dont Lebeuf ne dit pas un mot en ce chapitre, fut transféré plus tard rue des Poirées. Il était encore au parvis Notre-Dame en 1384. (V. un acte du 22 décembre 1384 aux arch. de l'Emp., K. 179.) Dans le plan de restitution de l'ancien Paris de M. Berty (feuille x), il est indiqué

à l'angle de la rue de Jérusalem et de l'église Saint-Christophe et les écoles Notre-Dame.

[53] C'est probablement l'une des deux chapelles construites en 1260. On voit, en effet, qu'à cette époque les bâtiments de l'Hôtel-Dieu furent agrandis. On abattit plusieurs maisons sises dans la paroisse de Sainte-Geneviève-la-Petite, et l'on construisit, du côté du Petit-Pont, dans le nouvel édifice, deux chapelles. Les portes de ces chapelles, bâties au chevet de l'Hôtel-Dieu, qui donnaient du côté du Petit-Pont, comme on peut le voir sur le plan de M. Berty, furent en fer et solidement closes. (Cartul. de Notre-Dame, t. II, p. 423.) Le service de l'Hôtel-Dieu était fait par des religieux ou des religieuses qui faisaient vœu d'obéissance, de chasteté et de pauvreté. Par un acte capitulaire de 1293 (Cartul. de Notre-Dame, t. III, p. 446), on voit que le nombre de celles-ci était limité à quarante. Le chapitre ordonna, le 25 juin 1328 (Cartul. de Notre-Dame, t. III, p. 416), qu'il serait nommé tous les ans trois proviseurs de l'Hôtel-Dieu pris parmi les chanoines.

[54] Par cet arrêt, l'administration, qui avait été jusqu'alors entre les mains du chapitre, fut confiée à huit bourgeois et à un receveur nommé par le prévôt des marchands et les échevins. En 1654, le nombre des bourgeois était de douze.

Longtemps avant que l'organisation laïque ait été donnée à l'Hôtel-Dieu, les rois de France avaient concédé des règlements et des privilèges à cet établissement; ils sont publiés dans le *Recueil des ordonnances des rois de France*.

[55] L'île Maquerelle, depuis nommée du *Gros-Caillou, du Mâts*, est connue aujourd'hui sous le nom d'*Ile des Cygnes*.

[56] Dès 1540, l'administration religieuse avait été confiée à huit chanoines de cet ordre. Dans la suite, leur nombre fut porté à vingt-quatre.

[57] Cette chapelle était située au midi du parvis Notre-Dame. Le porche qui sert aujourd'hui d'entrée principale à l'Hôtel-Dieu a été construit en 1806, d'après les dessins de Clavareau, sur une partie du sol de cette chapelle, détruite en 1802, et remplacée par un oratoire qui fut disposé dans une maison construite sous Louis XIII, et qui ne fut abattu que lors de l'élargissement du pont aux Doubles. C'est alors que l'église de Saint-Julien-le-Pauvre fut annexée à l'hôpital. (V. le chapitre consacré à Saint-Julien-le-Pauvre.)

On voulut, au XVI[e] siècle, construire un nouvel Hôtel-Dieu dans un terrain situé entre le chemin de la Noue (rue des Petits-Augustins) et le chemin de Saint-Père (rue des Saints-Pères). Cet hôpital, dit *la Charité*, dès son origine, et un peu plus tard aussi *le Sanitat*, fut commencé, mais

ne fut jamais terminé et ne servit à rien. Il est marqué sur le plan de la tapisserie « la place où l'on voulait faire l'Hôtel-Dieu nouveau. » (Voy. Berty, *Recherches sur les terrains de la paroisse Saint-Sulpice*, revue archéologique, t. XIII, p. 144.)

Quant à ce qui concerne l'Hôtel-Dieu, depuis l'abbé Lebeuf jusqu'à la révolution, nous avons peu de faits importants à signaler. Citons, cependant, l'incendie de 1772 et la grande mesure que prit Louis XVI de doter l'Hôtel-Dieu de lits suffisants pour que chaque malade eût le sien. A la révolution, par une décision de la commune, prise dans la séance du duodi de la troisième décade de l'an II, l'Hôtel-Dieu reçut le nom de *Maison de l'humanité*. La Convention adopta, en 1794, des mesures propres à établir l'esprit d'ordre et d'unité qui y règne aujourd'hui. L'organisation actuelle est complétement civile, et les sœurs hospitalières sont les seuls fonctionnaires qui relèvent encore de l'autorité religieuse.

Bien que cet hôpital, que sa position sur la rivière rend très-insalubre, ait vu le nombre de ses lits, qui était de douze cents, diminuer de plus de moitié, et ses salles complétement restaurées, assainies et aérées, on a formé, néanmoins, le projet de l'abattre. Cette mesure hygiénique facilitera le dégagement des abords de la cathédrale, rendra ce quartier plus beau et plus sain et permettra d'élever un nouvel Hôtel-Dieu dans un lieu plus éloigné du centre de la capitale, plus propice à la fois à la santé des malades et à celle des habitants.

Les étages supérieurs des bâtiments de l'hôpital, qui se trouvaient près du pont de l'Hôtel-Dieu, ont été récemment démolis, et l'on peut juger déjà de la rive gauche de la Seine, c'est-à-dire du quai de Montebello, de l'excellent effet que produirait le complet déblaiement des abords de la métropole.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

MANUSCRITS.

L'administration de l'assistance publique possède de fort belles archives, auxquelles le public n'est malheureusement pas admis. De tous les documents que l'on y trouve réunis, nous ne citerons que les trois cartulaires du XIIIe siècle, qui sont les monuments les plus précieux à consulter pour l'histoire de l'Hôtel-Dieu. Nous formons des vœux pour que ces trois registres, si importants au point de vue de l'histoire de Paris, soient un jour publiés.

Les Archives de l'empire renferment aussi un nombre assez considérable de documents sur l'Hôtel-Dieu et sur l'église Saint-Christophe.

Les pièces sur Saint-Christophe sont conservées dans la section administrative sous la cote S 3314 et 3315.

Le carton 3314 contient les contrats de fondations faites à Saint-Christophe depuis 1461 jusqu'en 1714.

Le carton 3315 renferme : 1° des dossiers relatifs à des rentes foncières possédées par cette église à Gentilly (1463-1610) ; 2° les décret, concordat, lettres patentes, arrêts d'homologation et autres pièces concernant l'union de la paroisse Saint-Christophe à celle de Sainte-Marie-Madeleine en la cité et extinction de la première (1747-1751) ; 3° papiers sur les amortissements et nouveaux acquêts, sur la maison du marché Palud, etc. ; 4° le procès-verbal de visite de l'église en 1747, que j'ai cité plus haut (V. note 50).

Les documents sur l'Hôtel-Dieu se trouvent dans la Section historique sous les cotes L 532 à L 537.

Le carton L 532, renferme : 1° un inventaire des biens des religieuses (1498-1522) ; 2° information contre les religieuses pour excès et paroles scandaleuses proférées contre les membres du chapitre (1497) ; 3° une liasse d'informations et d'interrogatoires des religieuses de l'Hôtel-Dieu sur « des tumultes arrivées en 1537 » et sur d'autres sujets. Cette liasse ne manque point d'intérêt.

Le carton L 533 contient deux liasses : la première de 80 pièces, la seconde de 76 pièces. C'est un recueil de procès criminels faits par le bailli du chapitre à divers fonctionnaires de l'Hôtel-Dieu au XVIe siècle.

Le carton L 534 contient : 1° procédures et arrêts pour mess. du chapitre, seuls supérieurs spirituels de l'Hôtel-Dieu contre le curé de la Madeleine en la cité, qui prétendait avoir le droit de faire les fonctions curiales à l'Hôtel-Dieu (1778-1782), 61 pièces ; 2° dossier de 69 pièces relatives à la prétention du curé de la Madeleine.

Le carton L 535 renferme : 1° les titres établissant les droits du chapitre sur l'Hôtel-Dieu, 72 pièces. Il y en a quelques-unes qui offrent de l'intérêt ; 2° procès-verbaux de visite en 1526 ; 3° destitutions de prieures ; 4° destitution d'un maître, condamné à la prison pour avoir fabriqué un sceau en 1257 où il s'était nommé maître de l'Hôtel-Dieu.

Le carton L 536 renferme : 1° dons faits à l'Hôtel-Dieu ; fondations, 14 pièces ; 2° contestation entre le chapitre de N.-D. et les gouverneur et administrateur de l'Hôtel-Dieu pour raison de la nomination des chapelains de l'hôpital Saint-Louis, terminé par arrêt du 27 février 1751, qui maintient les administrateurs dans le droit de nomination, 69 pièces ; 3° statuts du chapitre et arrêts relatifs aux lits des chanoines décédés ou résignans qui appartiennent à l'Hôtel-Dieu ; exemption du droit de péage sur le pont de l'Hôtel-Dieu, etc.

Le carton L 537 contient : 1° collection d'arrêts relatifs à l'administration laïque de l'Hôtel-Dieu (1505-1641) ; dossier de pièces relatives aux rentes et redevances dues au chapitre de N.-D. par l'Hôtel-Dieu ; 3° un extrait des registres du chapitre de l'église de Paris touchant l'Hôtel-Dieu ; cet extrait forme 44 petits cahiers sans pagination, auxquels manquent les cahiers cotés 28 à 30 (1420-1427). Ces cahiers, en écriture moderne, contiennent par extrait les actes capitulaires de Notre-Dame sur l'Hôtel-Dieu. Le quarante-quatrième et dernier chapitre retrace l'histoire de l'Hôtel-Dieu. Ce recueil intéressant est utile à consulter.

IMPRIMÉS.

Essai historique sur l'Hôtel-Dieu de Paris, ou Tableau chronologique de sa fondation et de ses accroissements successifs ; terminé par une notice des divers projets qui ont été proposés depuis 1737 jusqu'en 1787, pour son déplacement et sa reconstruction, par Rondonneau de La Motte. *Paris*, 1787, in-8, fig.

Estat au vray du bien et revenu de l'Hostel-Dieu de Paris, et de sa dépense journalière, pour faire connoistre au public les vrayes nécessités des pauvres malades, qu'on est obligé d'y recevoir de toutes parts sans refus et encores ès hospitaux de sainct Louis et de sainct Marcel, qui en dépendent. *Paris*, 1640, in-fol. (Bibl. Maz., n° 2755.)

Opuscule très-curieux et fort utile à consulter.

Estat au vray du bien et revenu, tant ordinaire que casuel, de l'Hostel-Dieu de Paris et de sa dépense journalière, etc., comme aussi les nécessitez des hospitaux de Saint-Louis et de Sainte-Anne qui en dépendent. *Paris*, in-fol., 1663. (Bibl. Maz., n° 3316 G.)

Mandement de Mgr l'archevesque de Paris, pour faire quester dans toutes les églises et y laisser poser des troncs, en faveur des pauvres malades de l'Hôtel-Dieu. In-4°, 1732.

Edit du roy portant permission aux administrateurs de l'Hostel-Dieu et des Incurables de faire vendre et aliéner des maisons, terres et autres immeubles, en faveur des créanciers desdits hôpitaux, donné à Versailles au mois d'avril 1690. *Paris*, 1690, in-4°.

Le recueil de la Bibliothèque Mazarine, qui renferme cet édit, en contient un grand nombre d'autres également relatifs à l'Hôtel-Dieu. Nous y renvoyons.

Contrat de l'Hôtel-Dieu en faveur des malades des Grand et Petit-Châtelet et Fort-l'Évêque. 1654, in-4°.

Mémoire pour dame Marguerite Le Juge, veuve d'Antoine Grimod, écuyer, l'un des anciens fermiers généraux de Sa Majesté, demanderesse et défenderesse contre les recteurs et administrateurs de l'Hôtel-Dieu, de l'hôpital général, des enfants trouvés et des incurables, les pères de la Charité, les religieux de la Trappe, les R. P. Mathurins, les curé et marguilliers de Saint-Eustache, defendeurs et demandeurs, etc. *Paris*, 1756, in-fol. (Bibl. Maz., 3,318 L.)

Réplique pour la dame Grimod contre les tuteurs du sieur Grimod Dufort et encore contre les hopitaux et autres gens de main-morte. *Paris*, 1756, in-fol.

Mémoire pour les maîtres, gouverneurs et administrateurs de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital des Incurables de Paris, defendeurs et demandeurs, contre dame Marguerite Le Juge. *Paris*, 1756, in-fol.

Mémoire pour messieurs les directeurs et administrateurs de l'hôpital général de Paris et de celui des Enfants-Trouvés, demandeurs en délivrance de legs contre dame Marguerite Le Juge, etc. *Paris*, 1756, in-fol.

Précis pour Me Daniel-Pierre Denoux, curé de la Magdeleine en la cité, premier archiprêtre du diocèse, etc., contre le sieur Gery, maître au spirituel de l'Hôtel-Dieu, défendeur, et Me Pierre Brierre, curé de Saint-Pierre-aux-Bœufs, défendeur. In-4 (juin 1780). (Arch. de l'Emp., L, 534.)

Addition de précis, pour Me Daniel-Pierre Denoux, curé de la Magdeleine en la cité, contre les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Paris. *Paris* (juin 1780), in-4. (Arch. de l'Emp., L, 534.)

Mémoire pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Paris, supérieurs au spirituel de l'Hôtel-Dieu, et pour les gouverneurs et administrateurs de cet hôpital, intervenants; contre le curé de la Magdeleine en la cité, demandeur, en présence de Me Gery, maître au spirituel de l'Hôtel-Dieu, défendeur, et du curé de Saint-Pierre-aux-Bœufs, aussi défendeur. *Paris* (août 1780), in-4. (Arch. de l'Emp., L, 534.)

Panégyrique funèbre de messire Pompone de Bellièvre, premier président au parlement, prononcé à l'Hostel-Dieu de Paris, le 17 avril 1657, au service solennel fait par l'ordre de messieurs les administrateurs par un chanoine régulier de la congrégation de Paris. *Paris*, 1657, in-4. (Bibl. Maz., no 10,370 F.)

Chronique de l'Hôtel-Dieu, par Charles R. E. de Saint-Maurice. *Paris*, 1832, 2 vol. in-8.

L'Hôtel-Dieu de Paris, en juillet et août 1830. Histoire de ce qui s'est passé dans cet hôpital pendant et après les trois grandes journées, par Prosper Meniere. *Paris*, 1830, in-8.

Histoire des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Inséré dans l'*Histoire des ordres monastiques et religieux* de Helyot, t. III, p. 184 et suiv.

Avis aux religieuses de l'Hostel-Dieu de Paris, sur les biens et les devoirs de leur vocation, pour leur avancement à la perfection de leur estat, par leurs Superieurs. *Paris*, 1676, in-12, v.

A M. D..., au sujet de la construction d'un nouvel Hôtel-Dieu dans l'île des Cygnes, par Lejeune.

Mercure de mai 1749.

Observations à M. Lejeune, auteur du projet pour l'établissement d'un nouvel Hôtel-Dieu dans l'île des Cygnes, par M. F. Carré.

Mercure d'avril 1750.

Renouvellement du projet de transférer l'Hôtel-Dieu de Paris à l'île des Cygnes, par Poyet. *Paris*, 1807, in-4°.

Voy. encore J. Tenon, *Mémoires sur les hôpitaux de Paris*. In-4°, 1788.

Plans des hôpitaux et hospices civils de la ville de Paris, levés par ordre du conseil d'administration. 1820, gr. in-4°.

Porte d'entrée de l'ancien Hôtel-Dieu de Paris, par Israël Silvestre.

V. Album de Sommerard, pl. II, 7e série.

Fragments et chapiteaux de la salle basse de cet hospice.

(Voy. Lenoir, *Musée des monuments français*, t. VII, pl. de la p. 121, édition 1821, et Romagnesi, *Recueil d'ornements*, pl. XLI.)

Voy. aussi la collection topographique du département des estampes de la Bibliothèque impériale, et l'article que M. Bonnardot a consacré à cet établissement, dans son *Iconographie du vieux Paris*. (*Revue universelle des arts*. 1859, t. X, p. 19.)

SAINT-DENIS-DU-PAS.

58 On voit, par un acte de 1178, qu'à cette époque, Simon de Poissy (de Pissiaco) restaura à ses frais l'oratoire de Saint-Denis-du-Pas. (V. Cartul. de Notre-Dame, t. II, p. 502; t. IV, p. 201.)

59 Lebeuf se trompe ici. Un document du IXe siècle, intitulé : *Notitia de areis sancti Petri Fossatensis* (B. I., anc. fonds lat., n° 3), que ce savant connaissait pourtant bien, puisqu'il l'a publié, prouve que cette église existait déjà. (V. Lebeuf, *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris*, etc., t. II, p. XCIII; et Bordier, *Eglises et Monastères de Paris*. Paris, 1856, in-8.)

60 C'est plutôt à cause du passage de la rivière en cet endroit, que cette église aura reçu le surnom qui la distingue.



61 Les chanoines de Saint-Denis-du-Pas devaient être prêtres et ne jouir d'aucun bénéfice temporel, avant d'avoir reçu l'ordre. Ils juraient d'observer la résidence et l'assiduité au service; ils prêtaient, en outre, le serment d'obéissance et de fidélité au chapitre de Notre-Dame. (V. Cartul. de Notre-Dame, t. I, p. 458.) Au mois de juillet 1282, le chapitre de Notre-Dame divisa la prébende de Gilbert de Châteaufort, chanoine décédé, en deux : une sacerdotale et une sous-diaconale. Il décida, en outre, que les quatre premières prébendes vacantes seraient divisées en huit : quatre sacerdotales, deux sous-diaconales et deux diaconales. (Cartul. de Notre-Dame, t. II, p. 483.) Elisabeth de Courtenay, mère de Pierre II, comte de Nevers, donna, en 1189, au chanoine de Notre-Dame, 60 sous parisis de rente, à prendre sur les revenus de Chantecoc, pour qu'ils soient distribués chaque année aux chanoines de Saint-Denis-du-Pas. (Cartul. de Notre-Dame, t. I, p. 294.) En juin 1219, les chanoines de Notre-Dame leur concédèrent les maisons de Hugues de Chelles, sises rue du Fumier (aujourd'hui quai Napoléon), à condition de recevoir 60 sous chaque année.

L'église de Saint-Denis-du-Pas possédait, dès le XIIe siècle, des revenus assez considérables qui ne firent qu'augmenter par la suite, mais dont la valeur première avait beaucoup diminué à la fin du siècle dernier. Elle percevait non-seulement plusieurs cens et rentes sur diverses propriétés situées à Paris, rues des Arcis, de l'Attacherie, des Étuves, Saint-Honoré, Saint-Jacques, faubourg Saint-Marceau, au chevet Saint-Landry, à la Croix-du-Trahoir, entre la porte Borderelle et la porte Saint-Victor, mais encore à la Villette, au Pré-Saint-Gervais, à Pantin, Sèvres, Saint-Cloud, Suresnes, Argenteuil, Orgemont, Vinantes, Dugny, Deuil, Thieux, Villeparisis, La Varenne-Saint-Maur, Vitry-sur-Seine, Villejuif, Auteuil, Passy, Val Saint-Martin, Ablon, Chevilly, La Pissotte, Nointel, Gaigny, Val-le-Grand, Val-le-Petit, Epiais, Pecqueux-en-Brie, Saint-Loup-sur-Aube près Troyes, Bouconval, Plessis-Gassot, Champigny et La Ville-du-Bois. Les possessions que les chanoines de Saint-Denis-du-Pas avaient en ce lieu leur suscitèrent un procès au grand conseil, en 1463.

On voit, par un registre des délibérations des chanoines de cette église, que la couverture au-dessus du chœur était fort endommagée au commencement du siècle dernier, et que, le 3 août 1705, la réparation en fut décidée. Pendant les deux années 1719 et 1720, que l'église Saint-Martial fut fermée pour cause de réparations, ce fut à Saint-Denis-du-Pas que le curé de cette paroisse exerça les fonctions curiales.

Parmi les ventes successives que le chapitre autorisa pour faire face aux besoins de l'église, on doit signaler une vente, ordonnée le 23 août 1723, de « plusieurs anciens livres inutiles, tant en papier qu'en parchemin, » et celle faite le 4 mai 1767 « d'une lampe d'argent, d'un « ciboire de vermeil et d'un tabernacle d'ébène vendus pour acheter « un ornement noir, celui qui existait étant tout en guenilles. »

L'église de Saint-Denis du-Pas, qui était située au chœur de la cathédrale, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par le jardin de l'archevêché, a été détruite en 1813.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

MANUSCRITS.

Titres de propriété de Saint-Denis-du-Pas. Baux des maisons sises rues Saint-Denis, Quincampoix et Salle-au-Comte; propriétés à la Villette Saint-Lazare, Gentilly, Orly et Bagneux.

Arch. de l'emp., sect. admin., S, 841.

Institution de dotations des chanoines de Saint-Denis-du-Pas. Baux, titres de rentes, rentes rachetées.

Arch. de l'emp., sect. admin., S, 842.

Baux et dîmes ; titres de propriété du XIIIe et du XVIe siècle; fondations; biens d'Argenteuil.

Arch. de l'emp., sect. admin., S, 843.

Amortissements et décharges; donations, etc. Inventaire de tous les effets appartenant à MM. les chanoines de Saint-Denis-du-Pas fait en 1788.

Arch. de l'emp., sect. adm., S, 844.

Inventaire et répertoire des lettres, tiltres et enseignements qui font mention des cens, rentes, droits seigneuriaulx et aultres droits et revenus, appartenant à MM. les vénérables chanoines de l'église Monsieur-Saint-Denis-du-Pas, fait après Pasques, en l'an 1625.

Arch. de l'emp., sect. admin., S, 845.



Inventaire et description des titres et papiers trouvés dans les coffres et archives du chapitre de Saint-Denis-du-Pas, en l'église de Paris, appartenant à MM. les vénérables chanoines dudit chapitre fait en 1726.

Arch. de l'emp., sect. adm. S, 846.

Registre de toutes les délibérations des chanoines de Saint-Denis-du-Pas, associés à l'église de Paris, à commencer le 19 janvier 1705.

Arch. de l'emp., sect. hist., LL, 539.

Le carton L 538 (section historique) renferme une liasse sur Saint-Denis-du-Pas, relative aux collations de prébendes, etc., et un extrait des conclusions capitulaires concernant les distributions faites aux bénéficiers de l'église de Paris, chanoines de Saint-Denis-du-Pas.

IMPRIMÉS.

Prieuré de Saint-Denis-du-Pas, IVe station de Saint-Denis, plan de l'église et du cloître.

(V. *Statistique monumentale de Paris*, par Alb. Lenoir.)

CHAPELLES DU PALAIS ÉPISCOPAL.

62 Jaillot dit en avoir trouvé davantage. (V. *Recherches sur Paris*. quartier de la Cité, t. I, p. 141.)

63 Ces chapelles n'existent plus.

SAINT-AGNAN.

[64] Je ne vois pas pourquoi Lebeuf a indiqué l'année 1110 comme l'époque probable de la fondation de la chapelle Saint-Agnan, car il dit plus loin qu'Étienne de Garlande, son fondateur, demanda à l'évêque Girbert que sa prébende canoniale fût divisée en deux, en faveur des deux prêtres qui célébraient le service divin. Or, cette demande, qui a nécessairement précédé l'érection de la chapelle, n'a pu être faite avant 1116 ou 1117, époque de l'élection de l'évêque Girbert. C'est donc vers 1118 que cette chapelle a été élevée.

[65] Les deux chanoines de la chapelle de Saint-Agnan doivent être prêtres et sont institués par le chapitre. Ils jurent d'observer, lors de leur nomination, la résidence et l'assiduité. Si l'un d'eux est nommé avant d'avoir reçu l'ordre de la prêtrise, il prête serment de recevoir l'ordre immédiatement après que la demande lui en aura été faite par le chapitre.

[66] Dubreuil ne s'est peut-être point trompé en cette occasion, comme le prétend Lebeuf, car on a trouvé, au commencement de ce siècle, dans le jardin qui entourait ce petit oratoire, les preuves certaines que le terrain avait originairement servi de cimetière. En faisant les fouilles nécessaires pour y établir les fondements d'un bâtiment construit avec les débris de l'église du grand couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques, on trouva des ossements humains avec des petits pots d'argile percés de trous.

[67] La chapelle Saint-Agnan n'a pas été démolie vers 1795, comme on le lit dans presque tous les ouvrages sur Paris. Supprimée en 1790, et vendue comme propriété nationale le 28 septembre 1791, elle a été conservée jusqu'à nos jours; seulement la partie inférieure a été transformée en magasins et séparée de la partie supérieure par un plancher.

« Elle n'est ouverte, écrit Thierry en 1787, que le 17 novembre, jour où l'on célèbre la fête de Saint-Agnan. Il faut chercher cette chapelle, qui n'offre rien de remarquable et qui est presque dans un souterrain. »

Après la suppression du chapitre de Notre-Dame, le 22 novembre 1790, cette chapelle, dit Gilbert, ainsi que la maison dans laquelle elle se trouve enclavée, furent réunis au domaine national, puis vendues au sieur Varin, entrepreneur de maçonnerie, et une partie de celle où se trouve la chapelle acquise par la suite par M[me] Pujol, qui en est aujourd'hui propriétaire. Servant de magasin à M. Romagnat, marchand de

bois, cette chapelle a conservé à peu près sa forme primitive, à l'exception de l'abside décrivant une ligne droite, qui, se trouvant enclavée dans la maison voisine, numérotée 20, rue Chanoinesse, en fait aujourd'hui partie intégrante; mais l'autre partie de cette chapelle, qui comprend la nef, a présentement son entrée dans une petite cour dans laquelle on arrive par la rue Basse-des-Ursins, près de l'angle qu'elle forme avec l'extrémité de celle de la Colombe, numérotée 21.

Cette chapelle, bâtie vers le déclin de l'époque romane, présente dans sa longueur trois travées à voûtes d'arête, séparées par des arcs en plate-bande à plein cintre, dont les retombées portent sur des faisceaux composés chacun de trois colonnes engagées, à chapiteaux variés dans leur composition, et présentant un système d'ornementation puisé, suivant l'habitude, dans le règne animal et végétal. C'est un mélange capricieux comme celui de l'époque, de feuilles d'eau, de persil et de chou, symétriquement disposées en touffes autour de la corbeille du chapiteau, dont les angles, formés en volutes gracieuses, supportent l'abaque ou tailloir. Sur le devant de la corbeille du chapiteau de droite, au-dessus de l'astragale, se voit une fleur de lis dont la forme, en fer de lance, semble révéler son origine attribuée à l'angon ou javelot des anciens Francs, mais reconnue plus généralement comme le glaïeul ou lis sauvage.

On s'aperçoit sensiblement que le sol de cette chapelle, dans laquelle on descend encore deux marches, a été considérablement rehaussé, car les piliers et colonnes sont enterrés de près d'un tiers de leur hauteur totale. De même qu'il n'existe actuellement d'intact qu'un peu plus de la moitié de la longueur de cette chapelle, l'autre partie étant engagée dans la maison voisine, avec laquelle elle a été comprise par suite de son aliénation et des distributions que l'on y a faites pour la rendre habitable.

Dans son état actuel, la largeur de cette chapelle entre les murs de face est de 5 mètres 25 centimètres (16 pieds 1 pouce 6 lignes).

Largeur entre les colonnes : 4 mètres 40 cent. (13 pieds 6 pouces 6 lignes).

La hauteur des voûtes, à partir du sol actuel jusqu'à la clef, est de 4 mètres 35 cent. (13 pieds 8 pouces 10 lignes).

Sa largeur présumée pouvait être en réalité, avant l'établissement du mur de refend, d'environ 10 mètres (30 pieds 9 pouces 4 lignes).

Cette chapelle, originairement éclairée par une fenêtre ogivale unique, percée au fond de l'abside, est de forme carrée et ornée d'un vitrage peint représentant saint Aignan, titulaire de cet oratoire. La verrière a disparu, mais la baie est encore défendue par un treillis en fer. Au fond de l'abside se voyait un autel en pierre, décoré d'un retable peint sur bois à l'eau d'œuf, et représentant le mystère de la Sainte-Trinité en

trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, devant lequel étaient agenouillés les chanoines de Notre-Dame, leur doyen en tête, portant la robe rouge et l'aumusse de menu vair sur l'épaule. Ce tableau curieux, de l'époque même (XVe siècle), a été acquis par M. Alex. Lenoir, pour le compte du gouvernement, et placé dans le musée des monuments français. On ignore ce qu'il est devenu.

Près de ce petit oratoire existait un jardin, planté d'arbres avec plates-bandes, dont le terrain avait originairement servi de cimetière.

J'ai constaté moi-même l'exactitude de la notice de Gilbert, seulement la maison de la rue Basse des Ursins porte le nº 19, et celle de la rue Chanoinesse le nº 26. Dans la cour de cette dernière maison, on voit encore sur la droite et fort près de la loge du concierge une pierre grise encastrée dans la muraille. On a sculpté sur cette pierre, probablement tumulaire, trois écus blasonnés. Celui du milieu est écartelé aux 1 et 4, à la tête de cerf tournée de profil, et aux 2 et 3, à trois rocs d'échiquier posés 2 et 1. De chaque côté de cet écu, derrière lequel se trouve une crosse posée en pal, on trouve un écu de forme ovale à deux bandes chargées d'un lion.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

MANUSCRITS.

Collations des canonicats et prébendes de Saint-Aignan. 273 pièces.
Arch. de l'emp., sect. hist., L, 539.

La section administrative renferme aussi un carton (S, 83) qui contient des pièces importantes sur cette église. Le dossier le plus considérable est formé par les pièces relatives au fief et seigneurie de Garlande, situé près de la place Maubert, et qui appartenait aux chanoines de Saint-Aignan. On trouve encore dans ce carton un état des dépenses de l'église en 1747 et une liasse de documents sur une rente perçue par les prébendés de Saint-Aignan à Ivry-sur-Seine, au lieu dit *les Guellandes*, mot qui donne à penser que cette terre avait primitivement appartenu à Etienne de Garlande, fondateur de l'église de Saint-Aignan.

IMPRIMÉS.

Souvenirs historiques de la chapelle de Saint-Aignan et du cloître Notre-Dame de Paris.

V. *Revue archéologique*, t. IV, année 1847-48, p. 164, art. de M. A.P. M. Gilbert.

Ordre et succession des chanoines qui ont possédé les prébendes de Saint-Aignan, en l'église de Paris, depuis 1401 jusqu'à présent, avec les noms, surnoms et qualités. S. n. d. l. n. d. (1610), in-fol.

Arch. de l'emp., L, 538.

Copie de l'arrest du privé conseil pour les semi-prébendes de Saint-Aignan et autres bénéfices de l'église. S. d. (1638), in-4.

Arch. de l'emp., sect. adm., S, 83.

A messieurs les vénérables doyen, chanoine et chapitre de l'église de Paris. Remontrance très-humble que vous présente Jacques Delorme, grand-vicaire de Saint-Victor, en vostre dite église, pour faire voir qu'il est de la qualité requise pour estre par vous pourveu de la prébende vacante de Saint-Aignan, si c'est vostre bon plaisir. S. n. d. l. n. d., in-4.

Arch. de l'emp., L, 539.

CHAPITRE SECOND

De Saint-Germain l'Auxerrois, Église séculière et la plus ancienne du premier accroissement de Paris vers l'occident, avec ses démembremens et dépendances.

Saint-Germain l'Auxerrois est la premiere Eglise Canoniale et Paroissiale de Paris qui doive son origine à la Cathedrale. On est revenu, de nos jours, de l'opinion où l'on avoit été depuis quelques siécles, que cette Eglise avoit porté primitivement le nom de S. Vincent Martyr de Saragosse. Monsieur Piganiol qui l'avoit cru comme du Breuil et ses copistes, dans son premier tome de la Description de Paris, change de sentiment dans le second, après avoir lû les preuves de Sauval contre ce sentiment. Enfin ceux qui ont rédigé le Propre de cette Paroisse en 1745, convaincus par les raisons alléguées en faveur de S. Germain comme seul ancien Titulaire de leur Eglise, n'ont pas balancé à quitter les préjugés modernes, pour revenir à la pure antiquité.

Il paroît en effet que cette Eglise qui est sur l'ancienne route de la Cité de Paris à Nanterre, a dû commencer par une Chapelle érigée dans un lieu où ce Saint s'arrêta et où il opéra quelque miracle[a], ou fit quelque chose d'extraordinaire en présence des Parisiens qui le reconduisirent allant dans le lieu de Nanterre, de la même maniere qu'ils avoient été au devant de lui lorsqu'il venoit d'Auxerre. Cette Chapelle fut augmentée par la suite et mise en état de servir de Baptistere aux habitans des campagnes voisines séparés de la Cité de Paris par la rivière. C'est ce qui a dû se faire au plûtard sous l'Episcopat de S. Germain, Evêque de Paris, qu'on sçait d'ailleurs avoir été fort devot envers le Saint Evêque d'Auxerre dont il portoit le nom : ensorte que suivant les apparences elle fut dotée par quelqu'un de nos Rois de la première race, qui lui annexa un territoire fort étendu, où les Evêques de qui cette Eglise dépendoit en-

[a] *Vita S. Genov.*

tierement, eurent une étendue considerable de terres et de grandes prairies, ce qui faisoit le principal de leur revenu : territoire dont les démembremens ont formé plusieurs Paroisses qui constituent les quartiers les plus peuplés de Paris, depuis qu'il n'est plus renfermé dans la Cité.

Je ne puis faire valoir que sur la foi d'autrui, le témoignage d'un ancien manuscrit où on lit que dès l'an 581 l'Eglise de Saint Germain l'Auxerrois étoit l'une des quatre Abbayes qui environnoient Paris [a]. Je ne me sers point de la preuve qu'on pourroit tirer de la sepulture de S. Landry Evêque de Paris, décédé en 656. son tombeau qui étoit dans cette Eglise au XII. siécle prouve seulement que dès le milieu du VII. siécle, il y avoit en ce lieu une Eglise, dans laquelle il fut inhumé ; mais S. Ouen dans la Vie de S. Eloy [b], marque clairement qu'avant que ce Saint fût fait Evêque de Noyon, c'est-à-dire avant l'an 640, il y avoit à Paris une Basilique, dite tout simplement de S. Germain [1]. L'idée que je donne de cette Eglise se trouve confirmée à l'égard de l'antiquité et du rang, par le testament [c] de Vandemire de la fin du VII. siécle : Elle y est nommée la troisiéme, sous le titre de Basilique ; *Basilica*, c'est-à-dire qu'il n'y en a qu'une qui y est inserée entre la Cathedrale de Paris et elle. Cette Basilique étoit alors gouvernée par un nommé Landebert, qui est qualifié Abbé, dans le sens que ce terme signifie Superieur ou Premier. Ce testament qui est de l'an 690. n'est point un acte où il fût besoin de nommer ceux qui composoient le Clergé de Saint Germain ; mais il existe un autre titre [d] de la même année, ou seulement d'un an ou deux auparavant, dans lequel le même Landebert fit signer ceux dont il étoit Superieur. C'est une échange faite avec un autre Abbé, appelé Magnoald, voisin du Diocése de Paris. Le seing de l'Abbé Landebert est suivi de Valgoald Prêtre, Bertin, Fladebert Prêtre, Remi Prêtre, Berthefren Diacre, ... bert Diacre, Ingobert Lecteur, et de Leudebert redacteur de l'acte. Rien de tout cela ne designe une Eglise Monastique. Ce petit Clergé de l'Eglise de Saint Germain, représentoit celui qui pouvoit y avoir existé dès le temps de S. Germain Evêque

[a] Gall. Chr. T. VII. Col. 252. — [b] *Vita S. Elig. L.* 1. *C.* 26. — [c] *Diplomat. pag.* 472. — [d] Recueil des Hist. de France de Dom Bouquet. T. IV. *p.* 665.

de Paris et de Ragnemode son successeur. Ce Clergé étoit chargé d'une partie de l'Ecole de l'Eglise de Paris; c'est de là qu'est resté au canton voisin le nom de l'Ecole, dont on ne se sert plus qu'en parlant du Quai qui en est voisin.

Cette Eglise continua sous Charlemagne d'être desservie par un Clergé qui a le premier rang après l'Abbaye de Saint Denis dans l'énumération faite en l'an 811. des Eglises qui devoient députer à l'Anniversaire d'Etienne Comte de Paris, le jour qu'il étoit célébré à la Cathedrale [a] : *Missi ex partibus S. Dionisii, et S. Germanum vel S. Genovefam et S. Marcellum vel Sanctum Germanum novum seu ad Sanctum Clodoaldum, et ad Cala vel Fossatis pergant.* Les députés de Sainte Geneviéve, de Saint Marcel, de Saint Germain le neuf, c'est-à-dire Saint Germain des Prés, ceux de Saint Cloud, de Chelle et des Fossés, ne sont nommés qu'après ceux de Saint Denis et de Saint Germain. De ces huit Eglises il y en avoit quatre qui étoient de Prêtres seculiers, et les quatre autres étoient des Monasteres. Un troisieme titre touchant S. Germain, qui en rappelle de plus anciens que nous n'avons plus, est le diplome de Louis le Débonnaire de l'an 820. où sont cités ceux de Pepin et Charlemagne : par ce titre on voit qu'encore alors le territoire de cette Eglise que les Rois exemptoient de Droits Royaux pour laisser le tout à la disposition de l'Evêque, s'étendoit du levant au couchant depuis Saint-Merri jusqu'à la Tudelle qui étoit un Champ situé aux environs de ce qu'on a appellé depuis la Ville-l'Evêque, et la Grange Bataillière dans lequel se faisoient quelques exercices militaires d'où il tiroit son nom de Tudelle : en sorte que la principale rue de S. Germain, et toutes les petites qui conduisent à son Eglise, comprises dans cet espace, ne devoient reconnoître que l'Envoyé de l'Evêque, *Missum Episcopi*. Ceci est de même dans une Bulle de Benoît VII. d'environ l'an 980; et l'Eglise du Saint y est nommée S. Germain le Rond, de même que le Poëte Abbon [b] l'avoit appellée cent ans auparavant dans sa description du Siége de Paris par les Normans de l'an 886.

C'est donc l'un des surnoms qui ont été donnés à cette Eglise

[a] *Hist. Eccl. Par. T. I. p.* 304.— [b] Abbon. Siége de Paris. Edit. Taranne. liv. I. v. 175. liv. II. v. 35.

pour la distinguer de Saint Germain des Prez, lorsque ce dernier nom l'eut emporté à l'égard de cette derniere sur celui de S. Vincent, et on le nomma *S. Germanus Teres;* soit à cause de la forme dont l'Eglise étoit construite relativement aux Baptistéres qui étoient presque toujours ronds, soit à cause que le Cloître de cette Eglise étoit entouré de murailles en forme ronde, comme quelques anciens châteaux. Les Normans ayant achevé de détruire les édifices de ce lieu, le Roi Robert les fit rebâtir. Helgaud qui marquoit ce fait en la vie de ce Prince, l'appelle *Monasterium* : ce qui a persuadé à quelques modernes qu'il y avoit eu alors des Moines. Mais cet Ecrivain employe aussi le même terme lorsqu'il parle de l'Eglise de Saint Agnan d'Orléans; c'est une idée sans fondement, de croire que ce Roi mit des Moines à Saint-Germain; il est évident par une charte de Galon Evêque de Paris, rapportant celle d'Imbert son predecesseur de l'an 1030. qu'elle étoit desservie par des Chanoines sous le Roi Robert [a].

Je ne rappelle point ici la charte de Charles le Chauve[b] de l'an 870, concernant un pont de Paris, dans laquelle en parlant de l'Eglise et Bourg de S. Germain il y a *quod à priscis temporibus Autissiodorensis dicitur;* je soupçonne que cette interprétation n'est pas de l'original, et qu'elle a pû être inserée dans quelques copies. Il n'est point certain que ce surnom *Autissiodorensis* en parlant de cette Eglise ait commencé plutôt que sous le Roi Robert dans la vie duquel il est usité, et depuis lequel il a toujours été employé.

Dans un diplome du Roi Louis VI. de l'an 1110. touchant la Voyerie de l'Evêque de Paris, les Seigneuries de cet Evêque après celle de sa Censive dans la Cité, sont dites être Saint Germain, Saint Eloy, Saint Marcel, Saint Cloud et Saint Martin de Champeaux en Brie. Or il est certain qu'on ne peut entendre en cette occasion d'autre Saint Germain que celui qu'on appelle l'Auxerrois. Ainsi comme on trouve presque de siécle en siécle cette Eglise avec tous les caracteres de primauté au-dessus de celles des dehors de la Cité de Paris, il s'ensuit qu'elle a été la première émanée de la Cathedrale, ce qui joint aux privileges accordés à l'Evêque pour cette espece de second Siége, a été cause que le lieu a été peuplé

[a] *Hist. Eccl. Paris. T. I. p.* 514. — [b] *Capitul. Baluz. T. II. col.* 1491.

de bonne heure, qu'on y a bâti, il y a plusieurs siécles, des Fours, des Halles, construit des Places marchandes, ce qui a donné lieu à l'érection de noùvelles Paroisses, outre les terres labourées situées en d'autres endroits, et appellées du nom de *Cultures de l'Evêque*[a].

Cet ample territoire de Saint Germain étant devenu si considérable par son commerce, l'Evêque Etienne crut pour en maintenir la durée (et cela avant l'érection des Paroisses des Innocens et de Saint Eustache) devoir, du consentement du Chapitre de Paris, associer le Roi Louis le Gros aux deux tiers des profits dans tout le Clos fermé de fossés, qu'on appeloit Champeau, *Campellus* ou *Campelli*, du nom des morceaux de terre qui séparoient les marais de ce quartier, où les Halles ont été depuis bâties, et ne se reserver pour lui et pour son Eglise qu'un tiers, le Prevôt du Roi restant tenu de prêter fidélité à l'Evêque, et celui de l'Evêque au Roi. Ce fameux traité est daté de l'année 1136, vingt-neuviéme de Louis VI. et quatriéme de Louis VII. son fils.

Les suites de ce traité firent oublier en partie que tout ce vaste terrain de Saint Germain avoit été un fond appartenant à l'Evêque durant six cents ans. La Tour [fut] bâtie environ 80 ans après par Philippe-Auguste dans le lieu de cette Paroisse appellé Louvre, qui étoit un détachement du fond de l'Evêché cédé autrefois au Chapitre de Saint Denis de la Chartre; cette Tour accompagnée peu de tems après d'un Château bâti sur le terrain de l'Evêque, devint par la suite un Palais de nos Rois [a].

Ce qui contribua le plus à diminuer les anciens droits de l'Evêque, fut un autre traité [b] que Guillaume de Seignelay, Evêque en 1222, fit avec Philippe-Auguste. Ce Prince fut reconnu avoir la Justice du rapt et du meurtre dans le Bourg de Saint Germain et dans la Couture de l'Evêque qui en étoit voisine; le droit de pouvoir exiger des Habitans de fournir aux dépenses des guerres et chevauchées; celui de la Justice sur les Marchands en fait de Marchandises, et le droit de Banvin; l'Evêque fut restraint par ce traité à ne pouvoir punir les homicides du Bourg Saint Germain, que sur celles de ses terres qui seroient hors la Banlieue; et à l'égard des Halles, à n'y avoir plus de droit que durant sa semaine. Pour dédommager

[a] Sauval, T. I, p. 76. — [b] *Gall. Chr. T. VII. Instr. Col. 93. p. 120.*

l'Evêque et l'Eglise de Paris du tort que leur faisoit l'enceinte du Louvre et ses dépendances, le Roi assigna une rente sur la Prevôté de Paris; mais il se retint la Justice des deux grands chemins, l'un depuis Saint Honoré jusqu'au Pont du Roulle, et l'autre depuis la maison que Henri de France Archevêque de Reims son oncle avoit bâtie sur le même terrain du nom du Louvre, jusqu'au Ponceau de Chaillot. Les choses étant ainsi changées de face, et le Château du Louvre étant devenu la demeure de nos Rois lorsqu'ils résidoient à Paris, l'Eglise de Saint Germain, anciennement bâtie par le Roi Robert [a], fut par-là confirmée dans le titre d'Eglise Royale, quoique le Doyen fût élu par le Chapitre, et prétât hommage à l'Evêque, qui étoit le Nominateur et Collateur des Prébendes.

Au reste, il faut tenir pour certain (quoi qu'en dise M. Piganiol[b]) qu'il n'y a aujourd'hui dans l'Edifice de l'eglise de Saint Germain rien qui soit du tems du Roi Robert. Ce qu'on y voit de plus ancien est le grand Portail, qui paroît être du regne de Philippe le Bel, et non pas de celui de Charles VII. comme a dit le même auteur, qui confond le Portail avec le Vestibule ou Portique qui est en effet de ce tems-là [3]. Il se trompe aussi plus d'une fois au sujet des six statues qui sont à ce Portail, trois d'un côté, et trois d'un autre. Il croit qu'à droite en entrant ce sont les statues de Saint Germain d'Auxerre, de Saint Marcel et de Sainte Geneviéve. Il est vrai que la plus proche de l'entrée représente un Evêque : mais il auroit dû se ressouvenir qu'un peu plus haut il a dit que la statue de Saint Germain avoit été au pilier ou trumeau qui séparoit les deux battans de la porte, et qu'elle fut ôtée de-là avec le pilier dans le dernier siécle, et enfouie en terre pour débarrasser l'entrée [4] : par conséquent la statue placée à droite ne représentoit pas originairement Saint Germain. Je ne crois pas non plus qu'on eût voulu représenter là Saint Marcel, mais plutôt Saint Landry Evêque de Paris qui avoit été inhumé dans cette Eglise. Cependant à présent que l'ancienne statue de Saint Germain [5] est disparue depuis long-tems du milieu du Portail, où elle occupoit la place naturelle du premier et ancien Patron, on ne peut être étonné que le peuple de Paris regarde celle de l'Evêque qui est dans le côté, comme une statue de

[a] Helgaud. Vie du roi Robert. — [b] Descript. de Paris. T. II. p. 90.

ce Saint. Après cette figure est celle de Sainte Geneviéve qui est suivie de celle d'un Ange. On sçait le rapport qu'il y a entre cette Sainte et Saint Germain d'Auxerre. De l'autre côté est figuré un Ecclésiastique, qui, quoiqu'ayant les deux bouts de l'étole pendant pardevant comme les Prêtres, n'est orné que d'une dalmatique. On verra cy-après les raisons de le prendre pour le saint Diacre Vulfran, qui avoit son tombeau dans cette Eglise [6]. Suivent les statues d'un Roi et d'une Reine, lesquels, s'il falloit s'en rapporter à un tableau écrit en petit gothique il y a deux ou trois cens ans, et placé entre les deux statues, seroient Childebert I. et Ultrogothe sa femme. Ce tableau ajouté après coup s'y voit encore.

Le Chœur, à en considerer la structure et ce qu'on y a conservé d'anciens vitrages [7], paroît être du XIV. siecle, à l'exclusion des ailes et des Chapelles qui sont plus nouvellement bâties, aussi-bien que la croisée avec son double portail, et de la nef [8] : Tous ces derniers ouvrages semblent n'être que du XV. et XVI. siécle. Mais le clocher [9] placé au côté méridional de l'entrée du Chœur, est d'une bâtisse que je croi être du XII, sa situation singuliere me porte à penser qu'il y en auroit eu un autre semblable du côté septentrional, pour faire la symmetrie de même qu'à Saint Germain des Prez, à S. Benoît sur Loire, à la Cathedrale de Chaalons sur Marne et ailleurs.

Cette Eglise a été autrefois enrichie d'un ossement considérable de S. Germain Evêque d'Auxerre, qui s'est trouvé enchassé dans un bras d'argent et de cuivre que donna un Doyen du Chapitre nommé Jean Chuffard, décédé en 1451. On célébroit la reception de cette relique le 4 Mai avant la réunion des Chanoines à la Metropolitaine. Je ne sçai pourquoi on n'a pas jugé à propos de la continuer dans le nouveau Propre de la Paroisse. Les reliques de S. Landry sont un objet plus considerable. Les ossemens furent tirés du tombeau en 1171. par l'Evêque de Paris Maurice de Sully, et mis dans une châsse à laquelle on fit succeder une autre [10] l'an 1408. je ne m'étends pas davantage sur ce Saint Evêque, vû la dissertation [a] que j'ai donnée au public en 1741. sur ce qui le regarde. Il ne faut point séparer de cette châsse celle d'un S. Vulfran. Elle étoit sur

[a] Diss. sur l'Hist. de Paris. T. II

le point de tomber en oubli avec toutes les reliques qu'elle contenoit; ce qui vient de ce que pour dégager le Sanctuaire de cette Eglise on avoit ôté du fond de la derniere arcade les trois châsses qui y étoient élévées. Ces trois châsses avoient été portées dans la Sacristie : Et comme depuis que la Paroisse en a fait faire une nouvelle, il a été besoin de remuer ces trois châsses qui tomboient en pieces, on en a ôté ce qu'elles contenoient pour le conserver plus respectueusement dans des caisses ou boëtes neuves, en attendant de les pouvoir transporter dans des châsses faites exprès. Ayant été averti qu'il y avoit dans ces boëtes des morceaux de parchemin qui indiquoient de quel Saint étoient ces reliques, j'ai reconnu par l'ouverture qui en a été faite, que la premiere châsse contenoit la moitié des ossemens du corps de Saint Vulfran Diacre, ainsi que le prouve l'écriture de ces différens parchemins, qui est du X, XI, XIII, XIV et XV. siécles : Cette tradition de tant de siecles fait voir que l'on s'est trompé dans les deux derniers siécles, lorsqu'on a cru que cette châsse contenoit les reliques de S. Vulfran Evêque de Sens. Les plus anciens de ces billets, mettent *Sancti Vulfranni Levitæ*, et le repetent dix ou douze fois. Une bande de huit pouces de longueur écrite vers l'an 1350. porte cette inscription : ***In præsenti cassa deposita sunt ossa corporis Beatissimi Vulfranni Levitæ et Confessoris.*** Sur une autre bande plus petite est en caracteres du XV. siécle *Ossa corporis Beatissimi Vulfranni Levitæ*. Dans la boëte cottée 2 où l'on a renfermé les cendres des chairs de S. Landri et de ce S. Vulfran avec la poussiere trouvée dans leurs tombeaux, se lit sur une très-grande bande de parchemin écriture du X. siécle. ***Pulvera Sancti Confessoris Landerici et Vulfranni Levitæ, et sanctæ Benedictæ.*** Sur un autre parchemin est en caractere du XI. siécle : ***De pulvere ossium et sepulchrorum et sudariorum sanctorum Confessorum Landerici Parisiensis Episcopi, et sancti Vulfranni Levitæ, et sanctæ Benedictæ.***

Il m'a paru résulter de toutes ces inscriptions que le corps de S. Vulfran Diacre a été autrefois levé d'un tombeau qui étoit dans l'ancienne Eglise de Saint Germain, comme celui de S. Landry : Et je suis porté à croire qu'il a pû y avoir été inhumé dans le même siécle que S. Landry. Il me paroît assez probable qu'il avoit servi

de Diacre à ce saint Evêque, et par conséquent de distributeur de ses aumônes dans le temps de cette famine qui eût cours sous son Episcopat; ce qui l'auroit fait regarder par les peuples comme un second S. Laurent ou un autre S. Vincent. La qualification de Levite qui est de l'usage primitif, induit à penser ainsi; de sorte que je ne sçai si ce ne seroit point ce S. Vulfran Diacre ou Archidiacre de Paris qui auroit été metamorphosé par le Clergé et le peuple de S. Germain dans les siécles d'ignorance, en S. Vincent, Diacre de Saragosse : Les ossemens de ce S. Vulfran presumé Diacre de Paris que l'on conserve à Saint Germain l'Auxerrois, sont tous les vertebres du dos et du col, toutes les côtes; les rotules, l'os sacrum, le sternum, les deux os des iles et quantité d'ossemens rompus en morceaux, les phalanges en grande partie, quelques dents, etc. A l'égard de la tête et des ossemens des bras et des jambes, ils ne s'y trouvent point.

On honoroit aussi en cette Eglise avant la translation du Chapitre, une Sainte Benoîte, le 8 Octobre, jour de Sainte Benoîte du Pays Laonnois, mais dont les reliques qu'on y conservoit n'étoient pas plus de cette Sainte du Pays Laonnois, que celles de S. Vulfran étoient de S. Vulfran Evêque de Sens. Je n'en ai trouvé que ce qui est ci-dessus.

Dans une autre des caisses, est un parchemin qui porte ces mots : *Isti cineres sunt de corpore S. Landerici et sepultura ejus, et vestimenta Episcopalia, et sepultura ejus; quæ ita separavit Mauritius Parisiensis Episcopus, et Remigius Decanus, anno ab Incarnatione Domini M. C. LXXI. Ossa verò reposita sunt in superiori cassa-* L'écriture paroît être du temps même, c'est-à-dire de l'an 1171. Pour ce qui est de S. Vincent, honoré en cette Eglise comme l'un des Patrons, il est certain par le silence de tous les anciens titres que son culte n'étoit pas égal à celui de S. Germain, et qu'on avoit regardé ce Saint comme simplement Confesseur jusqu'à l'an 1303, soit que c'eût été S. Vincent Confesseur au Diocése d Cambray, mort dans le VII. siécle, ou bien S. Vincent Prêtre de Magny en Nivernois[a] mort environ le même temps, auquel Saint le Roy Charles le Chauve fut très devot, et dont il rebâtit et enrichit l'Eglise située

[a] *Chart. Ecc. Niv. Script. rer. Francic.* T. VIII, p. 552.

dans le Nivernois. Mais comme par la suite on vint à confondre le Saint Confesseur avec le celebre Martyr de Sarragosse, cette confusion fit mettre en oubli le Confesseur, de sorte que depuis quelques siécles la Fête du Martyr y est devenue solemnelle, et lors du Chapitre c'étoit le Chantre qui étoit tenu d'y faire l'Office ce jour-là [a]. On y montre parmi les Reliquaires de la Paroisse une châsse oblongue d'argent de travail récent, qui contient un femur presqu'entier, accompagné de cette inscription en lettres d'or nouvelles sur parchemin : *Os tibiæ S. Vincentii Martyris.* On tient que cette Relique vient d'un Ambassadeur qui en fit présent à l'Assemblée de Charité de la Paroisse. Mais de même qu'il y a erreur dans le nom de *tibia* donné à un *femur*, on peut en soupçonner une autre dans le titre de Martyr. Aussi l'un des plus anciens Ecclésiastiques de la Paroisse m'a-t'il dit, que dans sa jeunesse cette relique passoit pour être de S. Vincent Ferrier : Et peut-être n'est-elle ni de l'un ni de l'autre, mais de S. Vincent de Magny, ou de S. Vulfran Diacre. On peut avoir cru que l'Ambassadeur avoit donné la relique, tandis qu'il n'auroit donné que le reliquaire. Comme donc on regrettoit à S. Germain l'Auxerrois de n'y posseder aucune relique certaines de S. Vincent Martyr, la Reine Anne d'Autriche en ayant eu un ossement des Religieux de l'Abbaye de S. Vincent de Metz, en fit présent à cette Eglise l'an 1644 : et l'Archevêque de Paris donna le 28 Janvier 1645. la permission de l'exposer [b] : Elle est soutenue par une haute image d'argent doré qui représente le Saint [11].

L'Eglise de Saint Germain l'Auxerrois est, suivant que je l'ai déja insinué, la seule parmi les anciennes Eglises Séculieres, après la Cathédrale, qu'on sçache avoir une Ecole tellement distinguée, que le nom en est encore resté à une partie du territoire. Cette Ecole pouvoit exister dès le tems de l'Evêque de Paris, Saint Germain, et de Ragnemode son successeur, comme une espece de décharge de celle de la Cathédrale dont le terrain étoit fort resserré ; un passage de Grégoire de Tours le laisse à penser ; au moins on ne peut gueres douter qu'elle ne subsistât sous le regne de Charlemagne, auquel les Etudes commencerent à refleurir, avec l'intro-

[a] *Martyrol. Paris. anni* 1727. *in Addend.* P. 14. — [b] *Reg. Archiep.*

duction du Chant Romain. Elle dut renaître avec un nouvel éclat sous le Roi Robert qui rebâtit l'Eglise, et qui étoit fort porté pour l'éducation des jeunes Ecclésiastiques. Mais le terrain de l'Ecole étant devenu nécessaire pour les dépôts de la navigation, et l'Université s'étant formée sur la Montagne, il ne resta plus que le simple nom de l'Ecole [12]. Ainsi en 1268 on disoit, *Platea sita ad Scholam Sancti Germani Autiss.* [a]. Cette Place étoit mouvante de l'Evêque; de même dans les Registres du Parlement de l'an 1312 on lit, *propè Scholas Sancti Germani Autiss.* [b]. Un compte [c] de 1421 fait mention d'une Grange sise près de l'Ecole de Saint Germain l'Auxerrois. Enfin on disoit encore en 1618 l'Ecole de Saint Germain. On ne voit point de Paroisse dans Paris dont les Ecoles ayent une date si ancienne et si perpétuée.

Saint Germain l'Auxerrois a aussi été la premiere Eglise [d], après la Cathédrale de Paris, qui ait eu de bonne heure une nombreuse Communauté de Clercs. Les Chanoines l'établirent au XII. Siécle, principalement pour le Carême, afin que l'Office y fût mieux célébré durant ce saint tems. Maurice de Sully Evêque de Paris approuva cet établissement. On trouve dans le même siécle quelques Chevaliers surnommés de Saint Germain l'Auxerrois; Dubreuil fournit un Acte de l'an 1188 au sujet d'un *Theobaldus miles de Sancto Germano Altisiodorensi* qui avoit du bien à Paris.

Je parlerai des Chapelles de cette Eglise d'après les Titres et le Gallia Christiana. Il y en a eu de fondées avant celles que l'on voit bâties aujourd'hui, dont les plus vieilles ne sont que du XV. Siécle. Il y eut dans la même Nef une Chapelle de S. Nicolas établie dès l'an 1189 par André Chambrier du Roi et Elizabeth sa femme [e]. En 1204 Marie Nau fonda celle de S. Jean [f]. Jean Buzé, Barbier du Roi Philippe le Bel, étant né sur cette Paroisse, y dota une Chapelle avec la permission du même Prince [g], donnée à Passi au mois de Septembre 1309. Dès l'an 1317 il y avoit dans la vieille Nef une Chapelle de Ste Magdelene [h]. En 1328 Guillaume des Essarts fonda la Chapelle de la Trinité [i]; et en 1340 Jacqueline Tristan, femme de Robert de Meulant, y ajouta un Chapelain [j]. En 1366 Jean et

[a] *Cartul. de N.-D.* T. I, p. 172. — [b] *Reg. olim M. Martii.* — [c] Sauv. T. III, p. 275. — [d] *Cartul. S. Germ. Autiss.* — [e] *Gall. Chr.* T. VII. *Col.* 255. — [f] *Ibid.*, col. 256. — [g] A. I. Sect. hist. Tr. des Ch. J-J. Reg. 41, pièce 114. — [h] *Gall. Chr.* — [i] *Ibid.* — [j] *Ibid.*

Bureau de la Riviere Chevaliers, y doterent une Chapelle [a], en donnant des rentes sur des maisons de la Censive du Roi et de S. Eloy qui furent amorties. Plusieurs Chapellenies se trouvoient déja établies en 1497 à l'autel des Cinq-Saints [13] situé dans la Nef [b]. Le Doyen, Pierre de Cerisay a fondé au côté droit du Chœur une Chapelle [c] où il fut inhumé en 1507. L'Autel de S. Jean-Baptiste fut doté pour la célébration de quelques Messes en 1537 par Claude de Hacqueville Maître des Comptes [d]. La Chapelle de l'Annonciation venoit d'être achevée en 1573, lorsque Henri le Meignien Evêque de Digne en fit la Bénédiction, au mois de Septembre [e]. J'ai vu aussi les Provisions d'une Chapelle des SS. Etienne et Laurent du 5 Août 1583. Un des Doyens nommé Guillaume Hector ne se contenta pas de faire mettre au Portail Septentrional de cette Eglise, sous François I. une statue de S. Guillaume d'Aquitaine son Patron, avec celle d'un autre semblable Pénitent, il en fit aussi placer une dans une Chapelle; et depuis ce tems-là Guillaume Margotier Chapelain du Chœur par dévotion envers le même Saint, fonda la grande Messe pour le jour de la Fête [f], par contrat passé en 1634, tems auquel on le confondoit avec le saint Hermite de Maleval du même nom de Guillaume [14].

Il est à propos d'observer ici que l'exposition publique de ces images de Saints Moines ou Hermites, quand elles seroient plus anciennes, ne prouvent nullement que l'Eglise de Saint Germain l'Auxerrois a été desservie par des Moines; si cela étoit, les Franciscains pourroient donc aussi s'en attribuer l'ancienne desserte, puisqu'il y a pareillement l'image de S. François. L'indice du prétendu Monachisme de cette Eglise n'est pas mieux fondé dans les vitrages de la Nef, qui sont du XV. siécle. Si on y voit des Moines, ce sont ceux d'Auxerre établis par Saint Germain, que le peintre a représenté en figurant la vie de ce Saint. S'il y en a pareillement dans les vitrages qui représentent la Translation du Corps de S. Vincent Martyr d'Espagne, c'est que l'Histoire fait mention de la part qu'y eurent les Moines de Castres. Tout cela est étranger par rapport à la Basilique de Saint Germain l'Auxerrois de Paris. Il y

[a] *Tab. S. Elig.* — [b] *Reg. Ep.* 21 *Sept.* — [c] *Gall. Chr. Col.* 267. — [d] *Reg. Ep.* 17 *Mai* — *Reg. Ep.* — [f] *Tab. S. Germ.*

auroit de quoi composer un traité pour montrer que les termes *Monasterium* et *Abbatia* ont été employés indifféremment pour désigner des Eglises séculieres. Je me contente pour le présent de renvoyer à la Chronique de Cambray [a], où la Cathédrale d'Arras est appellée *Monasterium S. Mariæ Atrebatensis*.

Les plus célébres personnages qui ont été inhumés à Saint Germain l'Auxerrois [15] depuis deux siécles ou environ, sont François Olivier, Chancelier de France, décédé en 1560; François Olivier Abbé de Saint Quentin de Beauvais, grand Antiquaire, décédé en 1636; le sçavant Claude Fauchet, premier Président de la Cour des Monnoies, mort en 1603; Pompone de Belliévre, Chancelier de France, et plusieurs de sa famille; MM. d'Aligre Chanceliers de France; Monsieur Phelipeaux. Parmi les Médecins, Sylvius, dont le vrai nom étoit Jacques du Bois, mort en 1551; Pierre Seguin, Guy Patin, Denis Dodart. Parmi les Poëtes, Abraham Remi, François Malherbe et Chandeville son neveu, Annibal Fabrot grand Jurisconsulte, Guillaume Samson célébre Géographe. Entre les Peintres, Graveurs, Sculpteurs et Dessinateurs, Jacques Stella, Jean Varin, Jacques Sarrazin, Jacques Bailly, Israël Silvestre, Claude Mellan, Noël Coypel, Antoine Coizevox, et autres que le voisinage du Louvre avoit fait résider sur cette Paroisse. Je ne parle pas des Foux de nos Rois du XIV. et du XV. siécle, dont Sauval a marqué la sépulture en cette même Eglise. Le Poëte Jodelle, mort en 1573. avoit sa maison sur cette Paroisse, rue Champfleury [16].

On connoît les Doyens qui ont été depuis sept à huit siécles à la tête du Chapitre de cette Eglise. Ils étoient tenus, comme j'ai déja dit, après leur élection faire hommage à l'Evêque de Paris. Dans une liste de reddition de ces hommages j'ai apperçu le nom d'un Doyen qui a été inconnu au Gallia Christiana. C'est Maître Michiel qui rendit le sien en 1305 à Guillaume Evêque de Paris [b]. Ces Evêques Diocésains, le Doyenné venant à vacquer, jouissoient du revenu jusqu'à ce qu'il y eût un Doyen en place [c], et acquittoient les charges de cette Dignité, telles que celle du luminaire, et celle de l'herbe que l'on répandoit dans l'Eglise aux grandes Fêtes [17]. Le Chapitre même étoit obligé dans ses commencemens à fournir à

[a] *Chron. Camer.* P. 240. — [b] *Tab. Ep.* — [c] *Comp. Ep. an.* 1411.

l'Evêque un cheval et de l'avoine pour l'armée du Roi; ce qui lui fut remis dès le XII. siècle [a]. On a vu ci-dessus des Chevaliers qui se renommoient *de Sancto Germano Altisiodorensi* [b]. Plusieurs Doyens de Saint Germain sont devenus Evêques par la suite [c], entr'autres Pierre de Mornay fut élevé sur le Siége d'Orléans, puis sur celui d'Auxerre, et fait Chancelier de France vers l'an 1300. Guillaume des Essarts fait Evêque d'Evreux en 1334. Jean de Mailly élevé en 1425 sur le Siége de Noyon. Guillaume de Cambray fut élu Archevêque de Bourges en 1492. Etienne Poncher monta en 1532 sur le Siége de Bayonne, puis sur celui de Tours. Jean Hennuyer sur celui de Lisieux en 1557. Nicolas de Thou et Philippe Hurault son neveu sur celui de Chartres en 1573 et 1599. En ces derniers temps MM. d'Argenson et de Cosnac, l'un mort Archevêque de Bourges, l'autre Evêque de Die. Entre plusieurs depuis qui se sont distingués par leur science, je n'en nommerai que deux ou trois : François le Picard décédé en 1556, après avoir été le fleau des Novateurs. Pierre Gillet, qui mourut le 31 Août 1624 à la Chartreuse de Bourg-Fontaine Diocèse de Soissons, qualifié dans son Epitaphe qui est au Cloître de ce Couvent, *Venerabilis in Christo Pater*. Pierre Seguin fameux Antiquaire mort en 1672; et enfin le célébre Abbé Bignon si connu dans toute la République Litteraire. J'ai obmis dans cette énumération des Illustres du Chapitre de Saint Germain Pierre de Fitigny, qui étant Cardinal vers l'an 1400 y possedoit un Canonicat; et Jean-Pierre Camus qui en devint Doyen en 1621. après avoir été Evêque de Belley.

Le Chapitre qui a fourni à l'Eglise de France tant d'illustres personnages a eu le droit de nommer presque à tous les Bénéfices qui avoient été fondés sur son territoire, desquels je parlerai en détail ci-après : ce qui renfermoit presque tout le quartier occidental de la Ville et Fauxbourgs de Paris à commencer au Grand Châtelet inclusivement et suivant la grande chaussée de S. Denis, pour ne se terminer que vers S. Cloud, dont Chaillot seul se trouve excepté. Les Chanoines avoient même fait entre eux une répartition de ces nominations en 1565 ; et ils alloient officier dans beaucoup de ces Eglises aux Fêtes de Patron [d].

[a] *Gall. Chr.* — [b] *Ibid.* — [c] *Ibid.* — [d] *Alman spirit.*

Entre plusieurs Chapitres du Royaume avec lesquels cette célébre Eglise étoit en confraternité, il n'est venu à ma connoissance que la très-ancienne Collegiale de S. Germain de la Châtre au Diocése de Bourges, fondée par les Princes de Deols, qui s'est dite sœur de Saint Germain l'Auxerrois de Paris [a].

Enfin cette Eglise Collégiale qui pouvoit à juste titre se dire la Fille aînée de la Cathedrale de Paris, est retournée en 1744. dans le sein de celle dont elle étoit sortie il y avoit onze à douze cens ans; et la nomination des Bénéfices ausquels elle présentoit est revenue à l'Ordinaire. Ensorte que la posterité ne pourra plus appercevoir de vestiges de sa primauté sur toutes les Eglises Paroissiales de Paris, que dans l'Histoire de cette Ville, et qu'autant que l'on maintiendra le culte de S. Germain Evêque d'Auxerre par tout le Diocèse, dans un degré superieur à celui du commun des autres Saints, ainsi que le Breviaire de l'an 1745 l'a prescrit.

De tout ce que j'ai dit ci-dessus au sujet de l'antiquité du Bourg de S. Germain, et de l'étendue du territoire qui y avoit recours primitivement pour les Sacremens, on a dû conclure que l'Eglise de ce Bourg est la plus ancienne Paroisse de Paris, après Notre-Dame, laquelle originairement étoit en qualité de Cathedrale, la Paroisse de toute la Cité; avant que le Monastere de S. Martial, l'Hôpital S. Christophe, et le Monastere de S. Barthelemi et de S. Magloire qui y ont été construits, eussent donné naissance à des Eglises Paroissiales.

Il n'avoit été permis au Curé et au Clergé de la Paroisse de célébrer le Service Divin dans le Chœur de cette Eglise qu'à certains jours de l'année. Depuis que les Chanoines sont passés à Notre-Dame, ce Clergé et les Paroissiens ont liberté entiere dans cette Eglise. Ils ont commencé dès l'an 1745 à en abattre le jubé [18] ou ambon dont la structure étoit très-belle. On les a exhorté dans un Journal [b] de l'an 1751. à en retablir deux petits qui n'offusquent point la vue, et de faire imiter en cela ceux de la Paroisse Royale de S. Jacques de Compiegne, ou au moins d'avoir une petite tribune amovible pour placer le Diacre aux jours de Solemnité entre le Chœur et la Nef du côté meridional. Il est à souhaiter que ce qui

[a] *Memoires envoyés du lieu.* — [b] *Journ. de Verdun*, mois de Mars.

sera pratiqué sur ce point leur fasse autant d'honneur que le livre du Propre de la Paroisse qu'ils ont fait imprimer en 1745.

Une des plus considerables décorations qui a été faite à cette Eglise depuis que les Paroissiens en sont en possession, sont les grands caveaux qui regnent presque sous la nef entiere pour les inhumations, et par le moyen desquels le pavé de l'Eglise sera maintenu dans l'uniformité. Lorsque l'on fit les creusées pour les construire en 1746 et 1747, on trouva à douze pieds de profondeur au bas de l'ancien Autel Paroissial du côté de la premiere Chapelle deux tombeaux de pierre à la façon des anciens Chrétiens et placés un peu de biais; ils me parurent avoir été remués et ouverts dans le temps que l'on avoit construit le petit caveau voisin de la Chapelle. Il n'y avoit aucune inscription.

Pour imiter en cette Paroisse Royale la simplicité des Eglises de Versailles, on a ôté de dessus les Autels de différentes Chapelles quantité de statues de Saints et de Saintes, Patrons et Patrones des Fondateurs ou des Possesseurs, on les a placé dans les niches autour de l'Eglise et dans celles des portiques qui se trouvoient vacantes. J'ai cru devoir faire cette remarque pour l'opposer aux préjugés de ceux qui s'imaginent que ces images d'un S. Filbert, d'un S. Leufroy, d'un S. Fiacre ou d'un S. François, ont été placées là pour faire entendre que cette Eglise a été une Eglise de Moines; ce que j'ai deja combattu ci-dessus.

Je n'ai pas rencontré beaucoup d'actes qui contiennent rien de remarquable sur les Curés de cette Paroisse. Il est fait mention dans la Chronique de Louis XI. à l'an 1564. au mois d'Août de Jean Luillier Docteur en Théologie, Curé de S. Germain l'Auxerrois, qui avoit été l'un des Deputés du Clergé au Château de Beauté vers les Princes ligués contre le Roi. Robert de Mazengarbe lui succeda [a]. et mourut en 1485.

L'Eglise Métropolitaine de Paris à laquelle les Chanoines de S. Germain sont réünis, s'est conservé comme un vestige de l'ancienne émanation et dépendance, le droit de venir célébrer le jour de S. Germain 31 Juillet la Grand-Messe en cette Eglise.

A envisager en general le territoire de cette Paroisse, tant

[a] *Reg. Ep.*

comme il étoit primitivement que comme il a été réduit, il se trouve qu'il a servi à l'érection de quatre Collegiales, neuf Paroisses et plusieurs Hôpitaux. Je parlerai en particulier de tous ces établissemens. Mais il faut auparavant representer l'étendue à laquelle elle est restrainte aujourd'hui, et faire quelques observations sur quelques lieux tant dans le genre Civil qu'Ecclésiastique qui sont compris dans cette étendue actuelle.

La figure est un quarré oblong. Depuis l'extremité des Tuilleries ses limites passent par le milieu de la riviere, et vont jusqu'au derriere de la statue d'Henri IV, reviennent ensuite à la moitié septentrionnale du bras de la riviere jusqu'au Pont-au-change, sur le bout duquel dans la branche en descendant vers le Châtelet il n'y a que trois maisons qui en sont. Le Grand Châtelet, même les prisons, y est compris avec la rue Pierre-à-Poisson.

Ensuite tout le côté gauche de la rue S. Denis jusqu'à une ou deux maisons en deça de la rue Courtalon exclusivement. De la rue de la Tableterie les cinq ou six premieres maisons à droite en y entrant, puis revenir aux trois ou quatre dernieres maisons de la rue des Fourreurs aussi à droite; tout ce qui est à gauche en ces deux rues est aussi de S. Germain. L'extremité de la rue des Déchargeurs excepté ce qui fait le coin de la rue de la Ferronnerie. Après cela dans la rue S. Honoré tout le côté gauche, jusqu'à la Boucherie des Quinze-Vingt.

Dans cette Boucherie les étaux à gauche en entrant sont de Saint Germain, les limites passent ensuite dans le milieu de la Cour du marché pris en longueur, renferment la grande Ecurie et ses Cours, le manege jusqu'à la Grotte des Fueillans : Puis elles suivent les murs du reste du Jardin des Tuilleries, renferment l'Orangerie et vont jusqu'à la moitié du Cul-de-Sac de cette Orangerie des deux côtés, reviennent passer au bas du jardin de M. le Marquis de Resnel, et renferment le fossé des Tuilleries, jusqu'à la riviere. Le sieur P. Faure qui a levé ce plan géométriquement en 1739, en conséquence de quoi il a été gravé, a calculé que cette étendue contient 250 arpens 62 perches quarrées [19].

Il y avoit anciennement dans la rue S. Germain l'Auxerrois un lieu qu'on appelloit *la place aux Bourgeois* et *la place aux Mar-*

chands [a]. Apparemment que le Pont-Marchand qui avoit succedé au Pont aux Meùniers, et qui étoit au-dessous du Pont-au-Change, avoit tiré son nom de cette place [20]. Il fut reglé le 16 Février 1609 par l'Evêque [b], que les habitans de ce Pont seroient en partie de la Paroisse de S. Germain, et en partie de celle de S. Barthelemi. Ce partage s'observe encore à present à l'égard de la branche septentrionale du Pont-neuf. Dans la même rue de S. Germain étoit sous Philippe-Auguste un Hôtel de Barthelemi de Roye Chambrier de France, que cet Officier legua à l'Abbaye de Joyenval au Diocèse de Chartres dont il est fondateur; il voulut le conserver sa vie durant, et que la Chapelle qui y étoit ne fût détruite qu'après sa mort [c]. L'Evêque de Paris se conserva une rente pour son droit d'amortissement l'an 1224; c'est aujourd'hui le lieu où a été bâti en 1698 le Grenier-à-Sel [21]. De là vient qu'on y voit les armes de l'Abbaye de Joyenval, et celles d'un Evêque de Chartres à cause de la réünion faite de cette Abbaye à cet Evêché [22].

CHASTEAU-FESTU étoit un lieu voisin de la Croix du Tiroir [d], et qui donna son nom à une ancienne rue : mais on ne voit pas clairement ce que c'étoit que ce Château [23]. Il en est parlé dans un titre [e] de l'an 1255. Sauval [f] avoit vû ce titre [24], et n'a pû rien décider, parce qu'il n'avoit pas assez examiné l'origine du nom de la Croix du Tiroir, et que je ne crois pas que jusqu'ici elle ait été trouvée. Il me semble seulement que les Auteurs de la derniere édition du Glossaire de Ducange ont frayé le chemin pour la découvrir.

LA CROIX DU TIROIR [25] a pris son nom de ce qu'elle étoit proche le Tiroir de ce quartier-là. Dans les titres que j'ai vu, et qui sont plus anciens que ceux que M. Piganiol cite, étant du XIII. XIV. et XV. siécle, le nom Tiroir est ainsi écrit *Tirouer* en 1259; *Tyroël* vers le même tems; *Tyroer* dans le Necrologe de N. D. au 8 des Ides de Juin [g]. Ce manuscrit est d'environ l'an 1270. *Tirouer* en 1317 dans les Registres du Parlement au 2 Mars, et dans un Mémoire d'environ 1370. *Tyrouer* dans un Compte de 1455. Cette uniformité insinue qu'il faut songer à ces anciens Tiroirs qui ser-

[a] Acte de 1398. — [b] *Reg. Ep.* — [c] *Cart. de N.-D.* T. III, p. 85.— [d] Sauval. T. III, p. 355. — [e] *Cart. de N.-D.* T. III, p. 47. — [f] Sauv. T. I, p. 77. — [g] *Cartul. de N.-D.* T. IV. p. 73.

voient à étendre et tirer les étoffes, que des titres latins du tems de S. Louis appellent *Tiratoria* [a]. Il convenoit qu'il y en eût un dans un quartier qui se peuploit de plus en plus de Marchands, lesquels en apportoient de Normandie, Picardie et d'ailleurs. C'est ce qu'une Ordonnance [b] du Roi Philippe de Valois de l'an 1335 appelle *Tendaris, seu locus communis in quo panni tirantur seu tenduntur*. Il ne convenoit pas moins qu'il y eût auprès de ce tiroir d'étoffes un lieu couvert pour y déposer les piéces de marchandises, et ce lieu construit à la légere selon la mode de ce tems-là, en forme de halle ou pavillon en charpente, n'étoit apparemment couvert que de branchages ou de chaume, ce qui aura pu le faire appeler Château-festu. Cette origine de Tiroir est certainement plus recevable que celle qui en fait venir l'étymologie du supplice de la Reine Brunehaud, dont l'exécution arriva à plus de cinquante lieues de Paris, et que celle du triage des bêtes. Ainsi je conclus que M. Piganiol a eu raison de railler ceux qui croient parler mieux que les autres en disant *la Croix du trahoir*. Au reste, comme le Tiroir étoit une place publique, et anciennement plus large qu'on ne la voit aujourd'hui, il n'est pas extraordinaire qu'on y eût planté une Croix comme on en met aux carrefours. Vers l'an 1400 c'étoit la seule place dans Paris où l'Evêque pût faire faire justice [c], mais non pas jusqu'à la mort. J'ai vu un roulleau [d] de ce tems-là contenant les pouvoirs de son Prévôt et de son Bailli; et à l'article de ce Prévôt j'y ai lu ce qui suit : « Item ledit Prevost a connoissance » de pendre et ardoir hors la banlieue de Paris, et faire couper oreilles » à Paris à la croix du Tirouer; et doivent être faits tels jugemens » par le conseil des Bourgeois dudit Evêque, à ce present et appellé » son Procureur.

LE FOR-L'EVEQUE, c'est-à-dire la Cour contentieuse de l'Evêque ou le siége de sa Jurisdiction, se trouva aussi sur le territoire de S. Germain, à cause de la Seigneurie générale qu'il eut primitivement sur ce territoire; ce n'étoit ni un Fort ni un Four[26], comme quelques-uns l'ont cru, mais un lieu à plaider, *Forum Episcopi*. Le roulleau [e] des charges du Prévôt de l'Evêque, écrit il y a

[a] *Gloss. Cang. voc. Tiratorium et Tendaris.* — [b] *Ordon. des Rois.* T. II, p. 115 — [c] *Tabul. Ep.* — [d] *Cart. de N.-D.* T. III, p. 274. — [e] *Cart. de N.-D.* T. III, p. 275.

environ 350 ans, porte cet article : « Item le Prévôt dudit Evêque » doit demeurer en son Chastel du Four l'Evesque, ou ailleurs au » dedans de sa Terre, et aussi il y doit demeurer les Clercs de sa » Baillée et tous ses Sergens. » La porte de ce lieu qui est du côté de la rue Saint Germain paroît être de quatre cent ans. On y voit au-dessus en relief un Evêque et un Roi en face agenouillés devant une Notre-Dame, symbole de l'association à laquelle Louis le Gros fut admis, ou du Traité de paix fait entre Philippe-Auguste et l'Evêque de Paris. Les armes de France sont à fleurs de lys sans nombre traversées d'une crosse droite. A l'autre coin sont en relief un Juge en robe et en capuchon, des Assesseurs, et un Greffier vetu comme un homme d'Eglise. C'étoit quelquefois des personnes de qualité qui exerçoient l'office de Bailli de l'Evêque. Un Henri de Bethune l'étoit en 1303 : et à la fin du même siécle un Henri de Marle. Sauval T. 3. p. 350. nous apprend qu'en 1452 il y avoit le For-le-Roy situé devant le For-l'Evêque [27].

LE LOUVRE. On a tant écrit sur ce Château, qu'il seroit inutile que je m'étendisse à en parler. L'étymologie la plus probable est celle qui fait dériver ce nom du Saxon où *Lover* signifie un Château *Castellum*, diminutif de *Castrum* [28]. Dès l'an 1315, ou environ [a], il y avoit une Chapelle dotée de 25 livres à prendre sur la Prévôté de Paris, et d'autres droits; elle est appellée *la Chapelle de S. Jean* dans un acte de permutation du 13 Décembre 1522 [b]. Le Palais des Tuilleries est un lieu également connu, et dont je ne dirai rien [29].

LE FIEF POPIN. Je parle de ce Fief situé sur le territoire de la Paroisse de Saint Germain, telle qu'elle est depuis les diverses distractions qui en ont été faites, préférablement à d'autres fiefs; afin de rectifier, s'il se peut, l'erreur du public qui a alteré ce nom en celui de Pepin, de maniere à faire croire que le nom de l'abbreuvoir Pepin vient du Roi Pepin. Popin étoit un des notables Laïques de Paris nommé *Popinus* dans les Lettres de l'Evêque Maurice de l'an 1185, où il paroît comme témoin [c]. Sauval [d] a découvert que la justice de ce fief s'exerçoit autrefois au porche de l'Eglise de Saint Jacques de la Boucherie. Il s'étendoit dans les rues de la Sau-

[a] *Lib. rub. Cam. comput.* — [b] *Reg. Ep.* — [c] *Tab. S. Elig.* — [d] Sauv. T. II. p. 410.

nerie, Saint Germain, Thibaud Odet, Bertin-Poiré, comme aussi *in villeta Episcopi* [a]. Le possesseur en doit hommage à l'Evêque. Jean de Motreux bourgeois de Paris rendit le sien le 30 Août 1414 *pro feodo Popini* [b]. Marcel, ce Prévôt des Marchands si connu par ses séditions, sous les regnes du Roi Jean et de Charles V. l'avoit tenu dans le siècle précédent. Ce qui constate que Pepin est une mauvaise leçon, et qu'il faut lire Popin [c], est que dans des actes de 1421 et 1427 il est écrit par une diphtongue Paupin et Poupin. Il y a eu de plus un Jean Popin, prévôt de la marchandise de l'eau de Paris en 1294 [30].

LES QUINZE-VINGT. Je n'apprendrai à personne que cet Hopital pour trois cent aveugles est une fondation de S. Louis. On peut juger du peu de revenu qu'il falloit avec les quêtes pour les faire subsister, par la somme que ce saint Roi destina pour la nourriture et l'entretien de Jean le Breton qu'il y établit Chapelain en 1260 [d]. Il lui assigna quinze livres de rente sur la Prévôté de Paris avec vingt sols pour le luminaire de la Chapelle : sur quoi ce Prêtre devoit entretenir un Clerc avec lui. Le Chapitre de Saint Germain entra dans cette bonne œuvre ; il accorda en 1282 à cet Hôpital un arpent de terre pour la Chapelle et le Cimetiere [31], avec permission d'avoir deux cloches, et il lui fit présent d'une Dixme sur un lieu qui n'est pas nommé, sauf le droit du Curé [e], ce qui fait entendre le droit qu'avoit cette Collégiale sur le territoire où il étoit bâti [32]. On voit même par un acte de l'an 1399 que les Chanoines s'y étoient reservé un droit d'offrandes [f]. L'Evêque de Paris de son côté céda à ces aveugles [g] dans sa Coulture cinq arpens de terre tenant d'un long aux murs de leur maison, et aux murs de la maison du Comte de Bretagne, jusqu'à la borne qui étoit proche les murs de la Terre des Tuilleries, moyennant une rente de dix livres. Par un acte de Robert de Rouen Proviseur de cette maison en 1315, on apprend que ce lieu qualifié *Congregatio cæcorum* possédoit alors *domanialem curtem et jardinum versus Tuilarias ultra Luparam* [h] [33]. Pierre des Essarts donna en 1343 à cet Ho-

[a] *Vet. Inv. Ep. in pap.* — [b] Sauv. *supra.* — [c] Sauv. T. III, p. 285, 298. — [d] *Tab. Ep. Par. in Spir. Inv. p.* 8. — [e] *Gall. chr.* T. VII. *Col.* 289. — [f] *Ibid. Col.* 263. — [g] *Acte du 14 nov.* 1263. *Cartul. de N.-D. de Paris.* T. III. p. 40. — [h] *Cartul. de N.-D. de Paris.* T. III, p. 122.

pital une pièce de terre [a] de quarante-deux arpens sise devant le marché aux chevaux, et tenant par un bout à cette même maison [34]. L'Evêque de Paris accorda des lettres d'amortissement comme Seigneur du terrain, et s'y créa une rente [35]. Je veux bien croire (puisque M. Piganiol l'assure) que ce fut un nommé de Montreuil Architecte qui bâtit la Chapelle de cet Hopital : mais ce ne peut être celle que l'on voit aujourd'hui. Ce qu'il y a de plus ancien est le collateral méridional qui est du XV. siécle. Jean Amel Evêque de Sebaste y fit en 1530 la bénédiction de cinq Chapelles nouvellement bâties [b]. Le reste est plus nouveau, et ne paroît être que du siécle suivant, à la reserve des trois statues du portail qui regarde le septentrion, lesquelles viennent de l'édifice précédent, et ont été placées dans les niches nouvelles. Les vitrages pareillement n'ont que deux à trois cent ans d'antiquité. En 1330 cet Hopital qui se trouvoit situé hors la porte Saint Honoré, avoit de l'autre côté de la rue l'Hôtel du Duc de Braban, et celui du Duc de Juliers [c] [36].

S. NICAISE est une Chapelle qui fait partie de l'Hôpital des Quinze-vingt, dont une des entrées a été par la rue qui a tiré son nom de cette Chapelle. C'étoit la Chapelle de l'Infirmerie de cette maison : elle passoit en 1491 pour un Bénéfice [d], et elle fut permutée alors. L'édifice qui est orienté au midi est de ce tems-là. Elle sert à présent d'école; l'on y expose les corps des Freres aveugles morts. Le culte de S. Nicaise Evêque de Reims et Martyr a été transféré dans la grande Chapelle de l'Hôpital, où l'on célebre sa Confrerie [37], non le 14 Décembre, comme autrefois, mais le 21 Juillet [38].

S. ELOI. La Confrerie des Orfevres de Paris ayant acheté une maison rue des deux portes, proche l'Hôtel de l'Abbaye de Joyenval, sur le territoire de l'Evêque de Paris, cet Evêque en accorda l'amortissement en 1399. Les Orfevres y bâtirent un Hôpital avec une Chapelle, et l'Evêque leur permit le 12 Novembre 1403 d'avoir un Chapelain : mais comme ils y mirent une cloche pour convoquer le peuple, le Chapitre de Saint Germain prétendit qu'on ne pouvoit point y célébrer publiquement sans sa permission [39]. On apprend

[a] *Cartul. de N.-D. de Paris.* T. III, p. 338. — [b] *Reg. Ep.* 15 Jul. 1538. — [c] *Tab. Ep.* — [d] *Reg. Ep. Par.* II. Ap.

par un acte cité dans Sauval [a], qu'il y eut aussi sur le territoire de Saint Germain une Chapelle de la Monnoie, laquelle passoit en 1475 pour nouvellement erigée; et que ce ne fut que dans cette année qu'il fut permis d'y célébrer, sauf le droit du Curé [b].

J'ai aussi trouvé dans un Registre de l'Evêché de l'an 1547. 21 Nov. qu'il existoit alors dans la rue des Bourdonnois une Chapelle dite la chapelle de la Chasse. C'est la permission qui fut donnée d'y marier Nicolas de Mornay Ecuyer du Diocèse de Rouen, avec Anne Luillier. C'est tout ce que j'en ai pu découvrir.

LES PERES DE L'ORATOIRE commencerent en 1616 à s'établir sur la Paroisse de S. Germain, et ç'a été leur premiere maison dans Paris. On peut consulter M. Piganiol sur son origine, les premiers Généraux, les sçavans qui y ont fleuri, les sépultures remarquables qui y sont. L'Eglise n'ayant été achevée qu'en 1749, la dédicace en a été faite alors [40].

CHAPELLE DU GRAND CHASTELET. Je n'ai rien trouvé qui la regardât, sinon que sous le Roi Louis le Hutin, ou son successeur, il y eut une Chapellenie dotée de trente liv. et augmentée peu aprés de dix liv. [c] [41].

DE LA COLLÉGIALE SAINTE-OPPORTUNE

ÉRIGÉE SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS

Le premier établissement qui paroît avoir été fait sur le territoire ou le Clergé de Saint Germain avoit la charge des ames sous la dépendance de l'Evêque, est celui de la Collegiale de Sainte Opportune, puisque l'époque de cet établissement est du IX siécle, s'il faut ajouter entierement foi au narré tiré du Cartulaire ou Legendaire de l'Eglise de cette Sainte. Je dis entierement, parce que je ne vois d'authentique dans le récit [d] de la translation du corps

[a] Sauv. T. III. — [b] *Reg. Ep.* — [c] *Lib. rub. Cam. Comp.* — [d] *Vie de Sainte-Opportune par* Nicol. Gosset, 1655.

de la même Sainte faite au Diocèse de Paris sous le regne de Charles le Chauve, que ce qui est dit de son transport du Diocése de Séez à Moucy au Diocése de Paris, et de Moucy à Senlis, ayant été écrit par des auteurs presque contemporains; entre autres par Adelelme Evêque de Séez. A l'égard de tout ce qui y est dit de Notre-Dame des Bois, que l'on fait subsister du temps de Louis Roi de Germanie, je suis persuadé que le mot *Germaniæ* a été inseré dans le récit d'un miracle, que ce n'est pas le même Roy qui après avoir donné Moucy, y a ajouté le bien que cette Eglise a eu depuis; qu'il faut attribuer à Louis le Gros ou Louis le Jeune la donation des petits marais de Champeaux [42], et que l'interpolation de trois miracles rapportez par le sieur Gosset, n'a été faite que par un auteur du XII ou XIII siécle, qui croyoit qu'Hildebrand, Evêque de Séez, avoit résidé avec le corps de S. Opportune proche Paris dans le lieu ou l'on prétend qu'a existé cette Chapelle dite N. D. des Bois. à laquelle auroit succedé l'Eglise du titre de cette Sainte, quoique la relation de S. Adelelme presque contemporain au transport de ces reliques, n'en dise rien.

Le sieur Gosset, qui a suppléé au défaut des anciens Historiens latins sur ce point chronologique, est tombé conséquemment en beaucoup d'autres anachronismes, ne se connoissant pas mieux en genre de bâtisse d'Eglise qu'en style d'histoire ancienne : et ce qu'il y a de facheux, est que ceux qui ont écrit depuis sur les Eglises de Paris, l'ont cru sur sa parole, et l'ont copié. Il prétend que la nef de l'Eglise de Sainte Opportune qu'on voit aujourd'hui, est celle de l'Eglise que l'Evêque Hildebrand avoit construite vers l'an 754, et que le Chœur qui avoit subsisté jusqu'en 1154. fut alors rebâti, et tourné un peu plus vers l'orient. Il n'y a de vrai en cela, sinon que le Chœur de l'Eglise actuelle de cette Sainte est en effet tourné plus directement vers l'orient que la nef, mais tout ce qui compose cette Eglise, et le grand portail même, n'est que du XIII. et XIV. siécle, comme on peut en juger par sa ressemblance avec d'autres édifices connus pour être de ces temps-là. La tour est encore plus nouvelle; et c'est un point sur lequel il ne s'est point trompé.

Sans trop m'arrêter à ce qu'on a débité touchant la Chapelle de N. D. du Bois, il est constant que l'antiquité de la devotion des

Parisiens envers S. Opportune suppose qu'on possedoit quelques-unes de ses Reliques dans le lieu où est l'Eglise de son nom ; et le Pere du Bois reconnoît que cette Eglise avoit été dèslors *in terra S. Germani Autissiodorensis*[a]. Il y a apparence que ce fut à raison de cette situation du Clergé de S. Opportune sur le territoire de Saint Germain, que l'Evêque de Paris Imbert accorda aux Chanoines de S. Germain vers l'an 1030. la nomination aux Prebendes de cette même Eglise de Sainte Opportune : Cette concession[b] fut confirmée par l'Evêque Galon en 1108, et par Maurice de Sully aussi Evêque de Paris en 1192 : l'Annate de ces Prebendes étoit même dûe au Chapitre de Saint Germain, suivant une charte[c] de l'an 1190. Je ne detaillerai point ici les changemens qui arriverent depuis, et qui donnerent occasion à un traité entre les deux Eglises de l'an 1225, Guillaume de Varzy étant Doyen de Saint Germain.

L'érection de la Cure de Sainte Opportune étoit alors assez récente[43]; ce qui est sans doute la cause que cette Cure n'est point spécifié dans le Poüillé du XIII siécle. Le service en a toujours été fait à une Chapelle particuliere, qui depuis l'an 1683. est au côté méridional de la nef.

J'ai trouvé dans les Registres des chartres[d] du Roy la confirmation qui fut faite en 1010[44] du don de seize liv. de rente, dont Jeanne la Fouaciere avoit doté à Sainte Opportune une Chapelle du titre de la S. Vierge, S. Louis et S. Nicaise[45].

Les Reliques les plus considérables de cette Eglise sont celles de S. Opportune, et principalement une côte. On ne dit point d'où étoit venu à l'Abbaye de Cluny l'ossement d'un bras que Jean du Pin Abbé de ce Monastere donna à cette Eglise de Paris sous le Roi Charles V, peut-être l'avoit-on tiré du Prieuré de Moucy-le-neuf ci-dessus mentionné, qui est de l'Ordre de Cluny[46]. Gosset a fait graver dans sa Vie de S. Opportune[e] la figure du Croissant, qui renferme la côte de cette Sainte, et qu'on applique à la gorge des Malades. Il parle aussi des reliques de S. Marcou et de S. Herbland[f] que l'on y conserve. Il nous apprend enfin que l'on y honore Saint

[a] *Hist. eccl. Paris*, t. I, p. 514. — [b] *Gall. Chr.* t. VII, col. 256. — [c] *Ibid.* Col. 255. — [d] A. I. sect. hist., tres. des ch. JJ. reg. 38, pièce 51. — [e] Page 409. — [f] Page 39.

Godegrand Evêque de Séez frere de S. Opportune au commencement de Septembre, le nom de ce Saint étoit anciennement dans le calendrier du Diocése de Paris au 3 de ce mois. M. Piganiol n'a pas oublié que le Chapitre de cette Eglise a fourni trois écrivains de nos jours, sçavoir : Mrs Macé, Richard et Mallemant.

J'ai lû dans un registre de l'Evêché[a], qu'en 1473. une femme appellée Philippe du Rochier étoit recluse proche l'Eglise de Sainte Opportune.

Cette Paroisse n'est composée que de trente à quarante maisons, comprises dans les rues de la Tableterie et des Fourreurs, sçavoir, en y entrant par la rue S. Denis, les deux tiers des maisons qui sont à main droite dans ces deux rues, et qui sont les plus voisines de l'Eglise Sainte Opportune; de plus toutes les maisons du Cloître et place de la même Eglise, celles de la rue de l'Eguillerie, celles du coin de la rue de S. Denis avec d'autres adjacentes excepté les trois dernieres. Enfin celles de la rue Courtalon, et celle qui fait l'autre coin de la rue S. Denis [47].

AUTEUIL.

Cette Paroisse passe pour être le plus ancien démembrement considérable, fait de celle de Saint Germain l'Auxerrois : C'est aussi parce que le territoire de Saint Germain s'étendoit jusques près de S. Cloud, que la Banlieüe Ecclésiastique s'étend jusques là. Je remets à en parler aussi-bien que de ses soudivisions, lorsque je traiterai de la Banlieüe.

ÉGLISE SAINT LEUFROY

ANCIEN ÉTABLISSEMENT FAIT SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS

Je ne puis donner qu'une simple conjecture touchant l'origine de l'Eglise de Saint Leufroy, qui étoit située auprès du Grand-Châtelet, mais elle est très-vraisemblable. Comme le corps de ce Saint Abbé

[a] *Reg. Ep. Paris*, Julio 1473.

décédé l'an 738. au pays de Madrie Diocèse d'Evreux, a été apporté à Paris du temps des dernieres guerres des Normans, et qu'il est resté dans l'Abbaye de Saint Germain des Prez ; il paroît que c'est quelque Seigneur ou Prince, ou bien quelque riche Bourgeois de Paris qui ayant devotion à ce Saint, et en ayant obtenu des reliques, bâtit cette Eglise[48]. Le voisinage du Grand-Châtelet porteroit à croire qu'elle auroit été construite par quelque Comte ou Vicomte de Paris. Ce qu'on en sçait de plus ancien, est que dès l'an 1113. Galon Evêque de Paris déclara dans une charte[a], que le patronage de l'Eglise de Saint Leufroy proche le Châtelet appartenoit au Chapitre de Saint Germain l'Auxerrois; que l'Evêque Maurice de Sully lui confirma la jouissance de cette Chapelle[b], et la présentation du Prêtre en 1192; et que l'Evêque Renaud de Corbeil la lui annexa encore plus spécialement en 1253[c].

Ce qu'on en sçait de plus, est qu'elle étoit alors une Cure; et qu'elle est en cette qualité dans le Poüillé Parisien du XIII siécle, au rang de celles auxquelles le Chapitre de Saint Germain nommoit. Elle n'est pas appellée simplement *Capella* dans le testament de Christophe Malcion Chambellan du Roy Philippe-Auguste de l'an 1205, mais *Ecclesia Sancti Leufredi.* Lorsque le Poüillé Parisien écrit vers l'an 1450 en fait mention, il se contente de mettre *Ecclesia aut Capellania Sancti Leufredi convertitur in distributionem Sancti Germani Autissiodorensis*[d].

Du Breüil[e] dit que de son temps vers l'an 1600. les Chanoines de Saint Germain y nommoient un Chapelain : Ce Chapelain y étoit logé, et il recevoit les offrandes de luminaire et autres, et en rendoit deux cent liv. par an au Chapitre qui y venoit faire le Service le 21. Juin jour de la fête du Saint. Cette Eglise avoit eu le malheur de perdre ses anciennes reliques; mais depuis l'an 1592. elle avoit obtenu de l'Abbaye de Saint Germain des Prez un fragment de côte du Saint Abbé, à la requête des voisins de la Chapelle, et surtout de Denis Tostée Orfévre.

Le même du Breüil a écrit sans citer aucun titre, que les Chanoines de Saint Germain avoient eu cette Eglise par échange du

[a] *Gall. Chr.*, t. VII, col. 251. — [b] *Ibid.*, col. 255. — [c] Col. 259. — [d] *Hist. eccl. Paris*, t. II, p. 205. — [e] Du Br., liv. III.

terrain où a été construit le For-l'Évêque en la rue de S. Germain, *Forum Episcopi ;* mais cela m'a paru mal fondé. Il avoit aussi été informé que le Curé de Saint Jacques de la Boucherie prétendoit que cette Eglise étoit sur son territoire; cause pour laquelle il y faisoit tous les enterremens. Mais il faut croire que ce n'est pas sans fondement qu'on a mis dans le Gallia Christiana [a] que Saint Leufroy avoit été une Succursale de Saint Germain l'Auxerrois, on lit ailleurs qu'en 1544 le Chapitre de cette Eglise payoit à l'Evêque de Paris une somme de douze sols [b] à raison de l'union qui lui avoit été faite de cette Chapelle. [49].

Il est spécifié au même endroit du Gallia Christiana, qu'avant l'an 1684 auquel cette Chapelle fut démolie pour aggrandir les prisons du Châtelet, on y voyoit une pierre taillée en forme de mitre, qui étoit le modele des mesures et des poids de Paris : d'où s'étoit formé l'usage de renvoyer à la mitre de la Chapelle de S. Leufroy, quand il survenoit des contestations sur les poids et les mesures. Cette pierre qui par sa forme devoit être antique, avoit été apparemment apportée du premier Parloir aux Bourgeois qui étoit contigu à cette Eglise. Ce Parloir et un autre ont été le berceau de l'Hôtel-de-Ville de Paris.

On peut ajouter à tout cela qu'il y eut aussi vers l'an 1417 en ce lieu une Boucherie, qui fut surnommée de Saint Leufroy, lorsque la grande Boucherie du même quartier eut été détruite.

La rue qu'on appelle aujourd'hui de la Jouaillerie étoit nommée en 1300 la rue du Chevet de S. Leufroy, à cause qu'elle passoit au chevet de cette Eglise, c'est-à-dire à sa partie orientale [c].

ÉGLISE DE SAINT LANDRI

ANCIENNE DÉPENDANCE DE SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS.

L'un des premiers témoignages sur l'existence de cette Eglise sous le nom de Saint Landri, se tire du Pouillé de Paris, rédigé vers l'an 1220. Elle y est marquée la seconde d'entre celles dont la

[a] T. VII, col. 253. — [b] *Comp. Ep.* — [c] Sauv., t. I, p. 141.

nomination appartient au Chapitre de Saint Germain l'Auxerrois, *Ecclesia S. Landerici.* Mais dès-lors étoit-elle ancienne? D'abord on connoît dès l'an 1207 Jean, Prêtre de Saint Landry, nommé dans une Sentence arbitrale sur Saint Jacques de la Boucherie. On trouve en remontant que Maurice de Sully, Evêque de Paris, confirma[50] dès l'an 1192 le droit que le Chapitre de Saint Germain avoit de nommer un Curé à Saint Landry [1].

Cette relation du Chapitre de Saint-Germain avec une Eglise de la Cité, titrée d'un Saint dont il possédoit les reliques, m'a porté à croire que de la même maniere que les Abbayes de Sainte Geneviéve et de Saint Germain des Prez avoient dans cette Cité un lieu pour retirer leurs effets dans les tems des incursions des Barbares, aussi l'Abbaye de Saint Germain l'Auxerrois en avoit eu un pareil : on y auroit depuis bâti une Chapelle, s'il n'y en avoit pas déjà eu une du vivant de Saint Landry, ainsi que quelques-uns l'ont cru ; on y auroit administré le Baptême aux enfants qu'on y apportoit dans le tems des guerres : S. Michel en auroit été regardé comme un protecteur contre les ennemis; le Vicaire desservant dans la Cathédrale la Prébende de la même Abbaye de Saint Germain l'Auxerrois, y auroit fait sa résidence, et enfin au XII. siécle depuis l'élévation du corps de Saint Landry de son tombeau, le Chapitre de Saint Germain en auroit donné des reliques à cette Chapelle; ce qui lui auroit fait prendre le nom de ce Saint, et qui auroit rendu moins commun les noms de S. Jean-Baptiste et de S. Michel anciens Patrons.

Au reste, quelles qu'eussent été les reliques de Saint Landry, qui avoient fait porter son nom à la Chapelle, comme on ne sçavoit plus en 1408 ce qu'elles étoient devenues, Pierre d'Orgemont, alors Evêque de Paris, ayant ouvert la châsse de ce Saint en l'Eglise de Saint-Germain, en tira deux ossemens qu'il donna à l'Eglise de Saint-Landry, où je lis qu'ils ont été exposés, moyennant une nouvelle permission du 28 Janvier 1659.

Le bâtiment de cette Eglise paroît être presque carré, étant peu étendu en longueur, et accompagné d'une aîle de chaque côté. On n'y reconnoît aucun genre de travail qui surpasse de beaucoup l'an 1500; aussi venoit-elle d'être achevée, lorsque Guillaume Dauvet,

[1] *Gall. Chr.*, t. VII, col. 256.

Maître des Requêtes demeurant sur cette Paroisse, engagea Jean Cœur, Archevêque de Bourges, d'en bénir les Autels[a], avec la permission de l'Evêque de Paris. Le grand Autel le fut en l'honneur de Saint Landry, S. Michel, S. Jean-Baptiste et S. Nicolas. Le second, en l'honneur de la Sainte Vierge; le troisième, en l'honneur de S. Martin; le quatrième, sous le titre de S. Fiacre et de Ste Venice. Ces bénédictions furent faites le 29 septembre 1477, et non le 22, comme dit Sauval[a]. Guillaume Dauvet, nommé ci-dessus, a dû passer pour bienfaiteur de la Cure, puisqu'il lui laissa des prez et des vignes, suivant qu'il paroît par une information de l'an 1489.

Cette Eglise ayant eu le malheur d'être volée au mois de Mars 1551, il y eut pour réparer le sacrilége une procession ordonnée par l'Evêque, à laquelle le Parlement assista[b].

On voit vers le fond de l'aîle méridionale les statues couchées de Jean Dauvet, premier Président du Parlement, décédé en 1471, et de Jeanne de Boudrat sa femme : on trouve ensuite la sépulture de MM. Boucherat avec le nom du Chancelier, ce qui pourroit faire croire qu'il y est inhumé : mais c'est à Saint Gervais qu'il repose. Du même côté est le tombeau du célèbre Sculpteur Girardon, qui mérite d'être vû. Deux autres sépultures qui paroissent moins dans cette Eglise, sont celles de Jacques le Roy, Archevêque de Bourges, qui y fut enterré en 1572, suivant le Gallia Christiana, et celle de Nicolas le Tourneux, Auteur de l'*Année Chrétienne,* qui décéda le 28 Novembre 1686.

Cette Paroisse comprend dans son étendue trois rues paralleles, qui commencent dans la rue des Marmouzets; qui sont la rue Saint Landry, la rue du Chevet Saint Landry, et la rue de la Colombe; puis s'étendant vers le levant, elle a toute la rue d'Enfer jusques et comprise la place aboutissante au Pont Rouge; et vers le couchant, elle a les trois rues dites les rues du bas des Ursins, du milieu des Ursins et du haut des Ursins[c 51].

[a] *Reg. Ep.* 1477. — [b] *Antiq. de Par.*, t. III, p. 217. — [c] *Reg. Ep. et Pari.*

ÉGLISE DES SS. INNOCENS

L'UN DES DÉMEMBREMENS DE SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS.

On ne peut gueres douter que depuis le traité d'association pour le territoire de Champeaux, fait entre le Roi Louis le Gros et l'Evêque de Paris, une partie du fond de ce lieu de Champeaux sur lequel cette Eglise des Innocens se trouve, n'appartint au Clergé de Sainte Opportune. C'est un fait que quelques chartes de Louis VII publiées par Gosset Chefecier de cette Eglise en 1655, paroissent supposer. Mais cet Auteur s'appuye, pour faire remonter bien haut les dons faits à cette même Eglise, sur des monumens peu autentiques, et sur lesquels on ne peut pas compter comme on le peut sur l'ouvrage qu'il a donné de S. Adelelme, Evêque de Seez, au sujet de Sainte Opportune. Enfin il résulte de la lecture des titres concernant l'Eglise de Saint Germain l'Auxerrois, que cette Eglise a toujours eu un droit bien fondé sur le territoire des Saints Innocens.

L'édifice de l'Eglise des Innocens est le plus ancien de tous ceux des Paroisses de Paris. Si l'on en considere la tour, dont il n'y a de nouveau que le haut qui vient d'être refait, et si l'on envisage la forme de construction des galeries dont il est orné, on ne se trompera point en assurant qu'il est du tems de Philippe-Auguste, à la réserve de la seconde aile bâtie du côté méridional, qui paroît être un peu plus nouvelle. On ne peut point opposer validement au jugement que j'en porte, que la Dédicace n'en a été faite que l'an 1445 par Denis du Moulin, Evêque de Paris; par la raison qu'il y a un très-grand nombre d'autres Eglises, même dans le Diocèse de Paris, qui quoique construites au XIV. ou XV. siécle, n'ont été dédiées que dans le seiziéme. Les Evêques ne faisoient gueres autrefois la cérémonie de la Dédicace, à moins qu'elle ne fût demandée. On a dû remarquer ci-dessus que l'Eglise de N. D. de Paris n'a pas encore été dédiée, quoique finie il y a quatre cent ans. D'ailleurs le genre de bâtisse de l'Eglise des Innocens ne ressent point



la fin du XIII. siécle, ni le XIV. ni le XV. où l'on bâtissoit tout autrement. Mais il est visible que depuis que cette Eglise a été finie, les piliers qui supportent les galeries étant trop massifs et occupant trop de place, on les a diminués; ce qui fait paroître ces piliers plus nouveaux que les murs qu'ils supportent.

Quoique cette Cure ne soit point spécifiée dans le Pouillé Parisien du XIII. siécle, on ne doit point en conclure qu'elle n'existât point dès-lors, si ce qu'on lit au Gallia Christiana [a] est exact, sçavoir, que dès l'an 1150 Guy, Doyen de Saint Germain, consentit avec son Chapitre au décret de Thibaud Evêque de Paris, qui portoit que la présentation à la Cure des SS. Innocens appartiendroit dans la suite au Chapitre de Sainte-Opportune [52]. En ce cas, ce seroit le sanctuaire de l'Eglise d'aujourd'hui qui conserveroit des restes de cette Paroisse érigée même avant le milieu du XII. siécle, car la structure est un peu plus massive et plus ressemblante à celle de la tour. Il seroit inutile de rapporter ici les variations qu'il y a eu sur l'institution du Curé. Il suffit de dire que c'est maintenant le Chapitre de Sainte Opportune qui le nomme. Selon Sauval, ce ne fut qu'en 1225 que le Chapitre de Saint Germain lui céda cette nomination. Dans le siécle suivant l'union qui en avoit été faite au Chapitre de Sainté Opportune [b], et ratifiée en 1407, fut une semence de procès, jusques-là qu'en 1491 le Parlement ordonna qu'on ôteroit les Fonts Baptismaux et les saintes Huiles de cette Eglise Paroissiale : ce qui ne fut pas de durée [c].

Il paroît que la raison pour laquelle cette Eglise fut d'abord bâtie, étoit pour servir de lieu d'oraison aux fidéles qui viendroient visiter les sépultures; car dans les anciens cimetiéres il y avoit toujours quelque Eglise destinée à la priere pour les morts. On jugea à propos de l'augmenter depuis que Philippe-Auguste eut fait entourer de murs le cimetière de Champeaux [d]. On ajouta à l'Eglise des Innocens une Chapelle de S. Michel, parce qu'on avoit coutume d'en bâtir une en son honneur dedans ou proche les cimetières. Cette Chapelle est renfermée aujourd'hui dans la seconde aile de cette Eglise du côté du midi.

[a] T. VII, col. 254. — [b] Actes de 1380 et 1392. — [c] *Reg. Parl.* 10 *Jul.* — [d] Guil. Brito, *Philippid.*, lib. I.

Quoiqu'on regarde comme un langage peu exact de dire au singulier *l'Eglise de S. Innocent*, c'est cependant l'expression dont se sont servis Rigord et Guillaume le Breton, écrivains de la vie de Philippe-Auguste sous lequel ils ont vécu. Tous les deux disent *Ecclesia Sancti Innocentii*, en parlant de S. Richard enfant nouvellement crucifié par les Juifs, dont ils ajoutent que le corps étoit honoré dans cette Eglise, et y opéroit des miracles. Robert du Mont-Saint-Michel, qui est décédé l'an 1186, environ quarante ans avant eux, parle aussi de ce jeune Martyr à l'an 1171, et nous apprend que c'étoit à Pontoise que les Juifs l'avoient fait mourir [a]; mais il ne suit point de-là qu'il fût mort dès cette année-là, parce que Robert joint ce fait à d'autres exemples des cruautés des Juifs plus anciennes, et à l'histoire de leur punition arrivée alors. S. Richard ne fut crucifié qu'en l'an 1179. Quatre ans après Philippe-Auguste fit arrêter tous les Juifs du Royaume, et s'empara de tous leurs effets, ensorte qu'il y a toute apparence que ce fut de la confiscation de leurs biens, que l'Eglise de Saint Innocent fut aggrandie depuis le sanctuaire jusqu'à la porte, entre l'an 1183 et la fin du règne de ce Prince, arrivée en 1223. Dans cet intervale le corps de S. Richard y fut transféré de Pontoise, et déposé dans un tombeau [b], où il reposa jusqu'au tems que les Anglois, maîtres de Paris soùs Charles VII. le leverent du sépulcre, et l'emporterent dans leur pays, ne laissant à Paris que sa tête qui s'y conserve encore [53]. Je pense que c'est la relique la plus certaine entre toutes celles de cette Eglise. Au reste, il ne faut pas croire que le dépôt du jeune S. Richard soit la véritable cause du titre de Saint Innocent qu'on a donné à cette Eglise, puisque, comme l'on vient de voir, on l'appelloit dès l'an 1150 *Ecclesia Sanctorum Innocentium*. On a quelque sujet de croire que ce fut le Roi Louis VII. qui lui fit donner ce titre. Il portoit une si singuliere dévotion aux Saints Innocens, que c'étoit par eux qu'il juroit, disant souvent, *Per Sanctos de Bethlehem*. Ce qui se voit Annal. Benedict. T. VI. pag. 700.

Le Roi Louis XI. paroît avoir aussi eu une prédilection pour cette Eglise. Il donna en 1474 de quoi y fonder six Enfans de

[a] Il y avoit en 1298, à Pontoise une rue de la Juirie, dont il est fait mention dans l'Histoire de Saint-Martin-des-Champs, p. 220.
[b] Gaguin.

chœur : et sa donation ayant depuis excédé ce qu'il falloit pour leur entretien, a été l'occasion de l'établissement de la Musique qui s'y soutient.

La sépulture la plus remarquable de cette Eglise, est celle de Simon de Perruche, Evêque de Chartres, neveu du pape Martin IV. lequel décéda l'an 1297; sa tombe est dans le Chœur. On peut voir le P. Dubreuil ou M. Piganiol, sur ce qui regarde celles de MM. Sanguin et Potier.

On voit aussi, en entrant dans cette Eglise par la porte méridionale, dans la Chapelle voisine la figure en relief d'un Prêtre de distinction, revêtu des habits sacerdotaux, avec l'aumusse sur la tête. Cette représentation assez bien faite est d'environ l'an 1300. On l'a mise toute droite contre le mur dans le dernier siécle, afin qu'elle ne nuisît à rien.

Il en est de même de celle d'Alix la Bougrotte, que l'on voit en avançant dans la Chapelle suivante. C'étoit une Recluse de l'Eglise des Innocens, ainsi qu'anciennement il y en avoit à côté de plusieurs autres Eglises de Paris. Du Breuil et ses copistes assurent qu'elle étoit auparavant Religieuse de Ste Catherine, et d'autres circonstances qui ne se lisent point dans l'inscription de son tombeau qu'ils rapportent. Elle mourut l'an 1466 le 29 Juin. Le Roi Louis XI. la fit représenter en cuivre, tenant un livre, et avec une ceinture semblable à celle des Cordelieres.

Avant elle, une nommée Jeanne La Vodriere avoit été enfermée dans une cellule du cimetiere le onze Octobre 1442[a]. Il y eut pour cela sermon en public, comme si c'eût été la profession d'une Religieuse.

Ce que je viens de dire sur l'usage d'admettre autrefois des Recluses proche cette Eglise, est confirmé par un endroit des Registres du Parlement, qui nous apprend que depuis Jeanne la Vodriere et Alix la Bougrotte, il y en avoit eu une autre. J'y lis parmi les amendes auxquelles fut condamnée en 1487 le Duc de Bourbonnois[b], cet article : *A la Recluse de saint Innocent, vingt-cinq livres.* Je ne sçai si cette Recluse seroit la même qu'on trouve nommée dans les Registres de deux années auparavant : on y voit que Renée

[a] *Calendr. hist. de Paris*, p. 118. — [b] *Reg. Parl.* 1 Apr.

de Vendomois ayant fait tuer son mari et commis adultere, le Roi, en considération du Duc d'Orléans, lui fit grace en 1485; et que le Parlement, entr'autres punitions, la condamna à demeurer perpétuellement recluse et murée au cimetiere des Innocens en une petite maison qui lui devoit être faite[a]. Mais cette Recluse forcée m'a paru devoir être dans un cas bien différent de celles qui s'enfermoient d'elles-mêmes et par dévotion dans le *Reclusoir* des saints Innocens, dont une fenêtre donnoit dans l'Eglise. J'avois pensé que la Turricule octogone et isolée que l'on voit dans ce cimetiere auroit pû être la prison qu'on lui donna.

On connoît encore une autre Recluse des Innocens posterieure à celle-ci; sçavoir Jeanne Pannoncelle. L'Official de Paris avoit ordonné en 1496 aux Marguilliers de lui bâtir une logette[b]. Sur leur refus, il y eut sentence d'excommunication contr'eux, qui ne fut levée qu'après qu'ils eurent obéi.

Quant à la petite tour octogone dont je viens de faire mention, il y a eu divers sentimens sur l'usage auquel elle a servi. Les uns ont crû que ç'avoit été originairement une espece de guérite où l'on faisoit la garde dans les siécles auxquels ce lieu étoit environné de bois : mais cette petite tour n'auroit pas été suffisamment élevée pour cela. D'autres ont pensé que c'étoit un Phare où l'on allumoit des feux, qui servoient à éclairer les conducteurs des batteaux sur la Seine; mais ce Phare eût été trop éloigné des bords de cette riviere. M. Piganiol à qui on a dit que ce bâtiment est enfoncé de trois toises en terre, a imaginé qu'il devoit avoir dans ce qui est caché un plus grand diametre que celui de douze pieds qu'il a en dedans; et suivant cette supposition il juge que ç'a dû être un Temple, parce qu'il lui trouve beaucoup de ressemblance avec celui qui est à Montmorillon en Poitou. Pour moi qui suis entré dans le haut et dans le bas de l'édifice de Montmorillon, je n'y trouve aucune autre ressemblance, sinon que ce qu'on prend pour un Temple de Gaulois à Montmorillon est situé dans le très-ancien cimetiere de l'Eglise de Notre-Dame, aujourd'hui occupée par des Augustins, de même que la Tourrelle des SS. Innocens, est placée dans un Cimetiere. Dom Mabillon qui avoit vû à Bonneval au Dio-

[a] *Reg. Parl.*, t. LXVI, p. 177. — [b] *Tabul. Ep. Paris.* in Spir. Inv., f. 141.

cèse de Chartres, et dans le Cimetiere de Sarlat de petites tours de cette sorte, et qui ne sçavoit qu'en penser, non plus que de celle des Innocens, avoit cru qu'elles avoient été érigées pour y mettre de quoi éclairer ceux qui venoient à l'Eglise durant la nuit : Ensuite ayant lû le jugement que porte Pierre le Venerable[a] d'une Tour de cette espece, bâtie au milieu du cimetiere de l'Abbaye de Cherlieu au Diocèse de Mâcon, finissant en forme de lanterne, et dans laquelle il y avoit des dégrés pour monter à cette lanterne capable de contenir deux ou trois hommes debout ou assis, et où l'on allumoit toutes les nuits une lampe pour le respect dû à ce lieu sacré, dans lequel reposoient les Fidèles ; il embrasse ce dernier sentiment, sans cependant se départir de croire que cette lumiere étoit aussi pour éclairer ceux qui se rendoient à l'Eglise durant la nuit. Mais peut-être qu'on pourroit dire aussi que ce Fanal (s'il est plus ancien que le cimetiere) auroit servi primitivement à éclairer les Marchands qui abordoient à Paris par terre, surtout de ce côté-là qui étoit le plus fréquenté par eux, et le plus fangeux à cause des anciens marais, ou enfin que cette espèce de Tourrelle a servi à placer dans sa partie supérieure un crieur de nuit, d'autant qu'en 1411. la confrérie de ces crieurs étoit dans l'Eglise des Innocens. Au reste, je croirois que lorsque Philippe-Auguste fit clorre de murs ce cimetiere, la Tourrelle se trouva précisément dans le milieu, et que ce n'est que depuis la construction des galleries ou corridors et celle des maisons, que cette Turricule se trouve plus voisine du côté méridionnal que de l'autre. Elle a dans le haut huit ouvertures quarrées oblongues, pratiquées sous des formes de cintres un peu pointues, le bas et le haut de la lanterne sont entourés d'une sculpture en pointe de diamant ; le sommet ne paroît point terminé par un globe, mais par une espèce de grosse fleur. La croix qui surmonte la tour est une chose ajoutée [54].

Je dirai un mot sur les Chapellenies de cette Eglise qui sont venues à ma connoissance. Avant l'an 1455, Jean Bureau Maître des Comptes, Trésorier de France, et Maire de Bourdeaux, en avoit fondé, avec Germaine sa femme, une au Grand-Autel[b] : dont j'ai

[a] Pet. Vener., liv. II *de Mirac.*, cap. XXVII. *Annal. Bened.*, t. VI, p. 381. — [b] *Tab. Ep. Paris*, in Spir.

vu des actes de présentation faite par lui en 1455. et par sa veuve en 1469. Une Chapellenie à l'Autel de S. Michel[a] qui est dans l'aile la plus méridionale, étoit en 1464. à la nomination de Jean Sanguin Chevalier, Seigneur du Gavre d'Arras et Vicomte de Neuchâtel-sur-Aine; et il y fut inhumé. Louis Sanguin Ecuyer, Seigneur de Maflée, de la Malemaison et de Gavre d'Arras, y nomma en 1469. La Chapelle de N. D. fut fondée vers le même temps par Jean Fortier et Germaine de Beauvais sa femme[b], dont les exécuteurs testamentaires y présenterent pour la premiere fois en 1470. Enguerrande de S. Bénoit passe aussi pour être fondatrice d'une Chapellenie du même titre de Notre-Dame[c]. Jean de Braban fils ainé de Pierre, y nomma en 1437 et 1476. Il y avoit pareillement vers ces temps-là en cette Eglise une Chapelle de S. Louis, laquelle aliéna en 1543 une place qui lui appartenoit proche le Port de S. Bernard[d].

Le Cimetiere de cette Eglise est devenu célébre à cause qu'il étoit celui du Bourg S. Germain, et de ses dépendances, avant qu'il y existât une Chapelle ou Eglise des Innocens. Il n'étoit cependant pas le plus ancien de Paris; car les corps des Parisiens de la cité avoient été primitivement inhumés sur la Montagne, au quartier dit depuis le Faubourg S. Jacques : Ensuite autour de l'Eglise S. Pierre, dite Sainte Geneviève, et vers Marcel, et depuis en partie autour de celle de Saint Vincent, dite de Saint Germain des Prez, et aux environs de Saint Gervais. Mais la facilité du transport donna par la suite de la vogue à ce cimetiere du Bourg S. Germain. J'ai vu le testament d'une Bourgeoise[e] de l'an 1247. laquelle legue *Quatuor inclusis XX sol.* c'est-à-dire à des Recluses. Plus bas : *Fabricæ Innocentium XII denar. Fabricæ Cemeterii Innocentium X sol.*

Les charniers paroissent avoir été construits vers l'an 1400. On lit dans la vie du maréchal de Boucicaut[f], continuée jusqu'à l'année 1408. treize ans avant sa mort, qu'*à Saint Innocent à Paris, par l'argent qu'il a donné, sont faits les beaux charniers qui sont autour du cimetiere vers la Draperie*. On apprend par un monu-

[a] *Tab. Ep. Par.* in Spir. — [b] *Ibid.* — [c] *Ibid.* — [d] *Ibid.* 21 Jun. — [e] *Tab. S. Maglor. Ep. Paris.* in Spir. — [f] *Vie de Boucicaut*, lib. IV. cap. II.

ment[a] de l'an 1475. la coûtume qui étoit alors, que la Confrérie[55], dite de la Trinité, fit tous les lundis une Procession autour de ce cimetiere[56].

Comme il y a differens recueils des épitaphes de ce cimetiere, principalement de celles dont le style est singulier, je m'abstiendrai d'en rapporter aucunes. Plusieurs hommes célébres y sont inhumés; entre autres Jean le Boulanger premier President du Parlement, mort en 1482. Cosme Guymier President aux Enquètes, Ecrivain du XV. siécle; Jean l'Huillier Conseiller au Parlement, décédé le 24 Janvier 1535; André Sanguin aussi Conseiller mort en 1539; Nicolas le Fevre habile critique décédé en 1612. François-Eudes de Mezeray celebre Historiographe de France du siécle dernier[57].

Louis de Beaumont de la Forest Evêque de Paris, décédé en 1492, souhaita par son testament que la fosse où il seroit inhumé à Notre-Dame, fut remplie de terre apportée du cimetiere des Innocens[b].

Ceux qui se sont quelquefois arrêté à considerer les Epitaphes de ce lieu, ont dû y remarquer, que sur presque toutes on lit qu'elles ont été posées de la permission de MM. du Chapitre de Saint Germain l'Auxerrois. Il est sûr qu'il y a eu en 1224. une transaction[c] de Guillaume de Varzy Doyen de cette Eglise, au sujet de ce cimetiere; et que les droits du Chapitre sur ce lieu furent confirmés par le Parlement le 9 Août 1567[d]. Quelques-uns des plus notables qui ont été inhumés proche les charniers, y ont fait construire des Chapelles, qui subsistent.

Il n'est point besoin d'observer que ce cimetiere étant sur le territoire de Saint Germain Paroisse primitive de tout le quartier, ses habitants furent les premiers qui y reçurent la sepulture, ensuite ceux des Paroisses formées de ses démembremens : ce qui a depuis été étendu à d'autres, et notamment aux Hôpitaux. Le Chapitre de S. Germain fut maintenu en 1534 et 1543. par Arrêt[e], dans la possession de mettre et destituer les Fossoyeurs, même pour les fosses des Fideles, autres que les Paroissiens de Saint Germain, Saint Eustache et Saint Sauveur.

[a] Sauval, t. III, p. 421. — [b] *Gall. Chr.*, t. VII, col. 154. — [c] *Gall. Chr.*, t. VII. col. 257. — [d] *Ibid.*, col. 271. — [e] *Reg. Parl.* 22 febr. et 7 apr.

La Paroisse des Innocens n'a des habitans que dans trois rues : Sçavoir la rue de la Ferronnerie des deux côtés : La partie de la rue S. Denis, qui est derriere l'Eglise et accollée au Cloître, et le côté de la rue aux Fers qui touchent aux galeries du Cloître : ce qui en tout forme, à ce que l'on m'a dit, soixante et deux maisons[58].

DES TROIS COLLÉGIALES

OUTRE SAINTE OPPORTUNE

QUI ONT ÉTÉ ÉRIGÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA PAROISSE SAINT-GERMAIN.

Saint Thomas est la plus ancienne de ces trois Collégiales. Le saint Archevêque de Cantorbery ayant été mis à mort en 1170 et canonisé en 1173, on bâtit en France plusieurs Eglises sous son invocation. Robert, Comte de Dreux, et frere du Roi Louis le Jeune alors regnant, fit construire celle-ci, et lui donna des Dixmes à Torcy, à Chilly et à Braye, dit depuis Brie-Comte-Robert, toutes Terres du Diocèse de Paris, dont la derniere porte son nom. Il n'y eut alors, dit-on, que quatre Chanoines[59] : cependant cela est difficile à croire, puisque dès l'an 1209 il y eut un accord entre Philippe Evêque de Beauvais, et Robert Comte de Dreux son frere, sur les anciennes et nouvelles Prébendes, avec Pierre Evêque de Paris[a] : mais en 1428 Jean Duc de Bretagne augmenta le nombre. On assure que son exemple fut suivi par tant de personnes, qu'il y eut vers ce temps-là jusqu'à vingt-huit Canonicats en cette Eglise. Mais je crains qu'on n'ait confondu des Bénéficiers subalternes avec des Chanoines. Le Pouillé Parisien écrit vers l'an 1450, représente ainsi ce Chapitre avec son revenu :

Decanus pro Decanatu per electionem, VIII *lib.* *Item pro prebenda*, XII *lib.* X *s.* *Tres prebendæ aliæ*, XII *lib.* X *s.*	Ducis Britanniæ.

[a] *Cartul. de N.-D. de Paris*, t. I, p. 139.

Quinque prebendæ aliæ, IV *lib.*
Communitas ejusdem Ecclesiæ, XXV *lib.* } *Dom. Ep. et Com. Drocens altern. vicibus.*

Le Roy representant le Duc de Bretagne, et le Comte de Dreux, nomme aux quatre anciennes prebendes : et à l'égard des autres qui sont au nombre de sept, il y nomme alternativement avec l'Archevêque.

On trouve un acte[a] de l'an 1220, par lequel le Doyen de ce Chapitre fait hommage à l'Evêque de Paris pour son Doyenné[60].

L'Eglise de Saint Thomas qui a subsisté jusqu'environ l'an 1740, étoit la même qui avoit été construite du tems des premiers fondateurs, dans un goût gothique en forme de longue Chapelle mais un peu trop large; ce qui fit que la voute ayant manqué le 15 Octobre 1739, il y eut plusieurs Chanoines écrasés sous les ruines. Elle a depuis été rebâtie des libéralités du Roi, et orientée vers le couchant contre l'ancien usage.

On remarquoit dans l'ancienne Eglise le tombeau de Melin de Saint-Gelais, Bibliothéquaire du Roi, appellé l'Ovide François au XVI. siécle[61]. Il y avoit eu aussi une Chapelle de S. Sebastien, dont j'ai vû une permutation du 25 Février 1482[b].

Cosme Guymier, célébre Jurisconsulte, étoit Chanoine de Saint Thomas du Louvre, lorsqu'il fut fait Curé de Saint Eustache en 1497[c].

La nouvelle Eglise a été dédiée sous l'invocation de S. Louis en 1744 par M. de Vintimille, Archevêque de Paris, le jour même de Saint Louis; et les Chanoines de Saint Nicolas du Louvre y ont été réunis.

C'est dans la même Eglise que repose M. le Cardinal de Fleury

Le Clergé de cette Eglise composé de ces deux Chapitres, et de celui de S. Maur qui y a aussi été réuni[62], fit le 30 Août 1750 la translation des châsses et reliquaires[63] provenans de l'Abbaye de S. Maur, de la Chapelle de l'Archevêché en la même Eglise de Saint Louis; depuis lequel temps la châsse de S. Babolein, premier Abbé des Fossés, est exposée au fond de cette Eglise avec un autre[64].

[a] *Cartul. de N.-D. de Paris*, t. I. p. 149 et 198, ad ann. 1229, apr. 9. — [b] *Reg. Ep.* — [c] *Ibid.* 19 jul.

SAINT HONORÉ est la troisiéme Eglise Collégiale fondée sur le territoire de Saint Germain l'Auxerrois. Elle a commencé par une simple Chapelle, qu'un nommé Renold Cherey et Sybille sa femme firent bâtir en l'honneur de Saint Honoré Evêque d'Amiens, sur le chemin voisin des murs de Paris qui conduisoit à Clichy. Outre les neuf arpens qu'ils donnerent, ils en acquirent encore d'autres du Prieur de Saint Denis de la Chartre; en sorte qu'il y eut un terrain suffisant pour le cimetiere de cette Chapelle et pour la maison du Chapelain. Les premiers projets furent de l'an 1204 et de 1205. Dès cette derniére année le Chapitre de Saint Germain donnant son agrément, et certifiant de celui du Curé de la Paroisse, voulut que le Chapelain de la future Chapelle prêtât serment de n'y faire aucunes fonctions Curiales, sinon de l'agrément du Curé, et d'annoncer aux quatre *bonnes* Fêtes et à celle de Saint Germain, que tous ceux qui viennent à sa Chapelle, doivent aller ces jours-là reconnoître leur mere Eglise de Saint Germain. Dès l'an 1209 cette Chapelle est désignée sous le nom d'Eglise de Saint-Honoré [65]. En effet, le dessein étoit déjà pris par les fondateurs d'y mettre des Chanoines : et bien plus, ceux qui vouloient fonder leurs Prébendes en devinrent Chanoines; ce qui en fit monter le nombre jusqu'à plus de vingt au bout de cinquante ans. Renold et sa femme avoient nommé aux premieres, et après eux la nomination avoit été faite par le Chapitre de Saint Germain; mais en 1257 l'Evêque Renaud de Corbeil réduisant les Prébendes à douze, se réserva la nomination alternative avec le même Chapitre [a] : ce qui depuis fut changé, en attribuant à l'Evêque la nomination des Prébendes du côté droit, et au Chapitre de Saint Germain celles des Prébendes du côté gauche [66].

Cette Eglise fut un peu augmentée en 1570 [67], c'est-à-dire, tant devant le clocher que derriere, et néanmoins elle est encore trop petite pour la célébration de l'Office Divin avec la majesté convenable a une Collégiale la plus riche de Paris [68]. Ceux qui ont fait construire la Tour ou clocher vers l'an 1300, ont apparemment esperé qu'on bâtiroit par la suite une Eglise qui y seroit proportionnée. J'ai trouvé qu'en 1424 le Chapitre [b] prit un petit terrain dans la

a Felibien, *Hist. de Paris*, t. V. p. 604. — b *Tab. Ep.*, rue Saint-Honoré.

Justice de l'Evêque, faisant le coin de la rue des Petits-champs, pour employer au portail, moyennant seize sols de rente.

Du Breuil parle de la châsse où il y a des reliques de Saint Honoré, comme si tout son corps y étoit; ce qui est très-faux.

Sybille la fondatrice y a été inhumée : et depuis elle Simon Morrier, grand partisan des Anglois sous le regne de Charles VII. et enfin de nos jours le Cardinal Dubois dans la première Chapelle que l'on trouve en entrant à droite[69].

Le Pouillé Parisien d'environ l'an 1450 ne marque que quatre canonicats à Saint-Honoré, dont le plus fort est de 22 livres, mais avec une Communauté qui avoit 56 livres de rente. Le Grand Cartulaire[a] de l'Evêque de Paris apprend qu'il y eut en cette Eglise avant l'an 1306 une Chapelle de S. Louis[70], fondée par Philippe de Viry, Chantre[71].

Dans plusieurs Villes du Royaume, les plus anciens Colleges ont eu le surnom *des Bons Enfans;* celle de Paris en a eu deux ainsi surnommés. Le plus ancien des deux est celui qui a donné son nom à la rue proche Saint Honoré, laquelle, en montant à droite, étoit bordée par le cimetiere de cette Eglise. Sauval avoit vû quelques titres[b] qui en attribuoient la fondation à Etienne Berot et à Renold Cherey nommé ci dessus. Le premier étoit peut-être parent de cet Etienne Berout qui fut élû Doyen de Saint Germain vers l'an 1230[c]. Du Breuil est mal fondé à dire après Corrozet, que Geoffroy Cueur, fils du fameux Jacques Cueur, argentier de Charles VII en est le fondateur, parce qu'il est inhumé dans la Chapelle[72]. Etienne Berot et Ade sa femme y établirent treize pauvres Ecoliers, dont le Proviseur devoit être le Chanoine de Saint Honoré pourvû de la Prébende qu'ils fonderent en 1208. L'Evêque de Paris conferoit ces bourses. J'en ai vû des provisions des années 1474 et 1484[d]. L'Evêque Jacques du Chatelier avoit uni en 1432 ce College et sa Chapelle au Chapitre de Saint Honoré, qui se disoit fort pauvre : mais sur la représentation faite par l'Université, que les Chanoines avoient célé qu'il y avoit un Chapelain fondé et érigé, l'Evêque cassa cette union en 1434[e], et le College continua comme

[a] *Cartul. de N.-D. de Paris*, t. III, p. 70: — [b] Sauv., t. I, p. 117. — [c] *Gall. Chr.*, t. VII, col. 258. — [d] *Reg. Ep.*, 2 mar., 20 febr., 16 jul. 1484. — [e] *Tab. Ep. in Spir. Int.*, I. 140

il étoit. Jacques Colin qui est mort abbé de S. Ambroise de Bourges, en avoit été Principal. La Chapelle de ce College n'a point été établie sous le titre de S. Clair, mais sous celui de la sainte Vierge. S. Clair en est aujourd'hui regardé comme le Patron, à cause d'une Confrerie qui y fut établie en 1486 [a], et que l'Evêque permit de publier [b]. Cette Chapelle étoit le titre d'une Chapellenie dont il étoit collateur; sa fête s'y faisoit le 18 Juillet et 5 Novembre, suivant les comptes du College de 1532. Enfin, ce College qui avoit été négligé pendant les guerres, fut uni en 1602[73], aussi-bien que la Chapelle, au Chapitre de Saint Honoré [c]. Du Breuil dit néanmoins que ce Chapitre l'avoit acheté des propriétaires en 1609 ou 1610. Mais il pouvoit avoir été mal informé. Le Chapitre rétablit deux Professeurs en 1611; mais cela n'eut point de suite. Le College a été détruit [74], et il ne reste que la Chapelle [75].

SAINT NICOLAS du Louvre est la quatriéme église Collégiale formée sur le territoire de la Paroisse de S. Germain. Ce n'étoit dans son origine qu'un petit College fondé par Robert de Dreux, frere du Roi Louis VII. pour de pauvres étudians, en même tems qu'il fonda le Chapitre et l'Eglise de Saint Thomas : de sorte même qu'ils n'avoient qu'un même enclos. Mais à peine y avoit-il trente ans qu'ils vivoient ensemble, qu'il fallut en venir à une séparation. Ils étoient distingués sous le nom de saint Nicolas dès l'an 1217 [76]; car ce fut alors qu'ils obtinrent de Pierre Evêque de Paris la permission d'avoir une Chapelle et un cimetiere, sauf le droit du Curé de Saint Germain. Ils avoient choisi pour leur patron saint Nicolas, Evêque de Myre, suivant l'ancienne dévotion des Ecoliers envers ce Saint. Et quoiqu'en 1228 cette maison fût encore désignée sous le nom d'Hopital de S. Thomas *de Lupara* [77], on l'appella par la suite l'Hopital des pauvres Ecoliers [78] de S. Nicolas [d], expression qui ne sonnoit pas plus mal alors que celle des pauvres Maîtres de Sorbonne du tems de S. Louis. Cet Hôpital ou College étoit composé d'un Maître ou Proviseur, d'un Chapelain, un Clerc et quinze écoliers, qui étoient nommés par l'Evêque de Paris. Il s'est conservé un accord [e] de l'an 1284 touchant une maison, où ils sont nommés

[a] *Reg. Ep.*, 29 oct. 1486. — [b] 11 nov. 1500. — [c] 1 mars et 20 1602. — [d] *Hist. Ecc Par.*, t. II, p. 315. — [e] *Chart. min. Ep.*, fol. 133.

tous [79]. Si c'est cet acte qui a fait croire que S. Yves avoit demeuré dans ce college, faisant ses études, à cause qu'on y lit dans ce dénombrement *Yvo Brito*, cette preuve est fort foible; parce qu'il est constant par la chronologie de la vie de ce Saint, qu'il finit en 1277 sa dixiéme année d'étude à Paris. Ainsi cet *Yvo Brito* de l'an 1284 est un autre Yves que le Saint. On conserve à la fin du petit Cartulaire de l'Evêque de Paris les statuts de ce College écrits en caractère du XV. siècle. Selon ces statuts, le Proviseur devoit donner à chaque écolier par jour trois sols pour sa pitance, et les écoliers étoient tenus de ne parler qu'en latin dans la maison. Il y avoit alors chez eux une Chapellenie[a] fondée des biens de Jean de Anneville Talmelier de Paris, à la nomination de l'Evêque [80].

Depuis que les Colleges furent multipliés de l'autre côté de la rivière, les deux Colleges de la Paroisse de Saint Germain l'Auxerrois qui étoient du nombre des plus anciens, furent peu à peu négligés, et tomberent dans l'oubli, de même que les anciennes Eglises de Paris, qui y avoient subsisté proche S. Germain. On a vû ci-dessus que le Collége des Bons Enfans de Saint Honoré avoit duré jusqu'à l'an 1611, celui des Ecoliers de Saint Nicolas avoit été changé en un Chapitre dès l'an 1541 [b]. Le Cardinal Jean du Bellay Evêque de Paris, y établit alors un Prévôt et dix Chanoines. Les prebendes sont à la nomination de l'Ordinaire, excepté une à laquelle nomme une famille dite des Gallichers, parce qu'elle a été fondée par Martial Gallicher, Chanoine et Archidiacre de Brie en l'Eglise de Meaux. Elle avoit été un peu différente des autres, mais elle leur fut égalée le 16 Avril 1599. On voit encore sur pied la Chapelle de S. Nicolas telle qu'elle avoit été bâtie vers l'an 1218; mais les Canonicats ont été réunis en 1744. à ceux de S. Thomas, et tous les Chanoines ensemble font l'Office dans la nouvelle église de S. Louis du Louvre [91].

[a] *Tab. Ep.* — [b] *Reg. Ep.*, 2 feb.

ÉGLISE DE SAINT EUSTACHE

L'UN DES PLUS NOTABLES DÉMEMBREMENS DE SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS.

Cette grande Paroisse est l'un des démembremens les plus considerables qui ayent été faits de celle de Saint Germain l'Auxerrois, mais non pas le premier, quoique du Breüil [a] l'ait cru. Ce ne fut d'abord qu'une simple Chapelle du titre de Sainte Agnès, bâtie vers l'an 1200, sans qu'on sache par qui. Comme il s'y fit des offrandes, il s'y éleva quelques années après une difficulté entre Gautier Curé de Saint Germain et le Doyen du Chapitre; les arbitres declarerent en 1216. que le Doyen avoit le même droit dans la Chapelle de Sainte Agnès que dans l'Eglise de Saint Germain [b]. C'est là le premier acte [82] qui regarde l'origine de la Paroisse de Saint Eustache.

Dès l'an 1223. au lieu de *Chapelle de Sainte Agnès*, elle étoit qualifiée *Ecclesia Sancti Eustachii* [c] : ce qui fait juger qu'on l'avoit rebâtie [83] et qu'on y avoit apporté quelques reliques de la châsse de S. Eustache le Martyr de Rome, qui étoit depuis environ cent ans à l'Abbaye Saint-Denis. Ceci est beaucoup plus vraisemblable, que ce que quelques-uns ont pensé, qu'il y avoit eu depuis plusieurs siécles en ce lieu, une Chapelle du nom de S. Eustase Abbé de Luxeu; l'auteur de cette idée [d] n'a pû en apporter aucunes preuves, et il paroît n'avoir été fondé que sur ce que dans les manuscrits françois du XIII, XIV et XV siécles; cette Eglise est appellée *Saint Witasse* ou *Saint Vitase:* mais c'étoit dès le XIII siécle la maniere de rendre en langage vulgaire le nom latin *Eustachius*, suivant qu'on l'apprend par des poësies de ce temps-là, composées sur le martyre de ce Saint. Ce fut toujours depuis ce même temps le nom latin *Sancti Eustachii*, qui fut d'usage : notamment dans une transaction de H. Doyen de Saint Germain sur la nomination du Prêtre ou Curé de cette Eglise, et des deux Chapelles que Guil-

[a] Lib. III. — [b] *Hist. Paris. Prob.*, t. I, p. 97. — [c] *Chart. Livriac.* — [d] *Vie de S. Eustache. Paris*, 1569.



laume Point-l'asne Bourgeois de Paris venoit d'y fonder, et sur celle des autres Bénéfices qui pourroient y être fondés par la suite. Cet acte [a] qui est de l'an 1228, et qui accordoit à Saint Germain la nomination alternative avec ces Bénéfices, dénote clairement que Saint Eustache étoit dèslors une Eglise Paroissiale assez grande pour avoir des Chapelles. Il y eut en 1254. un nouvel accord entre Guillaume Curé de cette Paroisse, et le Doyen de Saint Germain, fait par Renaud de Corbeil Evêque de Paris; en conséquence duquel il se trouve qu'en 1303 le Chapitre recevoit certains revenus de l'Eglise de Saint Eustache [b] : Jean de Vaux en est dit Recteur en 1305, et en même tems Proviseur des Ecoliers de Sorbonne [c]. Il l'étoit encore [d] en 1309 [84]. On a marqué dans le Gallia Christiana [e] le serment que quelques-uns de ses successeurs prêterent au Chapitre de Saint Germain : Sçavoir Richard de Besoncelle en 1333. Pierre de Marolles en 1352. Jacques Petit en 1384. On lit dans les Registres du Parlement, qu'il fut mis en prison par le Prevôt de Paris en 1403 et en 1404, au sujet des faussetés dont on l'accusoit [85]. Jean Chuffart en 1448. et Pierre de Braban en 1462 [86]. Après Jean Loüet, cette Cure fut possedée par Martin Ruzé en 1496, et après son décès l'année suivante, par le célèbre Jurisconsulte Cosme Guymier [f]. En 1510. le Chapitre de Saint Germain nomma à cette Cure Jean Balue, parent du Cardinal de ce nom. Il portoit en 1525. cette qualité avec celle de Protonotaire [87]. Jean le Coq Curé en 1539. traita avec le même Chapitre sur la somme que son bénéfice lui devoit. Etant décédé en 1568, le Pape Pie V. pourvut de cette Cure René Bénoît [88], dont j'ai vû le Visa accordé le 26 de Novembre par le Chapitre de Paris, *Sede vacante* [g]. C'est ce Curé qui a fait représenter au grand Portail de la nouvelle Eglise S. René son patron, et qui a ordonné le chant qu'on y chante le 12 Novembre jour de sa Fête, chant qui étoit bon pour ces temps-là. On dit qu'il l'avoit tiré d'Angers. Ce Théologien est connu par des ouvrages imprimés, et par son zéle contre le parti de la Ligue. On a commencé en 1753 à travailler à un nouveau portail. On lit dans

[a] *Hist. Eccl. Par.*, t. II, p. 315. *Cart. de N.-D. de Paris*, t. I, p. 126. — [b] *Gall. Chr.*, VII, col. 107 et 258. — [c] *Chartul. Sorb.*, fol. 130. — [d] *Chartul. min. Ep. Par.*, fol. 178. — [e] *Gall. Chr.*, col. 261 et seq. — [f] *Gall. Chr.*, t. VII, col. 267. — [g] *Reg. Ep.*

les Mémoires de Mr. Bruys in-12 à Paris 1751, que Mr. Cospean mort Evêque de Lisieux manqua d'être Curé de Saint Eustache, mais comme il étoit de Mons en Haînaut, il ne plut point à Henri IV. qui ne vouloit pas qu'un étranger eût la premiere Cure de sa bonne Ville de Paris [a]. L'Auteur continue ainsi : *On dit ici en proverbe commun, que personne ne peut être Curé de Saint Eustache s'il n'est fou. M. Tonnelier d'aujourd'hui est néanmoins très-sage.* Je dois ajouter ici, que ses successeurs [89] l'ont toujours aussi été.

J'ai vû un livre d'Heures manuscrites du XV siécle, où on lit dans le Calendrier au 6 Octobre *Dédicace de S. Eustache ;* et dans un compte de l'Evêché de 1495, qu'alors les Marguilliers s'obligerent de payer à l'Evêque quatre sols de cens annuel pour une place à eux nouvellement donnée joignant le clocher de l'Eglise devers la rue Montmartre, faisant l'encoignure du Pont-Alays, pour accroître leur Eglise.

Quant à l'édifice que l'on voit aujourd'hui, on l'a commencé par la construction de la nef sur un terrain profane. Tous les écrivains conviennent que la premiere pierre fut posée le 19 Août 1532. par Jean de la Barre Prevôt de Paris, et Lieutenant General au Gouvernement de cette Ville; j'ai trouvé qu'en 1537, à la demande d'André Guillart Maître des Requêtes Seigneur du Mortier, et des Marguilliers, l'Evêque de Paris permit d'employer au salaire des ouvriers de la nouvelle Eglise les aumônes que faisoient les Paroissiens pour la permission d'user le Carême de beurre et de lait [b] : ce qui fut continué en 1552. à la priere de Jean le Coq Curé [c].

Il n'y avoit que quatre ans que la nouvelle Eglise étoit commencée lorsque l'Evêque de Paris permit à Gui Evêque de Megare, d'y bénir les Autels de la Trinité [d], de S. Fiacre, de S. Venice et de S. Nicolas. En 1549 le même Evêque *in partibus* y fit la bénédiction de cinq autres Autels [e] construits dans les accrues de l'Eglise et celle de cette augmentation de terrain.

Plusieurs écrivains, même parmi les modernes, ont qualifié de gothique le genre de structure que l'Architecte David y a employé,

[a] Borboniana, p. 295 et 297. — [b] *Reg. Ep. Par.*, 4 mart. — [c] *Ibid.*, 8 febr. — [d] *Reg. Ep. Par.*, 23 mars 1536. — [e] *Ibid.*, 19 oct.

mais parmi les connoisseurs en genre gothique de bâtimens, on ne donne ce nom qu'à ces Eglises dont les cintres et toutes leurs subdivisions sont en pointe comme à la Sainte Chapelle, de même qu'en matiere d'écriture, le véritable gothique consiste dans ces lettres de livres d'Eglise toutes remplies de pointes, qui ont été fort d'usage depuis S. Louis jusques sous François I. et ses trois premiers successeurs. Au reste ce qu'on peut dire de l'Eglise de Saint Eustache, qui pour être très-élévée n'en est pas plus claire, est qu'il ne faut pas prendre pour une belle production de l'art, cette grande élévation de colonnes et ce tas de moulures qu'on ne voit point ailleurs, ni cette prodigieuse longueur de pilastres et exhaussement des voutes, qui sont toutes les parties vicieuses de l'architecture. Sauval écrit que ce n'est qu'en 1624. que l'on a commencé à bâtir le chœur, et qu'il a été achevé en 1633; d'autres disent en 1642. Ce furent le Chancelier Seguier et Claude de Bullion qui fournirent pour cela des sommes très-considérables. On ne conserva de l'ancienne Eglise qui n'étoit pas de moitié si longue ni si large, qu'une partie de pilastre de la tour qui supportoit une pyramide de pierre semblable à celle de la tour de Saint Germain l'Auxerrois : Ce reste se voit encore proche la porte par laquelle on entre dans cette Eglise en venant de la Halle, et il sert à supporter l'horloge [a]; l'escalier est dit-on encore de cet ancien tems. On apperçoit aussi quelques restes de cet ancien bâtiment dans la Sacristie. La nouvelle Eglise fut consacrée le 26 du mois d'Avril 1637. par M. de Gondi Archevêque de Paris [b].

Ce qu'on y posséde des Reliques de Sainte Agnès vient de l'Abbaye de Breüil-Bénoît située au Diocèse d'Evreux, et en fut tiré avec la permission du Pape Paul III. La translation à Saint Eustache fut faite le 18 Avril 1545. par Charles Boucher Evêque de Megare [c].

Il fut permis en 1664. d'exposer en cette Eglise une relique de S. Reine Vierge et Martyre [d], que la Reine avoit obtenue de l'Abbaye de Flavigny en Bourgogne. La Confrerie du nom de cette Sainte avoit été approuvée dès le 11 Septembre 1604. La même année

[a] *Suppl. de du Breuil*, p. [illegible]. — [b] *Reg. Archiep.* — [c] *Gall. Chr.*, t. VII. col. 326. — [d] *Reg. Archiep. Par.*, 1 febr. — [e] *Ibid.*

1664. à la priere de Pierre Martin Curé de Saint Eustache, l'Archevêque ou l'un de ses Vicaires fit la vérification d'un os de la tête et du métacarpe de S. Amadour Confesseur (*S. Amatoris*) apporté de la Roquemadour, avec un certificat de l'Evêque de Cahors. Quelques-uns croyoient encore alors que c'étoit Zachée de l'Evangile, ainsi que témoigne l'acte du 20 août [a]. Le Curé auroit-il eu en vue alors d'ériger une confrérie sous le nom de ce Saint? Avant ces reliques on y en avoit reçu une de S. Eustache envoyée par le Cardinal d'Est et par le Chapitre de Saint Eustache de Rome, vers l'an 1622. L'Eglise de Saint Eustache a été l'une de celles qui ont conservé le plus long temps le louable usage de chanter l'Office Nocturne durant la nuit. On lit dans la vie de Madame de Maisons imprimée in-4°. 1657. qu'elle se levoit tous les jours à minuit, et qu'elle alloit ensuite à Matines à S. Eustache sa Paroisse, où elles se chantoient à deux heures du matin aux Fêtes solemnelles.

Les Chapelains qui chantent l'Office en cette Paroisse ont un habit qui sert à les distinguer de tous les autres des Eglises de Paris.

Voici les Chapelles de cette Eglise dont l'érection ou la nomination est venue à ma connoissance. Dans l'ancien édifice du XIII siécle, fut fondée une Chapellenie à l'autel de S. André par Guillaume Point-l'asne, ***Pungens-asinum***, riche Bourgeois de Paris, ainsi que j'ai dit ci-dessus [90] : mais dès l'an 1229 Guillaume Evêque de Paris divisa cette Chapellenie en deux Portions du consentement du Fondateur. Ces Chapelains avoient droit de Justice basse, et les amendes jusqu'à soixante sols en trois rues au-delà de la Porte du Comte d'Arras hors des murs de Paris, et dans le quartier de S. Eustache. Ils tenoient cela en foi et hommage de l'Evêque. Outre que j'ai vu de ces hommages, l'un rendu en 1275, l'autre en 1510, à Blois où étoit l'Evêque de Paris Etienne Poncher le 26 Janvier [91], ces Chapelains furent maintenus contre le Procureur du Roi par Arrêt du parlement donné le 13 Avril 1331. Ils avoient donc un Maire pour connoître des hôtes dans les rues de leur Justice. En 1543 les commissaires députés par François I. pour faire bâtir dans les places vacantes de Paris, afin d'embellir cette Ville, ayant

[a] *Ibid.*, 20 Aug.

fait bail à plusieurs personnes des Hôtels d'Artois et de Bourgogne, sans la charge de cens et rentes dûs aux Chapelains de Point-Lasne, ces Chapelains intenterent un procès dont je n'ai pas trouvé la suite. La célébrité de leur Chapelle y avoit occasionné l'établissement d'une confrerie de S. André. ***Elle étoit,*** dit l'Auteur du Journal de Paris sous Charles VI. ***au Moustier Saint Huitasse en*** 1418. ***au mois de Juing. Les Prêtres et autres avoient un chapeau de roses à la teste.*** Sauval T. 3. p. 94. rapporte un Arrest du Parlement de l'an 1416. où les grands droits de ces Chapelains sont énoncés. Aussi dans le Pouillé Parisien écrit vers l'an 1450. ces Chapellenies sont-elles qualifiées ***Optimæ Capellaniæ.***

Après ces Chapelles presque aussi anciennes que la premiere fondation de l'Eglise de Saint Eustache, c'est la place de faire mention d'une autre dont on ignore le titre, et qui fut fondée en 1331. par le Roi Philippe de Valois qui s'en retint la nomination : c'est tout ce que j'en ai appris par un ancien Registre du trésor des Chartes. ***Littera*** 31.

Les autres Chapellenies les plus remarquables sont 1°. celle qui est titrée de S. Jacques et de S. Anne. Elle fut fondée [a] en 1342. par les exécuteurs du testament de Marie la Pâticiere Bourgeoise [b] qui acheterent pour la doter une rente sur la boëte Royale de la Marée [92]. En 1443. Charles de Montmorency Seigneur de Bobigni y présenta. 2°. la Chapellenie de S. Jean-Baptiste fondée en 1382. par Jean de Fontenay bourgeois, de 20 liv. de rente, sur plusieurs maisons de la Censive Episcopale. 3°. Celle de S. Leonard qui est mentionnée dans un titre de l'an 1336 [c]. On y joignoit aussi S. Lié en 1481. selon un acte rapporté dans Sauval T. 3. p. 441. Louis d'Orléans frere du Roi Charles VI. est dit avoir bâti une chapelle à S. Eustache et y avoir fondé des Messes par son Testament du 19 Septembre 1403. Il y en a une autre dont la nomination est dite dans des titres depuis deux cens ans appartenir à MM. Nicolaï Seigneurs de Goussainville; mais il y a de la diversité sur le nom du Saint dont elle est titrée. On trouve encore mention d'une Chapelle de S. Radegonde [d]; mais un titre moins commun

[a] *Cartul. de N.-D. de Paris*, t. III, p. 339. — [b] *Hist. Eccl. Par.*, t. II p. 643. — [c] *Autogr. in Arch. Ep.* — [d] *Alman. spir.*, 23 nov.

est celui de S. Lucrece Vierge et Martyre d'Espagne, porté par une de ces Chapelles. J'ai indiqué un peu plus haut l'Autel de S. Venice Patrone des Lingeres des Halles que l'Abbé Chastelain [a] a fait voir être un nom factice [93].

On voit dans le tresor des Chartes, Registre 164, une permission [b] que Charles VI donna aux porteurs de bled, d'établir à Saint Eustache une Confrerie de Notre-Dame et de S. Louis.

L'une des plus anciennes Confreries de cette Eglise après celles de S. André et de S. Louis, est celle de la Magdelene dont il est fait mention dans Sauval à l'an 1423. et dans plusieurs titres [94] postérieurs [c].

Sur la fin du même siécle il y eut deux permissions données par l'Evêque de Paris, d'établir encore d'autres Confreries à Saint Eustache ou sur le territoire. Par la premiere [d] du 31 Mars 1495. il est accordé à quelques Bourgeois de cette Paroisse d'en ériger une en l'honneur de S. Geneviéve dans la Chapelle de Nanterre de Paris pour parvenir à pouvoir la rebâtir : On ignore en quel endroit de la Paroisse elle étoit. Par la seconde [e] de l'an 1496. il est loisible à M. le premier Président d'établir une autre Confrerie en l'honneur de S. Roch dans une Chapelle de S. Eustache, et de la faire annoncer dans les Paroisses de Saint Germain et de Saint Sauveur. Cette époque de 1496 convient mieux à l'établissement de cette Confrérie de S. Roch, que celle de l'an 1300 que l'on marque dans les affiches annuelles de cette Confrérie, puisque S. Roch n'est mort qu'en 1327. Il est parlé de plusieurs autres Confreries de cette Eglise dans le Code des Curez [f], à l'occasion des difficultés qui s'étoient élévées pour le pas entre les Confreres. M. François-Robert Secousse Curé consentant que chacune eût le pas à la Fête de son titre le Parlement ordonna le 4 Août 1708. qu'à chacune de ces Fêtes il n'assistera à l'Eglise que la Confrerie du titre dont est la Fête. La Confrerie de Notre-Dame de Bon Secours pour le soulagement des Pauvres honteux a été autorisée par Lettres Patentes données au mois d'Avril 1662 [95].

Cette Eglise est terminée à l'orient par une Chapelle souterraine

[a] *Martyr. Bimestre*, 13 janv. — [b] *Ordonn. des Rois de France*, t. IX, p. 517 — [c] Sauval, t. III, p. 309-310. — [d] *Reg. Ep. Par.* — [e] *Ibid.* — [f] T. II, p. 534.

(et neanmoins moderne) du titre de S. Agnès [96]. Les charniers qui y sont contigus ont été commencés en 1647.

La Communauté des Prêtres doit ses commencemens à M. Pierre Martin Curé. En 1674 il fit acquisition d'une maison sise rue Montmartre presque vis-à-vis son Presbytere, pour y loger une partie des Prêtres de la Paroisse; et il déclara que M. Jerôme du Four Aligret Conseiller au Parlement de Paris lui avoit donné vingt mille livres, pour payer une partie du prix de cette maison. M. Crozat le cadet a donné depuis, sçavoir par contrat du 25 Janvier 1735. la somme de six mille vingt livres de rente pour contribuer à la nourriture d'une partie de ces Prêtres [97].

L'Eglise de Saint Eustache est le lieu de la Sepulture de plusieurs illustres familles, entre autres de MM. Colbert et d'Armenonville.

Plusieurs Ecrivains celebres y sont pareillement inhumés, tels que Voiture, Vaugelas, Furetiere, le Poëte Benserade. Je ne parle pas de du Haillan, ni de tous les sçavans décédés à la Bibliotheque du Roi qui est située sur cette Paroisse [98].

A mesure qu'il a été besoin de bâtir dans l'intérieur de Paris, on en éloigna les cimetieres, celui de la Paroisse de Saint Eustache avoit été entre la rue du Bouloir et celle des Petits-Champs. Il fut permis en 1560. de l'aliéner, et l'on trouve qu'en effet il avoit été vendu à Jean Crocheri bourgeois [a] : cela fut apparemment sans succez, puisqu'il fut besoin en 1625. d'une seconde permission [99] pour cette aliénation [a]. Il a été depuis transporté à S. Joseph Chapelle moderne.

Pour avoir une idée de l'étendue et circuit de la Paroisse de Saint Eustache, il faut d'abord sçavoir que la rue de la Lingerie des deux côtés en est, puis de la rue aux Fers le côté gauche ou septentrional, de là y comprendre le côté gauche de la rue S. Denis jusqu'à la maison qui a pour enseigne la Sellette rouge, située entre la rue Mauconseil et la rue du Petit Lion. De là le terrain penètre dans le derriere de cette maison et d'autres qui sont plus loin, traverse le milieu de la rue Françoise, puis passe à travers la Comedie Italienne, et vient jusqu'au Cul-de-sac de la Bouteille. En tout cela ce qui est à gauche est de Saint Eustache. De ce Cul-de-sac, en

[a] *Reg. Ep.*, 21 oct. 1560 et 17 jul. 1561 et [illegible]

montant la rue de Montorgueil, la rue des Petits-Carreaux, et suivant la rue des Poissonnieres, tout ce qui est à gauche en est pareillement.

Hors la barriere, cette Paroisse a le côté gauche de la rue d'Enfer, de la rue Goguenard et de celle de S. Lazare anciennement dite des Porcherons.

Revenant vers la Ville, elle a encore le côté gauche de la rue dite Chaussée de Gaillon, d'où elle entre dans la rue de Louis le Grand, et penétre à travers de tous les jardins des grandes maisons de la rue neuve S. Augustin en tirant une ligne qui vient aboutir à l'endroit où étoit située la porte Richelieu.

A cet endroit elle a les deux côtés de la rue Richelieu, mais ensuite à commencer à trois maisons avant qu'on soit vis-à-vis le Cul-de-sac Menard, elle n'a plus que le côté gauche de cette rue, jusqu'à la rue S. Honoré, et depuis le coin de la rue S. Honoré tout le côté gauche jusqu'à la rue de la Lingerie [100] où nous avons commencé [101].

L'HOSPITAL DE S. EUSTACHE a été érigé selon Sauval [a] en 1320. ou environ par Philippe de Magni au coin de la rue Quiquetonne pour toute sorte de personnes. On lit ailleurs, qu'en l'an 1500. une somme leguée par la veuve Nicolas Feret, fut employée à le rebâtir à neuf, et il est dit situé au même coin rue Montorgueil [b]. Le Parlement le destina en 1535. à mettre ceux qui étoient atteints de diverses maladies entre autres du mal Saint Mein et du mal S. Fiacre [c]. Je n'ai rien trouvé de plus sur cet Hopital [102].

SAINT JACQUES DE L'HOPITAL a été bâti sur un terrain qui étoit de la Paroisse de Saint Eustache, un peu plus de cent ans après l'érection de cette Cure, c'est-à-dire vers l'an 1322 : mais avant qu'il fût bâti, les confreres Pélerins de S. Jacques avoient déja tenu leur confrerie soit à Saint Eustache, soit aux Quinze-vingt. J'ai peu de choses à ajouter à ce qui est très-amplement traité par M. Piganiol, lequel a fait remarquer les oppositions que le Chapitre de Saint Germain et le Curé de Saint Eustache formerent à cet établissement. J'ai trouvé de plus dans le Trésor des Chartes du Roi, que Philippe de Valois y fonda l'an 1329 une Chapellenie de

[a] Sauval, t. I, p. 508. — [b] *Reg. Parl.*, 31 déc. 1531. — [c] *Ibid.*, 3 mars.

25 livres[103] de rente. J'ai aussi lû que pour être admis dans le nombre des confreres, si quelque incommodité empêchoit qu'on allât à S. Jacques en Galice, il fut réglé en 1384 qu'il suffiroit de donner à l'Hôpital une somme égale à celle que le voyage auroit coûté. J'ai aussi trouvé que dès l'an 1343 quelques rédacteurs d'actes qualifierent de Chanoines ceux qui célébroient l'Office dans cette Eglise. Quant à l'usage de ce Clergé de représenter sur son sceau Charlemagne avec S. Jacques, il vient de ce que ceux qui le composoient, ont entendu de leur Eglise ce qui se lit dans le faux Turpin, sçavoir, que cet Empereur avoit bâti entre Paris et Montmartre une Eglise du titre de Saint Jacques. Mais ils se sont trompés, s'ils ont crù que cela devoit s'entendre de Saint Jacques de l'Hopital; car quoique le fait ne soit pas plus véritable à l'égard de Saint Jacques de la Boucherie, ceux qui ont fabriqué l'Histoire de Turpin n'ont pû avoir en vûe que cette Eglise de la Boucherie, puisque on a des exemplaires de cette Histoire fabuleuse écrits dès le treiziéme siécle, auquel l'Eglise de Saint Jacques de l'Hopital n'étoit pas encore bâtie. Ce qu'il y a aussi de particulier à l'Eglise de cet Hopital, est qu'on y admit aussi au XV. et XVI. siécle les confreres de deux autres célébres pélerinages, sçavoir, de celui de S. Claude en Franche-Comté, et de celui de S. Nicolas de Varengeville [a], connu autrement sous le nom de S. Nicolas en Lorraine [104]. La bâtisse et la distribution de cette Eglise est fort irreguliere, quoique l'édifice soit bien orienté [105]. On y voit des Fonts baptismaux [106].

LA JUSSIENNE. Une Chapelle presque aussi ancienne et située sur cette Paroisse, est celle que le peuple appelle *la Jussienne*, au lieu de sainte Marie Egyptienne, à ce que l'on prétend. Du Breuil et ceux qui le copient ont crû, à cause que les Augustins ont d'abord demeuré en ce quartier-là, dont une des rues a conservé le nom, que la Jussienne avoit été leur Chapelle, ce qui n'est nullement fondé; car la charte de 1290 qu'il produit n'en dit rien. Ce que j'en ai découvert de certain, est qu'en 1374 on l'appelloit simplement la Chapelle de [107] l'Egyptienne [b]; que dès-lors cette Chapelle avoit deux Chapelains qui constituerent à l'Evêque de Paris une rente annuelle pour l'amortissement qu'il leur avoit accordé de

[a] *Actes de Confr.*, 1430 et 1554. *Tab. Ep. in spir.* — [b] *Tab. Ep. in spir. et temp.*

plusieurs rentes, dont il y en avoit d'assises sur une maison de sa censive joignant cette Chapelle. Dans un acte de 1438 cette Chapelle est ainsi désignée : *L'Eglise de l'Egiptienne de Blois.* En 1481 de cette Chapelle dépendoient des jardins auxquels touchoit une maison de la rue Montmartre. En 1570 on disoit *la rue de l'Egyptienne, autrement Coq-Heron.* L'Auteur du Pouillé de Paris rédigé vers 1450 a conçu ainsi l'article de cette Chapelle : *Capella Sanctæ Egyptianæ in Parochia Sancti Eustachii, ubi duæ esse debent Capellaniæ, quarum una Capituli Turonensis et alia Parisiensis; et confeci litteras unius ad collationem Domini pleno jure.* Dans des Ecritures de l'Evêque d'environ 1470. contre les installations Archidiaconales, se lit cet article : *Il y a deux Chapelles en la Chapelle de l'Egyptienne que possèdent à présent Messires Jehan Niceron et Girard de Herbay qui jamais ne furent installez par l'Archidiacre.*

De tout ce que je viens de dire, on pourroit présumer que cette Chapelle a été un lieu de clôture pour une femme de la Ville de Blois dans le XIV. siécle, où ces sortes de recluses étoient connues à Paris [a], comme je l'ai dit plus haut, laquelle femme se seroit d'abord mêlée du métier des Egyptiens ou Bohêmiens, et auroit voulu en faire pénitence; ou bien parce que ces sortes d'Egyptiens ou devins se disoient condamnés par pénitence à des pélerinages, c'auroit été une espece de pénitente qui auroit fait de ces sortes de pélerinages par mortification, et se seroit enfin renfermée proche cette Chapelle pour y finir ses jours en pénitence, comme Ste Marie Egyptienne qu'on lui auroit donné pour modele. On peut aussi inferer, de ce que l'un des deux Chapelains de cette Chapelle de l'Egyptienne de Blois étoit à la nomination du Chapitre de Tours, et l'autre à celle de celui de Paris, que deux Chanoines de ces Eglises, ou bien un particulier qui étoit Chanoine dans les deux, l'auroit dotée, ou fait bâtir.

Au-dessus de l'Autel de cette Chapelle à la vitre qui est vers le midi, est représenté S. Christophe, à celle du Septentrion S. Nicolas. Au reste des vitrages, tant à droite qu'à gauche, est peinte la vie de Ste Marie Egyptienne, d'un travail d'environ le tems de

[a] Voyez Pasquier, l. IV, ch. 119.

François I.er et au bas de toutes est un chiffre des Marchands. Au vitrage qui suit celui de S. Christophe se lit que *les Drapiers Gouverneurs de ce lieu ont réparé cette Chapelle* [108]. Les douze Apôtres sont en relief proche les douze croix de la Dédicace, laquelle suivant une inscription gothique qui se voit au dehors du côté de la grande rue a été faite le Dimanche après la Toussaint, l'année y a été omise; mais l'écriture a au moins 200 ans. On lit sur l'aigle de cuivre qui est au chœur, qu'elle a été donnée en 1559. par Jean Gayus. Le Clergé de Saint Eustache y vient faire l'Office le jour de la Fête [109].

HOPITAL DES VEUVES. Catherine du Homme épouse de Guillaume Barthelemi Maître des Requêtes, dont elle n'eut pas d'enfans, ordonna par son testament du 27 Mars 1497, qu'il seroit fondé un Hôpital pour huit pauvres femmes veuves et anciennes filles de quarante ans dans la rue de Garnelles dite depuis Grenelle. Sa sœur et heritiere Jeanne du Homme épousa Henri Rousselin dont ils eurent Jeanne Rousselin qui fut mariée à Michel le Pileur lesquels firent bâtir cet Hôpital, et firent mettre sur la porte les noms de Catherine du Homme et de G. Barthelemi son mari. Ce Michel le Pileur fonda à Saint Jacques de la Boucherie un Salut pour la veille de l'Annonciation, où doivent se trouver les femmes veuves de cet Hôpital. Jean le Pileur son fils aîné Avocat au Parlement, fut fait, par accord de famille du premier Juillet 1528. seul nominateur du même Hôpital. Nicolas le Pileur y legua par son testament treize livres de rente. Messieurs le Pileur ont encore la nomination de ces veuves. Depuis peu d'années le sieur Bauvin Marchand a fait abattre cette Maison qu'il avoit acquise par échange d'une autre.

Il y a encore sur cette Paroisse rue du gros Chenet une autre Maison de veuves fondée par une famille différente.

Il n'y a que deux Couvents sur cette Paroisse, LES AUGUSTINS dits *Petits Peres* [110], etablis vers 1623. sur une partie du Fief de la Grange Bataillere [111]; et les FILLES DE S. THOMAS D'AQUIN rue neuve S. Augustin, où elles se fixerent vers l'an 1652 [112]. Le célébre Lulli est inhumé dans le premier de ces Couvents.

Il faut y ajouter la Communauté de Filles de S. Agnès, commencée en 1678. Ces Filles ne font point de vœux [113].

SAINT JOSEPH est une Chapelle située dans la rue Montmartre: elle appartient à Saint Eustache, en vertu du don du Chancelier Seguier pour le cimetiere que cette Paroisse avoit rue du Bouloir derriere son Hôtel, et en conséquence on y a transferé le cimetiere. On commença à jetter les fondemens de cette Chapelle l'an 1640. Etienne Tonnelier Curé de Saint Eustache benit la premiere pierre qui fut mise le 14 Juillet par Pierre Seguier Chancellier de France, premier Marguillier. C'est dans le cimetiere voisin qu'a été inhumé Moliere avec la permission de M. de Harlay Archevêque l'an 1673. et en 1695 Jean la Fontaine célébre Poëte : S. Joseph n'est point une Aide de Saint Eustache; et il n'y a ni saint Ciboire ni Fonts Baptismaux [114].

Au XIII. siécle vers le regne de S. Louis et encore après, les environs de Saint Eustache étoient assez peu peuplés pour qu'il fût facile aux Princes et Seigneurs d'y avoir des Hôtels spacieux et accompagnés de jardins: ce qui n'étoit point si aisé dans le quartier de l'Université à cause des Colléges qu'on y bâtissoit alors. De là l'Hôtel dit le Sejour du Roy, qui ne servoit cependant qu'à faire sejourner les chevaux du Roy; l'Hôtel des Comtes de Flandre, celui de Nesle [115], depuis dit celui de Behagne ou Boheme, et celui des Comtes d'Artois. Le souvenir de celui du Roy [a] est conservé dans le nom de la rue du Jour, ainsi appellée au lieu de la rue du Sejour. S'il étoit encore besoin de refuter Duchêne qui a pris l'Hôtel de Nesle bâti à l'endroit où est le College Mazarin pour celui-ci, il n'y auroit qu'à produire l'acte par lequel Jean Seigneur de Nesle reconnoît au mois de Decembre 1230, que c'est par grace qu'on lui a permis d'avoir un Oratoire dans sa maison sise *in Parochia Sancti Eustachii*, voulant qu'après sa mort et celle de son épouse ses successeurs n'en jouissent point, mais qu'elle soit démolie [b]; et que durant sa vie s'il s'y fait des oblations elles appartiennent au Doyen de Saint Germain et au Prêtre de Saint Eustache. La Reine Blanche mere de S. Louis logea depuis dans cet Hôtel; au siécle suivant il appartint à Jean Roy de Bohême. Charles VI. le donna depuis à Louis Duc d'Orleans, mais au bout de cent ans un autre Duc d'Orleans en donna une partie à la nouvelle

[a] *Gloss.* Cang. *voce Sejornum Regis.* — [b] *Cartul. de N.-D. de Paris*, t. III, p. 12

Communauté des Filles Penitentes qui eurent le reste d'un Chambellan du Roy Louis XII. Leur maison fut offerte aux religieux de S. Magloire lorsque la Reine prit leur Monastere pour y placer ces Filles ; mais ils la refuserent. Ainsi la Reine Catherine de Medicis fit tout demolir, et construire un Hôtel où elle logea, et qui ne fut appellé l'Hôtel de Soissons que depuis 1604, que Charles de Bourbon Comte de Soissons l'acheta [116]. Tout en a été abbattu en 1749 : et alors on y a vû à découvert en plusieurs endroits les restes des fondemens [a] des anciens murs de Paris, et ceux de la belle Chapelle de la Reine, qui avoit été assez grande pour qu'on y fit quelques Sacres d'Evêques. On lit qu'en 1599. Jean du Bec Evêque de S. Malo y fut sacré le 14 Mars, et le 6 Juin suivant Arnoul de Bellievre Archevêque de Lyon [b].

Il y auroit peut-être bien d'autres remarques à faire sur le quartier de Saint Eustache, pour perfectionner ce que Sauval et d'autres ont écrit touchant l'origine des rues qu'on y voit, ou du moins pour les rassurer dans leurs doutes. Je ne vois pas par exemple que Sauval ait eu raison de ne pas dire constamment que la rue Coquilliere a eu son nom de Pierre Coquillier, et d'en douter comme il fait T. 2. p. 190. ce Bourgeois de Paris est connu par une date plus ancienne que l'an 1292. Lui et Geneviéve sa femme avoient assigné à l'Evêque de Paris dès l'an 1269. une rente de 70. sols pour le terrain qu'ils tenoient de lui [c]. Son nom fut aussi donné à une porte de la Ville qui étoit voisine : je la trouve nommée la Porte au Coquillier en 1339 [d]. mais en1397 on l'appelloit aussi la Porte de Flandre [e] à cause de l'Hôtel de ce nom, et elle faisoit alors le coin de la rue de Garnelles dite aujourd'hui de Grenelle. Robert, Comte de Flandres, époux d'Ioland de Nevers, voulant augmenter les dépendances de son Hôtel, dont le principal avoit appartenu à Coquillier, avoit pris encore de l'Evêque de Paris sur la fin du XIII. siécle, le manoir que les Augustins venoient de quitter, et dans lequel ce Prélat étoit rentré par faute de payement [f].

[a] Ces mêmes fondemens ont été encore mieux exposés au jour au mois d'octobre 1753 par les trauchées qu'on y a faites : ce qui denote que les murs et les tours de Paris de la cloture de 1211 n'ont pas été si près de l'Eglise de Saint Honoré que les cartes de M. la Mare les marquent. Guillaume le Breton auteur du temps, fait entendre au commencement du VIII Liv. de son Poëme sur Philippe-Auguste, que la Ville de Caën et celle de Paris étoient alors d'une égale grandeur. — [b] *Reg. Ep. Par.* — [c] *Chart. min. Ep. Par.*, f. 124. — [d]. *Tit.*, rue Coq., n. 22. — [e] *Sent. du Bailly Episc.*, 16 may 1397. — [f] *Chart. maj. Ep.*, f. 90.

C'est proche cette même rue Coquilliere, qu'a été faite presque de nos jours une découverte remarquable [a]. Comme M. Berrier Secretaire du Conseil d'Etat faisoit travailler dans le jardin de sa maison située en cette rue, vers l'an 1684, on trouva dans une tour de l'enceinte de Paris faite sous Philippe-Auguste à deux toises de profondeur, parmi les graviers une tête de femme de bronze, creuse, fort bien faite, un peu plus grosse que le naturel avec une tour crenellée figurée au-dessus de la même tête et de même matière. Après avoir été conservée dans la Bibliotheque de M. l'Abbé Berrier son fils, elle a passé ensuite à M. le Duc de Valentinois, d'où en 1751 elle est revenue au Roy. La même année l'Academie des Inscriptions et Belles Lettres à laquelle elle a été présentée au mois de Juin, a trouvé que cette tête avoit une parfaite ressemblance avec celle de Faustine la mere, femme de l'Empereur Antonin Pie, de laquelle on a une medaille où elle est représentée avec une tour sur la tête, de même que Cybele, et avec cette inscription : MATRI MAGNÆ [117].

Vers le milieu du mois d'Août de la même année des maçons ont découvert en terre à dix-huit pieds de profondeur derriere la maison occupée par M. le Riche Tresorier des Invalides, rue Vivienne, plusieurs morceaux considerables de marbre blanc avec des bas reliefs dessus, dont deux représentent des repas [118], (et l'un paroît être de Gaulois-Romains qui mangent une hure). Le plus considerable est une urne quarrée qui avoit contenu les cendres d'une fille, dont l'épitaphe sur la face de devant est en ces termes :

AMPUDIÆ
AMANDÆ
VIXIT ANNIS XVII.
PITHUSA MATER FEC.

LE FIEF DE TEROUENNE que les titres latins appellent *Terra Morinensis*, est situé sur la Paroisse de Saint-Eustache dans le quartier qui fait partie de l'ancien Champeaux et qu'on appelle les Halles ou les environs. Il m'a paru après bien des recherches, que

[a] Sauval, t. I, p. 56.

ce Fief qui est au Roy depuis longtemps, a tiré son nom d'un Evêque de Terouenne Evêché des Morins aux Pays-bas. Cet Evêque s'appelloit Adam ; il siégea à Teroüenne depuis 1213 jusqu'en 1229. Avant ce temps-là il avoit été Archidiacre de Paris. Comme Gautier son frere étoit surnommé de Monstreul, peut-être étoient-ils issus des Chevaliers Seigneurs de l'un ou de l'autre des deux Monreüil qui sont au Diocèse de Paris. Quoiqu'il en soit, nous apprenons que Gautier avoit eu un Fief au Territoire de Champeaux situé à Paris avec Justice et Censive. Il est vrai que nous ignorons si Adam en avoit aussi un au même lieu; mais il est certain qu'il hérita de celui de Gautier qui mourut avant lui [a]. Et comme il alla se faire Religieux à Clervaux en 1229, il est probable que ce fut alors qu'il se défit de ses biens, et que ce Fief qui avoit eu de lui le nom de Teroüenne, parvint au Domaine par vente ou par donation. Ce Fief étoit possédé en 1330 par un nommé Adam de S. Mamert. Ce fut alors que Pierre des Essarts qui est simplement qualifié Bourgeois de Paris, en fit l'acquisition au profit du Roy, ainsi qu'il paroît par un titre de la Chambre des Comptes mentionné dans l'Inventaire de cette Chambre à la Bibliothéque du Roy [b].

Je n'ai plus qu'un mot à dire sur un autre lieu : C'est sur la rue des Prouvaires dont on a cherché en vain l'étymologie. Quoique ce nom ait été écrit de bien des manières, la racine reste toujours la même. Au XIII siécle en parlant des Prêtres on disoit *Seignors Prevoires;* ce qui étoit formé du latin *Seniores Presbyteri :* cela se lit ainsi dans les copies des Sermons de l'Evêque de Paris Maurice de Sully décédé en 1196. Le testament de Jean de Fontanoy Bourgeois de Paris de l'an 1227 et de Bauteur (c'est-à-dire Batilde) sa femme, marque qu'ils laissent au *Provoire de S. Jaques X sols de rente pour ferre leur aniversaire* [c]. Dans un manuscrit de Sorbonne du XIII. siécle [d] parmi ceux qui viennent du Cardinal de Richelieu, est l'histoire *du Prevoire qui trouva le Boterel en son Calice* (Boterel signifioit un crapau). Une Chronique Françoise du XIV. siécle met à l'an 858 : *Li Prevoires chanterent leurs Litanies parmi la Ville et gitterent eau benite par les Hosteulx*. Encore à

[a] *Gall. Chr. in Episc. Morin. Inst.*, col. 490. — [b] L'original est aux Arch. de l'Emp. sect. hist. Trés. des Ch., *Ile de France.* Cart. J, nos 52 à 55. — [c] *Tab. S. Maglor.* — [d]. *Cod* 367, *vel.* 424..

présent en Franche-Comté une redevance de bestiaux qui se paye aux Prêtres, est appellée le droit de Prévoire : ainsi la rue des Prouvaires étoit anciennement la rue des Prêtres de Saint Eustache [119].

DE L'ÉGLISE DE SAINT SAUVEUR

AUTRE DÉMEMBREMENT DE SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS.

La Paroisse de Saint-Sauveur est un démembrement qui fut fait de celle de Saint Germain l'Auxerrois, environ dans le même tems que celle de Saint Eustache. Car on lit que dès l'an 1216 le Doyen arrêta les entreprises du Prêtre qui desservoit la Chapelle de la Tour, par une sentence [a] d'arbitres, qui déciderent que le Doyen avoit le même droit dans cette Chapelle que dans l'Eglise de Saint Germain. Cette Chapelle de la Tour étoit le lieu où les Habitans de ce canton avoient obtenu de s'assembler comme dans une succursale, à cause de l'éloignement dont ils étoient de la Paroisse : elle avoit été ainsi nommée à cause qu'elle étoit voisine d'une tour.

L'existence de cette Chapelle en ce lieu dès l'an 1216, suffit pour détruire ce que dit Sauval, que c'est S. Louis qui la fit bâtir en 1250.

Environ cent ans après, c'est-à-dire en 1303 [120], le Chapitre de Saint Germain tiroit quelque revenu de cette Eglise, dite alors Saint Sauveur; et l'on voit par le serment que Thomas de Ruel Curé [121] prêta aux Chanoines en 1335, que les Curés des deux nouveaux démembremens faisoient les mêmes soumissions [b]. Aussi le Chapitre alloit-il autrefois officier dans l'une et l'autre Eglise, et il s'est toujours maintenu dans le droit d'y nommer un Curé. Il avoit même conclu, il y a environ deux cents ans, d'unir cette Cure à sa mense, et il payoit pour cette union une somme annuelle à l'Evêque [c] : mais le Parlement rendit contre le projet de cette union un Arrêt le 31 Mars

[a] *Gall. Chr.*, t. VII, col. 257. — [b] *Gall Chr.*, col. 261. — [c] *Comp. Ep.*, 1544.

1560 [a]. Les Heures Canoniales et la Grand'Messe quotidienne y avoient été fondés sept ans auparavant par Guillaume d'Osserre [122] Marchand et Gillette Magdelin sa femme, qui conjointement avec Jeanne Fontaine [123], veuve de Noël Robert aussi Marchand, avoient donné pour cela la maison de S. Christophe près la porte des Peintres, et d'autres biens [b].

L'Eglise nouvellement rebâtie avoit été dédiée, vers le règne de François I. le mercredi de la semaine de Pâques : mais il fut permis en 1551 d'en transferer l'Anniversaire au second Dimanche suivant.

Guillaume, Evêque d'un Siége *in partibus* appellé *Alexia*, y bénit, de l'agrément de l'Evêque de Paris, sept Chapelles [c]. Une de N. D. de Pitié; une de S. Preject Martyr et de S. Maturin; une troisième des SS. Susanne et Marguerite; la quatrième sous le titre des SS. Denis, Sebastien et Roch; la cinquième sous celui de l'Annonciation; la sixiéme du titre des SS. Vincent Martyr et Claude; la dernière sous l'invocation des SS. Leonard, Henri et Elisabeth. S'il faut en croire le placard qui s'affiche tous les ans pour annoncer la Fête de S. Prix, la dévotion envers ce Saint dans cette Eglise avoit commencé par une Confrerie instituée en 1433 [124]. Au reste, cette Eglise étoit restée imparfaite; car on lit qu'en 1571, le 30 Novembre, les Marguilliers eurent de l'Abbaye de Montmartre une maison qui tenoit à cette Eglise, et cela pour son aggrandissement, moyennant une rente que lui avoit transportée Jean de Canapeville Marchand, Marguillier.

Il n'est pas besoin d'avertir ici que les Eglises qui sont sous le titre de Saint-Sauveur, et celle-ci entr'autres, prennent la Transfiguration pour leur grande Fête. Quelques-uns assurent que S. Jean l'Evangeliste est le second Patron de cette Eglise. Quentin Gesnault qui en étoit Curé en 1607, ayant eu d'Anne de Beauvilliers, Abbesse de Montmartre, quelques reliques des anciens Martyrs anonymes de ce lieu, obtint qu'elles seroient exposées, et l'Evêque accorda des Indulgences pour le jour de la Translation [d].

L'édifice de cette Eglise est dans un goût d'architecture moderne

[a] *Reg. Par.* — [b] *Reg. Ep.*, nov. 1553. — [c] *Reg. Ep. Par.*, 2 Aug. 1537. — [d] *Reg. Ep.* 30 mai 1607.

mixte. Une lotterie accordée en 1713 a beaucoup servi à l'embellir [125]; la Chapelle de la Vierge est ce qu'il y a de plus remarquable. Au reste, le corps de l'Eglise est assez symmetrisé et bien orienté.

Martin Marrier,[a] célèbre Benedictin de Saint Martin des Champs, dont l'on a plusieurs ouvrages souvent cités dans ce présent livre, étoit né sur cette Paroisse en 1572.

Le gros de cette Paroisse forme un quarré à angles très-inégaux. Pour le suivre dans la rue S. Denis, il faut commencer après la septième maison qui se trouve entre la rue Mauconseil et la rue du Petit-lyon, où il y a pour enseigne la sellette rouge. La maison d'après est la premiere de S. Sauveur. Il faut compter tout de suite dans le même côté jusqu'à la rue Bourbon, qui est près la porte S. Denis; entrant à gauche dans cette rue, la suivre à la même main jusqu'au bout par où elle se rend à la rue du petit Carreau; le côté gauche de cette derniere rue en descendant, est de Saint Sauveur: une partie de la rue Montorgueil du même côté en est pareillement, jusques vis-à-vis le cul-de-sac de la Bouteille. A cet endroit la ligne qui sépare Saint Sauveur et Saint Eustache, traverse le théâtre de la Comédie Italienne, coupe les deux côtés de la rue Françoise, puis les maisons qui sont derriere cette rue Françoise s'étendent jusqu'à la cour de la sellette rouge [126].

Le terrain de L'HOPITAL DE LA TRINITE' qui est vaste, est aussi de Saint Sauveur, avec quelques maisons du côté droit de la rue S. Denis, en allant à la Porte du même nom, et toutes celles de la rue Darnetal ou Greneta, qui depuis la Fontaine à gauche bordent cet ancien enclos, comme aussi la Cour située au bout du Cul-de-sac Bas-four rue S. Denis.

Cet Hopital est l'un des plus anciens de Paris. Dès l'an 1217.[b] il est fait mention de l'Eglise de la Trinité de cette Ville, devant laquelle Eglise étoient des maisons de la censive Episcopale appartenantes au Temple. On nomma quelquefois cet Hôpital dans les commencemens l'Hopital *de la Croix-la-Reine*. Un titre de l'Abbaye de Saint Magloire [c] de l'an 1262 le désigne ainsi, *Domus Trinitatis de cruce Reginæ*. Mais dès le tems de sa fondation, on avoit dit

[a] Pigan., t. III, p. 387. — [b] *Cartul. de N.-D. de Paris*, t. I, p. 105. — [c] *Tab. S. Magl.*, rue Darnetal.

Ellemosinaria de Cruce Reginæ. Ce n'est pas qu'une Reine en fût fondatrice, mais c'est que le lieu où les nommés Palée et Escuacol l'établirent vers l'an 1200 étoit voisin d'une Croix surnommée *de la Reine;* de la même manière que la fontaine voisine prit aussi le nom de *Fontaine la Reine*. Les conditions sous lesquelles le Chapitre de Saint Germain l'Auxerrois, dont la Paroisse s'étendoit alors jusques-là consentit à cet établissement, se lisent dans tous les Historiens modernes de Paris. Il fut conduit d'abord par des Prêtres séculiers, et peu d'années après par des Prémontrés de l'Abbaye d'Hermieres[a]. Le Chapelain élu par l'Evêque lui prêtoit serment, et ayant pris possession, il se rendoit au Chapitre de Saint Germain, où il le prêtoit pareillement[b].

La Reine qui a donné son nom à la Croix qui servoit à désigner la situation de cet Hopital, me paroît devoir être Adelaïde, femme de Louis le Gros, d'autant qu'elle passe pour une des insignes bienfaitrices de la Leproserie de Saint Lazare, dont la censive touchoit à cette Croix. A l'égard de Jean Palée, l'un des Fondateurs de la Trinité, je croirois que ce seroit de lui qu'auroit tiré son nom la rue Palée qui est dans ces quartiers là[127]. Il y avoit probablement eu son logis.

Cet Hopital destiné à recevoir des passans, parvint aussi par la suite à avoir un Cimetiere pour les inhumer; et comme il étoit au-delà des portes de Paris, on le choisit pour y porter de cette Ville les corps des pestiférés : au lieu de les inhumer dans celui des Innocens : c'est ce qui fut pratiqué dans la peste de 1348, et qui continuoit encore en pareil cas au XVI. siècle.

Plusieurs ont fait observer que dans le tems que les Prémontrés avoient l'Intendance de cet Hôpital, des Joueurs de Mysteres s'y insinuerent pour donner leurs représentations au public. On y faisoit la Confrerie de la Passion au moins dès l'an 1411, et l'Office s'y celebroit sur le revenu qu'ils tiroient du louage de la Sale. Leur grange donnoit dans la rue d'Arnetal devant la Croix de S. Laurent, suivant un acte de 1488. Ces Confreres se plaignirent en Parlement l'an 1548, de ce qu'on avoit pris leur Sale de représentation pour y loger de pauvres enfans; mais ils ne furent point écoutés; la Cour

[a] *Acte de* 1202. — [b] *Chartul. maj. Ep. ad calcem.*

leur défendit même de jouer desormais la Passion [a] : et c'est-là l'époque de l'introduction des enfans [128] qu'on y éleve, et ausquels on enseigne à travailler [129].

Le Cimetiere fut augmenté huit ans après [b], et béni par l'Evêque de Megare [130]. L'Eglise ou Chapelle ayant aussi été aggrandie sur la fin du même siécle, Henri de Gondi fit la bénédiction de cette accrue et de trois Autels [c], sçavoir, de la Trinité, S. Jean-Baptiste et S. Louis, le 15 Avril 1598 [131].

LES FILLES-DIEU sont une Communauté située sur cette Paroisse; et elle est ainsi appellée, parce que des Religieuses de ce nom, établies au XIII. siécle proche S. Lazare, s'y sont retirées dans le tems des guerres des Anglois; car auparavant, le lieu où elles sont étoit un simple Hopital fondé par un particulier nommé Humbert des Lyons. Les Religieuses réformées de Fontevrault y furent introduites sur la fin du XV. siécle. « On ne peut trop louer « l'Ordre de Fontevraud, dit l'Abbé Chastelain [d], d'avoir con- « servé jusqu'à présent l'ancien et excellent usage de dire Ténébres « à minuit : ce que l'on voit pratiquer avec édification aux Filles- « Dieu de Paris, l'une des plus insignes maisons de cet Ordre, qui « de plus de 360 Eglises qu'il y a en cette grande Ville, n'ont cela « de commun qu'avec celle de Saint Victor et celle des Chartreux. » Je ne parlerai ici des Chapelles de leur Eglise [132] que par rapport au titre singulier d'une d'entr'elles, qui est appellée de S. Abraham, dont j'ai vû des provisions de l'Evêque données le 5 Décembre 1500 [e]. A l'égard de celle de Ste Magdelene [f], qui avoit été fondée en 1360 par Jean de Meulant Evêque de Paris, selon des Ecritures de l'an 1470 que j'ai vûes, le titulaire s'en étant démis, l'Evêque de Paris la réunit au Couvent l'an 1582 [133].

[a] *Reg. Parl.*, 17 nov. 1548. — [b] *Perm. du* 23 oct. 1556. — [c] *Reg. Ep.* — [d] *Martyrol. Bimestre*, p. 745, au 24 févr. — [e] *Reg. Ep.* — [f] *Tab. Ep.*

DE LA PAROISSE

DE LA MAGDELENE DE LA VILLE L'EVE'QUE

DÉMEMBREMENT DE SAINT GERMAIN L'AUXERROIS

Tous nos modernes [a] sont sujets à se copier les uns les autres sur cette Paroisse. Tous assurent qu'elle n'existe que depuis l'an 1639. Il est bon de détromper ceux qui pourroient leur ajouter foi [134]. Cette Paroisse est marquée dans le Pouillé de Paris, écrit au commencement du treiziéme siécle sous le nom de *Villa Episcopi*, et la Cure, comme étant à la nomination du Chapitre de Saint Germain l'Auxerrois. Les Pouillés du XV. et XVI. siécle la supposent existante, puisqu'ils en font mention avec la même circonstance. Si quelqu'un vouloit révoquer en doute ces témoignages, on peut y ajouter un titre [b] de l'an 1238, dans lequel est nommé le Prêtre (c'est-à-dire le Curé) de *Villa Episcopi*, une présentation [c] à la Cure faite par le Chapitre Saint Germain en 1284, et une Epitaphe [d] qui est aux Innocens, dans laquelle est marquée la sépulture de Jacques Boisson né à Poitiers, Bachelier en Decret, Curé de la Ville-l'Evesque, décédé en 1429; et enfin une permutation [e] de la même Cure faite par Philbert Jonin, Curé, au mois de Juillet 1473.

Cette Paroisse est, comme plusieurs autres, un démembrement de celle de Saint Germain l'Auxerrois, qui, comme je l'ai déjà dit, étoit primitivement l'unique Paroisse de tout le territoire situé depuis le chemin de Saint Denis au sortir de Paris, jusqu'aux approches de Saint Cloud. Aussi est-ce pour cela que les Chanoines de cette Eglise, qui étoit comme le second siége de l'Evêque de Paris, y ont présenté le Curé, et y ont été officier le jour de la Fête, jusqu'à ces derniers tems, qu'ils ont consenti à leur translation dans l'Eglise matrice. Le bâtiment de l'Eglise n'a rien d'ancien ni de mémorable.

[a] De la Mare, Félibien, Piganiol. — [b] *Chartul. Parv. Ep. Par.*, f. 417. — [c] *Gall. Chr.*, t. VII, col. 260. — [d] *Recueil des Epitaphes de Paris, à la Bibl. du Roy*, p. 629. — [e] *Reg. Desserv. aux cures vac.*

Tous les plus anciens droits Seigneuriaux de l'Evêque étoient aussi dans l'étendue de cette immense Paroisse de Saint Germain, où ils avoient choisi leur maison de plaisance, où étoit un port sur la Seine, vis-à-vis la grange dans laquelle étoient reservés les fruits de leur récolte et de leurs Dixmes : c'étoit à la Ville l'Evêque que ces choses se trouvoient réunies [a]. On peut y ajouter le Pré-l'Evêque de trente arpens au moins, dit autrement *les Joustes* [b], à cause des exercices qui s'y faisoient, sans compter une grande quantité de terres labourables qui forment un domaine considérable [c]. Les grains qui en revenoient étoient portés à la Grange Bataillere, située un peu plus loin vers l'orient, et que de vieux Inventaires [d] appellent *Granchia prœliata*, par rapport à l'exercice des Joûtes dont je viens de parler, et autres exercices militaires C'étoit ce lieu-là même qui avoit été appellé *Tudella* dans un Diplome de Louis le Débonnaire de l'an 820, rapporté dans les Capitulaires de Baluze, T. 2. col. 1418; et dans le sens qu'il signifie un lieu environné de hayes, et destiné à se battre, ou à la revue des troupes, *Tutela*, id est, *Septum* Gloss. Ces lieux, auxquels on ne faisoit plus d'attention, m'ont paru mériter d'être tirés de l'oubli. Mais on voit que même avant le XIII. siécle les Evêques en avoient inféodé certaines portions, aussi-bien que quelques uns de leurs droits, moyennant quelques redevances Seigneuriales.

Une énumération [e] des féudataires de l'Evêque de Paris écrite vers l'an 1220, contient ces lignes : *Domina Isabella de Gif est femina Domini Episcopi, et de eo tenet quidquid habet apud Villam Episcopi, tam in teloneo quam in dreturis* [f].

Aussi trouve-t'on que quelques Bourgeois de Paris avoient du bien et des maisons à la Ville-l'Evêque, mais c'étoit toujours dans la censive et Seigneurie des Evêques. Un notable d'entre ces Bourgeois, nommé Michel Chaligaut ou Chaligant, y possédoit sous Charles VI. un Hôtel distingué. Son attachement au parti de Charles VII engagea le Roi d'Angleterre, qui se disoit Roi de France, à le lui ôter, pour le donner à Jean le Clerc son Chancelier [g].

[a] *Tab. Ep.* — [b] *Invent. Episc.*, f. 128. — [c] *Actes de l'an* 1308. — [d] *Invent. d'env.* 1450. — [e] *Chartul. Ep. Par. de Bibl. Reg. in prelim.* — [f] Voyez ci-dessus, *Villeta episcopi*, au bas de la p. 61. — [g] Sauval, t. III, p. 323.

Il faut cependant avouer que quoique l'Evêque de Paris eût dans la Ville-l'Evêque tous les droits Seigneuriaux, les Officiers du Roi lui disputerent la connoissance du meurtre, du rapt et de l'homicide. Il est resté un mémorial d'Enquête [a] faite par eux à ce sujet l'an 1220 : c'étoit faute d'avoir entendu la signification du mot *Tudella*, qui revient à *Tutila* ou *Tutela Septum* Ερκος, que le Procureur du Roi du tems de François I. avoit cru que ce *Tudella* étoit le For-l'Evêque, et cela, parce qu'en écrivant, ou lisant le titre, on oublioit une virgule dans le Diplome de l'an 820 avant les mots *in ruga Sancti Germani*.

L'étendue de cette Paroisse comprend d'une part le Fauxbourg S. Honoré, jusqu'à celle du Roulle; et d'autre jusqu'à la Chaussée de Gaillon et aux environs [b 135] : mais les nouveaux noms des Chantiers et des rues font perdre l'idée et le souvenir des anciens lieux [136].

Proche de l'Eglise Paroissiale est un Prieuré de Benedictines du titre de Notre-Dame de Grace, où fut introduite, lors de la fondation en 1613 et 1615, une colonie venue de l'Abbaye de Montmartre [137].

DE LA PAROISSE DE SAINT ROCH

DÉMEMBRÉE DE SAINT GERMAIN L'AUXERROIS

C'est ici l'une des Eglises Paroissiales, dont les commencemens sont les plus connus. Elle est le dernier démembrement qui ait été fait de celle de Saint Germain l'Auxerrois.

Il y-avoit eu dans l'emplacement qu'elle occupe deux Chapelles bâties en différens tems : l'une dite de sainte Susanne, qu'on appelloit aussi autrement la Chapelle de Gaillon, à cause de la rue qui avoit tiré le nom de Gaillon d'un Hôtel de Gaillon. On ne

[a] *Petit livre blanc du Châtelet* fol. 335. — [b] *Chart. maj. Ep. ad. ann.* 1308, fol. 60.

trouve point par qui elle avoit été fondée. La seconde Chapelle avoit été bâtie par Jean Dynocheau, marchand, Bourgeois de Paris, dans un manoir à lui appartenant, dont la nomination devoit lui être reservée sa vie durant, et ensuite appartenir à l'Evêque de Paris, suivant que j'ai lu dans la première nomination qui est du 2 Avril 1522, quoiqu'elle y soit dite bâtie en l'honneur de J. C. et de ses cinq playes : cependant l'acte de la Bénédiction qui en fut faite par l'Evêque le 5 Juin 1525, dit qu'elle est construite sous l'invocation de la Croix, de la Sainte Vierge et de tous les Saints.

Etienne Dynocheau neveu de Jean donna en 1577 une place et un jardin pour augmenter la Chapelle bâtie par son oncle. [138] Elle fut l'année suivante érigée en succursale de Saint-Germain, sous le titre des cinq Playes de N. S. et sous l'invocation de Saint Roch; le tout du consentement du Chapitre de Saint Germain. Je pense que le titre de Saint Roch ne fut ajoûté qu'à l'occasion d'un Hôpital pour les gens affligés d'écrouelles qu'un Espagnol bâtit alors attenant cette Chapelle [139]. Comme l'augmentation du bâtiment de l'Eglise restoit encore à faire, l'Evêque accorda en 1579 des Indulgences à ceux qui y contribueroient [a] : ce qui fit tellement avancer l'ouvrage, qu'en 1580 l'Archevêque de Césarée commis par l'Evêque, bénit de nouveau cette Chapelle [b] et le terrain voisin, pour y faire des inhumations, lequel après un second accroissement, fut encore béni [c] par M. Tiercelin Evêque de Luçon, en 1584.

Jusques-là la Chapelle de Ste Susanne n'étoit point comprise avec la nouvelle succursale. Jacques Baille, qui en étoit titulaire, la céda en 1584 pour en augmenter le bâtiment [140], mais sans éteindre le titre, puisqu'on en trouve encore des provisions accordées en 1587. et 1590 [d].

Depuis qu'on eut résolu de l'abbattre, on convint, pour en perpétuer la mémoire, d'ériger dans la nouvelle Eglise de Saint Roch un autel de Ste Susanne. L'Hôtel de Gaillon fut acheté par ceux qui demeuroient auprès de cette succursale l'an 1622; et dans les huit années suivantes, après les conventions faites de ce que cette Eglise de Saint Roch payeroit à l'Eglise matrice de Saint Germain

[a] *Reg. Ep.*, 2 mars 1579. [b] *Ibid.*, 29 janv. 1580. — [c] *Ibid.*, 30 juin 1584.— [d] *Reg. Ep.*, 10 apr. 1584, 2 déc. 1587 et 5 may 1590.

l'Auxerrois, et au Curé, elle fut érigée le 2 Mars 1629 en Cure ou Vicairie perpetuelle, à la nomination du Chapitre de Saint Germain [a].

En 1653, Louis XIV et Anne d'Autriche sa mere poserent la premiere pierre de l'Eglise que l'on voit aujourd'hui, laquelle n'a été continuée qu'à l'aide d'une Loterie dans le siécle présent, et n'a été finie qu'en 1740. La Dédicace en fut faite le 10 Juillet de la même année par M. l'Archevêque de Sens. On y conserve le radius d'un des bras de Saint Roch, obtenu par Madame de Vendome et le Duc de Vendome son fils, de l'Archevêque et des Consuls d'Arles, et du Général des Maturins: mais si c'est véritablement un *radius* ou focile, le sieur Piganiol [b] n'a pas raison d'ajouter que c'est l'os qui va de l'épaule au coude.

Ce qui a été détaché de Saint Germain pour former le territoire de Saint Roch, commence à la moitié de la boucherie des Quinze-vingt, c'est-à-dire, à la partie qui est à main droite en y entrant par la rue S. Honoré. Cela renferme ensuite les rues de S. Louis et de l'Echelle en leur entier. Puis tout de suite jusqu'à la porte S. Honoré les deux côtés de la rue de même nom. De la rue de Luxembourg, il n'y a que les deux tiers d'en bas des deux côtés: de la rue des Capucines, les deux maisons plus voisins de ce Couvent, tant d'un côté que de l'autre. Après cela la rue de Louis le Grand, la rue neuve S. Augustin en entier. Dans la rue de Richelieu, depuis le cul-de-sac Menard tout le même côté de la rue jusqu'au coin vers les Quinze-vingt: et delà dans la rue S. Honoré, le côté droit, jusques vis-à-vis la Boucherie où nous avons commencé [141].

Il y a sept Couvents établis sur ce territoire, dont cinq étoient auparavant de la Paroisse de Saint Germain l'Auxerrois; leur époque étant anterieure à la distraction. Les voici tous selon l'ordre des tems.

Les Capucins ont commencé vers 1515. Les Registres de l'Evêché marquent à l'an 1583 qu'il fut permis à l'Evêque de Sisteron de faire la Dédicace de leur Eglise [142].

Les Feuillans établis vers l'an 1577 [c]. Les Chanoines de S. Laurent du Château de Joinville leur donnerent vers 1649, à la recom-

[a] *Reg. Ep.* — [b] *Descript. de Paris,* t. II, p. 335. — [c] *Reg. Ep.*

mandation de la Duchesse de Joyeuse, un morceau de relique, qu'on qualifioit de ceinture de S. Joseph. Le vertebre qu'ils ont de S. Robert Abbé de Molême, depuis l'an 1665, paroît être plus avéré [143].

Les Capucines établies en 1604 et 1606 [144].

Les Dominicains Reformés, rue S. Honoré, établis vers 1612 [145].

Les Filles de l'Assomption établies dans la même rue en 1622 [146].

Les Filles de la Conception du Tiers-ordre S. François en la même rue, l'an 1635. Sauval [a] observe qu'elles sont tenues, par traité de la même année, à envoyer à la Paroisse, le jour de l'ancienne fête de l'Eglise, un cierge et un écu d'or [147].

Les Nouvelles Catholiques, qui étoient auparavant ailleurs, ont été établies rue Ste Anne vers 1648 [148].

[a] Sauval, t. I, p. 334.

NOTES

ET

ADDITIONS

CHAPITRE II.

SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS

[1] Nous ne pouvons passer sous silence l'opinion produite par Jaillot, qui regarde la basilique de Saint-Germain comme fondée par Chilpéric I. La conjecture de Jaillot n'est pas appuyée de preuves assez décisives pour être adoptée sans hésitation ; cependant elle mérite d'être prise en sérieuse considération. (V. Jaillot, *Recherches sur Paris*, quartier du Louvre, t. I, p. 24 et suiv.)

[2] On n'admet pas généralement cette opinion de Lebeuf qui ferai supposer que la tour construite par Philippe-Auguste serait l'origine du Louvre. Cette tour, appelée *neuve* par Rigord, et qui depuis devint si fameuse comme prison d'Etat, sous le nom de la *Grosse tour du Louvre*, est cependant la première qui ait été construite. M. Berty prouve ce fait d'une manière évidente dans *l'Histoire topographique du Vieux Paris* qu'il termine en ce moment.

[3] Ce portique, construit en 1435, est de maître Jean Gaussel.

[4] Ce pilier-trumeau, enlevé vers la fin du règne de Louis XIV, a été rétabli de nos jours, et on y a adossé une statue toute neuve de la Vierge.

[5] Ce n'était point la statue de saint Germain, comme l'avaient soutenu Piganiol et Sauval, mais bien la statue du Christ, dont on a retrouvé la tête. Ce n'est donc point saint Landry qu'on a voulu représenter à côté de sainte Geneviève, mais bien saint Germain.

[6] Saint Vincent, diacre et martyr, selon certains archéologues.

[7] Il ne reste plus un seul panneau de ces vitraux.

[8] On travaillait à la nef en 1423. Quant au chœur, il était fort endommagé en 1456. Le chapitre ne voulait pas payer la dépense et les mar-

guilliers paraissaient disposés à imiter ce fâcheux exemple. Néanmoins, comme cette partie de l'édifice menaçait ruine, la crainte de dépenses plus fortes ou de dommages plus considérables détermina les parties à s'entendre, et il fut convenu que les marguilliers et les paroissiens paieraient les réparations à faire à l'édifice et seraient tenus d'entretenir « le « cueur ainsi que il se comporte et extend dehors et dedans et hault et « bas, les fondemens, murs et murailles, pilliers, voultes, alées, arcs « boutans, barbecanes, goultieres, chaieres, couvertures, verrieres et « semblablement le clocher et les cloches de la dicte eglise. » Le chapitre voulut bien « paier par chacun an ce que cousteront les cinq grosses et deux petites cloches dudit clocher, en cordes, en broyers et gresses et salaire du saintier qui irrite et met à point les dictes cordes, broyers et gresses » et en outre acheter les « livres, vestemens, aornemens, chappes, « chasubles, tuniques, damatiques, linge, croix, calices et joyaulx, lumi- « naire, tapicerie et nate du dict cueur. » (Arch. de l'Emp., sect. hist., *Cartul. de St.-Germ. l'Aux.*, LL. 491, f° 4 v°.) On ne parle point dans cet accord de l'organiste, *magister in artificio organorum*; mais j'ai retrouvé dans des titres beaucoup plus anciens que c'était la fabrique qui payait ses honoraires. On augmenta même ses appointements en 1382, à cause des nombreux morceaux qu'il avait à jouer devant le roi, la reine, les légats et les grands personnages qui assistaient aux offices. (Arch. de l'Emp., sect. hist., LL. 492, f° 124 v°.)

[9] La corniche du couronnement et les balustrades sont modernes. La haute flèche de pierre qui couronnait ce clocher et ces quatre clochetons ont été supprimés au XVIIIe siècle.

[10] Dès l'année 1399, on pensa à faire la translation du corps de saint Landry et le roi donna même 40 livres pour les frais de cette translation, qui n'eut lieu que le 16 septembre 1408. La châsse ancienne était en bois, et la nouvelle en vermeil. (V. Arch. de l'Emp., sect. hist., *Registres des délibérations capitulaires*, LL. 496 et 497.)

[11] On voit par une lettre du 4 juillet 1187 que Machabée, abbé de Saint-Paul hors les murs, à Rome, donna au chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois, Maurice, des reliques de saint Étienne, saint Anastase, saints Innocents, saint Julien, saint Celse, sainte Cécile, etc. (V. Arch. de l'Emp., sect. hist., L. 450.)

[12] Lebeuf se trompe en cherchant à démontrer que, dès 1268, il ne restait plus que le nom de l'école. Le rôle de 1292 (V. *Paris sous Philippe-le-Bel*) nomme expressément *l'Escole Saint-Germain*, et, par ces mots, il est impossible d'entendre la place actuelle de l'École, puisque dans ce même rôle cette place est nommée *la Place aux Marchands*. Les passages du cartulaire et du registre de la Cour des comptes auxquels l'abbé Lebeuf a recours pour appuyer son opinion, servent, au contraire, à la détruire, puisque tous les deux parlant de la place de l'École, au

lieu de lui donner le nom qui sert à la désigner aujourd'hui, l'appellent *la Place située près de l'Ecole Saint-Germain*.

[13] Cette chapelle fut fondée le 22 octobre 1389. (V. l'acte original aux Arch. de l'Emp., sect. hist., L. 559.) Il y a une chapellenie beaucoup plus ancienne, dont Lebeuf ne parle pas, et qui a été fondée en 1340, par Simon de Lille, orfèvre des saintes reliques. (Voy. un amortissement au sujet de cette chapellenie, dans le Trésor des chartes, JJ. Registre 74, pièce 448.) Lebeuf oublie aussi de citer la chapelle fondée en 1345 par Gilles Lecrivain, « en l'honneur de Dieu et de la vierge Marie. » La rente de trente quatre livres léguée pour la fondation de cette chapelle fut amortie au mois de septembre 1345. (Voy. Tr. des ch., JJ. Reg. 75, n° 356.)

[14] On conserve aux Archives (sect. hist., LL. 732) un plan manuscrit de l'église Saint-Germain qui marque la situation des chapelles. Dans un « Abrégé historique de l'origine, des progrès et de l'état présent de l'église royale, paroissiale et collégiale de Saint-Germain l'Auxerrois » que j'ai consulté aux archives (sect. hist., L. 646), j'y ai trouvé la liste suivante de ces chapelles : chapelles de saint Laurent, de la sainte Vierge et de saint Martin, de la Visitation de la sainte Vierge, des trois Rois, autrement N.-D. de Pitié, proche la sacristie du chœur, de sainte Marguerite, saint Pierre et saint Paul, de saint Étienne, des saints Guillaume, Nicolas et Charlemagne, de N.-D. des Mèches, dite des Trois Marie, de la Sainte Trinité, de saint Pierre, autrement saint Étienne, de l'Annonciation, de saint Nicolas, de saint Charlemagne, de la Madeleine.

[15] Voici, d'après les épitaphiers de Paris, les noms des personnages enterrés dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois :

Mathurin Marchant, licencié en lois, chan. de N.-D. de Paris et d'Orléans, doyen de St-Pierre en Pons de ladite ville, cons. au parl. (20 juillet 1463). Martin de Bellefaye, seign. de Ferrière en Brie, cons. au parl. (1502). George de Rasenay, protonotaire du saint-siége, licencié en lois, seig. de Vezaiques, prévôt et chan. de Champeaux, chan. de St-Germ.-l'Aux. (?). Pierre Robert, licencié en lois, doyen de St-Germ.-l'Aux, chan. de Paris et de Chartres, trésorier des finances et maître des requêtes de l'hôtel (2 février 1496). François Le Charon, doyen de St-Germ.-l'Aux., protonotaire du saint-siége, abbé commendataire de Cercanceaux, chan., archidiacre de Josas, prédicateur ordinaire du roi, cons. aumônier de la reine, orateur du roi aux états-généraux de 1614 (21 sept. 1641). Guillaume Hector, doyen de St-Germ.-l'Aux. (11 août 1527). Louis de Revol, chev. secrétaire du roi (24 sept. 1594). Emmond de Revol, son fils, cons. du roi et doyen en son gr. conseil (13 oct. 1627). François de Kernevenoy, appelé de Carnavalet (Fr. Carnevenæ), choisi par Henri II et la reine Catherine pour élever leur fils Henri, ami d'Hurault de Chiverny (1571). Guillaume Margothier, prêtre chapel. de St-Germ.-l'Aux. (?). Anselme de La Porte de l'Hartaudière (1606). Séraphin Thielement, seign. du Châtel de Guine, cons. secrétaire du roi et de ses finances, greffier du grand conseil (12 oct. 1602). Anne Boursin, sa femme (?). Madeleine de Salnoo, femme de Jean de

La Ménardière, seign. de Corbepine, capitaine de Fougière, cons. et maître d'hôtel ordinaire du roi (mars 1650). Marie Longuet, femme de Julien Du Flos, écuyer, seign. de Medy et de la Taule, cons. secrétaire du roi (?). Jeanne Luillier, fem. de..... d'Aligre, cons. d'Etat et privé (oct. 1641). Marie de Bernet, femme de Daniel de Priezac, seign. dudit lieu et de Faugues, cons. d'Etat et privé, et de ses finances (fév. 1642). Eustache de Sansac, seign. dudit lieu et de la Lande en Poitou, cons. du roi et maître ordinaire en sa chambre des comptes (13 fév. 1518). Antoinette Bonne, sa femme (?). Jeanne Legrand, veuve de Jean Hervé, commissaire examinateur au Châtelet (3 janv. 1602). Elisabeth de Riberolles (18 juin 1612). Jean de Riberolles, son père, cons. du roi et général en sa cour des monnaies (12 juin 1595). Marie Béguin, sa femme (24 mai 1580). Nicole de Riberolles, leur fille, femme de Thomas de La Mouche, proc. au Châtelet (19 mars 1601). Nicole Lescuyer, veuve de Jean Philippes, cons. et premier chirurgien du roi et de ses camps et armées (16..) Renée de La Vau, femme de Jules Gassot, secrétaire du roi et des finances (23 avr. 1608). Jules Gassot (13 sept. 1623). Marie Vauhardy, femme de René Des Prés, march. drapier et bourg. de Paris (19 mars 1621). Marie Fortia, femme de Charles Billart, cons. au parl. et président aux enquêtes (160.?). Jacques Baillé, chan. de St-Germ.-l'Aux. (2 mai 1600). Michel Chauveau, chan. et chantre de St-Germ.-l'Aux. (161.?). Nicolas de Santeuil, bourg. de Paris (28 août 1584). Germain, sa femme (29 août 1584). Jacqueline Robineau, sous-gouvernante de Mme Christine, fille de France, femme de François Passart, écuyer, seign. de la Fresnaye (10 sept. 1610). Louise de Marsault, femme de Claude Valentin, écuyer, seign. des Roches-Valentin (23 nov. 1631). Guillaume Orange, prêtre habitué en l'église St-Germ-l'Aux. (27 mai 1582). Pierre de Besse, prêtre, docteur en la faculté de Paris, prédicateur ordinaire du roi, chantre et chan. de St-Germ.-l'Aux. (10 nov. 1639). André Gesvres, chantre et chan. de St-Germ.-l'Aux. (nov. 1560). Germaine Bonhomme, veuve de Jean de Macon, maître tailleur d'habits à Paris (21 déc. 1590). Jean-Baptiste Ceghizo, né à Modène, chev., seign. de Baugé, cons. et premier maître d'hôtel de la reine-mère, majordome d'Alexandre de Médicis, duc de Florence, gouverneur de Penne, au royaume de Naples, et lieutenant pour le pape Clément à Bénévent (12 mars 1571). Jacques de Fillion, écuyer, seign. de Cramaille, archer des gardes-du-corps (10 avr. 1586). Bernard de Saint-Aignan, né à Roquelaure en Gascogne, capitaine entretenu de deux cents hommes de pied et de trente arquebusiers à cheval, capitaine du Pont de Tours et porte-manteau d'Antoine, roi de Navarre (17 juin 1571). Philippe Le Gagneur, échevin de Paris (6 juin 1633). Catherine Robin, sa femme (2 juill. 1627). François Demier, prêtre, cons. au parl., secrétaire des requêtes ordinaires du dauphin, seign. et baron de Marigny en Champagne, de Carillac en Limousin, et en partie d'Entragues en Rouergue (19 avr. 1555). François de Marelhan, écuyer (27 fév. 1573). Jacques Louvet, chan. de N.-D. de Paris, d'Evreux et de St-Germ.-l'Aux. (12 mai 1437). Pierre Despinay (P. Despineus) (juin 1611). Marguerite Guerard, femme de Nicolas Neret, drapier et bourg. de Paris (20 mars 1619). Robert Neret, leur fils, drapier (28 août 1622). Françoise Baugé, sa femme (25 avr. 1627). Philippe Simon, march. et bourg. de Paris (22 mars 1605). Françoise de Bouvilliers, sa femme, veuve de Faron Heurlot (22 mai 1627). De Pluvinet, filleul de Marie de Médicis et de César, duc de Vendôme

11 fév. 1608). Jean Chauveau, changeur et bourg. de Paris (17 avr. 1439). Simon Hennequin, cons. au parl. et chan. de St-Germ.-l'Aux. (28 déc. 1.94.) Passart, docteur en théologie, chantre et chan. de St-Germ.-l'Aux. (20 fév. 1567). Simon Martin, bourg. de Paris, l'un des 25 jurés cabaretiers suivant la cour (17 fév. 1608). Suzanne Ydoine, sa veuve, femme de Michel de Buire, march. de vins privilégié suivant la cour (12 juin 1632). Pierre de Vassault, cons., secrétaire du roi et des finances (6 mars 1603). Marguerite Guimarde, sa femme (?). Nicolas Robée, né à Ribecourt, en Picardie, prêtre, chan. de St-Germ.-l'Aux. (12 août 1610). Gillette Bellier, veuve de Jean Queston, maître tailleur d'habits (26 janv. 1573). Denis Laubigois, seign. de Vemines et de Folleville, avocat au parl. (29 mars 1564). Geneviève Chevalier, sa femme (?). Mengin Touvenin, bourg. de Paris, juré mesureur de grains (15 juin 1638). Jeanne Rozel, sa femme (16 déc. 1640). Jean Le Brun, greffier du bureau des finances de la généralité de Paris (26 juill. 1596). Elisabeth de Monsignolant, sa femme (?). Nicolas Favier, seign. de Magnicourt et de Cotinville, cons. au trésor dès 1522, prévôt de Troyes en 1530, cons. des aides en 1543, et cons. au parl. en 1550 (26 janv. 1581). Madeleine Dudervé, sa femme (25 fév. 1601). Guichard de Martel, seign. de Marcilly, de La Vault, de Sommery, et lieutenant de 50 hommes d'armes des ordonnances du roi, sous la charge de M. de Cypierre[1] (1587). Pierre de Haneron, greffier civil en la sénéchaussée du Maine (24 avr. 15..?). * Anne de Thou (17 juill. 1584). Louis de Poncher, chev., seign. de ..... (?). Robine Legendre, sa femme (?). Anne Hurault, marquise de Rostaing (16 avr. 1635). Pierre de Cerisay, cons. du roi, doyen et chan. de St-Germ.-l'Aux., chan. de N.-D. de Paris, archidiacre de Cotentin en l'église de Coutance, et grand prévôt de Normandie en l'église de Chartres (19 nov. 1507). Guillaume Turpin, écuyer, seign. de la Vernade, notaire, secrétaire du roi et son valet de chambre (12 oct. 1564). Françoise de Marle, sa femme (15 août 15..?). Guillaume de Baigneaulx, seign. de Chauny, St-Sauveur, cons. du roi (29 janv. 1611). Charles de Saldaigne, seign. d'Incarville, cons. d'État et privé, intendant et contrôleur général des finances (9 juill. 1599). Jean de Saint-Germain, bourg. de Paris (16..?). Agnès Hervieu, sa femme (8 août 1600). Pierre Begeon, licencié en droit, prêtre (1518). François Fiot (30 sept. 1594.) Jean Morin (16 nov. 1601). Philippe La Hure, prêtre, chan. de St-Germ.-l'Aux., scelleur de la cour de l'official (17 juin 1417). Catherine Seguin, femme de Jacques Aveline, cons. du roi et contrôleur général des rentes sur les gabelles de France (27 juin 1640). Pierre Poget, secrétaire de la chambre du roi (11 nov. 1619). Marguerite Barbanteau (16..?). Simon Pierret, chan. de Soissons et de Noyon, aumônier, secrétaire, chapelain, garde-des-sceaux et pénitencier de Charles, cardinal de Bourbon (15 juin 1485). Paul Phelipeaux, secrétaire du roi (12 oct. 1621). François Daignet (17 mars 1603). Jean Jobert, march. et bourg. de Paris (17 sept. 1611). Barbe de Vouge, sa femme (16..?). Arnault des Friches, licencié en lois, avocat au parl., seign. de Villemanoche[2] (20 août 1512). Catherine Cailleau, sa femme (16 sept. 1488). Pierre Naberat, greffier en la cour des monnaies (4 juin 1603). Michelle de Coquerelle, sa femme, veuve d'André Hac, greffier en la cour des monnaies (?). Antoine de Corbie (?). Catherine Tripier, sa femme (?). François de Varquiers,

[1] De Oulipierre. Mss. de l'Arsenal.
[2] Villemeuche. *Idem*

seign. de Vieil-Dampierre, fils de Louis de Varquiers, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, gouverneur des ville et citadelle de Vitry-le-Français (31 déc. 1500). Marie Contesse, femme de Corneille Roger, garde des cabinets et valet de chambre ordinaire de la reine (9 janv. 1638). Jean de Corcoski, dit Domine, gentilhomme polonais, porte-manteau ordinaire du roi et des rois défunts (11 juill. 1599). Denise Marcel, femme de François Rat, receveur des monnaies du roi (?). Michel Sarrus, cons. au parl. (14 août 1640). Dlle Sarrus, sa fille, femme de M. d'Argouges, seign. de Tillevaux (?). Pierre Droüard, bourg. de Paris, lieutenant d'une compagnie de bourg. de cette ville (22 nov. 1635). Anne Dupré, femme de Jean de Grand-Marestrouzel, écuyer. secrétaire du roi (30 juin 1621). François Briçonnet, cons. du roi, etc. (1631). François de Blendesque, seign. d'Andilly sous Montmorency, et huissier d'armes du roi (30 mars 148.?). Jean de Clamecy, clerc de la chambre des comptes (1431). Florent Pasquier, seig. de Vallegrand et de La Houville (?). Jacques Legrand, cons. du roi et général en sa cour des monnaies (8 fev. 1502). Hugues Le Blanc, seign. de Soisy-sur-Seine et de Thiars (152.?). Charlotte Mariette, sa femme (?). Nicole Sergent, prêtre et curé de Sucy-en-Brie (11 avr. 1537). Guillemette, sa mère (15 sept. 1505). Jean de La Poterne, bourg. de Paris (14..?). Mathurin Cartier, bourg. de Paris (?). Adenette Hazard (8 oct. 1554). Jean Charpentier, march. et bourg. de Paris, marguillier de St-Germ.-l'Aux. (10 avr. 1584). Catherine Roulier, sa femme (?). Marie Thiersault, femme de Regnault de Bailly, avocat, et veuve de Robert de Saint-Germain, secrétaire du roi (9 avr. 1597). Jehan Puillois, proc. de la chambre des comptes, marguillier de St-Germ.-l'Aux. (14 mai 1499). Gilles Le Coigneux, proc. au parl., seig. de Lierville (18 juin 1568). Guillemette Legendre (4 oct. 1576). Michel Hebert, chev., cons. du roi, etc. (13 sept. 1588). Catherine Fournier, sa femme (5 juill. 1587). Jacques Luillier, prieur de Bulles, chan. et vicaire de St-Germ.-l'Aux. (3 janv. 1533). Jacques Olivier (20 sept. 1519). Marie Luillier, sa femme (7 juin 1519). Louis Texier, cons. du roi et président en l'élection de Berry (19 juill. 1613). Nicole Courtoys, prêtre, chapelain habitué au chœur de St.-Germ.-l'Aux. (6 mars 1564). * Pomponne de Bellièvre, chancelier de France (1607). Marie Prunier, sa femme (?)..... Brulart, femme de Nicolas de Bellièvre, 2[d] présid. au parl. (?)..... De Bellièvre, son fils, chev. de Malte (mort en mer en 1641). Benoît Milon, chev., seign. de Videville, cons. du roi et président en la chambre des comptes (3 juill. 1593). Marguerite de Crèvecœur, sa veuve, femme en 2[des] noces de Nicolas Chevalier, cons. du roi, premier président en la cour des aides, chancelier de la reine (23 déc. 1629). Philippe Hardy, bourg. de Paris, marguillier de St-Germ.-l'Aux. (1612). Marie d'Espinay, sa veuve, femme en 2[des] noces de Jean Amariton, avocat au parlement (15 juill 1631). Louis de Rougevalet, écuyer, gentilhomme de la venerie du roi, valet de chambre du roi et maître d'hôtel de Pomponne de Bellièvre (4 août 1606). Jean de Rougevalet, son frère, secrétaire ordinaire de la chambre du roi, contrôleur des décimes et greffier en chef en l'élection de Troyes (?). Nicolas Formé, abbé de N.-D. de Reclus, chan. de la Ste-Chapelle, sous-maître et composeur de la musique de la chapelle des rois Henri IV et Louis XIII (27 mai 1638). Pierre Regnault, juré crieur de corps de la ville de Paris (31 mars 1632). Jeanne Mestrayen, sa femme (?). Germain de Marle, notaire et secrétaire du roi, général de ses monnaies, seign. de Tillay, en France (5 oct. 1516).

Philibert Lenet, président du parl. de Dijon (1619). Jean Lormier, cons. au parl. (27 sept. 1597). Elisabeth Le Comte, sa femme (13 sept. 1609). Nicole Lescuyer, femme de Jean de Trouillard, écuyer, seign. de Brehainville, Dampierre, la Cochardière, maréchal-des-logis de la compagnie des gendarmes du cardinal duc de Richelieu (2 nov. 1637). Jean de Bordeaux, march. et bourg. de Paris (13 juin 1596). Alexandre Fréré, maître des requêtes (?). Pierre Biliard, cons. du roi et trésorier général de l'extraordinaire des guerres (9 août ....?). Madeleine de Plancy, sa femme (27 juin ....?). Thimoléon Biliard, cons. du roi, secrétaire et contrôleur général de ses guerres (28 juin ....?). Charles Biliard, cons. au parl. et président des enquêtes (?). Marguerite Biliard, sa sœur, femme de Bodin, cons. du roi et maître ordinaire des requêtes de son hôtel (1er nov. 1608). Jean Guillemot, march. bourg. de Paris (17 juin 1630). Marie Berthault, sa femme (26 sept. 1639). Claude Reverend, march. bourg. de Paris (?). Nicole Guillemot, sa femme (?). Marie de Pajot, femme de Charles de Combaud, seig. de Clayes, baronne de Maffliers, dame d'Auteuil et de Fercourt (10 juin 1632). François de Pajot, seig. d'Auteuil et de Bury, cons. au parl. (1563). Etiennette Le Coq, sa femme (1574). François de Pajot, chev., seign. d'Auteuil (1583). François de Pajot, chev., baron de Maffliers et Beranger (1628). Gilbert de Combaud, seign. des Clayes et du Pointet, cons., secrétaire du roi et de ses finances, garde des rôles et grand audiencier de France, bailli de Montpensier, capitaine et gouverneur d'Aigueperse (1646). Jean Morin (1601). Charles de Saldigny d'Incarville, intendant des finances (?). Florent Pasquier (1627). Pierre Seguin (1648). Louis de la Fosse, avocat au Conseil (26 nov. 1664).

Ajoutons à cette longue et curieuse liste les noms de :

Jacques du Bois, médecin (1551). François Picart, doyen de St-Germ.-l'Aux. (17 sept. 1556). François Olivier, chancelier de France (mars 1560). François Olivier, seign. de Fontenay et abbé de Saint-Quentin de Beauvais son petit-fils (1636). Claude Fauchet, premier président de la cour des monnaies (1603). Jacob dit le Polonais, joueur de luth (1605). Nicolas de Bellièvre, président à Mortier, au parlement de Paris (8 juil. 1650). Pompone de Bellièvre, premier président du parlement de Paris (13 mars 1657). Concino Concini, maréchal, marquis d'Ancre (25 avril 1617). Paul Phelipeaux, secrétaire d'État (21 oct. 1621). Louis Phelipeaux, président en la chambre des comptes de Paris (29 avril 1685). Éléonor Christine de la Rochefoucauld de Roye, femme de Jérôme Phelipeaux, comte de Pontchartrain (23 juin 1708). Louis Phelipeaux, chancelier de France (22 déc. 1727). Marie de Maupeoux, sa femme (12 avril 1714). François Malherbe, poëte (1628). Éléazar de Sarcilli, dit de Chandeville, poëte (?). Étienne d'Aligre, chancelier de France (1635). Abraham Remy, professeur d'éloquence au collége royal (1646). Jacques Cordier, dit de Bocan, maître de danse (?). Nicolas Faret, académicien (21 nov. 1646). Jacques Stella, peintre (1657). Pierre Seguier, médecin (28 janv. 1648). Anne Akakia, sa femme (?). Charles-Annibal Fabrot, jurisconsulte (16 janv. 1659). Jacques Sarrazin, sculpteur (1666). Louis le Vau, premier architecte du roi (1670). Jean Warin, peintre sculpteur et fondeur (26 août 1672). Gui Patin, médecin (1672). Claude Balin, orfèvre (22 jan-

vier 1678). Jacques Bailli, peintre (2 sept 1679). Henrique Selincart [1], femme d'Israël Silvestre (1er sept. 1680). Claude Mellan, graveur (9 sept. 1688). Martin Van den Bogaer, dit Desjardins (1694). Claudine Bouzonnet Stella, graveur (1er octobre 1697). François d'Orbay, architecte (1698). Guillaume Sanson, géographe (15 mai 1703). Denis Dodart, médecin (5 nov. 1707). Noël Coypel. peintre (24 déc. 1707). René-Antoine Houasse, peintre (27 mai 1710). Louis Berrin, dessinateur (1711). Jean-Baptiste de Santere, peintre (1719). André Dacier, érudit (18 sept. 1722). Anne Le Fèvre, sa femme (16 août 1720). Antoine Coyzevox (10 oct. 1720). Antoine Coypel, peintre (7 janv. 1722) et Anne Claude Philippe de Thubières, comte de Caylus (octobre 1765).

16 Lorsque l'abbé Lebeuf mourut, le 10 avril 1760, il habitait aussi une maison sur cette paroisse, rue des Bourdonnais.

17 Un acte capitulaire du mois d'octobre 1203 obligea les doyens, nommés par l'évêque à devenir prêtres dans l'année même de leur nomination. On voit, par le même acte, que le chantre de l'église prêtait serment de résidence, qu'il était élu par le chapitre de Saint-Germain, qu'il avait la première stalle à gauche du chœur, dont il avait la direction. Le chantre n'était nommé par l'évêque que si, quarante jours après le décès du chantre défunt, le doyen et le chapitre ne pouvaient s'accorder. (V. *Cartul. de Notre-Dame*, t. I, p. 80.) D'après un compromis passé en avril 1228, le chapitre de Saint-Germain n'avait que la simple justice sur les hôtes du cloître et dans la maison; l'évêque connaissait des cas de duel, de rapt, de meurtre, de sang et de voirie; l'archidiacre de Paris exerçait la juridiction civile sur les clercs de l'église, juridiction qu'il joignait à celle de l'évêque pendant la vacance du siége. (V. *Cartul. de Notre-Dame*, t. I, p. 128, et t. II, p. 474.) Vers le milieu du XIIIe siècle, l'oubli des règlements et la conduite scandaleuse des dignitaires de l'église forcèrent l'évêque Reginald à ordonner une enquête et à établir une réforme plus sévère. Voici les principales dispositions de ce règlement, paru en 1257 : Le doyen de l'église a droit à une double distribution, toutes les fois qu'il assiste au service. Dans le cas contraire, il ne doit rien recevoir. Tout chanoine prélève sur sa prébende une somme de quarante sous parisis, qu'il donne annuellement à son vicaire, et il est excommunié s'il agit frauduleusement à cet égard. Tous bénéficiers, à part les chanoines, doivent résider continuellement et se faire prêtres, s'ils ne le sont pas. Tant que cette condition n'est pas remplie, ils ne peuvent toucher aux émoluments attachés à leurs bénéfices, et ces émoluments sont répartis dans les distributions de chaque jour, par les soins du procureur de la communauté. Le doyen paye chaque année 20 sous parisis au procureur du chapitre pour la pension de sa maison, et quatre livres au procureur

[1] Il y avait avant la Révolution, dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, un tableau de Lebrun, représentant une femme mourante, qui n'était autre que la femme d'Israël Silvestre.

de la communauté pour être distribuées selon les usages et coutumes. Le doyen paye, en outre, au procureur du chapitre, 28 livres parisis, sur lesquelles les marguilliers doivent toucher 30 sous. (V. *Cartul. de Notre-Dame*, t. III, p. 236.)

[18] Ce jubé avait été exécuté, de 1541 à 1544, par Jean Goujon, sur les dessins de Pierre Lescot. (Voy. à ce sujet *Mémoires et dissertations*, du comte de Laborde. *Paris*, in-8°, p. 302, et *les Grands architectes de la renaissance*, par A. Berty, p. 70.) Le Christ au tombeau et les quatre évangélistes, bas-reliefs qui remplissaient l'entablement du jubé, sont maintenant au musée du Louvre (galerie de la Renaissance). C'est à cette époque que l'architecte Bacarit défigura, par des sculptures nouvelles, l'aspect des colonnes et des ogives.

[19] Le décret de l'assemblée nationale en date du 4 février 1791, relatif à la circonscription des paroisses de Paris, rétrécit un peu ces limites, qui furent réglées ainsi :

Rues Thibautodé et des Bourdonnais à gauche; rue St-Honoré à gauche, jusqu'à celle du Dauphin; ladite à gauche, jusqu'aux murs des Tuileries; lesdits, jusqu'à la place de Louis XV (la cour du manége et la salle de l'assemblée nationale et dépendances comprises): lesdites, jusqu'à la rivière; le pont Royal; le bord de la rivière, jusqu'à l'arche Marion, et généralement toutes les rues enclavées dans cette limite.

Voyez plus loin, p. 160, la superficie de la circonscription actuelle.

[20] La place aux Marchands n'était pas à la place où l'indique Lebeuf, mais bien à l'endroit même où est aujourd'hui la place de l'École. Voy. note 10.)

[21] Toutes ces constructions sont aujourd'hui démolies.

[22] En 1756, c'est-à-dire deux ans après l'apparition des premiers volumes de l'Histoire du diocèse de Paris, l'église Saint-Germain subit une complète transformation. Ce qu'on appelait alors « les décorations du chœur » fut terminé en six ans, avec l'adhésion du curé, des marguilliers et de l'académie royale d'architecture. Le gouvernement approuva ces changements regrettables et, pour en faciliter l'exécution, le ministre d'État d'Argenson écrivit aux marguilliers que le roi les autorisait à brûler le riche ornement que la reine Anne d'Autriche leur avait donné, afin que les résidus pussent être convertis en argent et servir à payer une partie des frais (Arch. de l'emp., sect. hist., LL. 732, f° 8). On peut encore voir aujourd'hui l'effet que produit le chœur ainsi mutilé et décoré à la moderne !

Lorsque la Révolution éclata, le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, obéissant au décret de l'assemblée nationale du 13 novembre 1789, dressa, le 26 février 1790, l'état des revenus et des charges de l'église (Arch. de l'emp., S.3344).

Les biens attachés à la cure étaient : 1° une maison curiale tombant en vétusté située rue des Prêtres ; 2° cent livres payées annuellement par la fabrique de St-Roch à cause du démembrement de cette église avec celle de St-Germain ; 3° trois livres payées annuellement par le chapitre de Notre-Dame pour l'acquit d'une messe à la chapelle de la Vierge ; 4° deux cent cinquante livres ou environ pour fondations et rétributions payées par la fabrique ; 5° un casuel apprécié dix mille livres.

Voici en quoi consistaient les charges : 1° aucun mobilier dépendant de la cure ; 2° 1183 livres 18 sols de décime ; 3° 20 livres payées annuellement au chapitre de Notre-Dame à cause de l'union de la manse de Saint-Germain-l'Auxerrois ; 4° dix livres payées annuellement à cause du tiers des cires ; 5° une rente de deux livres douze sols six deniers envers le chapitre de Notre-Dame ; 6° cent cinquante livres de dépenses à la Fête-Dieu ; 7° quatre-vingts livres payées à la fabrique à cause de la maison du Bœuf unie au presbytère.

Cette déclaration ne donne aucune idée des revenus de l'église, puisqu'elle ne renferme que l'état des recettes et des charges de la cure ; mais un document antérieur de trois années et dont on ne peut contester le caractère officiel, puisqu'il est puisé dans une liasse de comptes de la paroisse (Arch. de l'emp., H. 3773) permet de donner le bilan exact des biens de la fabrique. En 1786 l'actif se montait au chiffre considérable de 112,355 livres 11 sous 6 deniers, et le passif à 102,518 livres 9 sous 3 deniers ; la recette était donc de 9,837 livres 2 sous 3 deniers. Dans ce compte curieux à plus d'un titre on voit que le produit des chaises rapportait 15,500 livres, que la location des maisons appartenant à l'église montait à la somme de 10,037 livres et que les rentes sur la ville étaient de 21,139 livres 7 sous 10 deniers.

Aujourd'hui les revenus de la fabrique dépassent la somme de 50,000 francs.

Le 29 mai 1790, le curé et les marguilliers écrivirent à l'assemblée nationale pour l'inviter à se rendre à la procession de la Fête-Dieu, qui devait avoir lieu le 3 juin suivant. L'assemblée s'y rendit avec le roi. Quelques jours après, le 10 juin, l'assemblée assista à la messe et accompagna le S. Sacrement. L'année suivante le curé fit une nouvelle invitation et l'assemblée promit d'assister à la procession du 20 juin, mais je ne sais si elle s'y rendit. Elle avait rendu, le 4 février 1791, un décret qui conservait Saint-Germain-l'Auxerrois comme paroisse et qui lui donnait une nouvelle circonscription. (Voyez plus haut note 19, p. 157.) Cette église fut accordée au culte théophilanthropique par la loi du 11 prairial an III, et placée sous l'invocation de la Reconnaissance. Sous l'empire on reprit le projet qu'avait conçu Colbert d'abattre Saint-Germain-l'Auxerrois, qui aurait été remplacé par une place digne de la colonnade du Louvre. Ce projet, ajourné à cause de la pénurie de

nos finances et abandonné sous la Restauration, fut repris sous le gouvernement de juillet, mais le roi Louis-Philippe s'y opposa et Saint-Germain-l'Auxerrois fut définitivement conservé. Elle avait été ouverte le 9 floréal an XI (30 avril 1803) et le roi Louis XVIII lui fit rendre en 1816 le mausolée de Louis de Poncher, la statue à genoux de la femme Cœur, les bustes en marbre de la famille Montholon, ceux de la famille Bellièvre et le bas relief représentant la Justice, autrement dit le médaillon d'Antoine d'Aubray, monuments que Lenoir avait sauvés à la Révolution, et qu'il avait placés au musée des Petits-Augustins. Quelques mois après l'avénement de la dynastie d'Orléans, cette église fut saccagée par le peuple le 13 février 1831, à l'occasion d'un service commémoratif de la mort du duc de Berry. Elle fut aussitôt fermée et, comme je viens de le dire, sur le point d'être abattue; mais une ordonnance royale du 12 mai 1837 en décida la restauration. Le 15 juin 1838, le conseil municipal vota 10,000 francs pour trois verrières de neuf mètres de hauteur, qu'il fit suivre aussitôt de deux autres. M. Demerson, curé de la paroisse, donna le vitrail de la Passion, placé au centre de la chapelle, au milieu du rond-point. En 1840, les frais de restauration s'élevaient déjà à 260,499 francs, non compris 26,000 francs pour les peintures du porche, exécutées à fresque par Mottès. L'ancienne chapelle sépulcrale des Porchers, des Sourdis, à droite du chœur, a été ornée, en juin 1846, d'un vitrail exécuté au Mans par M. Lusson. On a placé sur la pointe du pignon un ange sculpté par Marochetti; toute la décoration des chapelles a été renouvelée; la rose occidentale, les dix basses fenêtres de la nef et les vingt-une fenêtres des chapelles du chevet ont reçu de nouvelles verrières. Les peintures des chapelles, les autels, les boiseries, l'orgue d'accompagnement, les confessionnaux, les grilles, ont été restitués en style gothique.

Dans l'une des salles disposées au-dessus du porche (une vue de cette salle se trouve dans l'*Itinéraire archéologique* de M. A. de Guilhermy, p. 142) on a placé d'anciens meubles en chêne fort curieux. Les pentures des portes excitent surtout l'attention en ce qu'elles renferment une invocation aux patrons de l'église : *Sancte Germane, Sancte Vincenti ora pro nobis.* Il y a sur un de ces buffets deux bustes en marbre de Jean et d'Antoine de Rostaing. Il est regrettable que ces deux bustes, dignes d'être remarqués par les amateurs, soient relégués dans une salle où le public n'est pas admis librement, au lieu d'être placés dans la chapelle des Rostaing qui existe encore. C'est dans cette petite salle capitulaire que j'ai retrouvé un registre des abjurations dont je parle plus loin. (Voy. la notice bibliographique, p. 169.)

Cette église ferait encore un charmant effet, si la place où elle est située n'avait pas été complétement remaniée. L'élévation des maisons neuves qui forment les coins du quai et de la rue de Rivoli,

la construction d'un campanile[1], qui relie l'église à une mairie d'un style heureusement ignoré jusqu'ici, tout concourt à écraser ce monument, à lui retirer l'aspect élégant qui le distinguait autrefois, et à faire regretter que le projet de Colbert n'ait point été exécuté.

L'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, desservie par un curé, six vicaires, un diacre d'office, un directeur de la maîtrise et deux prêtres habitués, a aujourd'hui dans sa circonscription un territoire de 73 hectares 27 ares. Par un décret en date du 22 janvier 1856, la circonscription de cette paroisse a été augmentée aux dépens de celle de Saint-Roch, et le périmètre délimité ainsi qu'il suit : place du Châtelet, côté ouest ; rue Saint-Denis, côté impair ; rue de La Ferronnerie, côté impair ; rue Saint-Honoré, côté impair ; rue de l'Échelle, côté pair ; rue de Rivoli, côté impair, jusqu'à la place de la Concorde ; quai des Tuileries, jusqu'à la place de la Concorde ; quai du Louvre ; quai de l'École ; quai de la Mégisserie, jusqu'à la place du Châtelet, point de départ.

BIBLIOGRAPHIE.

MANUSCRITS.

Les Archives de l'Empire possèdent une très-belle collection de documents sur Saint-Germain-l'Auxerrois. Ces documents sont classés dans la section historique et dans les sections domaniale et administrative.

Dans la section historique citons d'abord trois cartulaires de l'église : le premier du XIII[e] siècle (petit in-4, LL. 489) ; le second du XIV[e] siècle (petit in-4, LL. 490) et le troisième des XV[e] et XVI[e] siècles (in-8, LL. 491). J'y ai puisé quelques renseignements intéressants. Les autres registres, qui, par les documents qu'ils renferment, forment une suite aux cartulaires que je viens d'indiquer, sont :

1° Un registre intitulé : Copies anciennes de titres et formules d'actes, 1321 à 1404, écrit au XV[e] siècle (LL. 492).

[1] Cette tour, qui n'a pas moins de quarante mètres de hauteur, occupe à sa base un carré de près de sept mètres de côté, dont les faces sont percées de larges baies en ogive. Des contreforts en hexagone, séparés par des arcs, flanquent l'étage supérieur. A partir de cette hauteur, la tour devient octogone, les parties en pans coupés reposant sur des encorbellements ménagés à l'intérieur. Elle est surmontée d'une plate-forme fermée par une balustrade à jour s'arrêtant sur des angles formant contreforts. Des statues de saints et de rois de France en décorent les différents étages.

2° Cartulaire moderne de Saint-Germain-l'Auxerrois, manuscrit du XVIIe siècle (LL. 493) qui ne renferme que les pièces relatives au cloître et aux maisons claustrales, et dont le titre intérieur est : Pancharte pour le chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois, 1669.

3° Censier de Saint-Germain, registre in-4 du XIVe siècle (LL. 494), fort intéressant pour l'histoire des rues de Paris, et qui fait connaître les revenus que l'église tirait de ses propriétés dans cette ville. Les maisons qui appartenaient à Saint-Germain étaient situées rues de l'Arbre-Sec, Angoulier, Beauvoir (de Bello visu), Bertin-Poirée, la Boucherie (Carnificeria), la Chanvrerie (in Canaberia), aux Champeaux, à la Croix du Tiroir, sous le Châtelet, rues de la Charronnerie, Daveron, de la Ferronerie devant la place aux Chats, des Fossés-Saint-Germain, du Four, du Froimanteau (de Frigido mantello), du Fouarre (vicus Straminum), de la Harpe (vicus Cithare), aux Innocents, près l'hôpital Sainte-Catherine, rues Jean Tyson, Langevin, Lavandières-Sainte-Opportune (vicus Latricum), des Mauvaises-Paroles (de Malo verbo), de la Mortellerie, de Nesle, des Noyers, au Petit-Pont, rues des Poulies (de Poliis), Perrin-Gascelin, aux Prouvaires, Saint-Eustache, Saint-Germain, Saint-Landry, arche Saint-Merry, rues Saint-Thomas, de la Savonnerie, de la Sellerie, Tirechape, Thibaud Odet (vicus Theobaldi ad decyos), la Tonnellerie, Vieille-Monnaie, aux portes Barbette, Baudri, Coquillière (porta aus Coquilliez), Montmartre, Saint-Honoré, Saint-Mathieu, et du Temple.

4° Un registre in-8 écrit au XIVe et au XVe siècle (LL. 495), intitulé : Census, redditus et locagiones domorum S. Germani Autissiodorensis.

5° Une série de vingt-huit registres in-4 ou in-fol. intitulés : Registres des délibérations capitulaires. Le premier volume (LL. 496) commence le 12 août 1382 et se termine au 22 juillet 1401 ; le tome II (LL. 497) va de 1401 à 1418 ; le tome III (LL. 498) de 1432 à 1451 ; le tome IV (LL. 499) de 1451 à 1466 ; le tome V (LL. 500) de 1467 à 1468 ; le tome VI (LL. 501) de 1467 à 1484 ; le tome VII (LL. 502) de 1486 à 1501 ; le tome VIII (LL. 503) de 1501 à 1522 ; le tome IX (LL. 504) de 1522 à 1532 ; le tome X (LL. 505) de 1542 à 1551 ; le tome XI (LL. 506) de 1551 à 1577 ; le tome XII (LL. 507) de 1557 à 1568 ; le tome XIII (LL. 508) de 1568 à 1572 ; le tome XIV (LL. 509) de 1573 à 1581 ; le tome XV (LL. 510) de 1581 à 1593 ; le tome XVI (LL. 511) de 1594 à 1601 ; le tome XVII (LL. 512) de 1595 à 1615 ; le tome XVIII (LL. 513) de 1616 à 1631 ; le tome XIX (LL. 514) de 1615 à 1629 ; le tome XX (LL. 515) de 1630 à 1668 ; le tome XXI (LL. 516) de 1632 à 1674 ; le tome XXII (LL. 517) de 1677 à 1681 ; le tome XXIII (LL. 518) de 1681 à 1686 ; le tome XXIV (LL. 519) de 1687 à 1692 ; le tome XXV (LL. 520) de 1692 à 1696 ; le tome XXVI (LL. 521) de 1696 à 1704 ; le tome XXVII (LL. 522) de 1704 à 1712, et le tome XXVIII (LL. 523) de 1712 à 1718. Ces registres curieux à consulter contiennent les résolutions du chapitre, la réception de prêtres

habitués, enfants de chœur, les nominations de vicaires, chefciers, etc., les dépenses du chapitre, la distribution des services, la nomination des prédicateurs, etc. On y trouve aussi à partir de la fin du XIVe siècle les épitaphes des Innocents. Cette transcription, qui peut paraître singulière au premier abord, s'explique par la nécessité dans laquelle se trouvaient les parents du défunt de demander au chapitre de Saint-Germain l'autorisation d'élever un monument funèbre aux Innocents qui dépendait de cette église. Le chapitre n'accordait qu'après avoir eu communication de l'épitaphe que le secrétaire transcrivait dans son procès-verbal à la suite de la délibération. Le dernier volume de cette collection renferme des détails intéressants sur le service du dauphin et de la dauphine en 1712 et sur celui du duc de Berry en 1714.

6° Un registre in-folio relié avec attaches (LL. 524) qui porte pour titre : Arrêt du conseil d'État du 14 novembre 1676, portant règlement général pour l'église royale et collégiale de Saint-Germain-l'Auxerrois.

7° Deux registres des ensaisinements (in-folio. LL. 526 et 527), le premier commençant en 1587 et finissant en 1615 ; le second allant de 1615 à 1663.

8° Compte du chapitre de 1673 à 1679, in-4 (LL. 528).

9° Six registres de délibérations qui portent aussi le titre de : Registre de la communauté ou de mardys de Saint-Germain-l'Auxerrois. Le premier va de 1660 à 1666 (LL. 532), le second formé de cinq cahiers embrasse les années 1666 à 1676 (LL. 533), le troisième va de 1668 à 1674 (LL. 534), le quatrième, de 1679 à 1687 (LL. 529), le cinquième de 1687 à 1700 (LL. 530) et le sixième de 1700 à 1718 (LL. 531).

10° Compte des recettes et dépenses de Saint-Germain-l'Auxerrois, 1372-1375, in-folio (LL. 535).

11° Obituaire de Saint-Germain-l'Auxerrois, XIVe siècle (LL. 536).

12° Acte et procès-verbal de compulsion par les vénérables doyen, chanoines et chapitre de Saint-Germain contre le vicaire perpétuel de l'église Saint-Eustache, 1569, in-folio (LL. 537).

13° Martyrologe de Saint-Germain-l'Auxerrois (LL. 728), petit in-folio sur vélin du XVe siècle orné de miniatures.

On lit f° 9 v° : Sachent li presens et cilz avenir que en l'an de grâce mil cccc quatre vings huit les marregliers de cest eglise Saint-Germain firent ce présent martrologe pour plus aiséement congnoistre et savoir les besongnes et affaires de la fabrique, lequel pour mieulx entendre le contenu d'icelui sera divisé en sept petitz chappitres. Au premier sera parlé des coustumes de la marreglerie et des choses qui en deppendent et contiendra sept parties [1]. Ou second des rentes et heritaiges de la dite

[1] Ch. I, de la signification de ces mots matrologe et marreglier. — Ch. II. Comment on doit eslire les marregliers. — Ch. III. Des quatre conseilliers de la marreglerie. — Ch. IV

fabrique et les charges qu'elle doit à cause de ce et contendra quatre parties. Ou troisième l'inventoire des comptes de la dite marreglerie. Ou quatrième la déclaracion de tous les biens meubles qui sont de présent en la dite église. (Reliques et joyauls. Reliques qui se mettent au siege de l'euvre. Autres joyauls. Reliques qui ne sont pas de grant valeur. Autels beneitz, calices, livres, chasubles, chappelles, chappes et autres paremens d'autel. Corporailliers, oreilliers de draps d'or et de soye. Linge de plusieurs sortes, aubbes de nuitz, tapisserie, ustensilles estant parmy la nef et paroisse du dit Saint-Germain, choses communes.) Ou cinquième aucuns mémoires et advertissemens touchant les droiz de la dite fabrique et les procès autresfois intentez pour le fait d'icelle. Ou sixième les élections et noms des marregliers qui ont esté depuis l'an 1360 jusques à présent. Ou septième les indulgences et pardons.

Il y a une copie de ce manuscrit dans la même section (LL. 729).

14° Comptes de S. Germain-l'Auxerrois, 1340-1348, registre in-8° sur papier (LL. 730). On trouve dans ce registre quelques renseignements sur la réparation de l'église et des maisons du cloître au XIV° siècle.

15° Registre dans lequel sont transcriptz les tiltres des chapelles de l'église S. Germain l'Auxerrois. 1674, in-fol (LL. 731). Ce registre est très-important.

16° Inventaire des titres de la fabrique S. Germain l'Auxerrois fait en l'année 1753. In-fol. (LL. 732).

La section historique renferme encore un grand nombre de cartons qui contiennent les pièces originales.

Le premier carton (L. 550) renferme : 1° un cahier intitulé : Recettes ordinaires des cens, rentes et revenues appartenant à la communaulté de l'église collégiale de S. Germain l'Auxerrois, en 1491 ; 2° un état des arrérages des cens et rentes à recevoir tant à Paris qu'ailleurs, de 1557 à 1567 ; 3° les cens dus au chapitre en 1531 ; 4° un tableau des fondations et obits ; 5° un recueil d'actes de 1187 à 1592, relatifs aux reliques conservées dans l'église ; 6° pièces diverses pour les bénéfices, etc.

Le second carton (L. 551) contient les donations et fondations faites à S. Germain l'Auxerrois depuis 1189 jusqu'en 1641.

Le troisième carton (L. 552) renferme : 1° Réduction, suppression et réunion de fondations diverses par l'archevêque de Paris. 1637-1763 ; 2° fondation de l'église, actes notariés, etc. ; 3° une liasse de pièces relatives aux synodes tenus aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

De l'office de marreglier. — Ch. V. Comment les deniers de la fabrique se doivent recevoir et distribuer. — Ch. VI. Du clerc de l'euvre. — Ch. VII. De celui qui porte la bannière de l'église.

Le plus curieux du chapitre Ier est l'étymologie du mot martyrologe « matrologue ou matrologe est dit en latin matrologium et est composé de deux dictions grecques, qui sont *matros* et *logos* et vault autant à dire *matros* comme *materia* et *logos* comme *sermo*, quasi liber in quo fit sermo de pluribus materiis, comme ung livre qui parle ou fait mention de plusieurs matières, etc. »

Le quatrième carton (L. 553) renferme : 1° les bulles relatives au procès mû entre les chapitres de S. Germain l'Auxerrois et de Ste-Opportune, au sujet des prébendes de cette dernière église ; 2° un recueil de pièces, titres et documents divers concernant les différends entre les doyen, chanoines et chapitre de S. Germain l'Auxerrois, contre les chapelains desservant le chœur de ladite église. 1183-1676.

Le cinquième carton (L. 554) contient : 1° les statuts, bulles, règlements relatifs aux chapelains de S. Germain l'Auxerrois, et les procédures des chapelains avec le chapitre ; 2° recueil de pièces concernant les vicaires perpétuels ; les droits des doyen et chapitre sur les dits vicaires et leurs différends entre eux. — Prêtres habitués : leur présentation aux chapitres, leur réception, leur nombre et leurs fonctions. — Clercs marguilliers : leur nomination et présentation au chapitre par le doyen, etc. (1399-1732) ; 3° pièces des procès entre le chapitre et Nicolas Bachelet au sujet de sa destitution par le chapitre, en 1733-36.

Le sixième carton (L. 555) renferme : 1° les pièces concernant les droits de supériorité et juridiction du chapitre de l'église S. Germain l'Auxerrois, sur les chapelains de la dite église, leurs obligations, attributions, serment ; collation et provision des chapelles, synode général des chapelains forains. — Article de profession de foi, signé en 1562 par le doyen du chapitre de S. Germain l'Auxerrois ; 2° les procédure et compromis entre le doyen de S. Germain l'Auxerrois et les chanoines, au sujet des offrandes de la dite église. 1292 ; 3° documents établissant les droits du chapitre sur la collation des chapelles et leur affectation aux vicaires du chœur. — Obligation des chapelains, leurs attributions, prétentions, différends avec le chapitre. — Lettre de l'officialité de Paris contre un chapelain de S. Germain pour cause de scandale (1407-1678). 23 pièces.

Le septième carton (L. 556) contient : 1° Arrêts, décrets et jugements rendus sur la contestation entre le chapitre de S. Germain l'Auxerrois et le chapitre et les chanoines de S. Merry, au sujet de leur droit de conférer une chapelle en l'église S. Germain à un chapelain révocable à leur volonté (1506-1686) ; 2° droits du chantre dans le chœur, son autorité, etc., etc., de la chantrerie. — Réglements, discussions, etc., etc.

Le huitième carton (L. 557) renferme : 1° un dossier important relatif à une contestation pour des prébendes à S. Honoré ; 2° une enquête faite en 1429 pour la réduction des prébendes. Document curieux ; 3° des pièces relatives à une transaction entre l'abbaye de S. Victor et la chapelle de S. Germain pour une prébende de ce chapitre réclamée par l'abbaye (1202-1771).

Le neuvième carton (L. 558) contient 1° un inventaire des ornements, du 29 novembre 1688 ; un autre inventaire du 26 avril 1724 ; un troisième de 1666 ; 2° une liste des ornements et argenterie servant au

chœur; 3° un inventaire des livres; 4° un inventaire des reliques en 1606; 5° un inventaire des reliquaires en 1551-1637; 6° des pièces de procédures diverses; 7° des provisions et collations des canonicats et prébendes de Ste-Opportune, pour les doyen et chanoines de S. Germain l'Auxerrois. — Procurations *ad migrandum*, démissions, etc.

Le dixième carton (L. 559) renferme des actes de fondation d'obits. La fondation des chapelles des cinq saints en l'église de S. Germain l'Auxerrois (22 oct. 1389). Une décharge de deux ornements fournis par la succession du marquis de Rostaing. Quelques actes relatifs au cimetière des Innocents. Pièces en général peu importantes.

Le onzième carton (L. 560) renferme : 1° les titres des droits du chapitre de S. Germain sur les curé et paroissiens de S. Sauveur et les Filles-Dieu; 2° les fondations, legs, en l'église S. Sauveur. — Union par le légat, en France, du pape Calliste III, de la cure de cette église à la manse capitulaire dudit chapitre en 1455. — Révocation de cette union par le même pape et son successeur Paul X; et enfin sa cassation par arrêt du parlement en 1560; 3° les procès et procédure entre les curé et marguilliers, et des curé et marguilliers de la dite paroisse contre le chapitre de S. Germain depuis 1383 jusqu'à 1571. Documents intéressants; 4° un dossier concernant les droits des doyen et chapitre de S. Germain l'Auxerrois aux Filles-Dieu, en sa qualité de curé de S. Sauveur (1427-1512); 5° des pièces relatives au droit d'institution provisoire et installation de la cure de S. Sauveur; 6° des baux à ferme, des fruits, revenus et émoluments de la cure de S. Sauveur (1453-1587); 7° Procès, procédures entre les curé et marguilliers, et des curé et marguilliers de S. Sauveur contre le chapitre de S. Germain l'Auxerrois au sujet de l'union (1383-1587). Il y a des documents intéressants.

Le douzième carton (L. 561) renferme : 1° les titres concernant l'union de la cure de la paroisse de S. Sauveur à la manse capitulaire du chapitre de l'église S. Germain l'Auxerrois (16 juin 1456, — 8 mai 1477); 2° les lettres, titres, sentences et arrêts concernant la cure de S. Sauveur, et les différends entre le chapitre de S. Germain l'Auxerrois et les vicaires perpétuels et marguilliers de S. Sauveur (1254-1450).

Le treizième carton (L. 562) renferme un dossier de procédure entre S. Germain et S. Eustache.

Le quatorzième carton (L. 563) contient un grand nombre de documents sur les droits du chapitre de S. Germain en la cure de S. Eustache. — Droits du curé et de la fabrique, etc.

Le quinzième carton (L. 564) renferme des titres de propriété.

Le seizième carton (L. 565) contient un état des livres et ornements de l'église en 1460 et 1463; un règlement pour les chanoines et le chapitre, etc. J'ai trouvé dans ce carton la copie du testament du sculpteur Van Cleve.

Voici ce document, qui m'a paru intéressant :

Je, soussigné, sculpteur ordinaire du roy, ancien directeur chancelier et recteur de l'académie royale de peinture et sculpteure, déclare que voulant employer un de mes derniers ouvrages à la décoration de ma paroisse et mériter par là que Dieu répande sur moy sa miséricorde, je donne, lègue à l'église de S. G. l'Aux. l'autel de marbre en forme de tombeau et les ornements de bronze disposez pour être attachez sur cet autel; ensemble le grand crucifix de bronze doré et les ornements qui sont au bas avec les deux anges, le tout de bronze doré posez sur une crédence de marbre blanc. Toutes lesquelles choses faites actuellement dans mon atelier du vieux Louvre.

Mon intention est de donner incessament cet autel et les ornements que je viens d'indiquer à Messieurs les Marguilliers de S. Germain de l'Auxerrois pour le faire poser par Messieurs du chapitre à l'autel du cœur.

Mais si la mort me prenoit avant que je l'usse délivré, je veux et entend que mes héritiers en fassent la délivrance à Mrs les Marguilliers sans aucune réserve ny contestation me rapportant à la piété de Mrs les Marguilliers de faire prier Dieu et d'executer des œuvres de charité pour le repos de mon âme.

Et pour témoigner que la présente disposition est l'ouvrage de ma volonté, je l'ay écrit de ma main et veut qu'elle soit executé comme mon testament ou comme codicille. Fait à Paris ce six novembre 1728

Signé : Corneille Vancleve.

Et plus bas de la main de Vancleve.

Je certifie que l'écrit ci dessus est la coppie de mon Testament que jay deppausé à Messieurs les Marguilliers de S. German de Laucceroís.

Corneille Vancleve.

Le dix-septième carton (L. 646) renferme un registre in-folio de 72 pages, intitulé : Abrégé historique de l'origine, du progrès et de l'état présent de l'église royale, paroissiale et collégiale de S. Germain l'Auxerrois.

Le dix-huitième carton (L. 647) renferme des papiers relatifs aux fondations d'obits. — Etat actuel des revenus et des charges des anciennes fondations. 1753. — Réduction des anciennes fondations. — Fondation de messes, saluts, anciens titres de rente sur le clergé donnés à la fabrique pour acquit de fondations.

Le dix-neuvième carton (L. 648) contient : 1° une liasse concernant l'état des lits fondés aux Incurables et dont la nomination appartenait à S. Germain l'Auxerrois; 2° les fondations de charité. — Dot ou maîtrise d'ouvriers. — Dots de charité. — Bourses pour étudiants et titres de rente sur l'Hôtel-de-Ville, pour la Compagnie de charité. — Donation en faveur des pauvres honteux de S. Germain l'Auxerrois. — Procès-verbal du recolement des titres appartenant aux pauvres honteux et malades de S. Germain l'Auxerrois (8 janvier 1762).

Le vingtième carton (L. 649) renferme : 1° une production relative à un procès, mû entre le doyen de S. Germain et le prêtre parrochial. — Ce factum du XIIIe siècle est important en ce qu'il indique avec détail les devoirs du doyen et ceux du prêtre paroissial; 2° état de l'office qu'on ne peut se dispenser de célébrer dans l'église S. Germain l'Auxerrois après la réunion du chapitre et celui de Notre-Dame; 3° fondation d'Yolande de Bailly qui, lors de son décès à l'âge de 80 ans, avait plus de 80 enfants issus d'elle; 4° donations, legs; 5° pièces relatives à la vicairie perpétuelle du chapitre, à la partition des bénéfices en 1565; 6° sentence arbitrale du card. de Noailles entre les chanoines et les chantres dudit chapitre. 1701.

On trouve dans la même section, un carton (L. 538) qui renferme, par erreur, des documents intéressants sur S. Germain; ce sont : 1° les règlements pour les chanoines du chapitre; 2° un ancien obituaire du XIVe siècle, malheureusement incomplet; 3° un état notarié des livres, ornements, vases sacrés, reliquaires et autres meubles appartenant alors à l'église de St-Germain, grand in-4° sur vélin, 1463; 4° la copie du testament de Corneille Van Cleve, que je viens de citer.

La section domaniale renferme des documents moins importants, mais qui, cependant, méritent d'être signalés.

Le premier carton (S. 3344) renferme : 1° des titres de la propriété de la rue de l'Arbre-Sec, adossée à la chapelle S. Pierre (1625-1750), 19 pièces; 2° des renseignements sur des rentes assignées sur des maisons dans Paris, 8 pièces; 3° un état des charges et des revenus de l'église en 1789; 4° un inventaire des titres de propriété des maisons qui appartiennent à la fabrique; 5° les titres de propriété de la maison rue de l'Arbre-Sec (1503-1746), 31 pièces; 6° une déclaration des revenus de la chapelle St-Jean; 7° un inventaire fait après le décès de Remi Chapeau, curé de la paroisse, le 31 août 1781, suivi d'un arrêt, et autres pièces relatives à la délivrance du legs fait aux pauvres de la paroisse par ce curé.

Le second carton (S. 3344 *bis*) renferme les titres de la maison du Bœuf, sise rue des Prêtres (1510-1738), 112 pièces.

Le troisième carton (S. 3345) renferme : 1° les baux de la petite maison rue des Fossés-Saint-Germain (1563-1747), 34 pièces; 2° titres de la grande maison rue des Fossés-Saint-Germain (1518-1734), 51 pièces; 3° titre de la maison du petit Louvre, tenant à la chapelle St-Jean (1565-1747); 4° les titres de la maison rue des Déchargeurs (1678-1680); 5° les titres d'une maison de la rue de Bethisy, vendue pour l'agrandissement de l'hôtel des Monnaies en 1756.

Le quatrième carton (S. 3346) contient les titres des maisons de la rue St-Honoré, rue des Lavandières, rue de la Tabletterie, des Fourreurs et des Fossés-St-Germain. XVe, XVIIe et XVIIIe siècles. 200 pièces environ.

Le cinquième carton (S. 3347) renferme : 1° l'état des maisons appartenant à la fabrique ; 2° des baux des maisons de Paris, et ceux de la rue des Poulies (1481-1749); 3° des actes concernant les boues et lanternes. 57 pièces.

Le sixième carton (S. 3348) renferme les titres de rente sur certaines maisons ; les droits sur les échoppes attenant à l'église ; des déclarations de revenus ; des états de fondation de 1685 à 1747 ; des baux à loyer d'un arpent de terre sis à Issy, au lieu dit Tricot (1602-1651), 6 pièces ; des titres de la maison des filles de charité et des écoles sises rues des Poulies et Jean-Tison (1667-1737), 20 pièces ; enfin, des titres de rente percevables à Chevilly, Clichy-la-Garenne et Montmartre.

La section administrative renferme aussi six registres dont voici la nomenclature.

1° (SS. 3349). Inventaire des titres de la fabrique Sainct-Germain de l'Auxerois, année MDXXIX (il faut lire 1629). Registre in-folio divisé ainsi : Comptes. — Fondations. — Rentes de la Ville. — Rentes sur des particuliers et aultres actes et contracts. — Rente rue Frementel, à Chevilly, à Clichy. — Domaine. — Rente à prendre sur l'église S. Roch, sur une maison du faubourg S. Martin, rue Plat-d'Estaing, à Issy. — Rentes rachetées. — Baux à loyer, arrêts et sentences. — Supplément.

2° (SS. 3350). Inventaire des titres et papiers de la fabrique, etc., 1629. Double du précédent, mais mieux écrit.

3° (SS. 3351). Recollement et nouvel inventaire des tiltres et papiers de la fabricque de la paroisse royalle de S. Germain-l'Auxerrois, 1670, in-fol. C'est un registre de même espèce que le précédent.

4° (SS. 3352). Minutte du registre des rentes appartenantes à la fabrique S. Germain-l'Auxerrois à Paris, tant sur particuliers que sur les aydes et gabelles et clergé. In-fol.

5° (SS. 3353). Minutte du registre des fondations faites à la fabrique de Sainct-Germain-l'Auxerrois, in-fol.

6° (SS. 3354). Inventaire des titres, contrats et autres papiers appartenant aux deux compagnies de charité de la paroisse royalle de S. Germain-l'Auxerrois, 1760, in-fol.

La section administrative ne possède que trois liasses sur S. Germain.

La première liasse (H. 3773) contient des titres de rente, des mémoires acquittés d'ouvrages faits pour la maison de Vaugirard, des testaments, legs, etc.

La seconde liasse (H. 3774) renferme le compte de l'administration de la confrairie du S. Sacrement érigée au chœur de l'église S. Germain, 1741-1742, et des titres de rente.

La troisième liasse (H. 3775) ne contient que des titres de rente.

Lorsque j'ai visité l'église S. Germain l'Auxerrois, j'ai trouvé dans la

salle capitulaire dont j'ai parlé plus haut (Voyez note 22) deux manuscrits dont l'un, assez curieux, était complétement ignoré.

Le premier a pour titre : Officia propria ad usum ecclesiæ regalis et parochialis S. Germani Autissiodorensis. C'est un grand in-folio relié, écrit au XVIII[e] siècle sur papier et rempli de lettres ornées. Ce volume renferme les offices de S. Germain, de S. Vincent et de S. Landry.

Le second est intitulé : Registre des abjurations faictes dans l'églize royale et paroissiale de S. Germain l'Auxerrois commencé en novembre 1699. Ce registre in-4° sur papier, relié en vélin, contient 38 folios écrits et s'arrête à l'année 1807. De tous les noms que j'ai lus, le seul important est celui de Tanneguy Le Fèvre. Tanneguy Le Fèvre abjura le 4 octobre 1713, en présence de son beau-frère Dacier, bibliothécaire du cabinet du roi, et de Anne Le Fèvre, femme de Dacier, sa sœur. Il était prêtre anglican et âgé de 55 ans. Il ne faut pas le confondre avec le célèbre humaniste Tanneguy Le Fèvre, son père.

IMPRIMÉS.

Dissertation sur l'origine de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, par Lebeuf.

Inséré dans les *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique de Paris*, t. II. Paris, 1741, p. I-XXXIII et addition, p. 330-333.

De ecclesia Sancti Germani Autissiodorensis, ejusque dedicatione.

Ce traité est imprimé au t. I[er] de la *Nouvelle bibliothèque des manuscrits* du P. Labbe, p. 531.

De basilicis San-Germanensibus; auctore Theod. Ruinart, monacho benedictino, e congregatione sancti Mauri.

Ce discours est imprimé dans l'ouvrage de D. Ruinart, intitulé : *Ecclesia Parisiensis vindicata*, etc. Parisiis, 1706, in-12.

Réfutation du dernier écrit de M. de Chateaubriand, suivie d'une notice historique sur l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, par Boucher de Courson. *Paris*, 1831, in-8.

Saint-Germain-l'Auxerrois, par Auguste Vallet. *Paris*, 1837, br. in-8.

Notice historique sur l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. *Paris*, 1841, broch. in-12.

Notice sur l'église paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, par Henry de Riancey. *Paris*, 1852, broch. in-8.

Règlement général de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois. *Paris*, 1639, in-12.

L'auteur de ce règlement est François Le Charron, doyen de St-Germain.

Règlement pour l'œuvre et fabrique de la paroisse royale de Saint-Germain-l'Auxerrois. *Paris*, 1671, in-4. (Bibl. Maz., nº 18824 E.)

Ordre à observer dans l'église royale et collégiale de Saint-Germain-l'Auxerrois pour le chant de l'office divin selon les différentes fêtes. *Paris*, 1711, in-8. (Arch. de l'Emp., L. 649.)

Arrest rendu par Sa Majesté en son Conseil royal sur l'avis de Monseigneur l'archevêque de Paris, et de messieurs Poncet, Boucherat et de Contes, doyen de l'Église de Paris, conseillers d'État ordinaires, commissaires à ce députés, entre les doyen, chanoines et chapitre de l'église royale et collégiale de S. Germain l'Auxerrois à Paris, et les chapelains desservans au chœur de ladite église; l'Université de Paris et autres, servant de réglement pour la discipline et la célébration du service divin: lequel arrest confirme l'affectation des chapelles déservies audit chœur en faveur des vicaires choristes, sans pouvoir estre résignées à l'avenir; ensemble l'union de deux chapelles pour l'entretien des enfants de chœur. *Paris*, 1677, in-4. (Arch. de l'Emp. LL. 525.)

Arrêt contre le chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois et les chapelains, l'Université, etc. *Paris*, 1677, in-4º.

Arrest de la cour du parlement pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église royale et collégiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, contre le sieur Denis Coignet, vicaire perpétuel de Saint-Roch, par lequel ledit Coignet est débouté de la demande en portion congrue, 1693, in-4.

Inventaire de production que mettent et donnent par devers le roy et nosseigneurs les commissaires du conseil, nommez par arrêt du conseil d'État du 16 janvier 1734, et autres antérieurs, les doyen, chanoines et chapitre de l'église royale, collégiale et paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, demandeurs, contre Philippes-Nicolas Bachelay, prêtre, ci-devant prêtre de la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine du chœur de la même église, défendeur. *Paris*, 1736, in-fol. (Bibl. Maz., nº 3318 B.)

Mémoire signifié pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église royale, collégiale et paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, contre le sieur Bachelay, prêtre, ci-devant chapelain du chœur; quelques chapelains du chœur adhérens au sieur Bachelay; le sieur Huré, chanoine de la même église, et les recteur, doyens et suppôts de l'Université de Paris, pour servir de réponse à la requête d'intervention du sieur Huré, chanoine, signifié le 8 novembre 1734, à celles des chapelains adhérens au sieur Bachelay, des 6 novembre 1734 et 10 février 1735, à celles de l'Université de Paris, signifiées les 4 janvier et 18 mars 1735, et à celles du sieur Bachelay, signifiées le 17 mars 1735. *Paris*, 1735, in-fol. (Bibl. Maz., nº 3318 B et 3316 I.)

Au roy et à nosseigneurs les commissaires députés, par arrêt du con-

seil d'État du 16 janvier 1734, et autres antérieurs, les doyen, chanoines et chapitre de l'église royale, collégiale et paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois. *Paris*, 1734, in-fol.

Requêtes au sujet du sieur Bachelay. Le carton L. 554 des Arch. de l'Emp. renferme plusieurs placards imprimés et manuscrits relatifs à cette affaire.

Requête signifié pour les chanoines et chapitre de l'église royale collégiale et paroissiale de S. Germain l'Auxerrois à Paris, appellans comme d'abus contre le sieur Jacques Savalete, chanoine de ladite église, intimé. *Paris*, 1739, petit in-fol. (Arch. de l'Emp., L. 649.)

Mémoire pour les doyen, chanoines et chapitre de Saint Germain l'Auxerrois, et autres chapitres, défendeurs contre les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Paris, demandeurs. *Paris*, s. d., petit in-fol. (Arch. de l'Emp., L. 565.)

Sur le droit d'inhumation des chanoines.

Sommaire des contestations pendantes au conseil entre les doyen, chanoines et chapitre de l'église royale, collégiale et parroissialle de S. G. l'Auxerrois à Paris, intimés et demandeurs contre les chappelains desservans au chœur de ladite église, demandeurs, appellans et deffendeurs, petit in-fol., s. n. d. l. n. d. (38 pages.)

Instruction sommaire pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église royale et collégiale de S. Germ. l'Aux à Paris, contre les chapelains de la communauté de ladite église. S. n. de l. n d., petit in-fol.

Arrest du Conseil d'Estat du roy, par lequel Sa Majesté a nommé des commissaires pour examiner si le roy avoit droit ou non de conférer la prébende de S. Honoré, dont étoit pourveu Me Antoine Blancher, qui l'avoit résignée en faveur de François Blancher, son neveu, dans le temps qu'il étoit dangereusement malade. S. n. d. l. n. d. (1696), in-4. (Arch. de l'Emp. L. 557.)

Arrest de la cour du parlement portant homologation du legs universel en faveur des pauvres de la paroisse de S. Germain l'Auxerrois, porté au testament du feu sieur Rausnay, curé de ladite église et servant de réglement pour l'administration des biens et revenus appartenans aux pauvres de ladite paroisse. *Paris*, 1761, in-4. (Arch. de l'Emp. L. 649.)

Jehan Solas, marché passé le 3 octobre 1505 entre Jehan Solas, sculpteur de Paris, et Jehan Trousson, marchand drapier et bourgeois de Paris, pour l'érection d'un monument, représentant le sépulcre de Notre-Seigneur, dans la chapelle de Notre-Dame, située au chevet de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, communiqué et annoté par M. Leroux de Lincy.

Inséré dans le tome I des *Archives de l'art français*, p. 133.

Factum pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église royale et collégiale de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, appelans, demandeurs et défendeurs, contre les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Saint-Marcel de Paris, intimez, défendeurs et demandeurs. S. n. d. l. n. d., petit in-fol. (3 p.).

Preuves chronologiques pour faire voir sommairement que le chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois de Paris est plus ancien que celuy de Saint-Marcel du fauxbourg. S. n. d. l., n. d. Petit in-fol. de 3 pages.

Ces preuves sont suivies, dans le recueil de la Bibliothèque Mazarine, d'une liste manuscrite des doyens de Saint-Germain-l'Auxerrois, depuis 1138.

Factum pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église royale et collégiale de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, contre les doyen, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Marcel. S. n. d. l., n. d., in-4 (36 p.).

Contredits que baillent, par devant vous nosseigneurs du parlement, les doyen, chanoines et chapitre de Saint-Marcel lès Paris, demandeurs, contre la production nouvelle des doyen, chanoines et chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois, deffendeurs. S. n. d. l., n. d., in-4 (134 p.).

Mémoire intéressant.

Réponse du chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois, au factum du chapitre de Saint-Marcel. S. n. d. l., n. d. in-4° (10 p.).

Consultation sur la question si le doyenné de Saint-Germain-l'Auxerrois peut être résigné en cour de Rome. *Paris*, 1739, in-fol.

Mémoires au sujet de l'union du chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois, à celui de Notre-Dame.

1° Mémoire pour les marguilliers de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois (par M. Teissier, quoique signée), par M. Hecquard, 1742.

2° Addition audit mémoire.

3° Plaidoyer pour le chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois contre celui de Notre-Dame, au sujet de ladite union, par M. Mannory, 1741. (Inséré également dans le t. XV des *Plaidoyers et Mémoires* de cet avocat. Paris, 1765, in-12, p. 165-306. Suivi des motifs de l'arrêt du parlement qui a autorisé l'union.)

4° Mémoire pour le même chapitre contre le même chapitre de Notre-Dame, sur le même sujet, avec une addition d'observations sommaires. 1741.

5° Requête particulière de Bernard Collot, prêtre, ancien professeur, doyen de la nation de France, chanoine de Saint-Germain, contre ladite union, et Mémoire du même, sur le même sujet. 1741.

6° Second mémoire pour les curés et marguilliers de ladite paroisse contre le chapitre de Notre-Dame, par M. Gueau de Reverseau. 1741.

7° Mémoire en réponse pour le chapitre de Notre-Dame, avec des pièces justificatives, par M. Sarrazin. 1741, in-fol.

Réflexions d'un ecclésiastique sur le projet d'union du chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois à celui de l'église de Paris, adressées à un chanoine de ***. S. n. d. l. 1740, in-4°. (Bibl. Maz., n° 18824 E.)

Règlement des deux compagnies de charité de la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois. *Paris*, 1737, in-8.

Les chapelles de Rostaing ou distiques et quatrains sur tout ce qui se voit en la chapelle de S. Germain de l'Auxerrois, et celle de S. Charles Boromée aux Fueillans, l'une et l'autre fondées à Paris, par messire Charles, marquis et comte de Rostaing, chevalier des ordres du roy, capitaine, etc., etc., par I. Canu, sieur de Bailleul. *Paris*, 1650, in-4. (Bibl. Maz., n° 18824 Z. [12]).

Cette plaquette est précédée de la gravure d'une médaille représentant Charles de Rostaing.

Michel Lasne et Simon Vouet (1667 et 1649), leurs actes de décès, d'après les registres de Saint-Germain-l'Auxerrois, récemment retrouvés.

Article de M. Charles Read, inséré dans les *Archives de l'Art français*, t. VI, p. 218.

Oraison funèbre sur le trespas de hault, puissant et illustre messire Pompone de Belièvre, chevalier et chancelier de France, prononcée en l'église S. Germain-de-l'Auxerrois, le 17 septembre 1607, par M. Pierre Fenolliet, docteur en théologie, prédicateur ordinaire du roy et nommé par Sa Majesté à l'evesché de Montpellier. *Paris*, 1607, in-8. (Bibl Maz., n° 34613, [13].)

Oraison funèbre faite et prononcée à Paris en l'église de S.-Germain de l'Auxerrois, au service de Henry IV, par le R. P. F. Dominique Thibault. *Paris*, 1610, in-8° et in-4°.

Oraison funèbre à la mémoire de feu messire Vincent de Paul, instituteur, fondateur et supérieur général des prestres de la mission, prononcée le 23 novembre 1660, dans l'église de S. Germain l'Auxerrois, par Monseigneur l'illustriss. et révérendiss. evesque et seul seigneur du Puy, et comte de Vellay, Henry de Maupas du Tour. *Paris*, 1661, in-4. (Bibl. Maz., n° 10371 Q.)

Oraison funèbre d'Anne d'Austriche, reyne de France et mère du roy, prononcée dans l'église et paroisse royale de Saint Germain de l'Auxerrois, par le R P. Dom Cosme, religieux feuillant. *Paris*, 1666, in-4. (Bibl. Maz., n° 10370 F.)

Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Austriche, infante d'Espagne, reine de France et de Navarre, prononcée à Paris, dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, sa paroisse, le 25 novembre 1683, par Mre A. Anselme. *Paris*, 1684, in-4. (Bibl. Maz., n° 10370 T.)

Oraison funèbre de très-haut et très-puissant seigneur messire Charles

de Sainte-Maure, duc de Montausier, pair de France, prononcée à Paris, dans l'église de S.-Germain-l'Auxerrois, le 19 aoust 1690, par messire A. Anselme. *Paris*, 1690, in-4. (Bibl. Maz., n° 10370 J.)

Prière à Dieu et regrets sur la mort de monseigneur le Dauphin, extraits d'un prône sur la paix et le bonheur dont jouissent les justes sur la terre, prêché le dimanche, 12 janvier 1766, en l'église royale et paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, par l'abbé Armerie. *Paris*, 1766, in-4°

Eloge de la Reine, extrait d'un prône prêché en l'église royale de Saint-Germain-l'Auxerrois, le dimanche 10 juillet 1768, par l'abbé Armerie. *Paris*, 1768, in-4°.

Discours sur les révolutions, prononcé en la paroisse royale de Saint-Germain-l'Auxerrois, en 1790, le jour de la Pentecôte, par M. l'abbé Hazard. *Paris*, s. d. (1790), in-8°.

Eloge funèbre de Louis XVI, roi de France et de Navarre, prononcé par M. l'abbé Siret, licencié en théologie, dans l'église royale et paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, le 23 mai 1814. *Paris*, 1814, in-8°

Relation exacte de ce qui s'est passé, le 14 février 1831, au service funèbre célébré pour le repos de l'âme de S. A. R. monseigneur le duc de Berri, dans l'église St-Germain-l'Auxerrois. *Paris*, s. d. (1831), in-8°.

Pièce signée P. Valerius, P. Durouchoux jeune, A. Boblet.

Procès du service funèbre, célébré le 14 février 1831, à Saint-Germain-l'Auxerrois. Accusation contre MM. Valerius, Durouchoux fils, Boblet, Quinel et de Balthasar (3 juin). *Paris*, 1831, in-8°.

De la réouverture de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et de la réconciliation de M. l'archevêque de Paris avec le gouvernement du roi, par Bernaville. *Paris*, 1834, in-4° d'un quart de feuille.

Nouveaux détails sur l'inauguration de la colonne de Juillet. Notice historique sur la colonne, sa description. Détails des cérémonies religieuses qui eurent lieu en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. *Paris*, s. d. (1840), in-folio plan.

Mémoire historique et critique sur le portail, le porche et les peintures du porche de l'église royale et paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris.

Article de M. Troche, *Revue archéologique*, t. III, 1846-1847, p. 591.

Restauration de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris.

Lettre de M. Troche, *Revue archéologique*, t. I, 1844-1845, p. 254.

Peintures de M. Mottez à Saint-Germain-l'Auxerrois.

Article de Théophile Gautier inséré dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er septembre 1841.

Notice explicative des peintures à fresque, exécutées par M. Victor Mottez, sous le portique de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. *Paris*, 1846, brochure in-12.

Mémoire historique et critique sur la chapelle de la Sainte-Vierge de l'église royale et paroissiale de Saint Germain-l'Auxerrois, à Paris, et sur l'ornementation architecturale, les peintures et vitraux dont on vient de la décorer, par N. Troche. *Paris*, 1848, in-8.

Vitraux de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris.

Article de M. Troche, *Revue archéologique*, t. III, 1846-1847, p. 412.

Officium sancti Germani Autissiodorensis, Parisiis. *Parisiis*, 1722, in-12.

Offices propres de l'église royale et paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois. *Paris*, 1745, in-8.

Plan de la paroisse royale de Saint-Germain-l'Auxerrois divisé en IX quartiers, fait par ordre de M. Labrue, curé de ladite paroisse en octobre 1739, levé géométriquement, par P. Faure, in-fol.

Voy. aussi Jaillot, *Recherches sur la ville de Paris*, tome I, quartier du Louvre, p. 23 à 38 ; Piganiol de la Force, *Description historique de la ville de Paris*, t. II, p. 185 ; Thiéry, *Guide des Amateurs à Paris*, t. I, p. 405 ; Saint-Victor, *Tableau de Paris*, t. I, p. 740 ; Lenoir, *Musée des Monuments français*, t. III, p. 49, t. IV, p. 163, 169, 193 ; F. de Guilhermy, *Itinéraire archéologique de Paris*, p. 125 à 140 ; le *Magasin pittoresque*, t. II, p. 385, t. VII, p. 97, et t. VIII, p. 60-64. Enfin dans le t. V des *Archives de l'art français* (documents, t. III), M. Reiset a publié les actes de baptême, de mariage et de mort de divers artistes, extraits des registres de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois (p. 156-157, 168 à 170).

CHATEAU-FETU.

23 Dans une liste des droits appartenant à l'évêché de Paris, au XIVe siècle, on voit que le prévôt de l'évêque « avoit congnoissance sur tous les hostes dudit evesque, si ce n'est en franc-fief de Rosiers en chastel Fetu. »

Le château Fetu était situé à Paris, dans la rue Saint-Honoré, entre la rue des Prouvaires et la rue des Bourdonnais, peut-être en face de la rue des Prouvaires, à l'endroit où débouche aujourd'hui la rue du Roule, qui n'a été percée qu'en 1691.

M. Berty, dans un article inséré dans le Bulletin de la Société de



l'histoire de France (2e série, 1857, t. I, p. 41), a éclairci le sens de cette expression. Jaillot a fait observer, dit M. Berty, qu'il y avait en 1348 un autre château Fetu, près de Saint-Landry, et qu'on n'y vendait aucune marchandise. Nous ajouterons que nous connaissons un troisième château Fetu (en 1407), rue des Chiens, puis un quatrième rue de Bièvre, et que les titres relatifs à ce dernier nous mettent à même d'en interpréter le nom. Nous constatons effectivement que, après avoir été énoncé en 1358 « l'hostel appellé chasteau Fetu, » il l'a été en 1368, « le chastel mal garny, » en 1388 « l'hostel Maugarny, » et qu'en 1428 ce n'était plus qu'une « granche. » La conséquence ne semble pas difficile à déduire : fétu est synonyme d'objet sans valeur: « Je n'en donnerais pas un fétu, » dit-on pour exprimer le peu de cas qu'on fait d'une chose. Château Fetu, *castellum Festucæ*, et château mal garni, veulent donc dire une maison misérable en mauvais état, n'ayant ni solidité, ni prix, comme un fétu de paille.

[24] Dès 1227, et par conséquent antérieurement à 1255, date donnée par Lebeuf, on voit un acte dans lequel on parle d'une rente de quarante sous, due par l'abbesse de Saint-Antoine à l'évêque de Paris, pour des maisons sises au château Fetu, *super domos quasdam, sitas Parisius apud Castellum Festuci.*

CROIX DU TIROIR.

[25] Cette croix du Tiroir était située vis-à-vis de la rue de l'Arbre-Sec. Elle remontait à la plus haute antiquité et fut détruite en 1789. M. Berty, dans un article cité plus haut (V. note 18), dit : « Ce qu'on tirait ou plutôt ce qu'on triait à l'extrémité de la rue de l'Arbre-Sec, c'étaient, suivant toute apparence, les animaux de boucherie qu'on y amenait. » Raoul de Presles (*Cit. de Dieu,* lib. v, cap. xxv, f° 134 v°, manuscrit de Sainte-Geneviève) le dit formellement : « Et pourquoi, à proprement parler, est-elle appelée la croix au tiroir, pour les bestes que l'on y trioit. » Or, non-seulement aucun texte n'a jamais été invoqué pour prouver qu'il s'est trompé, mais encore une charte de 1357 nous démontre qu'il a bien dit vrai, et que, de son temps, il y avait encore de ces tiroirs ou traits près des marchés. Dans cette charte est indiqué un terrain placé entre un certain hôtel et le trait de la place aux pourceaux.

LE FOR-L'ÉVÈQUE

[26] Contrairement à l'opinion de Lebeuf, nous citerons un acte du mois d'août 1256 où l'on parle d'une place contiguë à la maison de l'évêque : *qui dicitur domus furni episcopi*. Il est probable que c'était là où, dans des temps plus anciens, les évêques faisaient cuire le pain pour leur maison. Plus tard, le bâtiment aura été donné aux officiers de justice de l'évêque, pour s'y logér et pour y rendre la justice.

[27] L'emplacement du *For-l'Evêque* correspond à la maison n° 65 de la rue Saint-Germain-l'Auxerrois. Reconstruite en 1652, elle fut supprimée en 1780, puis démolie. Il en restait encore, il y a quelques années, un pignon au coin de la rue de l'Arche-Pépin.

BIBLIOGRAPHIE.

Les archives du For-l'Évêque sont conservées dans la section judiciaire des archives de l'Empire. Il y a soixante-six registres des minutes civiles et criminelles (sentences, requêtes, enquêtes, procès-verbaux, etc.) de 1411 à 1597, et de 1600 à 1674 (Z[2] 3150 à Z[2] 3216), et quarante registres aux causes civiles et criminelles de 1447 à 1674 (Z[2] 3217 à Z[2] 3256).

LE LOUVRE

[28] Lebeuf fait venir Louvre de *Lover*, qui a en saxon la même signification que *castellum*. C'est l'opinion de Sauval. Je pencherais cependant en faveur du mot *Lupera*, qui est employé dans les textes latins les plus anciens qui parlent du palais.

[29] Le palais des Tuileries, qu'on reconstruit en partie, a été réuni au Louvre, en 1858.

LE FIEF POPIN

[30] Le libraire Aubry a vendu, il y a quelques années, un manuscrit relatif au fief Popin, dont voici le titre :

Estat des maisons qui relèvent du fief Popin, et basties sur son

estendue..... avec les noms des rues et des propriétaires desdites, en 1736, suivant l'arrest du grand conseil de 1683. In-12, vél., 3 plans lavés.

Ce manuscrit relatif à deux cent quatre maisons du quartier Richelieu, Palais-Royal, etc., avec les noms des différents propriétaires et les prix d'acquisitions, appartient aujourd'hui à M. de Goncourt.

LES QUINZE-VINGTS

[31] Il y a certainement ici une erreur typographique, on doit lire : *pour le cimetière de la chapelle* et non *pour la chapelle et le cimetière.* sans cela on pourrait supposer que Lebeuf regarde l'année 1282 comme celle de la fondation de la chapelle, et il est difficile d'admettre qu'il ait eu cette opinion, puisqu'il parle plus haut du chapelain créé en 1260. Dans tous les cas, on est certain que cette chapelle existait déjà en 1260, puisque, par une bulle du 23 juillet de cette année, le pape Alexandre IV fonde des indulgences à ceux qui visiteront l'église de cet hospice.

[32] L'évêque de Paris donna, le 16 décembre de la même année, à la congrégation des Aveugles, l'autorisation de célébrer l'office divin dans l'oratoire de leur maison, située dans son fief. Dès le mois de juin 1262, il leur avait abandonné le droit de quatre setiers de blé et de deux d'avoine, qu'il percevait auparavant sur la place où leur hôpital était construit. (*Cartul. de Notre-Dame*, t. III, p. 5.)

[33] On voit, par un acte du 11 avril 1342, que la nomination du directeur des Quinze-Vingts était faite par le roi, et que le grand aumônier était chargé de l'exécution de l'ordonnance royale. D'après le même acte, on voit que les « *menistre, jurez, frères et sœurs de l'hostel* » lui devaient obéissance. Dans les actes que nous avons examinés, nous avons trouvé quelques mentions de directeurs : Étienne des Granges, en 1283; Robert de Rouen, 1315-1342; Pierre de Neaufle, 1342.

[34] Ce Pierre des Essarts, l'un des favoris de Philippe de Valois, donna sa fille Marguerite au célèbre Étienne Marcel, veuf de Jeanne de Dammartin. Après la mort du prévôt des marchands, Charles, régent, duc de Normandie, donna et amortit à la congrégation des Quinze-Vingts la maison qu'habitait Marcel, rue de la Vieille-Draperie. (Voy. au trésor des Chartes [Arch. de l'Empire, sect. hist. J., reg. 86, p. 598] un acte du 24 novembre 1358.)

[35] Comme ils ne jouissaient que de petits revenus, outre les aumônes, et que, cependant, ils avaient plusieurs causes au Châtelet qui ne s'expédiaient pas, vu le grand nombre de procès qui étaient jugés à ce tri-

bunal, le roi Charles VII leur accorda, par ses lettres du 13 octobre 1441 (V. *Ordonnances des rois de France,* t. VIII, p. 62), le droit d'avoir audience au Châtelet de Paris deux fois par semaine, pour les affaires de leur hôpital.

« Le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, autorisé par lettres patentes du 31 décembre 1779, fit transférer, en juillet 1780, l'hospice des Quinze-Vingts rue de Charenton, dans l'hôtel des Mousquetaires noirs [1], construit en 1701. Le nombre des pensionnaires fut porté à huit cents, et un arrêt du Parlement, du 14 mars 1783, créa vingt lits nouveaux pour recevoir les pauvres malades de la province. Lorsque la révolution éclata, l'hôpital des Quinze-Vingts était ruiné, grâce aux dilapidations du cardinal de Rohan, qui, sur les plaintes formulées par les Quinze-Vingts, le 8 février 1791, à l'Assemblée nationale, fut forcé, par un décret de cette assemblée, en date du 7 avril de la même année, de rendre ses comptes et de dévoiler les scandales de son administration.

Passé sous l'autorité séculière, cet établissement reçut, en 1797, une nouvelle organisation, confirmée par une loi du 23 ventôse an IX. Il dépendait alors du Ministère de l'intérieur. En 1815, l'hospice fut replacé dans les attributions du grand aumônier, qui le conserva jusqu'en 1830. Depuis cette époque, il dépend de nouveau du Ministère de l'intérieur, où il est classé parmi les établissements généraux de bienfaisance.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Les Archives ne possèdent sur l'hospice des Quinze-Vingts que des copies d'actes provenant de la chambre des comptes. Les copies sont renfermées dans les cartons K. 179, 180 et 182.

IMPRIMÉS.

Notice historique et statistique sur l'hospice royal des Quinze-Vingts, par Batelle. *Paris,* 1837, 1 vol. in-8.

[1] L'ancien hospice fut démoli en 1781, et les statues, en pierre de liais, de Louis IX et de Marguerite de Provence, sa femme, furent déposées dans la salle des antiques au Louvre, puis transportées à la révolution au Musée des Petits-Augustins; lors de la suppression de ce Musée en 1816, elles ont été envoyées à l'abbaye Saint-Denis, où elles sont encore. Sur l'emplacement de l'hôpital on ouvrit, en 1784, une rue dite des Quinze-Vingts, qui disparut plus tard en vue du projet de réunion du Louvre aux Tuileries

Vers qui se lisaient à la décoration élevée devant l'église des Quinze-Vingts, le jour du retour du roi à Paris, au mois de novembre dernier. s. l. n. d. (*Paris*, 1744), in-12.

Mandement du vicaire-général de l'hôpital royal des Quinze-Vingts de Paris (Franç.-Bénigne du Trousset d'Héricourt), qui ordonne des prières publiques, pour demander à Dieu la prospérité des armes du roi (24 mai 1745). *Paris*, in-4°.

Observation sur la pétition présentée à l'assemblée nationale au nom des frères aveugles des Quinze-Vingts, à la séance du 8 février 1791. *Paris*, s. d., in-8°.

Discours de M. Fauchet aux vainqueurs de la Bastille, à leur assemblée générale, tenue dans l'église des Quinze-Vingts, le 25 juin 1790, et présidée par M. le Maire de Paris. *Paris*, s. d. (1792), in-8°.

Prières et instructions à l'usage de la confrérie de la sainte Vierge, saint Sébastien et saint Roch, érigée en l'église des Quinze-Vingts, à Paris, depuis plus de deux siècles, avec les statuts, règlements et listes des confrères, recueillis par Pierre Racine, l'un des administrateurs en charge, avec figures en taille-douce. *Paris*, 1728, in-12.

Offices propres de saint Louis, roy de France, fondateur de l'église des Quinze-Vingts, et de saint Remi, patron de ladite église, latin et franç. *Paris*, s. d., in-12.

Voy. aussi Jaillot, *Recherches sur la ville de Paris*, t. I, quartier du Palais-Royal, p. 29 à 34; Piganiol de la Force, *Description historique de la ville de Paris*, t. II, p. 403; le *Magasin pittoresque*, t. V, p. 147.

SAINT-NICAISE

[37] Il y avait plusieurs confréries à l'église des Quinze-Vingts: c'étaient : 1° celle des langueyeurs, le 17 janvier; celle des marchands de vin, le 9 mai; celle des débardeurs de bois, aux deux fêtes Saint-Nicolas; celle des *Six-Vingt-Douze* aveugles, le jour de la Saint-Nicaise; celle de Dévotion de Saint-Jacques, le jour de cette fête, en juillet; enfin celle de Sainte-Marguerite.

[38] Cette chapelle, qui avait perdu avant la révolution sa destination religieuse, n'existe plus aujourd'hui. On y remarquait les épitaphes des personnages suivants :

Le cardinal de Gondy, évêque de Paris (21 mars 1616). Nicolas Vielle, seign. de Noizeau en Brie, abbé de N.-D.-la-Grande de Poitiers, conseiller aumônier ordinaire du roi, (15 fév. 1573). François Sauvage et Marguerite Copin, sa femme (?). Martin Bacquet et Hélène de Bistrade (16..?). Louis

de Machault, conseiller d'État et privé, maître ordinaire en la chambre des comptes, ancien gouverneur de l'hôpital des Quinze-Vingts (?). Catherine Hervieux, sa femme (?). Jeanne Thibault de Courville, femme d'Hely Grosset, contrôleur ordinaire des guerres (2 juin 1622). Guillemette Guillot, sœur voyante de la maison des Quinze-Vingts (16..?). Jean-Baptiste Leclerc, secrétaire du roi, maison et couronne de France, du nombre des cinquante-quatre, né à Sens (14 août 1620). Anne Popin, femme de M. de La Foutrière, seign. de Malne (1640). Denis Lebrun, conseiller du roi, auditeur en la chambre des comptes et l'un des gouverneurs de la maison et hôpital des Quinze-Vingts (25 avril 1623). Germaine Laisné, sa femme (20 juill. 1595). Anne d'Hoey, femme d'Antoine Oultrebon, ordinaire de la musique de la chambre du roi, veuve de Julien Perrichon, joueur de luth ordinaire de la chambre du roi (23 avril 1612). Germaine Bouvot, femme de Martin Bacquet, march. de bestial au marché de Paris (17 mai 1565). Gilles Buet, maître es art, notaire au Châtelet et frère aveugle des Quinze-Vingts (17 juill. 1581). Méry Marchant, maître couvreur et bourg. de Paris (15..?). Antoine Baudichon, bourg. de Paris (1613). Denise Baudichon, veuve de René Canaye (21 août 1630). Marie Picart, femme de Martin Baudichon (1635). Jean Roytilliot, aveugle de la maison (?). Marguerite Basile, sa femme (?). Vincent Robin, march. bourg. de Paris (15..). Jean d'Yvoceau, commissaire au Châtelet (31 mars 1574). Jeanne Boulard, sa femme (?). Nicolas du Plâtre, maître des Quinze-Vingts de Paris (?). Catherine Cossart (?). Raolin, marguillier, march. et bourg. de Paris (5 juillet 1578). Jeanne Fournier, sa femme (15..?). Madeleine de Saint-Étienne, femme de Jean Yvonnet, conseiller du roi, trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres en Picardie (17 déc. 1640). Patrocle Séguin, seign. de Prequantin, conseiller du roi et écuyer ordinaire de la reine (21 octobre 1642).

SAINT-ÉLOI

[1] On présume que cette chapelle, reconstruite de 1550 à 1566, l'a été sur les dessins de Philibert Delorme; mais on n'a trouvé aucun document qui en donne la preuve. Le devis de construction, qui est du 31 décembre 1550 (Arch. de l'Emp., reg. KK, 1347), a été donné par deux architectes, nommés François de La Flasche et Jean Marchand, e les comptes de la communauté, compulsés par M. Berty (Voy. *les Grands architectes de la renaissance*, p. 23), n'ont amené aucun résultat propre à éclaircir cette intéressante question. On dit aussi que Germain Pilon y sculpta plusieurs figures, qui y étaient fort estimées. Une partie de cette chapelle a été convertie en habitation particulière, vers 1789, et l'autre a été employée à l'agrandissement du grenier à sel. Quelques pilastres et colonnes, les unes lisses, les autres cannelées, en ornent encore la façade. L'hôpital avait été démoli en 1789.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS.

La section historique des Archives de l'Empire renferme (KK. 1347) un registre, petit in-folio sur papier, commençant ainsi : « Compte que rendent Guillaume Castillon, Thibault Courtoy, Jehan Lenfant, Pierre Picart, Martin Bonlieu et Barthlemy Compoire, marchans orfevres, tous maistres jurez et gardes de l'Estat de l'orfevre et gouverneurs de l'hospital mons. sainct Eloy, aux pauvres orfevres et femmes veufves de Paris, de toutes les rentes et mises par eulx faictes depuys le sixiesme jour de décembre l'an mil cinq cens trente neuf jusques à pareil jour mil cinc cens quarante. »

Ce registre curieux renferme non-seulement les dépenses de la chapelle et de l'hôpital mais aussi ceux du corps des orfèvres. Il renferme un grand nombre d'indications précieuses pour l'histoire de l'orfèvrerie. Ce registre s'arrête à l'année 1562.

Le registre suivant (KK. 1348) intitulé : *Livre. de. l'antiquité. de. la Confrérie. royale. de. ste. Anne. et. de. saint. Marcel. com. en. 1544. rel. en. 1684*, est un in-folio sur papier, rempli de pièces de vers en l'honneur de la confrérie des orfèvres, établie à N.-D. de Paris, en 1449.

IMPRIMÉS.

La rue, la chapelle et la maison hospitalière des orfèvres à Paris, par M. Troche. *Versailles*, s. d., in-8°.

Extrait du tableau de Paris.

Voy. aussi Jaillot, *Recherches sur Paris*, t. I, quartier Sainte-Opportune, p. 44. Piganiol de la Force. *Description historique à Paris*, t. II, p. 176. Thiéry. *Guide des amateurs et des étrangers*, t. II, p. 483. De Saint Victor. *Tableau historique et pittoresque de Paris*, t. I, 2e partie, p. 626.

L'ORATOIRE

40 Lebeuf se trompe ici. L'église de l'Oratoire fut achevée en 1630 : seulement on ne cessa pas de la décorer, tant à l'intérieur qu'à l'exté-

rieur, et on y a élevé, en 1745, le portail qui est encore debout aujourd'hui.

Elle renfermait les tombeaux de Pierre, cardinal de Bérulle, fondateur de l'ordre des Oratoriens (1629). Antoine d'Aubrai, comte d'Offemont (17 juin 1670). Thérèse Mangot de Villarceaux, sa femme (29 juil. 1678). Nicolas de Harlay de Sancy (1629). François Bouteiller de Senlis, marquis de Moucy, époux de Marie de Harlay (?). Claude de Nocey, chev., seign. de Fontenay, sous-gouverneur du duc d'Orléans (10 mars 1704). Marie Leroy de Gomberville (?). Marie-Claude de Nocey, veuve d'André Desson, chev., seign. du Torp, de la chapelle Bevel, etc. (22 mai 1742). Charles de Moy, marquis de Riberpré et de Bove, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de la ville et château du Hâvre (13 fév. 16..?). Charles de Gondren, prévôt général de la Congrégation de l'oratoire (1741). Fr. Bourgoing, prévôt général (28 oct. 1662). J.-Fr. Senault, prévôt général (3 août 1672). Abel-Louis de Sainte-Marthe, prévôt général (8 avril 1697). Pierre-François de La Tour, prévôt général (13 fév. 1733). Louis-Thomas de La Valette, prévôt général (22 déc. 1772). Denis-Louis Muly, prévôt général (9 juil. 1779). Salvat Moisset, prévôt général (28 nov. 1790). Louis Barboteau, conseiller du roi, contrôleur général de la trésorerie de sa maison (26 oct. 1666).

L'ordre des Oratoriens ayant été supprimé en France, en 1791, leur église servit, pendant la révolution, aux assemblées politiques du quartier. Quant à la Bibliothèque qui, en 1790, comptait 37,750 volumes, dont 1,580 manuscrits, parmi lesquels on remarquait 300 manuscrits orientaux, achetés à Constantinople par Harlay de Sancy, elle fut dispersée; la plus grande partie se trouve à la Bibliothèque impériale et à la Bibliothèque Mazarine. Par décision impériale du 3 février 1811, l'ancienne église de l'Oratoire fut désignée provisoirement pour recevoir le *Consistoire protestant*, établi depuis le 12 frimaire an XI, dans l'église de Saint-Louis du Louvre, dont on avait décidé la démolition, et les bâtiments de la congrégation furent occupés successivement par la conservation générale des hypothèques, le conseil des prises et par les bureaux de la caisse d'amortissement. Ces bâtiments ont été démolis en 1854 pour l'alignement de la rue de Rivoli. Le temple seul a été conservé.

Comme paroisse protestante, la paroisse de l'Oratoire est limitée à l'ouest et au nord par les boulevards extérieurs; à l'est, par le boulevard de Sébastopol et le faubourg Saint-Martin; au sud, par les quais, de la barrière de Passy jusqu'au pont Saint-Michel.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS.

Aux Archives de l'Empire, la section historique renferme une série de registres et de cartons sur l'ordre de l'Oratoire. Les registres (MM. 562

à 647) contiennent des documents précieux dont voici une rapide analyse : 1° inventaire des titres (MM. 562, 563); 2° recueil de bulles de 1613 à 1634 (MM. 564, 565); 3° réglements (MM. 566 à 575); 4° délibérations de 1648 à 1790 (MM. 576 à 593); 5° modèles pour le secrétaire (MM. 594); actes des visites des maisons de l'ordre, de 1673 à 1789 (MM. 595 à 597); actes des visites des maisons de Paris, de 1673 à 1780 (MM. 598 à 600); actes de visite de la maison de Rumilly, de 1705 à 1706 (MM. 601); comptes de 1786 à 1792 (MM. 602); procès (MM. 603); circulaires de 1641 à 1790 (MM. 604); lettres encycliques (MM. 605); assemblées générales de 1663 à 1788 (MM. 606); catalogue des prêtres de l'Oratoire de 1611 à 1792 (MM. 607 à 616); noms de ceux qui sont admis aux exercices (MM. 617); noms des prêtres de la congrégation de Paris (MM. 618); inventaire des meubles de la congrégation de Paris (MM. 619); livres d'offices (MM. 620); mémoires pour servir à l'histoire de la congrégation, de 1575 à 1629 (MM. 621 à 622); annales de la congrégation de 1611 à 1790 (MM. 623 à 625); mémoires, journal historique de 1681 à 1741; recueil d'imprimés et de manuscrits pour l'histoire au XVIIe siècle (MM. 626 à 628); une vie du cardinal de Bérulle (MM. 629); une vie de Malebranche (MM. 630 et 631); vies de S. Philippe de Néry, de quelques prêtres de l'Oratoire (MM. 632 à 636); la bibliothèque des écrivains de l'Oratoire ou histoire littéraire de cette congrégation, où l'on trouve la vie et les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, des auteurs qu'elle a produits depuis son origine en 1613 jusqu'à présent, par M. Adry, de l'Oratoire. *Paris*, 1790. 6 vol., in-8, le titre seul est imprimé (MM. 637 à 642); enfin des morceaux en vers et en prose, des discours, etc., etc. (MM. 643 à 647).

Les cartons M. 215 à 237 renferment des brefs, des ordres du R. P. général pour les assemblées, une collection de 90 portraits gravés d'oratoriens, des biographies d'oratoriens (M. 215 à 220), les papiers des colléges classés par ordre alphabétique (M. 221 à 229); les papiers relatifs à l'établissement de l'Oratoire (M. 230); les papiers du conseil de l'ordre, des pièces concernant le P. de Berulle, etc. (M. 231 à 234); un mémoire à l'assemblée nationale pour la conservation de la congrégation de l'Oratoire (M. 235); le décès des membres de l'Oratoire de 1733 à 1788 et quelques sermons du P. Lejeune (M. 236 à 237).

Dans la section administrative, on conserve une série de registres, ainsi intitulés : 1° revenus de la congrégation, t. I, in-fol. (S. 6799); 2° l'inventaire des boettes de chaque maison de l'Oratoire contenues dans les archives de la maison de Paris, in-fol. (S. 6800); 3° l'inventaire des titres et contrats concernant l'union du prieuré de Maulle, à la maison de l'Oratoire de la rue S. Honoré, in-fol. (S. 6801); 4° inventaire de la maison d'Angers (S. 6802); 5° Cueilleret de S.-Paul-aux-Bois (S. 6803); 6° Seigneurie de Vineuil, 3 vol. S. 6804-6806); 7° terres de S.-Paul-

aux-Bois, 1606 et 1659 à 1669 (S. 6808-6809); 8° terrier de Maulle, 1548 (S. 6807); 9° terrier de Vineuil (S. 6810-6811); 10° terrier de Juilly (S. 6812); 11° maison de la Rochelle, union du prieuré de l'Ile-Dieu (S. 6813); 12° inventaire des titres du prieuré de S.-Amatre et de Montigny-le-Roi (S. 6814).

Les cartons S. 6749 à 6752 et le carton 6798 renferment les papiers relatifs à l'établissement de la congrégation; à son établissement à Paris; à la construction de l'église; aux acquisitions de différentes maisons sises à Paris; à la propriété de l'hôtel du Bouchage, à la propriété de la rue du Coq et des constitutions de rentes au profit de l'Oratoire, etc., etc.

IMPRIMÉS.

Couvent de l'Oratoire, rue Saint-Honoré, département et district de Paris, section du Louvre, par Millin.

Cette monographie forme la quatorzième notice des *Antiquités nationales* de Millin (t. II).

Mémoire pour les prestres de l'Oratoire de la maison de l'institution de Paris, défendeurs, contre Antoine Poupart, demandeur. *Paris*, in-fol. (Bibl. Maz., n° 3317 R).

Au sujet de l'union du prieuré de Saint-Paul-aux-Bois à la congrégation de l'Oratoire.

Mémoire pour Me Jean Lasnier, prêtre du diocèse de Chartres, prieur-curé de Thoiry, appelant, comme d'abus contre les prêtres de l'Oratoire de la maison de Paris, intimez. *Paris*, 1735, in-fol.

Mémoire pour les prêtres de l'Oratoire de la maison de Paris, à laquelle est mis le prieuré-cure de Thoiry, contre le sieur Lasnier, prêtre, curé de ladite paroisse. *Paris*, 1735, in-fol.

Mémoire pour les prestres de l'Oratoire de la maison de Paris, intimés et défendeurs, contre messire Jean Lasnier, prêtre, curé de la paroisse de Thoiry, appelant et demandeur, 1738, in-fol.

Observations sur le mémoire du sieur Lasnier, pour les prestres de l'Oratoire de la maison de Paris. *Paris*, 1738, in-fol.

Mémoire pour les prêtres de l'Oratoire de la maison de Paris, intenté contre le sieur Charbonnier de la Robole, clerc tonsuré du diocèse d'Aix, appelant, et contre monsieur l'archevêque de Cambray, intervenant. *Paris*, 1746, in-fol. (Bibl. Maz., n° 3318 F.)

Récit véritable d'une action horrible, faite dans l'église des PP. de l'Oratoire à Paris, le onzième jour de juin 1649, au grand étonnement d'un chacun qui assistaient à la sainte messe. *Paris*, 1649, in-8.

Discours funèbre, panégyrique et historique, sur la vie et vertus, la maladie et la mort du roi très-chrétien Louis-le-Juste, prononcé le 19 et 20 juin, aux services solennels qui furent faits en l'église des RR. PP. de l'Oratoire du Louvre, par messire Charles-François d'Abra de Raconis, évêque de Lavaur. *Paris*, 1643, in-8.

Oraison funèbre de haute et puissante dame Charlotte-Marguerite de Gondy, marquise de Maignelay, prononcée en la présence de monseigneur l'archevêque de Corinthe, coadjuteur de Paris, célébrant pontificalement dans l'église des prêtres de l'Oratoire de Jésus. *Paris*, 1650, in-4. (Bibl. Maz., n° 10,370, Z. [25].)

L'horoscope de monseigneur le dauphin, discours prononcé dans l'église des prestres de l'Oratoire, par le R. P. Jean-François Senault, prestre de l'Oratoire de Jésus. *Paris*, 1661, in-4. (Bibl. Maz., n° 10,371 D.)

Oraison funèbre de messire Pierre Seguier, chancelier de France, prononcée en l'église des prestres de l'Oratoire, de la rue S.-Honoré, par le R. P. Laisné. *Paris*, 1672, in-4. (Bibl. Maz., n° 10,370, L.)

Description des tableaux et des autres ornements dont l'Académie royale de peinture et de sculpture a décoré l'église des révérends Pères de l'Oratoire de la rue S.-Honoré, où elle fait rendre grâces à Dieu pour la guérison du Roy. S. d. (1687), in-4. (Bibl. Maz., n° 10,370, Z. [26].)

Affiche annonçant que l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres fera chanter, le 13 août 1721, un *Te Deum* en musique, dans l'église des prêtres de l'Oratoire, pour le rétablissement de la santé du roi. S. l. n. d., in-fol.

Lettre d'invitation au *Te Deum* chanté, au nom de l'Académie royale de peinture et de sculpture, le 13 sept. 1729, en l'église des RR. PP. de l'Oratoire, en action de grâces de la naissance du Dauphin. S. l. n. d. (1729), in-4.

Protestation de M. le comte de Lauraguais, qui aurait dû être annexée au procès-verbal de l'assemblée des citoyens nobles de Paris, tenue en l'église de la congrégation des pères de l'Oratoire (20 avril). *Paris*, 1789; in-4.

GRAND CHATELET

[41] La juridiction du Châtelet fut abolie en 1790, et le monument démoli en 1802.

BIBLIOGRAPHIE

Fondation de la prédication des dimanches et festes annuelles, ès prisons tant de la Conciergerie que du grand et petit Chastelet de Paris; par très-haulte et très-vertueuse princesse Loyse de Lorraine, royne douairière de France. *Paris*, 1600, in-8, 16 pages.

SAINTE-OPPORTUNE

[42] Lebeuf se trompe ici. Ce n'est ni à Louis-le-Jeune, ni à Louis-le-Gros qu'il faut attribuer cette donation, mais bien à Louis-le-Bègue. Jaillot a éclairci ce fait sans citer dom Toussaint Duplessis, qui avait résolu avant lui cette question dans ses Annales (p. 161 et 162). (V. *Recherches sur Paris*, quartier Sainte-Opportune, t. I., p. 37 et suiv.)

[43] D'après Jaillot, c'est en 1225 qu'aurait eu lieu cette érection, confirmée par l'évêque de Paris, en 1247.

[44] C'est évidemment une erreur typographique, il faut lire 1310 et non 1010.

[45] Sainte-Opportune renfermait un grand nombre d'épitaphes, dont Lebeuf ne dit mot. Le savant académicien garde le même silence à l'égard des confréries de cette église.

Les confréries étaient au nombre de quatre : la confrérie des brodeurs, le 2 février et le 18 juillet; la confrérie de dévotion appelée de Notre-Dame du Bois, le 15 août; la confrérie des potiers d'étain, le 30 août; celle des chapeliers, le 29 septembre.

Quant aux épitaphes, elles étaient beaucoup plus nombreuses. Voici les noms et qualités des personnes qui y étaient enterrées :

Milles Perrot, march. bourg. et échevin de Paris en 1495 (16 fév. 1502). Marguerite de Thou, sa femme (22 fév. 1533). Nicolas Perrot, leur fils, échevin de Paris en 1542, 1543, 1556 et 1557, et prévôt des marchands (17 mai 1565). Anne Le Masson, sa femme, qui eut dix-neuf enfants (27 oct. 1572). Pierre Perrot, procureur du roi de la ville de Paris (3 juill. 1627). Catherine Bourlon, sa première femme (?). Louise de Pommereu, sa seconde femme (?). Nicolle Cousin, femme de Jean Pelet, proc. au parl. (26 oct. 1573). Jean Barjot, seign. de Marchefray et de Moussy-le-Preux, cons. au parl. (19 déc. 1562). Jean Barjot, seign. de Marchefray, cons. du roi en ses conseils et maître d'hôtel ordin. de S. M. (mars 1634). Jacques Joüen, né à Sienne la vieille, épicier et bourg. de Paris (23 juill. 1407). Julien Perrier, prêtre, chanoine de Ste-Opportune et depuis de l'église collégiale de St-Germ.-l'Auxer. (11 janv. 1563).

Nicolas Voillards, prêtre, aumônier de la reine-mère du roi, confesseur et aumônier du duc de Nemours, chanoine de Ste-Opportune (16..?). Jean Petit, seig. de Bussy-St-Martin, proc. au parl. et procureur du roi sur le fait des eaux et forets, en Champagne et Brie (13 sept. 1500). Jean Poncet, cons. du roi et greffier en chef de la cour des aides à Paris (8 janv. 1591). Anne de Marcheboue, sa femme (28 août 1631). Gratien Le Roux, march. pelletier et bourg. de Paris (6 oct. 1632). Philippe, son fils, march. parcheminier (16..?). Claude Yon, march. et bourg. de Paris (29 avril 1609). Gilles Boullart, seig. de Champneville en partie, chapelain de la chapelle St-Vincent, fondée en l'église St-Denis, en France, lequel a laissé par son testament à l'église Ste-Opportune neuf arpents de pré au terroir de Champigny, à Paris (nov. 1528). Antoine Marye, chirurgien, né à Vic en Lorraine, lequel a légué à la fabrique de Ste-Opportune 25 livres de rente sur quinze arpents de terre sis à Pantin (23 juillet 1631). Jacques Grandvillain, épicier et bourg. de Paris (18 juin 1409). Oudine, sa femme (13 avril 1439). Michel Raguenet, bourg. de Paris, receveur général du grand bureau des pauvres et maître de la Trinité (17 fév. 1609). Catherine Robineau, sa femme (7 nov. 1609). Jeanne de Sallart, femme de Nicolas Hennequin, notaire et secrétaire du roi (3 oct. 1508). Louis Moreau, avocat du roi au grand conseil (?). Jean de Lus, né à Blois, march. et bourg. de Paris (13 juin 1578). Marie de Dampmartin, sa femme (?). Maurice de Nesle (13..?). Jeanne de Fraudé, veuve de Pierre Maillart, march. et bourg. de Paris, et femme de Noël Sellier, march. et bourg. de Paris (4 oct. 1523). Jacques Croquet, march. et bourg. de Paris (19 janv. 1496). Perrette de Villeneuve, sa femme (24 juill. 1502). Jeanne Poissonnat, femme de Guillaume de La Boissière (1384). Catherine Charpentier, veuve d'Oudin Parant, maître pâtissier, oublier et bourg. de Paris (1559). Jean Brigallier, march. drapier et bourg. de Paris (15..?). Ferrand Gobert, prêtre, licencié en décret, curé d'Ecouen, chanoine de l'église Ste-Opportune (?). Christophe Perrot, seign. de la Malmaison, prévôt des march. de Paris, cons. au parl. (1er avril 1641). François Conan, maître des requêtes (sept. 1551).

[46] Le reliquaire du bras de sainte Opportune était porté par deux anges de vermeil avec soutènement en cuivre doré, garni de trois saphirs. (Arch. de l'Emp., sect. hist., L. 693.)

[47] L'église Sainte-Opportune était située fort près de l'église des Innocents. Elle était sur l'emplacement du massif de maisons compris autrefois entre la rue de l'Aiguillerie, la rue Courtalon et la rue Saint-Denis. On y entrait par la place Sainte-Opportune. Le cloître de cette église était divisé en deux parties inégales par une petite ruelle qui donnait dans la rue de l'Aiguillerie. Au xivᵉ siècle, les habitants soumis à la juridiction de cette paroisse jouissaient de certaines franchises à la foire S.-Ladre, qui se tenait chaque année aux halles de Paris. C'est ainsi que les officiers royaux ne pouvaient vérifier les poids dont ils se servaient pour vendre leurs marchandises. On peut consulter à ce sujet un acte du prévôt de Paris, en date du 18 février 1400, qui relate les privilèges de ces habitants. (Arch. de l'Emp., sect. hist., L. 693.)

Les offices de la sacristie de Sainte-Opportune étaient beaucoup plus

nombreux qu'ailleurs : il y avait des clercs-sacristains, deux porte-verges, des enfants de chœur, un organiste, un facteur d'orgues, un carillonneur, une chandelière et une bouquetière. La chandelière fut supprimée en 1716. La bouquetière devait fournir les jours de Pâques et de sainte Opportune un bouquet des plus belles fleurs de la saison à la quêteuse; à la Fête-Dieu, un chapeau de fleurs d'orangers à trois rangs pour le S.-Sacrement; un chapeau pour le curé et six autres chapeaux pour les diacres, sous-diacres et porteurs de ciel; trente chapeaux avec du vert pour les ecclésiastiques; cinq bouquets à branches pour les marguilliers; cinq douzaines de bouquets ronds, dont dix-huit tout de fleurs pour les anciens et porteurs de ciel et un chapeau pour la croix; enfin, tous les matins de chaque jeudi un chapeau de belles fleurs selon la saison pour le S. Sacrement.

Les revenus de la fabrique de Sainte-Opportune se montaient, en 1787, à 10,824 livres, 3 sous, 7 deniers; mais les charges étaient de 8,644 livres, 17 sous. En 1753, la caisse était en déficit de plus de 900 livres. D'après une déclaration, faite par le curé le 18 février 1790, on voit que les produits de la cure rapportaient 1,743 livres, mais qu'il fallait en déduire 700 livres de dépenses La situation de cette paroisse était donc des plus mauvaises.

L'église fut vendue le 24 novembre 1792 et démolie en 1797. La maison de la place Sainte-Opportune qui porte le n. 10, occupe une partie de son emplacement.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS.

Le samedi, 4 décembre 1790, les officiers municipaux mirent les scellés sur les archives de l'église Sainte-Opportune. Ces archives sont aujourd'hui conservées aux Archives de l'Empire, dans les sections historique et administrative.

La section historique renferme une série de registres (LL. 92 à 106 et LL. 875 à 883), dont voici l'indication sommaire :

1° Lectionnaire, petit in-4 vélin, du xve siècle, renfermant une vie de Sainte-Opportune (LL. 92); 2° un cartulaire intitulé : Registrum ventarum ecclesiæ S.-Opportune Parisiensis. xive siècle, velin (LL. 93); 3° un manuscrit sur vélin écrit au xviie siècle et donné aux Archives par M. Terrasse, légataire universel de son cousin-germain M. Pion de la Roche, avocat au Parlement et frère du dernier curé de Sainte-Opportune; ce manuscrit a pour titre : Manuale capicerii ecclesiæ S.-Opportune, in-4 (LL. 94); 4° Recueil des actes et pièces qui concernent le

réglement des fondations faites en faveur du chapitre jusqu'à l'an 1717, in-4 (LL. 95); 5° Registrum ecclesiæ S.-Opportune de deliberationibus et ordinacionibus virorum discretorum et magistrorum P. Theobaldi capicerii et canonici, factum et inceptum 1451-1457. Ce volume précieux est le premier registre des délibérations que possèdent les Archives (LL. 96); 6° une série de registres des délibérations des années 1475 à 1512, in-fol. (LL. 97), 1513 à 1559, in-fol. (LL. 90), 1559 à 1576, in-4 (LL. 99), 1576 à 1607, in-fol. (LL. 100), 1611 à 1640, in-4 (LL. 101), 1644 à 1672, in-fol. (LL. 102), 1713 à 1726, in-4 (LL. 103), 1726 à 1743, in-fol. (LL. 104), 1744 à 1758, in-fol. (LL. 105), 1780 à 1790, in-fol. (LL. 106); 7° Livre d'advis des paroissiens, 1577 (LL. 875); 8° Livre d'advis pour l'année 1634 (LL. 876); 9° Livre des délibérations de l'œuvre et fabrique de Sainte-Opportune, en 1729 (LL. 877); 10° Délibérations de Sainte-Opportune, 1782 au 31 mars 1791 (LL. 878); 11° Registre des procès-verbaux de l'assemblée de la fabrique (LL. 879); 12° Livre du marguillage de la paroisse, 1685 (LL. 880); 13° Martirologe de l'église, 1716, in-4 (LL. 881); 14° Répertoire général de la paroisse. — Recueil des lettres, pièces, avis et mémoires nécessaires pour l'administration de l'œuvre, etc., etc., par Etienne Despeigne, marguiller en charge, 1716 (LL. 882); 15° Livre des publications de bans (LL. 883).

Le carton L. 692 renferme un relevé des registres capitulaires de 1682 à 1770, une liste des chefciers de Sainte-Opportune, de 1460 à 1763; des titres de rente pour les pauvres de la paroisse; une copie des registres des délibérations de 1674 à 1734; un arrêt d'homologation du 28 août 1769, de la sentence arbitrale des avocats nommés pour juger les différends qui subsistent entre le curé, le chefcier et les chanoines de Sainte-Opportune. Le carton L. 693 contient un registre des recettes et dépenses pour les pauvres, des actes de rentes sur l'Etat, des actes relatifs à des biens perdus ou à des rentes rachetées; un inventaire des ornements fait le 4 novembre 1782, etc., etc.

Dans la section administrative on trouve un registre in-fol. (S. 3470) intitulé : Répertoire des tiltres de l'Œuvre Sainte-Opportune à Paris, 1606; et un carton (S. 3469) qui contient les titres de propriété des terres, sises au Mesnil-Amelot, à Mauregard, à Mitry et au Tremblay (41 pièces), de déclarations de revenus, des titres de rente sur des maisons rue des Fourreurs et rue S.-Denis, et un registre du XVIe siècle, malheureusement incomplet, qui est intitulé : Répertoire faict des lettres, tiltres, cens, rentes, revenues, enseignements, etc., appartenant à l'église Sainte-Opportune.

La liasse H. 3801 renferme des titres de rente; on conserve dans la même série (H. 4561-4588) une collection de vingt-huit registres des comptes de la fabrique de cette église depuis 1760 jusqu'en 1787.

IMPRIMÉS.

Nécrologe à l'usage du chapitre de l'église royale de Sainte-Opportune, dans lequel sont contenues toutes les fondations faites jusqu'en l'an 1717. S. l. n. d. (*Paris*, 1717), in-12, 24 pages. (Arch. de l'Emp., L. 692.)

La Vie et miracles de sainte Opportune, abbesse, par Me Nic. Gosset, curé de Sainte-Opportune à Paris. *Paris*, 1659, pet. in-8, fig.

La Vie et miracles de sainte Opportune, abbesse; la translation de ses reliques et fondation de son église à Paris, par Nicolas Gosset. *Paris*, 1655, in-8, fig.

Eloge du roi, pour les prières de quarante heures, prononcé en l'église royale de Sainte-Opportune, par M. Macé. *Paris*, 1692, in-4.

Voy. Jaillot. *Recherches sur Paris*, t. I, quartier Sainte-Opportune, t. I, p. 32. Piganiol de La Force. *Description historique de Paris*, t. II, p. 161. Thiery. *Guide des amateurs*, t. I, p. 494. J.-B. de Saint-Victor, *Tableau de Paris*, t. I, 2e partie, p. 641.

SAINT-LEUFROI

[48] Jaillot trouve cette conjecture de Lebeuf fort peu vraisemblable, et en écrit une autre qui, sans être appuyée de preuves plus certaines, paraît du moins plus probable. D'après ce géographe (V. *Recherches sur Paris*, quartier Saint-Jacques-la-Boucherie, t. I, p. 55 et suiv.), les religieux de la Croix-Saint-Ouen, en arrivant à Paris pour s'y réfugier, se seraient adressés au roi ou au chef de la ville, qui leur aurait cédé l'ancien Parloir-aux-Bourgeois et la chapelle qui en dépendait; chapelle où ils déposèrent leurs reliques et qui devint plus tard l'église de Saint-Leufroi. Quant aux reliques du saint, elles auraient été transférées à l'abbaye Saint-Germain lors de l'union des religieux de la Croix-Saint-Ouen à l'abbaye, en 918. C'est la seule manière d'expliquer les termes de la charte d'union, où l'on voit que ces reliques avaient été privées longtemps du culte et de la vénération des fidèles.

[49] Il y avait beaucoup de confréries à Saint-Leufroi : 1° la confrérie des changeurs, le 24 février; 2° la confrérie de dévotion du Saint-Sacrement; 3° celle des raquetiers, le 11 juin; 4° celle des compagnons orangers, le 25 juillet; 5° celle des tondeurs de draps, le 15 août; 6° celle des faiseurs d'aiguilles; 7° celle des pêcheurs à verges, le 25



août; celle des teinturiers du petit teint; 9° celle des maîtres tondeurs de draps, les 9 mai et 6 décembre; 10° celle des pêcheurs d'engins; 11° celle des ferroniers, vendeurs de vieilles férailles.

SAINT-LANDRY

[50] Elle était déjà paroissiale en 1160. (V. Jaillot, *Recherches sur Paris*, quartier de la Cité, t. I, p. 60.)

[51] L'église de S.-Landry, qui fut dédiée, le dimanche 13 juin 1660, par l'évêque d'Olonne, n'était point fort riche. En 1789, la recette n'était que de 11,827 livres, 1 sou, 6 deniers, tandis que la dépense se montait à 8,807 livres, 19 sous, 6 deniers. Le curé avait à peine un revenu de 2,426 livres, 5 sous, qui, d'après sa déclaration du 9 février 1790, s'établissait ainsi : dix arpents de terre situés près de Lagny, donnés à la cure par le premier président Dauvet, et qui rapportaient 240 livres; une rente de 50 écus payée par le seigneur de Garmande, près Lagny; 836 livres, 5 sous, de fondations et un casuel de 1,200 livres. On trouvera dans la notice bibliographique insérée ci-dessous l'indication des localités où cette église percevait ses revenus.

Supprimée en 1790, l'église de S.-Landry fut vendue le 24 mai 1792 et servit longtemps d'atelier. En 1812, c'était un menuisier qui y demeurait. Elle fut démolie en 1829. Le tombeau de Girardon, sculpté par deux de ses élèves, Nourrisson et le Lorrain, fut porté au musée des monuments français, où il resta jusqu'en 1817. Aujourd'hui les principales statues de ce mausolée sont placées dans l'église Sainte-Marguerite, au faubourg Saint-Antoine. Girardon n'est pas le seul personnage qui ait été enterré à S.-Landry; on y remarquait les sépultures de Catherine des Chennes, femme de Girardon (21 sept. 1690); Nicolas le Tourneux, prêtre (28 novembre 1686); Jean Dauvet, premier président du parlement de Paris (23 nov. 1471); Jeanne de Boudrac, sa femme (28 mars 1471); Louis Boucherat, chev., chancelier de France (?); Pierre de Broussel, conseiller en la grande chambre du parlement de Paris (?); Madeleine Boucherat, sa femme (?) Enfin, Charles Lescot, seign. de Lissy, petit neveu du célèbre Pierre Lescot, y avait été enterré. (Voy. *Grands architectes de la renaissance*, p. 73, note 4.) Les fouilles exécutées pour la construction de la maison qui remplace aujourd'hui l'église, ont fait découvrir des médailles romaines, des vases et des poteries gallo-romaines, un fragment de mur du quai ou du rempart antique; plusieurs fragments de sculptures et d'autels votifs; une frise représentant des chas-

seurs; des chiens poursuivant des lièvres qui courent se précipiter dans des filets. Ces débris qui faisaien partie d'un monument érigé par l'empereur Maximus, en mémoire d'une victoire remportée, en l'an 303 de Jésus-Christ, sur l'empereur Gratien, ont été longtemps déposés sous le vestibule de la maison élevée par le propriétaire, sur l'emplacement de l'église. Acquis par M. du Sommerard pour sa collection, ils sont conservés aujourd'hui au musée de Cluny (nº 6-9).

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS.

Les Archives de l'Empire ne possèdent pas beaucoup de documents sur S.-Landry. Le petit nombre d'actes anciens qui nous sont parvenus s'explique par le peu de soin qu'on avait pris autrefois de les conserver. Ils étaient au XVIe siècle enfermés dans un coffre placé sous le banc d'œuvre des marguilliers, situé près le gros mur de l'église. L'humidité pourrit les papiers à un tel point que, vers 1590, lorsqu'on voulut les retirer de cet endroit ils étaient tellement rongés, que le curé ne crut pouvoir mieux faire que de les jeter dans la rivière! (V. Etat des revenus et inventaire des titres de S. Landry, p. 52, dans le carton S. 3412.) Ce qui restait fut enlevé à la révolution, le 18 novembre 1793. Nous citerons d'abord, dans la section administrative, un carton (S. 3410) renfermant, 1º des titres de propriétés et des actes de procédures concernant une maison sise rue de la Colombe, léguée en partie à l'église S.-Landry; 2º un volume in-folio, intitulé : Inventaire des ornements, argenterie, cierges, meubles, bancs de l'église, biens, revenus, charges, tiltres, papiers, contrats, fondation, maisons et héritages, appartenant à l'œuvre et fabrique de l'esglise Sainct-Landry, faict en l'année 1688; 3º des titres de propriété d'une maison rue de la Bucherie, au coin de la place Maubert, 44 pièces. Le second carton (S. 3411) renferme 1° les titres de propriété de 17 arpents, trois quartiers et demi de terre labourable en 37 pièces, situées au territoire de Villejuif et aux environs, 51 pièces, 1654 à 1782; 2° les titres de propriété de terres sises à Suresne, 30 pièces; 3º des quittances de rachat des impositions et des pièces concernant les droits d'amortissement; enfin des titres de propriétés de terres, sises à Torcy et à Lagny. Le troisième carton (S. 3412) est rempli de pièces concernant le presbytère et l'église; quatre plans de l'église au XVIIe siècle; des titres de rente sur la maison de la Colombe; un registre in-folio, intitulé : Récollement fait en l'année 1688, des titres, papiers, contracts, fondations, etc., de S.-Landry; un autre registre, in-folio, intitulé : Etat des revenus et inventaire des titres de S.-Landry; enfin, des titres

de rente à Arcueil, Lonjumeau, Chevilly, Puteau, Nanterre, et un titre de rente de 6 livres, 5 sous, due par le prince de Condé sur les terres d'Ozonville. Nous avons examiné trois registres dans la section historique. Le premier (LL. 812) est intitulé : Registre des délibérations 1720-1780, in-folio; le second (LL. 813) a pour titre : Extrait des délibérations, 1720-1773, petit in-folio; le troisième (LL. 814) est intitulé : Martyrologe ou mémoire des offices, messes, obits, sermons, statuts, prières et aumones, fondés en l'église paroissiale de S. Landry, en la cité de Paris, 1772, in-folio, sur velin.

Dans la même section se trouve un carton (L .670) qui renferme des bulles, contrats de rente, délivrance de legs, testaments et l'acte de fondation de Girardon, dans lequel ce sculpteur promet d'ériger dans l'église une *descente de croix, à laquelle il entend consacrer tout ce qu'il peut avoir acquis d'intelligence dans son art pendant sa vie.*

Une liasse, côtée H. 3785, ne renferme que des titres de rente. Dans la même série, il y a un immense portefeuille (H. 4497) qui contient trente-un registres ou cahiers, renfermant les comptes de la paroisse. depuis 1757 jusqu'en 1789.

IMPRIMÉS.

Mémoire signifié servant d'avertissement et de toutes pièces d'écritures, que donnent pardevant vous, nosseigneurs du Parlement en la Grand'Chambre, les curé et marguilliers de la paroisse S.-Landry, en la Cité, défendeurs et demandeurs, contre les maîtres, gouverneurs et administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Paris. *Paris,* in-folio, 1735, 20 pages. (Arch. de l'Emp., S. 3412.)

Rapport sur les antiquités gallo-romaines découvertes à Paris dans les fouilles de l'église de Saint-Landry, en juin 1829, par mess. Gilbert, Dulaure et Jorand.

Mémoires de la Société des antiquaires de France, t. IX, p. 1. M. Jollois a consacré à ces antiquités l'art. 3 de son mémoire, intitulé : *Mémoire sur les antiquités romaines et gallo-romaines de Paris,* etc. (Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France. 2e série, *Antiquités de la France,* t. III. *Paris,* 1843, p. 60.)

Offices propres de l'église paroissiale de Saint-Landry, *Paris,* 1745, in-12.

Mur d'enceinte de Lutèce trouvé à Saint-Landry. Autel et fragments romains découverts dans la Cité, en 1829, à Saint-Landry. 2 pl.

Statistique monumentale de Paris, par Alb. Lenoir.

Voy. Jaillot. *Recherches sur Paris,* t. I, quartier de la Cité, p. 60. Piganiol de La Force. *Description de Paris,* t. I, p. 417. Thiery. *Guide des amateurs,* t. II, p. 60.

SAINTS-INNOCENTS

[52] Plusieurs chartes prouvent surabondamment que l'église des Saints-Innocents était érigée en cure dès le milieu du XIIe siècle.

[53] Ce tombeau existait dans le cimetière des Innocents, près la croix des Guimiers. Ouvert par les Anglais, il fut rétabli, en 1633, avec cette inscription :

Icy est le tombeau de monsieur saint Richart, restably par messieurs les vénérables doyens et chanoines du chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, en l'année 1633.

[54] Ce fanal est reproduit dans la Statistique monumentale de Paris, d'Alb. Lenoir. 2e part., pl. VII.

[55] Le confréries de cette église étaient : 1° la confrérie des fripiers d'habits; 2° celle des fripiers de bois; 3° celle des drapiers; 4° celle des chaînetiers; 5° celle des gantiers; 6° celle des carillonneurs; 7° celle des balanciers; 8° celle des crieurs de corps et de vins; 9° celle des courtiers et gourmets de vins. Des indulgences avaient été accordées, le 29 octobre 1444, à la confrérie dite des Saints-Innocents. (Arch. de l'Emp., . 656.)

[56] Le cimetière fut fermé par un arrêt du parlement et absolument interdit en 1776.

[57] Le portail de droite fut sculpté en 1408, aux frais de Jean de France, duc de Berri, qui affectionnait beaucoup cette église, et qui avait eu l'intention de s'y faire enterrer, avant la fondation de la sainte chapelle de Bourges, où il fut inhumé. Le portail représentait l'histoire si connue alors des trois vifs et des trois morts. Sur la corniche qui soutenait les sculptures, on lisait une légende en vers commençant ainsi :

En l'an mil quatre cent et huict,
Jean, duc de Berry, très-puissant,
En toutes vertus bien instruict,
Et prince en France florissant.
. . . .
Fit tailler ici la sépulture
Des trois vifs, aussy des trois morts,
Et de ses deniers la facture
En paya par justes accords, etc.

Nous donnons ici l'indication de tous les personnages enterrés dans

cette église, nous omettons seulement les noms de ceux que Lebeuf a cités :

Guillaume Sanguin, écuyer, échanson du roi Charles VI, conseiller et maître-d'hôtel du duc de Bourgogne, vicomte de Neufchâtel (14 février 1441). Jean Sanguin, écuyer, seign. de Betancourt, cons. et maître à la ch. des comptes (15 avril 1425). Pierre Pontrain, doyen de la compagnie des notaires du Châtelet (19 février 1584.) Antoinette le Grain, sa femme (1er oct. 1574). Edme Parques, notaire et garde-note du roi au Châtelet (7 oct. 1603). Marie Patroullart, sa femme (16 janvier 1596). Pierre Parques, leur fils, notaire au Châtelet (16..?). Martine Andrevas, sa femme (16..?). Pierre Guerreaux, notaire et garde-note au Châtelet (1er décembre 1630). Élisabeth Parques, sa femme (16..?). Nicolas Jolly, notaire et garde-note au Châtelet (25 janvier 1631). Martine Parques, sa première femme (5 avril 1596). Marie Jolly, leur fille, femme de François Baillot, avocat au parlement (11 juin 1625). Anne Michel, deuxième femme de Nicolas Jolly (16..?). Nicolas Simon, l'aîné, march. et bourg. de Paris (18 oct. 1583). Claude Parques, sa femme (20 décemb. 1590). Nicolas Simon, bourg. de Paris, son fils (14 mai 1588). Claude Simon, bourg. de Paris (2 janvier 1591). Jean Salvancy, bourg. de Paris (12 août 1551). Geneviève Hust (26 janvier 1591). Nicolas Raguenet, bourg. de Paris (1597) Madeleine Simon (16..?). Jacques Raguenet, épicier et bourg. de Paris (9 décembre 1617). Elisabeth Raguenet, femme de Nicolas le Foin, march. et bourg. de Paris (22 mai 1620). Nicolas Potier, seign. de Grolay le Petit, clerc et greffier de la ville de Paris (11 nov. 1501). Denis Potier, avocat au parlement, clerc et greffier de la ville de Paris (16 nov. 1502). Jacques Potier, seign. de Blancmesnil, conseiller aux parl. de Paris et de Bretagne (9 mars 1555). Françoise Gaillette, sa femme (20 avril 1572). Jean Fortier, cons. du duc de Bourgogne et bourg. de Paris (6 février 1434). Catherine de Beauvais, femme de Henri de Beauvais, épicier et bourg. de Paris (25 juin 1438). Simon de Perruche, évêque de Chartres, neveu du pape Martin (1297). Cosme Durant, Lyonnais, march. et bourg. de Paris (16..?) Marthe Lardière, sa femme (16..?). Imbert des Champs, bourg. de Paris (24 juin 1464). Paris Carron, secrét. de la chambre du roi (25 juillet 1594). Bernard Potier de Blancmesnil, maître des requêtes (11 janvier 1616). Isabelle Baillet, femme de Nicolas Potier (?). Nicolas Potier, seign. de Blancmesnil et du Bourget, chev., deuxième présid. du parlement et chancelier de la reine mère du roi (1er juin 1635). Pierre Potier, évêque et comte de Beauvais, leur fils (16..?). Nicolas Potier, chev., seign. d'Ocquaire et l'un des quatre secrétaires des commandements du roi, mort pendant le siége de la Rochelle (1628). Catherine Cavellier, femme d'André Potier, seign. de Novion et de Villebon, présid. au parlem. (?). Guillaume Barthelemy, cons. du roi et maître ord. en la ch. des comptes (?). Catherine du Hommet, sa femme (?). Nicolas Erquaubourc, march. de draps de soie (13 mai 1565). Perrette Yvoire, sa femme (15..?). Louis Passart, épicier et bourg. de Paris (2 janvier 1586). Françoise d'Erquaubourc (15..?) Pierre Pollaer, épicier, bourg. de Paris et marguill. de l'église (16..?). Denise Le maître, sa femme (1er mars 1631). Pierre Pollaer, leur fils (6 oct. 162?) Nicolas Lepage (?). Marguerite Pollaer, sa femme (?). Robert Ferrand, épicier et bourg. de Paris (?). Guillaume Chelot, march., bourg. de Pa[ris]

(13 juin 1538). Perrette Guymier, sa femme (23 sept. 1528). Anne Chelot, femme de Nicolas Geoffrin (11 juillet 1561). Nicolas Chelot, march. et bourg. de Paris (6 juin 1556). Claude Geoffrin, drapier et bourg. de Paris (12 janvier 1556). Marie Dannes, femme de Jean Chelot (22 oct. 1572). Jeanne Coquillart, femme de Jean Chelot le jeune (24 sept. 1560). Perrette Geoffrin (?). André Crouzet, march. et bourg. de Paris (2 avril 1638). Catherine Daynval (1629). Catherine Deschamps, veuve de Michel Laysie, march. et bourg. de Paris (25 oct. 1473). Etienne Hunc, march. et bourg. de Paris (16 mai 152.?). Claude Sire-Jehan, doct. en théologie, chan. de Langres et curé des SS. Innocents (1639). François de Launay, écuyer, seign. de Nogent-les-Vierges et de Mortefontaine, notaire et secrétaire du roi, trésorier général de France à Moulins (?). Antoine Robineau, bourgeois de Paris (15 septembre 1610). Elisabeth Passart, sa femme, veuve de Jean Raguenet, bourg. de Paris (26 déc. 1614). Jacques de Saulz, épicier, bourg. de Paris (13 déc. 1404). Jeanne, sa femme (26 sept. 1410). Pierre Grandruë, épicier, valet de chambre du roi et bourg. de Paris (avril 1418). Anne Bourgois, femme de Jacques Lainé, notaire du roi (15 kl. juin 1634). Pierre David, marchand fripier, bourg. de Paris (26 janv. 1591). Louise le Cantier, sa veuve (1 août 1592). Jean Benoit, curé des Innocents (11 kl. mars 1573). Jean le Charon, clerc, notaire et secrétaire du roi (23 avril 1409). Jean le Boullanger, chev. cons. du roi, premier prés. au parl., seign. de Jacqueville en Gatinois, iles de Montigny en Brie, (21 fév. 1491). Phelippe de Cothereaux, sa femme (4 nov. 1460). Michel le Boullanger, fils aîné du précédent, cons. au parl. (4 sept. 1510). Jeanne Chambellan, sa première femme (31 juillet 1493). Martine de Valouis, sa seconde femme (5 avril 1516). Eustache Luillier, fils de Jean Luillier et de Marie de Bethisy, avocat au parl., chanoine de Paris, archid. de Lauxois en l'église de Langres (24 déc. 1468). Philippe Luillier, cons. et avocat du roi au parl. (2 sept. 1492). Henriette Hennequin (2 sept. 1494). Jean Luillier, lieut. civil de la prévôté de Paris, cons. et proc. général du roi, seign. de Vez en Valois (15 juin 1498). Jeanne de Nanterre, sa femme (août 1523). Jean Luillier, avocat au parl. (22 fév. 1468). Marie de Bethisy, sa femme (?). Geffroy Luillier, seign. de Courlanges, Orgeval, Tressancourt, Montametz, Bures, Orville, Bisseaux, cons. du roi, maître ordinaire en la chambre des comptes (12 mai 1581). Eustache Luillier, seign. de St-Mesmin, Champ-Senets, Guerard, la Mallemaison et Anderville, maître des comptes, fils d'Arnault Luillier, trésor. de Carcassonne (15 nov. 1524). Marie Cœur, fille de Geoffroy Cœur, chev., seign. de la Chaussée, femme du précédent (1 oct. 1557). Isabelle Vivien, veuve de Pierre Legras, march. et bourg. de Paris (mai 1516). Jean Marcel, march. et bourg. de Paris (25 sept. 1468). Geoffroy Daspremont, chev., seign. de Richemont (4 août 1451). Gilles Luillier, avocat au parl. (20 sept. 1502). Catherine le Bastier, sa femme (17 juin 1476). Jeanne de Chanteprime, sa seconde femme (4 fév. 1502). Gilles Anthonis, l'un des quatre notaires du parl., secrét. du roi, seign. et baron de Vemars, de la Douyes, gruier héréditai en la forêt de Guise (3 juin 1493). Jacques Anthonis, son fils, l'un des quatre élus de Paris (21 sept. 1553). Marguerite Fournier, sa première femme (janv. 1526). Madeleine Jayer, dame de Garlande en Brie, sa seconde femme (août 1549). Gérard de Bryon, seign. de Savignys et Armantières (29 août 1578). Charles Michon, seign. de Bagnolet et de Villepinte, cons. du roi sur le fait de son

domaine et justice de son trésor, en son palais royal à Paris (18 nov. 1532). Marguerite Chambellan, sa femme (18 nov. 1532). Christophe Fourquaut, seig. de Villegrenis et de Villemoisson-sur-Orge, procureur au parl. (6 nov. 1487). Jean le Provost, seign. de Villemain, notaire secrétaire du roi, clerc auditeur en la chambre des comptes (3 juillet 1496). Marie Sohier, sa femme (27 fév. 1487). Pierre Michon, avocat au parl., seign. de Gueulx en Mulcien (12 oct. 1507). Marguerite de Canteleu, sa femme (?). Jeanne Hesselin, femme de Jean Bureau, cons. du roi, trésorier de France et maître en sa chambre des comptes, morte en son hôtel, rue des Arcis (24 mai 1428). Simon Bureau l'aîné, bourg. de Paris (29 juillet 1438). Hélène, sa femme (11 nov. 1442). Simonle Turc, cons. au parl., vicomte et seign. d'Arcy-le-Poussart (20 mars 1449). Marie Boucher, sa femme (?). Jean le Gendre, seign. de Villeroy, cons. du roi, trésorier de France (noël 1512). Françoise de Dampont, dame de Fremainvillier, sa femme (28 juin 1524). Guy Avrillot, notaire et secrétaire du roi, clerc et auditeur en la chambre des comptes (11 juin 1496). Pasquette Jubert, sa femme (22 sept. 1507). Pierre Vivien, seign. de St-Marc, cons. du roi et procureur général en sa cour des aides (11 janv. 1592). Claude le Prevost, sa femme (9 nov. 1605). René Vivien, leur fils, cons. du roi et général des monnaies (1 avril 1600). René Vivien, notaire et secrétaire du roi, seign. de St-Marc sous Dampmartin et de la Grange-Batellière-lez-Paris (5 déc. 1557). Denis Capel, procureur au Châtelet de Paris (7 sept. 1472). Yoland de Bailly, sa femme (17 avril 1514). Jacques Capel, avocat du roi au parl., seign. du Tilloy en Brie (20 juillet 1541). Marguerite Aymery, sa femme (8 oct. 1556). Simon de Rueil, licencié ès-lois, avocat au Châtelet de Paris (1478). Catherine de Crouy, sa femme (?). Jean de Rueil, licencié ès-lois, cons. et auditeur au Châtelet de Paris, seign. de Vaulx (1491). Jeanne Piedefer, femme de Jean de Rueil (9 avril 1494). Jean Ysbarre, changeur et maître de la monnaie du roi (3 janv. 1396). Christophe le Picard, chev., seign. d'Arzillemont, Aubigny et Sévigny en Thierache (15 mars 15..?). Catherine Sanguin, dame de Beaumont en Thierache, sa femme (10 mai 1644). Pierre Brulart, notaire et secrétaire du roi (1483). Denise Bourdin, sa femme (18 fév. 1466). Jean Brulart, cons. au parl., seign. et baron de Heez et Agnetz en Artois (20 nov. 1519). Jeanne Jayer, sa femme (15 sept. 1505). Pierre Brulart, cons. au parl. (1 oct. 1541). Ambroise Reynault, sa femme (19 oct. 1556). Nicolas Brulart, frère du précédent, chantre et chanoine de l'église St-Honoré à Paris (21 avril 1561). Jean d'Arras, procureur au Châtelet de Paris (20 sept. 1514). Perrette Lormier, sa femme (19 mai 1526). Antoine Grenier, march. et bourg. de Paris (23 sept. 1531). Geneviève Bazin, sa femme (10 nov. 1532). Charles Dyonis, bourg. de Paris (1464.) Guillaume Darras, maître ès-arts et procureur au parl (15 fév. 1504). Marguerite Dyonis, sa femme (10 oct. 1472). Catherine Dyonis, femme d'Eustache Chaumel, proc. en la cham. des comptes (24 janv. 1527). Imbert des Champs, bourg. de Paris échev. en 1419 (24 juin 1464). Michel Laysie, march. et bourg. de Paris, échevin en 1458 (?). Jean Remond l'aîné, général et maître des monnaies du roi (27 juillet 1418). Charlotte de Boudeville, femme de Benoît Legrand, écuyer, seign. du Plessis, cons. du roi et maître ordinaire de la chambre des comptes (24 mai 1600). Hélène Legrand, fille de la précédente, femme d'Antoine Briçonnet, cons. du roi et maître des requêtes de son hôtel, et depuis de Jean de Maridor, chev. (4 oct. 1617). Andry Duval.

notaire et secrétaire du roi, contrôleur du grenier à sel établi à Sommières (12 mars 1449). Imbert Luillier, seign. de la Mothe de S. Gey, auditeur en la chambre des comptes (?). Marguerite Bracque, sa femme (?). Charles Luillier, leur fils, receveur des tailles de Clermont, en Beauvaisis (14 mars 15..?). Jean de Paris, élu de Mantes (13 août 1516). Jeanne de Lailly, sa femme (22 mars 1543), Jacques de Mailly, seign. d'Estrées en Cauchie et premier huissier en la cour de parl. (1 août 1553). Robert de Piedefer, seign. de St-Just, président au parl. (?). Jeanne Delly, sa femme (?). Michel de Piedefer, leur fils aîné, cons. et avocat du roi au Châtelet (1473). Denise de Chanteprime, sa femme, dame de S. Mards, Champelote, Serolle, Foissy et Chamois (?). Robert Piedefer, cons. et avocat du roi, seign. de S. Just et de Villemorien (25 mai 1500). Perrette Bracque, dame de Guyencourt, sa femme (10 oct. 1522). Robert Piedefer, leur fils aîné, cons. et avoc. du roi au Châtelet, seign. de Guyancourt, Garancière et Viry en partie (10 avr. 1541). Madeleine Simon, sa femme, dame de Gombeaux en Brie (5 fév. 1523). Marie Piedefer, sœur dudit Robert, épouse de Gilles de Dormans, cons. du roi, président du parl. de Dijon, seign. de Herpont, Rosay, St-Remy-sur-Barbuise et S. Martin (10 fév. 1510). Jacques le Riche, bourg. et march. de Paris (17 fév. 1452). Jean le Riche, son fils, changeur et échevin de la ville de Paris (?). Jean de la Poterne, bourg. de Paris (3 nov. 1478). Jacques Dourdin, premier tapissier et valet de chambre en ordonnance du roi, bourg. de Paris (22 oct. 1407). Ameline, sa femme (22 août 1432). Pierre de Lailly, receveur-général des finances (8 juillet 1482). Jean de Lailly, chanoine de Paris (13 déc. 1511). Catherine de Laigny, femme de Pierre de Lailly (11 nov. 1501). Guillaume de Lailly, leur fils, seign. de St-Aubin (28 juillet 1504). Marguerite Bellin, femme de Robert Godefroy, cons. du roi et receveur général de ses finances en Picardie (18 avril 1606). Pierre Thouret, march. et bourg. de Paris (5 avril 1583). Guillemette Clercellier, sa veuve (13 mars 1622). Jean Chapellier, march. et bourg. de Paris, écuyer, seign. de St-Cyr (13 janv. 1533). Jeanne de Palluau, sa femme (23 août 1538). Jean Chapelier, leur fils, écuyer (11 avril 1554). Thomas Chapelier, écuyer, seign. des Roches, frère du précédent (9 juill. 1542). Claude Chapelier, avocat au parl., frère du précédent (25 nov. 156.?). Perrette Chapellier, sœur du précédent, femme de Jean Mosnier, bourg. de Paris (18 sept. 1561). Isabeau Chapelier, sœur de la précédente et femme de Pierre Du Chesne, seign. dudit lieu (18 juillet 15..?). Guillaume Dannes, march. et bourg. de Paris (1476). Jeanne Morel, sa femme (1488). Robert Dannes, march. drapier, chaussetier et bourg. de Paris (août 1511). Guillay, sa femme (5 oct. 1517). Robert Dannes, cons., notaire et secrétaire du roi et greffier en sa chambre des comptes (28 juin 1592). Marie Aleps, sa première femme (24 mars 1574). Marie Dannes, leur fille, veuve de Jean Mesgissier, cons. du roi et maître ordinaire en sa chambre des comptes (6 nov. 1596). Adrien Dannes, leur fils, cons. notaire et secrétaire du roi, greffier de sa chambre des comptes (mai 1602). Anne Jobelin, deuxième femme de Robert Dannes (?). Anne Dannes, leur fille (janv. 1578). Jacques Cuyn, march. drapier et bourg. de Paris (20 juin 1552). Jeanne Dannes, sa femme (22 oct. 1542). Jean Berger, march. et bourg. de Paris (16 juillet 1538). Marguerite Dannes, sa première femme (17 oct. 1535). Nicolas de Louvières, seign. de Cannes et de la forêt, cons. et maître des comptes du roi (15 nov. 1483). Michelle Brice, sa femme (18 déc. 1450). Geoffroy de la Bistrade, march. et bourg. de Paris (30 août)

1538). Catherine Pinsson, sa femme (3 déc. 1556). Geneviève de la Bistrade, leur fille, femme de Nicolas de la Croix, commissaire examinateur au Châtelet (18 fév. 1585). Claude de la Bistrade, leur fils, march. et bourg. de Paris (22 sept. 1587). Jean de la Bistrade, son frère, march. et bourg. de Paris (22 mars 158.?). Marie, sa femme (26 août 1588). Marthe Brice, veuve de Claude de la Bistrade (18 août 1609). Guillaume de Courlay, march. et bourg. de Paris (17 août 1540). Alix de Gaulmont, sa femme (10 juin 1533). Joseph de Secqueville, march. (24 mars 1560). Nicole de Courlay, sa femme (27 oct. 1590). Marguerin de Balleux, bachelier en théologie, natif de Malestable, près Bigny au Perche (15..?). André Perrot, march. drapier et bourg. de Paris (avril 1544). Marguerite le Bossu, sa femme (18 déc. 1591). Nicolas Langlois (3 mai 1522). Marie Laurens, sa femme, fille de Simon Laurens, cons. du roi et auditeur en sa chambre des comptes, et de Jeanne Deschamps (28 juillet 1525). Artus Langlois, fils des précédents, proc. du roi au Châtelet (6 août 1533). Jean Langlois, seign. de Fresnoy-les-Gombries et de Wavignies en Beauvaisis, avocat au parl., fils du précédent et de Marie de Marseille, fille de Jean de Marseille, écuyer, seign. de Maisons-sur-Seine (?). Madeleine Pinterel, femme de Jean Langlois (26 août 1596). Marie de Marseille (15 juin 1584). Pasquier de Vaulx, natif d'Amiens, écuyer, et échanson du roi notre sire (30 mai 1582). Raoul Boullard, écuyer, seign. de Champinesle, avoc. au parl. (31 oct. 1545). Gilles de St-Yon, cons. du roi, proc. de la justice de son trésor, maître-chef de la grande boucherie au cimetière St-Jean de Pàris (6 déc. 1606). Jean Destanfort, bourg. de Paris et drapier (17 déc. 1425). Jeanne, sa femme (?). Euverte Roullard, march. et bourg. de Paris (1563). Catherine Daubray, sa femme (15 juin 1580). Claude Roullart, march. et bourg. de Paris (6 juin 1600). Pierre Roullart, docteur en théologie, décédé au collége de Navarre (22 janv. 1612.) Renée Luillier, épouse de Jean Duret (17 kl. août 1622). Nicolas Duret, avocat au parl. (28 déc. 1622). Philippe Maillart, notaire et secrétaire du roi (20 déc. 1518). Catherine Lelieur (19 juin 1546). Mathurin Longuet, notaire et secrétaire du roi, doyen du collége des secrétaires (18 oct. 1563). Charlotte Maillard (23 juillet 1561). Nicolas Dudere, march. de draps de soie et bourg. de Paris (12 janv. 1539). Jeanne Dannes, sa femme (?). Jean Budé, élu de Gisors (25 août 1522). Catherine Le Gendre, femme de Pierre Mesnart, bourg. de Paris (?). Pierre le Mercier, son fils, curé de Jagny en France (?). Marguerite Mesnart, fille dudit Pierre Mesnart et femme de Jean Budé (?). François Daubray, march. et bourg. de Paris (19 avril 1540). Catherine Pretecelle, sa femme (?). Antoine Goupil, dit de Ville-Chartre, licencié en lois et décrets, notaire du roi et bourg. de Paris (12 oct. 1501). Henri Nepveux, seign. d'Orcheux (30 sept. 1531). Anne Baudouin, dame de Sampsoer et Orandauvillière en Champagne (9 déc. 1576). Guillaume le Coigneux, march. et bourg. de Paris (29 juillet 1505). Sara Rat, sa femme (29 juillet 1517). Jean Cuvier, march. et bourg. de Paris (30 déc. 1498). Catherine Godefroy, sa femme (oct. 1505). Jean Cuvier, march. et bourg. de Paris (28 janv. 1502). Anne Matisson, sa femme (1504). Nicolas Cuvier, prêtre, maître ès-arts et licencié en decret (10 juillet 1531). Jacques Cuvier, march. et bourg. de Paris. (10 oct. 1532). Mathurin Gobelin, sa femme (14 sept. 1551). Jean de Dampmartin, bourg. de Paris et march. drapier (10 janv. 1581). Marie Cuvier, sa femme (18 sept. 1580). Jacques de Dampmartin, bourg. de Paris (8 janv.

1612). Marie Charpentier, sa femme (24 juin 1626). Pierre Cloizeaulx, march. et bourg. de Paris (18 août 1536). Jeanne d'Aubray, sa femme (28 juin 1541). Jean d'Aubray, march. et bourg. de Paris (27 nov. 1568). Marguerite Pretecelle, sa femme (?). Jean d'Aubray, commissaire examinateur et enquêteur pour le roi au Châtelet de Paris (1630). Claude Godefroy, sa veuve (23 fév. 1631). Guillaume Chevalier, notaire au Châtelet (19 juin 1406). Gilles le Flament, licencié en droit canon et civil, natif de Bapaume en Artois, notaire et secrétaire du roi et général sur le fait de la justice des aides (22 mars 1480). Jean le Comte, march. drapier et bourg. de Paris (11 oct. 1608). Jacques Nicolas, march. et bourg. de Paris (14 sept. 15..?). Jeanne Targer, sa femme (4 avril 1562). Pierre Pretecelle, bourg. et march. de Paris (12 juin 1517). Perrette Macé, sa femme (11 juin 1540). Bertrand Pretecelle, leur fils, bourg. et march. de Paris (6 oct. 1548). Jeanne Duderre, sa femme (21 août 1548). Guillaume Perdrier, march. et bourg. de Paris (8 oct. 1475). Marguerite Roussel, sa femme (?). Marguerite, leur fille (sept. 1466). Catherine, leur fille, femme de Simon le Basanier, proc. au Châtelet (20 oct. 1466). Françoise Perdrier, leur fille, femme de Jacques de Haudecot, huissier au parl. (12 oct. 1487). Nicolas Perdrier, leur fils, bourgmestre et marchand de Paris (11 oct. 1484). François Perdrier, leur fils, receveur pour le roi à Caudebec (29 août 1487). Étiennette Gaillard, native de Blois, femme de Henri Perdrier, (12 février 1492). Nicole Perdrier (4 juin 1543). Jean Repichon, procureur en la chambre des comptes (25 juillet 1587). Marie Bareaux, sa femme (3 avril 1593). Henri Godefroy, maître pelletier et bourg. de Paris (4 déc. 1490). Marion le Metresse, sa femme (?). Denis Godefroy, march. et bourg. de Paris (juillet 1517). Claude Godefroy, grencher? de Paris (?). Catherine Parfait, sa femme (?). Antoine Godefroy, seign. de Beauvilliers et de Cesseville, cons. d'État, intendant de la justice et des finances et armées navales, mort au camp devant La Rochelle, le 29 fév. 1628. Valence Puget, sa femme (?). Denis Palluau, chirurgien juré du roi en son Châtelet (10 janv. 1460). Gillon, sa femme (11 déc. 1450). Jacques Palluau, fils du précédent, homme expert en chirurgie (oct. 1484). Jeanne Parant, sa femme (27 janv. 1521). Jean Palluau, leur fils (26 nov. 1544). Jeanne Palluau, femme de Jean Lefer, march. et bourg. de Paris (4 juillet 1544). Eustache Palluau, son père (17 mai 1546). Thibault de Palluau, march. et bourg. de Paris (15 sept. 1546). Marie d'Aubray, sa femme (25 mai 1534). Claude Palluau, march. et bourg. de Paris (4 sept. 1554). Anne Boucher, sa femme (?). Thibault Palluau, march. et bourg. de Paris (15 sept. 1540). Audry Marcel, bourg. de Paris (6 déc. 1475). Anne Orlant, sa femme (mai 1475). Jean Dugué, avocat au parlement (27 sept. 1543). Catherine Bouvot, sa veuve, femme en deuxièmes noces de Jacques de Bryon, avocat au parl. (17 juillet 1547). Jean Dugué, cons. du roi et trésorier général de France, seign. de Champs-sur-Marne et de la Fortelle en Brie (3 janv. 1584). Denis Barthélemy, march. et bourg. de Paris (18 oct. 1534.) Madeleine Crocquet, sa seconde femme (3 mars 1531). Marie Lelieur, sa première femme (28 sept. 1512). Marie Barthélemy, femme de Nicolas Godefroy, march. et bourg. de Paris (6 mars 1532). Jean Lelieur (22 sept. 1483). Jeanne la Jaye, sa veuve (16 mars 1488). Mary de Janailhac, cons. du roi (5 août 1513). Jeanne Angenoulx, sa femme (17 janv. 1512). Emery Seguier, cons. au parl., natif de St-Poursaint en Bourbonnais, licencié ès lois (18 août

1483). Denise de Canteleu, femme d'Adam Leclerc, avocat au parl., seign. de Quincy et de Fresnoy-les-Gombrie (16 août 1515). Jean Leclerc, avocat au parl. et bailli de l'évêché de Paris (16 mars 1504). Jean Boullanger l'aîné, march. et bourg. de Paris (26 nov. 1558). Germaine Maretz, sa femme (5 août 1557). Marguerite Boulanger, leur fille (?) Colombe de Bouvery, femme en deuxièmes noces de Regnault de Dormans, chev., cons. du roi, maître des requêtes de son hôtel et ambassadeur de France auprès du Saint-Siége, fondateur du collége de Dormans, dit de Beauvais, etc. (15 janv. 1478). Guillaume de Dormans, chev., fils de la précédente, cons. au parl. de Bourgogne (8 fév. 1507). Mathieu de Macheco, seign. de Passy (8 juin 1532). Isabelle Leclerc, sa veuve (nov. 1551). Jacques de Macheco, leur fils, valet de chambre ordinaire du roi, chev. du Guet et commissaire général des guerres du Levant (21 fév. 1556). Benigne de Macheco, abbé de Franvaulx (8 fév. 1564). Mathieu de Macheco, chanoine de l'église de Paris, seign. de Passy (22 oct. 1592). Benigne de Macheco, veuve de Laurent Bazot (23 avril 1609). Jean de Lolive, march. et bourg. de Paris (22 nov. 1434). Marguerite, sa femme, fille de Henri Orlant, changeur (25 mai 1407). Jean de Pommereux, cons. du roi, maître de la chambre des comptes, seign. de Chambercy, St-Pyat, avoué de Chagrise (21 mai 1549). Catherine de Poncher, sa femme (3 déc. 1545). Marie le Baron, femme de François de Pommereux, cons. d'Etat, maître des requêtes et cons. à la grand'chambre (16 mai 1633). Guillaume le Masson, seign. de la Neuville-messire Garnier, cons., général et maître des monnaies (4 avril 1486). Isabeau de Ruel, sa femme (?). Alexandre Chasteaux, écuyer, seign. de Monhauboust et de Luteaux (14 nov. 1565). Marguerite Marres, sa femme (8 août 1573). Jacques Chasteaux, écuyer, seign. de Hardeville, cons. du roi et maître ordinaire de ses comptes (29 déc. 1586). Jean de Vitry, march. et bourg. de Paris (?). Isabelle Chouart, sa femme (10 fév. 1540.) Charles Barrantin, chev., seign. du Bouchet et du Plessis-aux-Tournelles, cons. d'Etat, maître des requêtes de l'hôtel, intendant de la justice et des finances en Dauphiné, Aunis et Normandie (19 juillet 1620). Madeleine Curé, sa femme (9 avril 1609). Jean de Crèvecœur, march. et bourg. de Paris (1537). Marguerite de Lange, sa femme (17 mars 1548). Claude Picot, bourg. et march. de Paris (sept. 1583). Barbe de Bordeaux, sa femme (23 mars 1623). Raymond Bourgeois, seign. des Bois-Blancs, bourg., échevin de Paris (22 mars 1587). Adrienne Regnault, sa femme (29 sept. 1590). Guillaume Regnault, bourg. et march. de Paris (28 janv. 1558). Marguerite de Clermont, sa femme (5 déc. 1582). Claude Clercelier, march. et bourg. de Paris (13 mars 1545). Marguerite Berger, sa femme (17 août 1589). Claude Boucher, march. et bourg. de Paris (16 sept. 1551). Marie Clercelier, sa femme (12 déc. 1599). Jean Thouret, épicier et bourg. de Paris (16 oct. 1553). Marie de Vigny, sa femme (5 janv. 1544). Jean Thouret, leur fils, épicier (1 juillet 1558). Jeanne de Paris, sa femme (14 janv. 1595). Bureau Boudrac, notaire et secrétaire du roi, chef sixième de ce nom (3 avril 1431). Gilette Boudrac, femme de Jacques de la Garde, notaire et secrétaire du roi, chef septième de ce nom (29 fév. 1457). Eudes de Vitry, femme de Bureau Boudrac (7 mars 1484). Claude Lelièvre, march. et bourg. de Paris (5 juillet 1509). Catherine Boucher, sa femme (13 mai 1597). Catherine Lelièvre, femme de Bertrand le Picart, notaire et secrétaire du roi (26 juillet 1519.) Claude Lelièvre, bourg. de Paris (prid. kl. oct. 1587). Claude Lelièvre, march.

et bourg. de Paris (3 déc. 1543). Catherine Menisson, sa femme (11 nov. 1558). Jacques de Varades, écuyer, issu de la noble famille des Varades en la ville de Milan, cons. au parl. (11 oct. 1571). Guillaume le Boutillier, écuyer, seign. de St-Thartier en Berry, de Montespillaude, de Brasseure, Monchy-le-Vieux et Monchy-le-Neuf (20 août 1461). Simon Chartier, avocat au parl. (avril 1483). Jean Lenfant, l'un des quatre chaufecires de la chancellerie de France (9 avril 1508). Jeanne Lenfant, sa fille, femme de Jean Maillard, premier huissier des requêtes du palais (28 sept. 1529). Michel Vincent, l'un des quatre chaufecires de la chancellerie (18 sept. 1543). Philippe Mariette, sa veuve (17 juin 1549). Étienne de la Planche, l'un des quatre chaufecires héréditaires de la chancellerie (?). Isabelle Vincent, sa femme (?). Étienne de la Planche, son fils (5 mars 1539). Thibault Trachy, march. et bourg. de Paris (19 juin 1488). Catherine de Ladehors, sa femme (21 nov. 1493). Nicolas de Vitry, march. et bourg. de Paris (23 avril 1510). Jeanne de Ladehors, sa femme (8 mai 1530). Michel le Riche, garde des monnaies du roi (28 juillet 1506). Ambroise Chenart, sa femme (13 janv. 1496). Jacques le Riche, licencié ès-lois et avocat au parl. (20 oct. 1515). Jean le Riche, march. et bourg. de Paris (28 sept. 1543). Jacques Alart, bourg. de Paris (2 janv. 1503). Jean Alart, huiss. du roi au parl., seign. de Vignolle en Brie (24 sept. 1524). Alix Mahsson? sa femme (14 avril 1540). Anne Pichon, femme en premières noces de Jean Pastoureaux et en deuxièmes de Philippe Simon, cons. au parl. (6 oct. 1502). Mauger de Gisors, march. et bourg. de Paris (1 sept. 1363). Nicole, sa femme (15 mai 1403). Richard de Neufville, vendeur de poissons de mer aux halles de Paris, bourg. de Paris (18 fév. 1401). Simone de Gisors, sa femme (15 déc. 1430). Nicolas de Neufville, leur fils, vendeur de poissons de mer ès halle de Paris, maître d'hôtel du duc Philippe de Bourgogne, recev. pour le roi des aides et taillons en l'election de Paris (?). Jeanne de Neufville, fille du précédent, femme de Laurent de Larche, bourg. de Paris (?) Henri de Larche, son fils, notaire du Châtelet (10 juin 1522). Jeanne Burdin, sa femme (19 mars 1522). François de Larche, leur fils, notaire, bourg. de Paris (25 août 1561). Anne Turquan, sa femme (5 janv. 1569). Guillaume de Larche, frère du précédent, greffier au bailliage de Meaux, bourg. de Paris (6 août 1583). Jeanne Boulart, sa femme (29 nov. 1583). Agnès de Larche, sœur du précédent (juin 1572). Jean de Nogentel, vicomte de Trolly, Rozay et Viery (6 oct. 1492). Jean de Nogentel, son fils (17 juillet 1517). Jacques de Nogentel, frère du précédent, cons. au bailliage de Paris (1530). Jacqueline Choart, dame de Baville, sa femme (14 sept. 1544). Pierre Rubentel, lieutenant royal conservateur des priviléges (10 juillet 1564). Catherine de Nogentel, sa femme (16 juin 1560). Marc Bourlon, vendeur de poissons de mer et quartenier de Paris (23 août 1575). Marguerite Hoe, sa femme (20 avril 1601). Nicolas Bourlon (?). Marie Lalement, sa femme (10 mai 1600). Marguerite Bourlon, fille de Marc Bourlon (28 mai 1600). Guillaume Choart, bourg. et échevin de Paris (28 juin 1576). Claude le Bossu, sa femme (8 oct. 1586). Louis de Machault, cons. du roi (août 1638). Claude de Benigne (IV id. nov. 1567). Regnault de Brunfay, seign. de Brunfay en Picardie et Chevrières en Brie (mars 1503). Jean de la Boissière, cons. du roi et commissaire aux requêtes (18 sept. 1611). Jean Perreaux, notaire et secrétaire du roi, clerc de la chambre des comptes (22 sept. 1498). Robert le Jay, march. de draps de soie (14 oct. 1519). Jeanne Cottars, sa

femme (1518). Jeanne le Jay, leur fille (?). Jean de Rueil, son mari (?). Marie des Zasses, femme de Regnault le Picard, notaire et secrétaire du roi (?). Guillaume de Pleurs, march. et bourg. de Paris (26 oct. 1529). Marguerite Mariot (21 juin 1496). Louis Gayen, cons. au parl. (1 oct. 1567). Jacques Gobelin, bourg. de Paris (?). Nicole Croquet (24 juin 1572). Mathurine Gobelin, leur fille, veuve de Léonard de Vallangellier (2 avril 1592). Denis Neret, bourg. de Paris, qui, étant échevin, a fait service au roi Henri IV pour la réduction de cette ville de Paris (21 août 1612). Didière Laurent, femme du précédent (12 déc. 1601). Pierre Potier, pelletier et bourg. de Paris, fondateur en 1397 d'un charnier pour mettre les ossements des trépassés (?). Pernelle la Potière, sa femme (8 juin 1397). Pierre Potier, pelletier et bourg. de Paris (7 juin 1510). Pierre de Lange, orfèvre et bourg. de Paris (5 avril 151.?). Marguerite Dannes, sa femme (24 mars 1514). Etienne de Lange, orfèvre et bourg. de Paris, leur fils (15 mai 1547). Denise d'Aubray, sa femme (16 août 1547). Pierre de Lange, leur fils, march. de bétail (12 sept. 1519). Jacques de Lange, orfèvre et bourg. de Paris (1568). Geneviève du Rut, sa femme (12 sept. 1561). Étienne de Lange, leur fils, march. et bourg. de Paris (12 mars 1601). Elisabeth Cramoisy, sa femme (4 juin 1628). Jean de Lange, leur fils (3 sept. 1625). Thierry de Paris, avocat au parl. (12 mai 1532). Denise le Bachelier, sa femme (7 juin 1540). Pierre de Paris, leur fils, épicier et bourg. de Paris (29 nov. 1579). Marie Prevost, sa femme (8 janv. 1587). Françoise de Paris, femme de Médéric de Lestre, épicier et bourg. de Paris (16 sept. 1589). Claude de Paris l'aîné, épicier et bourg. de Paris (1578). Guillemette Passart, sa veuve (30 avril 1583). Claude de Paris le jeune, leur fils, épicier et bourg. de Paris (8 juin 1618). Marguerite Menant, sa veuve (?). Pierre Hac, fils de Nicolas Hac, cons. du roi et général en la cour des monnaies, et de Huguette de Paris (5 oct. 1578). Andry Hac, march. drapier et bourg. de Paris (21 sept. 1543). Catherine Dannes, sa femme (20 janv. 1528). Marguerite le Jongleur, sa seconde femme (?). Etienne Hac, licencié ès-lois (15..?). Pierre Hac, drapier et bourg. de Paris (?). André Hac (7 avril 1568). Anne Mollé, sa femme (28 sept. 1568). Jean Berruyer, écuy. seign. de Bernesault et Rougeville, capit. de Veullettes au pays de Caux, cons. et secrétaire du roi, ayant servi fidèlement en paix, et durant les troubles, les rois François II, Charles IX, Henri III et Henri IV en plusieurs importantes affaires dedans et dehors le royaume (29 juin 1602). Jean de Villemont, cons. du roi et correcteur en la chambre des comptes (18 oct. 1631). Louis Rouillé, sa femme (10 août 1616). Guillaume de Paris, march. et bourg. de Paris (25 sept. 1453). Marguerite Clutin, sa femme (20 avril 1458). Robert Cognet, avocat au Châtelet (1419). Étienne Coignet, orfèvre et bourg. de Paris (18 sept. 1428). Robine le Gambeline, femme des précédents Robert et Etienne (30 déc. 1456). Imbert Grenier, receveur pour le roi en sa ville de Tournai (2 sept. 1518). Geneviève Le Coq, sa femme (23 nov. 1531). Jacques Leclerc, examinateur au Châtelet de Paris (28 déc. 1546). Jeanne Grenier, sa femme (?). Jeanne Dumont, femme de Jacques Grenier, secrét. du roi (mai 1547). Jean Remont l'aîné, général et maître des monnaies (27 juillet 1418). Jean d'Anguechien, chev., seign. de Verdilly, Büe en partie, Breville, Valsboust, cons. du roi, proc. général à la cour des aides (9 sept. 1603). Nicole Comtesse, sa femme (?). Michel Passart, march. et bourg. de Paris (2 septembre 1568). Marie Ausbout, sa première femme (21 avril

1546). Philippe Passart, leur fils (28 oct. 1626). Catherine d'Auvergnes, sa femme (28 mars 16..?). Françoise Passart et Jacques Passart, leurs enfants (1591). Pierre Bataille, seign. de Balleux, cons. et génér. du roi en la cour des aides (20 oct. 1536). Isabelle Ferret, sa 2e femme (?). Noel de Compans, drapier et bourg. de Paris (21 oct. 1552). Marguerite Berrault, sa femme (21 juin 1558). Jean de Compans, drapier et bourg. de Paris (mai 1560). Michel Gilles, march. et bourg. de Paris, (8 déc. 1555). Claude Massieu, sa femme (15..?). Bertrand Favre, natif de Billons en Auvergne (21 sept. 1565). Marie Saulnier, sa femme (30 août 1541). Jean Martin, prêtre et chan. de St-Denis-du-Pas, fils de Marie Saulnier (20 fév. 1569). Jeanne de Lange, femme en deuxièmes noces de Bertrand Favre (20 sept. 1593). Nicolle Favre, fille dudit Bertrand et femme de Jean d'Arras, greffier de la maréchaussée de France (1 août 1595). Guillaume Favre, drapier et bourg. de Paris (26 oct. 1578). Madeleine le Bossu, sa femme (29 août 1611). Eusèbe Ferroul, cons. du roi, élu d'Auxerre, né audit lieu, seig. de Serrain en partie et de la Grange-du-Bois (18 juin 1594). Jacques le Bret, épicier et bourg. de Paris (10 avril 1469). Catherine Despuzenton, sa femme (4 mars 1495). Jacques le Bret, épicier et bourg. de Paris (27 août 1521). Jacques le Bret, march. et bourg. de Paris (9 mai 1580). Françoise Boillards, sa femme (14 oct. 1590). Marie Parent, femme de François Le Bret, march. et bourg. de Paris (21 août 1579). Guillaume Le Bret, teinturier de draps de laine et bourgmestre de Paris (5 mai 1547). Marguerite Le Bret, femme de Claude Choart, mercier et bourg. de Paris (152 ?). Pierre Le Bret, drapier et bourg. de Paris (27 nov. 1606). Marie Mahieu, sa femme (13 août 1595). Pierre le Charron l'aîné, clerc juré de l'aud. civ. et crim. au Châtelet de Paris (9 oct. 1544). Catherine d'Asnières, sa veuve (28 sept. 1552). Pierre Le Charron, clerc juré de l'aud. civ., etc. (27 juin 1570). Geneviève Bachellot (8 fév. 1573). Simon Le Charron, notaire au Châtelet (?). Anne Garnier, sa femme (11 août 1552). Pierre Marchant, prêtre, curé de St-Avertain-les-Tours (20 déc. 1558). Jacques Danes, cons. du roi, présid. de la ch. des comptes (IV kl. mars 1621). Jean Rouillé, cons. du roi (1608). Catherine Barillon, sa femme (27 nov. 1630). Jean Gervais le jeune, march. et bourg. de Paris (27 sept. 1590). Agnès Bonenfant, sa 1re femme (30 mai 1564). Marguerite du Ru, sa 2e femme (10 mars 1615). Marie Hardouin de St-Jacques (4. kl. sept. 1589). Marguerite Aubry, femme en premières noces de Jacques Boursier, march. et bourg. de Paris, et en secondes noces d'Aymery de Prime, bourg et march. de Paris (28 oct. 1568). Antoine Boursier, march. de poisson de mer pour le roi (22 juillet 1570). Jean Robineaux, seign. et baron du Tour en Champagne, cons. du roi et trésorier de France (1 sept. 1517). Antoine Robineaux, son fils, notaire (24 août 1509). Mathieu Morel, bourg. de Paris (17 vov. 1630). Denise Gourlay, sa femme (10 sept. 1616). Denis Lesage, comm. examin. au Châtelet (11 sept. 1612). Jeanne de St-Yon, sa femme (7 août 1610). Jean Nicolas, doct.-rég. de la faculté de Décret, curé de St-Brice et gr.-vic. en l'église de Paris (28 déc. 1518) Gilette Nicolas, femme de Marc Heron, épicier-apothicaire et bourg. de Paris (30 avril 1525). Jacques Heron, march. et bourg de Paris, juge de la juridic. des juges consuls (9 déc. 1632). Catherine Beaufort, sa femme (30 juin 1636). Catherine Auffoy, femme de Jean Gillebert et de Pierre Genecen (17 août 1470). Antoine de Blois, bourg. de Paris (23 août 1626). François de Jandredy de Biry, seign. de Trichemont, gentilhomme ord. du roi et couronel (colonel) entretenu pour le service du

roi, fils aîné de Woiry de Jandredy de Biry, chev., seign. de Trichemont et de dame Blanche de Barbanson (12 déc. 1580). Pierre Goutier, né à Arras, bourg. et march. de Paris (12 nov. 1554). Jeanne Barbet, sa femme (5 sept. 1531). Cardain Pellerin, épicier et bourg de Paris (11 sept. 1471). Isabeau la Pellerine, sa femme (?). Henri Pellerin, épicier et bourg. de Paris (25 mars 1510). Marguerite Turquan (22 nov. 1515). Jacque Pellerin, épicier (9 janv. 1531). Catherine Germain, sa femme (?). Nicolas Pellerin, leur fils (28 nov. 1506). Michel Boullé, notaire au Châtelet (30 oct. 1544). Louise Perreaux, sa femme (18 oct. 1544). Pierre Boullé, son fils, notaire au Châtelet (?). Marguerite Texier, sa femme (?). Claude Doublet, né à Troyes, march. et bourg. de Paris (23 juill. 1573). Claude Levasseur, sa 1re femme (14 avril 1556). Marguerite Pichonnart, sa 2me femme (18 juin 1567). Antoine Doublet, march. et bourg. de Paris (5 nov. 1627). Anne de Creil, sa femme (?). Pierre Doublet, leur fils (7 sept. 1629). Étienne Contesse, seign. de Bonneil, secrét. du prince de Condé (10 juin 1636). Jeanne Charles, successivement femme de Oudart Fraboure, dit le Perrier, Étienne Vinot, et Thibault le Tonnelier, écuyer (10 mars 1427). Guillaume Michel, march. et bourg. de Paris (23 juin 1539). Denise Philippe, sa femme (19 déc. 1553). Germaine Michel, leur fille, épouse de Jean Fermillet, march. et bourg. de Paris (21 août 1556). Jean Michel, leur fils, march. et bourg. de Paris (8 août 1550). Madeleine Colas, sa femme (18 déc. 1551). Jean Michel, leur fils (6 avril 1562). Nicolas Bethisy, march. et bourg. de Paris (5 août 1573). Marie Michel, sa femme (3 sept. 1562). Nicolas Rivière, drapier et bourg. de Paris (29 mars 1539). Marguerite Jaloux, sa femme (28 juill. 1548). André Rocque, drapier et bourg. de Paris (12 mars 1577). Marguerite Rivière, sa femme (4 sept. 1596). Madeleine le Marquant, femme d'Esprit le Marquant, proc. au Châtelet (21 oct. 1603). Geneviève Rivière, sa mère (14 sept. 1601). Dimanchot Herbellot, marcb. et bourg. de Paris (25 janv 1451). Perrette la Pellée, sa femme (7 avr. 14..?). Martin des Laviers, march. de draps de soie et bourg. de Paris (3 oct. 1590). Léonarde Tessier, sa femme (20 juillet 1620). Jean des Laviers, march. et bourg. de Paris, leur fils (29 oct. 1632). Claude Choart, sa femme (?). Jean des Laviers, leur fils (22 nov. 1629). Simon Plastrier, march. et bourg. de Paris (10 janv. 1609). Marie Rivière, sa femme (29 janvier 1611). Claude Plastrier, march. et bourg. de Paris (4 oct. 1590). Denise Choart, sa 1re femme (28 janv. 1586). Françoise de Vouges, sa 2e femme (?). Guillaume Plastrier (13 avr. 1624). Claude Plastrier (14 mars 1592). Simon Seguin, médecin (8 août 1583). Barbara de la Grée, sa femme (20 mars 1635). Guillaume Barbier, bourg. de Paris et control. du bois et charbon des ports de la ville de Paris (16..?). Simon de Machault, écuyer, seign. de St-Suplais-en-Mulcian et de l'Arbre-au-Vivier-en-Rethelois, cons. du roi et audit. en la ch. des comptes (30 mars 1555). Étienne du Puis, né à St-Galmier-en-Forez, avocat au parl. (30 sept. 1532). Catherine Bricet, sa femme (26 août 1531). François du Puis, leur fils, seign. de Longuilliers, avocat au parl. (28 juin 1544). Suzanne du Moussoy, sa femme (7 sept. 1550). Jean le Roux, cons. du roi, control. ord. et prov. en Picardie (28 mai 1600). Marie Dupuis, sa femme, veuve de François Larcher, leur fils, proc. en la ch. des comptes. (5 oct. 1605). François Larcher, procureur en la chambre des comptes (?). Gilette Berton, sa femme (2 mai 1614). Thibault de Champin, fripier et bourg. de Paris (25 nov. 1593). Parette Bordin, sa veuve (7 mars 1603). Denis Robin, bourg. et march. de Paris (19 déc. 1636). Claire Fustel,

sa femme (1 avr. 1624). Jacques Poullain, march. et bourg. de Paris (16 mai 1557). Jacqueline Rouet, sa femme (6 janv. 1536). Pierre Poullain, march. et bourg. de Paris (?). Charles Guerin, chanoine de Paris (21 sept. 1433). Pierre de Moucy, drapier et bourg. de Paris (15..?). Geneviève Huvé, sa femme (22 oct. 1533). Philippe Moullart, drapier et bourg. de Paris, natif de Montreuil-en-Picardie, issu des anciens maïeurs dudit lieu (12 nov. 1677). Marie Guillebon, sa femme (?). Augustin Morel (16 kl. avr. 1583). Gilles de Maupeou, seign. d'Ablege, maître des requêtes, etc. (6 kl. janv. 1632). Anne de Creil, sa veuve (déc. 164.?). Denis Morel, maître des requêtes (1604). Gilles de Maupeou, seign. d'Ablege et de la Villeneuve-St-Martin, intend. et contr. gén. des finances. Il avait été pendant sa vie plus de quarante-cinq ans de la religion prétendue réformée, et se convertit trois ou quatre jours avant son trépas (3 fév. 1641). Marie Moreli, sa femme (28 juill. 1631). Élisabeth Morely (1590). Nicolas Guymier, drapier et bourg. de Paris (30 mars 1557). Marguerite Hauvegrave, sa femme (5 mai 1584). Jacques Guimier, drapier et bourg. de Paris (17 avr. 1579). Radegonde Moteron, sa femme (13 déc. 1564). Louise Guimier, femme de Nicolas Frezon et de Joseph Caillou (18 juin 1587). Henri Guimier, drapier et bourg. de Paris (1 nov. 1589). Geneviève Durant, sa femme (22 nov. 1601). Pierre Martin, notaire royal au siége présid. d'Amiens (27 août 1572). Guillaume Larcher de Langle (?). Marguerite Edonie, sa femme (?). Benjamin Larcher de Langle, leur fils (1599). Jean Crochet, orfèvre et bourg. de Paris (20 déc. 1633). Gilles Poullet, chirurgien juré et bourg. de Paris (?). Anne Malapart, sa 1re femme (15 janv. 1591). Madeleine Brunel, sa 2e femme (?). Jean de Baurain, natif de Chauny en Picardie, paroisse de St-Martin, barbier, chir. et bourg. de Paris, y demeurant en la maison rue St-Honoré, paroisse St-Eustache (19 mai 1616). Nicole le Maçon, sa femme (?). Guillaume Lescalopier, cons. du roi en la ch. de son trésor (15 sept. 1609). Anne du Puys, sa femme (25 sept. 1607). Guillaume Ballet, march. et bourg. de Paris (20 oct. 1553). Étienne Avenat, épicier et bourg. de Paris (19 avr. 1639). Nicole Auvré, sa femme (16 juillet 1630). Marguerite Avenat, leur fille, femme de Jacques Norays, secrét. du roi (2 juin 1619). Claude Avenat, leur fille, femme de Hugues Bigot, contr. des décimes au diocèse de Lisieux (28 juill. 1629). Claude Formantin, march. et bourg. de Paris (?). Michelle Pidou, sa femme (8 août 1633). Jean de Verdun, clerc des œuvres et bâtiments du roi, cons. trésor. et payeur des œuvres et bâtiments de la reine-mère du roi Henri III, Catherine de Médicis, de son palais et jardin des Tuileries-lès-le-Louvre et autres lieux de S. M., greffier des jurés massons, charpentiers et prudhommes de cette ville [1] (13 oct. 1548). Isabeau Loyseau, sa femme (17 mars 158.?). Michel Thibault l'aîné, boucher de la grande boucherie et bourg. de Paris (16 juill. 14..?). Pierre Parremantier, recev. du domaine de Chauny (12 mars 1632). Guillaume Taboureau, de Verneuil-les-Perches, march. de draps de soie (14 oct. 1576). Nicolas de Bailly, drapier, bourg. de Paris, marg. de St-Germain (20 mars 1626). Henri de La Mothe, prêtre, natif de Brie-Comte-Robert, sous-prieur de l'église St-Benoît, chapel. de cette cure (20 oct. 1480). François le Breton (1504). Gratien Viron, march. et bourg. de Paris (?). Catherine Rousseau, sa femme (19 avr. 1581). Pierre de Col-

[1] Cette épitaphe a été publiée dans la *Revue universelle des Arts*, 1855, t. I, p. 211.

lemont, natif d'Amiens, march. et bourgeois de Paris (27 juin 1605). Marguerite Ledoux, sa femme, native d'Amiens (11 avr. 1615). Pierre de la Court, le jeune, march. et bourg. de Paris (18 oct. 1584). Isabeau du Thire, sa femme, veuve de François Guyot, march. et bourg. de Paris (20 oct. 1584). Philippe Henrique, femme de..., de Valladolid, doct. en la faculté de médecine (1 sept. 1631). Étienne de Castille, bourg. de Paris (1611). Jean Poytevin (?). Nicolas de Paris, échevin et bourg. de Paris (5 oct. 1638). Nicolas Bourgeois, march. pelletier (3 mai 1539). Nicolas Bourgeois, march. pelletier (3 juin 1569). Catherine Augrain (6 mai 1583). Jean bourgeois l'aîné, leur fils (26 mars 1624). Anne Thouret, sa femme (22 juin 1614). Jean Bourgeois le jeune (?). Jean Rioult, march. pelletier et bourg. de Paris et capitaine des six vingts archers de Paris (24 avr. 1467). Jacqueline de Choûas, sa femme (10 déc. 1577). Jean Maussart, notaire et lieut. de la ville d'Ancre en Picardie (1597). Jeanne Hudre, sa femme (?). Jacques Maussart, leur fils (27 oct. 1616). Pierre Lefer, march. et bourgeois de Paris (16 août 1534). Charlotte Mauroy, sa femme (1 mai 1536). Jean de Vignolle, l'un des quatre notaires du parl. (25 janv. 1544). Anne Guyart, sa femme (14 oct. 1569). Charles de Mauregard (26 juillet 1472). Jeanne de Dannes, sa femme (13 mai 1487). Jacques de Bazin, natif de Mery-sur-Seine, diocèse de Troyes, drapier et bourg. de Paris (11 mai 1517). Jacques Girauldon, march. et bourg. de Paris (?). Denise le Vaat, sa femme, décédée en leur hôtel, rue St-Denis, à l'Escu de France (24 juill. 1587). Guillaume Sire-Jean, proc. au parl. (12 juin 1636). Jeanne d'Averdoing, sa femme (30 oct. 1626). Claude Sire-Jean, leur fils, cons. et aumonier du roi, doct. eu théol., chan. de l'église de Langres, curé des St-Innocents (3 avr. 1639). Jean Doublet, bourg. de Paris (17 avr. 1631). Marguerite l'Hote, sa femme, née à Troyes en Champagne, décédée en sa maison, rue de la Cossonnerie (8 juill. 1627). Jeau Rouher, march. et bourg. de Paris (30 juill. 1636). Nicole Pahneaux, sa 1re femme (7 mars 161.?). Léonarde Texier, sa 2e femme (?). Yves le Mercier, natif de Loches en Touraine, march.-apoticaire, épicier et bourg. de Paris (11 avr. 1540). Antoine Lancier, prêtre, bénéficier en l'église de Paris et curé de Sussy en Brie (29 oct. 1482). Arnoul Estable, dit le Charpentier, bourg. de Paris (25 déc. 1405). Nicolas Lambert. march. et bourg. de Paris (1 nov. 1580). Catherine Montrouge, sa femme (22 janv. 1598). Guillaume Tirevaige, contr du roi (5 sept. 1432). Jeanne, sa 1re femme (1407). Louis Hacte, march. de soie et bourg. de Paris (16..?). Jacqueline, sa femme (12 mars 1618). Dorrechies Guillaume, clerc notaire du roi au Châtelet (11 nov. 1412). Côme Guymier, auteur de Gloses sur la Pragmatique (3 juill. 1503). Christophe Hardy, avocat au parl. (1439). Jean de Pois, natif de Lagny-sur-Marne, march. et bourg. de Paris (5 janv. 1584). Catherine Beauchesne (16 mars 1611). Mathieu d'Auteville (10 janv. 1396). Martine, sa femme (16 mars 1396). Jeanne la Vache, fille de Jean Langlois, fripier et bourg. de Paris et femme de Gilles la Vache, bourg. de Paris (11 déc. 1324). Jean Garssonnet, proc. au parl. (29 fév. 1516). Jeanne Vesse, sa femme, fille de noble homme Jean Vesse, bailli d'Aubigny (9 fév. 1614). Marie Grand-Gerf, femme de Claude Vacher, commiss. examin. pour le roi au Châtelet (15 oct. 1630). Jacques Lefebvre, march. gantier, mégissier et bourg. de Paris (14 nov. 1537). Tiennette Rocellin, sa femme (15 janv. 1540). Nicolas Lefebvre, march. gant., mégissier et bourg. de Paris (11 avr.

1581). Jeanne Chapon, sa femme (?). Nicolas Patin, bourg. de Beauvais, admodiateur de l'église N.-D. de Royaulmont, décédé à Paris, au logis du Panier-Vert, rue du Séjour (18 déc. 1579). Macé de Viexmont, écuyer, natif d'Anjou (10 juill. 1517). Jean Girard, écuyer (27 janv. 1551). Madeleine de Viexmont, sa femme (?). Adrien Pinson, natif d'Horier en Hollande, march. et bourg. de Paris (20 juin 1482). Catherine Hac, sa femme (15 nov. 1503). Hugues Pinson, frère du précédent, march. et bourg de Paris (10 mai 1492). Jeanne Hac, sa femme (3 janv. 1503). Jean Talon (oct. 1589). Marie Pidouy, sa 1re femme (déc. 1573). Claude Vignon, sa 2e femme (1593). Talon, cons. du roi et l'un des quatre notaires et secrét. du parl. (23 avr. 1618). Anne Sobrillart, sa femme (27 sept. 1637). Thomas Le Noble, secrét. de la chambre du roi et commiss. aux ligues des Suisses, fils de Pierre Le Noble, tireur d'or du roi, bourg. de Paris, et de Marguerite Girard (28 mai 1596). Jean le Fossoieux, march.-ferron. et bourg. de Paris (30 août 1425). Nicolas Doublet, changeur et bourg. de Paris (29 oct. 1538). Marie le Prestre, sa femme (7 déc. 1547). Jean Doublet, leur fils (1 août 1546). Marthe Audelart, sa femme (26 juill. 1560). Jacques Le Riche, changeur et échevin de Paris (17 fév. 1452). Perrette Gaillard, veuve de Léonard Boudely (4 janv. 1516). Pierre Boudely, son fils, prêtre (?). Jean Turgis, drapier et bourg. de Paris (21 avr. 1516). Perrette Gobelin, son fils (18 janv. 15..?). Guillemette de Challons, femme de Jean Ravynel, march. bonnetier et bourg. de Paris (9 juin 1503). Pierre Tissart, drapier et bourg. de Paris (19 janv. 1558). Huguette Passart, sa femme (25 nov. 1581). Pierre Prestreselle, march. et bourg. de Paris (12 juin 1515). Marie de Challons, sa femme (1495). Madeleine Pellerain (9 août 1533). Jean Prestreselle, son mari, audit. des comptes (1574). Michel le Vacher, commiss. examin. au Châtelet (24 juin 1514). Raoulin Guymier, drapier et bourg. de Paris (31 mai 1564). Perrette de Limoges, sa femme (?). Raoulin Auvery, mégissier et bourg. de Paris (4 avr. 1601). Marie Chazau, sa femme (?). Pierre Auvery, mégissier et bourg. de Paris (26 mai 1537). Marguerite Lezard, sa femme (7 juin 1520). Hervé Martin, natif d'Orléans, marchand (15..?). Jeanne Yvoire, sa femme (oct. 1543). Nicolas Flamel et Pernelle, sa femme. Perrette de Mothelon, veuve de Roleguy Parent, drapier et bourg. de Paris (29 oct. 1560). Dreux Parent, son fils (24 mai 1554). Marguerite Robineau, sa femme (23 sept. 1551). Anne Parent, leur fille, femme de Claude Josse, drapier et bourg. de Paris (10 déc. 1581). Marie Picou, femme de Pierre Crocquet, march. et bourg. de Paris (4 août 1539). Isabelle Crocquet, femme de Jacques Le Bret, march. et bourg. de Paris (9 avr. 1516). Marguerite Dubois, femme de Pierre de Héricourt, march. et bourg. de Paris (?). Jean Godefroy, march. et bourg. de Paris (8 déc. 1552). Gillette Cornieulle, sa femme (16 mars 1521). Philippe Houderon, natif d'Orléans, drapier et bourg. de Paris (13 sept. 1557). Marguerite Cramoisy, sa femme (?). Simon du Ruble, march. et bourg. de Paris (12 mars 1569). Marguerite de Lalen, sa femme (?). Pierre de la Cour, le jeune, march. et bourg. de Paris (28 déc. 1584). Isabeau Thiré, sa femme, veuve de François Guyot (20 oct. 1584). Pierre Pennetier (7 janv. 1527). Marguerite Georget, sa femme (7 sept. 1516). Jean Pennetier, teinturier de toile, de fil et de soie, bourg. de Paris (30 mars 1527). Catherine Mauduit, sa femme (12 oct. 15..). André Pennetier, leur fils, prêtre, et l'un des grands chapelains de l'église de Monsieur-St-Jacques-

la-Boucherie (6 fév. 1550). Jacques Pennetier, père du précédent, teinturier en toile, fils et soie (?). Jeanne Mellin, sa femme (?). Denis Saussaye, tapissier-courtpointier et bourg. de Paris (27 août 1552). Marie Pennetier, sa femme (4 janv. 1552). Germain Mégissier, march. et bourg. de Paris (8 oct. 1557). Philippe le Chassier, sa femme (?). Philippe Mégissier, son fils (?). Jacqueline Mégissier, sa fille (?). Jean Mégissier, son fils (22 oct. 1562). Geneviève Poille, fille de Jean Poille, conseiller au parlement, et de Catherine Tiraqueau, et Jean Barnabé Vesté, seign. de Roquemont, avocat au parlement (31 mars 1408). Charles de Mauregart, docteur en médecine (26 juill. 1472). Jeanne des Dannes, sa femme (12 juill. 1487). Nicolas le Lievre, cons. du roi (?). Berthault, de Rouen, fripier (30 juin 1386). Jacqueline, sa femme (déc. 1386). Jean du Chemin, général et maître des œuvres de massoneries du roi[1] (1 mai 1468). Perrette, sa femme (30 janv. 1462). Guillaume Diguet, clerc et notaire du roi au Châtelet (juill. 1500). Germaine du Chemin, sa femme (?). Robert Costerel, drapier et bourg. de Paris (1528). Louise du Bois, sa femme (15..). Jean de la Porte, commiss. examin. au Châtelet (1442). Guillaume Potin, march. et bourg. de Paris (sept. 1462). Marie Lescuyer, veuve de Neret, décédée en sa maison rue aux Ours (11 mars 1640). Jean Guinette, march. et bourg. de Paris (28 avr. 1571). Nicolas Porcher, drapier et bourg. de Paris (31 oct. 1611). Madeleine Berthault, sa femme (16 juin 1637). Jeanne Ollivier, veuve de Jacques Porcher, drapier et bourg. de Paris (1 sept. 1627). Guillaume le Bouillier, écuyer, seign. de S. Chartier en Brie, de Montepillouer et de Brasseure, seign. de Moncy-le-Vieux et Moncy-le-Neuf (1461). Jean de Corps, march. et bourg. de Paris (28 août 1492). Denise de Corps, sa femme (22 août 148.?). Nicole Bodain, chantre au palais et chapelain (29 oct. 1545). Claude Bezart, march. et bourg. de Paris (26 août 1578). Claude Bezart, son fils (18 août 1595). Anne le Roy, femme de Jean de Chaulnes (8 kl. aug. 1598). Martin Ruffé, march. et bourg. de Paris (2 déc. 1579). Perrette Chailloux, sa femme (5 août 1576). Philippe de Courtisse, drapier et bourg. de Paris (1 mai 1456). Pierre Pelletier, épicier et bourg. de Paris (5 nov. 1557). Marguerite Dannes, sa 1re femme (1537). Jeanne Rabache, sa 2e femme (janv. 1556). Nicolas Pelletier (28 nov. 1553). Michelle Pelletier (29 sept. 1549). Marguerite Pelletier (16 déc. 1562). Jeanne Pelletier (?). Marie Pelletier (?). Jean Rolland, mercier et bourg. de Paris (10 janv. 1592). Marguerite Legay, sa femme (15 fév. 1594). Denise la Morelle, femme de Jean Legay, drapier et bourg. de Paris et veuve de Thomas Corneille, drapier et bourg. de Paris (18 sept. 1448). Jacques Boisson, natif de Poitiers, bachelier en décret et curé de la Ville l'Evesque-les-Paris (25 fév. 1429). Jean Lienard, not. du roi et greffier crim. au Châtelet (1501). Jeanne Raoul, sa femme (8 fév. 1512). Guillaume Michel, notaire et greffier crim. au Châtelet (19 juill. 1501). Jacqueline Lienard, sa femme (22 sept. 1610). Mathurin Saussi, march. (?). Marie Froment, veuve de Nicolas Laisné, drapier et bourg. de Paris (25 fév. 1429). Nicolas Laisné, son fils (mars 1457). Catherine de Clatuety ou Clavety, sa femme (juin 1568). Denis Laisné, leur fils, proc. au parlem. (8 nov. 1494). Florimont Louise et Jacques Gassot, enfants de Jules Gassot, cons. et secrét. des finances, et de dame Renée de la Vaux, seign. de la

[1] Cette épitaphe a été publiée dans la *Revue universelle des Arts*, t. I. p. 211.

Coudraye (?). Jacques de Bergières, épicier et bourg. de Paris (1 fév. 1457). Catherine de Breban, sa femme (?). Jean du Carnay, orfèvre et bourg. de Paris (17 juin 1590). Marie Cossart, sa femme (av. 15..?). Jacqueline Chastellin, sa 2e femme (?). Jean Cossart, drapier et bourg. de Paris (10 mai 1522) Ydier Ferger, sa veuve (?). Robert Roger, march. esguilletier et bourg. de Paris (17 mai 1476). Catherine La Rogère (28 juill. 1473). Claude Sallement, march. et bourg. de Paris (16 août ?). Marie Passart, sa femme (26 janv. 1589). Claude Sallement le jeune, march. et bourg. de Paris (12 janv. 1595). Marguerite des Lavières, sa 1re femme (4 mars 1591). Marie Le Guien, sa femme (?). Jean de Lantier, proc. au parl. (23 nov. 1498). Colette Bouvot, sa femme (28 août 1522). Jean Marcel, march. et bourg. de Paris (17 janv. 1567). Gabrielle Broutesauge, sa 1re femme (7 janv. 1547). Denise Gobelin, sa 2e femme (13 janv. 1577). Denise Marcel (15 juill. 1549). Jean Marcel (14 sept. 1580). Jacques Marcel (14 août 1617). Denise Marcel (?). Marguerite Marcel (16 déc. 1568). Nicole Marcel, veuve de Jacques Chesnard, marchand et bourgeois de Paris (3 nov. 1580). Jean de Launay, bourgeois de Paris (7 juill. 1617). Madeleine Le Gaigneur, sa nièce (1628). Pierre Chabauceau, dit de la Barre, organiste de la grande église de Paris (10 janvier 16..?). Marie Serris, sa femme (23 juillet 1585). Jeanne Driet, femme de Pierre Chabeauceau et belle-fille du précédent (29 janvier 1640). Jacques de la Halle, fripier et bourg. de Paris (28 mars 1610). Marguerite Driet, sa femme (?). Pierre de la Halle, fripier et bourg. de Paris (?). Jeanne la Boudière, femme de Jean Delbant (9 nov. 1451). Jean Michel, chaussetier et bourg. de Paris, natif de Meaux (11 mai 1527). Catherine Chanterel, sa femme (12 déc. 1531). Louis Arroger, march. et bourg. de Paris (6 oct. 1519). Marie Blegny, sa femme (15 avr. 1516). Jean de Boicervoise, écuyer, dit le capitaine Bussy, natif de Beauvoysin en Picardie, gentilhomme ord. de la reine Marguerite (?). Renée Belet, sa femme (?). Pierre Bellet, dit Bras-de-Fer, valet de chambre et tailleur ord. du duc de Guise, concierge de son hôtel à Paris (14 juin 1582). Marguerite d'Aubancourt, sa femme (1 déc. 1616). Madeleine de Foullon, femme de Nicolas Houel, march. apothicaire, épicier et bourg. de Paris (2 juin 1557). Pierre Fournier, march. et bourg. de Paris (?). Catherine Chaudiere, sa femme (5 fév. 1629). Elisabeth Pean (14 juin 1538). Claude le Renard, chevalier, seign. de Marçay et de Bois-Robert (?). Michel Morot, tapissier, bourg. de Paris (8 nov. 1547). Denise Charon, sa femme (4 avr. 1546). Martin Morot, leur fils, tapissier (?). Gillette Dannes, sa femme (8 fév. 1589). André de Conleu, grenetier et recev. ord. de Romorantin (10 août 1522). Jean Moret, march., bourgeois de Péronne (22 juin 1594). Charles Michon, seign. de Bagnolet et de Villepinte, en partie, cons. du roi sur le fait de son domaine et justice de son trésor au Palais-Royal (18 nov. 1532). Marguerite Chambelan, sa femme (11 avr. 1537). Gérard de Bryon, seign. de Savigny et Armentière, décédé en son hôtel, rue St-Sauveur (29 août 1578). Alison Damours, femme de Robin-le-Sage, barbier et bourg. de Paris (1 janv. 1444). Nicolas de Vitry, march. et bourg. de Paris (23 avr. 1510). Jeanne de Ladehors, sa femme (8 mai 1530). Catherine, fille de Pierre Huvé, orfèvre (1412). Nicolas Jacquemain, march. au palais et bourg. de Paris (13 sept. 1580). Jeanne de Bart, sa 1re femme (13 mars 1568). Pierre Langlois, march. et bourg. de Paris (8 nov. 1482). Jean Cottart, orfèvre et bourg. de Paris (1 juill.

1403). Thomasse Errault (23 fév. 142.?) Charles Raugueur, dit Loyson, mercier et bourg. de Paris (21 nov. 1518). Catherine, sa femme (25 nov 1518). Mathieu Letellier, march. meunier et bourg. de Paris (?). Geneviève Lesueur, sa femme (22 juill. 1588). Anne Pasques, sa 2ᵉ femme (27 sept. 1590). Nicolas de Paris, ancien échevin de cette ville (6 sept. 1638). Jeanne Boucher, sa femme (?). Jean du Lac, cons. du roi (29 sept. 1496). Philippe Brunel, juge au Châtelet (12 avr. 1548). Marguerite Choart, sa fem. (9 oct. 1534). Anne Vignole (9 nov. 1585). Jacques de Pommereux, seign. de la Bretesche, S. Bon, Vaumartin et La Thuillerie (28 nov. 1639). Guillaume Mellon, l'un des 24 crieurs-jurés de corps de vin de Paris, bourg.ᵉ de cette ville (6 avr. 1577). Claude Picart, sa femme (20 juin 1587). Jacques Cappel, cons. et avocat du roi au parl., seign. de Vaulday et du Tilloy-en-Brie (20 juil. 1541). Marguerite Aymeray, sa femme (7 oct. 1576). Jean Raysius, de Francfort-sur-le-Mein (3 août 1550). Gilles Viron, bourg. de Paris (8 fév. 1623). Anne Ancel, sa femme (13 fév. 1612). Noël Viron, leur fils (?). Maurice le Jumantier, drapier et bourg. de Paris (18 fév. 1638). Élisabeth Viron, sa femme (?). Jean Huolt le jeune, drapier et bourg. de Paris (6 déc. 1516). Catherine Hurault, femme de Jean Lescuyer, drapier et bourg. de Paris (14 sept. 1519). Millet de Bury, march. et bourg. de Paris (10 fév. 1497). Marie Vollant, née à Orléans (29 nov. 1498). Guillaume Vollant march. (26 août 1482). Jeanne, sa femme, fille de Jean de Bury, clerc du roi (7 juin 1456). Jean de Beauxhoste, march. et bourg. de Paris (6 nov. 1590). Catherine Cocquillart, sa femme (2 sept. 16..?). Louis Beauxhoste, mercier et bourg. de Paris (29 déc. 1619). Charles Justel, march. et bourg. de Paris (4 juill. 1590). Madeleine Michelain (16 oct. 1616). Charles Justel, leur fils (?). Louise de Villaine, sa femme (?). Jean Salvancy, march. et bourg. de Paris (12 août 1551). Geneviève Huot, sa femme (26 janv. 1597). Robert Hardy, fripier, bourg. et l'un des six vingts archers de Paris (22 janv. 1504). Marie Affillet, sa femme (7 oct. 1516). Guillaume Boüé, march. et bourg. de Paris (22 nov. 1493). Jeanne Quinette, sa femme (8 nov. 1502). Jeanne Boüé, femme de Guillaume Grandvillain (18 nov. 1502). Catherine Boüé, femme de Jean Targer (17 août 1495). Jean Guy, march. et bourg. de Paris (27 déc. 1558). Jeanne de Cambray, sa femme (20 juill. 1544). Nicolas Guy, leur fils (?). Anne Chapellier, sa femme (13 août 15..?) Nicole Huvel, 3ᵉ femme du dit Nicolas (?). Fiacre Chenart, drapier et bourg. de Paris (20 nov. 1612). Denise Buhot, sa femme (?). Denise Chesnart, femme de Charles Germain, drapier et bourg. de Paris (4 mars 1605). Nicolas Fromentin, march. et bourg. de Paris (30 mars 1522). Jeanne de Limons, sa femme (24 janv. 1533). Eustache Cossart, cons. audit. (18 déc. 1635). Denise Girard, femme d'Eustache Cossart, bourg. de Paris (id. nov. 1468). Robert Cossart, cons. du roi (4 id. mai 1488). Eustache Cossart, cons. audit., fils du précédent (?). Marie, sa 1ʳᵉ femme, fille de Louis Duret, prince des médecins de son temps (28 janv. 1484). Louise et Camille, leurs filles (1496). Anne Poupar, sa 2ᵉ femme (16 déc. 1492). Nicolas Regnard, procureur du trésor et petit-fils d'Eustache Cossart (14 sept. 1642). Mathurin le Pelletier, march. et bourg. de Paris (13 fév. 1494). Denise de Buranton, sa femme (16 avr. 1518). Catherine Huvé (14..?). Marie de Crévecœur, femme de Pierre Pillaguet, docteur en droit (id. oct. 1571). Jean de Lantier, proc. au parl. (23 nov. 1498). Colette Bouvet, sa femme (28 août 1522). Charles Raugeur, dit Loyson, march. et bourg. de Paris (21 nov.

1518). Catherine Prosart, sa femme (25 nov. 1518). Jean Poullain, march. tapissier et bourg. de Paris (27 mars 1578). Anne Hac, sa femme (?). Guillaume Cueurfeu, mercier, natif de Bruière près Gien-sur-Loire (20 juin 1520). Marguerite Destat et Nicole Morin, ses femmes (?). Jean de Lestre, march. et bourg. de Paris (4 août 1540). Robert Mesnart, mégissier et bourg. de Paris (19 oct. 1501). Isabeau Mesnart, femme de Jean de Cam, boucher (3 oct. 1519). Charles Sac, doct. en théol. et curé de St-Merry à Paris (1 mai 1495). Jean Tofée, notaire au Châtelet (18 août 1470). Gabriel de Guitery, médecin (1589). Claude Leroy, l'aîné, march. et bourg. de Paris (21 oct. 1584). Michelle Lesueur, sa femme (?). Claude Benand, proc. au parl. (24 mai 1468). Jean Senart le jeune, march. tanneur et bourg. de Troyes en Champagne (23 mars 1578). Jacquette Seurat, sa fille (?). Guy Cibour, proc. au parl. (juill. 1557). Etienne de la Rivière, chirurgien ord. et valet de chambre du roi (15 juill. 1569). Jeanne Fourgonneau, sa femme (?). Thomas Roulliart, march. et bourg. de Paris (18 août 1529). Marguerite Roullart, femme de Pierre Aubert, maître pâtissier (28 juill. 1538). Pierre Aubert, pâtissier (17 mars 1568). Thibault le Sueux, maître corieux et bourg. de Paris (15..?). Jacquette Reverent, sa femme (15..?). Claude Hervy, prévôt des march. (20 oct. 1575). Anne Rousselet, sa femme (?). Claude Henry, leur fils (7 sept. 1574). Yves Thomas, canonier du roi et bourg. de Paris (24 nov. 1483). Perrette Gaultière, sa femme (?). Marie Fromonde, femme de Nicolas Laisné, drapier et bourg. de Paris (25 sept. 1429). Nicolas Laisné, son fils, bourg. de Paris (mai 1457). Catherine de Clamecy (3 janv. 1468). Denis Laisné, leur fils, proc. au parl. (18 nov. 148.). Françoise le Songeus, femme de George Bauduyn, écuyer ord. de la bouche du roi (10 juin 1641). George Bauduyn, décédé à St-Germain-en-Laye, le 15 sept. 1642, et inhumé aux SS. Innocents le 17 du même mois. Guillaume de La Haye, march. pourpointier et bourg. de Paris (22 avr. 1451). Jeanne la Mahiette, sa femme (?). Jean le Vasseur, march. de vin et bourg. de Paris (11 nov. 1633). Marguerite Bastellart, sa femme (18 avr. 1638). Henri Arnoult, march. et bourg. de Paris (?). Claude, sa fille, femme de Jean Loppin, recev. de Montfort et seign. de Mancy (27 sept. 1504). Antoine de Saint-Yon, cons. du roi et maître des requêtes de son hôtel (17 déc. 1602). Jean le Masson, changeur et bourg. de Paris (13..). Masson, changeur et bourg. de Paris (17 oct. 1438). Jean de Launay, bourg. de Paris (7 juill. 1616). Simon Matheau, boucher et bourg. de Paris (2 oct. 1616). Gilette Lize (26 juin 1611). Nicolas Matheau, leur fils, comm. et examin. au Châtelet (2 sept. 1632.)

[18] L'église des SS. Innocents ne fut pas conservée jusqu'en 1790, comme on le lit sur l'inscription gravée, il y a peu d'années, dans l'église Saint-Eustache. Les charniers furent supprimés en 1786 et remplacés par une vaste place où l'on tint un marché. L'église que l'on avait d'abord épargnée subit bientôt le même sort. Les marguilliers voulaient conserver leur église et ne consentaient à sa destruction qu'à la condition expresse de devenir paroissiens de S.-Opportune. Néanmoins, après de longs pourparlers, un concordat fut signé le 18 août 1786 entre les curés et marguilliers des paroisses des SS. Innocents et de Saint-Jacques-la-Boucherie, et il fut décidé que l'église por-

erait le titre de S.-Jacques et des SS. Innocents. Les principales clauses de ce contrat furent que l'exécution de la musique des SS. Innocents aurait lieu à S.-Jacques; que les corps de la famille Potier de Nouvion seraient transférés dans un caveau construit aux frais du Gouvernement, sous la chapelle du Bon Pasteur; que la fondation, faite en décembre 1474 par Louis XI, pour l'entretien de six enfants de chœur, instruits en l'art de la musique, serait de même transférée dans la nouvelle paroisse; enfin, que des pensions seraient accordées aux ecclésiastiques et employés de l'église détruite. Les lettres patentes, qui ordonnaient la suppression et l'extinction de la cure des SS. Innocents ainsi que la réunion de ses habitants à la paroisse S.-Jacques, furent signées par Louis XVI, au mois de novembre 1786.

Parmi les curiosités du cimetière des SS. Innocents, qui furent enlevées lors du déblaiement des charniers, on doit citer une petite figure que Saint-Victor appelle le *Squelette de Germain Pilon*, et dit être en ivoire. Ce précieux objet, conservé longtemps au musée des monuments français, fut la cause de bien des procès entre l'église des Innocents et celle de S.-Germain-l'Auxerrois. La lecture des sentences, requêtes et mémoires publiés à ce sujet, nous permet de donner sur cette petite statue, de pierre, selon les uns, de jaspe, selon les autres, quelques détails qui ne manquent point d'un certain intérêt.

Cette petite statue, que M. Albert Lenoir a dessinée dans sa *Statistique monumentale*, et qu'il appelle le *Squelette d'albâtre*, existait de temps immémorial dans le charnier de la Vierge, et était appelé vulgairement *la Mort Saint-Innocent*. Elle était renfermée dans une boîte dont les marguilliers avaient les clefs et qu'ils n'ouvraient qu'à certaines grandes fêtes, pour qu'elle fût exposée à la vue du public. En 1670, les chanoines de S.-Germain-l'Auxerrois firent enlever ce squelette, pour qu'il ne fût pas endommagé par les constructions nouvelles qu'ils faisaient élever du côté de la rue de la Ferronnerie. Le 13 décembre 1671, la *figure de jaspe représentant la Mort*, qui avait été donnée en garde aux marguilliers, fut réclamée et un jugement des requêtes de l'Hôtel, en date du 31 juillet 1673, ordonna le rétablissement du squelette près du lieu où il était avant la construction faite par le chapitre de S.-Germain. Cette sentence ne fut probablement pas exécutée, car, en 1686, le squelette était encore chez l'un des marguilliers. Ce marguillier, nommé Noiret, avait eu la singulière idée de chercher à vendre cette sculpture, et comme il ne voulait pas la rendre à l'église, un arrêt de 1688 le força à la restituer au bureau de la fabrique, qui la fit placer entre deux piliers de la seconde arcade du charnier de la Vierge. Le squelette y resta paisiblement pendant quarante-huit ans. Mais, le 29 octobre 1736, les chanoines de S.-Germain-l'Auxerrois le déplacèrent une seconde fois et le firent

sceller au dos de la tour du cimetière. Le curé des Innocents et surtout les marguilliers, oubliant que les chanoines de S.-Germain étaient propriétaires des charniers, outrés de cet acte d'autorité, escaladèrent la tour du cimetière, descellèrent le squelette et l'emportèrent. De telles violences devaient faire naître nécessairement un procès. Le procès eut lieu, et le Parlement rendit, le 10 juillet 1737, un jugement qui condamnait les marguilliers des SS. Innocents à rétablir le squelette, à leurs frais et dépens, dans le cimetière, aux lieu et place désignés par l'archevêque de Paris.

Si l'on s'en rapporte aux factums publiés à propos de ces procès, on peut affirmer, sans hésiter, que cette petite statuette était antérieure à l'époque où vécut Germain Pilon.

Le marché, construit sur l'emplacement des charniers et de l'église, a disparu aujourd'hui, et les fouilles profondes que l'on a exécutées pour continuer la rue des Halles, ont mis à découvert des quantités considérables d'ossements humains qui ont été soigneusement recueillis et enlevés pour être inhumés de nouveau. La célèbre fontaine de Jean Goujon, qui avait été placée au milieu du marché, forme aujourd'hui le milieu d'un square, situé entre les rues Saint-Denis, aux Fers et de la Cossonnerie.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Les Archives de l'Empire renferment, dans la section historique : 1° un registre in-folio, intitulé : Livre contenant les résultats des assemblées qui se font au bureau de l'église des SS. Innocents, 1601 à 1680. Ce registre (LL. 758) contient les élections des marguilliers, les nominations des prédicateurs du Carême, les ordres à observer, etc.; 2° un carton (L. 567) renfermant des documents relatifs au cimetière des Innocents, tels que permissions de sépultures, concessions de tombes et de caveaux; pièces de procédure; une autorisation de 1629 d'établir, sous les arches des charniers, des boutiques d'images et de livrets de dévotion; une permission du 23 octobre 1543 de mettre une lampe sous les charniers; 3° un autre carton (L. 568) contenant trois liasses relatives au cimetière, de 1218 à 1763, des concessions de sépulture à l'Hôtel-Dieu, de 1328 à 1673, des concessions aux religieuses de Sainte-Catherine, des actes relatifs aux droits du chapitre de S.-Germain-l'Auxerrois sur le cimetière; des pièces de procédure concernant le squelette des Innocents, 4° un troisième carton (L. 656) où se trouvent un registre des épitaphe des Innocents, des baux pour les échoppes des charniers, 1459 à 1507; de bulles et indulgences; des papiers relatifs à la suppression de l'église

enfin, 91 pièces concernant des emprunts contractés par la fabrique: 5° un quatrième carton (L. 657) contenant des contrats de rente et les titres de la fondation d'un chapelain maître d'école; 6° un cinquième carton (L. 658) ne renfermant que des actes relatifs à des fondations pieuses et à des fondations de lits à la Charité, à l'hôpital des Petites-Maisons et chez les religieuses hospitalières de la rue de la Roquette.

La section administrative renferme deux registres in-folio: le premier (S. 3374) est intitulé : Repertoire faict en l'an 1566 des baulx à loyer faicts des maisons, ouvrouers et eschoppes, appartenans à l'œuvre et fabrique des SS. Innocens, à Paris. Ce volume précieux donne des renseignements sur les revenus que l'église possédait aux environs de Paris : Sceaux, Vanves, Lay, Suresnes, Montrouge, S.-Denis, Montmorency, Argenteuil, Nanterre, Colombes, Aubervilliers, Belleville-sur-Sablon, la Villette-St-Ladre et Cormeilles-en-Parisis; le second registre (S. 3375) a pour titre : Inventaire de tous les contracts de fondation et aultres tiltres concernant et faisant mention de tous les biens, rentes et revenues qui appartiennent de présent à l'œuvre et fabrique de l'église paroissiale des SS. Innocens, 1682.

Les cartons renfermés dans la même section sont au nombre de deux: le premier (S. 3372) contient des titres de propriétés; des actes de ventes d'immeubles faites au roi, en 1787, pour former la place; les actes d'union de l'église des Innocens à celle de S.-Jacques-la-Boucherie et des pièces concernant l'élargissement de la rue de la Ferronnerie en 1669 et 1670. Le second carton (S. 3373) ne renferme que des titres de rente sur des maisons sises à Paris.

La série H renferme une collection de 27 registres de comptes-rendus par les marguilliers, depuis l'année 1760 (H. 4736) jusqu'en 1786 (H. 4762). Une liasse cotée H. 3816 renferme quelques titres de rente. On voit par ces comptes que la paroisse des Innocents jouissait de grands revenus. En 1764, la recette monte à la somme de 74,726 fr.; en 1786, elle n'est que de 44,295 fr. Les dépenses étaient presque aussi fortes que les recettes. Quand on songe que cette église était l'une des plus petites de Paris, et que comme paroisse elle n'avait que trois rues dans sa circonscription, on est presque aussi étonné de l'importance des revenus que de l'excès de la dépense.

Le missel de Jacques Juvénal des Ursins, acquis pour la somme de 32,000 fr., par M. Didot, et cédé par ce bibliophile distingué à la ville de Paris, renferme à la page 96 une représentation du cimetière des Innocents.

Voyez aussi l'article bibliographique de S.-Germain-l'Auxerrois, manuscrits, pag. 162.

IMPRIMÉS.

Règlement des droits deus et appartenans aux d[illegible] chanoines et

chapitre de l'église royale, collégiale et paroissiale de S.-Germain-l'Auxerrois à Paris, pour les réceptions, enterremens et inhumations des corps de ladite paroisse et autres, qui se feront es chapelles, charniers et cimetière des SS. Innocents. *Paris*, 1718, placard in-folio. (Arch. de l'Empire, L. 567.)

Requeste signifiée pour les marguilliers de l'œuvre et fabrique des SS. Innocens, appellans, contre les doyen, chanoines et chapitre de S.-Germain-l'Auxerrois, intimez. *Paris*, 1737, in-fol.

Requête signifiée pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église royale de S.-Germain-l'Auxerrois à Paris, intimés contre les marguilliers de l'œuvre et fabrique de l'église des SS. Innocents à Paris, appellant, in-fol. *Paris*, 1737, in-fol.

Mémoire pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église royale, collégiale et paroissiale de S.-Germain-l'Auxerrois, à Paris, intimez, contre les marguilliers de l'œuvre et fabrique des SS. Innocents, à Paris. *Paris*, 1737, in-fol.

Ces trois pièces sont relatives à la statue du squelette, dont j'ai parlé plus haut.

Arrêt d'enregistrement des lettres-patentes du roi, du mois de novembre 1786, portant confirmation du décret de l'archevêque de Paris, du 16 du même mois de novembre, contenant suppression et extinction de l'église paroissiale des Innocents, et union et incorporation des paroissiens à l'église S.-Jacques-de-la-Boucherie. *Paris*, 1786, in-fol. 50 pag. (Arch. de l'Emp., L. 692.)

Danse macabre. Sculptures de l'ancien cimetière des Innocents, à Paris. (Illustration de l'ancienne imprimerie troyenne.) 210 grav. sur bois des xve, xvie, xviie et xviiie siècles; publ. par V. L., 1850. In-4.

La Statistique monumentale de Paris, de M. Albert Lenoir, renferme plusieurs planches concernant les SS. Innocents. Ce sont : 1° Cimetière des Innocents. Plan général; plan de l'église. 1 pl. — 2° Vue de l'église, lors de la démolition. 1 pl. — 3° Cimetière. Vue des charniers. 1 pl. — 4° Vue de la chapelle Villeroy et d'Orgemont, au cimetière des Innocents. — 5° Croix et tombeaux du cimetière; squelette en albâtre; tombe Morin; croix des Bureaux. 1 pl. — 6° Monuments du cimetière; Christ en pierre, dit le Dieu de cité; chapelle Pommereux. 1 pl. — 7° Monuments de cimetière; ancien préchoir; croix Glatine; tour N.-D. des Bois. 1 pl. — Fontaine des Innocents, dispositions anciennes. 1 pl. — 9° Bas-relief de la fontaine. 3 pl.

Voyez aussi Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, t. III, p. 344, n° 34569; Jaillot. *Recherches sur Paris*, t. II, quartier des halles, p. 11; Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 294; Thiery, *Guide des amateurs*, t. I, p. 497; J. B. de Saint-Victor, *Tableau de Paris*, t. II, 1re partie [illegible]); le *Magasin pittoresque*, t. I, p. 2, et t. VII, p. 308.

M. Bonnardot a consacré dans son *Iconographie du vieux Paris* (Revue universelle des arts, 1855, t. II, p. 339 et suiv.; 1856, t. III, p. 11 et suiv.; 1859, t. X, p. 379) un article fort intéressant au cimetière des Innocents.

SAINT-THOMAS DU LOUVRE

ET

SAINT-LOUIS DU LOUVRE

[59] La création des quatre chanoines et la donation d'une rente sur le domaine de Brie datent de l'année 1198. (V. Arch. de l'Emp., sect. hist. — L. 549.)

[60] En 1237, le Chapitre de Saint-Thomas acheta à Pierre de Battigny (de Bastigniaco) le tiers des dîmes de Longjumeau et de Ballainvilliers (Longijemelli et Balenvillaris); mais le Chapitre de N.-D. (Cart. de N.-D., t. I, p. 453), qui trouvait cette dîme à sa convenance, força le Chapitre de Saint-Thomas à la lui revendre, se basant sur la coutume du Diocèse de Paris qui veut que, comme mère-église, elle soit préférée à tous autres acquéreurs. (Cart. de N.-D., t. II, p. 95.)

[61] On y lisait aussi les épitaphes de :

Louis Baslin, fils de Denis Baslin, écuyer et cornette de la compagnie des chevaux-légers du marquis de Helly (1 décembre 1640); Nicolas Lavergnot, chirurgien de François Ier et premier chirurgien des rois Henri II, François II et Charles IX (?); Jacques de Romez, écuyer, seign. de Romainville, valet de chambre et porte-manteau ordinaire du roi (février 1590); Michelle Nicolle, sa femme (12 juin 1624); Jacques de Rouvez, maître ès-arts, curé de Clestot et chanoine de Saint-Thomas-du-Louvre (20 septembre 1439); Pierre Bréant, barbier du duc de Bretagne (septembre 1340); Jean Noplet, secrétaire du prince Charles de Lorraine (16 juin 1562); Catherine Harlet, sa femme (?); Claude de la Croix, march. bourg. de Paris et vendeur de bestial (4 octobre 1579); Marie du Bois, sa femme (24 janvier 1573); Marguerite Zellin, veuve de Marc Brochart, et de François Blondeaux, lavandier suivant la cour (13 juin 1633); Guillaume Rostiel, chevalier, chambellan du duc de Bretagne (1315); Raoul l'abbé, maître ès-arts et décret (7 décembre 1540); Jean Khayffy, capitaine-enseigne des cent-suisses de la garde du corps du roi (23 février 1623); François Moyen (21 août 1567); Germain de Valenciennes, seigneur d'Ormoy, Coupeaulx et Villabbée, général essayeur en la chambre des monnaies (15 mars 1520); Antoinette Budé, sa première femme (21 avril 15..?); Marie de Vivonne, fille d'André de Vivonne, grand fauconnier de

France et d'Antoinette de Lorraine (16 septembre 1619); Michel de Lomenie, secrétaire du cabinet (?); Anne Daubourg, sa femme (?); Robert Rousseau, prêtre, natif des îles Philippines, chanoine de Saint-Thomas-du Louvre (septembre 1562); Louise des Marchais, femme de Louis Le Clerc, falotier de la maison du roi (15 mars 1628).

[62] Le décret de l'Archevêque de Paris, qui incorpore le Chapitre de Saint-Maur-les-Fossés au Chapitre de Saint-Louis-du-Louvre, est du 23 avril 1749.

[63] En 1336, Agnès, veuve de Jean de Garlande, légua une somme de quinze livres pour une croix d'argent destinée à renfermer un morceau de la vraie croix. Dès cette époque les reliques étaient nombreuses, et dans l'inventaire (Arch. de l'Emp., S. 1885) des objets trouvés en 1343 « dans la grant huche de la chambre au marreglier » et « hors les huches », on cite : « Premierement un vaissel de fust où il ha un des caillous dont S. Estienne fu lapidé; item, un petit bras d'argent où il ha reliques; item le coustel mons. S. Thomas... et toutes ces choses sont en un escrinet de bois paint de painture vert fors le caillo S. Estienne; item, au bout de la verriere au dessus de l'autel une grant chasse de feust painte où nous cuidons qu'il ait pluseurs grans reliques et est toute fermée. » En dehors des reliques, j'ai trouvé dans ce curieux inventaire, mention d'un « parement sarrazinois pour l'eglise du cueur parer aus festes; deux grans tapis à fleurs de lys, un tabliau de un crucifiement, une chasuble senglé de soye à oyselez et à austres bestes, » enfin, « deux tableaux l'un de crucefiement et l'autre de la Veronique. »

[64] Les Chapitres de S. Thomas et de S. Nicolas, unis sous la dénomination de S. Louis-du-Louvre, possédaient d'assez grands revenus. On peut s'en faire une idée par la déclaration que fit le chanoine Le Marchand de l'Epinay, le 24 février 1790, aux commissaires de l'Assemblée nationale : Les biens immeubles appartenant à ce Chapitre, composé de vingt-deux chanoines, consistaient : 1° en plusieurs maisons louées 58,156 livres 10 sols; 2° en plusieurs biens et fermes sis en différents endroits, affermées 20,150 livres; 3° en diverses pièces de terre que le Chapitre faisait valoir lui-même, et en plusieurs rentes payables en grains, dont le revenu annuel était de 8,015 livres 10 sols; 4° en plusieurs parties de rente sur différentes maisons tant à Paris qu'à la campagne, montant à 8,830 liv. 9 sols 7 deniers, ce qui faisait, avec le loyer des chaises et des tribunes, montant à 2,710 livres, un revenu de 98,562 livres 2 sols 7 deniers.

Les charges dont était grevé le Chapitre se montaient à 43,118 livres 15 sols 4 deniers, ainsi réparties : 15,503 livres 15 sols 4 deniers pour cens et rentes, 3,642 livres pour les fondations et dépenses de l'église, 15,973 livres pour les gages des officiers du Chapitre, et 18,000 pour les dépenses extraordinaires.

Le surplus de la recette se répartissait entre le prévôt, le chantre et vingt chanoines; le prévôt et le chantre avaient double prébende, ce qui faisait 24 portions.

Les biens affermés étaient la ferme de Montry, la ferme de Malpoux et seigneurie d'Yvette, paroisse de Levy, près Rambouillet, la ferme et seigneurie de Neuilly-sur-Marne, la terre et seigneurie de Sceaux en Gatinais, la ferme et seigneurie de Vulainnes, près Melun; la ferme de la Chapelle la Reine, près Fontainebleau; des terres à Mesly, paroisse de Creteil; à Favières, près Troies, à S. Maur, à Morangis, à Neuilly, à Nogent, à Noisy-le-Sec, à Sarcelles, à l'île Phanasse (*sic*); la dîme d'Epinay-sur-Seine, la moitié de celle de Longvilliers, la moitié de celle de Boneuil, celle de Magny, la huitième de celle de Guiancourt, et une redevance sur celle de Chetainville. Remarquons en passant que le Chapitre était tenu à la réparation des chœurs des églises où se trouvaient ces dîmes.

Au XIVe siècle, les chanoines possédaient des terres à Montmartre (in valle Larronneus), à Chaillot, Clichy, Montreuil, Bagnolet, Clamart, Rueil, Bougival, S. Martin-du-Tertre, Centeny, Villeneuve-St-Georges, Brie-Comte-Robert, Villejuif, Troux et Guiencourt, Espineil-les-Saint-Denis, Villennes-les-Poissy, Fontenoy-vers-Bruières, au lieu dit la Granche-Foilleuse et au lieu dit *Behutum*. (Voy. le reg. S. 1885.)

Le 11 décembre 1790 on mit les scellés et on dressa l'inventaire des objets mobiliers qu'on enleva le 19 mai de l'année suivante, après avoir dressé le procès-verbal de recollement. Sur la demande du curé de Saint-François-d'Assise et du comité de la section des Enfants-Rouges, le maître-autel de Saint-Louis fut transporté dans cette dernière église. Il avait été démonté « par Louis-Philippe Mouchy, sculpteur du roi et professeur de son Académie. »

Après la Révolution, Saint-Louis-du-Louvre fut affectée au culte protestant, puis démolie lors du déblaiement des terrains pour la réunion des Tuileries au Louvre.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS.

Les Archives de l'Empire sont très-riches en documents sur Saint-Thomas-du-Louvre. Ces documents sont mêlés avec ceux qui concernent Saint-Nicolas.

Dans la section historique, il y a trois cartons qui contiennent : 1° des actes de vente et de donation des XIIIe et XIVe siècles, et des fondations de 1293 à 1742, concernant Saint-Thomas et Saint-Nicolas-

du-Louvre (L.547) ; 2° des baux, titres de propriétés à Neuilly-sur-Marne, la Queue-en-Brie, Chaillot (*Chailloel super montem*), bulles de papes, amortissements (L.548) ; 3° des testaments, donations, bulles, actes d'union des Chapitres de Saint-Thomas et de Saint-Nicolas etc., etc. (L.549).

Les registres (LL.152-166) sont au nombre de quinze. Les dix premiers renferment les conclusions capitulaires : 1° du 2 mai 1598 au 15 décembre 1610 (LL.152) ; 2° du 15 janvier 1611 au 15 décembre 1623 (LL.153) ; 3° du 2 janvier 1624 au 15 février 1633 (LL.154) ; 4° de 1633 à 1664 (LL.155) ; 5° de 1664 à 1673 (LL.156) ; 6° de 1673 à 1685 (LL.157) ; 7° de 1685 à 1697 (LL.158) ; 8° de 1697 à 1711 (LL.159) ; 9° de 1712 à 1733 (LL.160) ; 10° de 1733 à 1740 (LL.161). On trouvera dans ce volume le devis détaillé de la reconstruction de l'église, pour laquelle on dépensa 90,000 livres. Le onzième volume (LL.162) est un registre des recettes et des dépenses en 1629 ; le douzième (LL. 163) est sur vélin et renferme « les formules des serments des doyens et chanoines, avec des avis ou règlements sur la conduite d'iceux et un tableau de ce qu'ils doivent payer à leur réception ; le treizième (LL. 164) est un petit in-8 sur vélin qui contient une vie de S. Thomas de Cantorbéry, écrite au XIVe siècle ; le quatorzième (LL.165) a pour titre : Inventaire général historique et chronologique des titres originaux, papiers, registres capitulaires, etc., des Chapitres de S. Thomas et de S. Nicolas-du-Louvre unis sous le titre d'église royalle, collegiale et paroissialle de S. Louis-du-Louvre fait en 1757 par Jean-Charles Carpentier, chanoine et garde des archives de cette église, etc., etc. Ce volume précieux renferme une histoire détaillée de l'église, qui sert de préface, et qui ne manque point d'intérêt. Le quinzième registre (LL. 166) est un double de l'inventaire précédent.

La section administrative renferme 59 cartons. Le premier (S. 1854) contient les procès-verbaux et déclarations de 1790 et 1791, des baux, contrats de fondation, donations de rente, états de lieux, etc. ; le second (S. 1855) des titres de propriétés, actes de vente et d'achat ; le troisième (S. 1856) les aveux et dénombrements de la seigneurie de Noiseau ; le quatrième (S. 1857) des titres de propriété, des titres de rente, le contrat de donation de la maison dite de la Petite Bretagne, donnée à S. Thomas-du-Louvre par Jean VI, duc de Bretagne, le 2 février 1428 ; les papiers de l'hôtel du doyen appelé depuis 1474 hôtel de la Finoire, et depuis 1706 hôtel des Barres ; le cinquième (S. 1858) des titres de rente sur des maisons sises à Paris ; le sixième (S. 1859) des titres de rente, les baux des maisons sises à S. Mandé, à Nogent-sur-Marne ; les septième et huitième (S. 1860-1861) les titres de propriété des fiefs de la Brosse-en-Brie, de Croissy-la-Brosse, de Huetre-en-Beauce, de Jean Judas à Oigne-en-Mulcien

et de Torcy-en-Brie, et des terres à Leuville, Montlhery, Nogent-sur-Marne, Saint-Maur ; les neuvième et dixième (S. 1862-1863) les titres de Boissy Saint-Léger, de 1599 à 1774, et des terre et seigneurie de Noisy; le onzième (S. 1864) les titres de Nogent-sur-Marne et des seigneuries du Perreux et de Plaisance, situées à Nogent; le douzième (S. 1865) les aveux et dénombrements des fiefs de la Pinelle à Nogent, un extrait de déclarations censuelles, un ceuilleret censier de Nogent-sur-Marne; le treizième (S. 1866) les titres de propriété à Magny-Montry, Monthery-en-Brie, Chapelle-Saint-Denis, un terrier de 1574.: les quatorzième et quinzième (S. 1867-1868) des titres de rentes, les papiers du prieuré de Saint-Clément-de-Châtres, de l'île de Conches à Chennevières sous Champigny; les seizième et dix-septième (S. 1869-1870) quelques pièces concernant la chapelle de la Madeleine à Bondy, des titres de rente à Brie-Comte-Robert, Villeneuve-Saint-Georges, Vanves, Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Chetainville près Arpajon; quelques actes concernant les fiefs de Saint-Thomas à Villejuif et de Jean Judas à Ongne en Mulcien; le dix-huitième (S. 1871) les papiers de la seigneurie de Bois-l'Abbé à Cueilly-la-Renardière, et de la seigneurie d'Yvette près Chevreuse; le dix-neuvième (S. 1872) des copies et extraits des contrats de vente, d'acquisition ou d'échange dans les seigneuries d'Avron, Boissy-Saint-Léger, Piple, Ivette et autres domaines, ainsi que du prieuré d'Yvette; le vingtième (S. 1873) les titres de propriété de Saint-Thomas-du-Louvre à Paris, rues de Bussy et Frementeau; le vingt-unième (S. 1874) des titres concernant des maisons à Paris, le fief de Mesly, le prieuré de la Chapelle-la-Reine près Fontainebleau; le vingt-deuxième (S. 1875) les titres des maisons rues Saint-Thomas du Louvre, cloître Saint-Nicolas, rues Saint-Thomas et des Orties; le vingt-troisième (S. 1876) des baux à vie et à rente, les papiers de la seigneurie de Sceaux en Gatinois, 1109-1781 ; le vingt-quatrième (S. 1877) les papiers de la seigneurie de Sceaux ; le vingt-cinquième (S. 1878) les papiers de la seigneurie de Vulaines; le vingt-sixième (S. 1879) des documents relatifs à l'alignement et aux servitudes des maisons des rues Saint-Thomas, Frementeau, du Doyenné et des Orties, à l'alignement du portail de l'église donné par les trésoriers de France en 1739 et 1740; une pièce fort intéressante intitulée : Devis des ouvrages pour la reconstruction de l'église Saint-Louis-du-Louvre, et des baux de propriétés sises à Saint-Maur, Vulaines, Magny, la Chapelle-la-Reine, Boneuil et Mesly ; le vingt-septième (S. 1880) les baux de Neuilly-sur-Marne, du fief d'Avron; le vingt-huitième (S. 1881) les baux des terres de Savières, au diocèse de Troyes; les vingt-neuvième et trentième (S. 1882-1883) les titres de propriétés à Sarcelles, appartenant aux écoliers de Saint-Nicolas-du-Louvre, depuis 1419; de terres à Louanz, aujourd'hui Morangis; des déclarations de biens à l'assemblée générale du

clergé de France; un cartulaire des lettres et titres concernant les biens et revenus temporels de Saint-Nicolas du-Louvre, dressé par ordre du Chapitre en 1703; des titres de rente sur des maisons à Paris; les actes de la suppression du doyenné de Saint-Thomas et union de ses revenus à la manse capitulaire en 1718; le trente et unième (S. 1884) les papiers du fief de Mesly.

Les registres ou portefeuilles sont au nombre de vingt-neuf. Le premier (S. 1885) est intitulé : Sequuntur omnes possessiones et res immobiles ecclesie S. Thome de Lupara juxta Parisius (factum circiter anno M.CCC.XLIX), volume précieux et intéressant; le second (S. 1886) : Inventaire général des titres de la terre et seigneurie de Sceaux, mouvante du duché de Nemours, à cause de la châtellenie de Château-Landon; le troisième (S. 1887) : Petit cartulaire de la terre de Sceaux en Gatinois, vers la fin de l'an 1500, copie faite par Charles Carpentier, chanoine, au mois de février 1779, in-fol.; le quatrième (S. 1888) : Registre pour la distribution des droits seigneuriaux et féodaux du Chapitre, commencé le 30 septembre 1748, in-fol.; le cinquième (S. 1889) : Registre de recettes et distribution des lods et ventes et autres droits seigneuriaux, commencé le 25 juillet 1774, in-fol.; le sixième (S. 1890), est un portefeuille renfermant : 1° un registre des lods et ventes depuis 1713 jusques en 1747; 2° deux cahiers intitulés : Neuilly, copies et extraits des contrats de vente et d'acquisition, commencés le 14 décembre 1747; 3° deux cahiers intitulés : Nogent, copies et extraits des contrats de vente, etc., commencés le 8 juillet 1748; le septième (S. 1891), est intitulé : Ceuilleret de Mesly et dépendances de Creteil, du 29 juin 1626 au 21 octobre 1694; le huitième (S. 1892), est un portefeuille renfermant des anciens cueillerets de Nogent, de 1434 à 1749; les cueillerets d'Ivette, de 1592 à 1607; le neuvième (S. 1893), est un cueilleret de la terre et seigneurie de Sceaux en Gatinois, 1781; le dixième (S. 1894), un cueilloir d'Ivette : le onzième (S. 1895) un cueilleret d'Ivette; le douzième (S. 1896), un ancien terrier de Mesly et de ses dépendances, en 1437; le treizième (S. 1897), un terrier de la même seigneurie, de 1570 à 1574; le quatorzième (S. 1898), un terrier de Mesly, du mont de Mesly et de Maison-sur-Seine, 1599 à 1629, in-fol.; le quinzième (S. 1899), un terrier du fief de Mesly, 1681-1711, in-fol.; le seizième (S. 1,900), contient les déclarations au terrier de Nogent, de 1631 à 1659, et de 1690 à 1740; le dix-septième (S. 1901), renferme un terrier de Nogent-sur-Marne, 1634, et des déclarations de 1661 à 1671; le dix-huitième (S. 1902), des terriers de Nogent-sur-Marne, 1515 à 1570, et 1610 à 1631; le dix-neuvième (S. 1903), un nouveau terrier de Nogent, 1729 : le vingtième (1904), un censier de Sceaux en Gatinois, 1536; le vingt-unième (1905), un terrier de Sceaux, 1612; le vingt-deuxième (S. 1906), cinq terriers du même lieu, de 1613, 1678,

1711 et 1716; le vingt-troisième (S. 1907), un terrier de Sceaux, en 1701; le vingt-quatrième (S. 1908), un terrier de Sceaux, en 1709; le vingt-cinquième (S. 1909), un terrier du même lieu, en 1784; le vingt-sixième (S. 1910), un ancien terrier de Vulaines, en 1597; le vingt-septième (S. 1911), un terrier de Vullaines-en-Brie, paroisse d'Hiebles, près Guignes-Rabutin et Coubert, de 1598 à 1602; le vingt-huitième (S. 1912), des déclarations et recouvrements des rentes d'Yvette, de 1512 à 1685; le vingt-neuvième (S. 1913), un terrier d'Yvette.

Citons enfin cinq registres de Saint-Louis-du-Louvre, conservés dans la section historique (LL. 107 à LL. 111). Ils sont intitulés: Registre des délibérations capitulaires. Le premier, du 11 mars 1740 au 16 août 1753; le second, du 15 mai 1745 au 23 novembre 1785; le troisième, du 3 septembre 1753 au 15 avril 1776; le quatrième, du 2 mai 1776 au 31 décembre 1785; le cinquième, du 4 janvier 1786 au 11 décembre 1790.

IMPRIMÉS.

Factum de la cause qui est à l'audience du grand conseil, par M. Nicolas Thiboult, prestre, chanoine prébendé de l'église royale et collegiale de Saint-Thomas-du-Louvre, deffendeur, contre M. Louis Pietre, cy-devant curé de Villiers et de Bondy, devolutaire et demandeur. In-fol. s. d. (Bibl. Maz., nº 18824 E.)

Panegyrique de saint Louis, roy de France, prononcé dans l'église royale et collegiale de Saint-Thomas-du-Louvre, le 15 aoust 1710, en présence de Messieurs de l'Académie françoise, par M. l'abbé Du Buisson. *Paris*, 1710. In-4. (Bibl. Maz., nº 10370 Z[6].)

Discours prononcé le dimanche 14 messidor an XI, dans le temple de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, à l'occasion du jeûne, de prières et d'humiliations, délibéré par le consistoire de l'église consistoriale réformée de Paris, en suite de la lettre que le premier consul lui adressa le 27 prairial, et par laquelle il l'invitait à ordonner des prières selon le rit réformé, pour obtenir la bénédiction de Dieu sur les armes de la république française, par Jacques-Antoine Rabaut-Pomier. *Paris*, an XI (1802). In-16.

Hymne chantée et exécutée dans le temple de l'église réformée consistoriale du département de la Seine, dit Saint-Louis-du-Louvre, à l'occasion de la fête du sacre et du couronnement de S. M. l'Empereur, par Joseph Ourry. *Paris*, 1804. In-8.

Oratorio chanté dans le temple de l'église réformée consistoriale du département de la Seine, dit Saint-Louis-du-Louvre, à l'occasion de la ête du sacre et du couronnement de S. M. l'Empereur, par Fabre d'Olivet. Paris, 1804, in-8.

Napoléon libérateur, discours religieux prononcé dans le temple de

Saint-Louis, rue Saint-Thomas-du-Louvre, le 15 août 1810, jour anniversaire de la naissance de S. M. l'Empereur et Roi, par J.-A. Rabaut-Pomier. *Paris*, 1810. In-8.

Voyez aussi Jaillot, *Recherches sur Paris*, t. I (quartier du Palais-Royal), p. 76; Piganiol, *Description de Paris*, t. II, p. 353; Thiéry, *Guide des amateurs*, t. I, p. 229; J.-B. de Saint-Victor, *Tableau de Paris*, t. I, 2e part., p. 862.

SAINT-HONORÉ

65 Dans le poëme des *Moustiers de Paris*, composé vers 1270, cette église est appelée *Saint Honoré aus Porciaus* (vers 41), du nom de la place sur laquelle elle était construite. On voit, par un acte d'avril 1213, Etienne de Fresnes-lez-Rungis (de Fraxinis) lui léguer quelques biens à Fresnes. (Cart. de N.-D.. t. I, p. 357.) Une lettre d'amortissement du 30 avril 1283, nous fait connaître une partie de ce qu'elle possédait alors à Paris. (Ibid., t. III, p. 38.)

66 Dès 1228, et par conséquent bien avant 1257, l'évêque alternait avec le Chapitre dans la nomination des prébendes, c'est ce qui ressort d'un accord conclu entre l'évêque Guillaume d'Auvergne et le Chapitre de Saint-Germain, au mois d'avril 1228. (Cart. de N.-D., t. I, p. 126, et t. III, p. 241.)

67 Lisez 1579.

68 Il y avait à Saint-Honoré plusieurs confréries, à savoir : 1° celle des boulangers de gros pain, le 16 mai; 2° celle des bouchers de la boucherie, dite de Beauvais ou de la Halle, le jour de la Fête-Dieu ; 3° celle des bourreliers, établie dans la chapelle de Notre-Dame-des-Vertus en 1412, et approuvée le 12 août 1414; 4° celle de la chapelle de N.-D. des-Vertus, du 9 mai 1511.

69 Il y avait aussi les épitaphes de:

Honoré de Mauroy, chev., cons. et secrétaire du roi, seign. de Verrière, Batilly et Saint-Martin-sur-Seine (24 avril 1620) ; Jeanne de Lagny, femme de Simon Morhier, chev., seign. de Villers, cons. du roi et garde de la prévôté de Paris (31 juillet 1..?) ; Regnault de Castel, dit de Vallac, chanoine de Saint-Honoré et de Saint-Germain-l'Auxerrois, prieur de Valmondois (26 juin 1554); Guillaume Allaire, procureur au Châtelet (18 décembre 1533); Jeanne Langlois, sa femme (15..?); Alphonsine de Babou, dame de Sagonne (21 février 1617); Jean Boissonnet, dit de Valence, marchand suivant la cour (10 mars 1559); Jeanne le Lièvre, sa femme (1554); Augustin Bouette, chanoine de Saint-Honoré (3 mars 1617); Deodet de Sarred, conseiller-aumônier du roi, maître des requêtes de l'hôtel du duc d'Anjou, chanoine de Saint-Honoré (12 janvier 1577); Alexandre Richart, chanoine de Saint-Honoré, curé de

Conflans et de Coron (?); Mathurin Leroux, chanoine de Saint-Honoré (1er juin 1578); Pierre du Gard, seigneur de Thionville, tapissier du roi (8 juillet 1547); Nicole le Tanneur, bachelier en décret, curé de Saint-Marcel à Saint-Denis-en-France et chanoine de Saint-Honoré (10 août 1593); Pierre Langlois, marchand et bourg. de Paris (?); Martine Aubé, sa femme (29 juin 1587); Antoine Pessebœuf, prêtre, aumônier du roi et chanoine de Saint-Honoré (15 mai 1627); Jean Hutin, chanoine de Saint-Honoré (31 janvier 1422); Nicole le Mire, prêtre ès-arts et bachelier en décret, chanoine de Saint-Honoré (9 janvier 1502); Denis Fourgonneau, prêtre, chanoine de Saint-Honoré et curé de Charonne-les-Paris (3 avril 1628).

[70] Jean le Bescot, conseiller du roi, doyen de Saint-Quentin en Vermandois, fonda une chapellenie en 1382. La chapelle de Notre-Dame-des-Mèches fut fondée le 18 juin 1503. Il y avait aussi la chapelle de Saint-Sébastien, pour laquelle on créa des indulgences en 1477. La chapelle de N.-D.-des-Vertus, fondée par Jean le Bescot en 1382, était desservie par un chapelain perpétuel, créé en 1466 par Jehan Chesnart, bourgeois et garde de la Monnaie de Paris. Les papes Paul II et Sixte VI avaient accordé de grandes indulgences à ceux qui visitaient cette chapelle les jours de Noël et de la Résurrection. (V. Arch. de l'Emp., L. 569.)

[71] Le Chapitre de Saint-Honoré se composait en 1790 de douze chanoines qui, d'après leur déclaration du 12 mars de la même année, possédaient un revenu de 151,513 livres 2 sous, ainsi réparties : 7,712 livres 5 sous en fermes; 600 livres 6 sous 8 deniers en rentes, en grain et en argent; 4,171 livres en fiefs et rentes hypothéquées sur maisons; 2,729 livres 10 sous 4 deniers en rentes sur l'Hôtel de ville; 34,618 livres en loyers de maisons sises à Paris, et 1,682 livres de recettes diverses. Les charges étaient de 64,346 livres 15 sous 6 deniers, savoir : 28,307 livres pour les frais du culte; 5,280 livres 7 sous 6 deniers pour les portions congrues et les redevances; 20,880 livres pour réparations et dépenses d'administration, et enfin 9,879 livres 8 sous pour impositions communes, bureaux des pauvres et deniers.

Le Chapitre avait des biens à Aunoy, Longjumeau (Longemel en 1216), Ennery (Aneriacum en 1216), Stains (Seteins en 1260), Courcelles, Roquancourt, Jouy, Charonne, Auteuil, Passy, Chaillot, Argenteuil, Suresnes, Villaines près Poissy, Fresnes, Dugny, Villiers-le-Bel, Epinay, Franconville, Monsoult (Monceout, 1228), Baillet, Garges, Fontenay-sous-Bois, Villiers-la-Garenne, Louvres en Parisis, Moisselles et Bouffemont.

Le 9 décembre 1790 le Chapitre fut supprimé, et on apposa les scellés sur le mobilier de la sacristie et sur les archives.

L'église fut vendue le 8 février 1792, et ne tarda pas à être démolie. Le cimetière du cloître, qui a également disparu, était au moyen-âge le rendez-vous des polissons du quartier, qui y jouaient à toutes sortes

de jeux (ad ludum palmæ et quoque taxillorum et alios ludos inhonestos), et cassaient les vitraux. Les mères de famille y faisaient sécher le linge des enfants, et l'on poussait la profanation jusqu'à y déposer ce qu'on appelait alors élégamment le « *tributum ventris.* » (Voy. Cartul. de Saint-Honoré, t. I, p. 267.)

Il y a quelques années, il restait encore quelques vestiges de l'église au numéro 12 du Cloître-Saint-Honoré, mais ils ont disparu en 1854. Une maison publique en occupait l'emplacement. La démolition a mis au jour deux fenêtres du XIVe siècle, avec meneaux et colonnettes, une grande partie de l'escalier du clocher, et quelques morceaux de colonnes et de chapiteaux, une tombe de chanoine du XVe siècle servant de seuil. On assure que le caveau sépulcral du cardinal Dubois était converti en fosse d'aisances.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS.

Les Archives de l'Empire renferment un assez grand nombre de documents sur le Chapitre Saint-Honoré, dans les sections historique et administrative.

Dans la section historique, on remarque le Cartulaire en trois volumes in-fol. (LL. 66-68), commencé le 23 février 1754 et terminé au mois d'août 1755. Sur le premier feuillet, on a dessiné le sceau du Chapitre, qui était d'azur à deux crosses passées en sautoir, surmontées d'une mitre et soutenues d'un H et d'un S entrelacés, avec le tour d'or, à la bordure d'argent, chargée de ces mots en lettres capitales de sable : Sigillum ecclesiæ collegiatæ S. Honorati Parisiensis. Un recueil (LL. 69) de délibérations de 1417 à 1467, et une série de vingt-deux registres capitulaires (LL. 70-91) depuis 1742 jusqu'en 1790, complètent la collection des registres conservés dans cette section, où se trouve aussi un carton (L. 569) renfermant des titres de fondations d'obits, de 1477 à 1758, des actes d'indulgence, d'union, etc., etc.

La section administrative renferme vingt-six cartons, dont je vais donner une rapide analyse.

Le premier (S. 1822), contient des déclarations de biens et revenus, d'anciens inventaires; le second (S. 1823), des déclarations de charges et revenus, des titres d'amortissement, des documents sur la chapelle de Notre-Dame-des-Mèches; les troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième (S. 1824-1829), les documents relatifs au fief des 13 Arpents situé sur les remparts de la ville, la rue Saint-Honoré et la rue des Petits-Champs, avec un plan de ce fief; le huitième (S. 1830), des

baux des maisons situées rues Maubuée, du Bouloy, Jean-Tison, des Poulies, du Bac, Saint-Honoré, des Bons-Enfants et Croix-des-Petits-Champs; le neuvième (S. 1831), les baux des maisons sises dans l'île St-Louis, rues du Bac, de Bourbon, Croix-des-Petits-Champs et les baux des maisons canoniales; le dixième (S. 1832), des documents concernant la ferme de la Courneuve, située entre Saint-Denis et le Bourget, la ferme de Moisselle, les terres et dîmes de Villiers-la-Garenne, les baux des dîmes d'Ennery et de Garges; le onzième (S. 1833), les titres de propriété sur des maisons sises rue Saint-Honoré, place de Grève, rues des Petits-Champs et du Chantre; le douzième (S. 1834), des titres de propriété des maisons sises rues Champ-Fleury, Aubry-le-Boucher, de la Calandre, des Deux-Ecus, Comtesse-d'Artois, Saint-Denis, Maubuée, Traversine, du Bouloir et Barbette; le treizième (S. 1835), des titres de rente sur des maisons sises rues du Four-Saint-Germain, quai des Ormes, rues Planche-Mibray, du Puis, des Cinq-Diamants, Beaubourg, Saint-Jacques-la-Boucherie, Saint-Denis, des Lombards, Montorgueil et des Poirées; des documents relatifs au fief des Haches, situé rue des Mauvais-Garçons, au cimetière Saint-Jean; le quatorzième (S. 1836), des titres de rente sur diverses maisons; le quinzième (S. 1837) des actes relatifs à l'indemnité donnée pour les maisons acquises pour l'agrandissement du Palais-Royal en 1768, des titres de maisons cédées par le roi; le seizième (S. 1837 *bis*) des papiers relatifs aux maisons acquises pour l'agrandissement du Louvre, aux fiefs des 13 Arpents, de Froid-Manteau et des Haches, et des arrêts de règlement de censives et de liquidation d'indemnités pour les maisons acquises pour l'agrandissement du Palais-Royal; le dix-septième (S. 1838) des états des différentes maisons, des plans et devis, un inventaire des papiers du chapitre, des autorisations de construire, et quelques papiers concernant les maisons canoniales; le dix-huitième (S. 1839) des titres de propriété de maisons sises à Paris, de la ferme de Charonne; des titres de rentes à Auteuil, Passy et Chaillot, Argenteuil, Fresnes, Franconville, Villaines, au lieu dit le Grand-Désert, à Senlis, à Meudon; un inventaire ancien des titres de Villiers-la-Garenne, Louvres, Garges, Moisselles, Fontenay-sur-le-Bois, Franconville et seigneurie d'Ivry; quelques pièces sur un fief situé à Suresnes; le dix-neuvième (S. 1840) des titres de rentes sur la ferme des dames de Saint-Cyr à Neuilly, et sur le pont de Neuilly; sur une maison rue Saint-Honoré, vis-à-vis la Croix-du-Tiroir, et des papiers relatifs à la ferme de Louvres et à ses dépendances; le vingtième (S. 1841) des baux, renseignements et autres pièces concernant Bouffemont et la ferme de Moisselles; les vingt et unième et vingt-deuxième (S. 1842-1843) des déclarations de terre à Bouffemont, des actes de foi et hommage à Moisselles, et une déclaration au terrier du fief du Val des pressoirs à Fontenay, de 1586 à 1689; le vingt-troisième (S. 1844)

des documents sur le fief du Val des Pressoirs, des déclarations au terrier de 1701 à 1733, et de 1734 à 1742; des baux à cens de 1413 à 1523; un plan et des titres primordiaux de la ferme de Fontenay-sous-le-Bois-de-Vincennes de 1299 à 1776, et des contrats d'acquisition de 1481 à 1625; le vingt-quatrième (S. 1845) un mémoire concernant le fief de Froidmanteau et les titres de propriété de ce fief; les vingt-cinquième et vingt-sixième (S. 1846-1847) des papiers concernant des maisons sises rue Froidmanteau, des quittances d'amortissement, des baux, déclarations, enquêtes et autres actes qui concernent les biens du collége des Bons-Enfants, unis à la mense abbatiale, des quittances des boues et lanternes.

La section administrative renferme six registres ou portefeuilles: les deux premiers (S. 1848-1849) sont intitulés: Registre des ensaisinements des droits seigneuriaux dus au chapitre de Saint-Honoré à cause des maisons sises à Paris, tant en leur fief de la rue Frementel que de leurs censives du cimetière Saint-Jean, in-fol.; le troisième (S. 1850) est un portefeuille contenant six anciens censiers de Fontenay de 1488 à 1550; le quatrième (S. 1851) est aussi un portefeuille dans lequel se trouve un censier de Fontenay de 1612, un cueilloir des fiefs des 13 Arpents et de Froidmanteau, un état des rentes tant à Paris que hors Paris de 1730 à 1786; le cinquième (S. 1852) est un in-4°, intitulé: État des censives et rentes foncières dues au chapitre de Saint-Honoré; le sixième (S. 1853) est un in-folio, intitulé: Registre pour servir de terrier au chapitre de Saint-Honoré, seigneur du Val des Pressoirs à Fontenay sous le bois de Vincennes.

La série H renferme les comptes de Saint-Honoré de 1402 à 1575 (H. 3339), et les titres de rentes remboursées aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles (H. 3340).

Voyez aussi l'article bibliographique de Saint-Germain-l'Auxerrois, p. 164.

IMPRIMÉS.

Titres de la fondation et establissement de l'église et chapitre de Saint-Honoré de Paris, 1205-1259; *s. n. d. l. n. d.*, petit in-fol. (Arch. de l'Emp., L. 557 et 569.)

Réflexions sur le titre de la prétendue suppression de neuf chanoines et prébendes en l'église collégiale Saint-Honoré; *s. d.*, in-4°.

Observations touchant les registres de fonds de terre produits au procès d'entre le controlleur général des domaines et le chapitre de Saint-Honoré, en ce qui concerne le cimetière Saint-Jean; *s. d.*, 4 pages in-fol. (Arch. de l'Emp., S. 1835.)

Factum pour les chantres, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Honoré, à Paris, deffendans, contre le controlleur général des

domaines de France, demandeur, suivant l'arrest du conseil du 5 janvier 1675 et la requeste du 24 décembre 1688; *s. d.*, 8 pages in-4°. (Arch. de l'Emp., L. 1835.)

Titres des chantres, chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Honoré, pour justifier du droit de censive dans trois fiefs à eux appartenans dans la ville de Paris, contre le controlleur général des domaines; *s. d.*, 16 pages in-fol. (Arch. de l'Emp., S. 1835.)

Les fiefs indiqués dans le titre sont: 1° le fief des Treize-Arpens, ès-environs de leur église; 2° le fief de Froidmantel, qui comprend les maisons de la rue Froidmanteau de costé et d'autre; 3° le fief des Haches, autrement dit du cimetiere S. Jean, confiné anciennement en dix pignons ou maisons.

Oraison funèbre à la mémoire immortelle de l'incomparable Louis le Juste, prononcée dans l'église de Saint-Honoré par M. Jacques Brousse, docteur en théologie et ex-chanoine de ladite église. *Paris*, 1643, in-4°. (Bibl. Maz., n° 12,505.)

Voy. Jaillot, *Recherches sur Paris*, t. I, quartier du Louvre, p. 45. Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. II, p. 305. Thiéry, *Guide des amateurs*, t. I, p. 312.

COLLÉGE DES BONS-ENFANTS

ET

CHAPELLE SAINT-CLAIR

[72] Geoffroy Cœur, chev., seign. de la Chaussée et maître d'hôtel du roi Louis XII, y fut inhumé le 21 octobre 1488, ainsi que Isabeau Bureau, dame d'Angerville, la Rivière et Geronville en Gâtinois, sa femme (14..?), Jean le Sonneur, bénédictin, prieur de Haute-Brière au diocèse de Chartres (10 avril 1499), et Jean le Vau, prêtre, chanoine de Saint-Honoré et principal du collége des Bons-Enfants (5 déc. 1606).

[73] Ce n'est pas en 1602, mais bien le 26 juillet 1603.

[74] Cette maison devait se trouver à peu près sur l'emplacement des bâtiments compris entre le cloître Saint-Honoré et la rue Montesquieu.

[75] Supprimée en 1790, elle a été vendue le 17 avril 1792, puis démolie.

SAINT-NICOLAS

[76] Lebeuf ne cite aucun texte à l'appui de sa conjecture, et je crois qu'il se trompe ici. Du reste, quelques lignes plus bas, il se contredit, en

avançant, cette fois avec raison, qu'en 1228 cette maison était encore désignée sous le nom d'*Hôpital de Saint-Thomas-du-Louvre.*

[77] Lebeuf fait ici allusion à un acte de juillet 1228, dans lequel l'évêque de Paris réforme les abus qui s'étaient glissés dans ce collége, et blâme l'insolence, la gourmandise et la paresse des écoliers. (Cart. de N.-D. de Paris, t. I, p. 350.)

[78] En 1191, il portait, sauf le nom du patron, le même nom: *Hospitalis pauperum clericorum de Lovre.*

[79] On voit, par un amortissement du mois de juin de la même année, quelques-unes de leurs possessions à Paris. (Cart. de N.-D. de Paris, t. III, p. 64.)

[80] Je n'ai pas retrouvé cet acte cité par Lebeuf, mais je vois dans le Cart. de N.-D. (t. III, p. 198) qu'un nommé Philippe Danneville, talemelier et bourgeois de Paris, avait fondé une chapelle dans l'église des Bons-Enfants, et donné douze livres parisis de surcens amortis par l'évêque le 12 sept. 1348. Je n'aurais pas hésité à voir dans ce dernier le même personnage que celui de l'abbé Lebeuf, malgré la différence du prénom, si la donation avait concerné le même collége; mais Jean Danneville est le bienfaiteur du collége de St-Nicolas, tandis que Philippe Danneville l'est du collége des Bons-Enfants.

[81] Cette chapelle, où les charretiers célébraient leur confrérie, fut abattue vers 1780. Elle avait été totalement abandonnée lors de l'union du collége au chapitre de Saint-Honoré, et on avait même projeté, dès cette époque, de la démolir, pour élargir la rue des Orties.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS.

On trouvera dans la note bibliographique qui concerne Saint-Thomas-du-Louvre un très-grand nombre de documents relatifs à Saint-Nicolas, qui avait été uni en 1740 à cette collégiale. Ajoutons à ces indications que la section historique des Archives de l'Empire possède les registres capitulaires de Saint-Nicolas-du-Louvre, formant une série de neuf registres depuis 1570 jusqu'en 1740 (LL. 141 à 149), un compte-rendu au chapitre de l'année 1629 (LL. 150) et un inventaire du livre vert. (LL. 151).

SAINT-EUSTACHE

[82] Lebeuf se trompe ici ; il y a un acte plus ancien. Le cartulaire de Saint-Germain renferme un acte de février 1213 relatif aux offrandes

qui se faisaient dans la chapelle Sainte-Agnès, nouvellement construite. *super oblationibus novæ capellæ S. Agnetis.*

[83] Lebeuf se trompe encore ici, et il n'est pas probable qu'on l'ait rebâtie, car un acte de 1213, cité par Jaillot (t. II, p. 28), nomme cette église la *chapelle neuve* de Sainte-Agnès. Or, il est difficile de croire que cette chapelle ait été reconstruite 23 ans après sa fondation.

[84] Il était encore curé le 29 mars 1310 (Cart. de N.-D., t. III, p. 233) : vingt ans après jour pour jour, c'était un nommé Rigaldus.

[85] En 1414, c'était son frère Jean-Robert Petit, auquel succéda probablement Pierre de Mareuil, qui l'était en 1429.

[86] Entre Jean Chuffart et Pierre de Brabant, il faut placer Pierre Richer, curé en 1451, et, après Pierre de Brabant, un conseiller au parlement, maître des requêtes, Ambroise de Cambrai, qui eut à soutenir, en 1479, un procès avec le chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois. (V. Arch. de l'Emp., L. 571.)

[87] Il y a ici une erreur. Jean Balue était déjà curé le 1er juillet 1496; mais il donna sa démission peu de temps après, puisqu'on le voit remplacé par Cosme Guymier et par Antoine de Paris, conseiller et président aux enquêtes, curé en janvier 1500. Le 15 juin 1510, Jean Balue revint, et paraît avoir occupé cette position pendant de longues années, malgré une conduite fort déréglée, n'allant à l'église (d'après le dossier que j'ai sous les yeux, L. 571) que deux ou trois fois l'an, pour y chercher de l'argent.

[88] C'était le neveu du précédent.

[89] Après Étienne Tonnellier, nommé le 7 mars 1608, nous citerons Pierre Marlin, le 24 février 1645 ; Léonard de Lamet, le 16 juillet 1678; François-Robert Secousse, neveu du précédent, le 11 avril 1699 ; Jean-François-Robert Secousse, neveu du précédent, le 18 mars 1729, et Poupar dernier curé avant la Révolution.

[90] Cette chapellenie fut fondée en 1224, et Guillaume Buinel se rendit sa caution en engageant la dîme de sa terre de Berneuil, dans la paroisse de Sognolles, pour trois cents livres parisis. (V. à ce sujet un acte curieux de mars 1224 dans le Cart. de N.-D. de Paris, t. II, p. 256-257.) Lebeuf se trompe en disant que cette chapellenie fut divisée en deux ; le fondateur créa de suite deux chapellenies, et l'acte que cite le savant académicien parle en effet des chapellenies fondées par G. Pointlasne.

[91] Le Cart. de N.-D. de Paris en renferme un du 11 février 1269 (t. I, p. 175). Par un autre hommage rendu le 30 mars 1276, on voit que la terre de Beaurepaire (*De bello reditu*) avait été donnée par Point Lasne (*Pungens asinum*), pour assurer les revenus de la chapellenie fondée par lui.

[92] Lebeuf n'a pas bien lu la pièce qu'il cite. Les exécuteurs testamentaires de Marie la Patissière ne fondèrent pas la chapelle Saint-Jacques

et Sainte-Anne. Ce fut seulement dans cette chapelle que fut exécutée la fondation, et que l'on dit trois messes par semaine à l'intention de la fondatrice.

[93] La confrérie de la Madeleine fut fondée en 1418 (Arch. de l'Emp. S. 3329).

[94] Dans le Répertoire du revenu de la fabrique (Arch. de l'Emp, S. 3340), il n'y a pas sainte Venice, mais bien sainte Véronique. Nous devons citer encore une chapellenie fondée au commencement du XIIIe siècle par Gautier *de Brussellis*, qui se réserva, ainsi que son fils, le droit de présentation par acte du 25 juin 1309 (Cart. de N.-D. de Paris, t. III, p. 296). Il y avait également une chapelle fondée par Pierre de Villiers, trésorier de l'église de l'hôpital Saint-Jacques aux pèlerins de Paris, avant 1337 (V. *ibid.*, t. III, p. 299); et on voit, par un acte du mois d'août 1407 (Arch. de l'Emp., sect. hist. Trés. des ch., Ile-de-France, n° 126), que Philippe de Jucourt, écuyer du corps du roi, en avait fondé une autre.

[95] Elle existait déjà depuis plusieurs années, car, en 1631, Claire Rouillée, femme de Jean Tronson, écuyer, seigneur du Coudray, conseiller du roi et correcteur des comptes à Paris, qui devint religieuse professe au couvent de la Visitation-Sainte-Marie, au faubourg Saint-Jacques, avait légué à cette confrérie 200 livres de rente, pour assister les pauvres malades nécessiteux et pour faire instruire quelques pauvres petites filles, dès leur jeunesse. C'était cette même personne qui avait fait appliquer le premier ornement à la chapelle et lui avait donné un tableau de l'Annonciation. (V. Epitaph. de Paris, t. III, p. 1541). D'après le Répertoire des revenus de la fabrique de Saint-Eustache (S. 3340), cette confrérie avait été créée le 24 décembre 1629. Lebeuf aurait pu citer encore les confréries des prêtres et clercs, le 29 mars; des passeurs de peaux, le 24 juin; des frippiers d'habits, le 16 août; des esguilletiers ou ferreurs d'esguillettes, le 25 août; des porteurs de blé, le même jour; des orangers et coquetiers, le 15 octobre; des grainctiers, le 9 mai; des fruitiers, le 25 juillet et le 15 octobre; des marchands de saline, le 16 septembre; la confrérie de dévotion des frères et sœurs de la Passion de N. S., maîtres de l'hôtel de Bourgogne; celle des marchands et compteurs de marée, le 8 décembre. En 1341, le roi confirma l'établissement d'une confrérie à Saint Eustache, dite des « Frères et Sœurs des messes de Sainte-Marie-Madeleine. » Cette confrérie, composée alors de vingt-cinq mendiants, devait fonder un hôpital à Paris et faire construire une chapelle. (V. Arch. de l'Emp., sect. hist., Tr. des ch. JJ., reg. 74, n° 595). Il y avait encore dans la chapelle de Saint-Jean-Baptiste, la confrérie du Très-Saint-Sacrement; dans la chapelle basse, la confrérie de Saint-Eustache et de Sainte-Agnès, érigée le 16 avril 1647; dans la chapelle de Sainte-Reine, la confrérie de Saint-Louis, érigée le 14 juillet 1647, et dans la chapelle du duc de Mazarin, la confrérie de Sainte-Anne.

96 On n'en aperçoit plus aucune trace.

97 Ce fut Jean-François-Robert Secousse, curé de Saint-Eustache, qui peut être regardé comme le véritable bienfaiteur de cette communauté. Il lui légua presque toute sa fortune, une bibliothèque de 6,000 volumes et deux maisons, l'une rue du Jour, l'autre rue des Prouvaires. L'une d'elles, reconstruite sur les plans fournis par Mansart de Joui, servit, à sa mort, de presbytère, de bibliothèque et d'archives. L'autre était habitée par les vicaires confessants, administrateurs de sacrements, visiteurs de malades, habitués et autres employés servant à la desserte et au service particulier de la paroisse.

Après la lecture du testament de Secousse, les marguilliers décidèrent que le médaillon du donateur serait placé dans l'église, mais je ne crois pas que ce vœu ait été exécuté.

98 Il y avait, dans l'église Saint-Eustache, les épitaphes de :

Marie de Pajot (?). Jean Le Coq, doct. en théologie, curé de cette église (26 juin 1568). Gerard IV Le Coq, père du précédent, seign. de Grenay et de la Houssaye, cons. du roi et maître des requêtes de son hôtel (1540). Etiennette de la Ballue, sa femme (?). Antoine Le Coq, seign. de Grenay et de Corbeville, cons. au parlement, leur fils (1566). François Pajot, seign. de Bury, cons. du roi, mari d'Etiennette Le Coq, sœur du curé de St-Eustache (15 sept. 1563). François Pajot, seign. d'Auteuil, leur fils (17 déc. 1583). Charles Le Coq, seign. de Courbeville, de La Mote, Remaincourt et Boigny, président de la cour des monnaies (avril 1544). Marguerite Quetier, sa femme (17 avril 1564). Charles Le Coq, écuyer (3 mai 1574). Louise Le Coq, leur fille, femme de Baptiste de Machault, cons. au parlement (16 février 1584), de toute la famille des Le Coq, dont les noms furent gravés sur un tableau avec l'indication de leurs alliances par Jean Le Coq, conseiller au parlement, en 1632. René Benoît, curé de St-Eustache, doct. en théologie, confesseur du roi et cons. d'Etat et privé (7 mars 1608). Toussaint le Tonnellier, prêtre, vicaire de St-Eustache (11 avril 1607). Jean le Tonnellier, maître ès-arts, vicaire à St-Eustache (20 déc. 1619). Etienne Tonnellier, doct. en théologie, vicaire de St-Eustache (16 janv. 1679). Jeanne le Rat (9 mai 1634). Michel le Tellier, seign. de Chaville, cons. du roi et maître ord. en la chambre des Comptes (25 janvier 1608). Perrette Locquet, sa femme (5 avril 1593). Michel le Tellier, seign. de Chaville, cons. au parlement (6 mai 1617). Charles le Tellier, cons. d'État et maître ord. en la chambre des comptes (8 août 1635). Claude Menardeau, seign. de Beaumont, cons. d'État et privé, doyen des maîtres des requêtes de l'Hôtel, marguillier de St-Eustache (26 janvier 1624). Charles Menardeau, maître des requêtes (5 fevrier 1631). Marguerin du Castel, cons. et médecin ord. de la reine d'Ecosse, douairière de France (9 déc. 1579). André de Rebuffée, écuyer, seign. de Beauregard, commissaire des guerres (29 juillet 1595). Antoinette Dannet, sa femme (15 janvier 1603). Marie de Rebuffée, leur fille (30 août 1607). Jean le Byet, cons. au parlement (11 nov. 1617). Marie le Secq, veuve de Thomas Olivier, march. fripier et bourg. de Paris (18 mai 1587). Nicolas Guyot, procureur au Châtelet (8 avril 1628). Jeanne de Courcelle, sa femme (27 nov. 1622). Joseph des Champs, bourg. de Paris (1 déc. 1625). Marguerite Plastrier, sa femme (25 oct. 1626). Blanchet de Cay, épicier et bourg. de Paris (14 mars 1620). Geneviève Dauvet, sa seconde femme (25 juin 1607). Charles Van der Gracht, seign. de Malstedes Wlierden, fils de

Charles Van der Gracht, gentilhomme de la bouche et écuyer tranchant de l'Empereur (3 oct. 1605). Thomas de Monbodiar, valet de chambre du roi (16 sept. 1624). Etienne Poitevin, seign. de la Vallée, bourg. de Paris (2 mars 1611). Jeanne le Vast, sa femme (17 avril 1607). Marie Pasquier, femme de Nicolas Houzey, seign. de la Boulaye, cons. du roi, commissaire ord. des guerres (14 sept. 1630). Nicolas Houzey, son mari (11 mai 1639). Charlotte Herpinet, sa seconde femme (?). Gervais Gourlin, march. fripier et bourg. de Paris (1539). Jean le Secq, march. et bourg. de Paris (19 juin 1589). Madeleine Varin, sa seconde femme (19 août 1587). Nicolas le Secq, seign. des Bridevalles, l'un des quatre chauffes-cire et scelleurs de la grande et petite chancellerie de France (5 mars 16..?). Jacques Gencian (1578). Charles Baudouyn, bourg. de Paris (sept. 1613). Claude Regnault, march. et bourg. de Paris (?). Marguerite Bizart, sa première femme (1er avril 1562). Marie Bautigny, sa seconde femme (?). Simon de Launay, march. de salines, marguill. (22 juin 1620). Elisabeth Voisin, sa femme (6 janvier 1615). Michel de Launay, march. et bourg. de Paris (15 mars 1636). Anne Mantel, sa femme (12 mars 1641). Jean de Launay, son fils, avocat au parlement (?). Claude Bigot, seign. des Fontaines, cons. d'Etat et privé et maître ord. des requêtes de son hôtel (21 sept. 1622). Jean Sadot, march., bourg. de Paris (?). Claude Hedouyn, sa femme (12 février 1628). Jeanne du Chesne, femme de Robert Marcelot, tapissier courtepointier et bourg. de Paris (3 mars 1606). Robert Marcelot (8 mars 1608). Léon Foureau, cons. secrétaire du roi et contrôleur général de l'ordinaire des guerres (3 déc. 1625). Jeanne Peteau, femme de Philibert Solins, capitaine des mulets de la reine (6 janvier 1606). François Gari, fripier, bourg. de Paris (?). Charlotte Pochay, sa femme (24 fevrier 1634). Antoine Chanteauz, bourg. de Paris, vendeur de poisson frais et salé (16..?). Marguerite Duval, sa femme (29 mai 1616). Hugues de Lannoy, maître cordonnier et bourg. de Paris (22 avril 1614). Guillemette Michon, sa femme (5 février 1617). Nicolas de Lannois, cordonnier (30 août 1614). Jean Marteau, seign. de Moncontour, cons. secrétaire du roi (22 nov. 1615). Jean Legrand, cons. et premier chirurgien du roi (déc. 1631). Jean de F....., secrétaire de la chambre, contrôleur et élu pour le roi en l'élection de Gien (20 mars 1608). Jacqueline de Montmillethaber, femme de Pierre ....., secrétaire du roi et de ses finances, valet de chambre ord. du roi et bailli de l'artillerie de France (27 oct. 1577). Jérôme d'Escamain, seign. de Launay et de St-Michel-sur-Orge, Boissy, Estouteville et Blanche, commissaire ord. des guerres (29 août 1611). Françoise Courtin, sa femme, décédée en son hôtel seigneurial de Launay et inhumée à St-Michel-sur-Orge (19 juillet 1603). Jean le Blatier, march. de poisson de mer et bourg. de Paris (17 juillet 1594). Jeanne Mullot, sa femme (15 déc. 1607). Jacques Duchesne, march. et bourg. de Paris (16 août 1595). Catherine Yon, sa femme (?). Jacques Blondel, apothicaire du roi, épicier et bourg. de Paris (14 déc. 1621). Geneviève Patin, sa veuve (1630). Pierre Guerin, bourg. de Paris (29 mars 1628). Jeanne Juin, sa femme (?). Nicolas Pidou, march. et bourg. de Paris (mars 1597). Pierre Courtet, orfèvre et bourg. de Paris (27 oct. 1622). Jacqueline Gilbert, sa femme (5 nov. 1605). Laurent Chambrelin, tailleur et valet de chambre du roi (7 février 1625). Catherine Guilleminet, sa femme (?). Mahiet de la Haye, prêtre habitué à St-Eustache (27 juin 1612). Cormy, maître pâtissier, oublieur et bourg. de Paris

(3 sept. 1584). Martine Bigot (22 juin 1589). Hilaire Rodelin, bourg. de Paris (14 avril 1614). Marie Arroger, sa femme (11 juin 1610). André Langlois, drapier et bourg. de Paris (16..?). Marie Cressey, sa femme (2 avril 1619). Scipion de Fiesque (déc. 1598). Alphonsine Strozzi, sa femme (mai 1586). François de Fiesque, comte de Lavagne, leur fils (16..?). Jean-Baptiste Bencivenni, cons. et premier aumônier de la reine Catherine (12 kl., déc. 1598). Jean-Henri Wirtz de Zurich, vice-lieutenant de la compagnie des cent-suisses de la garde du roi (13 nov. 1597). Jean Lescuyer, bourg. de Paris (nov. 1584). Marie Parent, sa femme (13 avril 1596). Michel Charpentier, drapier et bourg. de Paris (14 août 1590). Anne Sellier, sa femme (28 déc. 1587). Pierre le Moyne, procureur au Châtelet (17 déc. 1627). Marie Pinguet, sa femme (17 déc. 1627). Mathieu Barnier, pelletier et valet de chambre ord. du roi (5 oct. 1591). Marie Suart, sa seconde femme (2 février 1632). Denis Lesueur, seign. des Tournelles et du Charmet, intendant de la maison et affaires de la duchesse de Beaufort (13 déc. 1623). Martin Lesueur, son frère, capitaine et gouverneur de la ville et du château de Crecy (16 août 1633). Jean Langlois (1609). Denise Fenin, sa femme (?). Marguerite Gervais, veuve de Philippe Bellin, commissaire examinateur au Châtelet (8 juillet 1622). Sebastien Fontenu, cons. du roi et auditeur de ses comptes (16..?). Louise Bellin, sa femme (?). Anne Chastenier, veuve de Philippe Chenart, march. et bourg. de Paris (2 mai 1600). George le Cirier, premier huissier du roi en ses conseils d'État et privé (3 janvier 1642). Nicole Mothin, sa femme (6 février 1620). Hervé de la Luserne, baron de Tolnas, seign. de Teurtainville (12 nov. 1610). Antoine Legrand (?). Antoine Bellanger, march. et bourg. de Paris (23 déc. 1588). Fleurance Tricot (4 février 1587). Martin Le Feugueux, cons. du roi et président en l'élection de Paris (17 janvier 1624). Jacqueline Gueroult, sa veuve (?). Guillaume Mallot, march. et bourg. de Paris (15..?). Guillemette Boiron, sa femme (12 nov. 15..?). Nicolas Mallot, leur fils (21 février 1522). Guillemette des Prés, sa femme (?). Nicolas Pidou, march. et bourg. de Paris (avril 1597). Etiênne Pidou, huissier, sergent à cheval au Châtelet de Paris (?). Jeanne Berthault, sa femme (14 avril 1624). Denis Dangoreux, bourg. de Paris (2 janvier 1625). Andrée Sallart, sa femme (?) Jean Regnard, cons. et médecin ord. du roi (4 oct. 1620). Robert Marcellot, tapissier et bourg. de Paris (21 janvier 1584). Simon Marcellot, son fils, tapissier (5 mai 1594). Noël Marcellot, son frère, tapissier (15 sept. 1616). Jeanne, fille de Simon Marcellot, femme de Pierre Girault, huissier en la cour des Monnaies (7 avril 1613). Guillaume Longis, procureur au parlement (14 avril 16..?). Radegonde Isambert, sa femme (2 avril 16..?). Robert Yon, bourg. de Paris, juge-consul des marchands dès 1589 et marguillier de St-Eustache (6 janvier 1596). Gillette Germain, sa femme (?). François Robin (20 sept. 1634). Michelle Nicolle, veuve de Jacques de Romey, ecuyer, seign. de Romainville, valet de chambre et porte-manteau ord. du roi (12 janvier 1624). Guillaume Payen, ecuyer, seign. de Cofferant (16..?). Elisabeth de Rozey, sa femme (13 fevrier 1621). Philibert de Choisy (?). Charlotte de Roncey, sa femme (18 nov. 1618). Guillaume Colle, bourg. de Paris (26 mars 1616). Guy Bonnet, cons. secrétaire du roi et de ses finances, trésorier et payeur de la gendarmerie de France (9 sept. 1607). Madeleine Nicolle, sa femme (16..?). Jean Boudet, seign. de Belliere, premier barbier et chirur-

gien du roi (?). Jean Picou, seign. de Meziere (juin 1517). Nicole de Gaumont, sa femme (17 avril 1500). Jean Picou (22 déc. 1601). Anne Ladvocat, sa femme (160.?). Catherine Picou (oct. 1614). Jean-Baptiste du Jardin (12 kl., janv. 1598). Claude Roillart, seign. de la Belliniere (14 juin 1597). Nicolas Roillart, cons. du roi et maître ord. en sa chambre des comptes (1er avril 1625). Marguerite Lelievre, sa femme (?). Claude Chopin, chaufecire du roi en la chancellerie de France (21 déc. 1548). Michelle Fromager, sa femme, (20 oct. 1553). Marie Chopin, veuve d'Etienne Brisset, cons. aux conseil et affaires de la duchesse de Bar, sœur de Henri IV (26 nov. 1616). Pierre de Lalane, avocat au conseil privé (22 juin 15..?) Denise Desquetot, sa femme (22 juin 1584). Noël le Somellier, seign. de la Gibaudiere et de Chalandron, cons. au grenier à sel d'Orléans et de Beaugency, notaire au Châtelet et de la fabrique de St-Eustache (1er sept. 1622). Jeanne le Camus, sa femme (15 sept. 1629). Nicolas Guerin (18 janvier 1606). Marguerite Danes, sa veuve (24 avril 1616). Jean Bazin, march. drapier et bourg. de Paris (26 juin 1603). Marie Huguette Chassebras, sa femme (11 mars 1623). Remi le Royer, march. drapier et bourg. de Paris (24 juin 1606). Marie Bazin, sa veuve (14 mai 1608). Valentin Chassebras, vendeur de poisson de mer frais et salé (22 oct. 1605). Madeleine le Royer, sa femme (16..?). Anne Pinguet, femme de Marc Nicolas, greffier de l'audience des requêtes du Palais (11 février 1642). Antoine du Bouchet, chev., seign. de Bouville, Bournonville, Villeflix, les Arches et les Tournelles, cons. d'État et doyen du parlement (2 janvier 1638). Angélique Delbène, sa femme (25 août 1630). Jean-Jacques du Bouchet, chev., seign. de Villeflix, leur fils (17 mai 1674). Madeleine Delbène, sa femme (?). Georges le Royer, seign. de La Motte angevine (?). Françoise Galloys, femme de Richard Petit, cons. secrétaire du roi (27 août 1616). Jean Flament, march. et bourg. de Paris (4 avril 1629). Catherine Folligny, sa femme (3 sept. 1643). Guillaume Daubonnet, bourg. de Paris (29 oct. 1592). Catherine Baudouin, sa femme (19 juillet 1596). Nicolas Cocheri, march. et bourg. de Paris (3 août 1618). Jeanne d'Aubonnet, sa femme (?). Michel Lesueur, march. chandelier, bourg. de Paris (1600). Anne Buée, sa femme (1600). Philippe Bourdereau, secrét. de la chambre du roi (24 sept. 1605). Marie Lesueur, sa femme (?). Anne Nicolas, veuve de Claude Habert, ecuyer, seign. de St-Léonard, cons. du roi et prés. au bureau des finances de Riom en Auvergne (19 juill. 1596). Zacharie Thevenet, march. tapissier et bourg. de Paris (27 mai 1607). Marie Megissier, sa femme (10 fevrier 1606). Siméon Pimpernel (2 sept. 1652). Louise Poiret, sa femme (30 sept. 1637). Raphaël Bonart, march. fripier et bourg. de Paris (10 sept. 1619). Claude Prudhomme, sa femme (?). Claude Goudier, fripier et bourg. de Paris, l'un des seize porteurs de la châsse de madame sainte Geneviève, et archer de la ville, l'un des quatre diziniers, du nombre des cent arbalestriers et pistoliers de la ville (12 mai 1612). Marguerite Pelette, sa femme (25 oct. 1596). Jean du Marestz, fripier, bourg. de Paris, archer de la ville et l'un des cent arbalestriers et pistoliers de la ville (23 juillet 1608). Louise Goudier, sa femme (12 janvier 1638). Seraphin de Mauroy, cons. secrétaire du roi et de ses finances (1640). Radegonde Hardouin, sa femme (7 nov. 1669). François Bresson, cons. du roi et maître d'hôtel ord. (2 janvier 1631). Françoise Truchon, son épouse (22 oct. 1631). Antoine de Bresson, valet de chambre de la reine Catherine de Médicis,

père du précédent (?). Marie Evrart, sa femme (?). Pierre Boucher, march. et bourg. de Paris (31 juillet 1596). Thierry le Veel, sa femme (25 janvier 1579). Toussaint le Cuntier, march. fripier et bourg. de Paris (12 mars 1613). Michelle Berthault, sa femme (6 juin 1642). Honoré des Martis, dit de Brilles, seign. et baron des Baux en Provence, chev. de l'ordre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances et son sénéchal de Beaucaire et Nismes (14 nov. 1581). Nicolas Hac, march. et bourg. de Paris, echevin et l'un des seize quarteniers de cette ville (12 oct. 1579). François Hac, cons. du roi, seign. de Romainville et trésorier des menus plaisirs et affaires de la chambre du roi (10 sept. 1624). Madeleine de Romey, sa femme (?). Barthelemy Tremblay, sculpteur du roi (13 août 1629). Gissey, son gendre[1] (1641). Pierre de Vacquieux, secrétaire de la chambre du roi (9 juin 1599). Isabelle Crochet (12 kl., juillet 1620). Antoine Gatien, secrétaire du roi et l'un de la maison du duc de Vendôme (id., nov. 1598). Marie, sa femme (1615). Pierre Wlart, march. de draps de soie et bourg. de Paris (15 sept. 1610). Marguerite Champion, sa femme (17 avril 1617). Antoine Wlart (31 mai 1641). Pierre Wlart, march. de soie et bourg. de Paris (15 sept. 1610). Marguerite Champion, sa femme (17 avril 1617). Jean Wlart, leur fils (15 janvier 1639). Claire Robineau, sa femme (?). Jacques du Boys, march. et bourg. de Paris (18 mai 15..?). Louise Charpentier, sa femme (?). Jacques le Brest, président au parlement (4 mai 1640). Jean Arnault, ecuyer, seign. de Cherelles, cons. d'État et privé (18 juillet 1637). Catherine le Charon femme de Jean Lombar, vendeur de poisson de mer frais et sec, ès halles de Paris (22 mars 1606). Germain Le Brest, secrétaire de la chambre du roi (12 février 1617). Jacques Menan, march. et bourg. de Paris (1er nov. 1589). Jeanne Merault, sa veuve (19 déc. 1612). Jean le Bossu, cons., secrétaire du roi et de ses finances, seign. de Charenton, St-Maurice et autres lieux (16 janvier 1618). Marguerite le Bègue, sa femme (4 oct. 1626). Simon le Bossu, leur fils aîné, cons. du roi et maître ord. en la chambre des Comptes, châtelain de Marsay en Touraine, etc. (1640). Martin Laugeois, march. et bourg. de Paris (17 janv. 1626). Jeanne Fleury, sa femme (20 mai 1642). Nicolas le Bossu, march. et bourg. de Paris (18 mai 1601). Marie Delacourt, sa femme (25 nov. 1620). Marguerite Menant, femme de Jacques le Bossu (24 mars 1572). Jean Menant, march. et bourg. de Paris (1518). Nicolas Fabre, cons. du roi (nov. 1612). Jacques Couppé, march. et bourg. de Paris, marguillier de St-Eustache (26 sept. 1579). Catherine Carles, sa femme (8 sept. 1586). Jeanne Goujon (17 mars 1616). Antoine Goujon, son frère (21 mai 1627). Denis le Bossu, march et bourg. de Paris (?). Marie Gordelin, sa femme, (26 mai 1515). Catherine le Bossu, leur fille, femme de Durand Yon, march et bourg. de Paris, (27 juin 1557). Catherine Duchesne, femme de Jacques Passart, bourg. de Paris (17 mars 1630). Jean-Baptiste de Machault (1635). Guillaume Morot, cons. du roi, contrôleur général de ses finances, trésorier et payeur de la gendarmerie de France (7 juillet 1607). Jean Savary, bourg. de Paris (1624). Jean de Lestré, maître brodeur chasublier, bourg. de Paris, juré peseur et compteur de la marchandise de foin de la ville de Paris et de la banlieue (10 nov. 1609). Mi-

[1] Les épitaphes en vers de ces deux artistes ont été publiées dans la *Revue universelle des Arts*. 1855, t. I, p. 207 et 208.

chelle le Glaneur, sa femme (29 sept. 1607). Pierre Brulart, marquis de Sillery, vicomte de Puisieux, cons. d'État et privé (avril 1640). Denis de Paluau, cons. au parlement (3 mars 1627). Madeleine de Montholon, sa femme (?). François Desneux, secrét. de la chambre du roi, seign. de Minieres-en-Brie (10 nov. 1590). Marie d'Aleste, femme de Jean le prêtre, cons. du roi et auditeur en sa chambre des Comptes (1600). Jean Vivien, march. et bourg. de Paris (28 août 1587). Louise le Comte, sa femme (5 mai 1594). François Juif, maître barbier chirurgien de la ville de Paris (24 juill. 1643). Élisabeth Vivien, sa femme (8 sept. 1634). Michel Passart, seign. de Doüyel, bourg. de Paris (23 nov. 1637). Madeleine Legrand, sa femme (26 janv. 1641). Durand Yon, march. et bourg. de Paris (?). Guillaume Jourdin, de Montargis, march. à Paris (1641). Antoine Michel, march. et bourg. de Paris et l'un des anciens capitaines de ladite ville (16..?). Lherotte Thibout, sa femme (16..?). Jean Testu, procureur en la chambre des comptes (6 oct. 1624). Élisabeth Gallois, sa femme (?). Carbon de Lassegan, seign. dudit lieu, chev. de l'ordre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances (26 sept 1580). Nicolas Lesage, écuyer. seign. de St-Honorine (26 mai 1641). Antoine de Calmesnil, écuyer (19 sept. 1638). Jean Mireau, march. teinturier et bourg. de Paris (2 janvier 1639). Marie Bertrand, sa femme (19 déc. 1634). Nicolas Bachelier, chev., gentilhomme ord. de la chambre du roi, mestre de camp entretenu par le roi, sénéchal et gouverneur d'Aiguillon (13 oct. 1635). François Fouquet, cons. au parlement (5 non., juillet 1600). Henri Rading (19 déc. 1633). Pierre Boullanger, maître maçon et bourg. de Paris[1] (27 février 1638). Claude Pierre, sa femme (19 mars 1645). Benigne Bernard, seign. baron de Boües, etc. (26 sept. 1626). Guillaume Thibert, march. et bourg. de Paris (14 février 1514). Denise Lhomme (9 mai 1515). Jean Guillemot, march. et bourg. de Paris (17 juin 1630). Marie Berthault, sa femme (26 sept. 1639). Claude Reverend, march. et bourg. de Paris (?). Nicole Guillemot, sa femme (?). Nicolas Gelée, march. et bourg. de Paris (16..?). Louise Casselle, sa femme (29 avril 1628). Charles Gelée, march. de salines et bourg. de Paris (29 oct. 1629). Pierre Gelée, march. de salines, bourg. de Paris et enseigne du quartier (21 mai 1630). Honoré Beaussart, chirurg. ord. du roi et de la reine (3 mars 1640). Jérôme Dufour, cons. au parlement (18 août 1603). Pierre Lebrun, bourg. de Paris (29 sept. 1630). Jean Remy, prêtre, clerc de l'œuvre de St-Eustache dès l'an 1596 (16..?). Denise Pansart, sa mère (8 février 1633). Jean Guillaume Reyff, de Fribourg (2 kl., mars 1641). François Tonnellier (16 oct. 1638). Alexandre Tonnellier (21 janvier 1635). Madeleine Gastineaux, veuve de Sébastien Tonnellier (2 août 1639). Blaise Manezassart, bourg. de Paris (23 nov. 1636). René Poirier, march. potier d'étain, bourg. de Paris (1600). Jeanne Poillou, sa femme (22 juin 1638). Étienne de Forville, capitaine d'une compagnie de gens de pied pour le service du roi Henri IV (26 oct. 1633). Duncan de Mars, lieutenant de la garde écossaise du roi (18 juin 1642). Gaspar Frayer, doct. en médecine, chev. (24 janvier 1.39?). Jean de Faverolles, bourg. de Paris. Noelle Lambert, sa femme (?). Charles David, juré ès œuvres de maçonnerie, doyen des jurés et bourg. de Paris, architecte et conducteur de St-Eustache[2] (4 déc. 1650). Anne le Mercier, sa femme (?).

[1] Cette épitaphe a été publiée dans la *Revue universelle des Arts*. 1855, t. II, p. 428.
[2] Cette épitaphe a été publiée dans la *Revue universelle des Arts*. 1855, t. I, p. 208.

Pierre Aimeroy (16..?). Landry Allegrain, écuyer de cuisine du prince de Conti (?). Guillemette des Monceaux, sa première femme (16..?). Nicolas Allais, bourg. de Paris (9 sept. 1705). Claude Amant, march. drapier, bourg. de Paris (22 oct. 1657). Madeleine Porcher, sa femme (?). Jean-Baptiste Amé, écuyer, cons. secrét. du roi (17 janv. 1681). Catherine Berthelot, sa femme (14 sept. 1702). Pierre l'Arbalestrier, tapissier, bourg. de Paris (19 nov. 1661). Marguerite Lelong, sa veuve (?). Louis de Barry, cons. du roi, commiss. enquêt. et examinat. au Châtelet de Paris (8 nov. 1678). Anne de Corbie, sa femme (24 sept. 1649). Thomas Bastard, huissier du roi (15 déc. 1660) Claude le Roux, sa femme (5 mai 1663). Claude Bastonneau, bourg. de Paris (12 déc. 1640). Catherine Langlois, sa femme (?). Henri Bevran, drapier. anc. consul et marguil. de la paroisse (25 mai 1658). Anne Nyvert, sa femme (9 juin 1655). De Besson, écuyer, chev. des ordres, capit. ancien des premiers et hauts officiers de la compagnie des cent gardes de la garde ord. du roi (16..?). Guy Bonne, cons. secrét. du roi et de ses finances, trésorier et payeur de la gendarmerie de France (9 sept. 1607). Madeleine Nicole, sa femme (160.?). Jean-Baptiste Bontemps, cons. premier valet de chambre et maître d'hôtel ord. du roi (8 mai 1659). Marguerite le Roulx, sa femme (14 sep. 1664). Eustache le Bossu, leur fils, chanoine de la Ste-Chapelle (9 janv. 1631). Nicolas le Bossu, son frère, seign. de Chesnard et de Courbevoie en Patu (15 août 1645). Claude le Bossu, son frère, seign. de Courbevoie, par moitié et de Chesnard, cons. secrét. du roi (16 avril 1662). Jean Boudet, sieur de la Bellierre, prem. barbier et chirurg. du roi (?). Charles Boucher, drapier (11 juin 1688). Marie de Cuignier, née à Beauvais, sa femme (4 avril (1697). Famille Bourlon (XVII[e] siècle). Mathurin Brochant, drapier, fournissant les écuries du roi (9 fév. 1647). Marguerite Hacte, sa femme (29 oct. 1651). Nicolas de Brochard, bourg. de Paris (12 sep. 1696). François de Brugière, cons. secrét. et maître d'hôtel ord. du roi, premier secrét. de monseig. de Châteauneuf, garde des sceaux de France (12 mars 1672). Philippe Bruslé, bourg. de Paris (18 juin 1701). Barbe Mesnard, sa femme (21 mai 1671). Gabriel Cartier, doyen des procur. du Châtelet de Paris (1[er] sept. 1644). Jeanne Bayart, sa femme (3 janv. 1651) Jean-Baptiste Cheron, march. et bourg. de Paris (8 août 1683). Jeanne Guenevault, sa femme (8 juin 1663). Pierre Chupin, écuyer cons. du roi, lieut. de ses gardes en la prévôté de l'hôtel (1[er] janv. 1644). François de Cornoailles, avocat au parl. (?). Anne Fizeau, sa femme (?). Charles de Cornoailles, leur fils, vicaire de St-Eustache (9 juin 1694). Anne Dordelu, première femme de François Martin, sieur de Pinchesne, neveu du précédent (3 avril 1685). Claude Cuvyer, cons. du roi et prés. au grenier à sel de Poissy, anc. marg. de St-Eustache (8 janv. 1661). Marie des Marestz (?). Jacques Dalleret, syndic des march. tailleurs privilégiés du roi suivant la cour (4 oct. 1719). Guillaume Dobonnet, fripier, bourg. de Paris (29 oct. 1592). Geneviève Bauduin, sa femme (19 juill. 1596). Mathurine Doraval, femme de Claude Faucon, bourg. de Paris (17..?). Jean Dusser, garde de la connét. et maréch. de France, tué au siège de Besançon (19 mai 1674). Perrine Joubert, sa femme (20 sept. 1677). Philippe Levesque, écuyer, seigneur de Gravelle, La Tour d'Auvers et secrét. du roi et de ses fin. (21 janv. 1706). Marguerite Bazin, sa femme (?). Jacques Ferriol, cons. au parl. (mai 1667). Julian Foucquets, prêtre habitué

à St-Eustache (14 avril 1547). Philippe-Charles de Froullay, chev. comte de Montelaux, enseigne des gend. de la garde du roi (7 mai 1697). Jean Gaigny, doyen des cons. et échev. de Paris, doyen des cons. du roi, commiss. examinat. au Châtelet de Paris (28 mars 1669). Marguerite d'Aubray, sa veuve (?). François Gallois (27 août 1616). Nicolas Hac (12 oct. 1579). Simon Hardy, drapier et bourg. de Paris (1er sept. 1661). Marguerite Audrenas, sa femme (8 juin 1708). Nicolas Herbin, écuyer et cons. secrét. du roi au collège ancien et greffier en chef du grand cons. (18 nov. 1662). Geneviève Chappelain, sa veuve (5 fév. 1673). Jean-Baptiste Dujardin, secrét. des finances (1598). Jean Jouan, bourg. de Paris, anc. commiss. des finances et garde de l'épicerie (18 nov. 1650). Marie Pigner, sa femme (?). Alphonse de Lofe, cons. du roi et maître ord. de son hôtel (21 oct. 1649). Jean Lucas, écuyer et seign. de Muyn et Courcelles, cons. du roi, présid. trésorier de France et gén. de ses finances en la prov. de Picardie (13 août 1643). François Maciot, écuyer, seign. de Nanteau, gentilh. ord. de la chambre du roi (15 août 1652). Christophe Maillet, cons. du roi, contr. général des mines et minières de France, anc. consul de la ville de Paris, l'un des administ. des hôpitaux des Quinze-Vingts et de la Trinité, trés. général de la Terre-Sainte et marguillier de St-Eustache (24 sept. 1667). Geneviève de la Court, sa femme (5 sept. 1680). Siméon Manuyn, maître des requêtes (12 avril 1600). Pierre des Marais (31 mars 1673). Gilles Marchand, administ. des hôpitaux de Paris, commiss. des pauvres et anc. marg. (16 avril 1699). Charles Lefebvre, écuyer, seign. de Pacy, cons. du roi (19 août 1683). Gratien Ménardeau, cons. au parl. (13 oct. 1657). Geneviève le Brest, sa femme. (31 déc. 1679). Guy de Monchy, écuyer, seign. de Pomèaux, chev. de l'ancien ordre du roi, cons. et maître d'hôtel ord., l'un des cent gentilsh. de sa maison, écuyer de la grande écurie (16 nov. 1664), François Monnin, de la princip. de Neufchâtel, colonel d'un régiment suisse (7 mai 1696). Guillaume Morot, cons. du roi et contrôl. génér. de ses finan. et trésorier de la gend. de France (9 juill. 1607). Charles des Moulins, écuyer, seign. de Breuil, gentilh. de la chambre du roi (9 déc. 1646). Pierre Lemoyne (déc. 1627). Marie Pinguet, sa femme (1625). Simon Mozac, bourg. de Paris et maître cordonnier (8 déc. 1666). Simonne Mynier, sa femme (25 déc. 1674). Guy Truchot, écuyer, cons. secrét. du roi et de ses finances (22 juill. 1688). Marie Notaire, sa femme (13 nov. 1675). Jean des Nouelles, écuyer ord. de bouche du roi (31 mai 1690). Michel Oulry, ancien juge consul, recev. gén. de l'Hôtel-Dieu, et ancien marg. (16 déc. 1669). Anne de Malcot, sa femme (?). Thomas Porroy, écuyer, seign. du Vernay, cons. secrét. du roi et de ses finances (27 oct. 1678). Michel Particelle, seign. d'Hémery, Châteauneuf, la Chevrette, cons. du roi, surintend. des finan. et marg. en charge (14 nov. 1649). Marie le Camus, sa femme (?). Nicolas Houzay, seign. de la Boulais, cons. du roi, commiss. ordin. des guerres (11 mai 1639). Marie Pasquier, sa femme (14 sept. 1630). Guillaume Perichon, march., bourg. de Paris, anc. consul, anc. recev. gén., l'un des administ. de l'Hôtel-Dieu, etc. (1er nov. 1658). Marie Joubert, sa femme (4 fév. 1674). Étienne Perichon, son fils (4 sept. 1694). Thérèse Perichon, leur fille (13 mai 1654). Pierre Pietre, march., bourg. de Paris. (26 déc. 1644). Denise le Wast, sa femme (26 déc. 1644). Jean Pinchon, bourg. de Paris, anc. marg. (18 avril 1688). Marguerite Gombault, sa femme (26 mars 1709). Pierre de Porcelets,

(mars 1655). Claude le Prestre, seign. de Lifermeau (28 mai 1597). Jean Remy, prêtre (18 janv. 1646). Claude Reverend, premier administ. de la confrérie de N.-D.-de-Bon-Secours (26 déc. 1647). Nicolas Guillemot, sa femme (29 sept. 1659). Charles de Rondelet, seign. de Richeville, cons. secrét. du roi et de ses finan. (13 fév. 1677). Élisabeth de Paris, sa femme (24 juill. 1663). Marguerite Rouillé, doyen du cons. du roi (6 mai 1652). Pierre Saulmon, march. mercier, bourg. de Paris (16..?). Catherine Crieur, sa femme (16..?). Gabrielle-Louise de Saint-Simon, duch. de Brissac (fév. 1684). Claude Troncon, veuve de Robert Letellier, rec. gén. des finances, etc. (?). François baron de Vouldy, doyen des gentilshommes ord. de la maison du roi (26 janv. 1679).

A cette liste [1], il faut ajouter :

* Jean-Baptiste Colbert, contrôleur général des finances (6 sept. 1683). J.-B. Colbert, marquis de Seignelay, son fils (3 nov. 1690). * Marin Cureau de la Chambre, médecin du roi, membre de l'académie française (1669). * Maria Gornacensis [Marie Jars de Gournay] (13 juillet 1645). François de la Mothe le Vayer, de l'acad. fr. (1672). Amable de Bourzeys, de l'acad. fr (2 août 1672). Fr. d'Aubusson de la Feuillade, maréch. de France (19 sept 1691). Anne Hilarion de Costantin, comte de Tourville, vice-amiral et maréchal de France (28 mai 1701). Guill. Homberg, chimiste (24 sept. 1715). Charles de la Fosse, de l'acad. de peinture (13 déc. 1716). Claude Genest, de l'acad. fr. (1719). Gabriel Claude, marq. d'O. (17 mars 1728). Gabr. Simon, marq. d'O., son fils (28 oct. 1734). * François de Callières, chev., seign. de la Rochellay et de Gigny, de l'acad. fr. (5 mars 1707). * Hilaire Rouillé, chev., seign. du Coudray du Plessis (4 sept. 1729). Pierre Rouillé, président au grand conseil, son frère (30 mai 1719). * Jean de Vins Dagoult de Montauban, chev., marq. de Vins et de Savigny (9 février 1732). Charlotte Renée l'Avocat, sa veuve (1er août 1737). J.-B. Fleuriau d'Armenonville (27 oct. 1728). Ch. J.-B. Fleuriau, comte de Morville, son fils (3 février 1732). François Chevert (24 janvier 1769).

99 Je n'ai pas retrouvé l'acte de vente faite à Jean Crocheri; dans tous les cas, ce n'est pas à ce bourgeois que fut adjugé le cimetière de la rue du Bouloi, mais bien au chancelier Seguier, qui l'acheta moyennant 16,000 livres. (Voy. Arch. de l'Empire, S. 3330.)

100 Ces limites changèrent le 14 avril 1780, lorsqu'on fixa la circonscription de la paroisse de la Madeleine de la Ville-l'Évêque.

101 L'année même où Lebeuf publia le premier volume de son *Histoire du diocèse de Paris*, le duc de Chartres posait (le 22 mai 1755) la première pierre du grand portail de Saint-Eustache. Ce morceau d'architecture, qui fait peu d'honneur à Mansart de Joui, ne fut pas achevé. Interrompu faute d'argent pour le continuer, il fut repris en 1772, par Moreau, puis délaissé de nouveau. Moreau fut aussi chargé de construire, sur le côté méridional de l'abside, un bâtiment servant à la fois de corps de garde, de salle de catéchisme et de trésor; enfin, les étaux de bou-

[1] Les * indiquent que les inscriptions tumulaires ont été publiées *in extenso* dans la *Description de Paris*, de Piganiol de la Force.

cherie accolés à l'église, et qui lui appartenaient, furent démolis. Ce dernier changement ne plut guère aux marguilliers, mais ils s'en consolèrent bien vite, ayant obtenu du roi, le 2 septembre 1780, des lettres qui autorisaient leur rétablissement dans les rues Comtesse-d'Artois, Tiquetonne, Montmartre, de la Jussienne, Plâtrière, de Grenelle et des Prouvaires.

La paroisse Saint-Eustache, qui possédait plusieurs maisons à Paris, jouissait de revenus considérables. En 1790, ces revenus[1] s'élevaient à 33,848 livres, tandis que les charges[2] n'étaient que de 14,767 livres 8 sous 4 deniers. La communauté des ecclésiastiques avait en outre 32,352 livres 14 sous 3 deniers de rente, dont il faut défalquer 5,593 livres 9 sous 8 deniers de charges foncières, impositions, etc., et les biens des pauvres se montaient à 34,334 livres 11 sous 5 deniers. Aujourd'hui, les revenus de Saint-Eustache dépassent 60,000 fr.

Le 4 février 1791, l'Assemblée nationale décréta une nouvelle circonscription de cette paroisse, dont voici le tracé : rue Croix-des-Petits-Champs, à droite, jusqu'à la place des Victoires; ladite, à droite, jusqu'à la rue Vide-Gousset; ladite et celle de Notre-Dame-des-Victoires, à droite, jusqu'à celle de Montmartre; ladite, à droite, jusqu'au boulevard; ledit, à droite, jusqu'à la rue Poissonnière; ladite et celles des Petits-Carreaux, Montorgueil et Comtesse-d'Artois; à droite, jusqu'à celle de la Fromagerie; ladite et celle de la Lingerie, à droite, jusqu'à celle de la Chaussetterie et celle de Saint-Honoré; ladite, à droite, jusqu'à celle des Petits-Champs. Le 4 avril 1791, à huit heures du soir, les funérailles de Mirabeau furent célébrées à Saint-Eustache, et l'on y plaça un buste en l'honneur du grand orateur, avec une inscription composée par Palloy et gravée sur une pierre de la Bastille. En 1793, on y donna la fête de la Raison. Concédée au culte théophilanthropique, par la loi du XI prairial an III, cette église fut placée sous l'invocation de l'Agriculture. Le 9 floréal an XI, elle fut ouverte de nouveau et enrichie d'un grand nombre d'objets d'art. Lors de la fermeture du musée des monuments français, en 1816, on lui rendit les mausolées de J.-B. Colbert et de Cureau de la Chambre, le médaillon de Chabert, un bas-relief en pierre de liais, par Daniel de Volterre; trois panneaux peints sur marbre, par Sauvage, et un bas-relief en bois, représentant le martyre de sainte Barbe.

La découverte, faite au mois de septembre 1849, de restes importants

[1] Les revenus consistaient dans le loyer de deux maisons, rue du Jour: 5,636 livres ; une rente perpétuelle et fixe payée par la fabrique : 1,212 livres ; un casuel estimé, année commune : 27,000 livres; plus une maison dans laquelle le curé etait logé.

[2] Les dépenses se divisaient ainsi : rentes et cens, 5,576 livres, 16 sous, 4 deniers; luminaire et frais du culte, 4,800 livres; décimes et vingtièmes, 3,690 livres, 12 sous; réparations et entretiens des bâtiments, 700 livres.

de peintures murales, dont l'existence était restée jusqu'alors inconnue, a donné lieu à une décoration complète de cet édifice, dont on a refait à neuf les grandes voûtes jusqu'à la troisième travée de la nef. On a enrichi de sculptures et de faïences émaillées les deux bras de la croix de l'église, ornée de peintures à fresque de Signol. En entrant par le grand portail, on voit dans la nef latérale de droite deux inscriptions. La première, sur marbre rouge, en lettres d'or, est ainsi conçue :

SOUVENIRS HISTORIQUES.

ÉGLISE PAROISSIALE DES SS. INNOCENTS.
FONDÉE EN 1150, ÉRIGÉE EN PAROISSE EN 1225, BATIE
SUR LE TERRITOIRE DE CHAMPEAUX,
ENTRE LA FONTAINE ET LA RUE S. DENIS,
SOUS LE VOCABLE DE S. RICHARD, INNOCENT MARTYR :
PLUS TARD, DES SS. MARTYRS, ENFANTS DE BETHLÉEM ;
ELLE SUBSISTA JUSQU'EN 1790 [1].
DEPUIS, SON TERRITOIRE FORMÉ DE 3 RUES
FUT ENCLAVÉ DANS LA PAROISSE S.-EUSTACHE.

ÉGLISE PAROISSIALE ET COLLÉGIALE DE S.-HONORÉ.
FONDÉE EN 1204, RUE DES PETITS-CHAMPS,
AU LIEU DIT AUJOURD'HUI CLOITRE S^T.-HONORÉ,
SOUS LE VOCABLE DE CE S^T. ÉVÊQUE D'AMIENS,
LA COMPAGNIE DES BOULANGERS DE PARIS
Y CÉLÉBRAIT SES FÊTES PATRONALES ;
ELLE SUBSISTA JUSQU'EN 1790.
DEPUIS, SON TERRITOIRE, RESTREINT AU D^T CLOITRE
FUT ENCLAVÉ DANS LA PAROISSE S.-EUSTACHE.

ÉGLISE PAROISSIALE DE S.-EUSTACHE.
DE 1846 A 1854, RESTAURATION GÉNÉRALE
DE L'ARCHITECTURE ET DES PEINTURES DÉCOUVERTES
SOUS LE BADIGEON, DANS SIX CHAPELLES.
DÉCORATION DE TOUTES LES AUTRES CHAPELLES
DE L'ÉGLISE, PAR L'ADMINISTRATION MUNICIP.^LE
CONSTRUCTION DU MAITRE-AUTEL ET DE LA CHAIRE.
EN REMPLACEMENT DES ANCIENNES ORGUES
INCENDIÉES EN 1844, EXÉCUTION DE NOUVELLES
ORGUES PAR L'ADMIN. MUNICIP. ET LA FABRIQUE,
SOUS LA DIRECTION DE M. V^OR BALTARD, ARCHIT.^E
M. L^S GAUDREAU ÉTANT CURÉ.

[1] Cette date est fausse, c'est 1786 qu'il faut lire. D'ailleurs, la paroisse des Saints-Innocents ne fut pas annexée à Saint-Eustache, mais bien à Saint-Jacques-la-Boucherie. Ce n'est que depuis la Révolution que le territoire de l'ancienne paroisse des Saints-Innocents se trouve enclavé dans la circonscription actuelle de la paroisse de Saint-Eustache.

La seconde inscription, gravée en lettres d'or sur marbre noir, contient ce qui suit :

L'AN MIL SIX CENT TRENTE SEPT LE VINGT SIXIESME JOUR D'AVRIL DEUXIESME DIMANCHE D'APRES PASQUES, CESTE EGLISE AYANT ESTÉ REBASTIE DE FONDS EN COMBLE A ESTE DE NOUVEAU DESDIEE ET CONSACREE AVEC LE MAISTRE AUTEL D'ICELLE A L'HONNEUR DE DIEU SOUBZ L'INVOCATION DE LA GLORIEUSE VIERGE MARIE ET DES BIEN HEUREUX MARTIRS SAINCT EUSTACHE ET SAINCTE AGNÈS, ET DE SAINCT LOUIS CONFESSEUR JADIS ROY DE FRANCE, PAR REVERENDISSIME PERE EN DIEU MESSIRE JEAN FRANÇOIS DE GONDY PREMIER ARCHEVESQUE DE PARIS CONSEILLER DU ROY EN SES CONSEILS COMMANDEUR DE SES ORDRES ET GRAND MAISTRE DE LA CHAPPELLE DE SA MAJESTÉ, CE REQUERANT VENERABLE ET DISCRETTE PERSONNE MAISTRE ESTIENNE TONNELLIER PREBSTRE, DOCTEUR EN THEOLOGIE ET CURE DE CESTE DICTE EGLISE, AVEC HAULT ET PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE PIERRE SEGUIER, CHEVALLIER, CHANCELIER DE FRANCE, MONSIEUR MAISTRE GRATIEN MENARDEAU CONSEILLER DU ROY EN SA COURT DE PARLEMENT, HONNORABLES HOMMES JEAN BACHELIER ET CHARLES GOURLIN MARCHANDS BOURGEOIS DE PARIS AU NOM ET COMME MARGUILLIERS DE L'ŒUVRE ET FABRIQUE D'ICELLE EGLISE, ET A LEDIT SIEUR ARCHEVESQUE DONNE INDULGENCE EN LA FORME ORDINAIRE DE L'EGLISE A TOUS CEULS ET CELLES QUI VISITERONT ANNUELLEMENT LA DICTE EGLISE LE DEUXIESME DIMANCHE DAPRES PASQUES, JOUR ET FESTE DE LA DEDICACE DICELLE.

MONUMENT RETROUVE, ACQUIS, RETABLI ET REPOSE,
EN AVRIL MIL HUIT CENT DIX
PAR LES SOINS DE M^RE P. L. BOSSU, CURE,
DE MM^RS N. COMBERT, J. J. DE LA SABLONNIERE, L. LESOURD,
ET M. RASTEAU, J. B. CHAUSSARD, ET F. TRICHARD, MARGUILLIERS EN CHARGE
ET DE M. J. LE SEIGNEUR, ANCIEN MARGUILLIER.

Dans la quatrième chapelle du bas-côté on a placé une inscription en marbre noir, commençant ainsi :

SÉPULTURE DE LA FAMILLE NAU DE CHAMPLOUIS
HÉRITIÈRE DES CHANTEREAU.

Dans la chapelle de la Vierge, reconstruite au commencement de ce siècle, et consacrée par le pape Pie VII, le 28 décembre 1804, on lit l'inscription suivante :

CETTE CHAPELLE A ÉTÉ INAUGURÉE
ET DÉCORÉE DE PEINTURES ET ENRICHIE
D'UN NOUVEL AUTEL PAR LES SOINS
DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
SOUS LE RÈGNE DE S. M. NAPOLÉON III
LES TRAVAUX TERMINÉS
ONT ÉTÉ INAUGURÉS LE 15 AOUT 1858.

On voit dans la même chapelle des plaques en marbre noir qui rappellent les sépultures de Samuel Bernard, de Marin Cureau de La Chambre et de François de Bastard, chevalier, seign. de La Fitte en Languedoc, mort à Paris le 16 janvier 1780.

La chapelle qui suit celle de la Vierge renferme le mausolée de J. B. Colbert, dont j'ai parlé plus haut.

Par décret, en date du 22 janvier 1856, la circonscription de l'église Saint-Eustache a été réglée ainsi qu'il suit : rue Saint-Denis, à partir de la rue de la Ferronnerie, côté impair; rue de la Cossonnerie, côté impair, jusqu'à l'axe de la rue Mondétour; rue Mondétour, côté impair; rues de la Grande-Truanderie, Verderet, Mauconseil, Française, côtés impairs; rue du Petit-Lion, côté pair; rue Des-Deux-Portes-Saint-Sauveur, côté impair; rue Montmartre et des Vieux-Augustins, côtés pairs; rue Coquillière, côté impair; rues Baillif et Saint-Honoré, côtés pairs; rue de la Ferronnerie, côté pair, jusqu'à la rue Saint-Denis, point de départ.

Le clergé qui dessert la paroisse comprend le curé, huit vicaires, un diacre d'office et un prêtre habitué.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

La section historique des Archives de l'empire renferme trois cartons et trois registres.

Le premier carton (L. 570) contient des pièces de procédure, arrêts, requêtes, etc., tendant à établir les anciens droits de Saint-Germain-l'Auxerrois sur le territoire de la paroisse de Saint-Eustache. Le second (L. 571) renferme un grand nombre de pièces relatives à la maison du curé, à des procès soutenus par Pierre Petit de 1396 à 1404, par Ambroise de Cambrai en 1719, etc. Le troisième (L.643), les statuts accordés entre les curé, chapelains, marguilliers et paroissiens de Saint-Eustache, l'an 1501, confirmés par le cardinal-légat Grégoire d'Amboise; un décret de l'archev. de Paris. du 22 mars 1735, relatif à une réduction de fondation; un dossier de feuilles de présence; un état de la paroisse Saint-Eustache en 1716, et ann. suiv. pour les enterrements; un état des sépultures faites aux SS.-Innocents pour Saint-Germain-l'Auxerrois, en 1720; des lettres relatives au legs de 150 livres de rentes sur l'Hôtel-Dieu fait à la paroisse Saint-Eustache pour la fondation d'un grand catéchisme, et à deux legs de pareilles sommes pour la fondation de deux autres grands catéchismes dans les églises de Saint-Jean-en-Grève et

de Saint-Nicolas-des-Champs, lesdits legs faits par Nicolas Veillart, conseiller du roi, prés. et trés. gén. de France, à Soissons; un dossier relatif au legs laissé par Jean Forget, cons. du roi en ses conseils d'Etat et président en ladite cour; des actes de fondation de messes, un dossier de titres relatifs aux propriétés attachées à la chapelle de Saint-André.

Le premier registre (LL. 722) est un martyrologe de Saint-Eustache fait en 1429; le second (LL. 723), un registre des fondations en 1398; et le troisième (LL. 1723), un registre semblable pour 1706.

Dans la section administrative, il y a douze cartons et deux registres.

Le premier carton (S. 3328) contient : 1° un inventaire des titres de propriété des maisons appartenant à la fabrique; 2° la déclaration des revenus et des charges de l'église, faite en 1790, par le curé Poupar; 3° la copie d'un arrêt du parlement, du 17 juillet 1782, concernant la propriété du cimetière de Saint-Eustache, grande rue du faubourg Montmartre; 4° un dossier de 9 pièces relatif au moulin de la Gourdine, légué le 12 mars 1486, par Mathieu de Nanterre, premier président au Parlement de Paris; 5° des dossiers de pièces relatives à la chapelle de Saint-André, vulgairement appelée la chapelle de Point-l'Asne, à la confrérie royale et patronale de Sainte-Agnès; 6° un procès-verbal d'estimation de toutes les maisons appartenant à la fabrique de Saint-Eustache, en 1641; 7° un état des fondations des messes et des donations faites pour cet usage; 8° des actes de donations de terre et maison à Moussy-le-Neuf. Le second (S. 3329) renferme des dossiers de procédures, des titres de rente de la confrérie de la Madeleine, et un dossier concernant la chapelle Saint-André. Le troisième (S. 3330), différentes pièces relatives aux limites de Saint-Eustache et de la Madeleine de la Ville-l'Evêque, en 1780; à l'aliénation du cimetière de la rue du Bouloi; aux sommes données par le roi et autres personnes pour la construction du portail; à différentes maisons situées à Paris. Le quatrième (S. 3331), un grand nombre de documents relatifs à des maisons sises rues Coquillère, de la Cossonnerie, du Faubourg-Saint-Marcel, du Jour, de la Grande-Friperie et de la rue Saint-Jacques; des lettres patentes, arrêts d'enregistrement, enquêtes et procès-verbaux concernant les droits d'étaux accordés à la fabrique par Louis XIII, et une collection de pièces sur le legs de J.-F. Robert Secousse. Le cinquième (S. 3332), les baux à loyer des maisons situées rues de Grenelle-Saint-Honoré, Neuve-Saint-Honoré, Traînée et Saint-Honoré. Le sixième (S. 3333), des documents sur des maisons sises rue Montmartre et rue des Menetriers, et une expédition de la délibération prise en l'assemblée des curé et marguilliers de la paroisse Saint-Eustache, tenue au bureau de la fabrique le 10 février 1767, par laquelle les administrateurs de la compagnie de charité, sous le titre de Notre-Dame-de-Bon-Secours, ont été autorisés à

acquérir une maison, rue Montmartre, pour agrandir celle des Sœurs de la Charité. Le septième (S.3334), les titres de propriété des marais de la rue Montmartre et des Porcherons, de terrains, rues de Provence et Coquenard, et de maisons rues d'Orléans-Saint-Honoré, Tiquetonne, Montmartre, Saint-Honoré, de la Charonnerie, de la Tonnellerie et de la Truanderie. Le huitième (S. 3335), des titres relatifs aux terrains des rues Cadet et Coquenard, à la vente d'une maison, rue du Four-Saint-Honoré, au passage de la rue Traînée, à des maisons sises sous les petits piliers des Halles, rues Coquillière, Saint-Honoré, de Grenelle, Mondétour, de la Verrerie, Pirouette et Saint-Martin. Les neuvième et dixième (S. 3336 et 3337), des pièces diverses concernant des maisons sises rues du Faub.-Saint-Honoré, des Deux-Écus, de la Tonnellerie, de la Cossonnerie, de Grenelle, des Deux-Haches, des Arcis, Thibaut-Odet, du Four, des Prouvaires, du Faubourg-Saint-Denis et des Halles; des titres de rentes percevables à Chanteloup, Montmagny, Chatou, Clichy-la-Garenne, Cormeilles-en-Parisis et Pomponne; le testament du président Mathieu de Nanterre; les anciens titres de propriété des marais Saint-Laurent; des titres de rente sur différentes maisons et l'acte de vente d'une maison sise hors la porte Saint-Marcel, rue du Puits-de-Fer, autrement dite des Morfondus. Le onzième (S. 3338), des titres de rentes à prendre sur des maisons sises aux Halles, rues Saint-Honoré, des Prouvaires, des Petits-Champs, de la Calandre, du Bouloi, des Prêcheurs et Montorgueil; une liasse de procédures (72 pièces) relatives à une rente percevable sur une maison située rue Gilles-Chat-Blanc, en 1414; une déclaration de tous les biens appartenant à Saint-Eustache, en 1691. Le douzième (S. 3339), un état des revenus et des charges de la paroisse, en 1756; des déclarations au terrier; l'élévation perspective du portail; l'acte d'acquisition faite par le roi à la fabrique, le 24 décembre 1786, d'une maison située rue de la Tonnellerie, pour le percement d'une nouvelle rue qui devait aller de la rue aux Fers à la Halle.

Le premier registre (S. 3340) est intitulé : Répertoire. du. revenu. de la fabrique . de . Saint-Eustache. à Paris. C'est un volume in-fol., dans lequel on trouve quelques renseignements utiles. Le second registre (S. 3341), connu autrefois sous le nom de « Livre violet », a pour titre : Lettres d'amortissement des maisons et rentes de la fabrique Saint-Eustache, en 1526.

IMPRIMÉS

L'église Saint-Eustache, à Paris, mesurée, dessinée, gravée et publiée par V. Calliat, architecte, avec un essai historique sur l'église et la paroisse Saint-Eustache (par Leroux de Lincy). *Paris*, 1850, in-folio

Notice descriptive et historique sur l'église et la paroisse Saint-Eustache (par M. Gaudreau, curé). *Paris*, 1855, in-12.

L'église Saint-Eustache de Paris.

Article de l'abbé Balthasar, inséré dans la *Revue archéologique*. Tome XI, 1854-1855, p. 705.

Restauration de l'église Saint-Eustache; mobilier, décorations, peintures murales, par Claudius Lavergne. *Paris*, 1857, in-8 de 31 pages.

Orgue de Saint-Eustache; sa reconstruction, emploi des produits de la loterie tirée à cette occasion; lettre adressée à M. Eugène Sue, par T. Adrien de La Fage. *Paris*, 1845, broch. in-8.

Reglemens des droicts et fonctions des officiers dépendans de la fabrique de l'église paroissiale Saint-Eustache, à Paris, faits le 1er octobre 1669 et arrestez par MM. les marguilliers en charge, et anciens de ladite fabrique, en l'assemblée générale, convoquée par l'ordre de Mgr Colbert, secrétaire d'Estat, premier marguillier de ladite parroisse, le 16 décembre de ladite année 1669. *Paris*, 1669, in-4. (Arch. de l'Emp., L. 563.)

Liste de messieurs les administrateurs en charge et anciens de la confrérie de Sainte-Geneviève, Saint-Michel et des SS.-Anges-Gardiens, érigée en l'année 1408, en l'église paroissiale de Saint-Eustache, année 1783. *Paris, s. d.*, placard in-fol. (Arch. de l'Emp. L. 570.)

Pardons et indulgences de pleniere rémission donnez à perpétuité par nôtre Saint-Père le Pape Alexandre VII en faveur des confréres et sœurs de la confrairie de Sainte-Anne, établie en l'église et chapelle de Sainte-Anne, sise au Fauxbourg de la mesme Sainte, appellé la Nouvelle France, lez Paris. *Paris* (1686), placard in-folio. (Arch. de l'Emp. L. 643.)

Factum pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église royale et collégiale Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, demandeurs et deffendeurs, contre M. Pierre Marlin, vicaire perpétuel de Saint-Eustache, deffendeur et demandeur. *S. n. d. l. n. d.*; in-folio. (Arch. de l'Emp. L. 571.)

Factum pour Me Pierre Marlin, prestre, docteur en théologie, de la Faculté de Paris, curé de l'église parrochiale de Saint-Eustache, qui est deffendeur et demandeur contre les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, demandeurs aux fins de la requeste par eux présentée à la cour le 2e aoust 1645 et incidemment défendeurs. *S. d.* In-fol. (Arch. de l'Emp. L. 571.)

Arrest notable de la cour de Parlement donné au profit du Sr curé de Saint-Eustache contre le doyen et chapitre de l'église Saint-Germain-Lauxerrois. *S. d.* (1652.) Petit in-fol.

Factum pour les curé, marguilliers et habitans d'Andresy, appelans, inthimez et demandeurs, contre Me André Hallé, sieur de Clerbourg,



Jean et Guillain Grisolle, inthimez et appellans, et les marguilliers de Saint-Eustache; deffendeurs. *S. n. d. l. n. d.*; in-fol.

Plaise à Monseigneur avoir pour recommandé en justice le bon droit pour les marguilliers de l'Œuvre et Fabrique Saint-Eustache, à Paris, contre messieurs les grand maistre, vicaire-général, commandeurs et chevaliers de l'ordre de Nostre-Dame de Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Hierusalem. *S. d.* In-4. (Bibl. Maz., nº 18824, E.)

Arrest du Parlement de Paris, du 4 aoust 1708, entre les administrateurs de Nostre-Dame de Bon-Secours, les administrateurs de la confrérie de Saint-Eustache et de Sainte-Agnès, établis en l'église Saint-Eustache, et messire François-Robert Secousse, prêtre, docteur en théologie de la maison et société de Navarre, curé de ladite paroisse. In-4, *s. d.* (Bibl. Maz., nº 18824, E.)

Complaintes et défenses pour messire Pierre Martin, docteur en théologie, curé de Saint-Eustache, et les curés de Paris, contre le chapitre de Notre-Dame. 1652, in-fol.

Réglemens généraux de la compagnie de charité de la paroisse de Saint-Eustache, à Paris, pour le soulagement et assistance des pauvres honteux malades, et pour l'instruction des pauvres enfans de l'un et de l'autre sexe, confirmez et approuvez par Son Eminence Mgr. le cardinal de Noailles. *Paris*, 1723, in-8. (Bibl. Maz., jurispr., in-8, nº 655.)

Réglemens de la compagnie du rétablissement des pauvres honteux de Saint-Eustache. *Paris*, 1670, in-8.

Réglemens de la compagnie employée au secours et rétablissement des pauvres honteux valides de la paroisse de Saint-Eustache. Nouvelle édition augmentée. *Paris*, 1730, in-12.

Offices propres de l'église paroissiale de Saint-Eustache. *Paris*, 1740, in-8.

Epistre consolatoire à MM. les paroissiens de Saint-Eustache, à Paris, contre le présent espouventement, causé et provenant des guerres civiles, séditions et misères de ce siècle et temps présent. Escrite à iceux, par Mº René Benoist leur pasteur et curé. *Paris*, 1575, in-8.

Advertissement en forme d'épistre consolatoire et exhortatoire, envoyée à l'église et parroisse insigne et sincèrement catholicque de Saint-Eustache, à Paris, par R. Benoist, leur pasteur. *Saint-Denis*, 1593, in-8.

Oraison funèbre sur le trespas regretable et enterrement honorable du reverend venerable et scientifique messire René Benoist, curé de Sainct-Eustache, confesseur du roy nostre sire, son conseiller en ses conseils d'estat et privé, et doyen de la sacrée Faculté de théologie, à Paris, prononcée dans Saint-Eustache à l'heure et office divin de son enterrement dans ladite église, le lundy 10 mars 1608, par M. Pierre-

Victor Cayet, docteur en ladite Faculté sacrée de théologie, et lecteur du roy. *Paris, s. d.*, in-8. (Bibl. Maz., nº 34613, 23.)

Tombeau de M. René Benoist, conseiller et confesseur du roy, doyen en la sacrée Faculté de théologie et curé de Saint-Eustache, à Paris, avec son épitaphe à Messieurs de Saint-Eustache, par G. Gérard, Ardenois. *Paris*, 1608, in-8.

Les Félicités de la France, divisées en trois parties: la première, les félicités du roi Louis XIII, récitées en l'oraison funèbre de Sa Majesté dans l'église de Saint-Eustache de Paris, etc., etc., pour le sieur Lescalopier. *Paris*, 1643, in-4º.

Oraison funèbre d'Anne, infante d'Espagne, reine de France et mère du roy, prononcée en la présence de ses domestiques dans l'église de Saint-Eustache, par le R. P. Jean-François Senault, supérieur général de la congrégation de l'Oratoire de Jésus. *Paris*, 1666, in-4. (Bibl. Maz., nº 10371, D.)

Oraison funèbre de très-haut et très-puissant prince Henri de La Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal-général des camps et armées du roy, etc., prononcée à Paris, dans l'église de Saint-Eustache, le 10 de janvier 1676, par M. Fléchier, abbé de Saint-Severin. *Paris*, 1676, in-4. (Bibl. Maz., nº 10370 D.)

Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Austriche, infante d'Espagne, etc., prononcée, à Paris, en l'église de Saint-Eustache, le 23 octobre 1683, par M. Denise, chan. de l'église de Troyes, etc. *Paris*, 1684, in-4. (Bibl. Maz., nº 10370, T.)

Lettre d'invitation à la messe solennelle et au *Te Deum* chantés au nom des fermiers généraux, le 15 septembre 1729, dans l'église de Saint-Eustache, en action de grâces de la naissance du dauphin. *S. n. d. l. s. d.* (1729), in-4.

Panégyrique de Saint-Louis, roy de France, prononcé le 25 aoust 1730, dans l'église de Saint-Eustache, à Paris, par le P. Théophile Letour, recollet. *Paris*, 1730, in-4. (Bibl. maz., nº 10371, K.)

Discours pour la bénédiction des drapeaux des districts de Saint-Magloire et des Filles Saint-Thomas, prononcé le 17 septembre 1789, dans l'église paroissiale de Saint-Eustache, et le 25, dans celle de Saint-Roch, par l'abbé du Vaucel de Rezel. *Paris, s. d.* (1789), in-8.

Oraison funèbre des braves guerriers morts à Nancy, le 31 août 1790, en combattant pour l'exécution de la loi, prononcée le 1 octobre 1790, dans l'église de Saint-Eustache, en présence de M. le maire de Paris, par l'abbé Trassart. *Paris, s. d.* (1790), in-8.

Eloge funèbre de M. de Mirabeau, prononcé le jour de ses funérailles, dans l'église de Saint-Eustache, par M. Cerutti, au nom de la section de la Grange Batelière, devant l'assemblée nationale. *Paris*, 1791, in-8.

Détail des honneurs funèbres rendus hier au soir à M. de Mirabeau,

par la nation reconnaissante, avec les cérémonies qui ont eu lieu à Saint-Eustache, et à Sainte-Geneviève. *Paris*, 1791, in-8.

Epitaphe de Mirabeau, placée en l'église Saint-Eustache, le 12 mai 1791, jour auquel les apôtres de la liberté de M. Palloy, de retour de leur mission dans les 82 départements du royaume, ont fait célébrer un service funèbre à la mémoire de ce grand homme (par Palloy). *Paris*, 1791, in-fol. plano.

On trouve dans la *Statistique monumentale* de M. Albert Lenoir des planches fort bien faites, qui donnent une vue exacte des différentes parties de ce monument. En voici le détail : I. Eglise Saint-Eustache, 1 pl. II. Façade occidentale, 1 pl. III. Portail du midi, 1 pl. IV. Détail de l'extérieur, 1 pl. V. Coupe longitudinale, 1 pl. VI. Coupe sur les nefs latérales et détails. VII, Détails de l'intérieur, 1 pl. VIII. Peintures des chapelles, 1 pl. IX. Détail extérieur des chapelles du nord, 1 pl. X. Chapelle de Sainte-Geneviève, face sur le bas-côté, 1 pl. XI. Plan, face, etc., de cette chapelle. XII. Détails, 2 pl. XIII. Plan du rez-de-chaussée. XV. Plan supérieur.

Voyez aussi Jaillot, *Recherches sur Paris*, t. II, quartier Saint-Eustache, p. 27; Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 176; Thiéry, *Guide des Amateurs*, t. I, p. 419; J.-B. de Saint-Victor, *Tableau de Paris*, t. II, 1re partie, p. 298; F. de Guilhermy, *Itinéraire archéologique de Paris*, p. 199; le *Magasin pittoresque*, t. VIII, p. 63, les *Archives de l'art français*, t. V, p. 157 à 167, dans lesquelles M. Reiset a publié des actes de baptême, de mariage et de mort de divers artistes, extraits des registres de l'église Saint-Eustache.

HOPITAL SAINT-EUSTACHE

[102] Selon Jaillot (V. *Recherches sur Paris*, t. II, quartier Saint-Denis, p. 79), cet hôpital, situé au coin des rues Tiquetonne et Montorgueil, aurait été fondé par Philippe de Marigny. On a la preuve qu'il existait en 1372, et qu'il s'appelait en 1489 *Hôpital Pierre Godin*. En 1548, je le trouve nommé *Hôpital S. Agnes*. (Voy. aux Archives de l'Empire, un dossier de pièces de procédure, 1561-1680, et d'arrêts du parlement relatifs à la maladrerie S. Eustache, dans le carton S. 4872.)

SAINT-JACQUES DE L'HOPITAL

[103] Jacques de Gentilly, drapier et bourgeois de Paris, a fondé aussi une chapellenie dans cette église en 1344. (V. un acte du 6 août 1344, dans les registres du Trésor des chartes, JJ. 75, n° 229.)

[104] Il y avait encore la confrérie de dévotion du Saint-Sacrement [1]; celle de Saint-Roch; celle des maréchaux, le 1er décembre; celle des marchands de vin, le 9 mai et le 6 décembre; celle de dévotion de N.-D.-de-Lorette.

[105] On remarquait, dans l'église de Saint-Jacques-l'Hôpital, les épitaphes de :

Jean Dony, docteur en droit, doyen de St-Denis de Nogent-le-Rotrou, cons. et président aux enquêtes du parlement (13 juillet 1525). Mahiet (21 juillet 1467). Marguerite de Joerre, femme de Jacques le Jay, épicier et bourg. de Paris (1571). Jean Bardou, prêtre, curé d'Ivercourt et chanoine de St-Jacques (7 avril 1550). Pierre Dolet, né à Beauvais, prêtre boursier à St-Jacques (15..?). Thomas de Neuilly, prêtre chanoine de St-Jacques (17 octobre 1584). Nicolas François, march., bourg. de Paris, pélerin et confrère de St-Jacques-l'Hôpital (1498). Nicolas Hieron, march. de blé et bourg. de Paris (?). Jean de Gentilly, drapier et bourg. de Paris (24 octobre 1323). Jacques de Gentilly (26 déc. 1349). Jeanne, sa femme (14 nov. 1354). Guillaume Pasquier, march. drapier et bourg. de Paris (27 oct. 1537). Catherine Jean, sa femme (?). Hugues de la Fontaine (10 août 1559). Gillette Charles, sa femme (1586). Hugues de la Fontaine, leur fils, greffier en chef de la chambre des comptes (25 février 1618). Élisabeth Prevost, sa femme (?). Élisabeth de la Fontaine, leur fille (3 oct. 1624). François Frenebus, licencié en droit, curé de St.-Hilaire, prêtre, chanoine et trésorier de l'église St-Jacques-l'Hôpital (2 juillet 1593). Jean Bouré, trésorier de l'église St-Jacques-l'Hôpital (5 déc. 1581). Guillaume de Gaillonnel,, chev. maître-d'hôtel du roi, chambellan des ducs d'Orléans et de Berry (21 février 1399). Étienne Roussel, prêtre et chanoine en l'église de St-Jacques (13 oct. 1507). Guillaume Joye, prêtre, maître ès-arts, licencié en decret, chanoine d'Auxerre et de St-Jacques-l'Hôpital (?). Robert Duval, orfèvre et bourg. de Paris (avril 1498). Jeanne Duval, sa femme (1498). Antoine Godet, chev. seign. et vicomte de Soudé, gentilh. de la chambre, maréch. des camps et armées, etc. (21 juin 1668). Nicolas Jowin, march., bourg. de Paris (19 oct 1637). Marie Dumoulin, sa femme (11 mars 1657). Jacques Jowin, leur fils, docteur en médecine (22 oct. 1661). Renaud Le Roy, secrét. du roi (7 déc. 1674). Marie Jowin, sa femme (13 nov. 1686).

[106] Saint-Jacques-l'Hôpital réuni, en 1672, à l'ordre de Saint-Lazare, séparé, en 1693, puis réuni de nouveau en 1722, en fut séparé définitivement en 1734 et réuni le 2 juillet 1781 à l'hôpital des Enfants-Trouvés. En 1789, il ne restait plus de bénéficiers qu'un trésorier qui exerçait les fonctions curiales, quatre chapelains et un vicaire-sacristain.

Les documents conservés aux Archives sur Saint-Jacques-l'Hôpital sont si peu nombreux, qu'ils ne me permettent pas de donner un aperçu exact des richesses de cet établissement au moment de la Révolution. Je sais seulement qu'en 1721, Saint-Jacques-l'Hôpital possédait soixante

[1] Cette confrérie exista jusqu'à la Révolution. Le 24 décembre 1789, elle fit un don à l'Assemblée nationale.

maisons à Paris, dont seize étaient occupées par les trésorier, chanoines et chapelains de l'église, et que le total des revenus montait à 36,307 livres 18 sous, tandis que les dépenses ne dépassaient point 26,180 livres 10 sous.

L'église Saint-Jacques-l'Hôpital renfermait des objets d'orfévrerie, que nous regarderions aujourd'hui comme fort précieux pour l'histoire de l'art au moyen âge. Ces objets, dont le poids, tant en argent qu'en vermeil, était, selon un compte de 1676, de 431 marcs, consistaient surtout en reliquaires.

Les plus simples représentaient : l'un, l'image de Notre-Dame ; l'autre, l'image de saint Laurent ; un troisième, saint Claude en habit épiscopal : un quatrième, saint Eustache debout passant l'eau ; un cinquième, avait la forme d'un tabernacle gothique à quatre étages. Mais les plus importants étaient les reliquaires de saint Jacques, et celui qu'on appelait vulgairement le bâton de la confrérie : le premier reliquaire de saint Jacques représentait ce Saint debout tenant un bourdon à la main ; devant lui le roi Charles-le-Bel et la reine Jeanne, sa femme, étaient à genoux, tenant un brancard de vermeil doré, sur lequel était placé un reliquaire en or. Le second reliquaire de saint Jacques n'était pas moins remarquable que le précédent : saint Jacques était placé sur une terrasse élevée de quatre pouces et soutenue par quatre chérubins ; au milieu de la terrasse, on voyait un vase orné de fleurons et une colonne d'un pied de haut, supportant un reliquaire carré en forme de lanterne : c'était dans cette lanterne qu'était conservé le menton de saint Siméon. Le reliquaire appelé le bâton de la confrérie avait la forme d'une montagne ; sur le sommet était saint Jacques, couvert d'un chaperon, ayant une escarcelle sous le bras droit, tenant de la main droite un bourdon et de l'autre un livre ouvert. Au bas de la montagne on voyait deux petits pèlerins, l'un coiffé, l'autre ayant son chaperon sur le dos, et plus bas encore, un autre pèlerin assis par terre, buvant dans sa calebasse, et regardant passer un mulet qui, chargé de vivres, gravit la montagne à pas lents.

Il y avait aussi dans le trésor de cette église un manuscrit des Evangiles avec miniatures, dont la reliure en bois recouvert d'argent doré ciselé, représentait sur l'un des plats, Jésus-Christ, et sur l'autre, saint Jacques avec huit coquilles et huit bourdons, accompagné de deux pèlerins en prière, chargés également de coquilles.

Cette église, située au coin des rues Mauconseil et Saint-Denis, fut supprimée en 1790 ; elle servait, en 1812, de magasins à un marchand de bouteilles et à un épicier. Elle a été démolie en 1820. Quant au cloître, il servait de passage public entre les rues Mauconseil et du Cygne.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Il y a dans la section administrative des Archives de l'Empire, un carton (S. 4872) qui renferme des titres de propriété, des états de recettes et de dépenses, des baux, des inventaires de titres, un inventaire des objets précieux, etc.

IMPRIMÉS

Fondation de l'hospital Saint-Jacques aux Pèlerins, à Paris (en 1320). *S. n. d. l. n. d.* in-4° de 20 pages. (Arch. de l'Emp. S. 4872.)

Fulmination ou publication de la bulle, fondation de l'hospital et chapelle de Saint-Jacques aux Pèlerins. *S. n. d. l. n. d.*, in-4° de 28 pages. (Arch. de l'Emp. S. 4872.)

Lettres patentes du roy Charles-le-Bel, pour l'amortissement de quarante livres parisis de rente, en faveur de l'hospital Saint-Jacques, en l'année mil trois cens vingt-deux, au mois de mars. Placard in-4°. (Arch. de l'Emp. S. 4872.)

Statuts de la chapelle ou église de Saint-Jacques de l'Hospital aux Pèlerins, faits par le révérend père en Dieu messire Pierre, évêque de Paris, l'an 1388, le 10e jour de décembre. *S. n. d. l. n. d.*, in-4° de 16 pages. (Arch. de l'Emp. S. 4872.)

Etat de l'église collégiale de Saint-Jacques et de ses chanoines, ès années 1480, 1481 et 1482. *S. n. d. l. n. d.*, in-4° de 12 pages. (Arch. de l'Emp. S. 4872.)

Etat de l'Église collégiale de Saint-Jacques et de ses chanoines en l'année 1654. *S. n. d. l. n. d.*, in-4, de 8 pages. (Arch. de l'Emp. S. 4872.)

Bulle de nostre S. père le pape Innocent X, en faveur des confrères pèlerins de Saint-Jacques en Compostelle, fondateurs et patrons laïques de l'église, hospital et confrairie de Saint-Jacques, érigés à Paris, rue Saint-Denis. *S. n. d. l.*, 1656, in-4°. (Arch. de l'Emp. S. 4872.)

Mémoire instructif des obligations, charges et devoirs des chanoines et chapelains de l'église de Saint-Jacques de l'Hospital à Paris. *S. n. d. l. n. d.*, in-4° de 24 pages. (Arch. de l'Emp. S. 4872.)

Etat des fonds, maisons, rentes, argent et autres biens donnez à l'église de Saint-Jacques-l'Hôpital, à Paris, à charge d'obits, messes basses, prières et autres services, fondez dans ladite église, dont la plus grande partie ne s'acquitte et ne se paye point depuis très-longtems, et dont néanmoins il ne paroît aucune suppression ou réduction canonique; ledit état extrait des inventaires des titres de 1632 et de 1724. *S. d.* in-fol. Bibl. Maz., n° 3318, E.)

Sentence qui explique et confirme les droits des confrères pèlerins,

fondateurs et patrons laïques de l'hôpital et chapelle de Saint-Jacques aux Pellerins. *S. d.*, in-4° de 12 pages. (Arch. de l'Emp. S. 4872.)

Mémoire pour les chanoines et chapitre de l'église collégiale de Saint-Jacques, vulgairement dit de l'Hôpital, contre les confrères pélerins de Saint-Jacques pour établir les qualités de chanoines, chapitre et d'église collégiale qui leur sont contestées. *S. n. d. l. n. d.*, in-4° de 28 pages.

Arrest de la cour de parlement du 3 septembre 1611, qui maintient et garde les confrères pèlerins fondateurs, patrons laïques, maistres gouverneurs et administrateurs de l'hôpital chapelle de Saint-Jacques, dans le droit de nommer, instituer et destituer tous les officiers amovibles de l'église de Saint-Jacques, même les maistres des enfants de chœur : in-4°. (Arch. de l'Emp. S. 4872.)

Arrest du conseil privé du roy concernant l'hôpital de Saint-Jacques, rendu à Paris le 15 septembre 1654. In-4°. (Arch. de l'Emp. S. 4872.)

Arrest du conseil d'état privé du roy du 30 janvier 1674, qui donne par provision la collation de la trésorerie et des canonicats de l'église collégiale de Saint-Jacques de l'Hôpital à l'arch. de Paris, etc. In-4°. (Arch. de l'Emp. S. 4872.)

Arrest de la chambre royale portant réunion à l'ordre de N.-D.-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, de l'hospital de Saint-Jacques de Paris, du 5 mai 1676. In-4°. (Arch. de l'Emp. S. 4872.)

Arrest de la Cour de parlement qui oblige les chapelains de l'église de Saint-Jacques de l'Hôpital à faire résidence et d'assister au service divin. *Paris*, 1705, in-4°. (Bibl. Maz., n° 18824, E.)

Arrest du conseil d'État privé du roy, qui maintient et garde les confrères pélerins, dans le droit de patronage de l'église de Saint-Jacques de l'Hôpital à Paris. *Paris*, 1705, in-4°.

Arrest de la cour de parlement en forme de réglement provisoire pour l'église de Saint-Jacques de l'Hôpital, du 1er septembre 1721. In-4° de 12 pages. (Arch. de l'Emp. S. 4872.)

Édit du roy portant confirmation de l'ordre de N.-D. du Mont Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, dans ses biens, droits et priviléges : et Union de l'hospital et église de Saint-Jacques de Paris, donné à Paris au mois d'avril 1722. *Paris*, 1722, in-4° de 12 pages. (Arch. de l'Emp. S. 4872.)

Lettres patentes sur l'arrest qui renvoyent et attribuent au grand conseil toutes les instances et contestations nées et à naître concernant l'hôpital de Saint-Jacques, biens et revenus en dépendants, données à Fontainebleau le 9 novembre 1716, in-4°. (Arch. de l'Emp. S. 4872.)

Au roy les grand-maître, chevaliers et commandeurs de l'Ordre royal militaire et hospitalier de N.-D.-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, contre le sieur archevêque de Paris, les bénéficiers de l'église

de Saint-Jacques-de-l'Hôpital et les sieurs agens généraux du clergé, intervenans. *Paris*, in-fol., 1732.

Précis de l'affaire de l'église collégiale de Saint-Jacques, pour les trésorier et chanoines de cette église, demandeurs, contre l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, dit de Saint-Lazare de Jérusalem, défendeur. *Paris*, 1733., in-fol. (Bibl. Maz., n° 3318, E.)

Mémoire signifié pour les grand-maistre, chevaliers et commandeurs de l'ordre de N.-D.-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, servant de réponse à celui qui a été signifié à l'ordre, le 6 juin 1732, pour les bénéficiers de l'église de Saint-Jacques de l'Hôpital et à leur requête du 1er août suivant et à celle des agens généraux du clergé du 12 sept. dernier. *Paris*, 1733, in-fol. de 28 pages. (Arch. de l'Emp. S. 4872.)

Lettres patentes concernant l'hospital et église de Saint-Jacques, données à Versailles le 15 avril 1734, in-4° de 12 pages. (Arch. de l'Emp. S. 4872.)

Affaire de Saint-Jacques l'Hospital, extrait des registres du conseil d'État. *Paris*, 1740, in-fol.

LA JUSSIENNE.

[107] En 1372, dans le cartulaire de l'évêché, elle est appelée Chapelle Coqueron. Jaillot a réfuté victorieusement les hypothèses un peu hasardées de Lebeuf, à l'endroit de l'origine de cette chapelle.

[108] Ils y avaient leur confrérie, établie par ordonnance de Charles VI, du 12 février 1402.

[109] Cette chapelle a été vendue le 18 décembre 1791, et démolie au mois de juin suivant. Lenoir avait réuni, dans son musée des Petits-Augustins, les vitraux de cette chapelle, qui, selon lui, étaient curieux à conserver pour la partie chronologique de l'histoire de la peinture sur verre. (V. Lenoir, ***Musée des Monuments français***, t. VI, p. 18.) Les nos 23 et 25 de la rue de la Jussienne ont été construits sur l'emplacement de cette chapelle.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Je n'ai trouvé aux Archives de l'Empire qu'une liasse (Q. 1164) sur la chapelle de Sainte-Marie-Égyptienne. Elle renferme les titres et papiers de la communauté des marchands drapiers de la ville de Paris; un état des meubles et ornements de la chapelle en 1620, et une liste imparfaite des titulaires de cette chapelle.

IMPRIMÉS

Jugement souverain de nos seigneurs les maîtres des requêtes de l'hôtel du roi, qui décharge Me Guillaume-Louis Lefevre, titulaire des chapelles de Sainte-Marie Égyptienne et de Saint-Nicolas; la dame veuve Gallet et le sieur chevalier de Sarreau, de l'accusation contre eux intentée à la requête de M. le procureur général, en soustraction et enlèvement de titres produits par ledit sieur abbé Lefèvre, dans l'instance de la commission du bureau ecclésiastique, sur sa demande en maintenue dans lesdites chapelles. *Paris*, 1788, placard in-fol. (Arch. de l'Emp., Q. 1144.)

Adresse à l'Assemblée nationale, par l'abbé Lefèvre. *S. n. d. l. n. d.* (*Paris*, 1790), in-4.

Adresse pour obtenir la jouissance des revenus de la chapelle de Sainte-Marie-Égyptienne.

Les Offices des diverses fêtes de l'année qui se célèbrent à Paris en l'église de Sainte-Marie Égyptienne. *Paris*, 1702, in-8, fig.

Les Offices des diverses fêtes, etc. *Paris*, 1739, in-8.

Voyez Jaillot, *Recherches sur Paris*, t. II, quartier Saint-Eustache, p. 33; J.-B. de Saint-Victor, *Tableau de Paris*, t. II, 1re partie, p. 315.

COUVENT

DES

AUGUSTINS RÉFORMÉS, DITS LES PETITS-PÈRES

AUJOURD'HUI

NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES

110 La date de 1623, donnée par Lebeuf, est fausse. Les Augustins Déchaussés, appelés à Paris par Marguerite de Valois, en 1607, puis expulsés, revinrent à Paris en 1619, et achetèrent près du Mail, en 1628, un terrain où ils élevèrent leur couvent. Louis XIII posa la première pierre de leur église, le 9 décembre 1629, mais la construction souvent interrompue, souvent reprise et continuée en 1737, ne fut achevée qu'en 1740, après avoir coûté 1,200,000 livres. Elle était placée sous l'invocation de Notre-Dame-des-Victoires et renfermait les épitaphes de :

Lambert, musicien (juin 1696), Pierre Rioult, seigneur de Douilly, Estouy, Cohem, Lits, La Rue, etc., (1685). François de l'Hôpital (29 avril 1702).

Gédéon du Mets, président en la chambre des comptes, intend. et contrôl. général des meubles de la couronne (sept. (1709). Michel Begon, écuyer (5 avril 1728). Guillaume Beguin, écuyer, cons. secrét. du roi (167.?). Marie Bigot, veuve de Sébastien Ruau, écuyer, seign. du Tronchot (25 mars 1717). Antoinette de la Chasse, veuve de Mathurin Grautaut, cons. du roi, contrôl. ord. de sa maison (169.?). Pierre Daviart, écuyer, seign. de la Pierre, capit. et anc. exempt des gardes du corps du roi (22 juin 1686). Antoine Drouard, écuyer, seign. de Basoche, vétéran et doyen des 400 anciens gardes du corps (168.?). Marthe Brodie, sa femme (?). Michel Eschard, épicier, et apothicaire ord. de la reine, juré, mouleur de bois et bourg. de Paris (30 août 16..?). Catherine Guillois, sa femme (?) Marie-Louise Lefèvre, veuve de Tavernier, bourg. de Paris, et mère du frère Jean-Chrysostôme de Sainte-Cécile, relig. de ce couvent (31 août 1727). François de Joigny de Belbrune cons. du roi, maréch. de ses camps et armées, lieut. au gouvern. de Hesdin, chev. de St-Jean-de-Jérusalem, command. de Maisonneuve, près Colombier, en Brie (167.?). François le Lièvre, garde du roi en la prevôté de l'hôtel, (16..?). Jean-Baptiste de Lully, écuyer, secrét. du roi et de ses finances, surintend. de la musique de la chambre (22 mars 1687). Pierre de Monceaux, cons. du roi et grand audiencier de France (168.?). Claude de Mousy, sa femme (?). Marie Peillot de la Garde, vᵉ de Thomas Bond, chev. baronnet d'Angleterre (17..?). Pierre Regnier, seign. du Jard, contrôl. ord. de la maison de Monsieur le duc d'Orléans, frère unique du roi (16..?). Alexandre de Savorny, chev., seign. de la Clavelle, écuyer ord. de la grande écurie du roi (2 déc. 16..?).

Le dernier curé de l'église N.-D.-des-Victoires, M. Dufriche-Desgenettes y est inhumé. Il est le fondateur de la célèbre archiconfrérie du saint et immaculé cœur de Marie pour la conversion des pêcheurs. Voici l'inscription qui sera gravée sur sa pierre tumulaire; elle a été composée à Rome par M. le chevalier de Rossi :

A. P. Ω.
HEIC
AD ALTARE MARIÆ DEIPARÆ
UBI SUPPLICARE ET AFFERRE CONSUEVERAT
QUIESCIT IN PACE DOMINI
CAROLUS ELEONORUS DUFRICHE-DESGENETTES
HUJUS PAROCHIÆ TITULO D. N. A VICTORIIS
PER ANNOS XXVIII, PASTOR PERVIGIL
VIR BONORUM OPERUM OMNIUM FAUTOR ET PARTICEPS
ARCHISODALICII A CORDE MARIÆ IMMACULATO
ERRANTIBUS AD FRUGEM BONAM REVOCANDIS
INSTINCTU CŒLESTI CONDITOR
QUOD DEO PROPITIO ET FORTUNANTE VIRGINE
TOTO JAM ORBE FELICITER DIFFUSUM CERNENS
IN SENECTUTE BONA LÆTUS IVIT AD CHRISTUM
DIE XXV MENSIS APRILIS ANNO SALUTIS MDCCCLX
ÆTATIS SUÆ LXXXII
HAVE ANIMA FORTIS PIENTISSIMA
HUIC FATISCENTI ÆVO PLURIMOS TIBI SIMILES
CŒLITUS DONANDOS PRECIBUS IMPETRA.

La congrégation des Petits-Pères était fort riche; composée, au moment de la Révolution, de cinquante religieux et de dix serviteurs, son revenu, qui avait été de 87,000 livres en 1784, et de 86,000 en 1786, montait, en 1790, à la somme de 51,116 livres, ainsi répartie: 17,000 livres, payées par les Messageries royales pour le terrain qu'elles occupaient, et par M. de Saint-Maurice, pour la location d'un jardin; 3,227 livres 10 sous, pour deux fermes sises à Jonchère, près Rambouillet; 10,333 livres 6 sous en rentes et contrats; 1,800 livres en loyer de deux salles du couvent; 42 livres en aumônes du roi; 10,000 livres pour le loyer des chaises; 8,000 livres pour le casuel de la sacristie, tous frais prélevés, et 1,110 livres pour la liberté du passage des Petits-Pères. Les dépenses, qui avaient dépassé, en 1784 et 1786, la somme de 75,000 livres, n'était que de 29,180 livres 13 sous 9 deniers en 1790. Les biens fonds et le mobilier représentaient un capital de 2,994,895 livres 13 sous 4 deniers.

Ces religieux, amateurs éclairés d'objets d'art et de curiosité, possédaient une bibliothèque de 39,545 volumes (5,972 in-fol., 4,000 in-4°, 5,675 in-8° et 23,898 in-12). Cette bibliothèque, dont le catalogue très-intéressant à consulter, existe aux Archives de l'Empire, fut estimée, avec les manuscrits, les estampes et les deux globes de Coronelli, 100,000 livres. Les Petits-Pères avaient en outre un grand nombre de fort beaux tableaux que Thiéry a signalés dans son *Guide des Amateurs* (t. I, p. 297 et suiv.), et une très-remarquable collection de médailles [1]; beaucoup d'antiquités égyptiennes, grecques et romaines; un musée ethnographique et un cabinet d'histoire naturelle. Le 11 juin 1791, la commission des savants, établie au collége Mazarin et composée de Gaspard-Michel Leblond, d'Antoine Mongès et d'Hubert-Pascal Ameilhon, se transporta aux Petits-Pères, pour examiner toutes ces richesses et en dresser l'inventaire. Lenoir envoya les tableaux au magasin général et prit un buste curieux du XIIIe siècle pour son musée des monuments français. Quand aux livres, on en trouve dans les bibliothèques publiques et particulières.

Par décret de l'Assemblée nationale, en date du 4 février 1791, l'église des Petits-Pères devint paroisse sous le titre de Saint-Augustin, et eut pour circonscription: la rue Croix-des-Petits-Champs, à gauche, jusqu'à la place des Victoires; ladite, à gauche, jusqu'à celle Vide-Gousset; ladite et celle N.-D.-des-Victoires, à gauche, jusqu'à celle Montmartre; ladite, à gauche, jusqu'au boulevard; ledit, à gauche, jusqu'à la rue de Richelieu; ladite, à gauche, jusqu'à celle Saint-Honoré; ladite, à gauche, jusqu'à celle Croix-des-Petits-Champs, point de départ. Les reliques de

[1] 1,118 médailles grand bronze formant une suite d'Auguste à Posthume; 868 médailles moyen bronze; 824 médailles petit bronze; 1,238 médailles en argent du Haut et du Bas-Empire; 86 médailles grecques en argent et en bronze.

saint Augustin, évêque d'Amiens, y avaient été transportées la veille du quatrième dimanche après Pâques de l'année 1791. En 1793, la société populaire et patriotique du Mail tint ses séances dans cette église, qui servit de Bourse pendant plusieurs années, et ne fut ouverte de nouveau au culte que le 9 novembre 1809. Quant au couvent des Petits-Pères, il fut supprimé à la révolution, et le terrain sur lequel il était construit fut occupé, en partie par une caserne d'infanterie, en partie par la mairie du IIIe arrondissement. Les bâtiments n'ont été détruits qu'en 1853, époque où l'on voyait encore tout le cloître.

L'église est aujourd'hui entièrement couverte d'inscriptions sur marbre blanc, qui rappellent des vœux faits à la Vierge. Elles n'offrent aucun intérêt.

Par décret en date du 22 janvier 1856, la circonscription de Notre-Dame-des-Victoires a été réglée ainsi qu'il suit :

Boulevard Montmartre, côté impair; rue Montmartre, côté impair; rue des Vieux-Augustins, côté impair; rue Coquillière, côté pair; rue Baillif, côté impair; rue Neuve-des-Bons-Enfants, côté pair; rue Neuve-des-Petits-Champs, côté pair; rue de Richelieu, côté pair, jusqu'au boulevard Montmartre, point de départ.

Ce territoire représente une population de 18,000 âmes. L'église Notre-Dame-des-Victoires, succursale de Saint-Eustache, est desservie par un curé, cinq vicaires, un diacre d'office et trois prêtres habitués. Elle possède un revenu de 50,000 fr. environ.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Le père Lelong cite, dans sa *Bibliothèque de la France* (tome Ier, n° 13675), un manuscrit du père Isidore, augustin déchaussé, intitulé : *Chronique des Augustins déchaussés de la province de France, et particulièrement le couvent de Notre-Dame-des-Victoires.* Ce manuscrit contenait le récit de l'établissement du couvent de Paris et la description de la bibliothèque dont il faisait partie.

Les archives de l'Empire renferment quelques documents intéressants. Dans la section historique, on trouve : 1° un registre des visites et délibérations capitulaires de 1656 à 1690 (LL. 1473); 2° cinq registres d'actes capitulaires; le premier (LL. 1474), de 1639 à 1789; le second, (L. L. 1475), de 1639 à 1735; le troisième (LL. 1476), de 1640 à 1677; le quatrième (LL. 1477), de 1678 à 1724; et le cinquième (LL. 1478), de 1747 à 1790; 3° un registre de professions et de réceptions, de 1641 à 1692 (LL. 1479). Dans la section administrative, il n'y a que deux cartons

en un (S. 3645. 3646); ils renferment des quittances de droits d'amortissement; des devis et plans d'une place située rue Vide-Gousset; un examen des comptes de la maison de Paris; la déclaration des recettes et des dépenses du 26 février 1790; un procès-verbal du recollement des objets mobiliers, du 18 octobre 1791; un inventaire de la sacristie, du 11 février 1790; un état de la bibliothèque, lors de la déclaration exigée par le décret de l'assemblée nationale; des quittances de loyers; des titres de propriété de la ferme de Longchamp (66 pièces); des donations de rente, d'anciens baux; un acte de donation d'une rente à Coubert, près Corbeil, et un Rapport sur l'état du temporel des maisons des Augustins réformés de la congrégation de France.

IMPRIMÉS

Histoire religieuse de l'église Notre-Dame-des-Victoires de Paris, et de l'archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie, par M. l'abbé Balthazar. *Paris*, 1855, 1 vol. in-12.

Fête du couronnement de l'image de la Très-Sainte Vierge, dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, le 9 juillet 1853, par Henry de Riancey. *Paris*, 1854, broch. in-8°.

Section Guillaume Tell...... Discours sur l'origine des institutions religieuses, prononcé le dernier décadi du mois brumaire, l'an II de la République française une et indivisible, dans la ci-devant église des Petits-Pères ou de Saint-Augustin, par Étienne Barry. *Paris, s. d.*, in-8°.

Œuvres inédites de M. Dufriche-Desgenettes, curé de N.-D.-des-Victoires, à Paris, fondateur de l'archiconfrérie du saint et immaculé Cœur de Marie, pour la conversion des pêcheurs, contenant ses sermons, prônes, instructions, plans et notes sur divers sujets de la religion, etc., publiées sous la direction de M. l'abbé G. Desfossés, vicaire de la paroisse. *Paris*, 1860, in-12.

Voyez aussi Jaillot, *Recherches sur Paris*, t. II, quartier Montmartre, p. 60; Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 75; Thiéry, *Guide des Amateurs*, t. I, p. 297; J.-B. de S. Victor, *Tableau de Paris*, t. II, 1re partie, p. 214.

FIEF DE LA GRANGE-BATELIÈRE

[111] En 1587, le seigneur de ce fief était Louis Vivian; en 1658, Louis de Bourgoing; en 1660, Pierre Edenin; en 1748, Anne-Louis Pinon, chevalier, cons. en la grande chambre; Joachim le Mairat; André-François de Paule Lefevre d'Ormesson; Bonne-Maximilien Bertin, et les enfants mineurs de Félix Aubery, marquis de Vastan. (Voy. Archives de l'Empire, S. 4760.)

FILLES SAINT-THOMAS

[112] Il faut lire 1642 au lieu de 1652. Ces religieuses dominicaines, tirées du couvent de Sainte-Catherine de Sienne, à Toulouse, et installées rue-Neuve-Sainte-Geneviève, au faubourg Saint-Marcel, le 23 août 1626, par Anne de Caumont, comtesse de Saint-Paul, s'établirent le 4 mai 1632, rue Vieille-du-Temple, et dix ans plus tard rue Neuve-Saint-Augustin. Leur église ne fut achevée qu'en 1715.

En 1774, la communauté se composait de vingt religieuses de chœur, de deux nones et de douze sœurs converses; elle jouissait de 16,837 livres 7 sous de revenus et n'avait que 6,968 livres 19 sous de charge. A la révolution, il n'y avait plus que vingt-sept religieuses de tous grades, jouissant d'un revenu de 20,589 livres 6 deniers, et ne dépensant que 5,825 livres 18 sous. Les religieuses possédaient trois bibliothèques: celle du noviciat (285 vol.); celle de la communauté (1,444 vol.); et celle de la chambre des pensionnaires (708 vol.). Dans les actes qui nous ont passé par les mains, nous avons remarqué comme prieures: Catherine de la Passion (1644); Françoise des Séraphins (1659); Elisabeth de l'Enfant-Jésus (1661); Marie-Anne des Granges, dite de Sainte-Catherine (1738); Marie-Éléonore Duprat de Saint-Marcellin (1772); Catherine Charrier de Saint-Ambroise (1773); Marie Cousin de Sainte-Ursule (1776); Gabriel-Louise Magnier de Saint-Augustin (1790). C'est sur l'emplacement occupé par ce couvent supprimé en 1790, et où se tinrent les assemblées générales du district pendant la Révolution, qu'on éleva, en 1808, le tribunal de commerce et la Bourse. Lors des fouilles pratiquées pour élever ce monument, on a déterré un grand nombre de fragments de poterie romaine et des poids antiques en verre.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

La section administrative des Archives de l'Empire, renferme trois cartons (S. 4260-4762) et cinq registres (H. 4123-4127).

Le premier carton (S. 4760), contient des déclarations des biens et revenus en 1738 et 1774; une autre déclaration du 26 février 1790, des inventaires des titres de propriété, des baux à vie. Les second et troisième carton (S. 4761-62), les actes d'acquisition de la rue Neuve-Sainte-Geneviève, de la rue Vieille-du-Temple et de la rue Culture-Saint-Gervais, des baux sans importance. Le premier registre (H. 4123), est un inventaire des titres de propriété; les second et troisième, des registres des dépenses

et des recettes, de 1756 à 1762, et de 1762 à 1770; le quatrième renferme les dépenses de la supérieure en 1780, et le cinquième indique les recettes et les dépenses de la communauté de 1777 à 1783.

IMPRIMÉS

Extrait du registre des délibérations des citoyens habitants du district des Filles-Saint-Thomas, à Paris, en l'assemblée générale tenue en l'église duditcouvent, le lundi 14 septembre 1789. *Paris, S. d.* (1789), in-8°.

Il y a eu beaucoup d'autres discours prononcés en d'autres circonstances dans cette église, mais les publications qui renferment ces discours, ou les procès-verbaux de ces séances, ne marquent pas le lieu où ils ont été prononcés ou tenus, c'est pour cela que nous ne les indiquons pas.

Extrait des registres de l'assemblée générale de la section de la Bibliothèque tenue en l'église des Filles-Saint-Thomas (30 novembre 1790). *Paris, S. d.* (1790), in-8°.

Discours prononcé le 24 mars 1791, dans l'église des Filles-Saint-Thomas, pendant la cérémonie ordonnée par la section de la Bibliothèque, pour la convalescence du roi, par M. l'abbé Saint-Martin. *Paris, S. d.* (1791), in-8°.

FILLES SAINTE-AGNÈS

113 Cette communauté occupait l'emplacement de la maison n° 20 de la rue Jean-Jacques Rousseau, autrefois rue Plâtrière. Elle ne fut pas supprimée en 1790, comme on le lit partout, bien que l'état déplorable de ses finances autorisât sa fermeture. D'après la déclaration faite par les religieuses, le 27 février 1790, la communauté possédait une maison estimée 100,000 livres, une autre maison, appelée le petit hôtel Royaumont, estimée 18,000 livres, et une maison sise à Montmartre, valant 6,000 livres. Ces trois maisons rapportaient 8,400 livres, qu'il faut joindre à 2,497 livres 7 sous 4 deniers de rente sur l'Hôtel-de-Ville, à 8,000 livres de pension pour les enfants, 4,000 livres pour la pension des dames, 1,600 livres d'aumônes royales et 12,000 livres dues à la libéralité des fermiers généraux. Tous ces revenus étaient néanmoins inférieurs aux recettes. La communauté, composée de quarante personnes, enseignait, logeait et nourrissait vingt-quatre jeunes filles, logeait et nourrissait vingt-cinq dames, recevait plus de quatre cents enfants externes. Pendant la Révolution, elle fut chargée de recevoir et de nourrir gratuitement pendant trois jours les enfants égarés. En 1791, les recettes étaient de 28,697 livres 3 sous, et les dépenses, de 30,428 livres 7 sous; elles possédaient les mêmes proportions en 1792 et 1793.

Bien que non dénommée dans la loi du 18 août 1792, qui détruisit toute espèce de corporations, cette communauté aurait été de droit comprise dans la suppression ordonnée par cette loi, si elle n'avait été conservée pour des motifs d'utilité publique. Je ne sais si les anciennes religieuses de ce couvent avaient glissé quelques mots de politique dans leurs leçons, mais on pourrait faire cette supposition en voyant le maire de Paris, Pache, recommander aux administrateurs d'établissements d'instruction publique, « de vouloir bien employer toute l'influence qu'ils ont sur les citoyennes de Sainte-Agnès, afin qu'elles dirigent exclusivement leur instruction sur la morale et sur le patriotisme. » Quoi qu'il en soit, l'établissement fut fermé le 13 ventôse an II, et la maison vendue comme propriété nationale, le 23 ventôse an III.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Les Archives de l'Empire possèdent quelques pièces sur cette communauté; elles sont réunies dans un carton de la section administrative (S. 4615). On y trouve des déclarations de recettes et dépenses, des inventaires, quelques pièces relatives à un legs fait par Noel Varet, prêtre, docteur en théologie, en 1712; des mémoires, etc., etc.

CHAPELLE SAINT-JOSEPH

114 Cette chapelle, fermée en 1790, fut vendue, le 18 floréal an V. Au commencement de la Révolution, on construisit sur son emplacement le marché Saint-Joseph, qui fut achevé en 1794 et restauré en 1843. Les tombeaux de Molière et de Lafontaine, transférés d'abord au musée des Monuments français, sont aujourd'hui au cimetière du Père-Lachaise.

HOTELS DE LA PAROISSE SAINT-EUSTACHE

115 L'hôtel dite *la Meson de Flandres*, appartenait, au commencement du XIVe siècle, à Marie de Brabant, reine de France. On a de cette princesse, une reconnaissance d'un cens annuel de 12 livres parisis, due à l'évêque de Paris pour cet hôtel, le 2 décembre 1318. (Cartul. de N.-D. de Paris, t. III, p. 20.)

116 L'hôtel de Nesle, autrement dit hôtel de Bohême, hôtel d'Orléans, hôtel de la Reine, enfin hôtel de Soissons, était situé sur l'emplacement

où se trouve aujourd'hui la halle au Blé. Ce qui reste de nos jours de l'hôtel de la Reine, est une colonne cannelée, dans l'intérieur de laquelle on a pratiqué un escalier. Cette petite tour, construite en 1572 par Bullant, servait aux expériences astrologiques de Catherine de Médicis. (Voy. à ce sujet : ***Description historique et topographique de l'hôtel de Soissons***, dans les Mémoires de l'Académie des inscript. et belles-lettres, t. XXIII, p. 267; ***Mémoire sur la Colonne de la halle au Bled***, etc., par A.-G. Pingré. *Paris*, 1764, in-8°; ***La Colonne de la halle aux Blés***, par M. Edouard Fournier, in-8° (extrait du ***Moniteur universel***); le ***Magasin pittoresque***, t. V, p. 266 et t. XIX, p. 184.)

[117] Cette tête de Cybèle, conservée aujourd'hui au cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale, a été décrite par de Caylus (***Recueil d'antiquités***, t. II, p. 368, pl. CXIII); et Jollois (***Mém. sur les antiq. rom. et gall.-rom. de Paris***, art. IV, § 1er, p. 65).

[118] Les monuments funéraires dont parle Lebeuf, ont fait partie de la collection de M. de Caylus, qui les a fait dessiner, et les a décrits dans son ***Recueil d'antiquités*** (t. II, p. 273). Ils sont aujourd'hui conservés en partie à la Bibliothèque impériale; M. Jollois leur a consacré une notice dans son ***Mémoire sur les antiquités romaines et gallo-romaines de Paris*** (p. 67), et M. Albert Lenoir, les a reproduits dans sa ***Statistique monumentale de Paris*** (pl. 25). Le point de la rue Vivienne où ces découvertes ont été faites n'est pas le seul où l'on ait rencontré des antiquités. Dans une autre maison de cette même rue, on trouva, enfouie, une épée de bronze que Montfaucon a fait graver dans le t. IV de ses ***Antiquités***. Enfin, Lenoir a reproduit dans le t. VII de son ***Musée des Monuments français*** (p. 32), un petit autel votif en marbre, de dix-huit pouces de haut, découvert au mois d'avril 1806, dans la maison de M. de Saint-Morys. Ce monument, retiré d'un ancien mur enclavé dans les fondations, où il avait été employé comme moellon, est passé dans le commerce à la mort du propriétaire. (Voy. Description d'un monument trouvé dans une maison, rue Vivienne, par M. de Vialart-Saint-Morys. S. n. d. l. n. d. (Paris) In-8°.)

SUCCURSALES DE SAINT-EUSTACHE

[119] La paroisse de Saint-Eustache, compte aujourd'hui trois succursales : Notre-Dame-des-Victoires, Notre-Dame de Bonne-Nouvelle et Saint-Eugène.

NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Nous nous sommes déjà occupés de cette paroisse, nous renvoyons le lecteur aux notes 110 et suivantes de ce chapitre, page 258 et suiv.

NOTRE-DAME DE BONNE-NOUVELLE

La paroisse de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle est un démembrement de la paroisse de Saint-Laurent. Lebeuf a consacré un article à cette église au chapitre III de sa seconde partie (p. 490 et suiv.). On trouvera à la suite de ce chapitre ce que nous avons cru devoir ajouter à la notice de Lebeuf.

SAINT-EUGÈNE

Saint-Eugène est une paroisse nouvelle créée par décret du 6 mars 1854. Érigée rue Sainte-Cécile, sur les terrains de l'ancien garde meuble des Menus-Plaisirs, cette église a été fondée le 24 juin 1854, et construite sur les dessins de M. Boileau, architecte. Il est regrettable de voir, dans une ville comme Paris, un édifice d'une architecture si malencontreuse.

Cette nouvelle paroisse, qui possède un territoire de 44 hectares, 60 ares, est desservie par un curé, six vicaires, un diacre et un sous-diacre d'office. Sa circonscription a été réglée ainsi par décret du 27 janvier 1856.

Boulevard Poissonnière, côté pair, à partir de la rue du Faubourg-Montmartre; Boulevard Bonne-Nouvelle, côté pair; rue du Faubourg Saint-Denis, côté impair; rue de Paradis-Poissonnière, côté impair; rue Bleue, côté impair; rue Cadet, côté pair; rue du Faubourg-Montmartre, côté pair, jusqu'au boulevard Poissonnière, point de départ.

BIBLIOGRAPHIE

Plans, coupes, élévations et détails de l'église, rue Montyon à Paris, d'après le désir de S. M. l'Empereur, sous l'invocation de saint Eugène, patron de S. M. l'Impératrice, tels qu'ils avaient été adoptés et dont l'exécution a commencé en avril 1854, par A. L. Husson; *Paris*, 1855, in-fol. de 3 feuilles grav.

L'Église Saint-Eugène, à Paris, vues et description, accompagnées d'un abrégé de la vie de saint Eugène, patron de la nouvelle église. *Paris*, 1856, grand in-8.

SAINT-SAUVEUR

[120] Jaillot a trouvé dans les archives de l'archevêché un avertissement de l'année 1284 (V. *Recherches de Paris*, t. II, quartier Saint-Denis,

p. 21), qui prouve que cette église était déjà à cette époque érigée en cure.

[121] En 1412, un prêtre, nommé Jean Drouet, prend le titre de fermier de l'Église (L. L. 921), mais en 1424, Alexandre Nacart, procureur au parlement se qualifie curé, ainsi que ses successeurs Gilbert Allou, en 1456; Tireban, en 1471; Guillaume Allart, en 1548.

[122] Il faut lire Dosserot.

[123] Lisez Jeanne de La Fontaine.

[124] Outre cette confrérie, on peut citer la confrérie de Sainte-Anne, le 26 juillet; celle de Saint-Roch, le 16 août; celle des Lingères et Taillières, le 9 septembre; enfin, la confrérie de dévotion pour les impotents, au mois de juillet.

[125] Elle possédait de fort beaux ornements, entre autres un de velours brodé, que l'on vola en 1649, et qui fut remplacé moyennant 2,595 liv. 17 sous. Une arrière-petite nièce de la Pucelle d'Orléans, Jacqueline du Lis [1], avait légué à cette église, quelques années auparavant, une tapisserie de haute lisse « de trois aunes et demie de haut sur cinq « aunes un tiers et demi de long », qui représentait le Tombeau d'Abraham et la Naissance d'Esaü et de Jacob. Les armes de la donatrice et de son mari, Jean Henrion, étaient brodées dans la bordure. Ce fut Pierre Dubout, « tapissier ordinaire du roi, demeurant en la grande « galerie du château du Louvre », qui fit cette tapisserie, en 1634. L'église possédait aussi un grand nombre d'objets en argent; elle s'en dessaisit en partie le 16 octobre 1789, pour se conformer au décret de l'Assemblée nationale, et envoya, à l'Hôtel des Monnaies, 219 marcs d'argent.

[126] L'église de Saint-Sauveur renfermait les épitaphes de :

Jean Frémin, prêtre, docteur en la Faculté de théologie et curé de céans (14 août 1584). Quentin Guehenault, prêtre, docteur en théologie et curé de céans (27 déc. 1614). Jean Hollandre, de Montdidier, professeur de rhétorique et de philosophie et recteur de l'Université de Paris [2], etc. etc. (21 mai 1628). Bénigne Bernard, seign., baron de Bouës, Charbonnières, etc., cons. secrétaire du roi et de ses finances, maître d'hôtel ordinaire, etc. (16 sept 1626). Anne Courtin, sa veuve (?). Gilles Goupilleau, secrétaire de la chambre du roi (11 janvier 1636). Étienne Chaperon, maître tissutier-rubanier et bourg. de Paris (18 oct. 1605). Marie Godefroy, sa femme (?). Étienne Chaperon, leur fils, écolier en l'Université de Paris (1626). Pierre Morin, maçon

[1] Mon confrère et ami, M. Vallet de Viriville, a publié en 1856 les opuscules de Charles du Lis relatifs à Jeanne-d'Arc et a fait suivre son édition d'un Tableau généalogique dans lequel il cite Jacqueline du Lis comme veuve, en 1613, d'un nommé Chanterel. Jacqueline du Lis aurait donc été mariée deux fois.

[2] Son épitaphe a été publiée par M. V. Cauvel de Beauvillé dans son *Histoire de la ville de Montdidier*, t. III, p. 232.

et bourg. de Paris[1] (15 déc. 1623). Espérance de la Porte (?). Pierre Poisson, prêtre habitué en l'église Saint-Sauveur (1er janvier 1632). Jacques Cardon, march. et bourg. de Paris (10 mars 16..?) Jeanne Villevau, sa femme (?). Guillaume de la Place, bourg. de Paris et marguillier de St-Sauveur (14 mai 1629). Nicole Lefebvre, femme de François de St-Aubin, chapelier et bourg. de Paris (23 août 1608). Philippe Chaillou, cons. au Châtelet et siége présidial de Paris (14 avril 1619). Eustache Cossart, receveur des aides et tailles en l'élection de Montfort-l'Amaury (27 mai 15..?). Catherine Richer, sa femme (?). Pharon Parisis, drapier et bourg. de Paris (5 juillet 1594). Marie Parcques, sa veuve (16 mai 1605). Martin Parisis, leur fils (16..?). Françoise Davolé, sa femme, (16 sept. 1631). Marie Morin, femme de Denis Menard, argentier du prince de Condé (19 mai 1608). Vespasien Masserez, march. de vins et bourg. de Paris (29 sept. 1571). Anne Dartois, sa femme (?). Philippe Lebeuf, march. et bourg. de Paris (21 février 1586). Philippe Lebeuf, son fils (1er oct. 1590). Jeanne Lebeuf, sa fille (5 déc. 1588). Philippe le Beuf, tireur d'or et d'argent, bourg. de Paris, anc. marguill. (14 sept. 1628). Madeleine du Hamel (7 mai 1636). Françoise Lamy, femme d'Antoine Cocquiet, écuyer, seig. d'Huisson et de Longueville, cons. et contrôleur général de la maison de la reine (15 nov. 1629). Jacques Egret, procureur au parlement (10 mai 1614). Madeleine Yon, sa femme (?). Guillaume Périer, bourg., ancien échevin et juge consul de Paris (?). Nicole Gouyon, sa femme (mars 1609). Mathurine Picart, femme de Louis du Quesnoy, compteur et changeur de poissons de mer, ès halles de Paris (12 nov. 1621). Catherine de Cardos, native de Porto en Portugal, femme de Jean-Louis de Guimaroin, banquier et bourg. de Paris (20 déc. 1634). Pierre Marier, march. et bourg. de Paris (15..?). Jeanne Malliet, sa femme (?). Martial Chanut (1630). Jean Lefebvre, march. de marée à Paris (24 sept. 1627). Jean le Vassot, march. et bourg. de Paris (1er août 1559). Catherine, sa fille, femme de Claude Louvet, bourg. de Paris (23 juin 158.?). Gilles de Harlay, maître maçon et juré du roi en l'office de maçonnerie (24 février 1579). Jeanne Legrand, sa femme[2] (13 juillet 1580). Jean du Bled, march. et bourg. de Paris (17 juillet 1550). Jeanne des Marets, sa femme (mai 1540). Jean de Cannapville, march et bourg. de Paris (11 sept. 1565). Jeanne Sonnière, sa femme (?). Antoinette Hucherre, femme de Jean de la Haye (8 août 1626). Philippe Mahieu, prêtre, docteur régent en la Faculté de théologie (21 août 1587). Nicole Henault, veuve de Pierre Jacquet, trésorier et payeur de la gendarmerie de France, receveur des tailles en la généralité de Soissons, et de Louis Cambret, vendeur de bestial au pied fourché, bourg. de Paris (12 avril 1625). Suzanne Chouart, fille du cons. Guillaume Chouart (8 mars 1609). Jean Dupuys, march. et bourg. de Paris (10 déc. 1641). Barbe Maurice, sa femme (?). Jacques Dupuys, march. et bourg. de Paris (12 août 1596). Marie Bellamy, sa femme (?). Pierre Breau, employé aux ouvrages royaux et excellent en la maçonnerie[3] (8 janvier 1607).

[1] Ces deux épitaphes ont été publiées dans la *Revue universelle des Arts*, 1855, t. II, p. 428.

[2] Ces deux épitaphes ont été publiées dans la *Revue universelle des Arts*, 1855, t. II, p. 428.

[3] Les épitaphes de Pierre Bréau et de sa femme ont été publiées dans la *Revue universelle des Arts*, 1855, t. Ier, p. 208 et 209.



Anne Breau, sa femme[1] (18 octobre 1617). Catherine Courteau, veuve de Fresneau, bourg. de Paris (3 sept. 1719). Étienne Martin, écuyer, seign. de Bellecourt (5 sept. 1649), Jeanne de Montperlier, sa femme (?). David de Chambellan, écuyer, (déc. 1545). Marguerite de Brette, sa femme (1559).

Citons aussi, d'après Piganiol de La Force, les poètes : Colletet et Jacques Vergier ainsi que les comédiens R. Poisson, Turlupin, Gautier-Garguille, Gros-Guillaume et Guillot Gorju.

L'église Saint-Sauveur, menaçant ruine, fut démolie en 1787, et l'on commença les fondations d'un nouvel édifice dû à Poyet, architecte du duc d'Orléans. Quoique la Révolution vînt arrêter les travaux de cette église dont on peut voir une description complète dans le *Guide des Amateurs* de Thiéry (tome I, p. 506), un décret du 4 février 1791, la mit néanmoins au nombre des nouvelles paroisses de Paris, et lui assigna pour limites : la rue Saint-Denis, à gauche, jusqu'au boulevart ; le boulevart, à gauche, jusqu'à la rue Poissonnière ; les rues des Petits-Carreaux, Montorgueil et Comtesse-d'Artois, à gauche, jusqu'à la rue Mauconseil ; celle-ci à gauche, jusqu'à la rue Saint-Denis, point de départ. L'église Saint-Jacques-l'Hôpital fut désignée pour servir de paroisse provisoire en attendant l'achèvement de l'édifice commencé ; édifice qui prit bientôt la forme d'une salle de spectacle, et qui finit par devenir un établissement de bains. La maison de la rue Saint-Denis, qui porte le n° 277, occupe l'emplacement de cette église.

Au XVe siècle, le curé de Saint-Sauveur percevait, sur certaines maisons situées à Paris, un revenu de 42 livres 11 sous 6 deniers. (Voyez aux Arch. de l'Emp., le carton, L. 560.) A la Révolution, le curé, Louis-François-René Desforges, déclara (19 février 1790), à l'Assemblée nationale qu'il jouissait d'un revenu de 4,500 à 5,000 livres. [1]

Quant à l'église, elle possédait un certain nombre d'immeubles à Paris et dans les environs de la capitale. (Voyez la Notice bibliographique.) En 1756, les dépenses étaient presque aussi fortes que les recettes (22,934 livres 7 sous 3 deniers, contre 21,816 livres 5 sous 6 deniers), mais d'après l'état présenté le 10 janvier 1792, à la municipalité de Paris, la situation s'était beaucoup améliorée, puisque le revenu net montait alors à la somme de 9,145 livres 1 sou 12 deniers. [2]

[1] Les revenus de la cure consistaient en 250 livres payées par la fabrique, 360 livres pour les obits et 4,500 à 5,000 livres pour le casuel. Il fallait défalquer de cette somme 600 livres de décime et 25 livres dues au chapitre de Notre-Dame. En sus de ces revenus, le curé Desforges recevait, en sa qualité de titulaire de la chapelle St-Nicolas, à St-Benoît, 80 livres, comme titulaire de la chapelle foraine de N.-D.-de-la-Paix, dans la même église, 53 livres 10 sous et comme titulaire de la chapelle de N.-D. à St-Fursy-de-Péronne, 300 livres.

[2] Les recettes étaient ainsi établies : Rentes sur les aides et gabelles, 5,763 livres 7 sous 8 deniers ; rentes foncières, 15 livres. Rentes appartenant

Lebeuf aurait pu citer comme des dépendances immédiates de la paroisse Saint-Sauveur : Une école de 60 garçons, fondée par le sieur Rossignol, le 22 février 1682, et une maison dirigée par les sœurs de la charité, et qui appartenait aux pauvres de cette paroisse.

Quant à l'Hôtel-Dieu de Jean Besnart, fondé en 1425, rue Saint-Sauveur, pour huit pauvres veuves de cette paroisse, Lebeuf et Jaillot n'en disent rien, J.-B. de Saint-Victor perd sa trace en 1489, bien que Piganiol de La Force en parle (t. III, p. 593), comme s'il existait encore de son temps. Je n'ai rien trouvé sur cette maison, qui n'est marquée sur aucun plan de Paris.

BIBLIOGRAPHIE

Les documents relatifs à Saint-Sauveur ne sont pas très-nombreux. Il y a dans la section administrative des Archives de l'Empire, six cartons et un registre, et dans la section historique un carton et trois registres.

Le premier carton de la section administrative (S. 3494) renferme un état exact des biens, mobiliers et immobiliers appartenant à la fabrique de Saint-Sauveur, et des charges annuelles présentées à la municipalité de Paris, le 19 janvier 1792; des titres de propriété d'une maison sise rue Saint-Sauveur; des contrats de rente; la donation de la maison des Marmousets, donnée par l'abbaye de Montmartre à la fabrique de Saint-Sauveur, en échange d'une rente de cent livres; les titres de la fondation des heures canoniales, faite en 1547, pour laquelle ont été données des terres à Lagny-le-Sec. Le second carton (S. 3495) contient des contrats de rente, des lettres de fondation, et des titres de propriété, à Paris, rues Saint-Sauveur, des Deux-Portes, Saint-Denis et à Charonne et Colombes. Le troisième (S. 3496) les titres de propriété des maisons sises rues Saint-Sauveur, Pavée-Saint-Sauveur, Saint-Denis et Saint-Martin. Le quatrième (S. 3497) les titres de propriété des maisons sises rues Saint-Sauveur, Beaurepaire et Saint-Denis. Le cin-

à la maîtrise des enfants de chœur, 1,616 livres 4 sous; rentes appartenant aux pauvres honteux et pauvres malades, 315 livres 9 sous 4 deniers. Rentes à l'ecclésiastique qui fait l'école de charité des pauvres enfants, 1,624 livres 6 sous; taux des maisons appart. à la fabrique, 8,850 livres; terres et fermages, 875 livres; bail des chaises, 2,300 livres; revenus, casuels, offrandes, 2,200 livres; service divin, 11,300 livres.

Les dépenses consistaient en 9,071 livres 15 sous, pour les appointements des curé, vicaires et autres ecclésiastiques; 496 livres pour le logement du bureau, etc; 1,228 livres 10 sous données aux prédicateurs; 2,000 livres pour l'entretien et la nourriture des enfants de chœur; 3,800 livres pour la sacristie; 2,328 livres pour la fabrique, les suisses, etc., et 6,500 livres en rentes dues aux pauvres.

quième (S. 3498) d'anciennes déclarations des biens de la fabrique en 1640, 1704, 1706, 1742 et 1756; des baux des maisons appartenant à l'église de 1541 à 1790; des titres de propriété au terroir de la Courtille (au lieu dit le Haut-Basset, aboutissant au grand chemin qui conduit du Popincort aux carrières Regnault Le Coq); à Vissery, au Plessis-Belleville et à Colombes. Le sixième (S. 3499) des titres de rente sur maisons à Paris et biens situés à Villejuif, Sarcelles, Montmartre (lieu dit le Pressoir), Gentilly, la Courtille (au lieu dit Vaugrinbert), Villeneuve-le-roi, Montmartre (au lieu dit la Grange-Bruyant), Clignancourt et Mitry.

Le registre (S. 3500) est intitulé : Inventaire des titres, contratz et pièces justificatives des biens, maisons, héritages, et rentes appartenant à l'œuvre et fabrique de l'église de Saint-Sauveur, 1672.

Dans la section historique, le premier registre (LL. 920) est intitulé : État des fondations de la paroisse de Saint-Sauveur, présenté à M. de Vintimille, le 30 décembre 1730. Le second (LL. 921-922) a pour titre : Martyrologe des biens meubles et immeubles appartenant à l'œuvre et fabrique de Saint-Sauveur, à Paris, rédigé par escript et commencé par Joachim Guitonneau, en 1589, comme appert au feuillet cent, et reveu, augmenté et mis en l'ordre qu'il est à présent avec une table des fondations et tiltres y contenus en 1646, par M. Jacques Guilloteau, advocat au parlement. Cette précieuse compilation forme deux volumes in-folio.

Le carton (L. 707) renferme des actes relatifs à des fondations de sermons.

IMPRIMÉS

Arrest de la cour de parlement donné entre les marguilliers de la paroisse Saint-Sauveur de Paris, et M. Jacques Fournier, prestre, curé de ladite paroisse, au rapport de M. Le Camus, seigneur de Pontcarré. *Paris*, 1640. In-4. (Bibl. Maz., nº 18824 E.)

Factum du procez pour les marguilliers de l'œuvre et fabrique de l'église Saint-Sauveur de Paris, intimez et deffendeurs, contre Mᵉ Jacques Fournier, prestre et curé de ladite église de Saint-Sauveur, appellant comme d'abus d'une sentence rendue par l'official de Paris, du 26 novembre 1639, et demandeur en interprétation d'un arrêt de la cour rendu au profit desdits marguilliers, le 27 juillet de l'année 1640. *S. d.* In-4. (Bibl. Maz., nº 18824 E.)

Arrest notable du parlement de Paris, servant de réglement sur les contestations d'entre messieurs les curez et marguilliers des paroisses de la ville de Paris, contradictoirement rendu entre le curé de l'église paroissialle de Saint-Sauveur et les marguilliers de ladite paroisse, le 20 juillet 1640, ensuite duquel est une sentence de monsieur le lieutenant civil contradictoire entre le sieur curé de Saint-Jean et messire

Claude de La Haye, seigneur de Vaudetart, maistre d'hostel ordinaire du roy, portant que l'on payera suivant le règlement de monseigneur l'archevêque de Paris, du 13 mars 1671. *S. d.* In-4°. (Biblioth. Maz., n° 18824, E.)

La reine très-chrétienne. Discours funèbre sur la vie et la mort de très-haute, très-puissante et très-auguste princesse Anne d'Austriche, reine de France et de Navarre, prononcé en l'église Saint-Sauveur, à Paris, au service solennel que les maîtres et administrateurs de la confrérie royale du saint nom de Jésus et du Saint Sacrement, érigée en ladite église, ont fait célébrer pour le repos de cette auguste défunte...., par M. Ant. Fuiron. *Paris*, 1666, in-4°.

La Mort du Héros chrétien que vient de perdre la France. Extrait d'un discours prononcé à Paris le mercredi des Cendres, dans la paroisse Saint-Sauveur, par M. l'abbé Rouveyre Duplan, grand vicaire et grand chantre de l'église de Valence. *Paris*, 1766. In-4°.

Lettre d'un ami à un autre, sur le trépas de Jean de Hollande, curé de Saint-Sauveur, à Paris. *Paris*, 1628. In-8°.

Voy. aussi Jaillot, *Recherches sur Paris*, t. II, quartier Saint-Denis, p. 21; Piganiol de La Force, *Description de Paris*, t. III, 378; Thiéry, *Guide des amateurs*, t. I, p. 506; J.-B. de Saint-Victor, *Tableau de Paris*, t. II, p. 501; et le *Magasin pittoresque*, t. V, p. 394.

HOPITAL DE LA TRINITÉ

127 C'était, selon H. Géraud (*Paris sous Philippe-le-Bel*, p. 223), la rue du Petit-Hurleur.

128 On voit par une déclaration de Henri II, donnée à Paris, le 12 février 1553, que les maîtres des métiers de la ville de Paris, ne pouvaient prendre un second apprenti que parmi les enfants élevés dans cet hôpital. (A. I. sect. jud., ord. R., f° 404).

129 C'est probablement à cause de cette Confrérie de la Passion que les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne y établirent la leur. Il y avait encore la Confrérie des maîtres et compagnons tailleurs d'habits, le jour de l'Ascension, et celle des patenostriers, le jour de la Nativité de N.-D.

130 Dans l'église de la Trinité, on voyait les épitaphes de :

Jean Petit, né à Pontarlier-sur-Saône, cons. du roi et receveur général des restes en la chambre des comptes (20 janvier 1603). Claude de Bulle, prêtre, receveur des enfants de l'hôpital de la Trinité, chapelain du cabinet et aumônier de la chambre ordinaire de Henri III (16..?). Louis Pépin (?). Guillaume Mallot, bourg. et march. de Paris (?). Antoine Bourdonnais, prêtre et chanoine de l'église de St-Gervais de Soissons (16..?). Jean de Gaule, avocat au parlement, fils de Nicolas de Gaule, cons. au parlement et commissaire aux

requêtes, au palais de Dijon (29 juillet 1637). Jean-Pierre Aschpan, seign. de Hartein, etc., en Autriche (?). Fortin de Masparautte, écuyer, seign. de Chénevière, cons. d'État et privé et président en la cour des aides (17 janvier 1602). Marie de Violaine, sa femme (24 nov. 1619). Anne de Masparautte, leur fille (8 mai 1615). Pierre de Masparautte, écuyer, seign. de Grandval, St-Souplex, etc. (22 juin 1633). Marie Thomas, sa femme (1638).

131 L'hôpital a été détruit en 1789. Quant à l'église, dont le portail n'avait été achevé qu'en 1671, elle fut vendue le 20 novembre 1812, moyennant 63,600 francs, par l'administration des hospices, et abattue en 1817. Le passage de la Trinité, donnant de la rue Grenétat dans la rue Saint-Denis, occupe l'emplacement de l'ancien hôpital.

BIBLIOGRAPHIE

Les archives de l'hôpital de la Trinité sont probablement conservées au chef-lieu de l'administration de l'Assistance publique. Je n'en ai point eu connaissance.

L'Institution des enfants de l'hospital de la Trinité avec la forme du gouvernement et ordonnance de leur vivre, érigée le 1er juillet 1545. *S. n. d. l. n. d.* In-4.

L'Institution des enfants, etc. *Paris,* 1618. In-12 (40 pages).

FILLES-DIEU

132 C'est dans cette église qu'était la Confrérie des Patenostriers et vendeurs de vaisselle de faïence. On y remarquait les épitaphes des personnages suivants :

* Catherine de Lorraine, femme de Louis de Bourbon, duc de Montpensier, souverain de Dombes (6 mai 1596). Madeleine Pellerin, religieuse des Filles-Dieu depuis 1495 (21 janvier 1565). * Charles de Lorraine, mort à l'hôtel d'Aumale (17 mai 1568). Lambert Paumart, religieux profès de ce monastère (18 octobre 1611). Florent de St-Jean, seign. du Rousseau, avocat au Châtelet (13 janvier 1549). Jeanne de Molins, sa femme (18 sept. 1577). Robert Bouette, cons. du roi et général en sa cour des aides (23 déc. 1609). Michel Bouette, cons. du roi et audit. en la chambre des comptes, son fils (28 sept. 1625). Nicol. Bouette, cons. du roi et général en la cour des aides (15 déc. 1630). Anne Rancher, sa femme (9 janvier 1636). Anne Bouette, leur fille, femme de Nicolas Chevalier, seign. de Montyon, cons. au parl. (2 déc. 1628). François Cousin, prêtre, relig. du couvent des Filles-Dieu (19 mars 1566). Robert de Montmorillon, chirurgien du roi Louis XII (26 sept. 1511)... Maillard, notaire et secrét. du roi (?). Catherine Lelièvre, sa femme (?). Isa-

* L'astérisque indique que l'inscription tumulaire a été publiée par Piganiol de la Force dans sa *Description de Paris*, t. III, p. 404.

beau Barthelemy (juillet 16..?). Marie Chartier, veuve de Nicolas Martineau, cons. au parl. (30 oct. 1566). Jean Dué, march. et bourg. de Paris (12 juillet 1553). Laurence Vaillant, sa femme (21 janvier 1552). Louis de Menisson, seign. de Repantis, près Saclé (25 mars 1587). Edmond Lesueur, visiteur de l'ordre de Fontevrault (1540). Cantien Hue (1502).

133 La rue du Caire a été percée en 1790, sur l'emplacement occupé par le couvent des Filles-Dieu. Jaillot (V. *Recherches sur Paris*, t. II, quartier Saint-Denis, p. 22 et suiv.) a consacré à l'histoire de cette communauté un chapitre fort intéressant, où l'on trouvera tout ce que Lebeuf a cru devoir passer sous silence. En 1790, le couvent comptait trente-quatre religieuses professes, trois postulantes et quatre prêtres confesseurs; ses biens étaient considérables, et d'après la déclaration faite par les sœurs, le 23 février 1790 à l'Assemblée nationale, on voit que ces revenus[1] montaient à la somme de 73,215 livres 16 sous 1 denier, tandis que les charges[2] n'étaient que de 27,685 livres 7 sous 9 deniers. Les Filles-Dieu adressèrent, le 18 février 1790, une adresse à l'Assemblée nationale, qui avait rendu un décret en leur faveur, ce qui n'empêcha pas le couvent d'être supprimé et vendu comme propriété nationale, le 14 vendémiaire an VI, et l'église de servir de salle de séances au club dit la Société des Hommes révolutionnaires du 10 août.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Les Archives de l'Empire renferment un grand nombre de documents sur les Filles-Dieu.

Dans la section historique, on trouve un carton et quatre registres; dans la section administrative, il n'y a pas moins de trente-sept cartons et de neuf registres ou portefeuilles.

Le carton de la section historique (L. 1053), renferme: 1° un docu-

[1] Le loyer des maisons sises à Paris rapportait 37,883 livres 10 sous; les marais situés entre le faubourg Saint-Denis et la rue Poissonnière, 1,477 livres; les dîmes, terres et fiefs, 4,760 livres; les fermes et autres terres, 5,897 livres; les rentes sur l'Hôtel-de-Ville, 5,963 livres 5 sous 3 deniers; les redevances, 3,193 livres 8 sous; les rentes privilégiées, 9,249 livres; les cens, rentes seigneuriales, lods et ventes, 4,792 livres 12 sous 6 deniers.

[2] Les religieuses payaient 1,195 livres de rente constituée; 2,774 livres 7 sous 9 deniers de décimes et impositions; 2,400 livres pour les frais de la sacristie et du jardin; 4,526 livres d'honoraires aux personnes attachées au couvent; 6,000 livres d'aumônes et 10,800 livres pour les réparations de leur monastère et de leurs propriétés.



ment concernant la chapelle Saint-Abraham; 2° un registre des sépultures, 1693-1737; 3° une déclaration de la directe seigneurie et des domaines des religieuses; 4° quelques pièces relatives à la chapelle de la Madeleine et à l'hôpital fondé par Imbert de Lyon en 1360; 5° des contrats de rente sur l'État; 6° un mémoire de peinture et de maçonnerie, des titres de fondations; 8° un registre des délibérations de 1672 à 1682. Le premier registre (LL. 1654), contient les délibérations des Filles-Dieu, du 1 avril 1653 à 1674; le second (LL. 1655), l'indication des vêtures, noviciats, professions et sépultures; le troisième (LL. 1656), la liste des religieuses mortes de 1748 à 1763, et l'indication des vêtures et noviciats en 1740; le quatrième (LL. 1657) est intitulé : *C'est le catalogue des religieuses et religieux des couvents réformés de l'ordre de Fontevrault.* L'article consacré aux Filles-Dieu est à la page 62 de ce manuscrit et s'étend de 1495 à 1646.

Le premier carton de la section administrative (S. 4694) renferme les anciens baux des marais situés près de la porte Saint-Denis, au lieu dit les Cultures des Filles-Dieu; le second (S. 4695), des titres de propriété des maisons sises à Paris, des titres de rente, des pièces de procédure, des baux, etc.; le troisième (S. 4696), un état des revenus en 1380, un état des dettes actives, des baux, des déclarations de boues et lanternes, des titres de propriété et la déclaration des biens à l'Assemblée nationale; le quatrième (S. 4697), des titres de propriétés sises rue Saint-Denis; le cinquième (S. 4698), des titres de propriétés, baux, procès-verbaux de visite de maisons sises rues Saint-Denis, du Faubourg Saint-Denis, des Filles-Dieu, Bourbon, porte Saint-Denis, etc.; le sixième (S. 4699), des titres de rente sur des maisons sises à Paris, des lettres-patentes de Louis XII, unissant le couvent des Filles-Dieu de la Saussaye-les-Villejuif à celui de Paris, en 1503; le septième (S. 4700), des baux de terres et fermes sises à Aubervilliers, Creteil, Arnouville et Épiais, des titres de procédure; le huitième (S. 4701), des pièces relatives à des terres sises à Fontenoy-en-France, au fief de Troussevache, à Vitry-sur Seine, à la ferme de Montry-en-Brie et aux dîmes de Nully et du Plessis-Gassot; le neuvième (S. 4702), des pièces relatives aux marais de la culture des Filles-Dieu, aux terrains du faubourg Saint-Denis, aux terres du Tremblay et à la ferme de la Villette-aux-Aulnes; le dixième (S. 4703), des titres concernant les portes donnant sur les marais des Filles-Dieu et qui ont été condamnées à être bouchées, des baux de terres sises à la Culture des Filles-Dieu et rue Bourbon-Villeneuve; un précieux in-folio de 240 pages, intitulé : *Inventaire et Répertoire fait des lettres et renseignemens de la fondation des Filles-Dieu*, etc., fait en 1536; une table pour servir au répertoire, en forme de terrier, de 1669; un inventaire des titres et papiers étant au trésor des Filles-Dieu, concernant les biens de Monthery-en-Brie; un plan dressé les 22 et 23 dé-

cembre 1651, et le procès-verbal qui établit la seigneurie des Filles-Dieu, depuis la Belle-Étoile, rue Montorgueil, à continuer jusqu'au coin de la rue Sainte-Foy et à suivre jusqu'à l'égout, sur le pont de la chaussée du faubourg Saint-Denis, le long de l'égout jusqu'au Marais à droite, du Marais à la ruelle Paradis jusqu'à la rue Poissonnière, et de cette rue à la Belle-Étoile, ou ancienne porte d'Artois; un extrait de plusieurs pièces concernant la Cour-des-Miracles et les environs; un extrait des titres et pièces concernant la Villeneuve en général (quartier Bourbon-Villeneuve); un inventaire des titres et pièces concernant les terres, rentes et héritages d'Argenteuil; un inventaire des titres et pièces concernant le fief des Filles-Dieu à Argenteuil; un inventaire concernant les terres et fiefs des Filles-Dieu à Bezons, Houilles et la Carrière Saint-Denis, Creteil, Ermenonville, Auteuil et Passy, Belleville-sur-Sablon, Bry-sur-Marne, la Chapelle-Saint-Denis, Montmartre, Saint-Ouen et Clignancourt, Charny, la Courtille et Cachant, Corneilles, Epiais, Aubervilliers, Gonnesse et Nanterre, Fontenay et Le Plessis-Gassot, Saint-Leu-Taverny, Picpus, Saint-Cloud et Saint-Prix-les-Montmorency, la Villette-Saint-Lazare, Vitry-sur-Seine, Saint-Marcel, Thoury, Vanvres, la Villette-aux-Aulnes, Soisy-sous-Montmorency, Villeneuve-sur-Gravois, et quelques pièces pouvant servir de renseignements sur les propriétés des Filles-Dieu à Paris : Cour-des-Miracles et faubourg Saint-Denis; le onzième (S. 4704), des titres de propriété, un plan du marais des Porcherons, des arrêts, pièces de procédure, des baux, déclarations et autres pièces sur les terrains de Villeneuve; le douzième (S. 4704 bis), des sentences, arrêts, baux emphytéotiques, pièces concernant les marais de la rue des Poissonniers; le treizième (S. 4705), les titres et baux concernant les propriétés de Fontenay, Argenteuil, Bezons et Orgemont; le quatorzième (S. 4705 bis), les baux des marais de 1658 à 1733 et de 1531 à 1749; les quinzième et seizième (S. 4706 et bis), les titres de propriété de maisons sises rue du Faubourg Saint-Denis; le dix-septième (S. 4707), des titres de rente sur des propriétés rue de l'Égout et du Faubourg Saint-Denis, ainsi qu'à Bezons et Argenteuil; les dix-huitième et dix-neuvième (S. 4708 et bis), des pièces concernant les culs-de-sac des Filles-Dieu, des Babillards et Saint-Laurent, la Basse-Villeneuve; le vingtième (S. 4709), des documents relatifs aux propriétés des rues de Cléry, du Faubourg Saint-Denis et de la Lune; un registre des censives des rues Beauregard, des Poissonniers, Basse-Villeneuve, Sainte-Foi, Sainte-Barbe, Saint-Étienne; le vingt et unième (S. 4710), des titres de rente; le vingt-deuxième (S. 4710 bis), des baux emphytéotiques, des titres de rente sur plusieurs maisons à Argenteuil; le vingt-troisième (S. 4711), des titres de propriétés sises à Paris, rue Poissonnière et aux Coutures-des-Filles-Dieu; le vingt-quatrième (S. 4712), des déclarations de cens, pièces de procédure, requêtes; le

vingt-cinquième (S. 4713), une délimitation des seigneuries du chapitre de Notre-Dame et des Filles-Dieu, entre le faubourg Saint-Denis et la rue Poissonnière, des Lettres patentes pour le percement des rues, des arrêts du Parlement, actes de vente, etc., concernant les marais des Filles-Dieu; le vingt-sixième (S. 4714), les titres du fief de Bezons; le vingt-septième (S. 4715), les baux à ferme de la dîme de Houilles et de Carrières Saint-Denis; les vingt-huitième et vingt-neuvième (S. 4716 et 4716 bis), les titres de propriété de la terre de Montry-en-Brie et un répertoire de tous les titres, tant contrats d'acquisition des terres, rentes, etc., que déclarations passées par les détenteurs des héritages baillés par les Filles-Dieu; le trentième (S. 4717), des titres de propriétés sises à la Chapelle-Saint-Denis, Clignancourt, Montmartre, Saint-Ouen, Bry et Villiers-sur-Marne, Thoury-en-Beauce et Montigny près Beaumont-sur-Oise, la Villette-aux-Aunes, Saint-Prix; le trente et unième (S. 4718), des baux et autres pièces concernant la Villette-Saint-Lazare. Aubervilliers, la Courtille, Cachant, Montmartre, Gonesse, Nanterre et Vanves; les trente-deuxième et trente-troisième (S. 4719 et 4720), des titres de rente sur propriétés sises à Paris, rues Saint-Denis, du Faubourg Saint-Denis, Basse-Saint-Denis et Beauregard; les trente-quatrième, trente-cinquième, trente-sixième et trente-septième (S. 4721 à 4724), des titres de rente sur maisons sises à Paris rues Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, de l'Échiquier, Neuve-Saint-Étienne, Sainte-Barbe, de la Lune, Saint-Denis et Poissonnière; le trente-septième, des titres de rente sur des maisons sises rue de Cléry, des pièces relatives à la démarcation des censives des Filles-Dieu et du chapitre de Notre-Dame, et un état des recettes ordinaires en 1556 et 1557.

Le premier portefeuille (S. 4725) renferme seize registres : Registres l'acquisition et d'ensaisinement; de recettes de rentes; des maisons de Villeneuve-sur-Pavois, entre la porte Montmartre et la porte Saint-Denis; des recettes de Fontenay-en-France; d'extraits de déclarations et titres nouvels; des censives des maisons des rues de la Basse-Villeneuve, des contrats de Villeneuve; enfin des censives; le second (S. 4726) est un registre des cens et rentes; le troisième (S. 4727), un « livre sur lequel est enregistré les ensaisinements de 1652 à 1656 »; le quatrième (S. 4728) est intitulé : *Papier censier de tous les revenus appartenant aux Filles-Dieu ;* le cinquième (S. 4729), est un « registre des ensaisinements des contrats d'acquisition des maisons, terres et héritages étant dans la censive et seigneurie du couvent royal des Filles-Dieu de Paris. de 1684 à 1720 »; le sixième (S. 4730) est un portefeuille renfermant trois registres de deux livres des ensaisinements de 1645 à 1652 et de 1657 à 1684; un registre des ventes et saisines pour les Filles-Dieu, 1485 1538; le septième (S. 4732) est intitulé : *Estat de la déclaration du revenu temporel, charges, réparations et autres dépenses accoustumez*

estre faicte par chacun an aux Filles-Dieu; le huitième (S. 4731), est un censier renfermant la table des noms des censitaires; le neuvième (S. 4733) a pour titre : *Papier terrier contenant les noms des censitaires et detempteurs des Filles-Dieu,* 1667.

IMPRIMÉS

Factum pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Paris, demandeurs en réglement de juges d'entre le Parlement de Paris et le Grand-Conseil, contre la dame abbesse de Fontevrault et les religieuses Filles-Dieu, de Paris, deffenderesses. *S. n. d. l. n. d.* In-4°.

Sommaire de l'instance pendante en conseil entre les doyen, chanoines et chapitre de l'église de Paris, demandeurs en réglement de juges d'entre le Parlement de Paris et le Grand-Conseil, d'une part, et la dame abbesse de Fontevrault et les religieuses Filles-Dieu, de Paris, deffenderesses, d'autre part. In-4°.

Sommaire du procès pendant en la cour, entre les doyen, chanoines et chapitre de Paris, intimés et défendeurs, d'une part, et les dames religieuses Filles-Dieu, appellantes et demanderesses en entérinement de lettres de révision, d'autre, pour servir de réponse au factum desdites dames religieuses, et à la réponse qu'elles ont prétendu faire à celuy du chapitre de Paris et à ses annotations. Petit in-folio.

Sentence et arrest des 18 aoust 1576 et 22 aoust 1587 qui ont maintenu le chapitre de l'église de Paris, contre les dames religieuses Filles-Dieu, en la directe seigneurie et censive de seize arpens et un quartier de terre faisant partie du lieu de l'ancienne maison et closture desdites dames Filles-Dieu sciz au fauxbourg Saint-Denys. *S. n. d. l. n. d.* In-4°, 22 pages. (Arch. de l'Emp. S. 4704 bis.)

Arrest de la cour de parlement du 17 mars 1679 qui a maintenu et gardé le chapitre de l'église de Paris dans la directe seigneurie et censive de seize arpens et un quartier de terre faisant partie de l'ancienne maison et closture des religieuses Filles-Dieu, sis au faux-bourg Saint-Denis, conformément à une sentence du prévost de Paris du 10 aout 1576 et arrest confirmatif du 22 aout 1587. *S. n. d. l. n. d.* In-4°, 8 p. (Arch. de l'Emp. S. 4724.)

Mémoire pour les dames religieuses de la communauté des Filles-Dieu, ordre de Fontevrault, appellantes comme d'abus, contre madame l'abbesse de Fontevrault. *Paris,* 1737; in-folio. (Bibl. Maz., n° 3318 E.)

Au roy, l'abbesse de Font-Evrauld, contre les religieuses de la communauté des Filles-Dieu de la ville de Paris. *Paris,* 1737. In-folio.

Au roy, Louise de La Mare, etc., etc., et autres religieuses au monastère des Filles-Dieu de Paris, ordre de Fontevrauld, appellantes comme d'abus contre la dame abbesse de Fontevrauld. *Paris,* 1738; in-folio.



Au roy, l'abbesse de Font-Evrauld, contre les religieuses de la communauté des Filles-Dieu, etc. *Paris*, 1738 ; in-folio.

Lettre d'un gentilhomme de la cour à un seigneur qui est à l'armée, touchant l'attentat commis aux Filles-Dieu, à Paris, en la personne de Mlle de Sainte-Croix, et toute la suite des procédures dont on a usé contre elle (30 avril 1648). *Paris*, 1649 ; in-4°.

Pour les dames Filles-Dieu. *S. n. d. l. n. d.* (Vers 1650.) 4 p. in-fol. (Arch. de l'Emp. S. 4703.)

A cette requête, on a joint un plan gravé, fort curieux, donnant « une des- « cription et figure de l'ancien monastère et seigneurie des religieuses Filles- « Dieu. »

Oraison funèbre de feue madame Jeanne-Baptiste de Bourbon, fille d'Henry-le-Grand, abbesse, chef et générale de l'ordre de Fontevrauld, prononcée le 27 février 1671, dans l'église des Filles-Dieu, à Paris, par le R. Père Virdoux, grand prieur de Saint-Jean-de-l'Habit et visiteur dudit ordre, etc. *Paris*, 1671, in-4°. (Bibl. Maz., n° 10370 D.)

LA MADELEINE DE LA VILLE-L'ÉVÊQUE

134 L'erreur singulière dans laquelle sont tombés les historiens qui se sont occupés de l'origine de cette église, est d'autant plus inexplicable qu'à côté de la porte de la chapelle, proche le chœur, on pouvait lire cette inscription en caractères gothiques :

« Le roy Charles VIII de ce nom, a fondé et créé la confrairie de la « Magdelaine, saincte Marthe et sainct Lazare en cette église, et a cy « endroit assis la première pierre du fondement de cet édifice pour la- « dite confrairie, le jeudy, 21e jour de février 1492, premier jeudy de « caresme. Et sont, luy et la reyne, les premiers frère et sœur, et ont « voulu que M. le Dauphin et leurs enfants et successeurs soient d'icelle « confrairie. »

Cette inscription, qui, si on en juge par le style, n'était pas contemporaine du fait qu'elle rappelait, aurait dû suffire néanmoins pour guider, dans leurs appréciations, les auteurs modernes dont parle l'abbé Lebeuf.

135 La paroisse de la Ville-l'Évêque était enclavée dans les paroisses du Roule, de Clichy, de Montmartre, de Saint-Roch et de Saint-Eustache. Un arrêt du Parlement, du 26 février 1671, en détermina les limites, qui furent modifiées en 1777 et en 1780.

136 L'église de la Madeleine-de-la-Ville-l'Évêque fut comprise dans le nombre des paroisses conservées par l'Assemblée nationale, le 4 février 1791 ; cette paroisse avait alors pour limites :

La place de la Madeleine ; le boulevart, à gauche, jusqu'à la Chaussée-

d'Antin; ladite, à gauche; rue des Porcherons, à gauche, jusqu'à celle de La Rochefoucault; ladite, à gauche, jusqu'à la barrière; les murs de ladite jusqu'à celle de Monceau; rue des Rochers, à gauche; rues Quatremaire et d'Anjou, à gauche; rue du Faubourg-Saint-Honoré, à gauche, jusqu'à celle des Champs-Élysées; ladite, à gauche, jusqu'à la place Louis XV; ladite place entière; le pont de Louis XVI, rue Royale, à gauche, jusqu'aux boulevarts, et généralement toutes les rues, culs-de-sac, places, etc., enclavés dans cette limite.

L'église fut vendue comme propriété nationale, le 4 pluviôse an v. Elle possédait un revenu [1] que les charges [2] absorbaient presque entièrement. En 1790, la cure rapportait 12,391 livres 5 sous au pourvu, qui devait payer chaque année 35 livres 2 sous de rente; 739 livres 13 sous de décimes; 800 livres de loyer; 1,000 livres pour les appointements de cinq prêtres et 3,000 livres aux pauvres, ce qui réduisait à 6,804 livres 3 sous 9 deniers le total de la recette.

Il y avait dans la paroisse un établissement de charité tres-prospère, dirigé par des frères et des sœurs, sous la surveillance du curé. Cet établissement jouissait, à la Révolution, de 11,732 livres 9 sous de rente, sur lesquelles on prélevait annuellement 6,388 livres pour l'entretien et la pension des frères et des sœurs chargés du soin des pauvres.

LA MADELEINE

Des lettres patentes, du 21 juin 1757, avaient fixé l'emplacement où devait être reconstruite l'église de la Madeleine de la Ville-l'Évêque », celle actuellement existante, et qui n'a pas plus d'étendue qu'une simple chapelle, étant beaucoup trop petite, eu égard au nombre des paroissiens. » De nouvelles lettres, datées de Versailles, le 6 février 1763, autorisèrent le curé Cathlin à acquérir les bâtiments et terrain nécessaires et à faire commencer, sous la direction de l'architecte Contant d'Ivri, auteur des plans agréés par le roi, la construction de la nouvelle église, qui devait présenter la forme d'une croix latine. Les travaux commencèrent en effet peu de temps après, et Louis XV posa, le 3 avril 1764, la première pierre de ce monument qui devait subir tant de vicissitudes et de transformations. En effet, l'édifice était à peine sorti de terre, que Contant d'Ivri mourut et fut remplacé par Couture

[1] Les revenus étaient de 18,047 livres 7 sous 7 deniers, ainsi divisés: location de maisons, 7,000 livres; un arpent de terre à Monceaux, 15 livres; rentes sur l'Hôtel-de-Ville, etc., 3,732 livres 7 sous 7 deniers; produit des chaises, 4,000 livres; location des bancs, 1,200 livres; casuel, 2,100 livres.

[2] Les charges se montaient à la somme de 17,000 livres.

le jeune, qui changea complétement les dispositions de son prédécesseur, et fit adopter de nouveaux plans en 1777. Les travaux recommencèrent, mais la Révolution ne tarda pas à les arrêter de nouveau.

Dans les dernières années de la République, on chercha les moyens d'utiliser les constructions commencées; les uns proposaient d'élever un temple de la Concorde, les autres une bibliothèque nationale; l'Empereur Napoléon Ier eut un instant l'intention d'y placer la Bourse, le Tribunal de Commerce et la Banque de France; mais il abandonna ce projet et décida, par un décret du 2 décembre 1806, que « sur l'emplacement de la Madeleine, serait établi un monument dédié à la Grande-Armée, portant sur le fronton : L'Empereur Napoléon aux soldats de la Grande-Armée. » C'est ce temple de la Gloire, élevé par Pierre Vignon, et que l'Empereur ne put voir terminé, qui devint, par ordonnance du 14 février 1816, l'église de la Madeleine. On sait que cette église, achevée par Hervé, fut concédée, par ordonnance du 23 mars 1842, à la ville de Paris, et qu'elle fut ouverte au culte le jour de Pâques 1843.

L'église de la Madeleine est incomparablement la plus riche de toutes les paroisses de Paris. La moyenne des revenus de la fabrique est de 180,000 fr. environ. Le clergé comprend le curé, dix vicaires, un prêtre catéchiste, un diacre d'office et sept prêtres habitués. La circonscription primitive de la paroisse, déjà considérablement réduite en 1851, par l'érection de la nouvelle succursale de Saint-Augustin, a été réglée ainsi qu'il suit, par décret du 22 janvier 1856 :

Cours-la-Reine; allée d'Antin, côté est; avenue des Champs-Élysées, côté sud; avenue Marigny, côté pair; rue des Saussayes, côté pair; place de la Ville-l'Évêque, côté est; rue d'Astorg, côté pair; rue Lavoisier, côté impair; rue d'Anjou, côté impair; rue Notre-Dame-de-Grâce, côté impair; rue de la Madeleine, côté pair; rue Neuve-des-Mathurins, côté impair; rue de la Chaussée-d'Antin, côté impair; rue Louis-le-Grand, côté impair; rue du Port-Mahon, côté impair; rue Neuve-Saint-Augustin, côté pair; rue de la Paix, côté impair; rue Neuve-des-Capucines, côté pair; boulevart de la Madeleine, côtés pair et impair; rue Duphot, n° 25; rue Richepanse, côté impair; rue Saint-Honoré, jusqu'à la rue Royale, côté pair; rue Royale, jusqu'à la place de la Concorde, côté impair; place de la Concorde, d'un côté, jusqu'au Cours-la-Reine, point de départ.

La paroisse de la Madeleine compte dans sa circonscription trois établissements religieux consacrés au culte protestant : la chapelle anglaise, 5, rue d'Aguesseau; la chapelle évangélique, 23, rue Royale; et la chapelle évangélique anglaise, Cité du Retiro.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Les documents manuscrits relatifs à la Madeleine de la Ville-l'Évêque

sont conservés aux Archives de l'Empire, dans les sections administrative et historique.

Dans la section administrative, il y a trois cartons (S. 3431 à 3433). Le premier et le second renferment un état des revenus de la fabrique et de la cure, du 27 février 1790; un état semblable pour l'administration de charité de la paroisse; des baux; des titres de rente; des titres de propriété des terrains de la rue de la Ville-l'Évêque, de Clichy-la-Garenne, de la ferme de la Veillère-au-Mans, paroisse de Piremil, acquise au profit des pauvres, en 1687; des quittances d'amortissement et de boues et lanternes. Le troisième carton renferme les titres de propriété d'un arpent de terre à Clichy, au lieu dit le Pommier, en 1566, et d'un arpent et demi de terre au même village, au lieu dit les Pendans de Rancy; des titres de rente; des baux de maisons à Paris et hors Paris (1610-1789); des pièces de procédure, des déclarations de revenus et deux exemplaires in-fol. d'un « Inventaire et description de tous les titres contenus dans les archives de la fabrique de la Magdelaine-Ville-l'Évêque, à Paris, 1758. »

Dans la section historique, il y a trois registres, dont deux de délibérations, l'un de 1706 (LL. 830), l'autre de 1717 (LL. 831), et un de recettes et de dépenses, de 1668 à 1684 (LL. 832); un carton coté L. 679 contient une collection d'actes et de plans propres à établir les limites de la paroisse de la Madeleine de la Ville-l'Évêque, ainsi que des titres de fondations, des testaments et des legs.

IMPRIMÉS

Lettres du roy Charles VIII, par lesquelles il a érigé la confrairie de Sainte-Magdelaine, Sainte-Marthe et Saint-Lazare, en l'église paroissiale de la Magdelaine de la Ville-l'Évesque, faux-bourg de Paris, en l'année 1491; in-4. *S. n. d. l. n. d.*, 4 p. (Arch. de l'Empire, L. 679.)

Mémoire pour M. Antoine de la Cotte, prêtre, licentié ès droits canon et civil, pourvû par mort de la cure de la Magdelaine de la Ville-l'Evêque, demandeur, contre M. Jacques Cadot, prêtre, prétendant droit à la même cure, défendeur. ***Paris,*** 1734; in-fol. (Bibl. Maz., n° 3318 F.)

Mémoire pour M. Jacques Cadot, prêtre, curé de la Magdeleine de la Ville-l'Évêque, contre M. Antoine de la Cotte, prêtre, prétendant à la même cure. ***Paris,*** 1734; in-8°.

Mémoire pour messire Barthélemy Berard, prêtre, docteur en théologie de la Faculté de Paris, premier vicaire de la paroisse de la Magdelaine de la Ville-l'Évêque, accusé et demandeur contre le sieur Jacques du Crotoy, dit de Bellay, accusateur et défenseur. ***Paris,*** 1751; in-fol.

Cet ecclésiastique avait été accusé du crime d'adultère avec la dame de Bellay.

Discours patriotique, prononcé à l'occasion d'un *Te Deum* chanté en

actions de grâces des succès des armées de la République française, dans l'église paroissiale de la Madeleine de la Ville-l'Évêque, le 4 novembre 1792, par le citoyen Audrein, député du département du Morbihan à la Convention nationale. *Paris*, 1792; in-8°.

Arrêt du Conseil d'État du roi, qui ordonne que les ouvrages de la nouvelle église de la Magdeleine de la Ville-l'Évêque seront continués, conformément au nouveau plan arrêté par Sa Majesté, du 31 décembre 1777. *Paris*, 1778; in-4°, 4 p.

Par cet arrêt, Couture le jeune remplace comme architecte Contant d'Ivry.

Projet d'une bibliothèque nationale à ériger sur l'emplacement de la Magdelaine de la Ville-l'Évêque (avec deux planches), par M. Peyre.

Ce projet a été publié dans les Mémoires de l'Institut, classe de littérature et beaux-arts, 1801, t. IV, p. 402.

Temple de la Concorde, monument projeté sur les constructions de l'église de la Madeleine.... en mémoire de la pacification générale de l'Europe, par le traité d'Amiens, et du rétablissement de la religion catholique en France par le concordat; par F. A. Davy-Chavigné, lu en séance particulière de la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris, en lui présentant les plans et coupes de ce monument, le 9 floréal an x. *Paris*, 1802; in-8°.

Mémoire à l'appui d'un projet, pour placer conformément aux intentions de Sa Majesté, la Bourse, le Tribunal de commerce et la Banque de France dans les constructions de la nouvelle église de la Madeleine, par P. Vignon. *Paris*, 1806, in-4°, pl.

Considérations sur l'église de la Madeleine, par Hittorff. *Paris*, 1832; in-8°.

Histoire de l'église de la Madeleine, par Granier de Cassagnac. *Paris*, 1838; 1 vol. in-12.

Notice historique et archéologique sur l'église de la Madeleine, par M. J.-G.-A. Luthereau. *Paris*, 1842; in-8°.

Nouvelle description de l'église de la Madeleine. *Paris*, 1838; in-12.

Nouvelle description de l'extérieur et de l'intérieur de l'église de Sainte-Madeleine. *Paris*, 1842; in-12.

Inauguration de l'église de la Madeleine. Description de l'intérieur et de l'extérieur de ce superbe monument. *Paris*, 1842; in-12.

Description exacte de l'extérieur et de l'intérieur de l'église de la Madeleine, par Halbert (d'Angers). *Paris*, 1843; in-18.

Description du fronton et de l'église de la Madeleine, contenant l'explication exacte du fronton et du bas-relief qui le décore, exécuté par M. Lemoine; sa hauteur et sa longueur. *Paris*, 1834; in-12.

Notice sur le fronton de la Madeleine (ci-devant temple de la Gloire), et description des bas-reliefs exécutés par M. Lemaire, un des premiers sculpteurs de l'école française. *Paris*, 1834; in-12.

SUCCURSALES DE LA MADELEINE

Les succursales de la Madeleine sont aujourd'hui : Saint-Louis-d'Antin, Saint-Philippe-du-Roule, Saint-Pierre-de-Chaillot, Saint-Augustin et l'Assomption.

SAINT-LOUIS-D'ANTIN

Cette église, située autrefois dans l'ancienne circonscription de la paroisse de Saint-Eustache, a été construite en 1782. L'accroissement de la population dans la Chaussée-d'Antin nécessita cette érection. Le gouvernement acheta à cet effet, le 8 juin 1780, un terrain sur lequel Brongniard éleva une église et des bâtiments propres à recevoir des religieux. Les Capucins de la rue Saint-Jacques, sur la demande qui leur en avait été faite en 1779, avaient consenti à quitter leur ancienne demeure pour venir habiter le quartier, alors tout neuf, de la Chaussée-d'Antin. En 1782, le couvent était achevé, et les Capucins vinrent l'occuper le 15 septembre 1783. Supprimé à la Révolution, le couvent servit d'abord d'hôpital, et reçut, en 1802, le lycée Bonaparte, qui a porté longtemps le titre de Collége royal de Bourbon. Quant à l'église, elle a été ouverte au culte par un décret du 2 septembre 1851 ; elle a le rang de cure de deuxième classe ; son clergé se compose d'un curé, de sept vicaires, d'un diacre d'office et de cinq prêtres habitués. Par décret en date du 22 janvier 1856, la circonscription de cette paroisse a été réglée ainsi qu'il suit :

Place de l'Europe, côté du sud du chemin de fer d'Auteuil, jusqu'à la rue de Londres; rue de Londres, côté impair; place de Tivoli, côté sud; rue de Tivoli, côté impair; rue de Clichy, côté impair; rue Saint-Lazare, côté impair; rue de la Chaussée-d'Antin, côté impair; rue Neuve-des-Mathurins, côté impair; impasse Bony, côté pair; chemin de fer d'Auteuil inclus, jusqu'à la place de l'Europe, point de départ.

BIBLIOGRAPHIE

IMPRIMÉS

Discours prononcé le mardi 15 septembre 1789, dans l'église et en présence du district des RR. PP. Capucins de Saint-Louis de la Chaussée-d'Antin, au moment où l'on allait bénir le drapeau du district, par l'abbé Trassart. *Paris*, 1789; in-8°.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE

Saint-Philippe-du-Roule était, à l'époque où écrivait Lebeuf, une paroisse de l'ancienne banlieue de Paris. On trouvera donc, dans mes notes sur le chapitre que le savant abbé consacre à cette église (t. III, p. 91), les éclaircissements que j'ai cru inutile de donner ici.

SAINT-PIERRE-DE-CHAILLOT

L'observation que je viens de faire à propos de Saint-Philippe-du-Roule s'applique également à Saint-Pierre-de-Chaillot.

SAINT-AUGUSTIN

On a élevé dans ces derniers temps une église en l'honneur de saint Augustin, dans l'ancienne circonscription de la paroisse de la Madeleine.

Cette église, qui n'est qu'une succursale de la Madeleine, a été érigée par décret du 2 septembre 1851. Elle est située place de Laborde et rue de la Pépinière; elle n'est que provisoire.

La nouvelle église qui doit la remplacer, et dont la construction a été commencée vers le milieu de l'année 1860, est érigée sur le terrain, en forme de trapèze, qui est situé à la bifurcation formée par le boulevard Malesherbes et la rue de ce nom; elle se trouve ainsi placée dans l'axe de la partie du boulevard qui débouche sur la place de la Madeleine, d'où elle fera point de vue. Le projet, dû à M. Baltard, comprend une grande nef de 45 mètres de longueur sur 18 mètres de largeur, dominée à son extrémité par un dôme que surmontera un clocheton: autour du dôme, s'élèveront quatre avant-corps servant de clochers.

Un porche suivi d'un vestibule intérieur donnera entrée dans la nef, dont les chapelles latérales iront s'élargissant; par suite, la profondeur de ces chapelles variera de l'une à l'autre, de même que celle des tribunes placées au-dessus. Sous le dôme, s'élèvera le maître-autel, surmontant une crypte; au fond de l'église, à l'extrémité de l'axe longitudinal, se trouvera la chapelle de la Vierge.

Les quatre avant-corps qui, à l'extérieur, doivent se terminer en clochers, contiendront les sacristies et les services accessoires du culte; dans le soubassement de la nef, une église basse servira de chapelle des

catéchismes, prenant entrée de l'extérieur et communiquant à l'intérieur de l'église.

La dépense est évaluée à 3,500,000 fr. Les travaux d'art entrent dans cette somme pour 192,000 fr.

Le clergé actuel est composé d'un curé, de cinq vicaires, d'un diacre, d'un sous-diacre d'office et de trois prêtres habitués.

Par décret en date du 22 janvier 1856, la circonscription de cette église a été réglée ainsi qu'il suit:

Rue de Naples, côté ouest; place de l'Europe, côté ouest, jusqu'au chemin de fer d'Auteuil; chemin de fer d'Auteuil, côté ouest; impasse Bony, côté impair; rue Saint-Lazare, côté pair; rue de l'Arcade, côté impair, jusqu'à la rue Neuve-des-Mathurins; rue Neuve-des-Mathurins, côté pair; rue de la Madeleine, côté impair; rue Notre-Dame-de-Grâce, côté pair; rue d'Anjou-Saint-Honoré, côté pair, jusqu'à la rue Lavoisier; rue Lavoisier, côté pair; rue d'Astorg, côté impair; rue de la Ville-l'Évêque, côté pair, depuis la rue d'Astorg jusqu'à la rue des Saussayes; rue des Saussayes, côté impair, jusqu'à la place Beauveau; place Beauveau, depuis la rue des Saussayes jusqu'à la rue du Faubourg-Saint-Honoré; rue du Faubourg-Saint-Honoré, côté pair; petite rue Verte, côté pair, et de là une ligne passant à droite de la caserne d'infanterie, débouchant rue de la Pépinière, entre les numéros 77 et 79, et se prolongeant jusqu'à l'avenue Percier; avenue Percier, côté est; avenue de Munich, côté nord; avenue de Plaisance, côté est; rue de Messine, côté nord; de là une ligne est tirée à travers le Parc de Monceau jusqu'au pavillon de Chartres; le mur d'enceinte, depuis le pavillon de Chartres jusqu'à la rue de Naples, point de départ.

La paroisse Saint-Augustin compte dans sa circonscription trois établissements religieux: la Chapelle Expiatoire, le Couvent des Carmélites et le Couvent des Sœurs de Saint-Joseph.

CHAPELLE EXPIATOIRE

La chapelle expiatoire a été élevée par le roi Louis XVIII, « pour « consacrer le lieu où les dépouilles mortelles du roi Louis XVI et de « la reine Marie-Antoinette, transférées, le 21 janvier 1815, dans la « sépulture royale de Saint-Denis, ont reposé pendant vingt et un « ans [1]. »

Cette chapelle, élevée, le 19 janvier 1816, sur l'emplacement de l'ancien cimetière de la Madeleine, où le roi et la reine avaient été inhumés après leur exécution, a été construite par l'architecte Fontaine. Ce monument a coûté près de 2 millions; il a été achevé en 1826.

[1] Extrait de l'inscription dédicatoire placée au-dessus de la porte d'entrée de la chapelle.



BIBLIOGRAPHIE

Monuments commémoratifs projetés en l'honneur de Louis XVI et de sa famille, par Pierre Vignon, architecte. *Paris*, 1816; in-4°.

COUVENT DES CARMÉLITES

Les Carmélites de la rue de Messine, n° 5, ont été installées en 1853. Ce couvent compte onze religieuses professes, cinq novices et postulantes.

COUVENT DES SŒURS DE SAINT-JOSEPH

Le Couvent des Sœurs de Saint-Joseph et de Saint-Flour est établi rue de la Pépinière, n° 64.

L'ASSOMPTION

Le lecteur trouvera plus loin (p. 310) la note qui concerne l'Assomption.

PRIEURÉ DE NOTRE-DAME-DE-GRACE

137 Le contrat de fondation est du 2 avril 1613, mais l'autorisation accordée par le roi aux princesses Catherine d'Orléans-Longueville et Marguerite d'Orléans-Esfouteville, sa sœur, d'établir un monastère de filles à la Ville-l'Évêque, est du mois d'août 1612. En donnant l'année 1615, Lebeuf fait sans doute allusion à la réforme qui fut introduite cette année dans le prieuré par Marguerite de Veiny-d'Arbouze. Ce prieuré, appelé aussi le Petit-Montmartre, parce qu'il dépendit jusqu'en 1647 de l'abbaye de ce nom, fut gouverné successivement par Denise de Murat (1626), Marguerite Lybault (1633), Louise Le Tellier (1648), Hélène Le Maire (1655), Louise Le Pelletier (1675), Antoinette de Catinat (1710), Madeleine de Roquepine (1716), Isabelle-Eugénie de Montmorency (1736), Marie-Françoise de Catinat (1746), Marie-Madeleine de Montmorency (1780), et Louise-Adélaïde de Laval-Montmorency, qui fut

la dernière prieure. Elle avait alors sous ses ordres vingt-cinq religieuses de chœur, dix sœurs converses et quelques novices. Au moment où la Révolution éclata, l'état financier de la communauté paraissait être des plus graves. En 1773, il y avait déjà un déficit de 9,859 livres, à peine comblé par les pensionnaires ; et bien que, par la déclaration du 26 février 1790, les recettes semblassent l'emporter de beaucoup sur les dépenses (30,156 livres 10 sous contre 3,500 livres), elles n'étaient cependant point assez considérables pour solder les dettes qui s'élevaient à 28,852 livres 8 sous 6 deniers. Le prieuré fut vendu, comme propriété nationale, le 18 floréal an VI, et abattu depuis pour former la place de la Madeleine.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

La section administrative, aux Archives de l'Empire, renferme quelques documents conservés dans les cartons S. 4643-4646. Ce sont des titres de propriété, des actes de fondation, des quittances et lettres d'amortissement, des déclarations de biens et revenus en 1713, 1722, 1782 et 1790; des déclarations de cens et rentes, des baux de maisons, terres, etc., à Saint-Denis, île Saint-Denis, Épinay-sur-Seine et Villetaneuse; des titres de propriété de la terre de la Briche et de la ferme de l'Hôtel-l'Évêque.

IMPRIMÉS

Éloge de Louise Le Tellier, dite de Saint-Joachim, prieure des religieuses bénédictines de Notre-Dame-de-la-Ville-l'Évêque-lès-Paris.

Éloge inséré dans le tome I des *Éloges des Illustres de Saint-Benoit*, par Jacqueline Bouette de Blemur. *Paris*, 1667; in-4°, p. 392.

Voyez aussi Jaillot, *Recherches sur Paris*, t. I, quartier du Palais-Royal; Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. III, p. 31 ; J.-B. de Saint-Victor, *Tableau de Paris*, t. I, 2e partie, p. 1026.

SAINT-ROCH

138 Étienne Dynoceau est qualifié, dans le cartulaire de Saint-Roch, de fourrier ordinaire du roi ; son oncle, dont il hérita, était seigneur de Launay.

139 En vertu d'un arrêt du 18 août 1581, Jacques Moyen transféra son hôpital au faubourg Saint-Jacques.

140 Ce n'est pas en 1584, mais bien le 30 octobre 1578, que cette cession eut lieu. D'après le rapport de « Jean Durantel, Me général des

19

« œuvres de maçonnerie du roi, voyer et juré dudit seigneur audit of-
« fice de maçonnerie, et de Jean de Verdun, clerc des œuvres du roi et
« greffier des jurés et bacheliers maçons et charpentiers et prud'hom-
« mes en la ville de Paris, » fait en 1578, on peut juger de l'exiguïté
de la chapelle de Gaillon et de ses dépendances.

« Nous avons trouvé, dit Jean Durantel, que ledict lieu et appartenances de ladicte chapelle de Gaillon, se consistent en une court sur le devant ayant porte et entrée sur la chaussée dudit faubourg...... dedans laquelle court y a un édifice en apentis..... un jardin entre ladite court qui s'aboutist contre le heurt de la montagne du marché aux pourceaux..... dans lequel jardin y a un puy, au milieu duquel jardin est une allée et entrée pour aller dudit faubourg en ladicte chapelle. A costé dudict jardin est ladicte chapelle et oratoire..... où y a un autel à dire la messe, laquelle chapelle est lambrissée de lambris daiz par hault et y a un pulpitre de menuiserie, et l'autre partie au bout de ladicte chapelle est un oratoire à mettre le peuple oyant la messe et une chambre à grenier au-dessus, etc.... Tous lesdicts lieus montants ensemble la quantité de unze cens quatre vingts dix huict toises demye seize pieds en superficie à platte forme que nous avons trouvé valoir, et les prisons et estimons ensemble à la charge du cens seulement la somme de vingt six escuz deux tiers d'escu sol de rente. » (Arch. de l'Emp., LL. 917.)

141 L'église Saint-Roch renfermait, avant la Révolution, les épitaphes de :

Antoine de Pluvinet, seign. du Plessis-Saint-Antoine, écuyer, commandant en la grande écurie du roi, chev. de l'ordre, cons. d'état et privé, chambellan et sous-gouverneur du roi (24 août 1620). Anne Quartier, femme de Guillaume le Masson, procureur au Châtelet (4 sept. 1635). Marie le Masson, sa fille (14 avril 1605). Catherine le Masson (17 mai 1605). Pierre Chapelain, seign. de Palleteau (31 août 1624). Anne Hotman, sa femme (mai 1631). Marguerite le Boucher, femme de Louis le Vacher, march. et bourg. de Paris, marguillier et receveur de Saint-Roch (30 août 1623). Nicolas Podemy, capitaine du charroi, parent de Corneille (22 nov. 1603). Pierre Ranquet, apothicaire (16.?). Marguerite Loret, sa femme (5 octobre 1626). Pierge Ormont, maître cordonnier et bourg. de Paris (18 nov. 1638). Denise le Coq, sa femme (?). Pluvinel (?). François Marion, baron de Druy, son petit-fils (18 avril 1639). Antoine de Ville, seign. de Pontes, ingénieur du roi (24 janvier 1640). * Marie-Anne de Bourbon, princesse de Conti (3 mai 1739) * Fortunat Rangoni (1723). * André le Nostre, contrôleur général des bâtiments (sept. 1700). * Françoise Langlois, sa veuve (7 mai 1707). * Nicolas Ménager, ambassadeur (15 juin 1714). * François Anguier, sculpteur (8 août 1679). * Michel Anguier (11 juillet 1686). Cl.-François Bidal, marq. d'Asfeld, maréchal de France (5 mars 1743). Pierre Corneille (1er octobre 1684). Antoinette de la Garde, marq. des Hou-

1 Les épitaphes précédées d'un (*) ont été publiées par Piganiol de La Force dans le tome II (p. 421 et suiv.) de sa *Description de Paris*. Mon confrère, à l'Arsenal, M. Cousin a réuni dans sa *Notice historique sur Saint-Roch*, la plus grande partie de ces épitaphes dont il a fait ressortir l'intérêt d'une manière très-ingénieuse.

lières (17 février 1694). Pierre Mignard, peintre (30 mai 1695). Fr.-Séraphin Regnier Desmarets, poëte (6 sept. 1713). Alexandre Lainez, poëte (18 avril 1710). Moreau de Maupertuis, astronome (1759). Pierre Gervais, cons. ord. du roi, premier chirurgien de la reine et chirurgien-major des camps et armées (7 février 1720). Martin de Lavernot, chev., seign. des Bergeries (170.?). Nicolas Lespine, bourg. de Paris (12 juin 1645). Nicolas Mesnager, cons. du roi, ambassad. extraord. en Espagne, Hollande et Angleterre, chev. de l'ordre de Saint-Michel (15 juin 1714). Jean-Baptiste de Mérigot, chev. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare (28 janvier 1697). Marie-Anne Godelart, femme de Trudon, apothicaire de la feue reine, etc. (9 mai 1721). Camusat, ancien garde de la draperie et bourg. de Paris (9 sept. 1721). Diderot (1784) l'abbé de Mably (1785).

On y comptait six confréries : celles du Saint-Sacrement, de Saint-Honoré, de Sainte-Anne, de Saint-Roch, de Sainte-Julienne et de Saint-Hubert. Cette dernière, érigée le 15 mai 1658, et confirmée par une bulle du pape Alexandre VII, du 16 juin 1659, fut supprimée le 11 mai 1755, faute de confrères pour la maintenir dans un état prospère.

L'École de Joyeuse, fondée le 19 août 1588 par le père capucin Ange de Joyeuse, pour l'instruction des pauvres enfants de la paroisse de Saint-Roch, et la Communauté de Sainte-Anne, fondée et établie rue Saint-Roch, par Nicolas Fremond, grand audiencier de France, pour l'instruction des pauvres filles, et confirmée par lettres patentes du mois de mars 1686, dépendaient toutes les deux de cette paroisse, qui jouissait en outre de deux lits aux Incurables et de deux places à l'hôpital des Cent-Filles orphelines.

En 1789, l'assemblée générale des notables, curé et marguilliers de Saint-Roch, décida le 4 octobre de cette année, que les objets en argent et en or possédés par l'église seraient portés à la Monnaie pour être fondus. Parmi ces objets il y avait une croix d'argent ciselée, avec un pied d'estal carré sur lequel étaient gravées les armes de Lenôtre, contrôleur-général des bâtiments et surintendant des jardins du roi, qui l'avait donné à l'église le 25 décembre 1671.

D'après la déclaration fournie en 1790 à l'Assemblée nationale par le curé Claude-Marie Marduel, les revenus de la cure n'étaient que de 8,703 livres 7 sous 6 deniers, tandis que les charges se montaient à 6,742 livres 15 sous 6 deniers. La Communauté des prêtres de Saint-Roch, qui occupait près de l'église une maison où l'on comptait 61 logements, n'avait qu'un revenu fixe de 12,301 livres 12 sous 6 deniers, inférieur à la dépense, évaluée à 12,530 livres. Le déficit se comblait par la pension des ecclésiastiques.

En 1791, Saint-Roch fut conservé comme paroisse, et un décret du 4 février de cette même année lui donna la circonscription suivante :

Rue de Richelieu à gauche, jusqu'aux boulevards ; lesdits à gauche, jusqu'à la rue Saint-Honoré ; la rue Royale à gauche, jusqu'à la rue Saint-Florentin ; les murs hors les Tuileries, jusqu'à la rue du Dauphin ; ladite à gauche, jusqu'à celle de Saint-Honoré ; ladite à gauche, jusqu'à celle de Richelieu.

Le 11 novembre 1793, les commissaires enlevèrent les archives de cette église, qui, par la loi du 11 prairial an III, fut concédée au culte théophilanthropique et placée sous l'invocation du Génie.

Saint-Roch, complétement restauré aujourd'hui, offre cette singularité que l'intérieur est divisé en trois chapelles, qui se succèdent les unes aux autres dans le sens de la longueur. On y voit plusieurs objets d'art qui lui ont été donnés sous la Restauration, lors de la fermeture du Musée des monuments français. Ce sont : la *Nativité de Jésus*, groupe en marbre d'Anguier; un crucifix colossal, par le même ; la *Force et l'Espérance*, statues en pierre, par le même ; *Jésus agonisant*, statue en pierre, par Falconet ; *Saint-Jérôme*, statue en marbre, par Adam ; le *Baptême de Jésus-Christ*, groupe en marbre, par J.-B. Lemoine ; une autre statue, par le même ; *André le Nostre*, buste en marbre ; le mausolée du cardinal Dubois ; celui de Pierre Mignard ; le médaillon du marquis d'Asfeld ; le mausolée en marbre de Maureau de Maupertuis et celui de Charles de Créquy.

Dans les caissons de la porte d'entrée, on a dressé un tableau des curés de Saint-Roch depuis Jean Rousse, mort en 1659, jusqu'à Pl. Petitot, mort le 10 octobre 1852. Sur le premier pilier de gauche, qui sépare la nef du bas-côté, il y a une inscription sur marbre blanc : *A la mémoire des bienfaiteurs et des personnes de cette paroisse dont les monuments n'ont pu être trouvés* ; et sur le premier pilier de droite, l'inscription de Pierre Corneille, placée au-dessous de son médaillon, sculpté en 1821 par ordre du duc d'Orléans. En suivant le bas-côté gauche, on trouve dans la seconde chapelle l'inscription de Bossuet, gravée en lettres d'or sur une plaque de marbre noir, entourée d'un entablement en chêne sculpté, et surmontée des insignes de l'épiscopat avec les armes du prélat. Cette inscription, qui renferme l'acte de décès de Bossuet, a été mise le 14 novembre 1856, par les soins de M. Faudet, curé de Saint-Roch. La quatrième chapelle renferme l'inscription suivante en l'honneur de l'abbé de l'Épée :

VIRO
ADMODVM MIRABILI
SACERDOTI DE L'ÉPÉE
QVI FECIT
EXEMPLO SALVATORIS
MVTOS LOQVI
CIVES GALLIÆ
HOC
MONVMENTVM DEDICARVNT.
AN. 1840.

NATVS AN. 1712.
MORTVVS AN. 1789.

De chaque côté de cette inscription, se trouvent d'autres inscriptions: celles de gauche rappellent la fondation, en 1847, de la première société générale d'assistance et de patronage en faveur des sourds-muets de France, sous la présidence perpétuelle des curés de Saint-Roch, et la première fondation, en 1848, des écoles publiques et gratuites pour les enfants des deux sexes sourds-muets ou aveugles, placées sous le patronage de l'Impératrice en 1852, et classées parmi les écoles communales de la ville en 1854; celle de droite est un hommage rendu à l'abbé de l'Épée, en 1845, par les sourds-muets suédois.

Sur le pilier de gauche de la chapelle du fond, on lit l'inscription de Marie-Anne de Bourbon, princesse de Conti, et sur le pilier de droite, vis-à-vis, l'épitaphe de Gabriel Cortois, comte de Pressigny, archevêque de Besançon, décédé le 5 mai 1823.

Les chapelles du bas-côté droit renferment les monuments de Moreau de Maupertuis, le médaillon du marquis d'Asfeld, le buste de François de Bonne de Créquy de Lesdiguières, le médaillon de Mme de la Live de Jully, née Chambon, le buste de Mignard, le monument d'Henri de Lorraine comte d'Harcourt; le buste d'André le Nôtre, et le monument de Charles de Créquy.

Le clergé de la paroisse de Saint-Roch comprend: le curé, onze vicaires, un supérieur de la maîtrise, un catéchiste, un diacre d'office et dix prêtres habitués. Son revenu s'élève à plus de 100,000 fr. Par un décret en date du 22 janvier 1856, la circonscription de cette paroisse a été réglée ainsi qu'il suit:

Boulevard des Italiens, côté impair; rue Richelieu, côté impair; rue Neuve-des-Petits-Champs, côté impair; rue des Bons-Enfants, côté impair; rue Saint-Honoré, côté pair; rue de l'Échelle, côté impair; rue de Rivoli, côté pair; rue du 29 Juillet, côté pair; rue du Marché-Saint-Honoré, côté pair; rue d'Antin, côté pair; rue Neuve-Saint-Augustin, côté impair; rue du Port-Mahon, côté impair; rue Louis-le-Grand, côté impair, jusqu'au boulevard des Italiens, point de départ.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Les Archives de l'Empire renferment des documents sur Saint-Roch, conservés dans les sections historique et administrative.

Nous citerons d'abord le cartulaire de Saint-Roch (LL. 916-919), en quatre volumes in-folio, dans lequel on trouve quelques documents intéressants; puis quatre cartons (L. 703-706), qui contiennent: Le pre-



mier (L. 703) des titres de fondations de lits aux Incurables, de la maîtrise des enfants de chœur, de saluts, de messes, etc.; d'une place d'élève à l'École royale gratuite de dessein; la donation faite à l'église par Adrien-Maurice, duc de Noailles, maréchal de France, d'un morceau de la vraie croix qui lui avait été donné par l'évêque de Lodi, en Italie; le second (L. 704) des contrats de rente au profit des pauvres de la paroisse et de la communauté des prêtres; le troisième (L. 705) des rentes remboursables et contrats de rente; le quatrième (L. 706) le donation faite par Jean-Paul Girardin, chevalier de l'ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, de sa croix de chevalier, enrichie de diamants et d'émeraudes, pour être mise au Saint-Sacrement; des pièces de procédure entre le chapitre de Saint-Germain-l'Auxerrois et le curé de Saint-Roch, et un inventaire de l'argenterie, des pierreries, ornements, linges et autres meubles appartenant à l'œuvre et fabrique de l'église paroissiale de Saint-Roch.

Il y a dans la section administrative quatre cartons et deux registres.

Le premier carton (S. 3488) contient des anciens titres de propriété de l'hôtel Gaillon, sur le terrain duquel a été bâtie la communauté des prêtres de Saint-Roch; des contrats de rente, baux, pièces de procédure et déclarations de revenus; le second (S. 3489), des pièces relatives au cimetière Montmartre et un arrêt du conseil du 17 avril 1784, qui confirme son acquisition, des baux de maisons sises rue Saint-Honoré, et de boutiques; des titres de propriété, etc.; le troisième (S. 3490), des pièces concernant le cimetière de la Chaussée-d'Antin, établi sur un terrain appartenant aux Mathurins; des titres de propriété de maisons sises rues du Faubourg-Saint-Honoré et d'Argenteuil; des baux, etc.; le quatrième (S. 3491), un inventaire des titres et papiers qui proviennent de la compagnie de charité de la paroisse Saint-Roch, du 4 décembre 1787; les titres de propriété de la maison des sœurs de la charité de la paroisse, rue Saint-Roch, acquise, le 17 avril 1687, par les dames de charité; un registre d'immatricules des rentes perpétuelles dues par la fabrique de Saint-Roch; des titres de rentes foncières, de locations, de la fabrique. Le premier registre (S. 3492) est intitulé: Inventaire des titres et papiers des archives de la fabrique de Saint-Roch en 1780, in-fol.; le second (S. 3493) a pour titre: Registre matricule des biens et revenus de l'église et fabrique de Saint-Roch, à Paris; 1 vol. in-fol.

IMPRIMÉS

Lettre au sujet des embellissements faits dans l'église de Saint-Roch, avec la description de ces ouvrages.

Mercure français, 1760, décembre, t. I, p. 142.

Notice historique sur les monuments de sculpture anciens et modernes de l'église de Saint-Roch à Paris.

Cette notice, due à M. Cousin, de l'Arsenal, a été insérée dans la *Revue universelle des Arts*, 1859, tom. IX, p. 123.

Ordre de la procession de l'Université, qui se fera mardy, 13e jour de juin 1719, en l'église paroissiale de Saint-Roch ; 1719, in-4°, 4 pag. (Bibl. Maz., n° 10,371 P.)

Lettre du clergé de l'église paroissiale de Saint-Roch à M. le card. de Noailles, au sujet de la Constitution; in-12. (Bibl. Maz., n° 32,334.)

Réponse au mémoire des nouvelles demandes de maistre Denis Coignet, prestre, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Rocq, faites aux sieurs marguilliers de ladite église, et à eux signifiée le trente décembre dernier. *Paris*, *s. d.*, in-fol. (Bibl. Maz., n° 3,318 C.)

Démêlés du curé de Saint-Roch avec ses marguilliers.

Arrest de la cour de parlement pour les doyen, chanoines et chapitre de l'église royale et collégiale de Saint-Germain de l'Auxerrois contre le sieur Denis Coignet, vicaire perpétuel de Saint-Roch, par lequel ledit Coignet est débouté de sa demande en portion congrue. *S. n. d. l. n. d.* (*Paris*, 1693), in-4°. (Arch. de l'Emp. L. 706.)

Requête pour le bureau d'administration de la fabrique de l'église de Saint-Roch contre monsieur le procureur-général et le sieur Jean Marduel, curé de cette paroisse. *Paris*, 1782, in-4° de 54 pages. (Arch. de l'Emp., L. 706).

Arrêt de la cour de parlement rendu contradictoirement entre les marguilliers comptable, en charge et anciens de l'œuvre et fabrique de l'église et paroisse de Saint-Roch, à Paris, demandeurs et défendeurs, d'une part; Jean Marduel, prêtre, docteur de Sorbonne, curé de Saint-Roch, demandeur et défendeur, d'autre part; le procureur-général du roi, défendeur et demandeur, d'autre part; et Augustin-Louis Hennequin, chevalier, marquis d'Ecquevilly, lieutenant-général, et Honorée de Joyeuse, son épouse, au nom et comme seule et unique héritière de la maison de Joyeuse, intervenans et demandeurs, d'autre part. *Paris*, 1786, in-4°, 8 pages. (Arch. de l'Emp., L. 706.)

Le Janus françois ou l'oraison funèbre sur la mort de Louis XIII, roy de France et de Navarre, prononcée en l'église Sainct-Roch, le 16 juin année 1643, par messire Simon Champclou, prestre, etc. *Paris*, 1643, in-4°. (Bibl. Maz., n° 10,370, Z24.)

Oraison funèbre de très-auguste et très-vertueuse princesse Marie-Thérèse d'Austriche, infante d'Espagne, etc., prononcée à Paris, en l'église de Saint-Roch, le 30e jour de septembre 1683, par M. l'abbé Bauyn, doct. de Sorbonne. *Paris*, 1684; in-4°. (Bibl. Maz., n° 10,370 T.)

Ordre de la marche de la procession solennelle et extraordinaire de

l'Université, à cause de la publication de la paix, qui se fera le jeudi 23 juin 1763, en l'église paroissiale de Saint-Roch. *Paris, s. d.*, in-4°.

Discours prononcé le 26 août 1789, dans l'église paroissiale du district de Saint-Roch, à l'occasion d'un service célébré pour le repos de l'âme des citoyens qui sont morts pour la défense de la patrie, par M. l'abbé Bastide. *Paris, s. d.* (1789), in-8°.

Discours de M. Lafisse, président du district de Saint-Roch, prononcé à MM. les ci-devant gardes françaises, le 4 septembre 1789, jour de leur incorporation et présentation dans l'église de Saint-Roch. *Paris, s. d.* (1789), in-8°.

Discours prononcé par le citoyen Boicervoise, président de l'administration municipale du 2e arrondissement du canton de Paris, à la fête de l'agriculture, célébrée dans le temple du Génie (Saint-Roch), le 10 messidor an VII. *Paris* (1799), in-8°.

Oraison funèbre de S. A. R. Mgr Charles-Ferdinand d'Artois, fils de France, duc de Berry, improvisée par M. l'abbé Enfantin, missionnaire, dans l'église de Saint-Roch, à Paris. *Valence*, 1820, in-8°.

Office propre de Saint-Roch, avec sa vie en françois. *Paris*, 1669, in-12.

Saluts qui se chantent pendant l'année, en l'église paroissiale de Saint-Roch. *Paris*, 1754, in-8°.

Offices propres de Saint-Roch. 1760, in-8°.

SUCCURSALES DE SAINT-ROCH

Les trois paroisses succursales de Saint-Roch sont : Notre-Dame-de-Lorette, la Trinité et Saint-André.

NOTRE-DAME-DE-LORETTE

Cette église n'est pas, à proprement parler, située dans l'ancienne circonscription de Saint-Roch. Elle dépendait plutôt de Saint-Eustache, et même de Montmartre. C'est du moins dans les limites de cette dernière paroisse que la première chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, autrement dite Notre-Dame-des-Porcherons, avait été construite. Mais comme Lebeuf n'a fait que la citer (t. III, p. 120), et qu'elle est aujourd'hui regardée comme une succursale de la paroisse Saint-Roch, j'ai pensé que ce que j'avais à dire sur cette église serait mieux placé ici qu'en tout autre endroit de ce livre.

La chapelle des Porcherons, construite et dédiée sous l'invocation de Notre-Dame-de-Lorette, a, selon les historiens de Paris, une origine fort obscure quoique moderne. Si ces historiens avaient consulté les textes originaux, ils auraient su que cette chapelle avait été élevée en 1645, et que l'autorisation de bâtir fut accordée par sentence du 5 août de cette même année. Le 13 juillet 1646, l'archevêque de Paris, de Gondi, autorisa les habitants des Porcherons, des paroisses de Saint-Eustache et de Montmartre, d'y établir une confrérie en l'honneur de Notre-Dame-de-Lorette. Le 13 octobre 1678, on permit de construire deux chapelles dans cette église, qui était reconnue alors comme succursale de la cure de Montmartre.

En 1791, Notre-Dame-de-Lorette fut comprise dans le nombre des nouvelles paroisses de Paris, et le décret du 4 février de cette année lui donna la circonscription suivante:

Le boulevard à gauche, jusqu'à la rue Poissonnière; ladite et celle de Sainte-Anne à gauche, jusqu'aux murs de clôture; lesdits, jusqu'à la barrière de la Rochefoucault; ladite à gauche; celle des Porcherons à gauche, jusqu'à celle de la Chaussée-d'Antin; ladite à gauche, jusqu'au boulevard.

Fermée comme toutes les autres églises de Paris, les commissaires s'y rendirent les 27 mai et 26 juin 1793 pour enlever les archives (Arch. de l'Emp., M. 708), et on la vendit comme propriété nationale le 3 messidor an IV. Lors du rétablissement du culte, on affecta à la paroisse Notre-Dame-de-Lorette une petite chapelle du titre de Saint-Jean-Porte-Latine, située rue du Faubourg-Montmartre (Voir notre notice sur cette chapelle, page 298 de ce volume). Cette chapelle étant beaucoup trop petite pour servir de paroisse, on résolut de construire un édifice plus vaste dans le carrefour formé par les rues du Faubourg-Montmartre, Goguenard, des Martyrs et Saint-Lazare. Une ordonnance du 3 janvier 1822 en décida la construction, et l'année suivante M. H. Lebas fut nommé au concours architecte de la nouvelle église. Le 25 août 1823, le préfet posa la première pierre du monument, qui fut consacré par l'archevêque de Paris le 15 décembre 1836. Les dépenses se sont élevées à 2,050,000 fr.

Le clergé de cette paroisse, dont les revenus dépassent 80,000 fr., est composé: d'un curé, de huit vicaires, d'un diacre d'office et de deux prêtres habitués. Sa circonscription a été réglée ainsi qu'il suit par décret du 22 janvier 1856:

De la barrière Montmartre à la barrière Rochechouart; rue Rochechouart, côté impair; rue Cadet, côté impair; rue de Provence, côté pair; rue Saint-Georges, côté pair; rue de la Victoire, côté pair; rue de la Chaussée-d'Antin, côté pair; rue Saint-Lazare, côté impair; rue de la Rochefoucauld, côté pair; rue Pigale, côté pair, jusqu'à la barrière Montmartre, point de départ.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Le carton S. 3468 (Arch. de l'Emp., sect. adm.) renferme : 1° un registre in-folio sur papier, intitulé : Inventaire des titres et papiers appartenant à l'église de Notre-Dame-de-Lorette-aux-Porcherons, fait en 1753; 2° un autre registre de même format, qui porte le même titre et qui a été écrit en 1778; 3° des comptes de dépenses et de recettes, des titres de rente des titres de propriétés à Aubervilliers, Montmartre, Clichy-la-Garenne, etc.

IMPRIMÉS

Notice explicative des objets d'art qui décorent la nouvelle église de Notre-Dame-de-Lorette, à Paris, par Grégoire. 1837; in-8°.

Peintures des litanies, exécutées par Victor Orsel, dans la chapelle de la Vierge, à l'église de Notre-Dame-de-Lorette, à Paris, décrites par E.-C. Martin-Daussigny, peintre. *Lyon,* 1851; broch. in-8°.

Explication des peintures de la chapelle de la Vierge à l'église de Notre-Dame-de-Lorette (par l'abbé Pron). *Paris,* 1852; broch. in-4°.

Chapelle de l'Eucharistie à Notre-Dame-de-Lorette, par M. A. Perin; par Ch. Lenormant, membre de l'Institut. *Paris,* 1852; broch. in-8°.

Explication des peintures à la chapelle de l'Eucharistie, à l'église de Notre-Dame-de-Lorette. *Paris,* 1852; broch. in-4°.

M. Gustave Planche a publié un article sur ces peintures dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er janvier 1853. Voy. aussi le *Magasin pittoresque*, t. V, p. 233.

Éloge funèbre de Gabriel-Honoré Riquetti, ci-devant comte de Mirabeau....., prononcé le 14 avril 1791, dans l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Lorette, par L.-G. Cahier, avoué. *Paris,* 1791; in-8°.

Dans la circonscription de Notre-Dame-de-Lorette se trouvent une synagogue, établie rue Lamartine, n° 23, et l'emplacement de l'ancienne chapelle de Saint-Jean-Porte-Latine.

CHAPELLE SAINT-JEAN-PORTE-LATINE

Les historiens modernes de Paris assignent l'année 1760 comme celle de la construction de cette chapelle. Ils se trompent. D'abord Jaillot, qui écrivait ses *Recherches sur Paris* en 1775, ne dit pas un mot de cette chapelle, qu'il aurait certainement citée si elle avait existé ; enfin Thiéry, dans son *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris,* publié en 1787, dit que cette chapelle a été bâtie *depuis peu*, ce qui

ferait remonter à l'année 1780, au plus tôt, l'érection de cette chapelle, qui tenait aux écoles de charité placées dans le faubourg Montmartre, et qui était desservie par deux prêtres. Considérée alors comme succursale de Saint-Eustache, cette chapelle fut supprimée à la Révolution, et vendue par l'État le 14 messidor an V. Elle fut rachetée, plus tard, par la ville, qui y transféra la paroisse de Notre-Dame-de-Lorette, lors du rétablissement du culte. Lorsque la nouvelle église de ce nom fut ouverte, la chapelle Saint-Jean fut fermée, servit bientôt après de magasin de combustibles, fut démolie et remplacée par des écoles communales.

PAROISSE DE LA TRINITÉ

Cette paroisse, qui n'est que provisoire, a été érigée par décret du 2 septembre 1851. Elle est située rue de Clichy, près du collége Chaptal. Ses revenus dépassent 50,000 fr.

Le clergé se compose: d'un curé, de six vicaires, d'un diacre d'office et de quatre prêtres habitués. La circonscription de cette paroisse a été réglée ainsi qu'il suit par décret du 22 janvier 1856:

Rue de Tivoli, côté pair; rue de Clichy, côté pair; rue Saint-Lazare, côté pair; rue de la Rochefoucauld, côté impair; rue Pigale, côté impair; place de la barrière Montmartre, côté ouest; le mur d'enceinte, depuis la barrière Montmartre jusqu'à la rue de Naples, point de départ.

Par un décret du 25 décembre 1860, l'érection d'une nouvelle église de la Trinité a été décidée. Elle remplacera celle qui existe et qui était construite légèrement sur un terrain loué par la ville.

Le périmètre de cette nouvelle église, est située entre les rues Blanche et de Clichy, dans l'axe de la rue de la Chaussée-d'Antin. Du côté du nord, l'édifice est séparé des propriétés voisines par une rue de 11 mètres de largeur, au droit du chevet de l'église, et qui s'élargira à 19 mètres sur chacune de ses faces. Au devant de la façade, et en regard de la rue de la Chaussée-d'Antin, un square, orné d'une fontaine monumentale, dissimulera l'exhaussement du sol de l'église, à laquelle on arrive par deux rampes douces.

Ce monument, dû à M. Ballu, est construit dans le style de la Renaissance. Une vue en a été donnée dans le ***Paris nouveau illustré*** (p. 75), publié par M. Aug. Marc.

BIBLIOGRAPHIE

Rapport général à Mgr l'archevêque de Paris sur la paroisse de la Trinité, récemment fondée. ***Paris,*** 1855; broch. in-4°.

Ce rapport est de M. l'abbé A. de Greteau.



Sur le territoire de la paroisse de la Trinité, on remarque la chapelle de la Trinité, le couvent des Sœurs de l'Espérance, celui du Sacré-Cœur et le collége Chaptal.

CHAPELLE DE LA TRINITÉ

Cette chapelle, élevée rue de Calais, nº 21, pour les habitants de ce quartier trop éloigné des autres églises de l'arrondissement, devint bientôt insuffisante, et fut remplacée par l'église du même nom, située rue de Clichy, qui, elle-même, va bientôt disparaître. La chapelle de la Trinité sert aujourd'hui aux Sœurs de l'Espérance.

COUVENT DES SŒURS DE L'ESPÉRANCE

Les sœurs de l'Espérance, instituées en 1855, rue de Calais, nº 21, sont au nombre de 15. Elles prennent soin des malades à domicile, tiennent un ouvroir et s'occupent de l'éducation des jeunes filles.

COUVENT DU SACRÉ-CŒUR

Ce couvent est situé rue de Douai, nº 40, ce n'est qu'une maison d'éducation dirigée par des religieuses.

COLLÉGE CHAPTAL

Ce collége, aujourd'hui lycée municipal Chaptal, situé rue Blanche, nº 31, a été fondé en 1844 par l'administration municipale.

PAROISSE SAINT-ANDRÉ

L'église de Saint-André a été établie par décret du 28 avril 1852, sur l'emplacement d'une ancienne salle de bal. Construite par les soins du curé, au moyen de souscriptions, cette église est desservie par un clergé composé du curé, de quatre vicaires, de deux catéchistes, d'un

diacre et d'un sous-diacre d'office. Les limites de cette paroisse, dont les revenus atteignent presque la somme de 40,000 fr., ont été réglées ainsi par décret du 22 janvier 1856 :

Boulevard des Italiens, côté pair; boulevard Montmartre, côté pair; rue du Faubourg-Montmartre, côté impair; rue de Provence, côté impair; rue Saint-Georges, côté impair; rue de la Victoire, côté impair; rue de la Chaussée-d'Antin, côté pair, jusqu'au boulevard des Italiens, point de départ.

Le seul établissement religieux situé dans la circonscription de Saint-André est un temple protestant. L'église évangélique de la Rédemption a été inaugurée le 25 juin 1843, jour anniversaire de la présentation de la confession d'Augsbourg à l'empereur Charles-Quint. Elle occupe les anciens bâtiments de la Douane, rue Chauchat.

CAPUCINS

[142] Il y a ici une erreur qui n'est probablement que typographique. Il ne faut pas lire 1515, mais bien 1575, année de la dédicace de la chapelle des Capucins.

Amenés d'Italie par le cardinal Charles de Lorraine et établis, en 1574, au village de Picpus, les religieux ne s'installèrent rue Saint-Honoré qu'en 1576. Leur chapelle fut probablement réédifiée en 1583, car il y eut une nouvelle dédicace, cette même année, sous le même titre de l'Assomption de la Sainte-Vierge. Dans tous les cas, le couvent et l'église furent reconstruits de 1603 à 1610, et l'on rebâtit en 1731 le mur ainsi que le portail qui bordaient la rue Saint-Honoré. On refit en 1735, le chœur de l'église qui renfermait le tombeau du père Ange, duc de Joyeuse, pair et maréchal de France avant sa prise d'habit (27 sept. 1609) et celui d'un autre capucin célèbre, Joseph le Clerc, Parisien (déc. 1638).

D'après la déclaration que firent les religieux à l'Assemblée nationale, le 16 février 1790, on voit que ce couvent contenait alors cinquante-sept capucins dont quarante prêtres, quatre clercs et treize frères. Vingt-six de ces religieux, profitèrent de la loi pour sortir du couvent. Les capucins avaient un revenu de 15,560 livres et possédaient à Louvres-en-Parisis, une maison connue sous le nom d'Hospice des Capucins, destinée à recevoir les religieux de l'ordre qui voyageaient. Ils avaient une bibliothèque de 18 à 19,000 volumes qui fut remise à Ameilhon, le 1er septembre 1791. C'est dans cette bibliothèque que l'Assemblée nationale établit une partie de ses bureaux. Forcés d'évacuer leur monastère, les capucins se retirèrent le 9 août 1790, dans une autre maison de leur ordre, située au Marais, et l'Assemblée prit immédiatement possession de leur couvent, qui fut démoli en 1804, pour faire place aux rues de Rivoli, Castiglione et du Mont-Thabor.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Les documents relatifs au couvent des Capucins de la rue Saint-Honoré ne sont pas très-considérables, et je n'ai trouvé aux archives de l'empire que deux cartons et un registre.

Le carton conservé dans la section administrative (S. 3705), renferme des bulles, des procès-verbaux de visites, des états de revenus, la déclaration des pièces faites à l'Assemblée nationale, des actes concernant la donation de la marquise de Maignelay, des titres de propriété de maisons sises à Paris et d'une autre maison sise à Amiens; enfin, des dossiers de pièces peu importantes relatives aux capucins de Noyon, Laon, Abbeville, Compiègne, Provins, Dreux, Rheims, Étampes, Pithiviers, Soissons et l'île de France.

Dans la section historique, il y a un registre in-folio (LL. 1488) qui contient l'état des recettes et des dépenses de 1768 à 1790, et un carton (L. 926) dans lequel on a réuni : des bulles, des lettres des rois de France, des arrêts du parlement relatifs aux établissements des Capucins en France, leurs priviléges, règlements, constitutions, etc.; les actes de donations, des fondations; un état des dons et aumônes attachés au couvent de Saint-Honoré et un réglement pour le costume dans lequel il est dit que les frères pénitents du tiers ordre seront obligés même par serment de ne jamais dire qu'ils sont capucins, et que pour les distinguer à la quête, les pénitents porteront une besace noire, et les capucins une besace blanche, etc., etc.

IMPRIMÉS

Péroraison du sermon de la religion, prêché dans l'église des capucins de la rue Saint-Honoré, par le père Hubert, de Dôle,....... le jour des Rois, 1757. *S. n. d. l. n. d.* In-4°.

Discours prononcé le 24 septembre, pour la bénédiction des drapeaux du district des capucins de la rue Saint-Honoré, par le père Zenon, provincial de cet ordre. *Paris*, 1789. In-4°.

District des capucins Saint-Honoré. — Discours prononcé par M. Marchand, chef de bureau de la liquidation de l'ancienne compagnie des Indes, président à l'assemblée générale extraordinaire de tous les citoyens domiciliés dans le district, tenue en l'église des RR. PP. Capucins, rue Saint-Honoré, le jeudi 26 novembre 1789, à 10 heures du matin, pour déposer sur le bureau le don qu'ils veulent faire à l'état, de leurs boucles d'argent et de tel autre effet d'or ou d'argent. *Paris. s. d.* (1789). In 8.

District des capucins Saint-Honoré. Discours prononcé par M. Marchand, président, et par M. Cheron, commandeur de bataillon, à l'as-

semblée générale extraordinaire tenue en l'église des RR. PP. Capucins, rue Saint-Honoré, le jeudi 11 février 1790, pour la prestation du serment civique par tous les citoyens, etc. *Paris*, 11 février 1790. In-8°.

FEUILLANTS

113 C'est bien en 1577 que Jean de la Barrière fonda l'ordre des Feuillants et fut béni comme premier abbé régulier dans l'église de la Dorade à Toulouse, mais ce n'est qu'en 1587, que le même abbé vint se fixer à Paris, avec soixante-deux religieux de sa réforme, dans le couvent que Henri III leur avait fait bâtir au faubourg Saint-Honoré. Reconstruite en 1601 et terminé en 1608, à l'exception des portails, dont l'un fut achevée en 1623 et l'autre en 1676, l'église des Feuillants renfermait les épitaphes de :

* Charles, marquis de Rostaing [1], chevalier, conseiller d'État et privé, capitaine de cent hommes d'armes (1619); * Anne Hurault de Chiverny, sa femme (1635); * Raimond Phelipeaux, de Blois, seigneur d'Erbaux, conseiller du roi (mai 1629). * Salomon Phelipeaux, conseiller du roi, maître des requêtes (1655); * Paul Ardier, seigneur de Beauregard et de Vineuil (1638); * Suzanne Phelipeaux, sa femme (1600). Anne de Beaulieu, de Bordeaux (6 juin 1632). Hennequin, femme de Michel Vialar, conseiller d'État et privé, président des enquêtes au Parlement et ambassadeur en Suisse (163. ?); Louise du Prat, veuve de René de Chaudio, comte de Joigny et marquis de Nesle (28 juin .....?); Catherine de Lange, veuve de Jean Lucas, march. drapier et bourg. de Paris (14 avril 1640); Catherine de Rochechouart, fille de François de Rochechouart, seign. de Saint-Cyr, et de dame Antoinette de Beauclair (14 juil. 1628); Charles de Beauclair, conseiller d'état (12 oct. 1630); Louis Lambert, seigneur de Cambrai, conseiller du roi et maître ordinaire de la chambre des comptes (23 juil. 1632); Marguerite Bacquet, sa femme (?); * Guillaume de Montholon, ambassadeur en Suisse (2 mai 1612); Claude de Laubespine, femme de Merry de Barbezières-Chemerault, chev. des ordres du roi (22 juin 1613); Théodoric Sevin, seign. de Quincy, président au parlement (1617); * Marie Foucault, femme de Marc de Brion, écuyer, seign. de Guytrancourt, conseiller du roi et trésorier général en Berry (15 novembre 1609); Madeleine de Médicis, cousine de la reine-mère du roi, femme de Louis de Marillac, comte et maréchal de France, gouverneur de Toul et Verdun, auparavant gendarme de la compagnie de la reine-mère (16..2); Louis de Marillac, maréchal de France (10 mai 1631); * Guillaume de Montholon, conseiller d'État (11 mai 1722); * Henri de Lorraine, comte d'Harcourt (juill. 1666); Alphonse-Louis de Lorraine, son fils (juin 1689); * Anne de Rohan, femme de Louis de Rohan, duc de Monbazon et prince de Guéméné (14 mars 1685); * Tristan de Rostaing (7 mars 1691); Charles de Rostaing (4 janvier 1660); * Jean Goulu, général des Feuillants (5 janvier 1629); Pierre de Saint-Fran-

[1] Les noms précédés d'une (*) sont ceux des personnages qui ont eu leurs épitaphes publiées in extenso dans les *Antiquités nationales* de Millin.

çois (?); D. Roger, général des Feuillants (11 nov. 1675); J.-B. de Sainte-Anne Pradillon, général des Feuillants (sept. 1701); * Claude Geoffrin, en religion D. Jérôme, prédicateur (1er avril 1721); * Louis de Saint-Bernard Turquois, prédicateur (déc. 1723); Nicolas Chalon de Blé, marq. d'Uxelles, maréchal de France (10 avril 1730); * Claude de Langife, seign. d'Epichelr.....é et de la Grange, conseiller du roi, maréchal-général-des-logis (15 nov. 1667); * Catherine Role, sa femme (?); * Marc de Bonnaire, secrétaire du roi (27 août 1694); Jacques Pariset (déc. 1670); Gabrielle du Chastellet, veuve de Georges de Monchy, chev., marq. d'Hocquincourt (14 sept. 1661); Alexandre le Vasseur, sieur de Bois-le-Comte (?); * Benoit Le Jeune de Contay, maréchal de camp (25 janv. 1675); * Michel de Beauclerc, conseiller du roi, etc. (17 avril 1645); * Charlotte-Marie d'Aillon du Lude, femme de Gaston, duc de Roquelaure (15 déc. 1658); François Joullet, cons. et aumônier ordinaire du roi (6 juill. 1623); Jeanne-Armande de Schomberg, femme de Charles de Rohan (10 juill. 1706); Réné Gestart, écuy., seign. de Preaux, cons. secrét des finances du collége des Soixante-et-dix (9 oct. 1655); Radegonde de Mauroy, sa femme (15 avril 1657); Claude de Langlié, seign. de Pichellière et de la Grange, cons. d'État et privé, maréchal général des logis des camps et armées (15 nov. 1667), Catherine Rose, sa femme (?).

Les Feuillants, qui, en 1588, avaient reçu de Henri III l'abbaye du Val, jouissaient de grands revenus. D'après une déclaration du 2 mars 1790, on voit que la location de leurs maisons rapportait 51,900 livres, que leurs fermes et biens ruraux étaient loués 76,680 livres, et que leurs rentes sur l'État montaient à 3,872 livres 7 sous 1 denier, ce qui présentait un revenu de 132,452 livres, dont il faut défalquer 51,127 livres 12 sous 1 denier de dépenses, telles que réparations, reconstructions, frais de régie, rentes foncières, etc., etc.

Les Feuillants, qui, à la Révolution, étaient au nombre de trente-six, tant à Paris qu'à l'Abbaye-du-Val, avaient une belle bibliothèque, dans laquelle l'Assemblée nationale établit ses archives. Les vitraux du cloître qui ne manquaient pas d'une certaine valeur furent enlevés par Lenoir, pour être placés au musée des Petits-Augustins. Le couvent des Feuillants fut démoli en 1804.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Les documents relatifs aux Feuillants qui sont conservés aux Archives de l'Empire, sont d'autant plus considérables, qu'on a réuni dans le même fonds les archives de l'abbaye du Val unie en 1588 au couvent des Feuillants.

Dans la section administrative on compte quarante cartons (S. 4166-4216) et dix registres ou portefeuilles (S. 4207 à 4216).

Le premier carton (S. 4166) renferme des titres de fondations, une liasse concernant la construction des bâtiments, des quittances de rachat

des boues et lanternes, un inventaire du 22 septembre 1790, le procès-verbal d'enlèvement de l'argenterie du couvent et de son transport à l'hôtel des Monnaies, le 28 juillet 1791 ; et la déclaration faite à l'Assemblée nationale. Le second (S. 4167), les titres de propriété des maisons sises à Paris, des procès-verbaux de visite, estimations de travaux, etc. Les troisième et quatrième (S. 4168-4169) des titres de propriété, des baux de maisons; des papiers relatifs à l'abbaye du Val. Les cinquième et suivants (S. 4170 à 4206) renferment les archives de l'abbaye du Val. Nous en donnerons l'analyse, lorsque nous nous occuperons de l'histoire de cette abbaye. Les registres ou portefeuilles (S. 4207-4216) sont au nombre de dix. Il y a un inventaire des titres des Feuillants en 4 vol. in-folio (S. 4207-4210) et un état du revenu et des charges du monastère des Feuillants, en 1675 (S. 4213), le reste concerne l'abbaye du Val.

Dans la section historique, il y a quatre registres et deux cartons : le premier registre (LL. 1539) est intitulé : Livre des principaux titres du monastère de Saint-Bernard, in-folio du XVIII[e] siècle; le second (LL. 1540) a pour titre : Registre de l'argent employé pour la structure et fabrique de l'eglise neufve Saint-Bernard depuis 1600 jusqu'en 1610. Ce registre mérite d'être signalé. Les autres registres renferment les actes de l'abbaye du Val.

Dans le premier carton (L. 943), on trouve les titres relatifs à l'union de l'abbaye du Val aux Feuillants; un mémoire des ouvrages de sculpture exécutés à la façade du bâtiment neuf, par Antoine, architecte; des bulles, des pièces de procédure sans importance, un tableau de la congrégation. Le second carton (L. 944) renferme les titres de l'abbaye du Val.

IMPRIMÉS

Mémoire pour les Feuillans de la rue Saint-Honoré, défendeurs et demandeurs, contre M. de Nicolay, premier président de la Chambre des Comptes, demandeur et défendeur. *Paris*, 1727. In-fol. (Bibl. Maz., n° 3318 H.)

La cérémonie de l'alliance entre la France et l'Angleterre, faite dimanche dernier, deuxiesme febvrier, en l'église des Feuillants, en présence du roy, des princes et grands seigneurs de la cour. *Paris*, 1620. In-8°.

Éloge du révérend père Dom Jean de Saint-François, religieux de la congrégation des pères Feulliens, décédé en leur monastère du faulxbourg Sainct-Honoré, à Paris, le 5 janvier 1629. *Paris*, 1629. In-4°. (Bibl. Maz., n° 12491.)

Lettre d'invitation au *Te Deum* en musique chanté par les musiciens de Paris, le 3 octobre 1729, en l'église des RR. PP. Feuillants de la rue

Saint-Honoré, en actions de grâce de la naissance du Dauphin. *Paris,* *S. n. d. l. n. d.* (1729.) In-4°.

Oraison funèbre de très-haut et très-puissant seigneur Anne-Jule duc de Noailles, pair et maréchal de France, prononcée à Paris, dans l'église des PP. Feuillants, de la rue Saint-Honoré, le 27 de février 1709, par le P. Delarue, de la Compagnie de Jésus. *Paris,* 1709. In-4°. (Bibl. Maz., n° 10371.)

Les Feuillants de la rue Saint-Honoré, département et district de Paris. section des Tuileries.

Cette notice forme la cinquième partie du tome I des *Antiquités nationales* de Millin. Elle renferme onze planches qui représentent : 1° le portail de l'église des Feuillants ; 2° les tombeaux de Claude de Laubespine et de Guillaume de Montholon, le cénotaphe d'Henri de Harcourt ; 3° les tombeaux de la maison de Rostaing ; 4° la colonne des Rostaing et le tombeau de Marillac ; 5° le tombeau de Raymond Phelipeaux et de S. A. de Schomberg, duchesse de Rohan ; 6° six planches représentant les vitraux du cloître.

Voyez aussi Jaillot. *Recherches sur Paris,* t. I, quartier du Palais-Royal. p. 44 ; Piganiol de la Force, *Description de Paris,* t. II, p. 447 ; Thiery, *Guide des Amateurs,* t. I, p. 112.

CAPUCINES

[144] L'année 1604 donnée par Lebeuf est la date de la pose de la première pierre, et l'année 1606 la date de la dédicace. L'église des pauvres Capucines, autrement dites Filles de la Passion (leur sceau portait pour légende : Seau du monastère des Filles de la Passion de Paris), renfermait le tombeau de Catherine de Lorraine, fille de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, morte le 31 janvier 1611, et celui de la fondatrice du couvent, Louise, veuve de Henri III, morte à Moulins, en janvier 1601. Piganiol de la Force a publié dans sa Description de Paris (t. III, p. 41 et suiv.), les épitaphes de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur. Françoise de Lorraine, duchesse de Mercœur (8 septembre 1669), Charles, duc de Créquy (13 février 1687), François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois (16 juillet 1691), Gilbert Colbert, chevalier, seigneur de Saint-Pouanges (22 octobre 1706), Marie-Renée de Berthemet, sa veuve (28 février 1732), la marquise de Pompadour (1764), Alexandrine le Normand d'Étioles, sa fille. Cette église, située sur le lieu qu'occupe aujourd'hui la place Vendôme, formait alors la perspective de l'une des ouvertures de cette place ; Louis XIV, sur la proposition de Louvois, la fit démolir et transporta le couvent un peu plus loin, entre la rue Neuve-des-Petits-Champs et la rue Neuve-des-Capucines, emplacement qu'il conserva jusqu'à la Révolution. A cette époque, le couvent était occupé par quarante-deux religieuses de chœur et sept frères donnés attachés au service des religieuses. Les membres de cette communauté parais-

saient ne posséder absolument que leur monastère. D'après la déclaration qu'elles firent le 26 février 1791, on voit qu'elles avaient un revenu de 11,952 livres; le détail [1] en est assez curieux en ce qu'il montre qu'elles recevaient de toutes mains et qu'elles touchaient à toutes les caisses publiques. Elles possédaient une bibliothèque de 800 volumes.

Le couvent fut démoli avec ses dépendances en 1806.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Il y a aux Archives de l'Empire un carton de la section administrative, coté S. 4650, qui renferme quelques pièces concernant le couvent des Capucines. On y trouve la déclaration des revenus du 27 février 1791, un procès-verbal de visite du 14 juin 1790, et un dossier relatif à l'acquisition de treize lignes d'eau provenant de la fontaine de Rungis.

IMPRIMÉS

Oraison funèbre de Monseigneur le Dauphin, prêchée le 22 janvier 1766, dans l'église des Religieuses Capucines de Paris, par le R. P. Fidèle de Pau, capucin de la province d'Aquitaine. *Paris*, 1766. In-4°. (Bibl. Maz., n° 10370 E.)

DOMINICAINS RÉFORMÉS

145 L'autorisation de faire bâtir à Paris, un couvent de Frères Prêcheurs réformés fut accordée au père Michaelis, au mois de septembre 1611; l'évêque de Paris consentit à cet établissement le 8 avril 1612 et l'église fut dédiée sous le titre de l'Annonciation de la Sainte-Vierge. Elle renfermait beaucoup de tableaux assez précieux [2] et les épitaphes de:

Pierre Lefebvre, cons. du roi, contrôl. des rentes de l'Hôtel-de-Ville (8 juin

[1] 4400 livres pour les aumônes du roi sur le trésor royal; 700 livres sur la cassette du roi; 1200 livres pour les aumônes sur la cassette de la reine; 400 livres sur les bâtiments du roi; 288 livres pour les aumônes de la défunte reine; 60 livres pour tenir lieu des drogues sur le jardin du roi; 112 livres pour les aumônes du roi dans la semaine sainte; 300 livres pour les rentes sur le roi; 300 livres pour les services accordés aux communautés; 336 livres pour une pension accordée par Mesdames de France; 600 livres de pension accordée par madame de Pompadour; 460 livres pour une fondation de service pour la maison de Bourbon; 2,600 livres pour tenir lieu des entrées de vin; 300 livres pour un legs fait par madame de Guise; 800 livres pour le prix des chaises; 96 livres pour quatre voies de bois données par la Ville.

[2] Les tableaux furent estimés par Doyen, qui, au bas de son inventaire, a mis une note curieuse en ce qu'elle fait connaître le peu d'empressement que les religieux mettaient à seconder les opérations de l'assemblée nationale. «Ne



1685); Charles de Biencour, chev. seign. de Pontrincour, grand bailli d'Ardres et du comté de Guisnes (18 janv. 1704); Marie-Séraphique-Louise Chevalier, sa veuve (2 août 1722); Louis-François du Bouchet de Sourches, marq. de Tourzel, grand prévôt de France, etc. (6 nov. 1786); Pierre de la Follye, bourg. de Paris (17 janv. 1704); Pierre Mignard (30 mai 1695); Catherine, comtesse de Feuquières, sa fille (3 fév. 1742); Lucrèce-Françoise de la Vieuville, femme d'Ambroise, duc de Bournonville (22 janv. 1678); Jean Baudouin, écuy., cons. secr. du roi (18 avr. 1706); Marguerite de Croisy, sa femme (13 fév. 1711); François de Créqui, maréchal de France (4 fév. 1687); Catherine de Rougé, sa femme (5 avril 1713); Nicolas de Verdun, premier prés. au parl. de Paris (mars 1627); André Félibien, seign. des Avaux, historiogr. (11 juin 1695); Marie Ruzé, femme du maréchal d'Effiat (1633); Louis Lambert, sieur de Cambray, cons. du roi et maître ordinaire en la Chambre des comptes (23 juill. 1633); Salva de la Salvata, secrét. de la chambre aux deniers et bienfaiteur de cette maison (26 mai 1664); Nicole Jamain, sa femme (?); François Joulet, cons. et aumônier du roi (6 juil. 1622); Claude Chanut, seign. de Passy, cons. du roi, trés. gén. de France (2 janvier 1670); Chrétienne de Heurles, sa femme (10 nov. 1685); Pierre Le Febvre, cons. du roi, contrôl. des rentes de l'hôtel-de-ville (8 juin 1685); Sébastien Humblot, proc. au Châtelet (16..?); Geneviève de Morlay du Muzeau, veuve de Charles le Normant, chev. seign. de Beaumont, Bourgneville la Bataille et autres lieux, cons. du roi, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, gouverneur de La Fère, en Picardie, et mestre d'hôtel du roi (20 nov. 1645); Catherine le Normant, sa fille (13 janv. 1675); Marie Coquille, fille de François Coquille, cons. secrét. du roi, prés. de la chambre des comptes de Bretagne (?); Jean Poisson, seign. de Souhy, la Guigneraye, la Loignée, officier du roi (19 déc. 1687); Marie Baranjon, sa femme (4 juin 1697); Philippe Pirot, cons. et secrét. du roi et des finances, contrôleur général de la grande chancellerie de France (17 juin 1705); Marie Poisson, sa femme (?); Jean Poisson, seign. de Souhy, cons. secrét. du roi, médecin ordinaire de S. M. et premier médecin des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry (19 avr. 1708), Jeanne Benoyt, sa femme (19 août 1703); Marie Verdier (5 août 1723).

Le couvent, qui avait d'assez beaux revenus (53,992 livres 15 sous) et peu de charges (8,814 livres 15 s.) fut fermé à la Révolution, et, le 21 avril 1791, on loua l'église pour 1,200 livres à la société des Amis de la Constitution, qui bientôt, appelés Jacobins, exercèrent une si grande influence sur le gouvernement conventionnel. Par un arrêté du 5 pluviôse, an III (14 janvier 1795), la salle des séances fut affectée aux écoles normales, et quelques mois plus tard (17 mai et 24 juin 1795), le monument condamné à être démoli. C'est sur l'emplacement de ce couvent, que le Marché des Jacobins, dénommé primitivement Marché du

voulant pas, dit-il, me compromettre sur la connaissance des tableaux, je donne seulement la note sur les noms des maîtres, en conservant des doutes sur l'originalité, jusqu'à ce que je les ai vus de près, avec soin et au grand (jour?); les premières opérations étant faites à la hâte, ne pouvant se rassembler et *ne trouvant jamais les personnes qui tiennent les clefs*; de cette manière, il faudra mille ans pour opérer. Le temps est précieux et surtout aux artistes. »

9 thermidor, et connu depuis 1815, sous le nom de Marché-Saint-Honoré, fut élevé de 1809 à 1810, sur les plans de Molinos.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Dans la section administrative, aux Archives de l'Empire, il y a trois cartons et trois registres. Le premier carton (S. 4222) renferme le procès-verbal du mobilier des Jacobins, du 11 octobre 1790, la déclaration des revenus et charges faite le 18 janvier 1790, l'inventaire des tableaux, du cabinet d'histoire naturelle, de la bibliothèque (30,000 vol.) et des médailles (173 médailles, dont une d'or et 24 pièces de monnaie); les baux des logements dépendants des Jacobins; les titres de propriété des maisons et des terrains sur lesquels le monastère et plusieurs maisons ont été construits. Le second (S. 4223) des baux des maisons et boutiques situés rue Saint-Honoré et cul-de-sac de la Sourdière; des baux du corps de logis situé dans la cour du monastère; des pièces concernant la mitoyenneté, les murs des maisons et les titres de propriété de seize lignes d'eau. Le troisième (S. 4224), le procès-verbal d'enlèvement du cabinet d'histoire naturelle, des déclarations de revenus, mémoires, quittances; des anciens inventaires, quelques pièces relatives au droit d'amortissement payé par les religieux, des titres de rente sur l'État, etc. Le premier registre (S. 4225) est intitulé : Inventaire des titres et papiers des Jacobins en l'année 1640. Le second (S. 4226) est un état des titres en 1695, et le troisième (S. 4227) a pour titre : État des fondations, services et autres faits en 1695.

Dans la section historique, il y a un carton (L. 945) rempli de bulles, brefs et autres pièces concernant les frères Prêcheurs et les Jacobins de la rue Saint-Jacques; et trois registres: les deux premiers (LL. 1535-36) intitulés : *Livre des délibérations du Conseil*, de 1636 à 1659 et de 1660 à 1708; le troisième (LL. 1537), *Examen novitiorum*, 1631-1655. Un registre coté LL. 1537 renferme les actes du chapitre de la congrégation de la province, de 1630 à 1703.

IMPRIMÉS

Le couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré, département et district de Paris, section de la place Vendôme.

Cette notice forme le quatrième chapitre du tome Ier des *Antiquités nationales* de Millin. Elle est accompagnée de six planches représentant les vitraux de l'église, le costume des religieux, les tombeaux de Mignard, de Créqui, la salle des séances, etc.

Panégyrique de la bienheureuse Rose de Sainte-Marie de Lima du Pérou, prononcé en l'église des RR. PP. Dominicains de la rue Saint-

Honoré, par M. l'abbé de la Chambre, curé de Saint-Barthélemy. *Paris*, 1669. In-4°. (Bibl. Maz., n° 10370 Z[6].)

Oraison funèbre de très-haut, très-puissant et très-excellent prince Louis d'Orléans, duc d'Orléans, premier prince du sang, prononcée dans l'église des RR. PP. Jacobins de la rue Saint-Honoré, le 14 avril 1752, par le R. P. Jouin, ex-provincial et prieur de cette maison. *Paris*, 1752. In-4°. (Bibl. Maz., n° 10370 Z[1].)

FILLES DE L'ASSOMPTION

[146] Les religieuses de l'Assomption, Haudriettes d'origine, furent supprimées à la Révolution. Elles possédaient un revenu[1] que les charges[2] absorbaient entièrement. Leur église, achevée en 1676, servit de magasin de décors jusqu'à l'époque où Napoléon Ier la désigna, comme paroisse du premier arrondissement, sous le titre de la Madeleine. Lorsque l'ex-temple de la Victoire fut de nouveau consacré au culte sous le vocable de Sainte-Madeleine, l'Assomption devint la chapelle des catéchismes de cette paroisse. Depuis le 22 janvier 1856, cette église, où a été enterré Jean-François-Hyacinthe Feutrier, évêque de Beauvais, ministre des affaires ecclésiastiques et ancien curé de la Madeleine (26 juin 1830), a été érigée en succursale de la Madeleine, et sa circonscription a été réglée ainsi qu'il suit :

Place de la Concorde, un côté jusqu'à la rue Royale; rue Royale, côté pair jusqu'à la rue Saint-Honoré; rue Saint-Honoré, côté impair, à partir de la rue Royale, rue Richepance, côté pair; rue Duphot, côtés pair et impair jusqu'au n° 23 inclusivement; rue de Luxembourg, côtés pair et impair; rue Neuve-des-Capucines, côté impair; rue de la Paix, côté pair; rue Neuve-Saint-Augustin, jusqu'à la rue d'Antin, côté impair; rue d'Antin, côté impair; rue du Marché-Saint-Honoré, côté impair; rue du 29 Juillet, côté impair; rue de

[1] Les revenus montaient, d'après la déclaration du 27 février 1790, à 50,031 livres 6 sous 9 deniers, et les charges à 52,993 livres 9 sous 6 deniers. Les revenus se répartissaient ainsi: loyers de l'intérieur, 11,670 l.; loyer des maisons, 25,874 l. 6 s.; produit du fief d'Étienne Haudry, sis en la cité, dit aussi les Haudriettes et les Ursins: 1,051 l. 6 s. 3 den.; produit des biens de campagne, 826 l.; loyer des chaises, 500 l.; arrérages de rentes, 2,839 l. 2 s. 6 den.; rentes sur l'ancien clergé, 299 l. 9 s. 4 den.; rentes sur les états, 5000 l.; arrérages de rentes, 250 l. 19 s.; rentes sur la Ville, 10 l.; rentes sur la généralité de Paris, 83 l. 15 s.; rentes sur les domaines de Moret, 15 l.; rentes diverses, 1595 l. 8 s. 8 den.; produit des baux emphythéotiques, 14 livres.

[2] Le monastère devait 1,429 l. 1 s. 10 den. de rentes perpétuelles et viagères en dépenses pour l'entretien des bâtiments, la dépense du vestiaire, les honoraires des officiers, gages des domestiques, etc., 51,564 livres.

Rivoli, à partir de la rue du 29 Juillet jusqu'à la place de la Concorde, point de départ.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

La section administrative, aux Archives de l'Empire, renferme onze cartons (S. 4623-4633) et cinq registres (S. 4634-4638) : le premier carton (S. 4623) contient la déclaration des revenus et des charges du 27 février 1790; le procès-verbal de visite du 28 juin de la même année; un inventaire du mobilier et de la bibliothèque (200 vol.); un dossier renfermant les titres de propriété de terres sises à Villiers-en-Brie et Fortoiseau, près Melun; des pièces relatives à la translation des religieuses de la rue de la Mortellerie, rue Saint-Honoré; le mesurage des terres situées aux terroirs de Farcy, Dannemarie, Vosves et Villiers-en-Brière, près Melun; quelques pièces concernant un arpent de terre situé au terroir de Clichy-la-Garenne; cinq arpents de pré en une pièce située au terroir de Soisy-sous-Étiolles; des maison, foulerie et terres situées à Farcy, près Melun et à Vosves; des terres sises à Mondeville et à Noisemant, près Versailles; et des terres labourables sises à Messy en France. Le second et le troisième (S. 4624-25) une liasse de pièces relatives à la vente de la chapelle des Haudriettes, faite à la communauté des maîtres maçons et charpentiers; des titres concernant plusieurs maisons et terrains situés rues de la Mortellerie, Jean-Pain-Mollet et du Martroy. Le quatrième (S. 4626) une liasse de titres de propriété des emplacements sur lesquels a été construit le monastère; des contrats de vente, d'échange et des baux à loyer. Le cinquième (S. 4627) des titres concernant des maisons sises rues Saint-Honoré, Saint-Denis et Perrin-Gasselin. Les sixième, septième et huitième (S. 4628-4630) des titres de rente sur des maisons sises à Paris. Le neuvième (S. 4631) des titres de rente sur des terres sises à Charenton, Puteaux, Vosves, paroisse de Dannemarie, Villiers-en-Brière, près Melun, Soisy-sous-Étiolles, Mondeville, Fresnes et Rongis, Cormeilles-en-Parisis, Saint-Gratien. Le dixième (S. 4632) des titres de concession d'eau à l'Assomption; des quittances de rachat des boues et lanternes; des titres de rentes passives; des pièces sur le droit d'amortissement; des contrats de rente sur l'état; et le onzième (S. 4633) une liasse de pièces concernant le fief de Harem, anciennement dit de Cocatrix et des Haudriettes. Les trois premiers registres (S. 4634 à 36) sont d'anciens inventaires des titres; le quatrième (S. 4637) est un état des biens du monastère de l'Assomption et le cinquième (S. 4638) a pour titre : Cueilleret de l'Assomption fait en 1783.

Dans la collection topographique, il y a des plans du monastère de l'Assomption.

Un carton de la section historique, coté L. 1043, renferme des constitutions, statuts et règlements; les « Statuz et ordonnances des bonnes femmes veufves de l'hospital Estienne Haudry, fondé à Paris » ; des actes de fondations, des titres de rentes remboursables; une expédition de la prestation du vœu des religieuses, depuis 1620 jusqu'en 1786 ; des pièces concernant la fondation faite par Étienne Audry et Jeanne, sa femme, d'une chapelle et hospice, rue de la Mortellerie, et de trente femmes pour desservir ledit hospice, d'où sont sorties les religieuses de l'Assomption (pièces intéressantes). Dans la même section, il y a un registre (LL. 1639.) intitulé: Actes capitulaires, 1620-1725.

IMPRIMÉS

Paranymphe sur la naissance de Louys XIV, roy de France et de Navarre, presché le mesme jour à Paris, en l'église des Filles de l'Assomption, en la rue Saint-Honoré, par M. S. Champclou, prestre et prédicateur. *Paris*, 1643. In-4°. (Bibl. Maz., n° 10,370 R.)

Oraison funèbre de très-haute, très-puissante, très-excellente et très-pieuse princesse, son Altesse sérénissime madame Charlotte-Godefride-Élisabeth de Rohan-Soubise, princesse de Condé, prononcée le 7 mai 1760, dans l'église des dames religieuses de l'Assomption, de la rue Saint-Honoré, par M. l'abbé de Clozest. *Paris*, 1760. In-4°.

FILLES DE LA CONCEPTION

DU TIERS ORDRE DE SAINT FRANÇOIS

[147] Le couvent, situé à l'angle de la rue Saint-Honoré et de la rue Neuve-du-Luxembourg, fut fermé en 1790 et vendu le 5 fructidor an IV. Au moment de la Révolution, le couvent renfermait vingt-quatre religieuses de chœur et huit converses. Les revenus se montaient à 32,537 livres, tandis que les charges n'atteignaient que 6,516 livres. La bibliothèque ne possédait que 700 volumes, mais ils étaient, dit l'inventaire, anciens et rares.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

La section administrative renferme trois cartons sur les Filles de la Conception. Le premier carton (S. 4672) renferme un inventaire du mobilier du couvent de la Conception; la déclaration des charges et revenus faite le 23 juin 1790; des titres de propriété des maisons sises rue Saint-Honoré, des titres de concession d'eau. Le second (S. 4673

des titres de propriété de maisons sises à Paris; des baux à loyer; des quittances de boues et lanternes. Le troisième (S. 4674) des titres de propriété d'héritage, sis à Tiverny; les titres de la ferme de Cramoisy; des plans, procès-verbaux de visite, contrats de constitution, déclarations des biens.

Dans la section historique, le carton coté L. 1049, renferme des pièces relatives au testament du président de Nesmond; les titres d'établissement du monastère; des actes de professions, de constitutions, etc.; des titres de rentes perpétuelles. Le premier registre (LL. 1643) est intitulé : Constitution pour la direction et conduite du monastère de la Conception du tiers ordre de Saint-François, establi, en la ville de Paris, rue Saint-Honoré. In-fol.; le second (LL. 1644) est un registre des sœurs décédées. Les troisième, quatrième et cinquième (LL. 1645 à 1647) sont des registres des résolutions du chapitre du monastère de la Conception, de 1700 à 1763. Le sixième (LL. 1648) est un livre des comptes commencé le 13 avril 1708.

NOUVELLES CATHOLIQUES

[148] Lebeuf se trompe encore ici. Fondée en 1634, cette communauté habita successivement rue des Fossoyeurs, rue Pavée au Marais, rue Sainte-Avoye et rue Neuve-Saint-Eustache. Comme les religieuses se fixèrent rue Sainte-Avoye, en 1648, il est probable que Lebeuf aura confondu cette date avec celle de 1672, époque où les Nouvelles converties s'établirent rue Sainte-Anne, nº 63.

A la Révolution, ce couvent renfermait vingt-sept personnes, tant sœurs qu'élèves et sept domestiques. Les revenus montaient à 30,703 livres 2 sous, tandis que les charges n'étaient que de 12,548 livres 12 sous. Les religieuses, à qui le roi avait donné, en 1685, une partie du temple et du consistoire de Charenton, possédaient, chose assez singulière, une bibliothèque de 1,354 volumes, presque exclusivement composée de vieux auteurs protestants.

Le monastère, vendu comme propriété nationale le 28 floréal an v, a été transformé depuis en demeures particulières.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Les archives renferment peu de documents sur les Nouvelles converties. Le carton S. 4668, contient la déclaration du 1er février 1790; la

donation du temple de Charenton aux Nouvelles-Catholiques et des pièces de procédure y relatives ; le carton S. 4669, des quittances et contrats de rentes remboursées ; des titres de propriété et des baux à loyer d'une maison sise à Puteaux ; des contrats de constitution ; des actes de donations, des quittances de boues et lanternes. Dans la section historique, il y a deux registres (LL. 1641-1642) : un registre des constitutions et règlements en 1707, et un registre des entrées et sorties, de 1704 à 1792.

IMPRIMÉS

Constitution pour la maison des Nouvelles Catholiques de Paris. *Paris*, 1675, in-12, et 1708, in-18.

Oraison funèbre de très-haute, très-puissante, très-excellente princesse Marie-Thérèse, infante d'Espagne, etc., prononcée à Paris, en l'église des Filles-Nouvelles-Catholiques, le 17 novembre 1683, par M. Heron, docteur de Sorbonne. *Paris*, 1684, in-4°. (Bibl. Maz., n° 10370 T.)

CHAPITRE TROISIÈME

DE L'ÉGLISE ET PAROISSE DE SAINT-GERVAIS

ET DE CE QUI EN A ÉTÉ DÉMEMBRÉ

Il y avoit à Paris une Eglise du titre de Saint Gervais dés le sixiéme siècle, du tems du Roi Childebert. Fortunat en parle deux fois dans la vie de S. Germain Evêque de cette Ville, qu'il dit y être venu quelquefois faire sa priere, et il se sert toujours des termes de *Basilica Sanctorum Gervasii et Protasii*[a]. Il y a toute apparence que l'édifice de ce tems-là étoit à la même place où l'on voit celui d'aujourd'hui, ou bien aux environs : je dis *aux environs ;* car quelquefois pour pouvoir aggrandir des Eglises, on les a rebâties dans les lieux où étoient leurs cimetieres. A cette occasion je ferai remarquer que lorsqu'on creusa à celui de Saint Gervais vers l'an 1717 pour y bâtir des maisons entre l'Eglise et la rue qui conduit à la place Baudoyer, on y trouva plusieurs cercueils de pierre à plus de douze pieds en terre, ce qui prouve qu'ils étoient très-anciens.

Le Testament de Dame Ermentrude, conservé à l'Abbaye de Saint Denis, et imprimé plusieurs fois[b], fait mention de cette Basilique de Paris après la Cathedrale, en ces termes: *Basilicæ Domini Gervasi anolo aureo nomen meum in se habentem scriptum dari præcipio*. Cet acte est d'environ l'an 700 de J. C. Il faut donc croire que dès le sixiéme et le septiéme siécle cette Eglise avoit quelques Clercs qui la desservoient, de même que S. Julien qui étoit dans l'autre partie hors la Cité au bout du petit Pont.

Lorsque l'Evêque et les Chanoines de Paris établirent des Stations dans les Eglises de Paris aux jours des Fêtes patronales (ce

[a] *Bolland.*, 28 *mai* — [b] *Mabill. Tract. de Liturg. Gallic.*, p. 462, et *Suppl. ad Diplomat.*, p. 93.

que je crois être arrivé sous Louis le Débonnaire), Saint Gervais fut compris dans le nombre. De même, lorsque l'Evêque commença à être accompagné à l'autel les jours des grandes Fêtes, de Prêtres concélébrans, que l'on appella par la suite Cardinaux, établissement qu'on croit avoir été fait environ le tems de la réception des anciens rits Romains, il en choisit de ceux du Clergé de Paris hors l'enceinte de la Cité; et l'un de ce nombre fut le Curé, ou, comme on disoit alors, *le Prêtre de Saint Gervais*. Je nommerai les autres à l'article de leurs Eglises. En attendant, j'ai cru devoir avertir que l'Evêque n'en appella aucun des Eglises qui étoient réputées immédiatement unies à sa chaire Episcopale, et que l'on a appellées depuis *Les Filles de l'Evêque* ou *de l'Archevêque;* en sorte que s'il y eut deux Prieurs dans ce nombre des Prêtres Cardinaux, c'est que leurs Eglises avoient été séculières dans leur origine, et lors du premier établissement de ces Prêtres. Voyez au bas de cette page leur Catalogue, tel qu'il se trouve à la tête du Cartulaire de l'Evêché de Paris à la Bibliothéque du Roi, *Cod. 5526,* écriture du XIII siécle[a].

L'Eglise de Saint Gervais se trouvant située hors la Cité, dut être plus souvent exposée que les autres aux ravages des Normans. Il est vrai qu'elle étoit voisine d'une porte de la premiere enceinte de l'accroissement de Paris, dit depuis *la Ville;* mais on n'est point certain que cette Eglise fût au-dedans de cette clôture plutôt qu'au dehors. Cette porte a été appellée Porte Baudoyer en François. On a différemment latinisé ce nom dans les titres du XIII siécle, et depuis; on en a aussi donné diverses origines. J'ai été[b] pour ceux qui le dérivent du mot celtique ou teutonique Baud, et non pas du mot Bacaude; mais comme dans le Testament d'Hermentrude cy-dessus nommée se trouve parmi ceux qui signent après le Comte Mommole, un *Baudacharius Defensor*, et que *Baudacharius* fait

[a] *Isti sunt Presbyteri qui nominantur Presbyteri Cardinales, qui debent interesse personaliter dum Episcopus celebrat in Ecclesia Parisiensi in Festis Nativitatis Domini, Paschæ et Assumptionis.*

Presbyter S. Pauli Paris. Prior S. Mariæ de Campis, vel aliquis pro ipso. Presbyter S. Jacobi Paris. Presbyter S. Severini Paris. Presbyter S. Benedicti Paris. Presbyter de Charrona. Presbyter S. Stephani de gressibus Paris. Presbyter S. Gervasii Paris. Prior S. Juliani pauperis Paris. Presbyter S. Mederici Paris. Presbyter S. Laurentii. Abbas S. Victoris, scilicet Vicarius ejus in Ecclesia Paris. pro eo. Presbyter S. Johannis in Gravia Paris,

[b] Dissert. sur Paris.

naturellement Baudayer, il semble plutôt que ce seroit de cet ancien Officier ou Magistrat de la ville de Paris, que la porte Baudoyer et la place voisine auroient tiré leur nom. Aussi dans un acte de l'an 1219[a], elle est nommée deux fois *Porta Baudaier*[1].

L'Abbaye de S. Pierre des Fossez, dite de S. Maur, a de tems immémorial des censives vers la place Baudoyer.

Nous apprenons d'une Notice des Places qu'elle avoit à Paris au IX et X siécle[b], que plusieurs de ses places confinoient à celles de l'Eglise de Saint Gervais : ainsi il continuoit d'exister alors une Eglise de ce nom. Il est vraisemblable que ce fut dans le commencement de la troisiéme race de nos Rois que les Comtes de Meulant entrerent en possession de cette Eglise et de ses biens. Il faut nécessairement reconnoître qu'ils en ont été les maîtres pendant un tems, et jusqu'à ce que le scrupule de garder un bien Ecclésiastique les engageât à en faire présent aux Moines du Prieuré de S. Nicaise, qu'ils avoient fondé à Meulant. Or, dans une charte de l'an 1141 Waleran Comte de Meulant compte parmi les biens qu'il confirme à ce Monastere de S. Nicaise, comme donnés par son pere et par ses autres prédecesseurs en divers tems, *Ecclesias Sancti Gervasii et Sancti Joannis quæ sunt Parisius in vico qui dicitur Greva*. On peut donc assurer que ce fut dans l'onziéme siécle que l'Eglise de Saint Gervais fut donnée, de l'agrément de l'Evêque de Paris, à ce Monastere de Meulant, lequel existoit au moins dès l'an 1033, tems auquel le comte Waleran ou Galeran, ayeul ou bisayeul de celui dont je viens de parler, étoit occupé à illustrer par d'autres endroits ce même Monastere[c].

Il paroît par cette charte de 1141, que *Greva* étoit le nom d'un quartier de Paris, et que les Eglises de Saint Gervais et de Saint Jean y étoient renfermées. Comme l'on ne trouve point l'origine de la Paroisse de Saint Gervais, je pense que les Evêques de Paris l'ont érigée lorsque le peuple a été augmenté considerablement dans ce quartier, et lorsqu'ils ont vû que les débordemens de la Seine empêchoient souvent les Habitans de se rendre à la Cité, à cause de la difficulté d'atteindre au grand pont, qui étoit autrefois l'unique

[a] *Tab. S. Magl. in Charonne.* — [b] Dissert. sur l'Hist. de Paris, t. II, p. xciij, chez Durand, 1741. — [c] *Annal. Bened.*, t. IV, p. 3.

pont de ce côté-là, ou de passer en batteau jusqu'au port, dit depuis le Port de S. Landry. L'Eglise de Saint Gervais étant devenue Baptismale, eut ses fonts dans une Chapelle voisine, dite de Saint Jean Baptiste, suivant l'ancien usage.

Le Pouillé Parisien du XIII. siécle dit que la cure de Saint Gervais étoit à la nomination du Prieur de Saint Nicaise de Meulent, quoique ce Prieuré fût dès-lors dépendant de l'Abbaye du Bec par la donation d'un Comte de Meulent. Le Pouillé écrit vers l'an 1450 et les suivans, marquent cette nomination comme appartenante à l'Abbé du Bec. Dans l'acte de l'érection de la Cure de Saint Jean en Greve, l'Abbé du Bec et le Prieur de Meulent sont nommés conjointement. Cet acte de l'an 1212 imprimé dans Du Breuil, est l'un des premiers où l'on trouve le terme latin *Curatus* en place de celui de *Presbyter :* on y voit quelles étoient en partie les redevances du Curé de Saint Gervais envers le Chapitre de Notre-Dame, tant au jour de Saint-Gervais, auquel ce Chapitre y vient chanter Tierces, la Grande-Messe et Sexte, qu'en d'autres jours. Je ne sçai pourquoi parmi ces redevances on ne trouve point celle d'un certain nombre de moutons, dont on lit ailleurs [a] qu'il étoit chargé de faire la délivrance dès l'an 1230. Les Enfans de chœur de la Cathédrale avoient l'offrande de ce même jour en 1484, et le Curé devoit leur donner des cerises [b].

L'édifice de l'Eglise qui subsiste aujourd'hui, dont le portail est l'un des plus beaux morceaux d'architecture qui soient dans Paris [2], est constamment au moins le troisiéme depuis la fondation. Celui qui existoit du temps de l'Evêque S. Germain n'a pas dû passer au-delà des guerres des Normans. Il aura pû être rebâti depuis ou reparé, et durer jusqu'au temps du Roi Robert, ou jusqu'au siécle suivant. L'Eglise qui fut bâtie ensuite est celle dont la Dédicace fut faite l'an 1420 par Messire Gombaud, Evêque d'Agrence *in partibus*, et non pas d'Auxerre, comme a mis M. Piganiol. L'inscription [3] que l'on voit à ce sujet dans l'Eglise d'aujourd'hui, est un monument conservé de cette ancienne Eglise, de laquelle il ne reste rien maintenant. Il suffit de connoître le genre d'architecture usité dans les bâtimens d'Eglise sous le regne de Charles VI, pour

a *Tabul. Eccl., Par.* — b *Ibid.*

assurer que l'édifice actuellement existant n'a rien qui soit assez ancien pour qu'on puisse dire que la Dédicace en a été faite en 1420 [4]. Je puis aussi avancer comme certain, que dans les vitrages [5], dont la plupart sont d'une grande beauté, il n'y a point d'ouvrage qui précede le regne de Louis XI.

Les principales personnes inhumées à Saint Gervais sont trois Chanceliers de France, sçavoir MM. Le Tellier [6], Boucherat et Voysin ; un Garde des Sceaux, qui est Mathieu de Longuejoue Evêque de Soissons, décédé en 1558 [7]. M. le Tellier Archevêque de Reims. Dans le nombre des sçavans, Pierre du Ryer, Paul Scaron, le célébre Charles du Fresne, plus connu sous le nom de Ducange, Antoine de la Fosse Poëte, le sieur Amelot de la Houssaye, et enfin le fameux Peintre Champagne [8].

On n'a point vu jusqu'ici de détail sur les Chapellenies de cette Eglise, quoiqu'il y en ait eu de fondées en grand nombre, même dès le XIII siécle. La première dont j'ai eu connoissance, fut faite par Gui de *Septempilis* et sa femme, du vivant de S. Louis, à l'autel de S. Nicolas [a]. Le Chapelain devoit assister à Matines, Grande-Messe et Vêpres, et rendre au Curé les offrandes qu'on lui feroit, selon les lettres de Renaud, Evêque de Paris, en 1267. La séconde [b] fut fondée à l'autel de S. Michel par Agnes Barbettte, femme de Jean Sarrazin Chambellan du Roi, Etienne et Jean ses fils, avec les mêmes charges ; et admise par l'Evêque Etienne en 1275. Une troisiéme Chapelle fut fondée l'an 1304 par Jean *Clari sensus* [c] (apparemment de Clairsens) Clerc du Roi et Chanoine de S. Quentin, en l'honneur de la Ste Trinité. Ce dernier en laissa la nomination à l'Evêque ; le Chapelain devoit prêter serment au Curé. Une autre Chapellenie fut d'abord fondée en 1306 par les exécuteurs de Herbert Flaming Tisserand [d], à l'autel S. Laurent ; puis elle fut portée à celui de S. Pierre en 1315, avec les charges susdites, du consentement de l'Evêque Guillaume, Jean de Commercy étant Curé. En 1326, les exécuteurs testamentaires de la veuve Thomas Mauclerc, bourgeois, établirent un Chapelain à l'autel de N. D. sur des fonds de la censive de S. Eloy [e]. En 1325 Nicolas de Pacy, bour-

[a] *Tab. Ep. Par. in Spir.* — [b] Cartul. de N.-D. de Paris, t. III, p. 289. — [c] Cart. de N.-D. de Paris, t. III, p. 110. — [d] *Ibid.* t. III, p. 179 et *Tabul. Ep. in Spir.* — [e] *Tab. S. Elig.*



geois, en fonda un par son Testament, et il fut placé à l'autel de S. Louis, puis à d'autres autels[a]. Il étoit à la nomination de la famille. Voyez Du Breuil et les Pouillés imprimés. On trouve des marques de l'existence d'une Chapelle de Ste Magdelene en 1327[b], d'une de SS. Jacques et Julien vers 1350; et depuis Jeanne, femme de Guillaume Pidoue Ecuyer, fonda en 1375 un Chapelain du S. Esprit, autrement de la petite Trinité[c]. La même année, Jean le Grand, Sergent d'armes du Roi, ordonna par son Testament la fondation d'un nouveau Chapelain à l'autel de N. D.[d] On croit que c'est où les Marchands de vins ont eu des Chapelains[9]. Les biens de cette Chapelle sont à Montaumer en Brie. La Chapelle de S. Yves dans S. Gervais eut son origine avant l'an 1400[e]; j'en ai vu des provisions de l'an 1475. Celle de Ste Catherine est mentionnée dans des actes de 1428 et 1493. Vers l'an 1470, on comptoit parmi les Chapelains qui étoient installés, sans l'Archidiacre, les sept ou huit Chapelains fondés à Saint Gervais de Paris par Jean de Douzonville Seigneur d'Ablon. Oudart Karolle établit en 1475 un Chapelain à l'autel de la Trinité. On lit aussi dans Sauval[f] qu'il y avoit en 1487 une Chapelle de la famille des Coquatrix. Enfin l'an 1538, Antoine du Vivier étant Curé, et Jacques le Picart avocat, premier Marguillier, Blaise Floret Principal du College de Chanac fonda une Chapellenie à l'Autel N. D. de Pitié[g], voulant que la nomination appartînt aux Principaux ses successeurs, et l'institution au Curé. Le Pouillé de Paris, imprimé en 1648, s'étend fort à prouver le droit qu'a l'Abbé du Bec de nommer à plusieurs Chapelles de Saint Gervais[10].

Les Historiens de Paris ne parlent ordinairement que de deux Confreries de cette Eglise. Je me borne à celle de S. Quentin et de S. Eutrope, que Charles VI ne permit d'établir, qu'à condition que les Confreres prieroient Dieu pour la famille Royale. La Chapelle où elle prit naissance en 1400, à l'occasion des guerisons procurées par ces Saints, étoit apparemment celle que Jean de Clairsens avoit dotée en 1304, et dans laquelle, comme Chanoine de S. Quentin, il avoit fait mettre l'Image de ce Saint Martyr[11]. La Confrerie de S. Mi-

[a] *Chart. maj. Ep.*, fol. 247. — [b] *Ibid.*, t. III, p. 166-187. *Ibid.*, t. III, p. 191. — [c] *Tab. Ep. in Spir.* — [d] *Ibid.* — [e] *Ibid.* — [f] T. I, p. 478. — [g] *Tab. Ep. in Spir.*

chel est connue dès 1558, par les Indulgences qu'elle obtint alors du Legat. Une autre Confrerie bien plus fameuse, mais qui dura peu d'années, est celle que les Ligueurs de Paris y établirent en 1589 [12]. Il faut voir là-dessus Sauval, T. 2, p. 618.

Le port de l'eau-benite dans les maisons de la paroisse fut en 1390 le sujet d'un Procès entre le Curé et les Marguilliers de Saint Gervais, dont il est mention dans les Régistres du Parlement [a].

Dans le Pouillé écrit vers l'an 1450, le revenu de la Cure étoit de cent livres, ancienne estimation. La Caille [b] en son livre de 1722 le met à 6000 liv.

Guillaume Evrard, Curé de S. Gervais, en 1445, est connu à la Bibliothéque de N. D. de Paris, à raison de plusieurs Manuscrits qui viennent de lui. Un des Curés de cette Paroisse, dont il y a eu des ouvrages imprimés, est M. François Feu. Il est auteur de plusieurs Traités Théologiques in-4°. publiés l'an 1695.

On voit dans le Propre de S. Gervais, imprimé en 1740, l'Office du S. Sacrement qui s'y fait tous les Vendredis et le premier Septembre, en mémoire du recouvrement de la Ste Hostie arrivé en 1274.

Le territoire de cette Paroisse a été beaucoup diminué, par l'érection de celle de S. Jean en Greve. Il consiste en plusieurs portions. Il comprend : 1° le carré formé par les rues Perrenelle, du Monceau, de Long-pont et de la Mortellerie, avec les deux petits carrés qui sont au-dessous de cette étendue et qui bordent le Quai. Il faut ensuite y comprendre la rue de Long-pont, la rue du Pourtour, la rue des Barres, le côté oriental de la partie inferieure de la rue Geoffroi-l'anier, et le côté méridional de la rue Grenier-sur-l'eau.

2° Tout l'assemblage de maisons qui ne sont séparées du chevet de Saint Jean que par un petit passage; suivre le dedans du Cloître de Saint Jean à droite, la rue du Pet-au-diable aussi à droite, puis la rue de la Tisseranderie pareillement à droite, et revenir par la place Baudoyer à l'endroit du chevet Saint Jean, d'où l'on est parti.

3° Depuis la maison sise rue Saint Antoine vis-à-vis la rue du

[a] *Reg. Parl.* 13 *Apr.* 1390. *et Jun.* 1391. — [b] Description des Cures de Paris.

Temple jusqu'à l'Hôtel d'Aumont, rue de Jouy inclusivement; plusieurs maisons de Saint Gervais sont entremêlées avec d'autres de la Paroisse de S. Paul. L'Hôtel d'Aumont est la derniere de Saint Gervais.

4° Les maisons de la rue S. Antoine, sises entre la rue Cloche-perce et la rue Tiron, sont de Saint Gervais, aussi bien que trois ou quatre maisons de la rue Cloche-perce.

5° Le canton carré de maisons formé au sortir de la place Baudoyer par le commencement de la rue Saint Antoine à gauche, continue par le commencement de la vieille rue du Temple à gauche jusqu'à la rue de Bercy, laquelle est de Saint Gervais des deux côtés, puis par le côté du marché cimetiere S. Jean, qui est à main gauche lorsqu'on revient de la rue de Bercy à la rue S. Antoine.

6° La portion la plus considérable de la Paroisse de Saint Gervais, commence au coin de la rue du Roi de Sicile le plus avancé dans la vieille rue du Temple; et elle continue durant tout le côté droit de la même rue du Temple jusqu'aux remparts : elle comprend ensuite les deux côtés de la rue S. Louis du marais, et presque toutes les maisons des rues que l'on trouve depuis le Couvent du Calvaire, conduisantes aux remparts, jusqu'à la rue neuve S. Gilles dont elle a le côté septentrional. Après quoi elle revient par la rue du Parc-Royal, dont elle a pareillement le côté septentrional qui est sur la main droite; puis parvenue à la rue des Trois-Pavillons, elle en a le côté droit; ensuite perçant la maison du fond de cette rue, elle se retrouve dans la rue des Juifs, dont elle a les deux côtés. Tournant enfin dans la rue du Roi-de-Sicile, elle en a le côté droit jusqu'au coin où nous avons commencé; ce qui forme une piéce de terrain oblongue et de figure presque ovale; dans lequel il ne faut retrancher de Saint Gervais qu'un Hôtel de la rue Barbette, qui fut donné sous Louis XIII à Saint Jean pour d'autres maisons que Saint Jean céda à l'un des coins de la vieille rue du Temple et de Paradis, du côté de l'Hôtel Soubize.

7° La Paroisse de Saint Gervais au-delà du terrain de la Gréve, qu'elle a autrefois cédé à Saint Jean, a encore un autre terrain; sçavoir, de la rue de la Vannerie dans la place de Gréve, les maisons qui commencent à gauche, et ainsi de suite jusques

dans la rue des Arsis où elle continue à gauche, et de même dans la rue Planche-mibray, et jusqu'au milieu du Pont Notre-Dame du même côté gauche : aprés cela tout le Quai Pelletier avec son retour, jusqu'au coin de la rue de la Vannerie d'où nous sommes partis [13].

Sur le territoire de cette Paroisse dans la rue de la Tisseranderie, est située une Chapelle qui étoit originairement un Hôpital fondé par Garin Maçon et Harcher son fils Prêtre, vers l'an 1170. Il y avoit un Maître et des Freres pour exercer l'hospitalité. Au XIV siécle l'Evêque de Paris y mit quatre Religieuses, outre des Religieux. La Chapelle fut rebatie en 1411, et dédiée par Guillaume, Evêque d'Evreux, sous le nom de Ste Anastase, martyrisée à Rome le 25 Decembre. Le portail de cet édifice est rempli de statues qui sont du regne de Charles VI, avec des inscriptions gothiques, dans l'une desquelles est marqué que c'est un Hôpital *pour hébergier*. Cette Chapelle est divisée en trois arcades parallelles. En 1545. le 2 Mai l'Evêque de Paris permit [a] à l'Evêque d'Avranches d'y bénir une Chapelle [14] bâtie de nouveau en l'honneur de S. Lazare et SS. Magdelene, Marie et Marthe. Ce qui est très-remarquable par rapport à la distinction des deux personnes Magdelene et Marie. En 1608 le nombre des Religieuses fut augmenté et les Religieux supprimés. En 1655 [15] elles acheterent l'Hôtel d'O, situé en la vieille rue du Temple où elles ont été transférées, et où elles continuent d'exercer l'hospitalité qui étoit autrefois exercée dans la rue de la Tisseranderie. Il ne reste plus de l'ancien Hôpital que la Chapelle, où il y a Office en certains jours. Le peuple l'appelle depuis peu La Chapelle de S. Nicolas [16].

LE CALVAIRE est le plus ancien des deux Couvents situés sur cette Paroisse : c'est une Congrégation de Bénédictines, laquelle a été fixée en la rue S. Louis du Marais en 1635 [17].

LES FILLES DU S. SACREMENT, sont le second Couvent. Après avoir resté quelque temps en divers lieux de Paris, ces Filles eurent l'Hôtel de Turenne en la même rue de S. Louis, et y sont depuis l'an 1684 ou environ [18].

LE MONCEAU S. GERVAIS. Je crois pouvoir rectifier à l'occa-

[a] *Reg. Ep. Par.*



sion de ce lieu ce qui se lit dans M. Piganiol tom. 3 p. 448. Il avance que ce Fief est dans la Seigneurie directe du Roy, comme étant à présent Comte de Meulent, et il s'autorise d'un denombrement des Fiefs du Registre manuscrit de Philippe-Auguste, dans lequel on lit ces mots : *Feoda Comitis Mellenti Parisius, tota Gravia et Moncellum S. Gervasii.* Outre cela à la page 476 il dit que les Comtes de Meulent avoient donné ce Fief au Prieuré de S. Nicaise de Meulent. Il est certain que le Roy Louis VII. étoit Seigneur de la place de Grève en 1141, puisqu'alors il en fit don aux habitans de la même place et à ceux du Monceau, par lettres datées de Château-Landon [a]. Philippe-Auguste son fils est aussi devenu Seigneur direct du Monceau ; mais il ne l'a pas eu immédiatement du Comte de Meulent. Ce Fief étoit passé en d'autres mains. Il est vraisemblable que les Seigneurs de Meulent, et notamment Philippe, qui fut inhumé au Sanctuaire de la Chapelle inférieure du Palais Episcopal avec sa femme, en avoit accommodé l'Evêque Maurice , ou Eudes de Sulli son successeur. Quelle qu'ait été la voye par laquelle l'Evêque de Paris en devint maître, Gautier Chambrier du Roy le tenoit de lui au commencement du XIII. siécle, moyennant la redevance annuelle d'un cierge de cinquante sols [b]. Pierre de Nemours, qui monta sur le Siége Episcopal de Paris en 1208. crut devoir céder au Roy ce Fief tenu de l'Evêque par Gautier son pere [c], moyennant quoi ce Prince lui donna, en 1216, tout ce qu'il avoit à Combs et à Revigny, proche la Forêt de Senart. Après la teneur de ces titres, comment peut-on croire que les Moines de Meulent ou du Bec ayent été Seigneurs du Monceau S. Gervais ?

ÉGLISE ET PAROISSE
DE SAINT-JEAN-EN-GRÈVE

DÉMEMBREMENT DE LA PAROISSE DE SAINT-GERVAIS.

La proximité de l'Eglise de Saint Jean et de celle de Saint Gervais, jointe au titre de Précurseur de J. C., sous l'invocation duquel

[a] Livre rouge vieux du Châtelet. — [b] *Chartul. Ep. in Bibl. Reg.*, fol. 2. — [c] *Chartul. min. Ep.*, fol. 36.

étoient anciennement les Baptisteres, m'a porté à croire en parlant de l'Eglise de Saint Gervais, l'une des plus anciennes Basiliques de Paris, que Saint Jean n'a été dans son origine qu'une Chapelle où il fut permis au Clergé de Saint Gervais de donner le Baptême, dans les siécles ausquels on commença à ne plus obliger les habitans un peu éloignés de la Cathedrale d'y recourir pour ce Sacrement. Je ne prétends point pour cela, que ni dèslors, ni par la suite, saint Jean ait été une *Aide* de Saint Gervais, dans le sens qu'on donne à ce terme. Il n'arrive en effet jamais qu'une Aide ou succursale soit placée si proche de l'Eglise-mere. Mon sentiment est que lorsqu'on rebâtit Saint Gervais dans le XI. siécle, après qu'on fut revenu de l'idée que l'on avoit eu que la fin du monde devoit arriver l'an 1000 de J. C. les Comtes de Meulent étant déja devenus propriétaires du canton dit *le Monceau Saint Gervais;* on aggrandit cette Chapelle de Saint Jean en éloignant un peu plus les deux Eglises l'une de l'autre, et que ces Comtes mirent à Saint-Jean quelques Moines de leur Monastère de Saint Nicaise de Meulent, qui se servirent de ce lieu comme d'un Hospice ou Réfuge, et selon moi, car j'avoue que je n'avance ici qu'une conjecture, ce seroit de là que seroit venu l'usage de dire *le Cloitre de Saint Jean.* Mais au bout de deux siécles ou environ, comme les habitans du territoire de Saint Gervais se multiplierent à l'occasion de la nouvelle Clôture dans laquelle le Roy Philippe-Auguste les avoit fait renfermer, on crut devoir ériger une seconde Paroisse, et lui attribuer une partie du territoire qu'avoit celle de Saint Gervais ; pour cela on jetta les yeux sur l'Eglise de Saint Jean, que les Religieux tant ceux du Bec comme supérieurs de ceux de Meulent, que ceux de Meulent même consentirent d'abandonner, en se réservant la présentation à la Cure qui y seroit établie, de même qu'ils avoient déja celle de la Cure de Saint Gervais. L'acte de cette érection est de l'an 1212. Elle fut faite par Pierre de Nemours, Evêque de Paris, que Sauval [a] a très-mal appellé Pierre Louis, et que l'auteur du nouveau Calendrier [b] de Paris nomme encore plus mal Pierre Lombard. Ainsi il est constant que Saint Jean est un démembrement de la Paroisse de Saint Gervais, *Cura Sancti Joannis suum*

[a] Antiq. de Paris, t. 1, p. 427. — [b] Calend., p. 204 et 213.

sumpsit exordium à Cura Sancti Gervasii, comme dit l'acte d'érection. Aussi en reconnaissance de ce détachement, l'Evêque Pierre de Nemours voulut que le nouveau Curé de Saint Jean supportât une partie des redevances ausquelles le Curé de Saint Gervais étoit tenu envers le Chapitre de N. D. au jour même de S. Gervais, et autres charges marquées par tous ceux qui ont écrit avant moi; et que de plus le Curé de Saint Jean fût tenu de venir en Procession le jour des Morts au Cimetière de Saint Gervais. Ce fut vers ce temps-là que le nouveau Curé fut mis au nombre des Prêtres Cardinaux, qui devoient accompagner l'Evêque célébrant la Messe aux grandes Fêtes. Il est en effet nommé le dernier dans le Catalogue. Par la suite des temps il s'établit plusieurs Maisons Religieuses sur cette Paroisse; je les nommerai cy-après.

L'Eglise de Saint Jean devint en 1290. dépositaire de l'Hostie miraculeuse profanée par un Juif de la rue des Jardins, dite depuis des Billettes, de même que seize ans auparavant celle de Saint-Gervais l'avoit été d'une autre Sainte Hostie profanée par un voleur. L'Histoire en est fort connue. Le concours qui s'y fit, obligea de songer à rebâtir l'Eglise qui se trouvoit trop petite, quoiqu'il y eut dèslors quelques Chapelles; et d'abattre des maisons voisines; c'est ce qui fut permis par les lettres du Roy Charles le Bel de l'an 1326. Le bâtiment qui fut fait, est celui qui forme la Nef et le Chœur d'aujourd'hui; la structure et ce que l'on y a conservé des vitrages denote ce temps là : cet édifice étoit apparemment terminé en quarré; on l'a percé depuis pour construire le Sanctuaire, dont la batisse et les peintures des vitres paroissent postérieures de plus d'un siécle à celles du Chœur et de la Nef. Les deux tours, et la porte qui donne dans la rue ne paroissent être que du XV. siécle; les Chapelles des ailes sont des additions qui peuvent être encore plus nouvelles [19]. Il est marqué dans les Miracles de S. Louis, écrits vers l'an 1280. qu'il y avoit alors un côté de cette Eglise par lequel il falloit descendre pour y entrer [a].

Il y a peu d'Eglises dans Paris parmi les Paroissiales, qui possedent tant de reliques, que S. Jean en Grève. C'est de Lyon qu'elles ont été envoyées à cette Eglise, sans qu'on sache pour quelle raison,

[a] Vie de S. Louis, par Guill. Cordelier; mir. 35. Boll. num. 22

ni par qui : et elles furent reçûes l'an 1312, ou un peu après. Lorsque l'Evêque de Megare Abbé de Saint Magloire en fit la visite l'an 1550, il y trouva un bras de S. Polycarpe Martyr Evêque d'Ephese, un bras de S. Just Evêque de Lyon, un bras de S. Cesaire Confesseur, un bras de S. Philbert, aussi Confesseur, dont on a fait mal à propos un Evêque de Bourges dans le nouveau Propre de cette Paroisse ; quelques ossemens de S. Irenée et de S. Antioche Evêques de Lyon, et d'un Saint nommé ainsi par abbreviation, *S. Æct. Ep. Bit ;* le bras d'un S. Fredebert que l'étiquette du XIV siécle qualifie Evêque de Troyes avec un fragment de parchemin qui contient une phrase de la vie d'un S. Epimache Confesseur inconnu, où il est fait mention de ce S. Fredebert : je le placerai ici pour sa conservation...... *Epimachium qui adhuc vivebat. Mortuo vero beato Epimachio venit ad sepulchrum ejus beatus Fredebertus, et ædificavit ibi quamdam Ecclesiam in honorem S. Salvatoris ; et voluit revelare corpus beati Epimachii, et celebratâ Missâ super altare obdormivit in Domino* [a]. On trouva aussi en 1550. dans la même châsse un billet latin, par lequel Pierre Sacriste ou Trésorier de Saint Nisier de Lyon, et le Chapitre de la même Eglise certifioient la vérité d'autres Reliques qui y étoient jointes, sçavoir de S. Sicaire Martyr, de SS. Nisier et Genez Confesseurs, reposans dans la même Eglise de Saint Nisier, découverts depuis peu et y operant plusieurs miracles. L'Auteur du nouveau Propre de Saint Jean a qualifié d'Evêque de Conserans le premier de ces trois Saints, le confondant avec S. Licier Evêque de cette Ville. Mais l'acte met sûrement *Sicarii*, ce qui prouve qu'il ne faut pas lire *Licerii* : et lorsqu'on découvrit le corps de *S. Sicarius* à Lyon en 1308, on lut le même nom [b]. Quelques-uns en ont fait depuis un Evêque de Lyon, mais il ne se trouve point dans les anciens catalogues. Toutes ces reliques furent mises dans une nou-

[a] Le Saint Confesseur mentionné dans ce fragment seroit véritablement inconnu si son nom étoit Epimache, mais l'écrivain s'est trompé, et a mis *Epimachium* au lieu d'*Eparchium*, suivant qu'on le lit dans ce fragment imprimé dans Corlieu Historien d'Angoulême parmi les additions. Il s'agit donc d'un Saint Eparche, que l'on prononce dans l'Angoumois S. Cibar. L'auteur a rapporté ce qui s'étoit passé à Angoulême lorsqu'Alduin Vicomte de cette Ville entreprit d'y faire venir de France un Evêque de ses parens appellé Fredebert, pour une cérémonie qu'il ne put accomplir étant mort subitement dans l'Eglise. On ne connoît pas quel étoit le Siege de ce Fredebert ou Frodebert qui vivoit sur la fin du regne de Charles le Chauve selon le Gallia Christiana. Tom. 2, col. 985.

[b] *Gall. Chr.*, t. IV, col. 18.

velle châsse d'argent l'an 1724, par M. le Cardinal de Noailles lorsqu'il bénit le nouveau Grand-Autel.

D'autres reliques très-averées de cette Eglise sont celles de S. François de Sales Evêque de Geneve, qui consistent tant en parties de son corps, qu'en plusieurs de ses habits : et de plus il y a un sermon de l'Assomption écrit de sa main, et prêché par lui en la même Eglise. On peut voir sur le reste des reliques de cette Paroisse les Remarques Historiques qui sont à la tête du Propre.

Le Chapitre de la Sainte Chapelle est quelquefois venu en Procession dans cette Eglise [a]. On lit que l'Evêque de Megare s'y rendit processionnellement avec ce Chapitre le Dimanche 26 juin 1524. du consentement de l'Evêque de Paris.

La premiere Chapellenie de cette Eglise, dont j'ai la date, est celle qui devoit être desservie à l'Autel de S. Leonard. Un Prêtre de la Paroisse nommé Jean, avec Pierre Mouton et sa femme, Bourgeois de Paris, assignerent pour cela quatorze liv. de rente en 1262. Le Chapelain devoit assister à tous les Offices ; s'il recevoit des offrandes, les rendre au Curé, auquel il étoit tenu de prêter serment de fidélité. Ceci est tiré d'une charte [b] de l'Evêque Renaud de la même année. Au commencement de l'Episcopat de Guillaume Baufet, c'est-à-dire vers 1305. Jean Gentien [20] Bourgeois de Paris, en fonda une autre du titre de S. Marguerite dotée de dix-sept livres de rente sur des maisons [21]. L'Evêque se retint pour son droit d'amortissement [c], une redevance dite *de viginti Sigillis*, payable par le Chapelain. Y a-t-il apparence que ce soient vingt sceaux ? on appelloit autrefois *Sigillum* un petit vase [d] : ou bien ne seroit-ce point vingt petits pains de cire propres à recevoir l'impression du grand Sceau de l'Evêché [22] ? La Chapelle de S. Nicolas avoit été fondée avant l'an 1325 [e]. par Geneviéve fille de Philippe et de Petronille. Dominique de Chastillon, que les titres appellent *Dimanche*, Conseiller du Roy et Paroissien de Saint Jean, y fonda vers l'an 1360. une Chapelle de Saint Jean l'Evangeliste, dont le revenu fut augmenté [23] vers 1415. par la veuve de Jean Petit de Chastillon Trésorier de France son neveu [f]. La Chapelle deux fois projettée pour l'Eglise de

[a] *Reg. Ep.* — [b] Cart. de N.-D. de Paris, t. III, p. 54 et suiv. — [c] *Ibid.* t. III, p. 100. — [d] Ducange. *Gloss* — [e] Cartul. de N.-D., t. III, p. 123, ad. ann. 1324. — [f] *Tab. Ep. in Spir.*

Saint Gervais par les Flamings exécuteurs du testament de Vincent du Noir, fut portée en 1366 à Saint Jean à l'autel que Jean Flaming avoit nouvellement fait bâtir sous les voûtes neuves du côté de la grande entrée [a]. Vers l'an 1399 Guillaume d'Aunoy Chevalier, fonda aussi une Chapelle à Saint Jean [b]. Un acte de 1402, cotté cy-dessus, fait mention de la Chapelle des Coquatrix en la même Eglise. Le Poüillé de Paris écrit vers 1450, fait mention d'une Chapelle de S. Louis à la disposition de l'Evêque: et l'Auteur ajoûte ces mots *dotata de XX libris super platea Burgensium, onerata de quatuor Missis, ut reperi in Inventorio chartarum facto per Rectorem Gillotum* [24]. Et enfin il y a d'une écriture plus nouvelle, que la Chapelle de la Sainte Vierge est à la présentation de MM. Hennequin. C'est apparemment la même Chapelle qui fut érigée sous le titre de N. D. à la requête de Jean le Blanc Secretaire du Roy en 1475, et fondée de douze liv. [25] par Marguerite de Chanteprime veuve de Pierre de Canteleu, Conseiller en la Chambre des Comptes [c]. La Chapelle de la Trinité [d] étoit nouvelle en 1537, puisque ce fut alors qu'il fut accordé à Jean Briçonnet [26] Chevalier, Conseiller en la Chambre des Comptes, et à Louise Raguier sa femme, de la faire bénir par l'Evêque de Saint Malo; comme aussi permis aux Marguilliers de faire bénir par l'Evêque de Calcedoine le nouvel Autel de l'Annonciation. Je trouve enfin, qu'en 1541 Pierre de la Porte Conseiller du Roy, obtint d'élever un autel de S. Pierre, au lieu où il y en avoit déjà eu un [27].

On n'avoit chanté d'abord en cette Eglise, Matines, la Messe et Vêpres, que les jours chommés. Ansel Choquart Professeur ès Loix et Conseiller de Charles V, ayant obtenu du Roy en 1363 l'amortissement d'une certaine somme pour fondations [e], Marie du Bois Dame de la Grange, veuve de lui, et ensuite d'Etienne de la Grange Président au Parlement, en ayant encore obtenu un autre de Charles VI l'an 1399, par l'entremise de Jean de Montaigu son Chambellan Vicomte de Laon, elle fonda en 1402 en cette Eglise sa Paroisse la Grand' Messe et les Heures Canoniales pour tous les jours, avec l'obit de son second mari au 25 novembre jour de son décès; Garnier Gueroult, Archidiacre de Josas, étoit alors Curé.

[a] *Tab. Ep in. Spir.* — [b] *Ibid.* — [c] *Reg. Ep. Par. 1 Aug. 1475.* — [d] *Reg. Ep 26.* — [e] *Tab. Ep. Par. in Spir.*

La plus ancienne épitaphe qui reste dans cette Eglise, est de l'an 1483, et composée en vers françois du goût de ce temps-là*. Elle indique la sepulture de Pierre le Boucher, Curé de Vitry en Pertois, et Archidiacre de Vertus au Diocèse de Chaâlons, lequel fut durant trente ans Vicaire de la *Rectorie* de cette Eglise de Saint Jean.

Tous nos modernes y font remarquer l'Epitaphe d'Alain Veau, auquel sa fidélité dans le maniement des finances sous quatre de nos Rois du XVI siécle, fit donner le titre de *Trésorier sans reproche*. Il mourut en 1575[28].

L'Epitaphe du célébre Jurisconsulte Antoine Loisel et de ses descendans, s'y voit vis-à-vis la Chapelle de la Vierge.

Michel-Antoine Baudrand, auteur d'un grand Dictionnaire Géographique latin, repose dans cette Eglise[29].

On y lit proche les Fonts, que Jean-Pierre Camus, Evêque de Bellay, y a été baptisé, et y avoit prêché trois Carêmes. L'inscription est de l'an 1641.

C'est l'Abbé du Bec qui nomme à cette Cure, par la raison alléguée ci-dessus en parlant de celle de Saint Gervais. Un des plus illustres Curés a été Jean Gerson, qui fut aussi Chancelier de Notre-Dame au XV siécle. Il est très-connu par ses ouvrages. Jean Filesac, dont on a aussi beaucoup d'ouvrages imprimés, a possédé la même Cure, et est décédé en 1538.

Cette Paroisse n'a au midi qu'un assez petit canton, où sont compris trois quarrez de maisons, dont la rue du Martroy, mal dite du Maltois, forme un côté. Le côté de la rue Perrenelle que l'on a à main droite en descendant à la rivière, forme le second côté; ensuite on fait une espece de demi cercle en revenant par le Quai jusqu'à l'Hôtel-de-Ville. Toute la place de Greve et celle des Canons est de Saint Jean. L'Hôtel-de-Ville, le tour de la place, en y comprenant la rue du Mouton jusqu'au côté droit de la rue de la Vannerie, tout cela en est. Ce côté droit jusqu'en haut et le retour dans la rue de la Coutellerie avec tout le côté droit de cette même rue en descendant est de Saint Jean; ce qui renferme la rue Jean-de-l'épine.

* A un pilier vis-à-vis la Chapelle de la Communion.

Du côté du Nord cette Paroisse a plus d'étendue: elle a de la rue de la Tisseranderie le côté droit en montant depuis la rue du Mouton jusqu'à la rue du Pet-au-diable dont elle a le côté droit, toute la rue des Vieilles-garnisons et le côté droit du Cloître.

Pour revenir au côté gauche de la rue de la Tisseranderie, elle l'a entierement jusqu'à la rue Regnaud-le-Fevre, dont le côté gauche lui appartient, aussi bien que le même côté dans tout l'intérieur du marché de Saint Jean; puis elle vient dans la rue de la Verrerie, où elle a à droite jusqu'à la troisiéme maison après la rue Barre-du-Bec; et quant au côté gauche, jusqu'à la rue de la Poterie, dont elle a pareillement le côté gauche en descendant. D'où il s'ensuit qu'elle comprend les rues des Coquilles, du Coq, des Deux-portes et des Mauvais-garçons, ce qui avec le Marché et la rue de la Tisseranderie, forme un terrain oblong d'une seule piéce.

Il n'en est pas de même du reste, n'ayant souvent d'un carré que deux ou trois côtés. Lorsqu'on entre en la rue de Barre-du-Bec par la rue de la Verrerie, elle a depuis le coin à gauche cinq ou six maisons, de l'autre côté depuis le coin qui est à droite en entrant jusqu'au bout, excepté les trois ou quatre dernieres maisons. Elle a de plus toute la rue des Billettes, toute la rue de Moussy. De celle de Ste Croix de la Bretonnerie, elle a d'un côté depuis le commencement du Couvent inclusivement jusqu'à la rue de Moussy; et de l'autre côté, depuis la maison qui fait face à la porte de l'Eglise Ste Croix inclusivement, jusqu'à la rue du Puits. Ensuite elle a le côté de la même rue du Puits enclavé entre les deux tourelles. La rue de l'Homme-armé toute entière; celle du Plâtre pareillement, excepté quatre ou cinq maisons, tant d'un côté que d'un autre, vers le bout qui donne dans la rue de Ste Avoye, qui sont de Saint Merry[30]. La rue des Blanc-manteaux, à commencer par son bout occidental à main droite à la dixiéme maison, jusqu'à la rue du Puits exclusivement; et quant à la gauche, depuis le côté droit du cul-de-sac Pequet, jusqu'à la vieille rue du Temple. La rue du Chaume quant au côté gauche, en y venant de la rue des Blancmanteaux, jusqu'à la maison qui fait face à la rue de Paradis inclusivement; et quant au côté droit, jusqu'au bout de ladite rue.

La Paroisse de S. Jean comprend de plus tout le carré formé par

cette rue du Chaume par celle du Paradis, la vieille rue du Temple et celle des Quatre-fils. Elle a encore outre cela le carré suivant formé par ladite rue des Quatre-fils, par celles du Grand-chantier, d'Anjou et vieille rue du Temple, avec les rues entieres contenues dans ce carré, qui sont les rues d'Orléans, du Perche et de Touraine.

Enfin, la Paroisse continue d'avoir le côté gauche de la vieille rue du Temple, jusqu'à la rue de Bretagne, où elle finit.

Nota. Que les deux maisons qui font le coin de ladite vieille rue du Temple et de la rue de Paradis du côté de l'Hôtel Soubize, ont été de Saint Jean jusques sous le regne de Louis XIII, qu'elles furent échangées pour l'Hôtel d'Estrées, occupé actuellement par M. Bourée de Corberon, rue Barbette, laquelle, hors ce seul Hôtel, est toute de Saint Gervais[31].

Tous les Couvents qui sont établis sur cette Paroisse, sont posterieurs à l'érection du titre Paroissial.

LES RELIGIEUX de Sainte Croix situés dans la rue dite de Sainte-Croix de la Bretonnerie, furent fondés sous le regne de Saint Louis[a] Le roi Charles VI leur permit en 1410 d'instituer chez eux une Confrerie de S. Marc Evangeliste[32]. J'ai lu qu'en 1543 l'Evêque de Paris approuva une Confrerie du S. Sacrement, établie chez les *Freres Croisiers*[33]. Dans l'ancien langage usité dans la vie de S. Louis des chroniques de S. Denis, ils sont dits les Freres de Sainte-Croix[34].

LES BLANCS-MANTEAUX, ainsi appellés de la couleur de leur habit, eurent aussi leur origine dans le lieu qui en a retenu leur nom sous le regne de S. Louis. Ils prenoient le titre de Serfs de la Vierge, sans être pour cela les mêmes que les Servites d'Italie. Les Religieux Guillelmites leur succederent sur la fin du même siécle. Ils observoient la regle de S. Benoît, et leurs manteaux étoient noirs. Depuis ils céderent la place aux Benedictins, sçavoir en 1622[35]. Leur premiere Eglise avoit été dédiée[b] le 13 Novembre, sans qu'on sçache l'année[36]. L'Evêque de Castorie y bénit en 1535 un autel du titre de S. Paul[37].

LES CARMES de la réforme de Rennes occupent le couvent

[a] *Reg. Ep.* 16 *Maii.* — [b] *Reg. Ep.*

qu'eurent d'abord les Freres de la Charité de Notre-Dame des Billettes sur la fin du XIII siécle; ils leur succéderent en 1631 [38].

LES CAPUCINS du Marais : leur établissement est de l'an 1623 [39].

HOPITAUX ET CHAPELLES

HOPITAL ET CHAPELLE DES HAUDRIETTES, rue de la Mortellerie. L'explication que j'ai donnée en parlant du Baptistere de l'Eglise de Paris, du passage d'un Historien anonyme des miracles de Ste Geneviéve au IX siécle, me dispense de refuter ici ceux qui ont cru que l'Eglise de Saint Jean, dont cet Auteur a parlé, étoit Saint Jean en Gréve, et que la maison de Stê Geneviéve, voisine de cette Eglise, étoit où l'on a bâti la Chapelle des Haudriettes.

Ce lieu n'a commencé surement à être un lieu saint et religieux, que par les soins d'un nommé Haudry qui y fonda un Hôpital. Or cet Etienne Haudry a été revêtu d'un office tout au plutôt sous S. Louis, ou plus probablement sous Philippe-le-Bel seulement, et l'Histoire de son pelerinage doit passer pour fable. Il étoit Panetier du Roi en 1306. Voici l'extrait de la charte 137 du 38 Registre des chartres. » Lettres par lesquelles le Roi permet à Etienne Hau- » dry son panetier, de pouvoir bâtir une Chapelle sur la place qu'il » a nouvellement acquise à la Gréve, de Laurent le Marinier, te- » nant d'un long à l'Hôpital des Pauvres qu'il a fondé, et d'autre à » la place Guillaume-Potier, chargée envers lui de 31 f. 6 den. de » cens parisis que le Roi lui remet, lui accordant que le Chape- » lain qui desservira cette Chapelle puisse tenir le tout paisiblement, » sans être obligé d'en payer finance. Fait à Milly 1306 au mois » d'Avril. » Il est certain par des actes passés par ses descendans qu'il eut deux fils, sçavoir, Etienne et Jean. Son fils Etienne à son exemple fonda une seconde Chapellenie dans la Chapelle de son pere [a]. Jean, qualifié bourgeois de Paris et Drapier, qui avoit épousé la fille de Roger Ecuyer du Roi, en fonda deux autres, dont il fit amortir le revenu, qui étoit de 40 livres, par le Roi, l'an 1309. Dans les lettres le Prince le qualifie *Valletus noster*. Le Fondateur de cette nouvelle Chapellenie nous apprend que son pere et sa mere avoient été inhumés dans cette Chapelle. En 1326 Pierre *de Palude*,

[a] *Tab. Ep. in Spir.*

Dominicain de Paris, obtint de l'Evêque de Paris que Jean, fils aîné de ce Jean Fondateur, nommât à ces Chapelles tant qu'il vivroit. En 1336, Marie, femme d'Etienne fils du premier Fondateur, ajouta une cinquième Chapellenie aux quatre de ci-dessus, et il fut convenu que les deux premieres étant à la nomination de la famille, par concession apostolique, les deux suivantes seroient à celle de l'Evêque, et la cinquieme alternativement à la nomination de la famille et de l'Evêque. Elle étoit à l'autel N. D. S. Jacques et Ste Agnès. En 1505 et 1525, une de ces Chapelles étoit appellée *la Chapelle des Conins.*

A l'égard des pauvres logés en cet Hôpital, on les appelloit en 1426 et 1470 *les Bonnes femmes de la Chapelle Estienne Haudri*[40]. En 1380 elles étoient encore quinze en cette maison, sous Alis de Namur Maîtresse; et cent ans après elles étoient seize.

On ne voit plus rien de fort ancien dans cette Chapelle : les Dames de l'Assomption, fauxbourg S. Honoré, où les Haudriettes ont été transférées[41], y font célébrer l'Office les Dimanches et Fêtes[42].

L'HOPITAL DU S. ESPRIT passe communément pour avoir été fondé vers l'an 1362 pour de pauvres Orphelins : mais suivant le Pouillé de l'Ordre du S. Esprit, imprimé au commencement du siécle présent, page 87, il se trouveroit avoir existé avant l'an 1288. Peut-être y a-t'il eu deux maisons de ce nom ; car il reste une tradition dans le haut de la rue Geoffroy-l'asnier, que l'Hôpital du S. Esprit a existé en ce lieu. La Chapelle de celui de la Gréve paroit avoir été bâtie vers l'an 1400[43]. Depuis quelques années on l'a un peu augmentée et embellie : mais a-t'on eu raison d'ôter les armes du Roi qui y étoient? J'ai trouvé qu'en 1612 on y établit, avec la permission[a] de l'Evêque de Paris, une Confrerie de la Doctrine Chrétienne.

On m'a averti qu'on tient par tradition que la maison d'un plombier qui est au haut de la rue Geoffroy-l'anier, est le lieu où a été d'abord établi l'Hôpital du S. Esprit, et que la Chapelle étoit où est la cave, dont le terrain étoit alors à rez-de-chaussée[44].

[a] *Reg. Ep.*, 10 nov.

NOTES

ET

ADDITIONS

CHAPITRE III

SAINT-GERVAIS

[1] M. Berty a parlé de cette porte et de son nom dans la *Revue archéologique* (tome XI, p. 517).

[2] Ce portail, dont la première pierre a été posée par Louis XIII, le 24 juillet 1616, fut achevé en 1621.

[3] Voici cette inscription encastrée dans le mur du bas côté gauche de l'église. Elle est écrite en caractères gothiques :

Bonnes gens plaise vous savoir
que ceste presente eglize de messei-
gneurs sains Gervais et saint Pro-
thais fut de dice le dimanche de
vant la feste de saint Simon et S.
Jude l'an mil quatre cens et vint par la
main de reverand pere en Dieu maistre
Gombaut, euesque dagrence et sera atous
jours la feste de la sainte de dicace le di-
manche devant la dicte feste de saint Simon
et saint Jude. Si vous plaise y venir gangni
er les grans pardons et priez pour les
biens faiteurs de ceste eglise et ausi pour
les trespasses. Pater noster. Ave Maria.

[4] On ne connaît pas la date précise de la reconstruction de l'église. On peut affirmer seulement que le manque d'argent ne permit pas de l'achever promptement. Par une déclaration des revenus et des charges de l'église, en date du 14 mai 1551 (Archives de l'Empire, L. 654), on voit qu'il restait encore beaucoup à faire. « Item, est pareillement be-

soing de continuer le nouvel bastiment et ediffication de la dite église, lequel a esté jà par quelques temps délaissé, parce que la dite église n'avoit deniers pour y fournir, lequel bastiment ne scaurait estre parfaict pour quarante ou cinquante mil livres au moings. » Et plus loin : « Item, pour construire de neuf les orgues de la dite église qui sont desmontées et inutilles et n'ont servy puys longtemps en ça, parce que la dite église n'a deniers pour y fournir..... 400 livres. »

[5] Ces admirables vitraux ont été mutilés en partie. Les peintures sur verre, peintes en grisaille par François Perrin, d'après Lesueur, avaient été transportés par Lenoir (V. ***Musée des Monuments français***, t. VI, p. 35, 50 et 95), au musée des Petits-Augustins. On les a remplacés, en 1845, par des vitraux provenant de la manufacture de Choisy-le-Roi.

[6] C'est le seul tombeau que l'église a pu recouvrer, parce qu'il avait été placé, pendant la Révolution, au musée des Petits-Augustins.

[7] Ce n'est pas en 1558, mais bien le 6 septembre 1557.

[8] Cette église, où Marie de Rabutin Chantal devint Mme de Sévigné, renfermait les épitaphes de :

Jean de Chanlecy, chev., seign. dudit lieu, baron de Pluvault et de Sainte Croix, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, conseiller d'État et privé, lequel, après avoir été en toutes occasions que les personnes de sa profession et naissance recherchent, et fait les grands voyages qui se sont entrepris de son temps, comme celui de la bataille de Lépante, en 1571 ; celui de Pologne, en 1573 ; plusieurs en Italie, Savoie et Flandres, en qualité de capitaine de cent chevaux-légers, par commission de feu M. le duc d'Alençon, frère unique du roi, lorsqu'il alla prendre possession du duché de Brabant, en 1581 ; s'étant aussi trouvé des premiers et des plus avancés es deffaites des reistres et lansquenets, ennemis de l'église et de l'État, à Vimory et Aulneau, en 1587 ; fait depuis gouverneur de la ville et du fort de Tallant, près de Dijon, l'une des plus importantes places de Bourgogne, son pays ; et enfin, après avoir fidèlement servi les rois Henri III et Henri IV et Louis le-Juste, à présent régnant, desquels il a eu l'honneur d'être pensionnaire pour récompense de services et notamment de la réduction de la ville de Poitiers en l'obéissance du roi, en 1594 (2 décembre 1636). Philippe du Drac, écuyer, vicomte d'Ay, seign. de Marville-sur-Marne (?), Marguerite de Paillard, sa femme (?); Jean du Drac, écuyer, vicomte d'Ay, seign. de Marville-sur Marne, Beaulieu, Beaubourg, Aymery et Champagne-sur-Oyse (?); Adenette Thiboult, sa femme (?); Adrien du Drac, écuyer, vicomte d'Ay, seigneur de Marville-sur-Marne, conseiller au parlement (?); Nicolle Arbalestre, dame de La Rivière de Corps, sa femme (?). Adrien du Drac, vicomte d'Ay, seigneur de Marville-sur-Marne, Beaulieu et Rivière de Corps, conseiller au parlement (?); Charlotte Rapouel, dame de Baudeville, sa femme (?); Adrien du Drac, seign. de Marville-sur-Marne, conseiller au parlement, descendant des précédents (17 juin 1595); Marie Le Prévost, dame de Granville, sa femme (11 avril 1596); Michel Larcher, conseiller au parlement (15 décembre 1581). Madeleine Barillon, sa femme (?); Hercule Chappellier, conseiller, secrétaire du roi et receveur-général de ses finances en la généralité d'Orléans (11 juillet

1627); Jeanne de Pacy, dame de Charny, femme de Pierre des Essarts, chev., qui trépassa à la bataille de Crécy, et depuis femme de Jean de Charny, conseiller du roi et président en sa chambre des comptes (8 mars 1392) Nicolas de Pacy, seign. de Bry-sur-Marne (23 mars 1388); Anne Collot, femme de Severin de Pineaumais, juré, chirurgien ordinaire du roi (18 février 1595); Henri Simon, conseiller du roi et avocat au parlement (28 mars 1473); Marguerite de Vailly, sa femme (15 mai 1443); Catherine Milet, sa seconde femme (?); Isabeau de Thumery, femme de Martin Courtin, seigneur de Pomponne et de Villeneuve-aux-Anes, notaire et secrétaire du roi (8 mars 1505); Louis Courtin, seign. de Pomponne et de la Villeneuve-aux-Anes, conseiller au parlement (4 octobre 1530); Guillaume Durant, notaire et secrétaire du roi (?); Madeleine Radin, sa femme (13 juillet 1527); Philippe de Flexelle, médecin ordinaire des rois François Iᵉʳ, Henri II, François II, et Charles IX (20 mars 1561); Guillemette de Machault (5 novembre 1586); Jean Egret, procureur du roi en la chambre des comptes (23 octobre 1498); Isabelle Bernardin (26 mars 1500); Christophe de Carmonne, président au parlement, seign. de Mareuil-le-Guyon, lequel a fait faire la chapelle de la Madeleine, à Saint-Gervais (10 février 1507); Marguerite Fayet, femme de René Almeras, conseiller d'État et privé, et maître ordinaire en sa chambre des comptes (15 août 1622); Henri Bazin, march. et bourg. de Paris (?); Marguerite Dupuis, sa femme (?); Simon Bazin, leur fils, avocat au parlement (30 septembre 1588); Mathieu de Longuejoue, évêque de Soissons, seigneur temporel du Lervis, du Plessis, du Bois et de Trelon, mort le 6 sept. 1557, et non en 1558, comme le dit l'abbé Lebeuf; Thibault de Longuejoue, son fils légitime, conseiller du roi et maître des requêtes de son hôtel (10 décembre 1550); Jacquette de Longuejoue, dame de Trelon, veuve de Gilles des Ormes, chev. et premier maître-d'hôtel du roi Louis XII, seigneur de Saint-Germain-en-Beauce (14 février 1539); Jean Le Roi, conseiller au parlement (21 juillet 1553); Marie Bernard, fille de Jacques Bernard, seign. de La Rivière et de Montebise (20 janvier 1698); Denis Rubentel, bourg. de Paris, seign. de Gloise-en-Beauce (31 mai 1587); Marie Huiselin, sa femme (?); Claude Rubentel, épicier, apothicaire et bourg. de Paris (13 juillet 1546); Claude de Choilly (?); Anne Courtin, sa femme (26 nov. 1598); Dreux Budé, conseiller-trésorier des chartres du roi et son audiencier (?); Jeanne, sa femme (24 août 1464); Pierre Claussier, marchand et bourg. de Paris (29 septembre 1565); Catherine Suron, sa femme (4 octobre 1585); Jean Le Barbier, courrier ordinaire des rois Charles IX, Henri III et Henri IV (13 mai 1600); Nicole Lefèvre, sa femme (18 juillet 1612); Christophe de Marle, conseiller d'État et privé (?); Madeleine Barthélemy de Beauverger (?); Charles d'Hillaire, seigneur du Bois, lieutenant du grand-maître de l'artillerie de France (4 mars 1625); Antoine Guiot, seigneur de Charmeaux-Clancac, conseiller d'État et privé, président en la chambre des comptes (2 sept. 1602); Guillaume Gastellier, huissier au parlement (?); Martine Le Roy, sa femme (3 juin 1543); François de Voisins, chev., seign. d'Ambre et sénéchal de Rouergues, écuyer d'écurie du roi et gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, gouverneur de la ville de...........? en Piémont, et colonel de 2,000 hommes d'armes (13 mars 1515); Madeleine Miette, femme de Jacques Pelet, conseiller du roi et élu de Paris, et fils de Louis Miette, trésorier provincial de l'extraordinaire des guerres en Langue-

doc, et de Madeleine Desgrous (27 octobre 1594); Catherine de Nanterre, femme d'Eustache Allegrin, seign. de Vallance, en Brie, et de Précy-sur-Marne et Dyan, conseiller sur le fait de la justice des aides à Paris (2 janvier 1505); Eustache Allegrin, son mari (28 juin 1507). Ce conseiller a donné à l'œuvre de Saint-Gervais, une maison sise rue des Ballets, pour faire prier Dieu pour lui et les siens. Nicole de Sansay, licencié ès-lois, procureur au baillage de Chaumont, seign. d'Auregray et Anneront (17 juillet 1529); Pasquier du Maîts, seign. de Dampis, receveur des aides de la ville et élection de Paris (28 janvier 1585); Marie Louvet, sa femme (7 mars 1529); Radegonde de Nanterre, femme de Christophe de Carmonne, président au parlement (?); Nicolas Pelloquin, seigneur de la Jorrandière, secrétaire de la chambre du roi (2 juin 1606); Louise de Villemor (12 décembre 1593); Claude Le Roux, conseiller du roi et trésorier-général des lignes des Suisses et Grisons (10 août 1605); Madeleine Almeras, sa femme (24 novembre 1633); Pierre Santeuil, marchand potier d'étain (16 mars 1561); Marguerite Le Loup, sa femme (25 juin 1580); Étienne Le Blond, contrôleur du grenier à sel de Paris (22 mai 1625); François Bellin, bourg. de Paris (5 mars 1572); Geneviève des Prés, sa femme (1590); Charles Bellin, conseiller du roi et contrôleur provincial de l'extraordinaire des guerres en Picardie, marguillier de Saint-Gervais (6 avril 1624); François Bellin, conseiller du roi et contrôleur provincial des guerres au gouvernement de Picardie (8 février 1627); Pierre d'Amours, chev., seigneur de Serrin et de Foulons, conseiller d'État et privé (28 décembre 1601); Jeanne Le Prevôt, sa femme (28 janvier 1583); Jean Picot, conseiller du roi, receveur général des finances à Moulins (?); Élisabeth Lefebvre, sa femme (6 août 1621); François Herbin, notaire au Châtelet (29 juin 1596); Restitut Girault, chirurgien ordinaire du roi (11 mars 1637); ....Collot, sa femme (?); Jacques de Bonvillier, avocat au parlement (13 janvier 1638); Claude Le Hardy, sa femme (?); Guillaume Peuthomme, avocat au parlement (30 octobre 1620); Denise Cornue, femme de Jean Jehé (23 octobre 1585); Antoine Frazin, banquier et bourgeois de Paris (31 mars 1617); Anne de Herbrooffes (?); Pierre du Gué (23 octobre 1590); Thomas du Rut, bourgeois et quartenier de la ville de Paris (17 nov. 1530); Jeanne Pougoise, sa deuxième femme (?); Fiacre Philippes, bourg. de Paris (6 mai 1623); Sidonie Robert, sa femme (22 mai 1624); Nicolas Thomas, bourg. de Paris (?); Perrette Nourry, sa femme (26 juin 1584); Marie Guynault, femme de Guillaume Boissard, seigneur de Combertain et de la Verrerie, marguillier de Saint-Gervais (23 déc. 1563); Denis Legros, bourg. de Paris (25 août 1616); Marie de Laistre, sa femme (?); Charles de Rouost, seign. de Grandvillé et de Brou, conseiller, notaire, secrétaire du roi et de ses finances (20 octobre 1568); Marie Brulart, sa femme (?); ce seigneur avait légué 140 livres, 1 sol et 8 deniers tournois de rente, à condition de recouvrer chaque année les plus doctes et estimés prédicateurs qu'ils leur sera possible, pour prêcher et annoncer la parole de Dieu pour chaque jour de dimanches et festes célébrés en l'église depuis le dimanche de Quasimodo jusques au premier dimanche de l'Avent, et depuis le dimanche après la fête des Rois jusqu'au premier dimanche de Carême, et payer au prédicateur la somme de 40 sous tournois et au clerc des sermons, 2 livres 6 deniers tournois; Étienne-Guillaume Forestier, marchand de vins et bourgeois de Paris (8 février 1597); Denise, sa femme (?); Marguerite

Petit, veuve de Dominique Aubery (1 mai 1557); Marguerite Henriquez, fille de Dom Diégo de Sa, Portugais, citoyen de Porto (25 septembre 1583); Jean Caré, march. et bourg. de Paris (8 février 1571); Perrette Fecheuz, sa femme (20 février 1584); Guillaume Baucheron, march. et bourg. de Paris (22 déc. 1590); Simon Hochedé, march. et bourg. de Paris (14 juin 1611); Rose Caré, sa femme (?); Nicole Caré, femme de Guillaume Baucheron (?); Martin Le Vasseur, maître boulanger (?); Marguerite David, sa femme (17 mars 1596); Christophe de Longuejoue, référendaire de la chancellerie (28 avril 1553); Jean d'Amboise, conseiller et médecin ordinaire de cinq rois (13 décembre 1584); Crépin Prevost, prêtre (1519); Jacques Mauduit, conseiller et secrétaire de la reine, garde du dépôt des requêtes du palais (21 août 1627); Nicolas Mauduit, seign. de Fernay (13 février 1634); Germain Rollet, conseiller du roi (14 janvier 1634); Anne Mauduit, sa femme (8 février 1636); Marguerite Rousset, femme de Claude Monnart, juré du roi, ès œuvres de maçonnerie et bourg. de Paris (18 sept. 1632); Nicolas Du Bois, march. tanneur et bourg. de Paris (15..?); Geneviève Colas, sa 1re femme (15 juin 1553); Catherine Courlay, sa 2e femme (?); Nicolas Le Denois, march. de soie et bourg. de Paris (11 mai 1572); Denise Jamart, sa femme (16 sept. 1582); Simon Finet, maître teinturier de draps et bourg. de Paris (21 oct. 1494); Guillaume Finet, son fils, teinturier en draps et bourg. de Paris (19 août 1484); Étienne Brochin, march. et bourg. de Paris (23 mai 1587); Pierre Brochin, seign. de Vaulx, secrétaire de la reine Isabelle (nov. 1600); *Guillaume Chappeau, maçon, architecte, et l'un des cent vingt archers de Paris (?); *Claude de Villers, sa 1re femme (27 sept. 1546); *Pierre Chappeau, avocat au parlement, son fils (19 mai 1558); Étienne de Plancy, march., bourg. et archer de Paris (1 oct. 1546); Catherine, sa femme (?); Madeleine Harelle, femme de Guillaume Bailly, chev., conseiller du roi (1579); Broutessauge (28 oct. 1590); Denise Quetin, sa veuve (?); Claude Le Large, bourg. de Rheims (18 janvier 1623); Claude Moyen, son petit-fils (14 janvier 1630); *Balthazard Monnard, maître maçon et bourg. de Paris (11 juin 1637); Jean Vincent, prêtre chapelain à Saint-Gervais (14 juin 1529); Pierre Boyvin, tanneur et bourg. de Paris (10 sept. 1493); Guillemette Danes, sa femme (25 mai 1489); Jean Thierry, maître tonnelier, déchargeur de vins et bourg. de Paris (29 mars 1610); Marie Potier, sa femme (28 août 1605); Aubry Maureau (?); Nicole Thierry, sa femme (?); Philippe de Redonvilliers (?); Anne Thierry, sa femme (?); Médarde Thierry (28 nov. 1612); Madeleine Thierry (12 sept. 1603); Jean Bergeon, conseiller du roi et trésorier de France en Picardie (?); Catherine de Vales, sa femme (?); Marguerite du Buisson, fille de Pierre du Buisson, apothicaire et bourg. de Paris (23 déc. 1609); de Montherre (1612); Étienne Hellebrocq, marchand et bourg. de Paris (?); Catherine Cousturier (?); Guillaume Lespicier, march. et bourg. de Paris (?); Denise Mesnager, sa femme (14 déc. 1607); Jean Le Vasseur, march. et bourg. de Paris, l'un des cent archers et dizainier de cette ville (19 oct. 1580); Madeleine Chabu, sa première femme (22 nov. 1572); Madeleine Philippe, sa 2e femme (?); Louise du Creuz, 2e femme de Bonnaventure Autruy, bourg. de Paris (29 août 1618); Jacques Autruy, bourg. de Paris (14 oct. 1602); Isabeau Havart, sa femme (20 sept. 1590); Jean d'Orléans, l'aîné, bourg. de Paris (25 avril 1568); Claude Lefèvre (10 mai 1582); Marin Tolorge, prêtre habitué à Saint-Severin, et primat de

Barneville sur la mer (28 mai 1562); Jean Brasien, prêtre (?); Pierre Thuret.. de la ville de Laon en Laonnois (13 septembre 1568); Madeleine Vincent, sa femme (?); Noël Boussingault, march. et bourg. de Paris (23 août 1638); Anne Morisse, sa femme (?); Jean Vauhardy, maître mesureur de grains et bourg. de Paris (9 mai 15..?); Catherine Berthélemy, sa femme (2 juillet 1589); Christophe-Hector de Marle, chev., maître des requêtes (?); Jacques-Hector de Marle, conseiller du roi (7 id. mai 1630); Louis Routard, commissaire ordinaire de l'artillerie et garde meuble du roi (3 juin 1606); Nicolas Pastour, huissier du roi aux requêtes du palais (3 sept. 1625); Nicole Lefebvre, sa femme (?); Jean Pastour, leur fils aîné (18 déc. 16..?); Guy Annesson, bourg. de Paris et commissaire en la maréchaussée (22 février 1627); Catherine Durant, sa femme (?); Jeanne Descorchevel, fille de Raoul Descorchevel, conseiller au parlement et commissaire aux requêtes, et femme de Jean Le Gastelier, écuyer, seign. de la Vanne en Brie, conseiller du roi et général en la cour des aides (6 juin 1606); Claude Bouchart, drapier et bourg. de Paris (?); Martine Mahieu, sa femme (?); *Pierre Chambiges, maître des œuvres de maçonnerie et pavement de la ville de Paris [1] (19 juin 1544); *Jacqueline Laurens, sa femme (3 juin 15..?); Guillaume Guillain, maître des œuvres de maçonnerie et pavement de Paris (?); *Perrette Chambiges, sa femme (sept. 1549); *Pierre Guillain, son fils, maître des œuvres de maçonnerie et pavement de Paris (?); Gillette de La Fontaine, sa femme (15 fév. 1558); Louis de Mainteternes, seign. et vicomte de Maneval, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, vicaire-général du cardinal de Bourbon (24 sept. 1579); François Pilart, apothicaire, épicier et bourg. de Paris (28 mai 1587); Nicolas Largentier, conseiller et secrétaire du roi, etc. (30 sept. 1610); Nicolas Gaillard, drapier et bourg. de Paris (18 oct. 1594); Hostelye de Roigny, sa femme (3 sept. 1583); Cheron Le Maistre, pâtissier et bourg. de Paris (8 sept. 1614); Anne Berthoult, sa femme (26 nov. 1606); Jean Le Maître, vendeur et contrôleur de vins et bourg. de Paris (?); Pierre Le Maître, pâtissier et bourg. de Paris (?); Claude Bourgeois, pâtissier et bourgeois de Paris (?); Marie Le Maître, sa femme (?); Bernard Tilly, march. et bourg. de Paris (18 juill. 1590); Claude Tilly, femme de Martin Pageoys, march. et bourg. de Paris (2 mai 1613); Lyenard Tilly, march. et bourg. de Paris (?); Louis de Prime, march. et bourg. de Paris (21 déc. 1599); Catherine de Brion, sa femme (?); Jacques Deslandes, procureur au Châtelet (24 déc. 1600); Thoinette Courant, sa femme (?); *Perceval Noblet, bourg. de Paris et juré du roi des œuvres de maçonnerie (23 mai 1632); *Catherine Denison, sa femme (?); Pierre Breart, notaire et secrétaire du roi, contrôleur de ses finances en la généralité de Paris (31 janv. 1601); Mauvoisin, bourg. de Paris (22 juin 1602); Pierre Fossey, march. tanneur et bourg. de Paris (7 janv. 1640); Marguerite Canivet, sa femme (9 août 1632); Pierre Mellissant, écuyer, seign. de Bourdelley, conseiller, secrétaire du roi, et maître ordinaire en sa chambre des comptes (23 octobre 1610); Claude Mellissant, sa fille (20 mai 1610); Charles Culdoé, écuyer, seign. du fief Pasquier, assis à Mitry, en France, et aux environs (1 déc. 1536); Jean Chapelle, march. courtier de sel et bourg. de Paris (?); Marguerite Bidault, sa femme (?); *Guillaume Marchand, architecte du roi, qui commença le Pont-Neuf, etc. (12 oct. 1555); Adam Bussy, march. et bourg. de Paris (24 août 1546); Catherine de Voisines, sa femme (?); Pierre

Leguiller, march. et bourg. de Paris (?); Marie Regnault, sa femme (1 mai 1612); Thomas Raveneau, procureur au parlement (21 sept. 1599); Marie Bordier, sa femme (11 sept. 1605); Jean Chappelier, march. et bourg. de Paris (18 février 1581); Marguerite Thivaut, sa femme (2 oct. 1592); Raphaël Vauhardy, march. de vins et bourg. de Paris (?); Anne Tabouret, sa 1re femme (12 mai 1590); Marie Jubin, sa 2e femme (14 juin 1608); Jean Vauhardy, son fils (10 février 1597); Simon Vauhardy (?); Guillaume du Moutier, notaire au Châtelet (?); *Claude du Puys ou Dupuis, maître vitrier à Paris et vitrier des bâtiments du roi (23 avril 1599); Guillaume Thevenin, march. et bourg. de Paris (17 fév. 1590); Jeanne de Laval, sa femme (8 déc. 1584); Guillaume Lion, prêtre, né à Breuille, diocèse de Coutances, habitué en l'église de Saint-Gervais (24 déc. 1557); Blanchet Adam, march. et bourg. de Paris (?); Nicole Semel, sa femme (?); Jean de La Fosse, bourg. de Paris (2 déc. 1525); Marie de La Fosse, sa fille, femme de Pierre Cordier, contrôleur pour le roi en sa ferme de La Briche, à Paris (?); *Guillaume Laurans, maître plombier et fontenier de la ville (12 mars 1572); *Barbe Bouttemotte, sa femme (2 sept. 1569); Pierre Legrand, maître plombier, de Paris, leur neveu (1 mai 1589); Bernard Ravyn, maître apothicaire et bourg. de Paris (8 oct. 1581); Jeanne Boüé, sa femme (?); Jean Ravyn, maître apothicaire et bourgeois de Paris (30 déc. 1543); Denise Ballet, sa femme (9 mai 1586); *Jean Jacquet, maître maçon, bourg. de Paris et maçon de Saint-Gervais (12 juillet 1603); *Renée Fezari, sa femme (?); Jean de La Table, march. et l'un des capitaines bourgeois de Paris (26 août 1568); Claude Lefebvre, sa femme (19 avril 15..?); Luc Lenoir, march. et bourg. de Paris (8 janv. 1588); Marguerite Nyvert, sa femme (9 juin 1613); Antoine Pasquier, march. et bourg. de Paris (31 mai 1609); Guillemette de La Ruelle, sa femme (10 déc. 1606); Antoine Pasquier, leur fils (17 avril 1602); Barthélemi Nepveux, march. et bourgeois de Paris (oct. 15..?); Gillette Pot, sa femme (?); Jean Guillemain, bourg. de Paris (11 nov. 1611); Cavillier, bourg. de Paris (26 oct. 1719); Marguerite Fayet, femme de René Almeras, cons. d'état et privé (15 août 1622); Madeleine du Moutier (?); Charles le Prevost, seign. de Grandville et de Brou, cons., not. et secrét. du roi (20 oct. 1568); Marie Brulart, sa femme (?); Marie-Anne de la Roche, veuve de Taconnet, boulanger, bourg. de Paris (1 avril 1720); Marguerite Rousset, femme de Claude Monnard, juré du roi es œuvres de maçonnerie (18 sept. 1632); Jean Brasme, prêtre (?). Nicolas de Bouillé, comte de Lyon, évêque d'Autun, cons. d'État, etc.[1] (23 février 1767).

9 C'était bien, en effet, la chapelle de la confrérie des marchands de vin de Paris, qui portait alors le titre de Confrérie de la Conception Notre-Dame. Cette chapelle, fort étroite, fut agrandie aux frais de la confrérie, au commencement du xve siècle. On lit, en effet, dans un accord du 16 février 1414, que la chapelle « sera augmentée et dilatée dedans le cymetière de la dite église, ainsi qu'elle se comporte à l'alignement de la chapelle des hoirs de Pacy et de la longueur d'icelle, tout droit jusques à l'alignement de la verrière, qui à présent donne clarté à la tour où sont les cordes des cloches de la dite église, et en icelle chapelle sera

[1] L'inscription de Nicolas de Bouillé est encore dans l'église.



fait un petit revestouer; laquelle verrière demeurera en la dite clarté et sera la maçonnerie dudit ouvrage enclavée dedans la vieille maçonnerie. » (Arch. de l'Emp., LL., 756). Au XVII[e] siècle, la confrérie s'appelait Confrérie des trente-quatre Maîtres jurés, vendeurs de vin en gros sur l'eau.

[10] On voit par le cartulaire de Saint-Gervais (Arch. de l'Emp., L. 756), que la confrérie possédait une espèce d'hôpital où les malades pouvaient se faire soigner « lequel autel, est-il dit, a une habitation en laquelle sont receuz tous malades entechez de la maladie dont on requiert les dits saints, qui là veulent faire leur neufvaine et y sont logez bien et honorablement durant le temps qu'ils y font leur dite neufvaine. » La lettre de Charles VI, à laquelle Lebeuf fait allusion, est du 14 avril 1402.

[11] Outre la chapelle de Pacy, dont les chapelains donnèrent, en 1402, cinquante sous parisis de rente aux marguilliers de Saint-Gervais, pour qu'elle soit entretenue par ces derniers, de verreries et de couverture, il y avait celle que fit construire, en 1398, Jacques Mercadé et sa femme, Jeanne Chanteprime, du côté du grand autel du chœur; celle que Christ, de Carmonne, conseiller, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel et président du parlement de Normandie, fonda le 26 février 1502, et qu'on appelait alors la « chapelle neufve estant contre l'un des pilliers de la tour du clocher de la dite église du costé du cymetière et au-dessus d'une autre chappelle ou revestouere faicte de neuf, en laquelle est la viz neufve pour monter en la dite tour. » Par contrat du 19 mars 1600, Et. Pujet, conseiller du roi et trésorier de son épargne, acquit un emplacement proche la chapelle Saint-Pierre, où il fit élever une chapelle à ses frais. Le conseiller au parlement, Gaudart, en fit construire une autre à côté, trois ans après. L'année suivante, Jean de Fourcy, trésorier de France et général des finances, éleva un autel dans la chapelle Sainte-Barbe, et en 1621, Ant. Goussault, président en la chambre des comptes, fut autorisé à construire une chapelle près celle de Saint-Michel.

[12] Il y avait encore la confrérie de dévotion du saint nom de Jésus, le 14 janvier; celle de dévotion de Saint-Roch; celle des tourneurs en bois et avec eux, les faiseurs de cages d'oiseaux, le 29 septembre. Les maîtresses couturières ne formaient point une confrérie proprement dite, mais elles y célébraient leur fête. Elles entendaient la messe dans la chapelle de Pacy et y avaient un bureau (Archives de l'Empire, LL. 654).

[13] Les documents manuscrits conservés en assez grand nombre aux Archives de l'Empire, permettent d'apprécier exactement les richesses de cette église, dont les revenus atteignirent, en 1771, la somme de 138,820 livres. Cette année doit être considérée, du reste, comme exceptionnelle, les recettes variant beaucoup d'une année à l'autre[1]. En

[1] Elles montaient à 65,000 livres en 1763, n'étaient que de 47,000 livres en 1764, dépassaient 72,000 livres en 1765, retombaient à 64,000 en 1766, atteignaient à peine 32,000 en 1769 et remontaient à 76,000 en 1785.

1788, les produits furent de 68,378 l. 12 s. 11 den., et les dépenses de 68,384 l. 6 s. 11 den. Son revenu dépasse aujourd'hui 34,000 francs.

L'inventaire du trésor de Saint-Gervais, dressé en 1488, prouve que cette église possédait quelques beaux objets d'orfèvrerie. Les plus remarquables étaient : « une coupe d'argent doré aux armes de MM. de Pacy ; un vaisseau d'argent auquel sont les armoiries des Budé ; ung benoistier d'argent avec l'asperge, poisant ensemble neuf marcs six onces, auquel sont les armoiries de feue Mre Dreux Budé, d'une part, et celles de feue mademoiselle sa femme ; un evangelier, couvert d'argent doré, auquel il y a d'un costé, une image de Notre-Dame, aux armes de Philippe de Morvilliers; une paix d'argent doré, aux armes des Budé; un calice d'argent vermeil doré, avec les armoiries des Longuejoue, etc., etc. » Les tapisseries de haute lisse étaient nombreuses et formaient une longueur de plus de 540 mètres. Chaque pièce était ornée du blason du donateur, et représentait un sujet de l'Histoire Sainte, de l'histoire des Sibilles et de l'histoire d'Hector.

La cure, si l'on ajoute foi à la déclaration faite par le curé Veytard, le 22 janvier 1790, ne rapportait que 8,000 livres de casuel, auquel on doit joindre le loyer d'une maison produisant 1,200 livres; mais, comme il faut déduire de cette somme 160 livres payées par le curé à la fabrique pour le logement des ecclésiastiques, il ne reste réellement qu'un revenu de 8,340 livres. Ce revenu était certainement insuffisant, quand on songe aux aumônes que le curé était obligé de faire dans un quartier où les mendiants étaient assez nombreux pour nécessiter l'entretien de deux archers de l'hôpital, qui n'avaient d'autre charge que d'expulser les pauvres de l'église, d'où leur vint le nom d'archer des pauvres. Disons en passant que la charité privée contribuait à diminuer la misère des habitants, et que des personnes pieuses avaient légué des rentes aux pauvres et aux écoles de la paroisse [1].

La loi du 4 février 1791 conserva Saint-Gervais au nombre des paroisses de Paris, et lui donna pour circonscription :

(Pont Marie). Rue des Nonaindières, à gauche; celle Antoine, à gauche; traverser celle des Ballets ; la dite et celle du Roi de Sicile, à gauche, jusqu'à celle Pavée; la dite à gauche, jusqu'à celle des Francs-Bourgeois ; la dite, celles de Paradis, du Chaume, de l'Homme-Armé, des Billettes et de la Verrerie, à gauche, jusqu'à celle du Coq; la dite et celle de la Tisseranderie, à gauche, jusqu'à celle du Mouton; la dite et la Place de Grève, à gauche, jusqu'au Port au Blé; le dit et le quai des Ormes, jusqu'à la rue des Nonaindières.

[1] Voici le détail du revenu des pauvres, d'après l'inventaire de 1762, (H. 4391) « Pauvres honteux et malades, 1,785 liv. 7 s. 6 den.; pauvres honteux, 1,403 liv. 14 s. 10 den.; pauvres en général, 2,049 liv.; pauvres malades, 1,051 liv. 2 s.; pauvres de la marmitte, 3,128 liv. 18 s. 10 den. Écoles en général, 290 liv. 17 s.; école de garçons, 750 liv.; école de filles, 15 liv.



Fermée à la Révolution, cette église fut concédée au culte théophilantropique (loi du 11 prairial an III) et prit le nom de Temple de la Jeunesse. Le presbytère, situé rue du Longpont, n° 8 (aujourd'hui rue Jacques-de-Brosse), fut vendu, comme propriété nationale, le 14 septembre 1796, et l'orme séculaire, planté devant le portail, fut abattu en 1811. Lorsque, plus tard, on abaissa le sol de la rue de l'Orme-Saint-Gervais, de 1 mètre 40 centimètres, on découvrit (25 juin 1847), une grande quantité de tombes, les unes en plâtre, des XV[e] et XVI[e] siècles, les autres en pierre, d'une date plus ancienne. Une tombe, qui porte quelques traces de gravure et qui paraît être du XIII[e] siècle, a été transportée au musée de Cluny. (V. à ce sujet, Jollois, ***Mémoire sur les Antiquités romaines et gallo-romaines de Paris***, p. 28.)

L'église ne possède plus les tableaux de Lesueur et de Philippe de Champagne, qui sont aujourd'hui au musée du Louvre. En fait de sculptures, dignes de remarque, elle n'a plus que le monument de Letellier. La chapelle de la Vierge a été complétement restaurée et couverte de peintures murales. Son autel a été consacré en 1845. Le retable de l'ancien autel, qui était une copie réduite du portail de l'église, est placé maintenant dans la chapelle des fonts.

Ce qu'il y a de plus curieux dans cette église est, sans contredit, un oratoire du XVII[e] siècle complétement ignoré, ou du moins si peu connu, que les historiens de Paris n'en ont jamais fait mention. On pénètre dans cet oratoire par une porte située au fond de la chapelle Sainte-Anne. Un vestibule assez large, établi dans le gros mur de l'église, sépare la chapelle de l'oratoire. Cet oratoire, éclairé par une ouverture pratiquée au plafond, est construit entre deux contreforts; il est complétement boisé, ainsi que le vestibule. Chaque panneau, au nombre de trente-deux, représente un épisode de la vie de Jésue-Christ. Une petite moulure dorée entoure ces tableaux qui sont reliés entre eux par des encadrements peints, enrichis d'arabesques, de têtes de fantaisie et des chiffres MA et IHS. Le cadre du tableau du maître-autel est soutenu par des petits anges sculptés et surmontés d'un écusson d'azur, au lion d'or brisé d'une bande d'argent, chargé de trois roses de gueule. Quand on examine ces peintures avec attention, on est tenté de croire qu'elles ont été exécutées par un artiste flamand qui, sous l'influence de l'école française, aurait modifié sa première manière. Dans tous les cas, ces peintures décèlent une certaine habileté de pinceau et l'ensemble de la décoration produit le meilleur effet.

Avant de voir l'écusson dont j'ai parlé plus haut, j'avais cru pouvoir attribuer cette chapelle à l'un des personnages enterrés dans cette église, au XVII[e] siècle: soit à Fourcy, qui, en sa qualité de contrôleur

9 s. 10 den.; école des filles du Marais, 953 liv. 12 s. 6 den. Apprentissage des enfants, 180 liv. »

des bâtiments et de marguillier de Saint-Gervais, avait contribué à la restauration et à l'embellissement de l'église; soit à Mme de Maintenon, qui, voulant prier Dieu pour son mari, aurait fait élever dans l'église où Scarron était inhumé, un oratoire plus digne d'elle que de lui. L'examen du blason me fit voir aussitôt que mes hypothèses étaient fausses, et je me mis à chercher le nom de la famille à laquelle ces armes pouvaient appartenir. Sans parler ici de toutes les recherches faites pour arriver à un résultat à peu près satisfaisant, je dirai seulement que j'allais renoncer à mes investigations, lorsque je trouvai dans les figures du traité du blason de la grande encyclopédie, un écu semblable à celui que je cherchais. Les armes sont celles des Betauld de Chemauld. De tous les membres de cette famille parlementaire, Jacques Betauld, mort en 1684, président à la cour des comptes de Paris, est le seul qui semble devoir être désigné comme fondateur de l'oratoire en question.

Malheureusement, et ceci est un fait assez singulier, les archives de la paroisse ne renferment aucun renseignement sur cette chapelle et sur le personnage qui l'a fait construire. Il semble qu'on ne peut élever un monument de ce genre, même à ses frais, sans laisser à l'église un revenu capable, non-seulement d'en assurer la conservation, mais d'indemniser l'ecclésiastique chargé de dire la messe à l'autel. Les registres de fondation gardent cependant le plus grand silence à ce sujet, et l'on doit, jusqu'à nouvel ordre, se contenter du renseignement que fournit le blason.

Il est regrettable que cette chapelle, peut-être unique en son genre dans la capitale, serve aujourd'hui de vestiaire à une confrérie de jeunes filles, et qu'elle ne soit jamais ouverte au public. Je ne connais pas les raisons qui ont décidé le curé actuel à prendre une détermination si regrettable, mais j'ose espérer qu'il ne mettra pas toujours autant d'opiniâtreté à en refuser l'entrée que l'on peut apporter de persistance respectueuse à l'obtenir.

Un décret, en date du 22 janvier 1856, règle ainsi qu'il suit la circonscription de la paroisse :

Place de l'Hôtel-de-Ville, côté est: rue du Temple, côté pair, jusqu'à la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie; rue Vieille-du-Temple, côté impair; rue du Roi-de-Sicile, côté impair; rue Pavée, côté impair; rue Saint-Antoine, côté impair; rue de Fourcy, côté impair; rue des Nonnains-d'Hyères, côte impair; quai des Ormes, à partir de la rue des Nonnains-d'Hyères; quai de la Grève, jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville, point de départ.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

La Bibliothèque impériale conserve au département des manuscrits

un inventaire des joyaux, meubles et papiers de l'église Saint-Gervais, qui commence ainsi : « L'an mil quatre cens quatre vings et huit, le « huitme jour d'aoust, fut fait inventoire par maistre Jehan Charron, etc., « des vaisseaux et joyaulx d'argent et autres meubles et lettres ap-« partenant à ladite église. » Ce précieux inventaire est un in-4° sur vélin, il porte le n° 1501 du Supplément français.

Les documents conservés aux Archives de l'Empire sont assez nombreux. Il y a dans la section historique quatre cartons et onze registres, et dans la section administrative, dix cartons, 32 registres et une liasse.

Le premier carton de la section historique (L. 651) renferme des actes de fondations en faveur des pauvres et des enfants de chœur; des constitutions de rente, contrats de vente; un règlement pour l'administration de la fabrique; un tableau des fondations, des testaments, etc.; le second (L. 652), des titres de rente; le troisième (L. 653), des titres de rente sur maisons à Paris et à la campagne; la quatrième (L. 654), une déclaration du 14 mai 1551, des maisons, rentes et héritages appartenant à Saint-Gervais; un dossier de pièces relatives à la chapelle de Pacy; des contrats d'échange; un mémoire des ouvrages de serrurerie, en 1706, sous la comptabilité de M. Baroche; des états et inventaires des ornements, vases sacrés, argenterie de l'église.

Le premier registre (LL. 746) est un cartulaire admirablement écrit à la main, en 1576, et qui porte le titre de « ***Martyrologe et Inventaire général*** ». Ce volume est fort précieux, ainsi que le suivant (LL. 747), qui est un autre cartulaire fait en 1630. Les quatre registres suivants (LL. 748-751) sont des recueils de délibérations de 1604 à 1704, de 1705 à 1724; de de 1724 à 1743, et de 1766 à 1778. Le septième registre (LL. 752) renferme une liste des fondateurs, 1711-1712. Le huitième (LL. 753), ainsi que les deux suivants (LL. 754 et 755), présentent les réductions de fondations faites en 1691 et en 1736. Le onzième et dernier registre (LL. 756) est intitulé : « ***Matrologue*** ». C'est un volume fort précieux, dans le genre des deux premiers volumes de cette série.

Les deux premiers cartons de la section administrative (S. 3359-3360) renferment la déclaration des revenus de la cure, du 21 janvier 1790. Les titres de propriété d'une maison sise rue de Long-Pont; des déclarations, baux, transactions et jugements des trésoriers de France, concernant la maison curiale dite le Gantelet, sise rue du Gantelet, près celle des Barres (1573); des baux à vie, et procès-verbaux de visite de deux maisons sises rue Regnault-le-Fevre (1455-1777); des titres d'une maison sise rue des Barres, au coin de la rue Grenier-sur-l'Eau, où demeuraient les sœurs de la Charité; les titres des étangs à poissons sur l'emplacement desquels on a construit les maisons de la place Baudoyer (1374-1763). Les troisième et quatrième cartons (S. 3361-3362) contiennent les titres de propriété des maisons sises rues de la

Mortellerie, de la Tannerie, des Nonnains-d'Hyères et Planche-Mibray. Le cinquième (S. 3363) des titres de rente sur des maisons sises à Paris et à Bercy, entre la Râpée et la Grange-aux-Merciers. Le sixième (S. 3364), des baux de maisons sises à Paris; les septième et huitième (S. 3365-3366), des renseignements sur des maisons appartenant à la fabrique; des baux de maisons sises rues des Nonnains-d'Hyères (1645-1778), des Barres (1745-1781), Regnault-Lefevre (1603-1777), de la Mortellerie (1511-1782), Planche-Mibray (1602-1778); les bancs des échoppes situées autour de l'église et d'une place sur la rivière de Seine. Le neuvième (S. 3367), un dossier de quarante-quatre pièces relatives à une grange située près de la Seine, et vendue à Nicolas, de Pacy, en 1317; un dossier de trente-quatre pièces renfermant les baux d'une maison de la rue de la Mortellerie, passés par les chapelains de Pacy en 1472; des contrats de rentes sur des maisons sises aux Halles et rue de la Pierre-au-Lait (1311) et rue de la Tannerie (1317), des pièces de procédure, sentence du Châtelet. Le dixième (S. 3360), des pièces relatives à la chapelle de Pacy, des actes de vente, des titres nouvels de rente et un dossier relatif à la succession de Lejay, qui, par son testament du 25 avril 1771, institua la charité des pauvres de la paroisse Saint-Gervais. Un volume in-f°, coté S. 3369, renferme un état des maisons et héritages de 1708 à 1711.

On trouve dans la même section une liasse (H. 3777) renfermant des titres de rente sur l'ancien clergé, un compte de 1705 à 1706, et une série de comptes de la fabrique de 1759 à 1788, formant une collection de trente et un registres in-f°.

IMPRIMÉS

Mémoire archéologique et technologique sur les stalles de l'église paroissiale et municipale des SS. Gervais et Protais, en la ville de Paris, par M. Troche.

Ce mémoire a été inséré dans la *Revue archéologique*, t. IX, 1852-1853.

Règlement pour l'œuvre et fabrique Saint-Gervais et Saint-Prothais. *Paris*, s. d. (1748), in-4° (Arch. de l'Emp., L. 65).

Règlement des droits deus et appartenans à l'œuvre et fabrique de l'église paroissiale de Saint-Gervais et Saint-Prothais, à Paris, aux mariages, convois, enterremens et bouts de l'an qui se feront en l'église, chapelles, charniers et cimetière de ladite église, et des droits des fossoyeurs et sonneurs. Fait et arresté par messieurs les marguilliers en charge, monsieur le curé, et anciens marguilliers, en l'assemblée convoquée le 20 mars 1709, par M. d'Argenson, conseiller d'État, premier marguillier, omologué par arrest du 4 juillet 1709. *Paris*, 1709, in-4° (Bibl. Maz., n° 8824 F.); 1775, petit in-f°. (Arch. de l'Emp., L. 651).

Il y a une édition, dans le même carton, aux Archives, qui date de 1675.

Articles accordez et jurez entre les confrères de la confrairie du saint nom de Jésus et ordonnée en l'église messieurs Sainct-Gervais et Sainct-Prothais, de la ville de Paris et autres églieses (*sic*) de ladicte ville, pour la manutention de la religion catholique apostolique et romaine, sous l'authorité du roy, des princes et magistrats catholiques. *Paris*, 1590, in-8°.

Répertoire du trésor de l'église de Saint-Gervais, fait en 1712, *s. n. d. l. n. d.*, in-4°.

C'est un catalogue sommaire des archives de l'Église par registres et par layettes.

Statuts et reglemens dressés en 1711, pour la confrairie des Saints-Roch, Fabien et Sebastien, érigée dans la paroisse de Saint-Gervais et Saint-Prothais, in-f°.

Office de la Providence, latin-françois, dressé selon le bréviaire et le missel de Paris. *Paris*, 1742, in-8°.

Cet office a été fait, nous apprend le père Lelong, pour la paroisse de Saint-Gervais, où un ancien domestique, qui avait gagné quelque bien, pour témoigner à Dieu sa reconnaissance et exciter celle des autres, a fondé une fête de la Providence, qui se célèbre très-solennellement chaque année, le dimanche d'après la Saint-Martin.

Officium SS. Gervasii et Protasii in die et per octavam. Studio D. Caroli-Francisci Talon. *Parisiis*, 1623, in-8°.

Officium SS. Gervasii et Protasii in die et per octavam. Studio D. Jacobi Sachot. *Rothomagi*, 1671, petit in-4°.

L'office de Saint-Gervais et de Saint-Protais avec les autres offices propres à cette paroisse. *Paris*, 1740, in-12.

Oraison funèbre prononcée en l'église Sainct-Gervais, à Paris, le mardi, 22 de juin 1610, sur le trespas du grand Henri IV...., par Nicolas de Paris. *Paris*, 1610, in-8°.

Oraison funèbre de très-haut et puissant seigneur messire Michel Le Tellier, chevalier, chancelier de France, prononcée dans l'église paroissiale de Saint-Gervais, où il est inhumé, le 25 janvier 1686, par messire Jacques-Benigne Bossuet. *Paris*, 1686, in-4°. (Bibl. Maz., n° 10370 D.)

Oraison funèbre de très-haut et puissant seigneur messire Louis Boucherat, chevalier, chancelier, garde des sceaux de France, etc., prononcée dans l'église de Saint-Gervais, sa paroisse, par le R. P. de La Roche, prestre. *Paris*, 1700, in-4°. (Bibl. Maz., n° 10370 S.)

Le Martyre de Saint-Gervais, poëme dramatique, par M. F. de Cheffault, prestre (curé) de Saint-Gervais. *Paris*, 1670, in-12.

On trouve dans les Nouvelles recherches sur la vie et les ouvrages de Le Sueur, par L. Dussieux, publiés dans les *Archives de l'Art français* (tome II, des Documents. Paris, 1853), une note (appendice IV, p. 45) fort curieuse, relative aux peintures de Le Sueur, à Saint-Gervais. V. aussi le *Magasin Pittoresque*, t. VI, p. 123, tome VIII, p. 61 et 64, et t. XII, p. 75. Jaillot.

Recherches sur Paris, tome III, quartier de la Grève, p. 60. Piganiol de la Force, *Description de Paris*, tome IV, p. 130. Thiery, *Guide des Amateurs*, tome I, p. 711. De Guilhermy, *Itinéraire archéologique de Paris*, p. 178.

HOPITAL DE S^T-ANASTASE, DIT DE S^T-GERVAIS

OU

CHAPELLE SAINT-NICOLAS

[14] Cette chapelle, qui était placée sous l'invocation de saint Anastase, fut abattue en 1758 avec les bâtiments de l'ancien hôpital, qui tombaient en ruine. On construisit sur les ruines de la chapelle une maison qui portait, en 1847, le nº 65 de la rue de la Tixeranderie. Lorsque cette maison a été abattue pour former le périmètre nord de la place de l'hôtel-de-Ville, en 1847, on a retrouvé les bases de la vieille chapelle, construite à quatre mètres au-dessous du sol. La chapelle avait environ six mètres d'étendue sur chaque face et affectait la forme d'un parallélogramme. Ces fouilles ont mis à découvert plusieurs cercueils de plâtre et de pierre.

D'après les épitaphiers, on sait que la chapelle de cet hôpital renfermait les sépultures de Jeanne Girard, morte à 103 ans, sœur et gouvernante de l'hôpital (30 janvier 1612); Madeleine Noirey, mère des religieuses (7 sept. 1558); Guy du Val, confesseur du roi, chapelain de la chapelle de Saint-Gervais en Grève; maître des Quinze-Vingts et de l'hôpital de Saint-Gervais (23 juillet 1550); Jean Henault, prêtre, maître de l'hôpital de Buridan, à Saint-Quentin et chapelain habitué à l'hôpital Saint-Gervais (7 juin 1547), Simon Amer, Sugès de Villebon, Hay et Pleigne (22 janvier 1518).

[15] La translation de l'hôpital dans l'hôtel d'O (rue Vieille-du-Temple, nº 60) n'eut lieu que le 10 avril 1657.

[16] L'hôpital de Saint-Anastase renfermait trente-huit cellules. Les religieuses se livraient à l'éducation des jeunes personnes et exerçaient en outre l'hospitalité envers les pauvres passagers, auxquels elles donnaient à souper et le gîte pour trois nuits seulement. Le nombre de ces hôtes, qui variait chaque année de quinze à seize mille, atteignit en 1789 le chiffre énorme de 32,238 personnes. (Voy. le carton S. 6118.) Le 27 février 1790, les religieuses hospitalières firent à l'Assemblée nationale une déclaration qui démontrait que leurs revenus dépassaient à peine leurs dépenses. Supprimé le 18 ventôse an III, ce couvent fut abattu en partie. C'est sur son emplacement, acheté par la ville aux hospices, moyennant 120,000 fr., par acte du 19 mai 1813, qu'on ouvrit la rue des Hospitalières-Saint-

Gervais, et qu'on éleva le marché des Blancs-Manteaux, inauguré le 24 août 1819.

BIBLIOGRAPHIE

La section administrative aux Archives de l'Empire renferme seize cartons et huit registres ou portefeuilles.

Le premier carton (S. 6118) contient la déclaration du 27 février 1790, des contrats de rente, procès-verbaux, extraits de titres relatifs au fief de la Culture-Saint-Gervais, les lettres patentes d'avril 1671 confirmant la fondation de l'hôpital Saint-Anastase et maintenant les religieuses dans la jouissance et possession du fief de la Culture-Saint-Gervais; le second (S. 6119), les titres de propriété des maisons sises rue du Rosier (75 pièces), rue de la Mortellerie (43 pièces); le troisième (S. 6120), les baux de maisons rue des Rosiers, à la Couture-Saint-Gervais, les papiers relatifs à l'acquisition de l'hôtel d'O; les quatrième, cinquième, sixième et septième (S. 6121-6124); les titres de maisons sises rues Vieille-du-Temple (1342-1620), du Monceau-Saint-Gervais (59 pièces), de la Vieille-Tixeranderie (65 pièces), place Baudoyer (77 pièces), rue de la Vieille-Tixeranderie (61 pièces), des Lavandières (58 pièces), de la Tixeranderie (65 pièces; les huitième et neuvième (S. 6125-6126), des actes de donation de terres, en 1326, des baux de terres sises hors la porte Saint-Antoine, à la Tour-de-Billy, Coutures de Saint-Éloy, la Râpée, Bercy, Popincourt, Picpus et la Courtille (1465-1622), des actes relatifs à une pièce de terre dite les Regards-de-la-Courtille (1654-1733), de baux de terres sises à Picpus (1732-1748), des baux à loyer des marais sis au lieu dit la Fosse, au terroir de Popincourt (1592-1782), de terres sises aux Coutures (1645-1780), du marais situé sur le chemin de la Croix-Faubin (1658-1769), au lieu dit la Tour-de-Billy (1418-1769), à la Petite-Roquette et à la Cerisaye (1653-1771), à la Râpée (1572-1777), et à Bercy (1692); le dixième (S. 6127), les anciens titres de cens dus aux hospitalières sur des maisons de la rue de la Mortellerie, à la Vieille-

[1] Les revenus, qui se montaient à 39,715 livres 13 sous, se divisaient ainsi: loyers des maisons, boutiques, etc., 25,473 livres; mouvances du fief de la culture Saint-Gervais, 2,000 livres; rentes perpétuelles, 8,694 livres 10 sous; rentes viagères, 966 livres; produit des jeunes demoiselles, 2,400 livres; indemnité d'entrées de vin, 406 livres, aumônes, 30 livres. La communauté possédait, en outre, deux bibliothèques, l'une de 1,100 volumes, l'autre de 300 volumes.

[2] Les dépenses se montaient à 39,378 livres 4 sous; elles comprenaient l'entretien de l'église, de la sacristie, l'habillement des religieuses, les gages des domestiques, la nourriture, le chauffage, etc., etc.

Halle, rues de la Tixeranderie, Saint-Louis, Saint-Antoine et Jean-Beau-Sire; les onzième et douzième (S. 6128 et 6129), des titres de rentes sur des maisons sises rues de la Tixeranderie, de la Tannerie, Vieille-du-Temple, Couture-Saint-Gervais, Neuve-Saint-François, de Thorigny, de la Perle, du Cimetière-Saint-Jean, et Françoise, appelée depuis du Roi-Doré; le treizième (S. 6130), des titres et déclarations de rentes dues par les propriétaires des maisons sises rues Saint-Louis, Neuve-Saint-François et Saint-Anastase ; un acte de vente d'une place et jardin, au lieu dit les Coutures-Saint-Gervais, un extrait des titres et déclarations des censitaires du fief de la Couture-Saint-Gervais, des mémoires, procédures, etc. ; le quatorzième (S. 6131), des baux à loyer de diverses maisons sises à Paris, des quittances de rachat de boues et lanternes, un acte d'abandon d'une place située quai des Ormes; le quinzième (S. 6132), des titres de rente sur des héritages situés aux Coutures-Saint-Gervais, à la Courtille, à Montmartre, près les carrières du Temple (1380-1609), au terroir de Picpus (1493-1746), à Charonne (1336-1608), à Fécamp (1426-1749), à Saint-Mandé (1344-1618), à la Muette (1350-1651), à Clichy-la-Garenne (1511-1747); le seizième (S. 6133), des titres de propriété de terres sises au terroir de Champ et à Noisiel, près Lagny, des contrats de rente, des mémoires d'entrepreneurs, un état des dettes au 31 décembre 1760, etc.

Les registres ou portefeuilles (S. 6134 à 6141), contiennent un ancien inventaire des titres en trois volumes, un nouvel inventaire en deux volumes, les recettes de l'hôpital de 1739 à 1779, les recettes des loyers et des rentes (1723-1738), les recettes des cens et rentes (1655-1787); les dépenses de 1751 à 1779; les comptes de la prieure de l'hôpital de 1761 à 1772, de 1773 à 1779, et de 1780 à 1783; l'ensaisinement de contrats de ventes et d'échanges de 1644 à 1790 et un terrier du fief des Cultures-Saint-Gervais de 1673 à 1692.

Dans la section historique, il y a un registre coté LL. 1694, qui renferme les réceptions des religieuses de 1644 à 1789, et un carton, coté M. 58, dans lequel on trouve les documents relatifs à la translation de l'hôpital à l'hôtel d'O, et un registre des actes des vêtures et professions en 1786.

IMPRIMÉS

Notice historique et archéologique sur l'ancien hôpital de Saint-Gervais, dit de Saint-Anastase, dont les ruines de la chapelle viennent d'être découvertes, rue de la Tixeranderie, n° 65, à Paris, par Troche.

Cette notice a été insérée dans la *Revue archéologique*, t. VIII, p. 255, 1851-1852.

Lettre sur la mort de Francoise de Vassé, prieure perpétuelle du monastère et hôpital de Saint-Anastase, dit de Saint-Gervais (par Cohon, docteur en théologie, chanoine de Saint-Benoît), *Paris, s. n. d. l. n. d.*, in-4°.

FILLES DU CALVAIRE

[17] Lebeuf se trompe ici. Le consentement de l'archevêque de Paris est du 25 mai 1633, et l'entrée des religieuses du 17 juin 1634. Les lettres patentes qui confirment l'autorisation de l'archevêque sont du mois de septembre 1633, mais comme elles ont été enregistrées le 7 septembre 1634, Lebeuf aura pris cette date pour celle de la confirmation.

Ce couvent, que le père Joseph voulut faire nommer de *la Crucifixion*, et qui prit le nom de *la Transfiguration*, avait, en 1790, un revenu de 15901 livres 11 sous 4 deniers, dont il faut retirer 3876 livres 6 sous 6 deniers de charges annuelles. Lenoir y prit à cette époque, pour le musée des Petits-Augustins, le mausolée en marbre blanc de Paul de Gondy, archevêque de Paris, sculpté par Girardon. Ce mausolée est aujourd'hui à Saint-Denis. Vendu le 29 septembre 1796 (8 vendémiaire an v), le couvent des Filles du Calvaire fut démoli en partie. Sur ce qui restait, on éleva, de 1792 à 1807, un petit théâtre qu'on appela le Boudoir des Muses. Les rues Neuve-de-Bretagne et Neuve-de-Ménilmontant occupent l'emplacement de la partie démolie.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Les documents relatifs au couvent des Filles du Calvaire de la rue Saint-Louis sont peu nombreux. On trouve dans la section administrative deux cartons (S. 4647-4648). Le premier renferme les titres de propriété des terrains sur lesquels le couvent avait été construit, les actes de fondation, la déclaration du 24 février 1790 et le procès-verbal de récollement dans lequel on voit que les religieuses possédaient une bibliothèque de 1721 volumes in-fol.; le second ne contient que des pièces relatives à la clôture du monastère, des déclarations informes et des documents concernant les religieuses du Calvaire établies à Chinon, Machecoul, Nantes, Quimper, Rennes, Redon, Saint-Brieuc, Saint-Malo et Tours. Dans la section historique, il y a un carton (L. 1053), où se trouvent réunis des titres de rente remboursable et deux registres (LL. 1660 et 1661), renfermant les actes capitulaires de 1647 à 1777 et de 1780 à 1790.

FILLES DU SAINT-SACREMENT

AUJOURD'HUI

PAROISSE DE ST-DENIS ET DU ST-SACREMENT

[18] A la Révolution, le couvent des religieuses du Saint-Sacrement renfermait dix-neuf religieuses de chœur, une novice, neufs sœurs con-

verses, et trois séculières agrégées. Ces religieuses jouissaient, en 1790, d'un revenu de 10728 livres 14 sous 9 deniers, amoindri par 5008 livres, 5 sous 11 deniers de charges. Elles avaient une bibliothèque de 990 volumes. L'église, élevée en 1684, fut achetée par la ville avec les bâtiments qui en dépendaient, moyennant 115,000 fr., par contrat en date du 21 mai 1823, et en vertu d'une ordonnance royale du 29 mai 1822. Elle a été construite de nouveau de 1826 à 1835, par M. Godde, architecte, et a coûté un million 347,380 fr. 93 c. Le clergé de Saint-Denis-du-Saint-Sacrement, dont les revenus dépassent 33,000 fr., comprend le curé, cinq vicaires et trois prêtres habitués.

Voici la circonscription de cette paroisse, telle qu'elle a été réglée par le décret du 22 janvier 1856 :

Quai Valmy, jusqu'à la rue de Ménilmontant; rue de Ménilmontant, côté pair; boulevard des Filles-du-Calvaire, côté impair; rue des Filles-du-Calvaire, côté pair; rue Vieille-du-Temple, côté pair, jusqu'à la rue Neuve-Saint-François; rue Neuve-Saint-François, côté pair; rue Saint-Gervais, côté pair; rue de Thorigny, côté pair; rue du Parc-Royal, côté pair; rue Culture-Sainte-Catherine, côté pair; rue Neuve-Sainte-Catherine, côté pair; rue de l'Écharpe, côté pair; place Royale, côté nord; rue du Pas-de-la-Mule, côté pair; boulevard Beaumarchais, côté pair, jusqu'au quai Valmy, point de départ.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

On trouve dans un carton de la section administrative, aux Archives de l'Empire, coté S. 4757, quelques documents sur les religieuses du Saint-Sacrement : ce sont, des déclarations de biens et de revenus en 1729, 1733 et le 1er février 1790, les titres de propriété de l'hôtel de Turenne, où était construite la maison conventuelle, des renseignements sur les biens du monastère, des baux et des titres de rente. Dans la section historique, il y a deux registres, le premier (LL. 1711), qui renferme les actes capitulaires de 1756 à 1790; le second (LL. 1712), qui contient les actes de professions de 1680 à 1788.

La paroisse de Saint-Denis-du-Saint-Sacrement compte dans sa circonscription le couvent des Franciscaines de Sainte-Élisabeth.

FRANCISCAINES DE SAINTE-ÉLISABETH

Ce couvent, situé rue Saint-Louis, nº 40, compte quarante religieuses professes, deux novices et deux postulantes, qui donnent l'instruction à soixante-dix pensionnaires environ.

SAINT-JEAN-EN-GRÈVE

[19] En 1554, on abattit la maison du *Pet-au-Diable* pour construire le « trésor, revestier et chapelles neufves » de l'église. L'estimation des travaux fut faite par Charles Le Conte, juré du roi et maître des œuvres de charpenterie, Guillaume Guillain, maître des œuvres de maçonnerie, et Etienne Grandrancy, clerc des œuvres. Le 25 mai 1619, le roi accorda une place située derrière le Chevet de Saint-Jean, pour augmenter la sacristie de l'église. (Arch. de l'Emp., S. 3402).

[20] Il y avait un Gentien, dit Tristan, qui fonda, en 1310, une chapelle dite de *Notre-Dame-du-Treillis-de-Fer*. C'est peut-être le même personnage que celui dont parle Lebeuf.

[21] Son revenu s'était considérablement augmenté, puisqu'en 1790, cette chapelle avait un revenu de 156 livres.

[22] L'abbé Lebeuf n'aurait pas proposé tant de solutions, s'il avait bien déchiffré le mot qu'il faut lire *solidis* et non *sigillis*.

[23] Il était de 1,200 livres en 1790.

[24] Cette chapelle, fondée en 1328, par les exécuteurs testamentaires de Nicolas de Pacy, bourgeois de Paris (V. *Cartul. de N.-D.-de-Paris*, t. III, p. 213), avait un revenu de 81 liv. 11 s. 6 d.

[25] Je ne crois pas, comme l'abbé Lebeuf, que la chapelle de la Vierge soit la même que celle de Notre-Dame, érigée en 1475, car la chapelle de la Vierge existait déjà en 1445. A la Révolution, la chapelle de Notre-Dame jouissait d'un revenu de 47 liv. 10 s. 6 d.

[26] Il y a ici deux erreurs. D'abord ce n'est pas en 1537, mais bien en 1539, que fut construite la chapelle de la Trinité; ensuite, il n'est pas exact de dire que cette chapelle a été accordée à Jean Briçonnet, puisqu'elle a été bâtie aux frais de ce président de la chambre des comptes, pour son usage particulier.

[27] On voit par un amortissement du mois de mars 1349 (Archiv. de l'Emp., Trés. des Ch. JJ. reg. 78, n° 145), que la chapelle Saint-Pierre avait été fondée par Pierre Lescuellier, maître des monnaies du roi. Il y avait encore d'autres chapelles à Saint-Jean-en-Grève : 1° la chapelle de la Communion, construite lors de la suppression du charnier et du cimetière, qui avaient été donnés à la paroisse par Charles VI, le 16 mai 1393; 2° la chapelle de la Madeleine, qui prit le titre de Saint-François-de-Sales, lorsque la confrérie en l'honneur de ce saint s'y établit; 3° la chapelle de l'Assomption; 4° celle de la Résurrection; 5° celle de Saint-Denis; 6° celle de Saint-Yves; 7° celle de Sainte-Geneviève, qui prit ensuite le titre de Sainte-Anne; 8° celle de Saint-Roch, 9° celle de Saint-Joseph; 10° celle de Sainte-Marguerite qu'on établit contre le pilier où était adossé le banc-d'œuvre, et qui fut supprimée

quelques temps après; 11° celle des SS. Pierre et Paul, placée contre le pilier de la chaire du prédicateur et supprimée en 1689; 12° celle de Saint-Jean-de-Flumigny, qui avait un revenu de 60 livres; 13° celle du Saint-Sacrement, en faveur de laquelle le pape Léon X avait créé des indulgences, par bulle du 20 decembre 1519. Les confréries étaient peu nombreuses. Il y avait celle de Sainte-Geneviève-du-Mont, celle de Saint-Sébastien, celle de Saint-Jean-Baptiste, celle de Saint-François-de-Sales, enfin celle des marchands de bois.

[28] Le 20 juin.

[29] Voici les noms des personnages enterrés à Saint-Jean-en-Grève :

Marie de Lorraine, fille de Henri de Lorraine et de Catherine de Clèves, duchesse de Guise et de Chevreuse (1582); Claude de Lorraine, Chevalier d'Aumale, général des galères de Malte (3 janv. 1591); Guillaume Aguenin, dit Le Duc, seign. de Vilnodée et conseiller au parlement (28 déc. 14.?); Julienne Sanguin, sa femme (18 mai 1502); Isabeau Allegrain, fille d'Eustache Allegrain, conseiller général des aides (4 mars 1547); Pierre Huault, seign. de Montmagny, Bussy et Monstreul en partie (18 nov. 1534); Isabeau de Bret, dame de Villenoy (21 fév. 1525); Louis Huault, écuyer, seign. de Montmagny, etc. (10 nov. 1576); Claire de Billon, dame de Messy, sa femme (19 mars 1597); Charles Huault de Montmagny, chev., seign. de Goyencourt et de Messy en partie, conseiller d'État et privé, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, leur fils (24 septembre 1610); Antoinette du Drac, dame de La Baillye-lès-Amiens et de Vignolles, sa femme (?); Pierre de Pincé, seigneur du Bois et de Coudray, en Anjou, conseiller au parlement et commissaire aux requêtes (22 mai 1566); Françoise Aubery, fille de Jacques Aubery, seign. de Moncreaux, en Anjou, conseiller du roi, lieutenant civil au Châtelet et envoyé par le roi en Angleterre pour le traité de paix de 1555, et de Marie Anthonis (3 janv. 1566); Jacques de Pincé, seign. du Coudray, conseiller du roi et maître ordinaire en sa chambre des comptes (31 juillet 1598); Pierre de Pincé, seign. du Bois et de Coudray, conseiller du roi, chev. de l'ordre de Saint-Michel, gentilhomme de la chambre, maître d'hôtel ordinaire du roi et maître ordin. en sa chambre des comptes (1610); Madeleine Prevost, sa femme (3 fév. 1627); Nicolas et Anne de Pincé, leurs enfants (?); Jean Hennequin, écuyer, seign. de Croissy, Saint-Liénard, des Granges (?), Raoul Fournier (17 mars 1595); Claude Hennequin, son fils, seign. de Croissy (3 janv. 1573); René de Vaugirault, né à Bousille, en Anjou, prieur de Saint-Jouin (4 mai 1579); Jacques Boullant, né à Auxerre, chanoine d'Auxerre et curé de Saint-Jean en Grève (7 juillet 1508); Jean Thiboult, seign. de Champigny, en Brie, avocat au parlement, fils de Thomas Thiboult, notaire et secrétaire du roi, et de Madeleine de Bardoullier, sa femme (5 janv. 1561); Marie Bureau, seign. de Saint-Souplet, bourg. de Paris (28 déc. 1531); Perrette de La Cloche, sa femme (6 juill. 1572); Louise Bureau, fille des précédents, femme de Simon de Machault, conseiller du roi et auditeur en sa chambre des comptes (26 octobre 1553); Baptiste de Machault, leur fils, conseiller au parlement (18 oct. 1572); Pierre Michon, conseiller au parlement, général de l'épargne et auditeur en la chambre des comptes (18 mai 1542); Étiennette Angenoust, sa femme (29 août 1562); Jacques Charmolüe, notaire du roi et

changeur de son trésor (3 mai 1530); Gervais de Moranne, conseiller du roi (janv. 1625); Louis Enjorant, seign. des Cloyes, conseiller au parlement et président aux requêtes du palais (19 août 1529); Marguerite du Drac, sa femme (?); Raoul Enjorant, chanoine de Meaux et d'Auxerre (17 sept. 1534); Raoul le Faron, seign. d'Orville et de Louvres en Parisis, conseiller du roi et maitre ordinaire en la chambre des comptes (31 déc. 1618); Élisabeth Hennequin, sa femme (?); Guillaume Dauvet, conseiller du roi et maître des requêtes de son hôtel, seign. de Clagny et des Marais en Brie (6 avril 1526); Jeanne Luillier, sa femme (22 janv. 1521); Sauvat de Ferrand, conseiller du roi et receveur des finances en Guyenne (26 sept. 1603); Edme le Groyng, protonotaire apostolique et doyen de Gaye, en Champagne (15 déc. 1503); Gilbert de Hodicq, notaire et commis au greffe du Châtelet (7 avril 1558); Geneviève Bureau, sa femme (15..?); Enemond de Servient, notaire et secrétaire du roi (30 janv. 1621); Jean du Moulin, seign. de Garancière et greffier en la justice du trésor (160.?); Robert Beauvisage, greffier du bailliage du palais et des élus de Provins, et commis du contrôleur de l'artillerie de France (15..?); Claude de Moucy, écuyer, échanson de la maison du roi, seign. de Merinac (8 oct. 1546); Marie Gaisrin (20 sept. 1560); Jean de Moncy, écuyer, seign. de Champrond, conseiller au parlement, mort à Chinon, en exécutant une commission de ladite cour (28 juill. 1596); Catherine Lecomte, sa femme (6 déc. 1632); Claude de Money, écuyer, seign. de La Gravelle (24 mars 1636); Marie de Savares, fille de Jules de Savares, conseiller au parlement, seign. de Brillonnières (16..?); Pierre de Moncy, écuyer, cons. du roi et trésorier de France en Champagne (16..?); Jacques de Moncy, conseiller d'État, procureur général au bureau des finances de la généralité de Paris (16..?); Élisabeth Plastrier, sa femme (19 août 1636); Oudart Hennequin, seign. d'Orville et de Louvres, en Parisis, conseiller du roi et maitre ordinaire en sa chambre des comptes (28 janv. 16..?); Madeleine Bouchet, sa femme (20 fév. 1634); Angélique d'Elbène, femme d'Antoine Bouchet, seign. de Bouville, conseiller d'État et privé, doyen du parlement (25 août 1630); Antoine Bouchet, son mari (2 janv. 1638); Antoine Hennequin, seign. d'Orville (12 avril 1633); Claude Le Tonnelier, chev., seign. de Breteuil et de Monts (10 avril 1630); André Hennequin, conseiller du roi, maitre des requêtes (29 août 1636); Blaise Meliand, seigneur d'Eglinay (27 mars 1610); Geneviève Vivien, sa femme (19 avril 1636); Adrien Portal, seign. de Fresneau, conseiller en la grand'chambre (13 déc. 1636); Gérard Vassal, march., demeurant à Mézières-sur-Meuse (20 août 1573); Antoinette de Montmiral, veuve de Guy de Longuejoue, seign. de Venisy et de Villeroy (27 fév. 1575); François Dauvergne, seign. de Dampont et d'Aulnay, conseiller du roi en la chambre de son trésor (12 juin 1585); Marie Benoise, dame d'Achères, sa 1re femme (août 1569); Marguerite Guibert, sa 2e femme (8 janv. 1588); François Dauvergne, écuyer, seign. d'Achères, conseiller du roi et trésorier général de France en la génér. d'Orléans (12 sept. 1606); Arnoul de Nouveaulx, cons du roi et trésor. génér. de France en la généralité de Touraine (25 déc. 1605); Arnoul de Nouveaulx, seign. de Fromont, conseiller d'État et privé, secretaire du roi et de ses finances, grand-maitre des courriers et surintendant gén. des postes de France (1638); Charlotte Barthélemy, sa femme (23 mars 1635); Emmanuel Lopez, gentilhomme portugais, exilé en 1580 (24 nov. 1603);

Simon Dorta, sa femme (19 mai 1609); Jacques Canivet, contrôl. et trés. de la gendarmerie de France, du nombre des dix (4 mars 1637); Charles de Cocquigny, écuyer, seign. et patron de Canville et de Saint-Barthélemy, conseiller du roi et lieutenant ancien civil et criminel au bailliage de Caux (13 sept. 1638); Simon Piètre, médecin du roi (1618); Pierre Feuillet, bourg. de Paris (10 fév. 1622); Marthe Martine, sa femme (10 juin 1630); Étienne du Moustier, noble, rare et excellent en son art, peintre et valet de chambre ordinaire des rois Henri II, François II, Charles IX, Henri III, de la reine Catherine de Médicis, et de Henri IV [1] (25 oct. 1603); Claude Foucault, seign. de Roinville, Marchais, La Bruyère et Maudétour, conseiller d'État et privé et doyen des conseillers de la cour des aides (1 juillet 1631); Pierre Bourdin, march. et bourg. de Paris (30 oct. 1590); Nicole Amaury, sa femme (26 fév. 1608); Denis de Cordes, avocat au parlement (5 août 1627); Jean Potart, seign. de Boisemont et Grumesnil, cons. au parlement (154.?); Guillemette de Refuge, sa femme (?); Jean de Calais, échevin et bourg. de Paris (?); Guillaume Doucet (?); Denise Doucet (?); Pierre de Calais, receveur des tailles pour le roi aux élections de Melun et Étampes (?); Perrette de Villebresme, sa femme (?); Guillaume de Longueville, né à Ryon, en Auvergne, cons. du roi et général des finances en Dauphiné (20 sept. 1584); Anne de Joüenges, femme de Roland Possemye, conseiller au Châtelet (?): [le cœur et les entrailles d'Anne de Joüenges étaient à Saint-Jean-en-Grève, mais son corps était inhumé à Saint-Jacques de Compiègne]; Nicolas Viellard, cons. du roi, président et trésorier général de France en la généralité de Soissons (27 août 1612): [a légué 150 livres de rente sur l'Hôtel-Dieu, à l'église Saint-Jean-en-Grève, pour qu'un catéchisme y fût dit toutes les semaines par un docteur ou bachelier en théologie de l'Université de Paris, choisi en Sorbonne, pour instruire la jeunesse de cette paroisse en la crainte de Dieu]; Marie de Courlay, sa femme (nov. 1614); Jacques Guillemeau, chirurgien et valet de chambre du roi (mars [2] 1612); Marguerite Mallartin, sa femme (?); Laurent de Santeuil, march. et bourg. de Paris (10 mars 1590); Marie Gaillard, sa femme (21 déc. 1632); Jean Jobert, procureur au Châtelet (22 mai 1620); Guillaume Herbin, notaire au Châtelet (10 janv. 1590); Marie Fournier, femme d'Henri Comtesse, notaire au Châtelet (12 janv. 1616); Marguerite Comtesse, sa fille (?); Marguerite d'Avoult, femme de Guillaume Herbin (février 1619); Catherine et François, leurs enfants (?); Étienne Clément (oct. 1541); Louise Maune, sa femme (?); Jacques Hardon, huissier audiencier au Châtelet (11 avril 1595); Marie Frumeau, sa femme (16..); Jacques Hardon, leur fils, huissier audiencier au Châtelet (25 mai 1607); Antoine Mazoré, trésorier et payeur de la gendarmerie de France (13 déc. 1600); Madeleine Lerot, sa femme, veuve de Raoul de Hondebourc, procureur au Châtelet (16..?); Pierre Lemercier, conseiller et médecin ordinaire du roi (20 fév. 1614); Pierre de La Porte, cons. au parlement (?); Germaine de Sallis, sa femme (15..); Antoine Michon, cons. du roi, maître ordinaire et doyen de la chambre des comptes (septembre 1636); Jean Luillier, Perrette sa femme, et leurs enfants, ont fait maçonner la chapelle Sainte-Jeanne (?); Marie Picart, veuve de Jean Cauchon écuyer, seign. de Puiseaux, Sillery, Montaillan et Sapigneux (157.?); Chris-

[1] Cette épitaphe a été publiée dans la *Revue univers. des Arts*, année 1855, t. I, p. 216.
[2] 13 mars 1609, selon Piganiol.

tophe Thumery (5 août 1633); Jean Thumery, chev. (1622); Jean Robert Thumery de Boissize (13 janv. 1633); Marguerite Texier, sa femme (17 février 1633); Jean Meliand, seign. de Glini, fils de Blaise Meliand, cons. du roi en ses cons., et de Geneviève Hurault (27 juill. 1641); Jeanne d'Agris (1er février 1598); Arnoult Boucher, présid. du grand conseil (3 fév. 1591); Esprit Boucher, conseiller au parlement (11 mars 1592); Pierre de Bouchery, curé de Vitry en Perthois (18 avril 1483): [c'est le Pierre Leboucher cité par l'abbé Lebeuf]; Nicolas Paulmier, march. et bourg. de Paris (1er avril 1582); Claude Parent, sa femme (28 fév 1580); Jean Bouchery, seign. des Fontaines, cons. du roi (12 oct. 1622); Nicolas Dozio, march. et bourg. de Paris (14 sept. 1503); Guillaume Dozio, son frère (7 janvier 1558); Jeanne Mazuau, femme de Nicolas Dozio (4 oct. 1516); Jeanne Mortegourt, femme de Guillaume Dozio (24 juin 15..?); Claude Ratoire, march. et bourg. de Paris (25 janv. 1578); Marie Gillot, sa femme (?); Jean de Cordes, avocat au parlement (?); Madeleine Rubentel, sa veuve (?); Nicolas Quetin, cons. au Châtelet (?); Madeleine de Cordes, sa femme (?); François de Sanzay, secrétaire du roi (1617); Oudart Le Feron, seign. d'Orville et de Louvres, en Parisis, président aux enquêtes au parlement et prévôt des marchands (1641); Louis de Harlay (17 mai 1544); Germaine Cœur, sa femme (9 déc. 1526); Jacques Lenoir, prêtre, curé de Saint-Jean-en-Grève, aumôn. ordin. du roi (1er oct. 1572); Pierre de Hodicq, doct. en théol., curé de Saint-Jean-en-Grève, qui résigna à Jean Hervi, doct. en théol., cons. et aumônier du roi, grand-maître du collége de Navarre et grand vicaire du grand aumôn. de France (22 mai 1590); Jean du Tremblay, chev. (31 juill. 1615); Suzanne Damain, veuve de Claude Foucault, cons. d'État et privé et doyen des conseillers de la cour des aides, seign. de Giraucourt et de Roinville (mai 1641); Jean Tavernier, prêtre, sacristain de Saint-Jean-en-Grève (2 janv. 1628); François Maillet, cons. du roi et auditeur en sa chambre des comptes (8 mai 1615); Marie Nicolas, sa femme (10 oct. 1611); Michel de Bonnaire, trésorier de la gendarmerie de France (5 août 1586); Françoise Gouyn, femme de Claude Denisot, bourgeois de Paris (29 août 1584); Guillaume Bove, bourgeois de Paris (5 sept. 1586); Germain Lebel, chevaucheur d'écurie du roi et maître des postes de Vitry en Perthois (22 mai 1615); Jean Bouhier, cons. du roi, mort à Montpellier (12 oct. 1622); Jacques Cailly, prêtre (29 février 1712); Françoise-Geneviève Doussot, femme de Roussel d'Inval, seigneur de la Motte-Bussy (25 avril 1720); Antoine Loisel (1617); Élisabeth de Silve, femme d'Édouard Sequere, banquier, à Paris (27 janv. 1710); Alain Veau, trésorier des rois François Ier, Henri II, François II et Charles IX (20 juin 1575); Ducange (23 oct. 1688); Simon Vouët, peintre (5 juin 1641); Michel-Antoine Baudran (28 juillet 1633).

[30] Il y eut, à propos des limites de la paroisse de Saint-Jean, de grandes contestations entre les marguilliers de cette église et les chanoines de Saint-Merry. Les fabriques de Saint-Jean et de Saint-Nicolas-des-Champs eurent aussi quelques démêlés relativement au même sujet.

[31] L'église de Saint-Jean-en-Grève ne possédait point de grands biens. D'après un compte présenté à l'assemblée du clergé, en 1764, on voit que la moyenne de ses revenus dépassait à peine 45,000 livres. Elle avait une école de charité de filles, dans une maison de la rue des Deux-

Portes, qui lui avait été léguée par François Picoté de Belaitre. Je n'ai pu vérifier si cette école de charité de filles était la même que celle fondée par un avocat du parlement de Paris, nommé Prevost, et qui a donné lieu à un livre singulier, intitulé : ***Mémoire au sujet d'une fondation d'école de charité de filles, en la paroisse de Saint Jean en Grève.*** *S. n. d. l.*, 1740, in-4°. Grace aux libéralités de quelques paroissiens, le curé mettait chaque année en apprentissage six enfants de l'école de la paroisse et donnait au plus sage des six une dot de 600 livres lorsqu'il se mariait. (Arch. de l'Emp., L. 665.) Il disposait aussi de deux places à l'hôpital de la Pitié et de quatre lits aux Incurables. Dans sa déclaration du 9 février 1790, le curé, Louis Royer, affirme que la cure ne possède ni biens fonds ni rentes, et que ce qu'il reçoit est purement casuel. Cependant, comme dans ce casuel, il perçoit des droits fixés par une ordonnance enregistrée au parlement, il avoue que les couvents ou corps établis sur sa paroisse lui payent un droit de redevance montant à 70 l. [1]; que la fabrique lui a donné, en 1789, pour les fondations, 263 liv., et pour les mariages et convois, 1768 liv. Le reste des produits de la cure, ajoute-t-il, ne consiste qu'en offrandes volontaires et non exigibles, qui varient entre 5 ou 6,000 livres. Les charges étaient, comme les revenus, peu considérables, le curé n'ayant à payer que 665 livres de décimes. Parmi ses prérogatives, il faut citer celles qu'il avait de nommer six filles nobles, religieuses de chœur au couvent de la Roquette. Il devait ce privilége à Balthazar Edmond Levasseur, écuyer, seigneur de Luce, qui, en léguant la somme nécessaire à cette fondation, avait désigné le curé de Saint-Jean-en-Grève pour son représentant.

Supprimée en 1790, l'église fut vendue le 7 janv. 1800 (17 nivôse an VIII), puis démolie la même année pour élargir la rue du Tourniquet. La chapelle de la communion, construite en 1735, fut longtemps le seul vestige du monument détruit; elle avait été annexée à l'hôtel de ville et servit longtemps, sous le nom de salle Saint-Jean, à diverses réunions. Elle n'a été abattue qu'en 1837; on l'a remplacée par une nouvelle salle qui a conservé le même nom.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Les documents relatifs à Saint-Jean-en-Grève sont conservés aux archives de l'Empire dans les sections historique et administrative.

La section historique renferme cinq cartons et neuf registres. Le

[1] L'hôtel de ville donnait 2 liv. 10 sous; la maison du Saint-Esprit, 7 liv. 10 sous; une maison sise rue Saint-Jacques, 12 livres 10 sous ; la maison de la rue Sainte-Croix, 35 livres ; les Carmes Billettes, 22 livres 10 sous.

premier carton (L. 663) contient des titres de fondations, des titres de rentes, des déclarations de revenus, des renseignements sur les chapelles de l'église, un recueil des épitaphes de la famille Huault de Montmagny conservées dans les églises de Saint-Jean-en-Grève, de Saint-Merry et de Saint-Gervais, certifiées par les notaires du Châtelet, le 5 novembre 1613; des pièces relatives à la fondation et au patronage de la chapelle Saint-Yves, des documents sur l'établissement des Haudriettes, rue de la Mortellerie, et sur leur destruction; des pièces de procédure relatives aux limites de la paroisse. Le second carton (L. 664) renferme des contrats de rentes, la fondation de quatre lits aux incurables, des indulgences et un cahier in-4° contenant les « leçons de l'office dit pour le miracle de la sainte hostie arrivé à Paris, rue des Jardins, avec l'histoire de cet événement. » Cet extrait, fait en 1290, fut paraphé par les notaires du Châtelet à la requête des marguilliers (*ne varietur*), le 8 février 1593; il commence ainsi : « Incipit officium de famoso miraculo quod evenit Parisius in vico Jardinorum super sacrosancto corpore « Christi. Quod festum celebratur in octavis pasche, in ecclesia fratrum « charitatis beate Marie de Villetis ». Le troisième carton (L. 665) renferme les fondations en faveur des enfants de chœur, les fondations de deux places à la Pitié, de six filles nobles à la Roquette, de six apprentissages de métier, un tableau des fondations de messes et un règlement passé entre la fabrique et les pauvres de la paroisse. Le quatrième (L. 666), des legs en faveur des pauvres, et le cinquième (L. 667), des contrats de rentes et de fondations. Les quatre premiers volumes (LL. 797 à LL. 800) sont des registres de délibérations de 1671 à 1679, de 1674 à 1719, de 1719 à 1736, de 1736 à 1751; les deux suivants (LL. 801 et 802) renferment une table des registres des délibérations; le septième (LL. 803) est un registre des fondations de messes, et les huitième et neuvième (LL. 804 et 805), deux inventaires des titres : le premier dressé en 1565, le second fait en 1690.

La section administrative compte huit cartons.

Le premier carton (S. 3401) renferme la déclaration du 9 février 1790; les titres de propriété de la maison presbytérale (1428-1487); et des maisons sises à Paris, rue du Cimetière-Saint-Jean (1457), au coin de la rue Bourgtibourg (1483), rue de la Verrerie (1393 et 1489), rue Bordet (1518); les fondations de Perrette Louvet en 1501, de Guillaume de la Haye en 1511, et de Hervy Godene en 1428; les second et troisième cartons (S. 3402-3403), les anciens titres d'une maison de la rue des Mauvais-Garçons, acquise par échange en 1502, et d'autres maisons sises place de Grève et rue Bourgtibourg; les titres d'un demi-arpent de terre au Pont-aux-Choux, hors la porte Saint-Antoine, en 1663; les fondations de Jean de l'Espée; les titres de la concession de six lignes d'eau et une collection de pièces relatives aux maisons qui ont servi à

l'agrandissement de l'église Saint-Jean (1260-1534); le quatrième carton (S. 3404), des titres et baux d'héritages sis à Clamart, des baux des maisons sises rue Bordelle, au faubourg Saint-Marcel, au cimetière Saint-Jean, rues des Vieilles-Garnisons, de Moussy, des Deux-Portes, de la Verrerie, des Mauvais-Garçons, des Blancs-Manteaux, au coin de la rue du Chaume, de la Verrerie; des pièces concernant une maison et plusieurs quartiers de vigne à Vitry-sur-Seine; le cinquième (S. 3405), des titres de redevances, des baux emphytéotiques, un dossier relatif à la maison dite des Braillons, rue des Vieilles-Garnisons; le sixième (S. 3406), les baux de la maison des Grosses Patenostres, rue du Temple, de la maison du cimetière Saint-Jean, rue Bourgtibourg, les baux de quatre maisons rue de Moussy, de 1630 à 1780; les baux de maisons rue de la Verrerie; le septième (S. 3407), des déclarations des gens de main-morte, des droits d'amortissement, des arrêts du conseil, des mémoires, requêtes, décisions, quittances, délibérations, extraits des rôles, anciens baux d'une maison rue Bourgtibourg; le huitième (S. 3408), des titres de rentes, un procès-verbal de visite des bâtiments appartenant à la fabrique, du 13 septembre 1769; un devis avec les entrepreneurs et des actes de procédure, des titres-nouvels, des titres de rente sur des vignes à Pantin et à Clamart.

On sait que la paroisse de Saint-Jean-en-Grève fut la première dans laquelle s'établit l'usage d'inscrire les mariages sur des registres. Les registres de mariages commencent à l'année 1515, ceux des naissances à l'année 1526, et ceux des décès à l'année 1629.

IMPRIMÉS

Arrest du Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y estant, rendu en faveur des marguilliers des paroisses Saint-Jean-en-Grève et Saint-Paul, portant règlement pour l'élection desdits marguilliers; ensemble un arrest de la Cour du Parlement pour la construction des bastiments qui doivent servir de bureaux pour les assemblées, et un acte d'élection de marguilliers de ladite paroisse de Saint-Jean, fait en l'an mil quatre cens vingt, in-4°, *s. n. d. l. n. d.* 20 pages. (Bibl. Maz., n° 18824 E).

Règlemens des droits deubs à la fabrique de l'église paroissiale de Saint-Jean-en-Grève à Paris, aux mariages, convois, enterremens, bouts de l'an et chaires au sermon, faits et arrestés par MM. les Marguillers en charge et anciens de ladite fabrique en l'assemblée générale convoquée par l'ordre de M. de Breteuil, conseiller ordinaire du Roy, en tous ses conseils et direction de ses finances, premier marguillier de ladite paroisse. *Paris* 1670, in-4° (Bibl. Maz. n° 18824 E.)

Factum pour maistre Jean Thomas, prestre, conseiller et prédicateur ordinaire du Roy, tresorier clerc de l'œuvre et sacristain de l'église Saint-Jean-en-Grève, demandeur, accusateur et intimé contre Antoine



Riblet, bedeau et valet des marguilliers de ladite église, et ses complices. défendeur et accusé, et appellant de la permission d'informer, informateur, décret d'adjournement personnel du 17 mars 1671, décerné par le lieutenant criminel au Chastelet de Paris, Michel Edeline, procureur au Chastelet, et Marcellin Charlier, ouvrier en ferandine, marguilliers comptables de ladite paroisse et consors demandeurs et accusateurs. In-4° 8 p.

Mémoire pour les curé et marguilliers de Saint-Jean-en-Grève, contre les RR. PP. Carmes Billettes, établis sur cette paroisse.

Il s'agit de la reconstruction et augmentation de l'église et maison des Carmes, à laquelle lesdits marguilliers s'opposaient.

Mémoire pour les curé et marguilliers de Saint-Jean-en-Grève, contre les Carmes Billettes. 1748, in-4°.

Remarques historiques données à l'occasion de la sainte hostie miraculeuse conservée pendant plus de 400 ans dans l'église paroissiale de Saint-Jean-en-Grève, avec les pièces originales des faits annoncés dans cet ouvrage, par le R. P. Théodoric de Saint-René, Carme des Billettes. *Paris*, 1725, 2 vol. in-12.

Idem..... *Paris*, 1727, in-12.

Voy. sur ces remarques : *Journal des Savants*, mars 1725; *Journal de Verdun*, juin 1727; *Mémoires de Trévoux*, mai 1726.

Histoire miraculeuse de la sainte hostie gardée en l'église Saint-Jean-en-Grève, traduite du latin; *s. n. d. l.* 1604, 1 vol. in-8.

Histoire de la sainte hostie gardée à Saint-Jean-en-Grève. *Paris*. 1607, in-8°.

Histoire de l'hostie miraculeuse de Paris, par Léon de Saint-Jean. carme. *Paris*, 1653, in-12.

Ibidem..... *Paris*, 1660, in-8°.

De miraculis hostiæ à judæo, Parisiis, anno 1290, multis ignominiis affectæ.

Ce Traité est imprimé dans le tome I de la *Nouvelle bibliothèque des Manuscrits*, du P. Labbe, p. 663.

Tractactus miraculi Biletani super corpore Christi à judæo confixo. anno 1290. *Lutetiæ*, 1604, in-8°.

Relation du sacrilége commis à Saint-Jean-en-Grève, et de la procession solennelle du Saint-Sacrement, le 13 août 1648. *Paris*, 1 vol. in-12.

Du sacrifice de la croix, par Milon. *Paris*, 1634, in-8°.

On trouve dans ce Traité : une *Histoire de l'Hostie miraculeuse avec les preuves*.

Offices propres à l'église de Saint-Jean-en-Grève. *Paris*, 1742, in-8°. fig.

Offices de l'église paroissiale de Saint-Jean-en-Grève. *Paris*, 1742. 2 vol. in-12.

Offices propres à l'église de Saint-Jean-en-Grève. *Paris*, 1743. 2 part. en 1 vol. in-12, fig.

On y trouve une Notice historique sur cette église.

Oliverii Maillardi Sermones declamati Parisiis in ecclesia sancti Johannis in Gravia. *Parisiis*, 1515-16, 2 vol. in-8°, en goth.

Mémoire pour sire Jean-Baptiste Delahogue, prêtre, docteur en théologie, curé de la paroisse de Saint-Jean-en-Grève de Paris, appellant et accusé contre Nicolas Baron, Madelaine Bauland, sa femme, Charles Vadé, David Chevillard et Marie Bauland, sa femme, intimés et accusateurs. *Paris*, 1751, in-fol. (Bibl. Maz., n° 3318 I).

Extrait du sermon fait par M. Vildor, en l'église de Saint-Jean-en-Grève, le dimanche 26 janvier 1687 : ..... avant le salut et *Te Deum* que MM. les cinquantainiers et dizainiers de la ville de Paris ont fait chanter en action de grâces de l'entier et parfait rétablissement de la santé du roi. *Paris, s. d.* (1687), in-folio.

Péroraison du sermon sur la religion, prêché par le Père Bernard le jour des Rois, en 1757, en l'église de Saint-Jean-en-Grève. *S. n. d. l. n. d.* (*Paris*, 1757), in-4°.

Oraison funèbre de très-haute, très-puissante et très-excellente princesse Marie Leczinska, princesse de Pologne, etc., etc., prononcée à l'église paroissiale de Saint-Jean, au service solennel que MM. les prévost des marchands et échevins de la ville de Paris y ont fait célébrer le vendredi 30 septembre 1768, par M. l'abbé Fresneau, curé de Saint-Jean, prédicateur ordinaire du roi. *Paris*, 1768. in-4° (Bibl. Maz., n° 10370 V).

M. Reiset a publié, dans le tome V des *Archives de l'art français* (t. III des documents), les actes de baptême, de mariage ou de mort de divers artistes, extraits des registres de l'église de Saint-Jean-en-Grève (p. 181). Voy. aussi Jaillot, *Recherches sur Paris*, t. III, quartier de la Grève, p. 35; Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. IV, p. 107, et Thiery, *Guide des amateurs*, t. I, p. 715.

SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE

[32] Je crois que Lebeuf se trompe ici, et qu'il fait allusion à l'ordonnance du même souverain du 19 avril 1411, dans laquelle on voit qu'il avait fondé, de concert avec les huissiers de salle du roi, une confrérie en l'honneur de saint Jean l'Évangéliste (Voy. *Ord. des Rois de France*, t. IX, p. 580). Le roi Jean avait autorisé la confrérie des sergents à cheval, en l'honneur des saints Martin et Louis (Voy. *Ord. des Rois de France*, t. V, p. 559, et IX, p. 238), dans la même église.

[33] Ce titre vient de ce qu'ils portaient la croix sur leur vêtement,



comme le prouve ce passage de l'auteur des *Eglises et monastères de Paris, en 1325* :

A une petite abbaie
Que l'en apele Sainte-Crois
Dont les freres metent les crois
Partie à blanc et à vermeil.

(Voy. H. Bordier, *Églises et Monastères de Paris*. Paris, Aubry; 1856, in-8.)

[84] L'église Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie renfermait les tombeaux de :

François Olier, cons. d'État, seign. de Nointel, Ronquerolles et Autreville, etc. (12 nov. 1624). Françoise Bouhier, sa femme (24 oct. 1640). P. de la Croix, femme de François Olier (1604). François Olier, seign. du petit Hangest et de Vandelle, cons. du roi, audienc. de la chancellerie (2 av. 1597). Madeleine Molé, sa femme (30 juin 1597). Nicolas Molé, seign. de Juzauvigny, Vitry-sur-Seine, etc., cons. du roi, intend. gén. des finances (6 déc. 1586). Agnès de Taneguy, sa femme (5 juin 1612). Anne Molé, veuve de David Arnauld, contrôleur des recettes de la chambre des comptes (mai 1629). Édouard Molé, seign. de Juzauvigny, cons. du roi (3 déc. 1634). Gabrielle Molé, femme de Jean Molé, seign. de Juzauvigny, cons. au Parlement (4 juin 1634). Denis Menil, prés. au Parlement (1571). Christophe de Sève, maître des requêtes (17 fév. 1614). Jean de Vienne, seigneur de Sarlat, etc., cons. au Parlement (28 juin 1608). Élisabeth Dolu, sa femme (3 août 1610). Jean Dolu (20 juillet 1561). Catherine Pichonnat, dame d'Ivry Malvoisine en Berry, La Chapelle, Blesy et Beaumont en Gatinois, sa femme (14 janv. 1585). François Dolu, cons. au Parlement (1 juillet 1586) Catherine Le Picart, sa femme (7 sept. 1628). Antoine Barillon, seign. de Mancy, etc., cons. à la chambre des comptes (26 juin 1572). Louise de Billon, sa femme, dame de Ville-Parisis en partie, etc. (23 oct. 1585). Claude Danès, femme de Jean Barillon, cons. au Parlement (27 août 1597). Jean Barillon (13 août 1627). Jean le Picart, maître des comptes et général de France (octobre 1456). Catherine de Poncher, sa femme (7 sept. 1485). André Baudart, apothicaire du roi en l'artillerie (15 août 1590). Geneviève Yon, sa femme (13 janv. 1608). Renée du Tronchet, femme de Charles le Roy, cons. d'État (23 sept. 1628). Charlotte Pinon, femme de Claude le Roy, seign. de la Potterie, trésor. de l'extraordinaire des guerres (22 déc. 1637). Barnabé Brisson, chev., 2me prés. au Parlement, seign. de la Boissière, Gravelles, Tour Gillesvoisin, le Breuil, Épinay-sur-Orge, etc. (15 nov. 1591). Denise de Vigny, sa femme (3 juin 1615). Jean Charon, march. épicier et bourg. de Paris (12 août 1491). Saincte Lestoffée, sa femme (21 avr. 1501). Antoine de Neufchâtel (de Novocastro), évêque de Toul (février 1495). Jean de Popincourt, seigneur de Sarcelles et de Biancourt, prés. au Parlement (25 mai 1480). Catherine le Bègue, sa femme (4 octobre 1499). Guillaume de Popincourt, président au Parlement (21 mai 1480). Catherine le Bègue (11 octobre 1490). Jean du Plessis (Plesseys), seign. d'Onchamps, etc., cons., maître-d'hôtel ordinaire des rois Louis XI et Charles VIII (22 mai 1494). Claude de Popincourt, dame de Sarcelles, femme du précédent (25 nov. 1510). Philippe le Bègue, cons. au Parlement, chantre et chanoine de Noyon, Reims et Soissons (?). Jean Texier, chev., seign. de Grandvilliers, Thilloy et des Montils, cons. au Parlement (12 nov. 1546). Jean Texier, d'Orléans, seign. de Grandvilliers, etc., cons. au Parlement

(10 mars 1579). Germain Texier, maître de la chambre des comptes, seigneur de Grandvilliers, (29 août 1532). Michel Larcher, seign. d'Olisy, de Boiscourt et de Nogent, cons. au Parlement (14 déc. 1581). Madeleine Barillon, sa femme (10 nov. 15...)? Marie Courtin, femme de Claude Larcher, cons. au Parlement (?). Louis Picot, chev., vicomte de Connet, baron de Dampierre, de Sempuis en Champagne, Vaucogné, Breban, Dammartin, Bruyères-sur-Oise, etc., premier prés. de la Cour des aides (6 déc. 1545). Jean Bourdelot, seign. de Montfermeil, cons. et procur. génér. du roi (20 mars 1507). Jean de Paris, seign. de Bucy et de Fortery (20 juin 1514). Renaut de Paris, écuy., seign. de Ville-Parisis (27 mai 1517). Gérard de Montagu, chev., cons. et chambel. du roi, fondateur de la chapelle Saint-Michel (17 sept. 1380). Biette de Cassinel, sa femme (1394). Pierre l'Orfèvre, écuy., châtelain de Pont-Sainte-Maxence, seign. d'Ermenonville et du Vivier-lès-Haubertvilliers (19 janv. 1451). Jeanne de Caillier, sa femme (19 sept. 1469). Jean de Canlers, cons. au Parlement (1487). Catherine Roussel, sa femme (?). Aygnan Chenu, proc. au Parlement (1565 ?). Geoffraine de Vitry, sa femme (?). Jean Luillier, seign. de S. Mesmin, Champreu, Presle, Angerville, Boullancourt et Montrouge, cons. du roi, prés. de la chambre des comptes (156.)? Renée Nicolay, sa femme (?) Geoffroy Luillier, chev., seign. de la Malmaison et d'Orgeval (1er mars 1636). Claire Faucon, sa femme (21 fév. 1636). Nicolas Luillier, leur fils (14 avr. 1633). ..... Luillier, leur fille, femme du marquis de la Luserne de la maison d'Amboise (14 avril 1633). Geoffroy Luillier, seign. d'Orville et d'Abbeville, cons. au Parlement (17 sept. 1637). Marie le Jeaux, sa femme (1627). Nicolas Luillier, seign. de Boullancourt (mai 1640). Jacques de Beauvais, cons. et maître de la chambre des comptes de Rouen (17 août 1587). Pierre de Beauvais, substitut du proc.-génér. au Parlement, frère du précédent (?). Jean de Moucy, cons. d'État, seign. d'Iteville et de l'Epine (17 mai 1632). Élisabeth de Beauvais, sa femme (?). Jacques de Moucy, lieut. dans le régiment des gardes, leur fils (6 oct. 1640)..... de l'Épinoy, cons. en la grand-chambre (décembre 1617). Antoine d'Épinay, seign. de Chavignon, cons. au Parlement (24 déc. 1617). Marthe Larcher, sa femme (18 avr. 1633). Gérard Janvier, prévôt de Saint-Quiriace de Provins, secrét. du roi (26 mai 1611). Helye Baudart, épicier, apothic. et bourg. de Paris (?). Pierre Le Beau, chan. de Ste-Croix, doct. de la faculté de théologie (1710). Joseph de Beauvais, chan. de Ste-Croix (14 mars 1690). Charles Belin, chan. (16 février 1713). Paul Bertrand, prieur de Ste-Croix (13 sept. 1689). Louis Dubois, chan. (24 août 1694). Nicolas-Louis de Boulogne (5 fév. 1712). Étienne Bourdois, chan. et préchantre de Ste-Croix (juin 1716). Adam Boussingault, sous-prieur de Ste-Croix (18 déc. 1701). François Carnot, prieur (18 avril 1715). Jacques Contet, doct. de la faculté de théologie (7 nov. 1705). Antoine Dupré, chan. (29 mars 1702). François Durand, convers. (9 mars 1712). Nicolas Houdart, convers. (3 fév. 1709). Louis Largilière, chan. (10 juill. 1687). Louis de Mametz (5 fév. 1694). Michel Marvyf (1516). Denis du Moulin, prés. au parlement (1623). Mathurin le Pelletier, march. bourg. de Paris (13 fév. 1494). Denise de Brivantois, sa femme (?) Gervais Racoa (8 juill. 1703). Jean Ruau, convers. (14 mars 1706). Pierre Ruffe, procureur du couvent (22 nov. 1593). Henri le Sergent, chan. de Chauny (14 mars 1711). Charles-Jacques de Vitry (6 nov. 1711).

Le prieuré de Sainte-Croix possédait, tant à Paris qu'aux environs, de nombreux immeubles qui, à la Révolution, lui rapportaient 35,602 livres. Ce revenu, auquel il faut joindre 2,100 livres 5 sous 2 deniers de rentes perpétuelles ou foncières, dépassait de beaucoup les charges, qui ne s'élevaient qu'à 15,388 livres 9 sous 7 deniers. Supprimés en 1790, les bâtiments de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie furent vendus le 19 avril 1793, puis démolis. On a ouvert sur son emplacement le passage Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Les Archives de l'Empire renferment, sur le prieuré de Sainte-Croix, un assez grand nombre de documents répartis dans les sections historique et administrative.

Dans la section historique, il n'y a que trois registres (LL. 1462-1464) : ce sont des livres de comptes du prieuré, de 1528 à 1529, de 1611 à 1619 et de 1690 à 1722.

Dans la section administrative il y a dix-huit cartons et un registre. Le premier carton (S. 996) contient les titres de propriété et des baux des maisons sises à Paris, rues des Billettes, de Bussi et des Nonandières; des titres de rentes, la déclaration des revenus et des charges envoyée à l'Assemblée nationale en 1790, des quittances de rachat des boues et lanternes; le second (S. 997), des titres de rentes et une série de documents relatifs à Bretonville-en-Gonnessois; le troisième (S. 998), les titres de Noiseaux-sur-Emboille, de Levaimpont près Dourdan et de Vanvres, un dossier relatif au droit de *committimus;* le quatrième (S. 999), une collection de sentences et de jugements prononcés à Messy (1528-1727), des titres de propriétés à Corbeil, des anciens baux des biens de Messy-en-Meussien, un procès-verbal des bornes assises entre les bois de Chepoy et la forêt d'Yvelines, en 1511; le cinquième (S. 1000), les titres de propriété de maisons sises à Paris rues de Chartron, Saint-Sauveur et rue des Bouchers-du-Temple, à côté de la chapelle de Braque, « où soulloit pendre l'enseigne de la nonnain qui ferre l'oue; », des titres de rentes à Charonne, la Courtille, Neully-sur-Marne et Mitry-en-France; le sixième (S. 1000 bis), des titres d'une maison rue de Chartron et de terres sises à Charenton-Saint-Maurice et Vinantes près Juilly, une déclaration des terres de Juilly-en-France et de Messy, en 1607; le septième (S. 1001), les titres de Juilly; le huitième (S. 1002), les titres de Fromenteau, Bretonville et Grignon, les titres des fiefs de Grignon et Arcis, sis en la paroisse de Pecqueuse, quelques actes relatifs à la seigneurie de Boulon-en-Gonnessois, au fief de Fromenteau, à Longchesne

et à Vaubersant; le neuvième (S. 1003), des titres relatifs à la seigneurie et au prieuré de Bonnelles, Varennes-en-Gatinois, Mennecy, Molières, Pecqueuse; les aveux et dénombrements des fiefs de Grignon et Arcy, l'amortissement des biens situés à Froidmanteau, Colombier, Grignon, Bretonville, Hauteborne et Vaubersant; le dixième (S. 1004), des titres concernant les roches près Varennes, Ménil-Montant, Nogent-sur-Marne, la seigneurie d'Annemoys, Videlle, les fiefs du Petit et Grand-Varennes en Gatinois; le onzième (S. 1005), les titres des biens à Creteil, et au Ménil-Sevin, dans la paroisse de Saint-Forget; le douzième (S. 1005 bis), les titres de la ferme du Ménil-Sevin, des papiers relatifs à des maisons sises à Chevreuse et Creteil; le treizième (S. 1006), des baux à loyer, titres primordiaux, aveux et dénombrements des seigneuries de Grignon et Arcis; le quatorzième (S. 1007), des titres de propriété concernant des biens sis à Rouvres-sous-Dampmartin, Bonnes, Villiers-le-Bascle, la Folie-Regnault, Nogent-sur-Marne, Chevreuse, Charenton, Saint-Remi, La Chapelle-Milon, Saint-Jean-des-Trous, Creteil, Fossé près Marly-la-Ville, Gournay, la Courtille au lieu dit le Petit-Vaugobert, Messy-les-Cloys; le quinzième (S. 1008), d'anciens titres de propriétés à Villiers-sous-Sceaux, des baux de la ferme de Mesly et dépendances, de la ferme de Malvoisine en la paroisse de Lognes et des actes concernant le fief de la Croix-de-Fer, sis rues de la Tisseranderie, des Mauvais-Garçons et au cimetière Saint-Jean-en-Grève; le seizième (S. 1009), des titres de propriété de maisons sises rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, des actes de concession de quelques lignes d'eau; le dix-septième (S. 1009 bis), les titres d'une maison rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, et des actes de foi et hommage des fiefs de Grignon et Arcis, mouvants du lieu des Mollières; le dix-huitième (S. 1010), des titres de propriété des maisons sises rues de la Tannerie, de la Tabletterie, Aumaire, Geoffroy-Langevin, et de la Verrerie.

Dans un carton de la série Q, coté 1221, on trouve un registre intitulé: C'est le papier des cens, rentes et louages tant annuelles, perpétuelles, que viagers, appartenant aux religieulx, prieur et couvent de Saincte-Croix à Paris.

BLANCS-MANTEAUX

[35] Ce n'est point en 1622, mais bien en 1618. Lebeuf a confondu ici les lettres de réunion du 29 novembre 1618 avec les lettres patentes de Louis XIII du 20 février 1622, qui ne sont que la confirmation des précédentes.

[36] Les auteurs du *Gallia Christiana* (tome VII, col. 141) donnent cependant cette indication. La dédicace est de l'an 1397. Le chancelier Letellier avait posé la première pierre de la nouvelle Église, le 26 avril 1685

[37] Lorsque la Révolution éclata, elle surprit les Bénédictins au milieu de leurs grands travaux d'érudition. D. Brial, D. Clément, D. Labbat, continuaient alors avec ardeur les œuvres de leurs savants prédécesseurs. Ce ne fut pas, il faut le dire, sans une certaine résistance que les douze religieux [1] du couvent des Blancs-Manteaux obéirent au décret de l'assemblée nationale. L'un des religieux, D. Déforis, ne signait aucun acte sans ajouter de sa main : *avec protestation contre tout ce qui a été fait et qui serait fait au préjudice des loix, de la religion, de l'intérêt de l'Etat et de tous les droits de ce monastère et sous toutes les réserves de droit.* Dom Brial, qui, devenu après la Révolution membre de l'Institut, doit être considéré aujourd'hui comme le lien unique qui rattache les membres de l'Académie des inscriptions et belles lettres aux Bénédictins du siècle dernier, fit une vive opposition aux commissaires du gouvernement, et leur dicta la protestation suivante :

Dom Michel-Jean-Joseph Brial déclare qu'ayant contracté des engagements dans la congrégation de Saint-Maur sous l'autorisation des deux puissances, il ne croit pas que l'assemblée nationale ait le pouvoir de rompre ses engagements sans le concours de l'autorité ecclésiastique ; qu'il ne croit pas non plus qu'elle ait le droit de supprimer son monastère sans une procédure canonique ; qu'en conséquence il a cru devoir profiter de cette occasion pour manifester ses sentiments et protester contre tout ce qui pourrait être fait au mépris des lois de l'Église et de l'État, dans la suppression projetée de son monastère. De laquelle protestation et déclaration, il nous a expressément requis acte que nous n'avons pu lui refuser, et a signé.

Fr. Michel-Jean-Joseph BRIAL.

Bien que, des religieux de tous les couvents de Paris, les Bénédictins fussent les seuls qui témoignèrent aussi vivement leur opposition, les commissaires n'agirent pas moins envers eux avec beaucoup d'égards. Quand Ameilhon, bibliothécaire de la municipalité, vint, le 10 février 1791, prendre possession de la bibliothèque du couvent, il autorisa D. Clément, D. Brial et D. Labbat, qui allaient continuer leurs travaux littéraires à Saint-Germain, à emporter avec eux l'*Amplissima collectio* de D. Martène, le *Thesaurus anecdotorum*, du même, les *Annales* de D. Mabillon, les *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti*, les *Monuments de la monarchie*, de Montfaucon, l'*Antiquité expliquée*, du même auteur, l'*Histoire du Languedoc*, par D. Vaissette, l'*Histoire de Bretagne*, par D. Morice, l'*Histoire de Bourgogne*, par D. Plancher, l'*Histoire de Lorraine*, par D. Calmet, et une suite de portefeuilles contenant les matériaux réunis pour l'*Histoire littéraire de la France*, le *Recueil des historiens de France*, la collection des *lettres des Papes*, dont il y avait déjà eu un volume publié en 1721, l'*Histoire de Bretagne*, et la continuation du *Thesaurus anecdotorum*. Le reste de la bibliothèque fut enlevé. On sait

[1] Sur ce nombre, il y en eut deux qui profitèrent du décret de l'Assemblée nationale pour se retirer immédiatement du couvent.

que cette bibliothèque, riche de 13,000 volumes environ, s'était accrue successivement de celle de Legat, docteur de Sorbonne (1703), de celle de Gentil, oratorien, en 1713, de celle de l'avocat de Gouges, en 1716, et d'un don que lui fit M. de Pontas en 1728. D'après la déclaration faite le 23 février 1790 à l'assemblée nationale par le prieur Charles-Michel Haudiquer, on voit que les revenus [1] des Blancs-Manteaux montaient à 31,773 livres 2 sous 9 deniers [2], tandis que les charges étaient de 12,300 livres 10 sous. On trouvera dans la notice bibliographique insérée plus bas, l'indication des biens considérables que les Blancs-Manteaux possédaient tant à Paris qu'en province. Un document provenant des archives de la chambre des comptes (Arch. de l'Emp., sect. adm. P. 128, fol. 15, coté XIII), nous montre ce que les religieux possédaient en 1373.

Les Blans Manteaux religieux à Paris tiennent admorti soubz le Roy, le corps de leur eglise et la maison où ils demeurent, séans à Paris, ouquel a plusieurs louages qui leur valent par an XL L. ou environ, et sont les diz louages envers les religieux de l'ospital du Temple en VI L. XVI S. p. de rente par an et en XII L. p. de rente envers la cure de Saint-Jehan-en-Grève. *Item*, ont à Montrouge, près de Paris, une maison et III arpens de vingnes, lesquelles sont chargées envers les seigneurs dudit lieu en LX S. de rente par an. *Item*, ont ou terroir de Gonesse XXVIII arpens de terres arables, qui à present sont en friche. *Item*, ont à Pommiers, près de Soissons, une maison qui leur vault par an VIII L. de rente. *Item*, ont XXXII L. p. de rente pour une chapelle que un bourgois, qui encores vit, a fondée en ladicte eglise, laquelle rente il leur paie encore par sa main.

Comme on le voit, les richesses immobilières du couvent avaient considérablement augmenté depuis le XIVe siècle.

Les bâtiments claustraux, reconstruits en 1685, furent vendus ainsi que l'église les 3 octobre 1796 et 27 mai 1797 (12 vendémiaire et 8 prairial an V). Ils sont maintenant affectés au service du Mont-de-Piété. L'église, rachetée par la ville le 2 novembre 1807, est rendue au culte catholique. Elle renfermait avant la Révolution les épitaphes de :

* Jean Milet, not. et secrét. du roi et du duc de Bourgogne [3] 18 (déc. 1443 [4]). * Marguerite d'Irsonval, sa veuve (?). Eustache Milet, cons. du roi

[1] Voici le détail des revenus : loyer de seize maisons situées à Paris, 14,100 liv.; rentes sur les aides, 1,811 liv.; rentes sur la taille, 232 liv.; rentes sur le clergé, 171 liv. 1 s.; rentes sur particuliers, 22 liv. 10 s.; fermages de biens situés au Plessis-Gassot, à Dugny, Gonesse, Grigny, etc., 15,436 liv. 11 sous 9 deniers.

[2] Voici le tableau des charges : rentes annuelles, 5,088 liv. 11 s.; redevances, 35 liv. 9 sous; décimes, 2,114 liv.; capitations, 25 liv. 14 sous; réparations, 5,036 livres 15 sous.

[3] Les noms précédés d'une astérique ont été reproduits, d'après les portefeuilles de Gaignières, dans le tome IV des *Antiquités nationales* de Millin.

[4] Millin donne la date du 18 décembre 1463.



(1473). Guillaume de Longuejoue, seign. d'Iverny, chanoine des églises de Chartres et d'Auxerre (29 juil. 1503). Catherine de Bourbon, abbesse de N.-D. de Soissons (27 avr. 1593). François d'O, chev., surintend. des finances, etc. (24 oct. 1594). * Hemon Raguier, contrôl. et trés. des guerres [1] (Tours, 11 nov. 1433), inhumé aux Blancs-Manteaux, en 1447. * Gillette de la Fontaine, sa femme (19 sept. 1404). Madeleine de Chambellan, femme de Mathieu de Longuejoue, cons. du roi, seign. d'Yverny (10 oct. 1516). * Mathieu Beauvarlet, not. et secrét. du roi, recev. génér. des finances [2] (?).* Jacquette La-folle-mariée, sa femme (19 oct. 1486). Hugues du Vallangelier, chauffe-cire de la chancellerie de France (24 mars 1516). Nicolas du Vallangelier, son fils, chauffe-cire (janv. 1529). Léonard du Vallangelier, bourg. de Paris (20 oct. 1575). * Clairambault de Champagne, cons. du roi, trés. de son artillerie et recev. des aides et taillon du pays de Nivernais, seign. d'Aussy (4 nov. 1494). *Jeanne La-folle-mariée, sa femme (24 août 1512). * Philippe des Plantes, cons. au Parlement, seign. de Grandville et de Malassis (6 avr. 1519). * Jeanne le Provost, sa femme (24 mars 150.?). Jean le Prevost, seign. de Malassis-les-Étampes et Vannes en partie, cons. du roi et prés. des enquêtes (17 fév. 1577). Anne le Clerc, sa femme (1er juill. 1590). * Jeanne Briçonnet, femme de Robert Piedefer, écuy., seign. de Cuyencourt, Viry, Garencière (14 janv. 1548). * Marguerite Bourdin, veuve de Macé Picot, secrét. des finances, et femme de Michel Gaillard, contrôl. génér. des finances (9 sept. 1502 [3]). Morelet du Museau, cons. du roi, l'un des quatre notaires du Parlement, trés. génér. des cent gentilshommes de la maison du roi (1514). Jean Brochart, seign. de Noray en Beauvoisis (1532). Jeanne Simon, sa femme (?) Catherine Bochart, femme d'Antoine Ménard, prés. au Parlement (27 juin 1546). Eustache Allegrin, seign. de Vallance en Brie, cons. du roi (nov. 1526 ?). Catherine Ruzé, sa femme (avril 1526). * Louis Allegrin, seign. de la Grande-Paroisse, cons. du roi (26 juill. 1554). * Louise [4] Briçonnet, sa femme (?). * Jean le Picart, not. et secrét. du roi, seign. de Villeron et d'Attilly (11 juill.[5] 1549). * Jacquette de Champanges [6], sa femme (19 sept. 1522). Louis Guillart, success. évêque de Tournai, Chartres, Châlons et Senlis, et maître de l'oratoire du roi (19 nov. 1560). François de Refuge, cons. du roi, en la chambre des comptes, seign. de Courcelles (4 juin 1531). Jeanne Allegrin, sa femme (?). Jean de Refuge, seign. de Courcelles (1625). Bernard de Refuge, écuy., seign. de Dampmartin en Brie, cons. du roi (avr. 15..?). Hélène Girard, sa femme (20 août 1630). Pierre Brulart, cons. du roi, présid. des enquêtes (30 nov. 1584). * Famille Malon de Bercy : Charles de Malon, prés. au grand conseil (20 juin 1638) * Françoise de Selve, femme de Jehan de Seurre, cons., not. et secrét. du roi [7] (4 avr. 1516). Jérôme de Hacqueville, chev., seign. d'Ons-en-Bray, la Morlaye et Marconville, cons. du roi et premier prés. du Parlement (4 nov. 1628). Élisabeth Gamin, sa femme

[1] Millin lui donne aussi le titre de conseiller de la reine. Il le fait mourir en 1420, ainsi que sa femme, Gillette de la Fontaine, enterrée près de lui.

[2] Millin le qualifie de trésorier général des finances du roi Charles VII, et de maître en la Chambre des comptes. La date de sa mort est celle qui est assignée ici à celle de sa femme.

[3] 9 novembre 1501, selon Millin.

[4] Jeanne, selon Millin.

[5] Le 2 juillet, selon Millin.

[6] De Champanige, selon Millin.

[7] D'après Millin, Françoise serait morte en 1578.

(2 juin 16..?). Favre, seign. de Dormant (oct. 1620). Pierre du Daurat, cons. du roi et payeur de la gendarmerie de France, receveur du taillon en Lyonnais (6 nov. 1631). Jean Hurault, seign. de Vueil, cons. et maître des requêtes de l'hôtel (10 sept. 1541 ou 1544). * Philippe Hurault, abbé de Marmoutier, Bourgueil et de Saint-Nicolas d'Angers (12 nov. 1539). * Guy Brochier, clerc du trés. du roi (13 sept. 1421). * Gillette Guillaume, sa femme (id.) Famille des le Perdrier, * Christophe de Marle, cons. au Parlement (1555). Nicolas Seguier, seign. de l'Étang-la-Ville, et recev. des aides en l'élection de Paris (23 sept. 1533). Catherine Leblanc, sa femme (23 fév. 1534). Nicolas Seguier, cons. du roi et correcteur des comptes (28 août 1638). Le Cauchon, abbé de Vau-le-Roy (avr. 1629). Adrien de Petremol, seign. de Rosières et de Laineboureuse, cons. du roi, contrôl. génér. de France (mort à Louviers, en juin 1592, pendant le siége de Rouen). * Charlotte Hennequin, sa femme (août 1594). Henri Gamin, not. et secrét. du roi (12 mars 1626). Denise de Creil, sa femme (8 juin 1626). Pierre Gamin, seign. de Saint-Peravy, cons. du roi (11 janv. 1619). Le Jau, maître des comptes (1636). Tiraqueau, avocat général en la cour des aides (2 juill. 1631). Maximin Rapin, tué durant les guerres civiles, en 1502, fils du grand Nicolas Rapin (1 août 1592). Jean de Ligny, seign. de Rentilly, trés. des parties casuelles (oct. 1619). Anne de Gay, sa femme (?). Jean de Ligny, cons. et maître des requêtes de l'hôtel (23 août 1623). Charlotte Seguier, sa femme (18 janv. 1636). François Robertet, baron de Brou et de la Guerche (?). Jeanne le Viste, sa femme (?). Jean Blanchet, religieux (14 juill. 1569). Samson de la Haye, prieur des Blancs-Manteaux (mai 1594). Antoine de Fleur, prêtre profès de ce monastère (18 nov. 1608). Marguerite Bochère (5 avril 1518). Louis Gaillard, évêque de Tournai (19 nov. 1560).

Ajoutons à cette liste :

Jean le Camus, maître des requêtes, lieutenant civil, mort le 28 juill. 1710. Marie Quedarne, native de Beauvais et femme d'Antoine de Ribeyrette (8 mai 1660). Henriette-Geneviève Savalette, femme de Jacques de Barberie, marquis de Courteille, cons. du roi, maître des requêtes, ambassadeur de France en Suisse, mort à Soleure, le 17 février 1740. Jacques de la Garde, cons. au Parlement (3 sept. 1684). Barbe d'Aoust, sa veuve (29 déc. 1705). Jacques Ennemond Thibert des Martrois, écuy., cons. secrét. du roi (1er sept. 1634). Pierre Raimond, cons., secrét. du roi (15 mai 1700). Jean de Paris, prieur des Blancs-Manteaux (10 sept. 1353). Jean Perdrier, prêtre, maître ès arts, clerc de la chapelle du roi (3 août 1376). Jeanne, sa mère (4 janv. 1391, et non 1491, comme le dit Millin). Guillaume le Perdrier, secrét. du roi, maître de la chambre aux deniers. (s. d.). Jeanne le Perdrier, sa femme, morte vers 1420. Jean Neveu, présid. au Parlement de Rouen (30 août 1504). Blanche de Rollant, sa femme (?). Bernard le Halewin, greffier des requêtes du palais (?). Jeanne Millet, sa femme (?). François de.....? conseiller, avocat du roi en la cour des monnaies, seig. de Courcelles, mort le 4 juin 1531. Jeanne Aillegrin, sa femme (*s. d.*).

L'église des Blancs-Manteaux n'a rien de remarquable. On y voit trois inscriptions sur marbre noir : les deux premières, à la mémoire de trois curés de la paroisse, et la troisième rappelant le don fait par

M. Antoine Chais Olier, de trois cloches et d'une horloge, le 20 juillet 1825 et le 2 janvier 1826. On travaille en ce moment à la façade, qui va être complétement recouverte par le portail de l'église des Barnabites, aujourd'hui détruite. Ce portail, qui ne méritait pas la peine d'être conservé, ne retirera pas, au monument qu'il va décorer, le triste aspect qu'il a toujours eu.

Par décret en date du 22 janvier 1856, la circonscription de cette paroisse a été fixée ainsi qu'il suit :

Rue de Braque, côté impair, à partir de la rue du Temple; de là une ligne droite jusqu'à la rue Barbette; la rue Barbette, côté impair; la rue des Trois Pavillons, côté pair; la rue du Parc Royal, côté impair; la rue Culture Sainte-Catherine, côté impair; la rue Neuve-Sainte-Catherine, côté pair; la rue Pavée, côté impair; la rue du Roi de Sicile, côté pair; la rue Vieille-du-Temple, côté pair; la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, côté pair; la rue du Temple, côté pair, jusqu'à la rue de Braque, point de départ.

BIBLIOGRAPHIE

Les Archives de l'Empire renferment une collection considérable de pièces relatives au monastère des Blancs-Manteaux.

Le premier carton conservé dans la section administrative (S. 3675), contient la déclaration des revenus du 23 février 1790, des titres du prieuré de Saint-Thiebaut à Vaucouleurs, des baux, des titres de rentes à Montrouge; le second (S. 3676), des baux de maisons sises à Paris (1576-1698), et de terres à Saint-Michel-sur-Orge, Athis, Vaugirard et au Plessis-Gassot; le troisième (S. 3677), des pièces relatives au moulin de Bouqueval, au domaine du Plessis-Gassot, à la ferme de Pommiers et à des terres sises à Vaugirard, Gonnesse, Chaillot, Charonne, Longjumeau, Montrouge et Athis; le quatrième (S. 3678), des titres de maisons sises rues de Paradis et Sans-Chef, des baux de 1362 à 1578, des contrats d'acquisition de 1268 à 1688, des pièces relatives à l'élargissement de la rue des Blancs-Manteaux, des déclarations de terres à Longjumeau et à Grigny; le cinquième (S. 3679), des titres de rentes sur maisons et biens ruraux de 1334 à 1577, et des contrats d'acquisition de 1268 à 1688; le sixième (S. 3680), des titres de propriétés et de rentes à Bagneux, Gentilly et Montrouge (1263-1623); le septième (S. 3681), un dossier de pièces sur la ferme de Pommiers, et entre autres une enquête faite en 1487 pour savoir si les religieux n'avaient pas vendu la terre de Pommiers à un prix trop minime; le huitième (S. 3682), les titres des propriétés de Longjumeau (1423 à 1767) et de Bouqueval (1417-1755); le neuvième (S. 3683), les titres de la ferme de Grigny (1480-1764); le dixième (S. 3684), des pièces concernant le Plessis

Gassot; le onzième (S. 3685), des titres de propriété de terres sises à la Croix-Forbin et à la Folie-Regnault (1403-1688), du fief de la Grange-Batelière, données le 11 février 1424 par Jean de Malestroit, évêque de Nantes, des terres du Plessis-Gassot et de Thiessonville, des contrats de ventes faites de 1336 à 1558; le douzième (S. 3686), des titres de rentes à Neuville (1533-1554), Châtillon (1544-1587), Vaugirard (1531-1750), Chaillot (1549-1569), Domont (1542-1630), Antony (1486-1564), Athis (1518-1703), Villiers-le-Bel (1474-1595) et Villeneuve-le-Roi (1440-1568); les treizième et quatorzième (S. 3687 et 3687 bis), des titres des terres du Plessis-Gassot, Thiessonville, Bouqueval, Fontenay, un arpentage des bois de Pommier et de la ferme de Gonnesse; le quinzième (S. 3688), des aveux des fiefs de Billy et de la Clergerie, relevant des seigneuries de Fontenay et de Jaigny, des fiefs de Sautour et de Fillencourt; le seizième (S. 3688 bis), des baux de la ferme du Sautour au Plessis-Gassot; des aveux des fiefs de la Clergerie et Fillencourt et un registre des acquisitions de terres à Grigny, Ris, Viry et Longjumeau, de 1465 à 1532; les dix-septième et dix-huitième (S. 3689-90), des aveux des fiefs de Goussainville, de la Clergerie et du Sautoir, et des titres de rentes au terroir de Notre-Dame-des-Champs; le dix-neuvième (S. 3691), les titres du fief Gassot à Dugny, un registre de ceux dus à Argenteuil, Saint-Ouen, Montmartre, Gonnesse, Saint-Denis, Dugny et Estrées-Saint-Denis; le vingtième (S. 3692), des titres sur Gonnesse, et un arpentage des terres sises à Bonneuil, Arnouville, Villiers-le-Bel, Thilloy, Aulnay et Gonnesse; le vingt-unième (S. 3693), des titres de rentes et de propriété de terres sises à Bagneux, Longchamps et Montrouge (1279-1645), Bagneux (1261-1692), Saint-Michel-sur-Orge, Ris, Morsang (1495-1658), et Viry (1476-1577); le vingt-deuxième (S. 3694), des sentences pour arrérages de rentes et loyers, de 1417 à 1656; le vingt-troisième (S. 3695), des titres de propriété de maisons sises à Paris, treize censiers du Plessis-Gassot, de 1500 à 1603, et deux cueillerets de 1512 et 1531; les vingt-quatrième et vingt-cinquième (S. 3696-97), des titres de rentes sur terres sises à la Croix-Faubin, rue de Charonne, des déclarations de biens à Viry et à Grigny, de 1671, 1690 et 1735, à Grigny, Vaugirard et Gonnesse, un procès-verbal d'arpentage de terres sises à Corbeil et aux environs, des pièces rélatives à une contestation survenue entre les religieux et le duc de Gesvres, à propos des limites de la seigneurie de Fontenay et de celle du Plessis-Gassot; le vingt-sixième (S. 3698), les titres et papiers de la fabrique de la paroisse du Plessis-Gassot, et des documents relatifs aux droits de censive et de justice que les religieux possédaient comme seigneurs dudit lieu; le vingt-septième (S. 3699), un recueil de baux de Grigny, Gonesse, etc. de 1545 à 1657; le vingt-huitième (S. 3700), des états de revenus, des pièces relatives à une contestation survenue entre les Blancs-Man-

teaux et M. de Nicolay, en raison des trois fiefs du Plessis-Gassot, un inventaire des titres du Plessis-Gassot et un « papier censier » registre petit in-folio sur lequel on lit : « *Il fault cacher ce livre et ne le montrer à personne* », avec cette recommandation inscrite sur la couverture : *papier à ne pas produire.*

Le premier registre (S. 3701), est un inventaire fait en 1664; le second (S. 3702) est un livre de recettes à partir dû 1er janvier 1703; le troisième (S. 3703) renferme l'indication des biens et revenus, depuis 1774, au Plessis-Gassot, à Gonnesse, Grigny, Athis, Montrouge, Gentilly, Longjumeau, Charonne, Saint-Michel-sur-Orge, Pommiers, Chaillot, Vaugirard et Ris; le quatrième et dernier (S. 3704) a pour titre : Déclaration des cens et surcens de la seigneurie du Plessis-Gassot.

Des trois cartons de la section historique qui contiennent des documents sur les Blancs-Manteaux, le premier (L. 914) renferme des titres de fondations de messes, des testaments, des attestations de reliques, un bail de la ferme de Pommiers et des donations faites aux XVe et XVIe siècles; le second (L. 915), des contrats de fondations, de donations, des pièces de procédure relatives à la messe des secrétaires du roi et à 'ordre donné aux Guillelmites d'évacuer le monastère le 1er décembre 1633; enfin le troisième (L. 916), des titres de fondations, actes capitulaires, quittances d'amortissement, comptes de recettes et de dépenses, pièces de procédure, un cahier intitulé : Raisons pour lesquelles M. le cardinal de Retz, évêque de Paris, a été bien fondé de mettre en possession de la maison et couvent des Blancs-Manteaux, les pères Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur; et un certificat signé « d'Hozier, » qui atteste que les Blancs-Manteaux ont pour armoirie un écu de sable à six besans d'or, posés trois, deux, un.

Voici l'indication sommaire des registres, au nombre de vingt-trois, conservés dans la section historique : le premier (LL. 1422) est un cartulaire ou recueil d'actes concernant les Blancs-Manteaux, de 1482 à 1531; le second (LL. 1423), un registre de fondations orné de miniatures (1451-1680); le troisième (LL. 1424), un autre registre de fondations de 1680 à 1713; le quatrième (LL. 1425) renferme les actes capitulaires de 1739 à 1790; les cinquième et suivants (LL. 1426-28) sont des livres de recettes des années 1505, 1510 et 1524 à 1526; le huitième (LL. 1429) renferme les comptes du procureur de l'Eglise de 1534 à 1537; le neuvième (LL. 1430) est un état des revenus, recettes et dépenses en 1538; les dixième et suivants (LL. 1431-1443), forment une série de comptes de 1542 à 1548, 1549 à 1555, 1558 à 1560, 1567 à 1569, 1569 à 1571, 1569 à 1584, 1570 à 1573, en 1578, 1580, 1585, de 1592 à 1599, en 1599, et au XVIe siècle; le dernier (LL. 1444) est intitulé : Arrest pour les Blancs-Manteaux, 1619.

IMPRIMÉS

Réclamation des religieux Bénédictins du monastère des Blancs-Manteaux, contre la requête des religieux de Saint-Germain-des-Prés. *Paris*, 1765, in-4°.

Notice sur l'église paroissiale de Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, au Marais. *Paris*, 1832. Broch. in-12.

Discours prononcé dans l'église des Blancs-Manteaux le samedi 12 septembre 1789, à l'occasion de la bénédiction des drapeaux du district des Blancs-Manteaux, par N. Godart, avocat au Parlement. *Paris, s. d.* (1799), in-8°.

Voyez aussi Jaillot, *Recherches sur Paris*, t. III, quartier Sainte-Avoie, p. 18; Piganiol de la Force, *Description de Paris*, tome IV, p. 317; Thiery, *Guide des Amateurs*, tome I, p. 573, Saint-Victor; *Tableau de Paris*, tome II, 2e partie, p. 998.

Voyez aussi sur le monastère des Blancs-Manteaux considérés comme collége, le *Compte-rendu aux chambres assemblées*, par de l'Averdy, etc., etc., p. 85, col. 2. Millin a donné dans le tome IV de ses *Antiquités nationales*, une vue du monastère en 1789, le sarcophage de le Camus et les dessins des tombes, tels que Gaignières les avait fait reproduire.

ÉCOLE DES CHARTES

L'Ecole des chartes est située dans la circonscription de la paroisse des Blancs-Manteaux. Instituée par ordonnance royale du 22 février 1821, fermée quelques années après, rétablie par ordonnance du 11 novembre 1829, et réorganisée par ordonnance du 31 décembre 1846, l'Ecole des chartes fut inaugurée, le 5 mai 1847, au palais des archives. On sait que l'enseignement que l'on y donne a pour objet l'étude approfondie des sources de l'histoire et la mise en œuvre des matériaux de tout genre que nous ont laissés les siècles antérieurs.

FRÈRES DE LA CHARITÉ DE N.-D. DES BILLETTES

ET

CARMES DE LA RÉFORME DE RENNES

[36] Le contrat est bien du 26 juillet 1631, mais il ne fut exécutoire que deux ans après.

L'église des Carmes-Billettes renfermait les tombeaux des personnages suivants :

Gervais de Moulinet, procureur général en la chambre des comptes (?); Aignan de Cailly, vicomte de Karentan et de Saint-Gratien-sous-Montmorency (4 juin 1548); Hippolyte Viole, femme du précédent (?); Jean Garnier (1628); Jean Lasne, né à Beauvais, écuyer, valet de chambre du roi, qui fit les voyages de Flandre et d'Allemagne, et suivit Arnault de Corbie, chancelier de Charles VI (27 sept. 1418); Hugues le Mâle, vicomte d'Évreux (5 janvier 1536); Françoise Ragueneau, sa femme (?); François Fraguier, apothicaire (?); Jeanne le Comte, sa femme (1627); Barbe Goujon, march. racquettier, bourg. de Paris (12 avril 1584); Jeanne le Sueur, sa femme (?); Guillaume Goujon, fils du précédent (25 février 1605); Jean de Vernon, secrétaire de la chambre du roi (6 avril 1376); Jean de Vignolet, avocat au Parlement (29 mai 1504); Simon de la Courtille, charpentier, juré, bourg. de Paris [1] (8 avril 1318); Louis Flequel, receveur de Launois (29 juin 1524); Anne de Foucheret, femme de Jean Coynart, écuyer, seign. de Croisilles, conseiller et secrétaire du roi (11 février 1609); Henry de Courtelery, chev. de la nation de Bourgogne (8 avril 1347); Papirius Masson (9 janvier 1611); Juvénal le Clerc, procureur au Parl. (5 déc. 1609); Marie Martin, sa femme (4 nov. 1590); Jean Robert, général des Carmes (?); Philippe Potin, bachelier de théologie, général de l'ordre de la Charité de N.-D. de Mont-Carmel (29 août 1549); Marie Lobry, femme de Pierre Fortine, bourg. de Paris (21 janvier 1684); Eudes de Mezeray, historiographe de France (10 juill. 1683), son cœur seulement.

Les historiens s'accordent à dire que la nouvelle église, élevée en 1756, fut construite sur les dessins du père Claude, religieux dominicain, mais ils paraissent ignorer que l'architecte Jacques Hardouin Mansart avait proposé le plan d'une église qui aurait eu son entrée rue Sainte-Croix. Ce monument, dont la superficie devait avoir cent toises, déduction faite des masses et piliers, aurait été beaucoup plus grand que l'ancienne église, si l'on en juge par un rapport fait, le 7 mars 1747, par Jean-Baptiste-Augustin Beausire et J.-H. Mansart, de l'Académie d'architecture, dans lequel on voit que : « la superficie intérieure de l'édifice était de 8 toises de largeur et de 8 toises 4 pieds 6 pouces de profondeur dans l'œuvre, depuis l'intérieur du mur d'entrée jusqu'à l'extérieur du dossier du maître-autel (arch. de l'Emp. S. 3402). »

L'église, détruite au XVIIIe siècle, avait été élevée au commencement du XVe, en l'honneur de la Sainte-Trinité. Une lettre de l'évêque de Paris, en date du 7 mai 1408, en autorise la dédicace. Cette église nouvelle remplaçait une chapelle, bénie en 1350, le jour de la fête de saint Grégoire, par Jean, évêque de Draconara.

On remarquait dans l'église des Carmes un reliquaire renfermant le couteau Déicide du juif de la rue des Jardins. Les confréries du Saint-Scapulaire et de Caravaca y avaient leurs autels.

[1] Cette épitaphe a été publiée dans la *Revue univ. des Arts*, t. I, p. 210.

Au moment où la Révolution éclata, le couvent n'était composé que de vingt-deux religieux. Les revenus de la maison se montaient à 26,560 livres 10 sous, et les charges à 11,383 livres 12 sous 3 deniers. Les Carmes furent, dans leurs oppositions, aussi vifs que les Blancs-Manteaux; ils mirent même moins de formes que ces derniers dans leurs procédés. Leur résistance fut telle, que les commissaires se virent dans la nécessité de faire briser la serrure de la sacristie. Cet acte d'autorité mit le comble à l'indignation des religieux, qui se réunirent capitulairement le lendemain (1er août 1791) pour protester solennellement, déclarant « qu'ils ne doivent ni ne peuvent en conscience prendre part aux procès-verbaux de MM. les officiers municipaux, se réservant de se pourvoir par les voies de droit et devant qui il appartiendra, contre l'enlèvement illégal, fait avec effraction, de leurs vases sacrés et autres pièces d'argenterie propres à la célébration du culte divin, et contre les irrévérences, profanations et sacriléges commis dans leur église. »

Quelques mois auparavant (13 mai 1791) Ameilhon levait les scellés apposés sur la bibliothèque, et constatait la présence de 5,630 volumes et de 400 mauvaises brochures, nombre inférieur à celui du catalogue qui marquait 6,545 volumes.

Le 21 juin 1791, une émeute populaire éclata dans la section de Sainte-Geneviève. « Une grande partie du peuple, dit un rapport que j'ai sous les yeux (Arch. de l'emp. S. 3707), que l'on a reconnue pour des ouvriers des atteliers publics et du bâtiment de Sainte-Geneviève, s'est rendue tumultuairement dans la maison des Carmes pour emporter des armes et piques qu'elle y croyait déposées. » Les émeutiers forcèrent en effet l'entrée du couvent, défoncèrent les portes et finirent par trouver quatre cent vingt piques, qu'ils emportèrent, quatre-vingts fusils et deux carabines en cuivre.

Vendue, ainsi que le couvent, les 17 avril 1793 et 17 mars 1795, l'église des Billettes fut rachetée par la ville le 26 novembre 1808, en vertu d'un décret du 28 juillet de la même année, moyennant 73,000 fr. Elle est depuis 1812 affectée au culte luthérien.

BIBLIOGRAPHIE

Les documents relatifs aux Carmes-Billettes sont réunis aux archives, dans les sections historique et administrative.

Dans la section historique il y a trois registres et trois cartons.

Le premier registre (LL. 1491) est un cartulaire du XVIe siècle, orné de miniatures et qui renferme des actes de 1381 à 1526; les deux registres suivants (LL. 1492, 1493) sont d'autres cartulaires du même couvent.

Dans le premier carton (L. 929), on trouve une collection de titres de rente; le second (L. 930) renferme des titres de propriété des maisons et des terrains sur l'emplacement desquels le monastère et l'église ont été construits, et un amortissement de novembre 1337 d'une maison qui avait appartenu à Raoul Rousselot, évêque de Laon, et qui fut donnée par son neveu, Jacques Rousselot, archidiacre de Reims, aux « frères de l'ospital de la Charité Nostre-Dame, demourans à Paris en la rue des Jardins là où fut bouly par les juifs le saint Sacrement de l'autel; » un plan fort curieux de la censive du prieuré des Billettes (espace compris entre la rue de la Verrerie et les murs de la ville, d'un côté, et les rues Vieille-du-Temple, Bar-du-Bec et Saint-Avoye de l'autre), des titres de rente; le troisième carton (L. 931), des registres de paiements, des documents sur l'histoire miraculeuse de la croix de Caravaca, des dissertations et écrits pour et contre le saint scapulaire, d'anciens titres d'amortissement de 1326 à 1383, des pièces concernant la reconstruction de l'église en 1756, avec un plan gravé au trait, des documents relatifs à l'union du prieuré des Billettes aux Carmes de la province de Touraine en 1631, des lettres d'évêques, certificats, autorisations, etc.

Dans la section administrative, il y a douze cartons et neuf registres.

Le premier carton (S. 3707) renferme la déclaration du 20 février 1790 faite par Jean-Baptiste Marquis, dit en religion frère Cyrille, gardien des Carmes, des titres de propriété de maisons rue Sainte-Croix de-la-Bretonnerie; le deuxième (S. 3708), des baux, des titres de propriété de l'enclos de la rue de Grenelle où on construisit l'hôtel du Châtelet; le troisième (S. 3709), des titres de propriété, baux de la terre de Malassise en Brie, des aveux et dénombrements du fief de Villepayen, sis en la paroisse de Croquetaine; le quatrième (S. 3710), des titres relatifs à la ferme de Grandmenil, paroisse de Fontaine en Brie, à des terres sises au Plessis-Chenai, paroisse de Monceaux en Brie, et au terroir des Essars, près Malassise en Brie; le cinquième (S. 3711), des titres de biens situés à Bagneux, Charonne, Villejuif et Vitry; le sixième (S. 3712), des titres de la ferme de Valjouan près Nangis en Brie, et des terres de Vauderlan au terroir de Gonnesse; le septième (S. 3713), des titres de rentes sur des maisons situées à Paris, dans l'étendue du fief aux Flamands; le huitième (S. 3714), des titres de rentes sur des maisons à Paris, sur une foullerie au Plessis-Chenai, sur des terres au terroir de Chennevière, à Villejuif, à Sollere en Brie, à Ivry-sur-Seine, à Anet, à Coutançon près Montereau, et sur des terres dépendantes du comté d'Armainvilliers, appartenant au duc de Penthièvre, des baux, quittances d'imposition, déclarations de revenus en 1732, 1735, 1739, 1742 et 1745, etc.; le neuvième (S. 3715), des contrats de ventes, pièces de procédure, sentences, pièces justificatives

du droit de censive en la directe du fief aux Flamands; le dixième (S. 3716), de papiers terriers du fief de Villepayen, des actes relatifs à la ferme de la Grange-l'Evèque en Brie, des titres de rentes sur des maisons sises à Paris; le onzième (S. 3717), les titres de propriété du fief aux Flamands, et un terrier général de ce fief au XVIe siècle; le douzième (S. 3718), des baux de maisons situées dans la censive du fief aux Flamands, et un registre renfermant un extrait des titres du couvent des Carmes réformés, rue des Billettes, dit du Saint-Sacrement. Ce volume in-folio renferme les titres de Malassise, Villepayen, la Grange-l'Evèque, Le Mesnil et la Boulaye, Cottenson, Sognolles et Sollere, les Estars près Malassise, Bagneux, Charonne et Vaugirard.

Les premiers volumes (S. 3719-3721) sont intitulés: Inventaire et extrait général des actes, contrats et titres étans dans le archives de ce convent des Bill., et réduis chacuns dans leurs sacs, divisé en trois parties contenans, scavoir: 1° Le domaine de Paris; 2° Le domaine de la campagne; 3° Le domaine du fief aux Flamands; le tout ordonné, fait et achevé par le R. P. Nicolas de Sainte-Placide, procur. syndic et définiteur. Pour avoir part aux prières de ce convent, l'an 1692. Cette utile compilation forme trois gros volumes in-folio. Le quatrième registre (S. 3722) a pour titre: Sommier pour l'enregistrement des biens de toute nature appartenants à MM. les Carmes-Billettes; le cinquième (S. 3723) est un registre pour le paiement des rentes; le sixième (S. 3724) est un « papier (parchemin) terrier du fief aux Flammans, ouvert en 1715 et clos en 1724; » le septième (S. 3725) est un terrier du même fief de 1747 à 1752; le huitième (S. 3726) est un terrier du même fief commencé le 11 juillet 1780; le neuvième et dernier (S. 3727) est un « plan et cueilleret » du même fief.

IMPRIMÉS

Remarques historiques données à l'occasion de la sainte hostie miraculeuse, par le R. P. Théodoric de Saint-René, carme des Billettes. *Paris*, 1725, 2 vol. in-12.

Ces remarques renferment l'histoire du couvent des Billettes.

L'adoration miraculeuse et royale du très-saint Sacrement de l'autel, dans l'église des Billettes de Paris, pour faire amende honorable à Jésus-Christ de l'outrage commis par un juif dans les caves de ce lieu. *Paris*, 1714, in-12, orné de neuf figures.

Factum pour les religieux, prieur et couvent de la Charité Nostre-Dame, dicts les Billettes inthimez, contre Monsieur le Procureur général, prenant la cause pour son substitut au thrésor, appellant pour raison de l'estendue et continance (*sic*) de leur fief aux Flamans assis à Paris. Et si l'hostel de Beauvais ou la pluspart d'iceluy ou quelle partie est située en iceluy fief. Et mesmes une maison size rue des Jardins dicte des Billettes, acquise par Jacques Pajot, marchand, et maistre François

Chorin, procureur à la cour. Pour le tiltre et propriété du fief desdicts religieux. *S. n. d. l. n. d.*, petit in-4°, 6 p. (Arch. de l'Emp., S. 3717).

Oraison funèbre de très-haute, très-excellente et très-puissante princesse Anne d'Autriche, prononcée au service solennel que Mgr le grand maître des chevaliers de l'ordre royal de Notre-Dame, sous le titre du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem, a fait célébrer dans l'église du Très-Saint-Sacrement des Carmes des Billettes, par F. Serapion. *Paris*, 1666, in-4°.

Oraison funèbre de messire Hardouin de Perefixe de Beaumont, archevesque de Paris, et l'un des quarante de l'Académie française, prononcée à ses obsèques faites au nom de cette compagnie en l'église des Billettes par M. l'abbé Cassagnes. *Paris*, 1671, in-4° (Bibl. Maz., n° 10370 F).

Oraison funèbre de messire Pierre Seguier, chancelier de France et protecteur de l'Académie française, prononcée à ses obsèques faites au nom de cette compagnie en l'église des Billettes, par M. l'abbé de La Chambre, curé de Saint-Barthélemy. *Paris*, 1672, in-4° (Bibl. Maz., n° 10371 D).

Voyez aussi Jaillot, *Recherches sur Paris*, tome III, quartier Saint-Avoie, p. 13. Piganiol de La Force, *Description de Paris*, t. IV, p. 304. Saint-Victor, *Tableau de Paris*, tome II, 2e partie, p. 978.

On trouve, dans la *Statistique monumentale* de M. Albert Lenoir, quatre planches consacrées à reproduire : 1° le plan général des Billettes et les détails du cloître; 2° la façade sur la rue des Billettes, la coupe du cloître et de l'église; 3° les coupes sur le cloître et les détails.

CAPUCINS DU MARAIS

AUJOURD'HUI

PAROISSE SAINT-JEAN ET SAINT-FRANÇOIS

39 D'après la déclaration que fit Charles-Joseph Lalain, dit en religion frère Joseph-Marie de Béthune, le 27 février 1790, on voit que les Capucins établis au Marais étaient à cette époque au nombre de vingt-quatre. L'état financier du couvent était peu prospère : les dettes actives se montaient à 675 livres, et les dettes passives à 15,138 livres 4 sous 9 deniers, tandis que le revenu était à peine de 6,680 livres 10 sous [1]. La fonte des ornements précieux, transportés à la Monnaie le 29 juillet 1791, avait produit cinquante deux marcs quatre gros et

[1] Voici le détail du revenu : loyers d'échoppes et de chambres dans l'intérieur du couvent, 982 livres ; pour rentes, 97 livres 10 sous ; pour loyer de chaises, 4,800 livres; par l'hôtel de Bretonvilliers, 805 livres.

demi. La bibliothèque, composée de 8,200 volumes, ne renfermait aucun manuscrit ni aucun livre rare. Le dernier bibliothécaire fut Joseph-Romain Joly, dit en religion Romain de Saint-Claude, auteur d'un grand nombre d'ouvrages théologiques et littéraires, oubliés aujourd'hui, et qui consacra trente ans de sa vie à donner gratuitement des instructions aux galériens de la Tournelle.

L'église, dédiée sous le titre de l'Immaculée Conception, fut désignée par la loi du 4 février 1791, pour être l'une des paroisses de Paris, sous la dénomination de Saint-François d'Assise. Elle avait alors pour circonscription :

Le boulevard du Temple, à droite, jusqu'à la rue Neuve-Saint-Gilles; ladite et celle du Parc-Royal, à droite, jusqu'à celle Payenne; ladite à droite, jusqu'à celle des Francs-Bourgeois; ladite, celles de Paradis, du Chaume, des Vieilles-Audriettes et du Temple, à droite, jusqu'au boulevard.

On avait transporté dans l'église les fonts baptismaux, l'aigle, les stalles et les ornements de l'ancienne paroisse de Saint-Jean.

Définitivement fermée en 1793, l'église fut vendue le 8 janvier 1798. La ville de Paris la racheta, moyennant 61,322 francs, les 24 octobre et 7 décembre 1811, en vertu d'un décret du 20 juin 1810. Elle avait été rendue aux culte dès 1803, sous l'invocation de saint François d'Assise. Elle porte actuellement le titre de Saint-Jean-Saint-François.

Par un décret en date du 22 janvier 1856, la circonscription de cette paroisse a été réglée ainsi qu'il suit:

Rue de Bretagne, côté impair, à partir de la rue du Temple ; rue Caffarelli, côté pair ; place de la Rotonde, rue Forez, côté impair; rue Charlot, côté pair; rue de Normandie, côté impair, jusqu'à la rue Vieille-du-Temple; rues Vieille-du-Temple, Neuve-Saint-François, Saint-Gervais, de Thorigny et des Trois-Pavillons, côté impair; rue Barbette, côté pair; de là une ligne droite jusqu'à la rue de Braque, côté pair; rue du Temple, côté pair, jusqu'à la rue de Bretagne, point de départ.

Cette paroisse compte dans sa circonscription : 1° La Société pour l'apprentissage des jeunes Orphelins, dont le siége est rue des Quatre-Fils, n° 4, fondée en 1822, et reconnue établissement d'utilité publique en 1839; 2° L'École centrale des Arts et Manufactures, qui occupe l'ancien hôtel Juigné, rue des Coutures-Saint-Gervais, n° 1.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Les documents relatifs aux Capucins du Marais sont conservés aux Archives de l'Empire dans deux cartons. Le premier appartient à la section historique (L. 926) et renferme l'autorisation d'établissement, des titres de rente, des concessions d'eau, etc.; le second

(S. 3706) est à la section administrative et contient les titres de propriété des terrains et bâtiments du monastère, la déclaration du 27 février 1790, le procès-verbal de visite, des actes de procédure; un registre intitulé : ***Livre des archives du couvent des Capucins du Marais, en 1702***, et des extraits de pièces produites par les Capucins contre l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, des titres de concession de lignes d'eau, etc.

IMPRIMÉS

Mémoire signifié pour frère Charles-Alexandre de Grieu, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur des commanderies de Saint-Maur et de La Bracque, receveur et procureur-général de son ordre au grand-prieuré de France, demandeur en tierce opposition contre les gardien, religieux et couvent des Capucins de la rue d'Orléans, quartier du Marais, à Paris, et Me Matthieu Junot, notaire au Châtelet de Paris, au nom et comme syndics desdits pères Capucins, défendeurs. ***Paris***, 1757, in-fol. (Bibl. Maz., nº 3317 N.).

Au sujet d'un droit d'indemnité dû par les religieux, à cause de différentes acquisitions faites dans la censive et justice du grand prieuré de France, de plusieurs maisons et héritages sur partie desquels ils avoient édifié leur église et leur monastère.

Mémoire pour les PP. gardien, religieux du couvent des Capucins établis dans le quartier du Marais, à Paris, et Me Matthieu Junot, avocat au parlement, etc., etc., contre frère Charles-Alexandre de Grieu, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, etc., tiers-opposant à l'arrêt intervenu au conseil sur productions respectives, le 29 mars 1755, et demandeur. ***Paris***, 1759, in-fol.

Addition sommaire pour les pères Capucins du Marais, et Me Junot, leur syndic et père temporel, contre le père Grieu, receveur et procureur général de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, etc. ***Paris***, 1757, in-fol.

Factum pour Michel-Charles, conseiller, secrétaire du roy, et syndic du couvent des Capucins du Marais, demandeur, contre messire Louis de Vaudetart, chevalier, marquis de Bournonville-Persan, dame Magdeleine Bouette, son épouse, et messire Jean-Jacques Bouette, défendeurs. ***S. n. d. l. n. d.***, in-4º, 15 pages. (Arch. de l'Emp., S. 3706).

HOPITAL ET CHAPELLE DES HAUDRIETTES

[40] Dans un fragment d'un rôle de recettes et dépenses en 1353 (Arch. de l'Emp., L. 665), on voit qu'elles étaient appelées : ***Bonnes femmes de la meson Dieu de Grève***. Ce rôle prouve, en outre, que cette année-là

les dépenses étaient plus fortes que les recettes, puisqu'il y avait un déficit de 116 livres 5 sous 7 deniers. Un autre compte, conservé dans le même carton, montre qu'en 1372 le bon état des finances était rétabli, et que les recettes l'emportaient sur les dépenses.

[41] C'est en 1622 que ce changement eut lieu.

[42] Dans l'église des Haudriettes, on voyait la sépulture de Françoise Poupeau, veuve de Christophe de La Pelletière, procureur au Châtelet, maîtresse de l'Hôpital de Saint-Gervais (16 oct. 1607); Jeanne Lairvé, veuve de Jean de Pacy, bourg. de Paris (3 août 1341); Gilles Haudry, procureur-général du roi (19 déc. 1349); Jeanne La Haudry, femme de Gilles Haudry, avocat au parlement, et fille de Jean de Pacy (16 sept. 1337). La chapelle a été démolie en 1841, avec la portion de rue où elle se trouvait, et dont l'emplacement forme, en partie, le jardin de l'Hôtel de Ville. Longtemps avant la Révolution, cet édifice avait été transformé en maison particulière.

BIBLIOGRAPHIE

Je renvoie à l'article bibliographique que j'ai consacré aux religieuses de l'Assomption, Haudriettes d'origine, page 311 de ce volume.

HOPITAL DU SAINT-ESPRIT

[43] L'église fut commencée en 1406. L'ouvrage fut interrompu en 1418, et elle ne fut dédiée que le 16 juillet 1503. Charles VIII, dans ses lettres du 3 mai 1438, rappelle la fondation de cet hôpital, situé en Grève, qu'il dit avoir été institué pour y retirer les enfants légitimes et orphelins des deux sexes, et leur faire apprendre les lettres ou quelque métier, et ensuite les marier, comme aussi pour y recevoir et y traiter les enfants malades de la teigne, soit de Paris, soit des lieux voisins. Il expose que la construction de la belle chapelle que la confrérie de cet hôpital faisait bâtir, avait été interrompu à cause des guerres : que cependant un nombreux clergé y célébrait l'office, mais que les malheurs du temps avaient diminué les revenus de cet hôpital, et qu'il avait des procès en grand nombre à soutenir devant le prévôt de Paris, conservateur de ces droits, et qu'en conséquence il lui accorde le privilége durant deux ans d'avoir, au Châtelet de Paris, deux audiences chaque jour plaidoyables pour l'expédition de ses procès. (V. *Ordonnances des rois de France*, t. XIII, p. 264.)

[44] L'Hôpital du Saint-Esprit, dont l'église avait été restaurée en 1611

par la ville de Paris, fut réuni à l'Hôpital général par lettres patentes du 23 mai 1679, enregistrées le 18 avril 1680. Supprimés par un décret du 5 avril 1792, les bâtiments furent vendus en 1798, puis démolis. Sur leur emplacement on éleva, en 1810, l'Hôtel du Préfet de la Seine, qui a été abattu en 1841.

CHAPITRE QUATRIÈME

De l'Église de SAINT-JULIEN, & de la Chapelle S.-JEAN-BAPTISTE, depuis devenue Église DE SAINT-SÉVERIN

Entre lesquelles deux Églises il y a eu primitivement un rapport de liaison et de dépendance.

Quoique nous n'ayons point d'Auteur plus ancien que S. Grégoire de Tours, qui ait parlé de l'Eglise de Saint Julien de Paris, il n'en faut point conclure qu'il n'y ait pas eu d'Oratoire de son nom proche cette Ville long-tems auparavant. Il est certain que S. Germain, Evêque d'Auxerre, qui siégeoit en 420 et 430, fut l'un des propagateurs du culte du Saint Martyr de Brioude, qui porta le nom de Julien; que ce fut après les prieres qu'il fit à son tombeau, qu'il eut révélation du jour que ce Saint avoit souffert le martyre[a]. S. Germain d'ailleurs portoit toujours sur lui une boëte où il renfermoit des précieux restes des Martyrs de divers pays, que je serois trop long à détailler; et il donna le nom de Saint Julien à un petit monastere qu'il bâtit au-dedans de sa Ville, et qui y subsista durant deux siécles. Ce même Evêque est venu et a resté plusieurs fois à Paris, où sa sainteté étoit reconnue dès son vivant. C'est pour toutes ces raisons que je pense qu'il aura fait part à l'Evêque de cette Ville, ou à quelqu'un du Clergé, de quelques fragmens de reliques de Saint Julien de Brioude[1]; ce qui aura donné occasion à la construction d'une Chapelle en l'honneur de ce Saint[b].

[a] Greg. Turon. *de Glor. Mar.*, lib. II, cap. 29.

[b] Je sçais que l'abbé Chastelain a crû dans son Bimestre, p. 208, que cette Eglise avoit été titrée primitivement de Saint Julien l'Hospitalier, à cause qu'il était l'un des S. Julien qu'on honorait dans la France au VIII siècle : mais il se fonde sur un Lectionaire de ce temps-là, dont on n'a que les Fêtes d'hiver; où il aurait trouvé S. Julien de Brioude si le livre fût parvenu à nous en son entier.

Quoiqu'il en soit, cet oratoire étoit devenu cent cinquante ans après Saint Germain assez vaste pour être qualifié de Basilique; et je suis dans l'opinion, qu'à mesure qu'il se forma à Paris un petit fauxbourg au bout du pont méridional, cette Basilique fut du nombre de celles où l'Evêque envoya quelques Clercs pour la commodité des habitans de ce canton, lorsqu'ils ne pouvoient pas se rendre à l'Eglise matrice, et qu'il en fut de cette Basilique de Saint Julien, comme de celle de Saint Gervais située au côté opposé de la Cité, lesquelles eurent chacune leur Oratoire de S. Jean-Baptiste, lorsqu'on commença à cesser de porter tous les enfans pour être bâtisés à la Cathédrale. Cet Oratoire de S. Jean ne pouvant pas être loin de la cellule de Saint Severin, à laquelle a succédé l'Eglise de son nom, a donné occasion par la suite au Clergé de Saint Severin qui a succédé à l'ancien Clergé de Saint Julien, de regarder S. Jean comme l'un des patrons de la Paroisse.

La Basilique de Saint Julien au bout du petit pont de Paris n'étoit point une maison de Moines. Gregoire de Tours [a] a employé indifféremment le nom de Basilique pour les Eglises cléricales comme pour les monastiques. En parlant de celle-ci, où il logea dans un voyage qu'il fit à Paris l'an 587 [2], et rapportant ce qui étoit arrivé en cette Eglise durant une certaine nuit, il fait mention d'abord d'un Clerc, puis de quatre autres Clercs, et enfin du Prêtre. Au même endroit il parle de l'Office nocturne, qu'il psalmodia avec eux au milieu de la nuit.

Il reste un Diplome [b] du Roi Henri I, donné vers l'an 1050, par lequel, il paroît que l'Eglise de Saint Julien de Paris avoit été du nombre de celles qui furent brulées par les Normans. En parlant de quatre Eglises qui se trouvoient dans un cas semblable, sçavoir, celle de Saint Etienne, de Saint Julien, de Saint Severin solitaire, et celle de S. Bache de laquelle je parlerai dans la suite, il dit que quelques-unes avoient eu autrefois le titre d'Abbaye, et en cette qualité avoient servi de stations à la Cathédrale [c]. Il est bien aisé de voir que la particularité de la station n'a du tomber que sur celles de Saint Etienne et de S. Bache. Le Roi Henri ne paroît pas avoir

[a] Greg. Turon. *Hist.*, lib. IX, c. 6. — [b] *Cart. de N.-D. de Paris*, t. I, p. 272. — [c] *Hist. Univ.*, t. I, p. 402.

donné celles de Saint Julien et de Saint Severin au Chapitre de la Cathédrale, par la raison que la Cathédrale, chargée de rétablir l'ancienne station, et même une Collégiale dans celles qui lui furent cédées, ne se trouve l'avoir fait que dans celles de Saint Etienne et de S. Bache : D'ailleurs, si les Chanoines de la Cathédrale avoient joui de l'Eglise de Saint Julien après le milieu du XI siècle, on ne trouveroit pas que dans le siécle suivant c'étoient deux Laïques qui la possédoient chacun par moitié [a]. Nous ne sçavons point d'où Duboulay a tiré qu'elle a été appellée *Filia Basilicæ Parisiensis*. Il n'est pas certain qu'elle ait été Abbaye. On ne trouve aucune preuve que jamais l'Eglise de Paris y soit venue en station. Il n'y a que la qualité de Prêtre-Cardinal donnée au Prieur, ainsi que je dirai ci-après, qui puisse appuyer la pensée de Duboulay.

Cette église de S. Julien avoit à Paris un territoire qui est mentionné dans un censier de l'Abbaye de S. Pierre des Fossez écrit au X siécle, comme contigu à l'une des places que cette Abbaye y possédoit.

Etienne de Vitry, Chevalier fils de Renaud du Plessis, et Hugues de Munteler, Laïques, qui possédoient cette Eglise, la transporterent avant le milieu du douziéme siécle aux Religieux de Longpont, proche Montlhery. Peut-être étoit-ce leurs ancêtres qui l'avoient fait rebâtir : Au moins le choix qu'Etienne fit de ces Religieux, paroît être venu de ce qu'il étoit Seigneur du Plessis proche Longpont.

Thibaud, Evêque de Paris, confirma en 1150 cette donation et celle de l'*atrium*. Le Pape Eugéne III dans sa Bulle de confirmation [b] de l'an 1151, explique le mot *atrium* par celui de *sepultura*, et ne qualifie cette Eglise que de Chapelle : *Capellam*. Probablement elle avoit été long-tems en pauvre état, ou n'avoit été refaite que pauvrement ; ce qui l'auroit fait appeller par quelques-uns Saint Julien le pauvre [3]. On lit parmi les Prêtres-Cardinaux de Paris qui assistoient l'Evêque célébrant aux grandes Fêtes, vers l'an 1200, *Prior S. Juliani pauperis Parisiensis*. Il y avoit été mis comme représentant le premier de l'ancien Clergé de cette Eglise, auquel il avoit succédé. L'usage avoit fait continuer de lui donner le surnom de Pauvre, quoiqu'avant la fin du XII siécle cette Eglise eût été

[a] *Diss. sur l'Hist. de Paris*, 1741, t. II, p. 93. — [b] *Chartul. Longip.*, fol. 1.

rebâtie d'une assez grande étendue, avec un collateral de chaque côté, ainsi qu'on les voit encore aujourd'hui.

Au reste, ce surnom de *pauvre* n'étoit pas alors généralement usité. On lit dans un titre [a] de l'an 1202, en parlant de la rue Garlande, que c'étoit au grès de Saint Julien, sans autre addition, que se terminoit le bourg de Sainte Geneviéve : *ad gressum Sancti Juliani qui est meta burgi Sanctæ Genovefæ.*

Cette Eglise, à cause de sa situation entre la Cité, où est la Cathédrale et l'Université, fut choisie peu de tems après qu'elle eut été achevée, pour tenir les assemblées générales de l'Université [b]. Duboulay en rapporte une de l'an 1288, le vendredi avant l'Ascension [c]. Ces Assemblées continuoient en 1468 et 1488. On y a fait aussi l'élection du Recteur et celle des Intrans pour l'élire [d]. Les Registres du Parlement font mention à l'an 1524 des dégats qui y furent faits lors de l'élection des Intrans [e].

Je remarquerai en finissant, que M. Piganiol s'est trompé, en écrivant que cette Eglise a été rebâtie, il y a environ quatre-vingt ans. Cela peut être vrai pour le portail; car l'Eglise avançoit autrefois plus près de la rue de cinq ou six toises : mais ce qui est resté de l'Eglise, qui consiste dans les trois quarts de l'ancienne, a plus de cinq cent cinquante ans d'antiquité. L'Auteur du Calendrier Historique [f] s'est appuyé sur deux mots de S. Gregoire de Tours, pour dire que la prison de l'Evêché de Paris étoit, au VI siècle, proche Saint-Julien. On ne sçait pourquoi il dit *de l'Evêché de Paris,* c'étoient les prisons de la ville même de Paris au bout du Petit-pont.

Ce Prieuré a été réuni en 1655 à l'Hôtel-Dieu de Paris. Les Bulles sont de 1658, et les Lettres patentes de 1697.

On y a honoré dans les moyens siècles, outre Saint Julien martyr de Brioude en Auvergne, S. Julien premier Evêque du Mans. Il s'y est établi dans ces derniers tems une Confrerie sous le titre de N. D. des Vertus, dont la fête se célebre le même jour qu'à Aubervilliers, sçavoir, le second mardi du mois de Mai [g].

Je ne dois point séparer de cette Eglise la Chapelle de Saint Blaise

[a] *Gall. Christ.*, t. VII. Inst., p. 225.— [b] *Hist. Univ.*, ibid.— Et t. III, p. 486.— [d] Sauval, t. III, p. 612. — [e] *Reg. Parl.*, 7 mars. — [f] Au 9 janv., p. 16.

et de Saint Louis. Le Livre des arts et métiers [a] de Paris, écrit sous S. Louis, et conservé en Sorbonne, parle d'un lieu dit, *chez S. Blaisve,* ce qui ne peut convenir qu'à cette Chapelle, vû qu'alors en latin on disoit souvent *Blavius* pour *Blasius.* Je la trouve qualifiée d'annexe du Prieuré de Saint Julien dans des provisions qui en furent données l'an 1522 à frere Jean Aubert; et dans un Necrologe de la Paroisse de Saint Severin du même tems, la Chapelle Saint Blaise des Maçons est dite faire partie et être en l'Eglise de Saint Julien. Mais dans les Lettres de l'établissement de la Confrerie des Maçons et Charpentiers, qui y fut faite en 1476, elle est dite seulement située *juxta Sanctum Julianum veterem, et in Parochia Sancti Severini.* Comme cette Chapelle de Saint Blaise menaçoit ruine les années dernieres, le service qui s'y faisoit a été transféré à la Chapelle de Saint Yves rue S. Jacques, et elle est presqu'entierement détruite [b].

ÉGLISE ET PAROISSE

DE SAINT-SÉVERIN

Provenue de l'Église

DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

LEZ-SAINT-JULIEN

Comme il n'y a aucune preuve solide qu'il ait existé primitivement dans le lieu où est aujourd'hui l'Eglise de Saint Severin, un Oratoire de S. Clement, et qu'on doit voir ci-après que le culte distingué dont on y honore ce saint Pape est nouveau, je suis plutôt porté à croire que l'Oratoire qui fut bâti sur la sépulture de Saint Severin solitaire en ce lieu au sixiéme siécle, a été une simple dépendance de la Basilique de Saint Julien Martyr [b], laquelle dès le même siécle étoit ancienne et grande, au rapport de S. Gregoire de Tours [c], témoin occulaire; et que cet Oratoire porta le nom de ce saint Solitaire dès le siécle suivant, à cause des miracles qui furent opérés à son tombeau : Rien même n'empêche de penser que

[a] *Cod. Rich.*, p. 135. — [b] *Reg. Ep. Par.*, 15 sept. — [c] *Greg. Turon*, l. 9, ch. VI.

S. Cloud qui avoit été son disciple, et qui lui survéquit de treize ans, n'eût pris le soin de la construction de cet Oratoire, vu les facultés que sa naissance Royale lui avoit procurées. Ainsi je suis bien éloigné de croire avec l'Abbé Chastelain [a], que Saint Severin de Paris avoit mis son Oratoire sous la protection de S. Severin Abbé d'Agaune.

Les élévations des corps des Saints de leur Tombeau ne commencerent à être communes que dans le IX siécle. Les unes furent faites avec grande solemnité, comme lorsqu'il s'agissoit de placer les corps dans un lieu éminent ou dans une châsse : d'autres, avec moins de cérémonie, lorsqu'on tira les reliques des saints de leur sépulcre, de crainte que les Normans ne les profanassent, et qu'on les porta dans des lieux de refuge pour les mettre à couvert. C'est de cette derniere maniere qu'il me paroît que les ossemens du corps de Saint Severin, solitaire au fauxbourg de Paris, ont été transférés dans l'Eglise Cathedrale de la même Ville, où ils sont toujours restés depuis. L'Oratoire d'où ils furent tirés étoit bâti depuis trois cent ans, ou environ, à moins qu'on n'en eût réédifié un autre plus grand. Il est fait mention dans un titre [b] de l'an 847 d'un bien qui appartenoit à cette Eglise de Saint Severin du côté de Montlhery au territoire de Paris, lequel confinoit à une Terre de l'Abbaye de S. Denis. Les Normans étant venus à Paris plusieurs fois depuis, durant le reste du siécle, cette Eglise fut comprise dans le nombre de celles qu'ils brulerent : de sorte qu'elle fut ensevelie sous les ruines jusques vers l'an 1050, auquel tems Imbert, Evêque de Paris, l'obtint du Roi Henri, comme ayant appartenu autrefois aux Rois ses prédécesseurs ; et il faut observer que dans le Diplome de ce Roi elle est appelée *Ecclesia Sancti Severini solitarii* [c].

Ainsi ce fut vers la fin du XI siécle que cette Eglise fut rebâtie. Le nombre des maisons de ce quartier là ayant aussi été augmenté, on la destina pour servir de Paroisse aux habitans, dont les prédécesseurs avoient primitivement été de la Paroisse de la Cathédrale, puis avoient été desservis par le Clergé de la Basilique de Saint Julien. Quelque-tems après elle fut érigée en Eglise Archi-

[a] *Martyr. Univ.*, p. 856. — [b] *Diplom.*, p. 529. — [c] *Cart. de N.-D. de Paris*, t. I, p. 272.

presbyterale. Elle avoit été presque l'unique Paroisse de tout le canton méridional hors de Paris, s'étendant bien avant dans la campagne du côté du midi, et assez du côté de l'occident, puisque les Paroisses de Saint André, Saint Côme, Saint Etienne, Saint Sulpice et Saint Jacques n'existoient pas, et sont d'une érection postérieure.

Dans les commencemens de cette Eglise Paroissiale, on y rétablit l'Oratoire de S. Jean Baptiste qui avoit servi au Clergé de la Basilique de Saint Julien pour l'administration du Baptême aux enfans du quartier, depuis qu'on eut cessé de les porter à la Cathedrale : et c'est ce qui a fait passer ce Saint Précurseur de J. C. pour l'un des Patrons de l'Eglise de Saint Severin.

On peut voir dans Sauval [a] et ailleurs les bornes qui furent convenues pour l'étendue de cette Paroisse l'an 1210, par trois arbitres, du côté qui confinoit au Bourg S. Germain des Prez, et que Guillaume Archiprêtre de Saint Severin agréa. On y trouve aussi le reglement [b] qui fut fait au même siécle à la requête de Jacques, Guillaume de Montmorency et Pierre de Nonancourt, successivement Archiprêtres de Saint Severin, entre eux et les Chartreux nouvellement établis à Paris, pour le dédommagement du terrain qu'ils occupoient sur la Paroisse, et pour d'autres droits. Ce dernier acte marque que cet Archiprêtre avoit aussi des dîmes de bled et de vin à Lorcines fauxbourg S. Marceau ou aux environs, et d'autres dîmes à Issy, qu'il ceda aux mêmes Chartreux, moyennant une redevance pecuniaire.

Le titre désigne Lorcines par ces mots *apud Lorcinos :* mais dans un manuscrit de Sainte Geneviéve [c] d'environ l'an 1245, l'Archiprêtre de Saint Severin est marqué comme redevable de douze deniers par an à cette Abbaye, *pro terra de Loco cinerum ;* ce qui est une autre dénomination de ce lieu qui est le même que celui de Lorcines, fondée sur ce que dans ce quartier là on avoit découvert ou transporté des terres sablonneuses propres à faire de la Poterie ; ce qui se prouve en ce que la rue solitaire qui a son entrée dans la rue dite des Postes par alteration, étoit autrefois appellée *Vicus S. Severini,* et a depuis été nommée rue Poterie S. Severin [7].

[a] *Antiq. de Paris,* t. I. — [b] Actes de 1260. — [c] *Cod. Censuum.*

Nous ne connoissons qu'un seul fait remarquable concernant l'ancienne Eglise de S. Severin : et nous le tenons de Jacques de Vitry écrivain du XIII siécle [a]. Il dit que Pierre Chantre de Paris, voulant faire connoître les talens extraordinaires de Foulques son disciple, le fit prêcher en sa présence et devant plusieurs habiles gens dans l'Eglise de Saint Severin : et que Dieu donna une telle bénédiction à ses sermons, quoiqu'ils fussent d'un style fort simple, que même tous les sçavans de Paris s'excitoient les uns les autres à venir entendre le Prêtre Foulques, qui prêchoit disoient-ils, comme un second S. Paul. Ces faits sont d'environ l'an 1180. Foulques décéda en 1201, étant Curé de Neuilly sur Marne [b].

Ce qu'il y a de plus ancien dans le bâtiment de l'Eglise de Saint Severin, tel qu'il est aujourd'hui, est la tour, la nef et le chœur jusqu'au Sanctuaire exclusivement : et tout cela n'est que du XIV siécle, c'est un gothique assez délicat et assez bien entendu. proportionné et symmétrisé, et où le double rang de vitrage l'un sur l'autre fait un bon effet. Ces vitrages supérieurs du chœur et du Sanctuaire peuvent passer pour les plus anciens de Paris, où l'on apperçoive des armoiries de famille.

Dès l'an 1347. le Pape Clement VI étant à Avignon avoit accordé des Indulgences pour cette Eglise. Elles furent vérifiées en 1458. pour l'aggrandissement de l'édifice. Ce n'a été que sous le regne d'Henri IV qu'on fit représenter au dessus des arcades des piliers du chœur et de la nef, les figures des Prophetes des Sibylles et des Apôtres. Je ne parle point des décorations de marbre faites au grand Autel en 1684, en partie d'une somme de six mille livres. donnée par un Ecclesiastique de la Paroisse nommé Fournier. Je rappellerai ici touchant l'accroissement de cette Eglise ce qu'en a dit Sauval; que le fond où est la seconde aîle et les Chapelles derriere le Sanctuaire, a été construit sur la place où étoit l'Hôtel de l'Abbé des Echallis Diocése de Sens, que les Marguilliers avoient acheté dès l'an 1445 ou 1448. Voici encore ce que j'ai trouvé dans les anciens papiers du trésor de cette Eglise.

Le lundi IV jour de May 1489 on commença à faire les vuidanges pour faire les fondemens de l'accroissement fait à l'Eglise : et le

[a] *Hist. Occid.*, ch. VIII, fol. 281. — [b] Voy. l'Art. de Neuilly. *Martyr. Univ.* 2 mars.

XII jour d'icelui fust assise la premiere pierre dudit fondement.

Le 14 Juillet de l'an 1491. fut assise la premiere pierre de la Chapelle de S. Sebastien.

L'an 1495. le pénultiéme Mars devant Pasques fut beni l'accroissement de cette Eglise avec le grand Autel, l'Autel de derriere où est N. D. de Pitié, l'Autel de la Chapelle M. Poignant, fondée de S. Pierre et de S. Pol; l'Autel de S. Mamer et de S. Sebastien, l'Autel de N. D. et de Ste Brigide, par Rev. Pere en Dieu Jean Simon, Evesque de Paris.

L'an 1498. le 12 Février on commença la besogne de mettre les Chapelles dehors du costé du Cimetiere par Micheaul le Gros.

Adam des Champs Clerc des Comptes avoit donné l'accroissement de l'allée du cimetiere en la rue de la Parcheminerie. Il vivoit en 1440, et demeuroit rue de la Parcheminerie [a].

On lit au second pilier du premier bas côté ou aîle méridionale de la nef, sur une petite plaque de cuivre rouge, en caracteres de petit gothique, ces mots : *Les executeurs de feux Antoine de Compaigne enlumineur de pincel, et de Oudete sa femme, ont fait faire ce pilier du residu des biens desdits defunts l'an M. CCCC. XIIII. Priez Dieu pour l'ame deulx. Amen.* Cette date peut servir à connoître le temps de la structure des piliers qui sont ressemblans dans la même ligne de ce collateral.

Du Breul a écrit que la Dédicace de cette Eglise a été faite le 6 Juillet, sans en spécifier l'année. Il faut que ç'ait été au XIV siécle, parce que parmi les charges des Fossoyeurs qui sont gravées en capitales gothiques, sur le pied de la Tour du côté de l'entrée, on y lit qu'ils devoient nettoyer les voutes et toute l'Eglise à la Saint Martin d'été, qui étoit la surveille. Présentement on en célébre l'anniversaire le premier Dimanche d'après la S. Martin d'été.

Le Trésor et la Sacristie qui sont sur la rue, n'ont été rebâtis qu'après l'an 1540 [8 b]. Les Marguilliers en obtinrent le 26 Août la permission du Parlement, en promettant de faire suivre l'allignement de la rue. L'édifice des Chapelles du même côté, au moins de quelques-unes, doit être plus ancien, parce qu'en une de ces

[a] *Tab. S. Magl., rue S. Martin*, n. 6. — [b] *Reg. Parl.*

Chapelles on voit la tombe d'un Jean de Portis Secretaire du Roy, Vicomte d'Ambrieres, et de Jeanne de Mallyeres sa femme, qui sont de 1481 et 1493. La femme avoit fait des fondations. Lorsqu'on abbattit le jubé au siécle dernier, on y transporta le Crucifix qui lui donna son nom. Il a depuis été placé dans le Cimetiere.

Au mois d'Octobre 1753 en creusant pour faire un caveau dans la Chapelle contigue à l'escalier du Trésor, on y a trouvé à quatre ou cinq pieds en terre des cercueils de pierre dont les pieds s'étendoient vers l'orient de l'équinoxe. On peut en conclure qu'une partie de la rue adjacente couvre de pareilles sépultures faites il y a 800 ou 900 ans au moins, avant la formation ou la disposition fixe des rues.

La liaison qu'il y a entre les Chapelles et les Confreries m'engage à parler en même temps des unes et des autres, mais seulement de celles qui ont été les plus célébres à Saint Severin.

Dès le regne de S. Louis il y avoit en cette Eglise une Confrerie, laquelle étoit peut-être sous le nom même de Saint Severin. Elle jouissait alors d'une maison dans la rue de Laas (dite depuis de S. André) dont-elle devoit un petit droit de cens à Sainte Geneviéve, suivant ces deux lignes d'un manuscrit [a] de cette Abbaye d'environ l'an 1245. *In vico de Laas Confratria S. Severini tria den. pro domo contigua.* Ce pouvoit être aussi la Confrerie de la Trinité dont il est fait mention dans un testament de l'an 1361 [b].

La Chapelle qui étoit à côté de l'entrée du chœur vers le septentrion avant l'élargissement de l'Eglise portoit le nom de la Vierge, et elle y étoit honorée sous le titre de la Conception depuis l'an 1311, selon quelques-uns, ou 1395 selon d'autres. Il est plus constant que ce fut en 1311, d'autant qu'il existe un testament [c] fait l'an 1361 par un bourgeois de Paris, qui legua cinq sols à cette Confrerie. Comme on fut obligé d'abbattre cette Chapelle vers l'an 1490, lorsqu'on voulut aggrandir les aîles, on la rebâtit au fond du nouvel accroissement, et c'est où l'on en solemnise la Fête. On a dressé seulement en 1724 contre le pilier où étoit l'ancienne Chapelle, un mémorial qui représente la S. Vierge dans une chaire de Predicateur, accompagné d'une inscription qui marque les années susdites.

[a] *Lib. Cens. S. Genov.* — [b] *Tab. S. Magl.* — [c] *Tab. S. Magl.*

On lit dans le Pouillé Parisien du XIII siécle, deux additions faites vers l'an 1300, à l'article de Saint Severin, ainsi conçû. *In Archipresbyteratu S. Severini de Donatione Episcopi Ecclesia S. Severini.* Addition. *Item Capella seu Vicaria quam fundavit in eadem Ecclesia Susanna de Gallandia. Item Vicaria quam fundavit dictus Friso et ejus uxor in eadem Ecclesia.* Le manuscrit ne marque point le nom des Saints Titulaires de ces deux Vicairies : mais on apprend par un titre du même temps que la derniere étoit sous l'invocation de S. Jean l'Evangeliste à l'Autel de S. Nicolas. Cet acte appelle la fondatrice Petronelle la Frisone, veuve de Thierri Frison : Elle la dota entre autres d'une rente de 17 sols sur une maison qui avoit appartenu à Maître Henri de Vezelay Chapelain du Roi S. Louis, située dans la rue Serpente, et qui vers 1300 étoit à l'Abbé de Fécan.

S. Martin, sous l'invocation duquel il y a une Chapelle dans l'aile meridionale de cette Eglise, y est regardé comme l'un des Patrons, pour y avoir peut-être eu anciennement quelque autre Oratoire de son nom plus considerable, qu'il aura été besoin de détruire lorsqu'on rebâtit l'Eglise au XIV siécle. Le culte de ce Saint Evêque de Tours commença à y être célébre dans le même temps à l'occasion d'un morceau du manteau de ce Saint, qui lui vint du Chapitre de Saint Martin de Champeaux en Brie, lequel l'avoit obtenu d'une autre Eglise dans le siécle précédent, ainsi que je le rapporte à l'article de Champeaux. Ce transport de la relique à l'Eglise de Saint Severin de Paris est marqué sous le nom d'engagement dans l'Inventaire des titres de cette Collegiale [a]. J'estime que ce fut la devotion envers S. Martin, établie dans l'Eglise de Saint Severin, qui occasionna la coûtume d'attacher à la porte de cette Eglise, tant de fers de chevaux qu'on y voit, soit neufs soit un peu usez, de la même maniere qu'il y en a à la porte de l'Eglise Collegiale de Saint Martin de Chablies, et à celle de Saint Martin d'Erblai près Conflans-Saint-Honorine; car autrefois on ne representoit point S. Martin autrement qu'à cheval et divisant son manteau. Ce Saint étoit reclamé par les gens voyageans à cheval. On lit aussi dans Gregoire de Tours [b] que lorsque les chevaux avoient des

[a] *Tabul. Campell.* — [b] *Mirac. S. Mart.* l. 3, cap. 33.

maladies, on faisoit des vœux à ce même Saint, et que l'usage s'étoit établi pour préserver d'accidens ces animaux, de les marquer avec la clef de la Chapelle de Saint Martin.

S. Mamert ou Mammés a eu une Chapelle et une célébre Confrerie à Saint Severin. Il paroît que l'origine de cette devotion vînt d'un Joachim de Chanteprime Chanoine d'Auxerre, décédé Archiprêtre de Saint Severin en 1413, lequel aura pû obtenir de sa Cathedrale quelque relique de S. Mamert Abbé, dont on y conservoit le corps, et cela par devotion pour un Saint sur la Paroisse duquel il étoit né à Auxerre, mais qu'il confondoit avec S. Mammés, qu'on honoroit aussi en la même Paroisse d'Auxerre. Un rolle [a] redigé entre 1423 et 1427, fait mention d'une maison sise à Paris rue vieille Platriere, chargée envers la Confrerie Monsieur S. Mamer en l'Eglise Saint Severin à Paris de 60 sols parisis de rente. La Chapelle fut rebâtie en 1491, et l'Autel beni en 1495, sous le nom de S. Sebastien l'ancien Titulaire, et de S. Mamer. Elle étoit située à l'endroit où est l'entrée de la Chapelle de Communion depuis l'an 1673. On commença en 1497 à y célébrer chaque jour [b] pour les ames de feu noble Sire Jacques de Hacqueville et Dame Gilles de Hanequin sa femme. Deux Etudians de Sorbonne Prêtres, devoient en être les Chapelains. Par la suite des temps en écrivant on changea le nom Mamer en celui de Mammès Martyr de Cappadoce : et c'étoit lui qu'on honoroit vers l'an 1450, ainsi qu'il paroît par le Missel manuscrit de cette Confrerie conservé à S. Victor. Ce fut aussi sous cette qualité que le Pere Senault [c] en fit le Panegyrique en cette Eglise l'an 1656. Lorsque le nouveau Reliquaire d'argent pour renfermer la Relique de S. Mamer eut été fourni l'an 1665 par Jean Rict et autres Marguilliers en charge de cette Confrerie, on y renferma pour tout certificat un écriteau en petit gothique d'environ deux cent ans, qui portoit ces mots, *Os de S. Mamez.* L'ossement qui n'est qu'un esquille de couleur brune, est encore conservé dans le même Reliquaire fait en forme de volute : et quoique la Confrerie ait cessé en 1676, après qu'on eut bâti la Chapelle du Saint Sacrement (ce qui emporta avec soy la démolition

[a] *Archiv. S. Sever.* — [b] Sauval, t. III, p. 316. — [c] *Sermons du P. Senault*, édit. de 1657.

de la Chapelle de S. Mamer) on vit encore durant plusieurs années des Pelerins venir de loin pour venerer cette Relique.

On a vû cy-dessus que Jean Simon Evêque de Paris benit l'an 1495 dans l'Eglise de Saint Severin, entre autres Autels, celui de Notre Dame et de S. Brigide. Cette Eglise étoit en effet dès le siécle précédent dépositaire de quelques Reliques d'une S. Brigide que l'on qualifioit Vierge et Martyre, suivant l'exposé fait alors au Pape pour obtenir des Indulgences en faveur du bâtiment de l'Eglise; dans lequel exposé on ajoûtoit que les femmes dans l'enfantement et autres malades y avoient grande devotion. Mais comme on ne connoît aucune S. Brigide Martyre, il faut croire que c'étoit des Reliques d'une des compagnes de S. Ursule, à laquelle on avoit donné ce nom. On ne connoît plus ces Reliques à Saint Severin.

Le Pouillé Parisien, écrit vers 1450, ne fait mention que de deux Chapelles de l'Eglise de Saint Severin parmi les Bénéfices, sçavoir celle de S. Thomas de Cantorberi et celle de S. Louis, toutes les deux à la pleine collation de l'Evêque. Mais il y en avoit bien davantage. On en a déjà vû ci-dessus quelques-unes nommées comme fondées dès le XIII siécle. Il faut y ajouter celle du titre de N. D. fondée par Jeanne, veuve d'Etienne de Limoges Bourgeois de Paris, dont les biens furent amortis par Philippe le Bel en 1281; sçavoir, douze livres de rente sur une maison du carrefour derriere Saint Severin, devant laquelle Chapelle les Marguilliers devoient entretenir une lampe, comme en convinrent Guiard de Charny et Jean dit Marcel citoyen de Paris, qui l'étoient alors [a]. Cette Chapelle étoit quelquefois appellée Notre-Dame et Sainte-Croix, suivant un Bail de 1367. En 1431 elle passoit pour avoir été fondée par Henri Hemon et Etiennette son épouse, et la famille du nom de Fourquaut en avoit alors le patronage. Pierre Fumée, Chapelain du Roi, la posséda. La Chapelle de S. Nicolas, dite aussi quelquefois de S. Jacques, existoit dès l'an 1365, suivant le Bail [b] d'une maison au bas de la rue de la Harpe, sur laquelle elle avoit six livres de rente. Louis du Bellai, neveu de l'Evêque de Paris, en fut Chapelain au XVI siécle. La Chapelle de S. Louis fut dotée par Guillaume du Bois de six livres de rente, que le Roi amortit

[a] *Tab. Ep. Par. in Spir.* — [b] *Ibid.*

en 1326, par lettres données à Villiers près Rets [a]. Avant l'an 1400. Richard de la Mare avoit fondé une Chapelle à l'autel S. Michel [b]; elle étoit à patronage lay; on l'appella quelquefois la Chapelle des Anges ou Angelots. La Chapelle de S. Thomas de Cantorbery étoit à l'autel de la Trinité, et à la pleine collation de l'Evêque, suivant la démission qu'en fit, l'an 1515, François de Poncher, qui fut depuis Evêque de Paris [c].

La Chapelle des Brinons, qui est du côté de la rue, est dite par Sauval fondée en 1471 par Guillaume Brinon [9], et Guillaume Briçonnet qui avoit épousé Jeanne Brinon : elle est à la nomination de leurs descendans [d]; son titre primitif est S. Pierre : on l'a aussi appellé la Chapelle des trois Nativités; on disoit en 1565 *Capella trium Nativitatum in Ecclesia Sancti Severini ad altare S. Petri.*

La Chapelle de N. D. de Lorette étoit nouvellement bâtie en 1549 [e]. L'Evêque de Megare en fit alors la bénédiction et celle d'une portion de cimetiere, avec la permission de l'Evêque de Paris.

Le surplus des Chapelles chargées de Messes dans le dernier siécle, a été rendu public en 1722 dans le petit livre des Paroisses de Paris du sieur Lamesle Imprimeur [10].

Depuis la construction de la grande Chapelle du S. Sacrement en 1673, l'ancienne du même nom étant devenue inutile, on y a transféré les Chapellenies de S. Joseph et de Ste Geneviéve, qui auparavant étoient entre la nef et le chœur [f]; elles donnoient le nom à une Confrerie dont les Directeurs avoient obtenu des Lettres patentes registrées en Parlement le 1 Août 1667. Mais cette Confrerie ne subsiste plus [11].

L'Eglise de S. Severin est une des premieres de Paris où l'on ait vu des orgues : Il y en eut dès le regne du Roi Jean; mais c'étoit un petit buffet : aussi l'Eglise n'étoit-elle alors ni si longue ni si large. J'ai lu dans un Extrait du Necrologe manuscrit de cette Eglise, que » *l'an 1358 le lundi après l'Ascension, Maître Regnaud* » *de Douy, Ecolier en Théologie à Paris et Gouverneur des*

[a] *Villare juxta Restum.* — [b] *Act.* 1427-1452. — [c] *Reg. Ep.*, 2 mai 1575. — [d] *Reg. Ep.* — [e] *Reg. Ep.*, 7 mars 1510. — [f] *Reg. Archiep.*, 6 jul. 1717.

» *Grandes Ecoles de la Parouesse S. Severin, donna à l'Eglise* » *une bonnes orgues et bien ordenees*. Celles que l'on a vu subsister jusqu'en 1747, adossées à la Tour de l'Eglise, n'avoient été faites qu'en 1512 : mais depuis on en a fait de nouvelles [12].

Sauval avoit lu dans un Compte [a] de Fabrique de la même Eglise rendu en 1419, que lorsque les pauvres femmes après leurs couches entendoient la Messe de relevée, on leur mettoit un manteau fouré sur les épaules afin de les tenir chaudement. Qu'au jour de la Pentecôte on lâchoit dans l'Eglise par les voûtes un pigeon, comme pour figurer la descente du S. Esprit sur les Apôtres : ce qui se pratiquoit sans doute ailleurs à l'exemple de la Cathedrale. La cérémonie et priere qui y a été fondée l'an 1669 pour le lundi de Pâques, par un Marchand Drapier nommé Bachelier, est plus digne de l'Eglise que la précédente, qui a été abolie partout avec raison : c'est un Salut qui commence par la lecture solemnelle de l'Evangile du jour, que fait le Diacre revêtu de dalmatique dans la chaire à prêcher, laquelle tient lieu de tribune ou jubé; mais qui anciennement étoit placée dans le côté méridional ; de même qu'elle l'est à l'Eglise de Notre-Dame ; en sorte que les Prédicateurs, comme le Diacre, regardoient le septentrion en annonçant la parole de Dieu. Dans la suite de cet Office on chante l'ancienne formule de louanges et d'acclamations, *Christus vincit*, *Christus regnat*, *Christus imperat*, qui est encore en usage dans plusieurs Cathédrales du Royaume avant l'Epitre de la Messe à certains jours. Ce chant contient des vœux pour le Pape, l'Evêque, le Clergé, le Roi, la Reine, leur armée, les Juges et le peuple. A tous les anciens Saluts, l'Evangile qui se chantoit au Jubé, est chanté dans la même chaire à S. Severin.

La même Eglise est dans l'usage d'aller célébrer au grand autel de Sainte Geneviéve du Mont la Messe Paroissiale le mardi de Pâques, et l'on y administre la Communion Pascale. Le premier jour de Mai elle va aussi la célébrer au grand autel de Saint Germain des Prez, et l'on y publie les bans de mariage.

Quant aux reliques que cette Eglise conserve actuellement, elles se réduisent à trois fragmens du bois de la vraie Croix renfermés

[a] Sauval, t. II, p. 633.

dans le milieu d'une Croix de cristal de travail antique, avec d'autres reliques apportées de la Terre-sainte, dont les écriteaux en parchemin sont en caracteres du XIV et du XV siécle. Quelques reliques du corps de Saint Severin solitaire, ancien patron, qu'on dit être dans le grand Autel : quelques fragmens de petits ossemens des pieds ou des mains, qui ont pour étiquette *De ossibus S. Martini*, etc. caractere minuscule du XV siécle. Ils sont dans un grand reliquaire d'argent doré, représentant S. Martin qui divise son manteau. Plus au pied d'un reliquaire d'argent doré en forme de bras se voit gravé en lettres gothiques minuscules d'environ la fin du XV siécle, que c'est *Le bras de Monseigneur Saint Severin*, et que Jehan Goupils a donné pour faire ce reliquaire cent livres parisis. On dit que la relique est de S. Severin de Cologne, quoique l'écriteau ne le dise point. Mais il y a tout lieu de penser que comme on s'est trompé en donnant le nom de bras à l'ossement qui est certainement le peronée droit, c'est-à-dire le petit focile de la jambe droite, on s'est aussi mépris au sujet du S. Severin du corps duquel il a été détaché. Il est long de plus de neuf pouces; et il n'y manque qu'un peu du bout superieur. Je le croirai être un os de Saint Severin le solitaire, véritable patron de la Paroisse, jusqu'à ce qu'on prouve le contraire. Le titre de *Monseigneur* dont il est qualifié sert à le désigner. Dans un Compte [a] de l'an 1508 est nommé un Jehan Goupil, bourgeois de Paris, nouvellement mort. Il faut ajouter ici le petit fragment du corps de S. Mamer dont j'ai parlé ci-dessus. Plus, une partie de l'un des bras de S. Severin [b] Abbé d'Agaune en Valais qui fut obtenue l'an 1674 de l'Abbé et Chanoines Reguliers de Château-Landon, par François le Tellier Curé et par ses Paroissiens; laquelle ayant été mise en dépôt à l'Abbaye de Sainte Geneviéve, en fut apportée avec grande solemnité par le même Curé jusqu'en son Eglise, le 3 Juin de la même année, qui étoit le troisiéme Dimanche après la Pentecôte, jour auquel on célebre tous les ans l'anniversaire de cette translation.

Si j'ai qualifié plus haut ce Saint Severin solitaire, d'ancien patron de la Paroisse de Saint Severin de Paris, c'est qu'il est

[a] Sauval, t. III, p. 547. — [b] *Propre de S. Sever.*, 1738, p. 243.

constant qu'il étoit reconnu en 1050 pour patron ou titulaire de l'Eglise, que le Roi Henri accorda à la Cathédrale de Paris, à la demande de l'Evèque Imbert, laquelle Eglise de Saint Severin étoit à la même place où est celle d'aujourd'hui. Le Pere Du Bois [a] qui avoit hésité sur cet article au commencement de son Histoire, frappé par les raisons qui ont déterminé M. de Valois à combattre l'opinion de ceux qui ont cru que S. Severin Abbé d'Agaune, mort à Château-Landon, étoit ce patron, et surtout par l'autorité du Diplome jointe au martyrologe d'Usuard, qui marque à Paris la mort de ce Saint solitaire au 23 Novembre [b], dit ingénuement : *Certè prope est ut dicam labentibus temporibus inconsultò alterum pro alterò habitum in honore*. Sa pensée n'est que trop véritable; par la suite des tems on est venu à prendre un S. Severin pour un autre; celui de Château-Landon pour celui de Paris. Mais en quel tems, comment et pourquoi? C'est ce qu'il n'a pas pris la peine de développer. A l'égard du culte de S. Severin de Château-Landon, il est certain par tous les Calendriers de l'Eglise et du Diocèse de Paris, qu'il n'a commencé à y être admis qu'au XVII siécle. Avant cela la Cathédrale et le Diocèse ne reconnoissoient que Saint Severin simple Moine et solitaire, décédé à Paris; et sa fête s'y faisoit à neuf leçons de tems immémorial le 24 Novembre, par remise du 23, à cause de S. Clement Pape qui tomboit à ce jour. Il n'est pas moins certain que les Curés de Saint Severin regardoient encore à la fin du XIII siécle S. Severin solitaire comme leur patron. Ce ne peut être que par cette raison que Guillaume de Montmorency, Curé, Archiprêtre de Saint Severin, et Soûchantre de l'Eglise de Paris, voulant que le Chœur de N. D. fût plus fréquenté le 24 Novembre, jour de S. Severin Moine, à Matines et à la Messe, y fonda une rétribution pour ces deux Offices, à prendre sur sa maison rue Saint Severin, chargée de six sols de redevance envers le Curé. *Voluit autem Guillelmus quod.... in Matutinis S. Severini Monachi duo denarii et duo in Missa distribuantur* [c]. S'il avoit connu S. Severin Abbé d'Agaune, il en auroit certainement fondé l'Office au XI Février, et il n'auroit pas pensé à augmenter les Distributions de la Fête du Saint

[a] *Hist. Eccl. Par.*, t. I, p. 72. — [b] *Ibid.*, p. 645. — [c] *Necrol. Eccl. Paris.* ad 25 julii.

solitaire. Il me paroît que le changement de patron n'étoit pas encore fait sous le regne de Charles VI. Les vitrages du sanctuaire de l'Eglise n'ont pu être faits au plutôt que de son temps, ce qui se prouve par l'écu de France réduit à trois fleurs de lys qu'on y voit supporté par S. Louis. Or, dans la partie de ce vitrage qui regarde l'orient d'été est peint un Saint Moine supporté par une figure de S. Jean-Baptiste; et ce Religieux est sans crosse: donc ce n'est point l'Abbé d'Agaune qu'on auroit eu en vue en peignant; ce qui peut confirmer ce que j'ai dit plus haut, que l'Eglise de Saint Severin étoit bâtie sur le fond de l'Oratoire de S. Jean : mais que c'est le saint solitaire Severin décedé à Paris qu'il faut entendre par ce nom. On voit seulement par le dehors à l'angle extérieur de la premiere Chapelle proche la tour, la statue d'un saint Abbé qui représente peut-être S. Severin d'Agaune : mais elle ne peut gueres avoir que 200 ans; d'ailleurs, la niche dans laquelle elle est placée n'a pu être faite qu'avec les derniers accroissemens de l'Eglise qui sont du XV siécle. Je ne vois que le Missel [a] de la Confrerie de S. Mammès érigée autrefois en cette Eglise, écrit vers l'an 1450, qui puisse servir à fixer l'époque que je cherche, en ce que dans le Calendrier S. Severin Abbé y est au 11 Février en lettres rouges : mais une marque de la nouveauté du changement, est que les oraisons propres assignées pour ce Saint n'y sont qu'au Supplément écrit par une main postérieure. C'est là le premier indice du changement de Saint Severin Moine en Saint Severin Abbé : car la sculpture d'au-dessus de la rose du frontispice de l'Eglise où l'on voit une crosse au milieu d'une double S paroît n'avoir que 200 ans et avoir été faite après coup. Ce changement put être admis d'autant plus facilement que la vie du Saint Abbé étant plus connue que celle du Saint Moine, fournissoit de quoi faire neuf leçons à Matines, et une plus ample matiere aux Prédicateurs : mais pour ne pas supprimer totalement la solemnité du 23 Novembre qui avoit été consacrée primitivement au Saint solitaire, on mit en sa place le nom de S. Clement Pape, qui est mort le même jour; ce qui l'a fait regarder comme l'un des patrons de cette Eglise, quoique son Office ait été remis

[a] *Cod. ms. S. Victor. Paris.*

depuis au Dimanche. Au reste la Solemnité du 23 Novembre pour S. Severin le solitaire, vient d'être rétablie en 1753, et placée aussi à un Dimanche voisin de ce même jour.

On a été embarrassé de trouver la raison pour laquelle on voit deux lions de pierre placés à chaque coin du portail de cette Eglise au-dessous de la tour ou clocher. On a pensé qu'ils avoient été mis là à cause du passage qui conduit au Cimetiere, pour marquer un lieu privilégié, ainsi qu'on en voit à d'autres Cimetieres placés proche l'Eglise, comme à S. Pierre de Vienne en Daufiné. Mais ils ne me paroissent pas être assez anciens pour avoir été placés là comme des symboles de l'asyle du lieu saint. Outre que l'écu qui pend à leur col est chargé des armes de France réduites à trois fleurs de lys entremêlées de celles du Daufin, l'écriture qui avoit été gravée à leur collier n'est pas encore si effacée qu'on n'apperçoive qu'elle est en caracteres romains, et par consequent de deux cens ou deux cens cinquante ans seulement, ou un peu plus. Ces lions assez modernes me paroissent avoir été conservés ici très-soigneusement pour tenir lieu d'autres lions plus anciens qui y avoient été et qui avoient servi à supporter le siége du Juge Ecclésiastique, soit Official soit Archiprêtre dans les siécles, ou leurs Jugemens se prononçoient aux portes des Eglises, ainsi qu'on en trouve encore qui finissent par ces mots, ***Datum inter duos leones*** [a]. On verra dans les Memoires de l'Académie des Belles-Lettres qui paroîtront par la suite, ce que j'ai écrit là-dessus dans le Memoire intitulé : ***Sur la Reine Pedauque.***

J'aurois rapporté ici quelques-unes des plus curieuses épitaphes de cette Eglise, de l'âge de quatre et cinq cents ans, lesquelles ont été gravées en lettres capitales gothiques sur des tombes ; mais les inscriptions n'en sont plus lisibles, depuis qu'on a employé ces tombes au-dessus des basses voûtes pour former un bord qui pût servir à faire le tour de l'Eglise par dehors auprès des grands vitrages de la nef et du chœur. On y auroit vu entre autres celle d'une Dame de grande qualité appelée Marguerite de Challon. On peut consulter ce que j'en ai dit dans le Journal de Verdun Oc-

[a] *Tabul. Eccl. Aniciens.*

tobre 1753 p. 272, par où l'on apprendra les Usages de Paris aux Funerailles sous le regne de Charles V.

Les tombes remarquables dans le Chœur sont celles des derniers Archiprêtres-Curés. Celle de Jacques de Billi, Abbé de S. Michel-en-l'erm, illustre par ses écrits, et décédé en 1581. Celle de Michel Cotignon, Chanoine de Nevers, Vicaire général de deux Evêques de la même ville, mort en 1617. Je pense que c'est le même Michel Cotignon dont on a un Catalogue imprimé des Evêques de Nevers; et enfin la tombe de M. Nicolas d'Anglure, Marquis de Bourlemont, Comte de Buzanci, Général des Armées du Roi, décédé en 1706. Cette Eglise est l'une de celles de Paris où a été inhumé un plus grand nombre d'Ecrivains et Auteurs célebres. Outre Jacques de Billi nommé ci-dessus, on compte Etienne Pasquier, mort en 1615. Scevole et Louis de Sainte-Marthe, freres jumeaux, décédés en 1650 et 1656, et deux autres du même nom morts en 1662 et 1690. Gilles Personne plus connu sous le nom de Roberval, décédé en 1675. Louis Moreri, mort en 1680. Eustache le Noble, décédé en 1711. Louis Ellies Dupin, mort en 1719. On a perdu le souvenir de l'endroit où a été inhumé en cette Eglise Pierre Grassin [a], Conseiller au Parlement, fondateur du College des Grassins [13]. A l'égard du Cimetiere, je ne répéterai ici le nom du jeune Prince Alleman Ennon de Emda, qui mourut à Paris en faisant ses études l'an 1545, et qui est représenté sous un mausolée couvert, que pour avertir les étrangers que c'est à l'occasion de ce mausolée que le peuple a inventé qu'on l'avoit trouvé dans le tombeau, ayant le bras mangé.

On y voit aussi la tombe du Marquis de Segur, Gouverneur du pays de Foix, Lieutenant Général de Champagne et de Brie, lequel a voulu y être inhumé. Il est mort le 10 Juin 1737.

On verra par la suite de cet ouvrage qu'auprès de plusieurs des principales Eglises de Paris, il y avoit autrefois une petite chambre, dans laquelle une femme dévote se tenoit enfermée pour le reste de ses jours. L'ancien Nécrologe de l'Abbaye de Saint Victor nous fournit le nom d'une de ces Recluses de Saint Severin. On lit dans le livre rédigé sous le regne de Charles V, au onze Avril, l'obit de

[a] *Testament de* 1569.

Dame Flore, avec cette qualité : *Obitus Dominæ Floriæ Reclusæ de Sancto Severino.*

On n'a fait remonter le Catalogue des Curés-Archiprêtres de Saint Severin, imprimé avec le Martyrologe de cette Eglise en 1678, que jusqu'à Denis de Sabrevoie, qui l'étoit en 1452. On en auroit pu nommer d'autres qui ont vécu avant lui : sçavoir, Guillaume en 1210, suivant un acte rapporté dans Du Breuil [a]. Guillaume de Montmorency [b], qui fut proviseur de Sorbonne en 1274, Chanoine et Souchantre de Paris en 1278, et qui vivoit encore en 1284 [14]. Pierre de Nonancourt [c], qui traita avec les Chartreux en 1289. Jean Bourgeois, mentionné dans un accord fait en 1315 avec les Confreres du Sépulcre touchant les sépultures. Miles de Saichenoar [d], qui, avec sa qualité de Curé et Archiprêtre de Saint Severin, porte aussi celle de Chanoine de Notre-Dame de Paris sur sa tombe, située dans la partie méridionale de la croisée de Ste-Catherine de la Couture. Sa mort y est marquée à l'an 1399. Joachim de Chanteprime, fils de Jean General sur le fait des Finances des Aides sous le Roi Charles V, lequel Archiprêtre repose aussi à Ste Catherine [e], et avoit été Chanoine de Sens, d'Auxerre et de Peronne. Il mourut le 14 Juin 1413. Entre les anciens Archiprêtres de Saint Severin, je ne connois pour Auteur que Guillaume Houpelande, qui a écrit sur l'immortalité de l'ame. Il fut Curé depuis 1490 jusqu'en 1496 [15].

L'Archiprêtre de Saint Severin assiste ou en personne, ou par un Ecclésiastique qui le représente, à la bénédiction des saintes Huiles le jeudi-saint dans l'Eglise Metropolitaine. Son district pour l'envoi des Mandemens de M. l'Archevêque, consiste dans tout le quartier de Paris appellé l'Université, les fauxbourgs et la Banlieue du même côté : il a eu aussi autrefois dans son département une partie de la Cité : l'Eglise de Sainte Geneviéve la petite, dite depuis des Ardens, en étoit, suivant le Pouillé du XIII siécle, peut-être parce que son territoire touchoit au petit Châtelet.

En 1260, suivant un acte [f] de ce tems-là, étoit proche la rue

[a] *Antiq. de Paris*, liv. II, sur S. Germ. des Prez. — [b] *Chartul. Sorb.*, fol. 35 et 36. Du Boulay, t. III, p. 236. — [c] *Necrol. Cartus.* 2 Aug. — [d] *Tab. Ep. in S. Meder.* — [e] Tombe en la Chap. de la Vierge. — [f] *Reg. Thes. Chart. nov. inventum.*

Sacalie, une autre rue appellée la rue de l'Archiprêtre de Saint Severin.

M. de Piganiol a très-bien remarqué que Saint Severin fut l'Eglise que Mademoiselle de Montpensier eut pour Paroisse, avec l'agrément de M. de Perefixe, Archevêque de Paris, quoiqu'elle demeurât au Palais de Luxembourg. Elle ne dit point dans les Mémoires qu'elle a laissé, si la difficulté qu'elle eut avec Messieurs de Saint Sulpice étoit relative, ou non, à la maniere dont ils avoient eu ce territoire, qui avoit été de la Paroisse de Saint Côme. On m'a dit qu'en conséquence elle fit fermer la grande porte de ce Palais qui donne sur la rue de Tournon, ensorte qu'on n'y entroit plus que par la rue d'Enfer. M. Lizot Vicaire de S. Severin, et qui en fut depuis Curé, étoit son Confesseur.

L'étendue de la Paroisse de Saint Severin forme un corps de forme oblongue, acompagné de quelques branches. Ce corps est composé des rues qui sont de cette Paroisse comprises dans leur entier, c'est-à-dire des deux côtés. Après le Petit-Châtelet et le cul-de-sac Gloriette qui y touche, il y a sur cette Paroisse les rues du Petit-pont, de Saint Julien le pauvre, du Plâtre, de la Parcheminerie, des Prêtres, d'Erembourg-de-Brie, altéré en Boute-Brie, du Foin, des Maçons. La Place-Sorbonne en plus grande partie; puis la rue de Richelieu, la rue Serpente, les rues Percée, Poupée, Mâcon, de la Bouclerie, de la Huchette, la rue Sac-à-lie, dite Zacharie, la rue Saint Severin, et le cul-de-sac Saillenbien ou Salenbriere.

Les branches consistent dans les rues qui ne sont de cette Paroisse qu'en partie, et qui en forment les limites : sçavoir, en partant du Petit-Châtelet, la rue de la Bucherie, de laquelle, en y entrant par la rue du Petit pont, le côté gauche en est jusqu'à une grille basse qui descend à la riviere; et le côté droit jusqu'à une maison neuve près et en-deça de la rue du Fouare. De la rue Garlande, en y entrant par le carrefour de la Fontaine Saint Severin, le côté gauche en est jusques et comprise la onziéme maison. comptant pour une maison l'emplacement de S. Blaise, et le côté droit jusqu'au coin de la rue des Anglois, de laquelle en est aussi tout le côté droit en allant à la rue des Noyers. De cette rue des

Noyers la Paroisse a depuis le coin de la rue des Anglois, jusqu'au chevet de l'Eglise de S. Yves. De la rue S. Jacques, depuis le carrefour de la Fontaine Saint Severin, le côté gauche jusqu'à la grande maison neuve de l'Université inclusivement, et le côté droit jusqu'à la rue des Mathurins. De cette derniere rue, en y entrant par l'Eglise à main droite, le Couvent des Mathurins en est; après quoi il n'y a que les trois maisons qui sont vis-à-vis la rue des Maçons; et dans le côté gauche, seulement depuis les deux portes cocheres vers la rue des Maçons jusqu'à la rue de la Harpe. Dans la rue de Sorbonne, il n'y a que deux maisons, lesquelles (en y entrant par la rue des Mathurins) sont à droite, et bâties vis-à-vis le petit passage de Saint Benoît. De la rue de la Harpe, en y entrant par le carrefour de la rue de la vieille Bouclerie, Saint Severin a le côté gauche jusqu'à la petite rue neuve de Richelieu, et le côte droit jusqu'à la rue Serpente. De la rue d'Enfer, en y entrant par la Place S. Michel, depuis la troisiéme maison après le Séminaire S. Louis jusqu'aux Chartreux, seulement de ce côté-là. Autrefois la maison de l'Institution étoit de Saint Severin. De la rue Hautefeuille tout le côté de cette rue qui commence vis-à-vis et derriere le chevet de Saint André, excepté deux maisons près la rue des Cordeliers. De la rue Pierre Sarrazin, en y entrant par la rue Hautefeuille, la seule premiere maison à gauche. De la rue Saint André des Arcs, depuis la rue Hautefeuille, et du même côté seulement, jusqu'au carrefour de la rue de la vieille Bouclerie [16].

LES RELIGIEUX DE LA SAINTE TRINITÉ, autrement LES MATURINS. Sans m'arrêter aux récits des Ecrivains Trinitaires sur l'origine de leur Ordre, qui sont remplis de visions et de fables, ainsi que l'ont déjà remarqué quelques Ecrivains, ni sur la prétendue haute naissance de Felix de Valois, l'un de leurs Instituteurs, quoique cette opinion ait passé jusques dans le Breviaire Romain; il me paroît que cet Ordre, comme plusieurs autres, a tiré son nom du lieu où fut fait le premier établissement considérable, tel qu'est celui de la Capitale du Royaume. Ainsi, comme l'Hôpital ou Aumônerie de l'Eglise de Saint Benoît a été le lieu qu'ils eurent à Paris lors de leur institution, et que par *Saint Benoît* on entendoit quelquefois alors la Sainte Trinité, il étoit naturel qu'ils en prissent le

nom de la Trinité, qui empêchoit qu'on ne les confondît avec les Benedictins, comme il seroit arrivé s'ils eussent pris celui de Religieux de Saint Benoît. On sçait d'ailleurs que cet Hôpital dépendoit immédiatement du Chapitre de la Cathédrale de Paris, parce que la Collégiale de la Trinité, dite Saint Benoît, en est fille[17]. Cette Aumônerie, ou petit Hôpital, avoit sa Chapelle qui portoit le nom de S. Maturin invoqué dans plusieurs maladies : il étoit sous ce titre à cause de quelques reliques du saint Prêtre que le Chapitre de Paris y avoit fait déposer, les ayant tirées de la châsse du Bourg de Larchant en Gatinois, qui étoit une Terre dont il étoit Seigneur dès l'an 1005. M. Piganiol écrit que c'est le corps entier de S. Maturin qui a reposé dons cette Chapelle : mais c'est trop avancer. Je me contente de ce peu sur l'origine des deux noms de ces Peres de la Trinité ou Mathurins, dits aussi de la Rédemption des Captifs. Leur Eglise est appellée dans le Pouillé de Paris du XIII siécle *Capella S. Maturini.* En 1228 l'Abbaye de Sainte Geneviève étoit en procès [a] *super veterem domum Hospitalem,* avec ceux qu'elle appelloit *Fratres de Hospitali S. Maturini.* Ce sont les droits de cette Abbaye sur le terrain voisin, faisant partie de l'Hôtel de Cluni, qui sont cause que ceux qui habitent cet Hôtel sont de la Paroisse de Saint Etienne, quoiqu'enclavés dans le territoire de celle de Saint Severin.

L'Eglise des Maturins devenue assez considérable, renferme quelques Chapelles qui font titres. Celle de S. Paul fut permutée le 24 Avril 1474 [b]. Celle de S. Cuthbert, qui est le nom d'un Evêque de Lindisfarn en Angleterre mort en 687, donna lieu à une permutation au mois d'Octobre 1480. Le 28 Avril 1500. Etienne Poncher, Chancelier de Notre-Dame, la permuta pour la Cure de Creteil [18].

LA CHAPELLE ou Eglise du College de Cluny, bâtie vers la fin du XIII siécle. Elle est presque la seule de Paris où les Vêpres soient chantées à six heures du soir. Le College placé derriere est sur la Paroisse de Saint Benoît [19].

LES CHARTREUX. Du Breul a traité leur article si au long, et

[a] *Chartul. S. Genev.*, p. 108. — [b] *Reg. Ep. Par.*

M. Piganiol en a tant pris de choses, qu'il ne me reste que quelques observations à faire.

1o Sur leur Eglise. 2o Sur quelques-uns de leurs usages et sur leurs bienfaicteurs. Quoiqu'on en dise, je ne puis considérer leur Eglise comme un édifice du tems de S. Louis, sinon peut-être par les fondemens. Il semble que l'Architecte ait affecté de n'y admettre aucune délicatesse; aussi par le narré de Du Breul, on voit qu'on fut obligé d'aller à l'épargne. Cela n'a pas empêché que les Chartreux n'ayent mis parmi leurs grands bienfaicteurs Jean *de Cereseio*, ou *de Cerisio*, Trésorier de Lisieux, qui la fit achever, et que son nom n'ait été écrit chez eux à la marge du Canon de la Messe, suivant l'ancien usage. Son obit est marqué dans leur Nécrologe au 20 Septembre, et il y est dit être décédé en 1327.

Une des tombes du grand Cloître, la plus voisine de l'Eglise, et des plus anciennement gravées, représente ce reste d'inscription, PHILIPPVS REYTEL THESAVRARIVS ECCLESIE B. EVGENIE DE VARZIACO AVTISS. DIOCESIS. Cet autre Trésorier fu apparemment aussi du nombre des bienfaicteurs.

Selon l'usage de cet Ordre, les Chapelles jointes au chœur et à la nef ne sont pas apperçues par ceux qui sont dans l'Eglise, et leur entrée est cachée. Nos Auteurs ci-dessus nommés, parlant des fondateurs de ces Chapelles, ont oublié Maître Jean l'Heureux, Audiencier du Roi; que le Nécrologe dit au 20 Février en avoir fait bâtir deux. La plus voisine de la grande porte de l'Eglise étoit récemmen bâtie, lorsque l'Evêque de Paris, François de Poncher, la bénit le 13 Janvier 1520 en l'honneur de N. D. S. Hugues et S. Bruno, six ans après la canonization de ce dernier [a].

Les Chartreux conservent un autre usage mémorable, rélativement aux bienfaicteurs de leur Eglise. Ils célebrent chaque année la Fête des saintes Reliques le jour de l'Octave de la Toussaint, comme ont fait à leur exemple plusieurs Diocèses, entr'autres celui de Paris depuis l'an 1736, et ensuite ceux d'Evreux, Coutances, Seez, Blois, etc.

Ce jour-là le Couvent étant assemblé dans le Chapitre, on y lit solemnellement le catalogue de toutes ces Reliques rédigé en latin,

[a] *Reg. Ep.*

et terminé par ces mots *quorum precibus et meritis adjuvemur*. Il est composé de trois ou quatre pages, et renferme les noms de ceux qui en ont fait présent, lorsqu'on le sçait, et la place où ces Reliques sont. On y apprend qu'il y en a eu de tirées du reliquaire du Cardinal de S. Georges *ad vellus aureum*, et dans ce nombre se trouve le nom de Ste Preuve Vierge [a], d'autres données par Catherine d'Alençon, que l'on qualifie Duchesse de Baviere, et dans celles-là il se trouve un os de S. Quentin, et quelque chose de S. Lubin [b]. D'autres ont été léguées par Guillaume Pomier, Curé de S. Germain le-vieux, en 1462 [c], parmi lesquels il y en a des SS. Martyrs Lugle et Luglien [d], de Ste Màthie [e], de S. Savinien. On y nomme celles qui furent mises dans une boëte de plomb, qui a été placée en 1433, suivant l'usage de ces tems-là, dans une concavité de la fleche du clocher de l'Eglise contre les foudres et le tonnerre ; et enfin celles qui furent enfermées dans le grand Autel, lorsqu'il fut béni le 24 Octobre 1698 ; ce sont celles qui m'ont paru les moins certaines, a en juger par ce qui s'y trouve *de Sto Gaspare Martyre*. Il y a lieu de s'étonner que ce long catalogue ne fasse aucune mention des reliques que leur Necrologe marque avoir été données par Jean Duc de Berri, lesquelles avoient été tirées du Trésor des Papes [f], non plus que celles qui étoient renfermées dans un reliquaire dont leur fit présent Gilles Galois Chevalier Seigneur de Lusarches, décédé en 1386.

Jean Cœur Archevêque de Bourges a perpetué son souvenir parmi les Chartreux de Paris, en leur donnant une maison sise à Paris, dont le revenu devoit être employé à avoir de quoi leur couvrir la tête [g] depuis les environs de la Toussaints [h]. Ce Prélat siégea depuis 1447 jusqu'en 1483.

Mais les libéralités du Roi Charles V ont surpassé toutes celles des autres Bienfaicteurs, puisqu'il leur fit présent de trois mille quatre cent francs ; en mémoire de quoi il est écrit dans le Necrologe, au 16 Septembre jour de son décès, et au 22 Avril.

La Chapelle que Jeanne d'Evreux Reine de France, veuve du Roi Charles le Bel, a fait bâtir dans leur enclos avec l'Infirmerie à la-

[a] Apparemment du Pays Laonnois. — [b] Apparemment l'Évêque de Chartres. — [c] Necr. Cart., 14 maii. — [d] Martyrs du Pays d'Artois. — [e] Vierge de Troyes en Champagne. — [f] *Necrol. Cart.*, 15 [illegible] 25 maii. — [g] Bireta. — [h] *Ibid.*, 25 jun.

quelle elle touche, est assez belle, ainsi que Du Breul l'a remarqué. Elle a même été trouvée assez spacieuse, pour servir à des Sacres d'Evêque. J'ai lû [a] qu'on y fit celui d'Henri d'Escoubleau Evêque de Maillezais le Dimanche 19 Mars 1623.

Un Religieux de la Maison, qui a laissé beaucoup de remarques manuscrites sur ce qui concerne ce Couvent, n'a pas voulu supprimer, comme ont fait du Breul et M. Piganiol, la qualité de celui qui a fourni à la dépense des bâtimens du Chapitre et de la Sacristie. Il est vrai que dans le Necrologe [b] où il est placé avec grand nombre de Princes, de Prelats et Grands Seigneurs, il est designé ainsi, *Perrus Avis Civis Parisiensis.* Mais ce Religieux n'a pas caché qu'il étoit Cordonnier. Marguerite sa femme fut inhuminée la premiere dans le Chapitre en 1331, et lui Pierre Loisel en 1343. On voit sur une pierre enchassée dans le mur proche leur tombe un écusson ayant une botte en pal chargée sur le haut de la genouillere d'un petit oiseau, accompagné en chef de deux autres oiseaux ; et un autre écusson où est représentée S. Marguerite.

Ceux qui ont parlé du tombeau de Pierre de Navarre fils de Charles II Roi de Navarre, que l'on voit dans un mur de cette Eglise, disent que c'est à Bourges qu'il étoit mort. Sans doute qu'il faut ajoûter plus de foi aux Registres du Parlement. On y lit au 5 Août 1412 ; que ce jour là le corps de ce Prince décédé à Nevers en revenant de Bourges avec le Roi, fut transporté aux Chartreux de Paris, et y fut inhumé.

Deux fautes d'impression que les modernes ont adopté dans du Breul, en parlant des Sepultures de l'Eglise des Chartreux [20], consistent, l'une en ce que Marguerite de Challon y est dite Dame de Thieri : il faut lire *Thouci :* L'autre en ce que Michel Evêque d'Auxerre y est mal surnommé de Cernay : il faut lire de *Crenay* [21].

Les sept Colleges situés sur la Paroisse de Saint Severin, sont :

1. Le College du Trésorier fondé en 1268 par un Trésorier de l'Église de Rouen : il est situé devant l'Église de Sorbone [22].

2. Le College de Bayeux, fondé rue de la Harpe en 1308, *S. Julien* et *S. Lezin Patrons* [23].

[a] *Reg. Ep.* — [b] *Necr.*, 19 sept.

3. Le College de Narbone, fondé en la même rue, en 1317 [24].

4. Le College de Tours, rue Serpente, fondé en 1333. *S. Gatien Patron* [25].

5. Le College de Maitre Gervais, fondé en 1370, rue du Foin [26].

6. Le College de Cornoüaille, rue du Plâtre, fondé en 1380. *S. Corentin Patron* [27].

7. Le College de Seez, rue de la Harpe, fondé en 1427. *S. Gervais* et *S. Julien Patrons* [28].

Il y a eu aussi autrefois sur la même Paroisse le College d'Allemagne dans la rue S. Jacques, selon un compte du Domaine, cité par Sauval, T. 3 pag. 343 et 349. Mais on ne peut en assigner positivement la place [29]. J'ai lû dans les Statuts de l'un de ces Colleges [a] : Qu'il payoit au Curé de S. Severin à Pâques un certain droit Curial. Je croi qu'il en a du être de même des autres : En voici les termes : *Prior Domus Theologorum servabis in Pyxide firmata jus Parochiæ seu Curæ vel Curati Sancti Severini ; et sibi reddet in crastino Paschæ totum illud quod in dicta Pyxide reperietur.*

Je ne mets point dans le même cas le College ou Ecole des Juifs, qu'un acte de Cartulaire de Sorbonne [b] de l'an 1288 m'a appris avoir été située sur la Censive de cette Maison, vis-à-vis un bâtiment qui faisoit le coin de la rue de la Harpe, et de celle de la Bouclerie. En effet dès l'an 1239 il y avoit dans la rue Percée un certain nombre de Juifs qui lui avoit fait donner le nom de *Judæaria* [c].

De tous les anciens Hôtels situés sur cette Paroisse, le plus souvent mentionné dans les titres du XII, XIII et XIV siécle [d], est celui de l'Abbé des Eschallits au diocèse de Sens, lequel étoit au chevet de l'Eglise joignant le cimetiere : il avoit appartenu au XIII siecle à l'Eglise Cathedrale de Norwik en Angleterre. Jean de Chetainville Ecuyer, qui l'avoit acquis, le revendit à l'Evêque de Paris, duquel l'abbé des Eschallits l'avoit acheté. Il appartint depuis à Girard et Simon de Necle. Mais en 1429 ce n'étoit plus qu'une masure. Un autre Hôtel qui subsistoit sous Charles VI et Charles VII, étoit celui de l'Abbé de Pontigni [e], situé à l'extrémité occidentale

[a] *Mre Gervais.* — [b] Fol. 45. — [c] *Ibid.*, fol. 42. — [d] *Chartul. Ep. Tab. Ep.* — [e] *Tab. Ep.* Sauval., t. III, p. 273 et 336.

de la rue de la Huchette. du côté de la riviere. Il tenoit à l'Hôtel des Bœufs où étoient les étuves des femmes [30].

LE PETIT CHATELET, qui est sur la Paroisse de Saint-Severin, a pù changer comme le Petit-Pont, et de même que la Porte de la Cité, il est encore regardé comme l'entrée de Paris le Dimanche des Rameaux par le Clergé de N. D., qui y fait la station du *Gloria Laus*, pendant laquelle le premier en dignité de ce Clergé y entre, et délivre un prisonnier, qui le suit jusqu'au chœur de la Métropolitaine. Sous le regne de Philippe-Auguste il y eut une nouvelle enceinte formée autour de ce Châtelet, de laquelle il est parlé dans le Traité [a] que ce Prince fit en 1222 avec Guillaume de Seignelai Evêque de Paris. Le bâtiment de ce Châtelet tel qu'il est aujourd'hui n'est que du tems du Roy Charles V. En 1402 le 20 Avril, Charles VI son successeur le destina par une Ordonnance [b] spéciale pour le logement du Prevôt de Paris et de ses successeurs, au lieu de l'Hôtel de Ville, situé près le S. Esprit en Grêve. Ce Château y est qualifié *Honorabilis mansio* [31].

Je n'ai plus que trois ou quatre remarques à faire touchant quelques rues de cette paroisse. 1°. Sauval et Piganiol ont eu raison de dire que le nom de la rue Boutebrie, est une alteration de celui d'Erembourg de Brie ; mais ils ont tort de croire que ce nom ait été celui d'un bourgeois de Paris. S'ils avoient parcouru le Cartulaire de Sorbonne [c], ils y auroient vu plusieurs fois dans les actes du XIII siecle *in vico Eremburgis de Braya*. Eremburge ne peut être le nom d'un homme : c'est celui d'une femme. A l'égard de l'autre nom latin de cette rue, qui étoit *Vicus Illuminatorum*, ils l'ont mieux rendu en celui de rue des Enlumineurs, que n'a fait un auteur [d] de nos jours, qui en parlant du College de Mre. Gervais, l'a appelée la rue des Illuminés. Guillot de Paris qui a mis vers l'an 1300 les rues de Paris en vers françois, la nomme la rue Erembourg de Brie, comme différente de la rue *as Ecrivains*, toutes deux voisines de *la ruelete de S. Sevrin*, de laquelle il parle mal.

En second lieu, Sauval T. III. a donné au public un Compte du Domaine, dans lequel à l'an 1439 il est fait mention d'une maison

[a] *Gall. Chr.*, t. VII. *Instr.*, col. 94.— [b] Tres. des Chart., Reg. 157, pièce 92.— [c] Fol. 44 et 47. — [d] *Hist. du Vexin.*

sise *rue que l'on disoit la Porte Boucleriere*, et il fait observer que l'on doit entendre par là la rue de la Vieille Bouclerie. Cette expression de *Porte Boucleriere* m'a rappelé ce qui se lit dans les anciens manuscrits de l'Eglise d'Amiens, au sujet d'une Porte de même nom qui étoit à Amiens, et qu'on appelloit *Porta Clypeana* ou *Clypearia*. Il restera a examiner s'il est vrai que jamais il y ait eu une Porte en ce quartier de Paris [32].

3°. Il y a lieu de soupçonner que Sauval a mal lû dans certains Titres le nom de la petite rue ou ruelle qui donne dans la rue de S. Severin, et qu'on appelle par corruption la rue Sallembriere. Tous les anciens l'appelloient la rue Saille-en-bien; les variétés sont venues de la part des Lecteurs et non pas du côté des Titres. Saille-en-bien étoit le nom ou plutôt le sobriquet d'un bourgeois de Paris, qui vivoit du tems de S. Louis. J'ai vû un acte de vente qu'il fit en 1268 avec Agnès sa femme à l'Abbaye de S. Maur des Fossez [a]; à la tête duquel il est nommé, *Adam dictus Saliens-in-bonum*. Il est impossible que le peuple, qui tendoit autrefois naturellement à abreger les noms, ait primitivement fait de *Saliens in bonum*, Salle-en-briere, et qu'il ait employé cinq syllabes pour exprimer ce qui se peut dire en trois. Il y a aussi quelque Isle dans la Seine au-dessus de Paris, qui a été appellée l'Isle-Saille-en-bien [33].

Il me reste à faire une observation au sujet du Palais des Thermes dont l'entrée est par la rue de la Harpe sur cette Paroisse. Comme le dessein qui en est dans M. Piganiol T. 5, p. 488. peut induire en erreur, et faire croire que cet édifice est en grosses pierres de taille cizellées en forme de mosaïque; j'ai cru qu'il étoit bon d'avertir qu'il n'y a que le bas à la hauteur d'environ trois pieds qui est bâti en grosses pierres. Le reste est en couches de petits parpains, et de briques alternativement, tant en dedans qu'en dehors; en sorte qu'on voit quatre couches de parpains, puis quatre de brique : plus haut les couches de parpain sont au nombre de six. Les arcs, tant ceux des fenêtres que ceux qui couronnent les niches, sont d'une ou deux briques, aussi entremêlées avec des pierres plattes. Tel est aussi à peu près le Palais Gallien à Bourdeaux, et quantité d'autres édifices Romains ou murs de Cité bâtis dans les Gaules [34].

[a] *Chart. Foss.*, fol. 24.

Enfin, j'ai cru devoir encore faire observer que sur la paroisse Saint Severin, entre la rue Garlande et la rue du Plâtre, on a trouvé plusieurs fois dans ce siecle, et même encore en 1752, en rebâtissant le devant du College de Cornouaille, une grande quantité de corps morts sans cercueils à 18 pieds en terre. L'un de ces squelettes trouvés en 1752, avoit une bague d'or au doigt. Sauval place un des cimetieres des Juifs au clos Garlande qui étoit par là : mais il faut qu'il y ait eu d'autres que des Juifs inhumés en ce canton du Bourg S. Julien[36].

Dom Jacques du Breul qui a écrit amplement sur la ville de Paris, et assez bien pour le temps auquel il vivoit, étoit né sur la Paroisse de Saint Severin le 17 septembre 1528.

Le Pere Nicolas-François Viger, de l'Oratoire, très-connu par sa profonde science dans les matieres Ecclésiastiques, et auteur du nouveau Breviaire de Paris, étoit pareillement natif de cette Paroisse. Il est décédé au Seminaire de S. Magloire au mois d'Oct. 1752.

NOTES

ET

ADDITIONS

CHAPITRE IV

ÉGLISE SAINT-JULIEN

[1] Lebeuf n'apporte aucune preuve solide à l'appui de cette thèse, tandis qu'il y a beaucoup plus de probabilités en faveur de l'opinion qui reconnaît saint Julien l'Hospitalier comme patron de cette chapelle.

[2] C'est 580 et non point 587. Après avoir raconté la mort de sainte Radegonde, arrivée le 13 août 587, Grégoire de Tours ajoute (L. IX, c. 6) que sept ans auparavant, c'est-à-dire en 580, il y avait eu un imposteur *nam et ante hos septem annos fuit et alius magnus valde seductor*, etc., qui montrait des reliques de S. Vincent et de S. Félix; il nous apprend qu'arrêté par ordre de l'évêque, il échappa à ses gardiens et vint, chargé de chaînes, dans la basilique de S. Julien où il se précipita sur le pavé à l'endroit où Grégoire de Tours avait coutume de se tenir. Les évêques devant qui il fut présenté allaient se rendre au concile de Braine, tenu cette même année 580.

[3] D. Toussaint Duplessis s'étonne avec raison que l'abbé Lebeuf émette de si singulières conjectures au sujet du surnom de Pauvre donné à cette église, quand on peut l'expliquer si aisément en rappelant le nom de l'un des patrons de cette église qui s'appelait aussi bien saint Julien l'Hospitalier que saint Julien le Pauvre. (V. *Mercure de France*. Juillet 1756, p. 120.)

[4] Fermé à la Révolution, Saint-Julien-le-Pauvre servit de magasin à l'Hôtel-Dieu jusqu'en 1826. Le 20 octobre de cette année, l'église où Dante allait souvent prier, lorsqu'il achevait ses études à Paris, fut consacrée de nouveau, et sert aujourd'hui de chapelle à l'Hôtel-Dieu.

BIBLIOGRAPHIE

IMPRIMÉS

L'Église Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris, par M. Pinard.
Article inséré dans la *Revue Archéologique*, t. VII, 1850-51, p. 169.
Voyez aussi *Itinéraire archéologique de Paris*, par M. de Guilhermy, p. 367.

La *Statistique monumentale* de M. Albert Lenoir renferme, sur l'église de Saint-Julien-le-Pauvre, plusieurs planches dont voici l'énumération :

I. Chapiteau de la chapelle de la Vierge, de la façade. Clef de la grande nef. Fragments d'inscription. 1 pl. II. Détail des sculptures. Statues de Charlemagne et de saint Landry. Supports. Rosaces. Pierre sépulcrale. 1 pl. III. Plan de l'église. 1 pl. IV. Fragment de l'ancienne façade. Façade moderne. Abside. 1 pl. V. Coupe longitudinale de l'église. 1 pl. VI. Coupe sur la chapelle méridionale. Coupe transversale. 1 pl. VII. Détails de la chapelle méridionale. Chapiteaux. 1 pl. VIII. Chapiteau et base ovale du chœur, côté septentrional. 1 pl. IX. Chapiteau de la chapelle septentrionale. X. Bas-relief du maître-autel. Chapiteau du chœur. Détail de la façade. 1 pl.

CHAPELLE SAINT-BLAISE

[5] Cette chapelle, située autrefois rue Galande, a été complétement détruite vers 1770.

PAROISSE DE SAINT-SÉVERIN

[6] Rien ne prouve cette dépendance de Saint-Séverin envers Saint-Julien-le-Pauvre, et je ne vois pas qu'il y ait nécessité absolue d'établir des rapports directs entre ces deux églises, pour faire admettre l'existence de l'oratoire de Saint-Séverin au VIe siècle. Quoi de plus naturel, à cette époque, que la construction d'un oratoire sur le lieu même où le pieux solitaire avait sa cellule, et quoi de plus simple que cet oratoire ait porté immédiatement le nom du saint en l'honneur duquel il avait été élevé? Quant au culte de saint Séverin d'Agaune, qui a prévalu au XVIIIe siècle, il est possible que, même au moyen âge, on l'ait suivi de concert avec celui du saint solitaire de Paris; il est probable même qu'à cette époque de confusion on ait mêlé l'histoire de ces deux saints, et que, faute de textes précis, on ait été embarrassé de savoir lequel des deux était véritablement le patron de l'église. Mais, quand on examine cette question attentivement, on ne peut s'empêcher de considérer le solitaire comme véritable patron de cette église. Du reste, le curé actuel, M. l'abbé Hanicle, a restitué à saint Séverin le solitaire la place de premier patron, qui n'aurait jamais dû lui être disputée.

[7] Le lieu dit *Locus cinerum* est complétement différent de *Lorcines* ou *Laorcines*. Le premier de ces noms a donné naissance à la rue de la Cendrée, le second à la rue de Lourcines. Plusieurs actes du cartulaire de Sainte-Geneviève renferment la double indication de ces deux en-

droits différents. Jaillot (*Recherches sur Paris*, quartier de la place Maubert, p. 75 et 121) a parfaitement éclairci ce fait.

[8] Dix ans plus tard on refondit les cloches. On lit dans un extrait d'une déclaration du 7 février 1550 (Archives de l'Empire, S. 3505) : « Item, est necessaire faire fondre toutes les cloches d'icelle eglise dont la plus grosse desquelles est cassée et rompue et icelles convient faire faire de neuf, lesquelles cousteront plus de neuf cens livres tournois. »

[9] La chapelle Saint-Pierre, dite des Brinons, fut fondée par Guillaume Brinon, procureur au Parlement et examinateur au Châtelet, par son testament du 6 mai 1476 (V. Arch. de l'Empire, S. 3508) ; l'année 1471 donnée par Sauval est donc fausse.

[10] On peut encore citer les chapelles de l'*Ecce Homo*, de Sainte-Marguerite, vulgairement appelée la chapelle du Grand-Crucifix ; de Sainte-Anne, de Saint-Roch, de la Conception, du Saint-Esprit, de la Transfiguration, de saint Michel, de Saint-Martin, de Sainte-Marie-Madeleine, de N.-D.-des-Vertus, dite de Rubentel ; de Sainte-Barbe et de Saint-Paul.

[11] Il y avait aussi la confrérie des Crocheteurs, celle de la Trinité et du Saint-Esprit, celle de saint Mamets, celle de saint Roch, celle de saint Sébastien, qui célébrait sa fête le 25 juillet, et celle de la Conception-Notre-Dame. Cette dernière confrérie possédait des maisons rue du Foin et rue Saint-Julien-le-Pauvre. En 1655, elle jouissait d'un revenu de 1,093 livres 7 sous 5 deniers, complétement absorbé par les charges qui se montaient à 1,790 livres. La fête de la Conception se proclamait dans toute la ville, et on y distribuait des diplomes de la Conception avec les pardons et indulgences du pape Grégoire XV. Une inscription gravée sur marbre noir en lettres d'or, rappelle aujourd'hui la fondation de cette confrérie. Elle est placée derrière le chœur :

C'EST DANS CETTE ÉGLISE QUE FUT ÉRIGÉE, EN 1311,
LA PREMIÈRE CONFRÉRIE ÉTABLIE EN FRANCE
EN L'HONNEUR DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE
SOUS LE TITRE DE LA CONCEPTION (IMMACULÉE) ;
ICI ÉTAIT LA CHAPELLE
DE CETTE ANTIQUE CONFRÉRIE,
DONT L'INSTITUTION PRIMITIVE
EUT LIEU A LONDRES, EN 1228.

LEFÈVRE et LEBEUF. *Histoire de Paris.*

[12] Il y a ici une erreur : ce n'est pas en 1747, mais bien le 25 avril 1745, que les orgues ont été reconstruites, moyennant 6,500 livres. (Archives de l'Empire, L. 708.)

[13] Tous ces monuments ont disparu et l'église ne renferme plus que quelques épitaphes anciennes dont on trouvera plus loin (note 16, p. 429 et suiv.) la description.

D'après les Épitaphiers de la Bibliothèque impériale et de la Bibliothèque de l'Arsenal, on peut citer encore les noms de :

Jean des Portes, notaire et secrét. du roi, vicomte d'Ambrières (5 mars 1481). Jeanne de Mézières, dame de Monts, sa femme (14 sept. 1493). Guillaume Fuzée, proc. en parl., seign. de Voisemont (10 janvier 1511). Jeanne des Portes, vicomtesse d'Ambieres (?). Philippe Le Mazurier, cons. du parl., vicomte d'Ambieres (10 avril 1540). Isabeau Fuzée, sa femme (14 août 1535). Jean de Loynes, cons. du roi et premier substitut du procur. gén. au parl., échevin de Paris en 1582, capitaine de la ville en 1585 (19 août 1587). Marguerite Fuzée, sa femme (29 mai 1616). Jacques de Loynes, leur fils, subst. du procur. gén. au parl. (16..). Jean Bouchart, dit Pelage, seign. de Pesches et de Champroue, en la Haute-Marche, homme d'arme de la compagnie de Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, blessé à la bataille de Saint-Quentin et mort en cette ville (22 sept. 1557). Guillaume Le Gentilhomme, seign. de Sorbonne en partie, près Crécy en Brie, fils de Guillaume Le Gentilhomme, avocat au parl., seign. de La Bare et de Sorbonne et de Martine d'Escamain (28 fév. 1549). Madeleine Moret, sa femme (?). Pierre Dufour, avocat au parl. (2 août 1555). Claude Coignet, sa femme (29 avril 1545). François Raffain, notaire et secrét. du roi et de ses finances (30 juillet 1585). Jeanne Aley, sa femme (?). Ant. Godon, notaire et secrét. du roi (13 sept. 1512). Jacquette Budé (?). Rugier Torck, chev. de Westphalie (14 juin 1609). Adrien de Formantières, chev. seign. des Etangs (28 février 1585). François Brisson, écuy., seign. de la Grange-Ardou, de la Caillière et de la Brounière, cons. du roi et proc. gén. (8 nov. 1582). Pierre Gory, écuy., seign. de La Tour, cons. du roi au Châtelet (9 juillet 1627). Madeleine Brisson, sa femme (?). Nicolas Legrand, cons. et médecin ord. du roi (25 sept. 1583). Anne Touppin (?). Jacques Touppin, not. au Châtelet, quartenier (20 avril 1580). Guy Le Mullier, cons. au bailliage d'Auxois, à Semur (14 sept. 1597). Marie d'Harambourg (10 juin 1612). Jean Coignet, avocat au parl., seign. de la Croix-Fontaine (13 décembre 1590). Antoine de Montigny, chanoine de Noyon (sept. 1611). Jean des Plantes, cons. au parl. (27 décembre 1479). André de Hacqueville, chev., cons. du roi, premier présid. au grand-conseil, seign. d'Ons en Bray, La Morlaye et Marconville (15 mai 1610). Anne Hennequin, sa femme (2 mars 1626). Philibert Petit, maître des eaux et forêts de France, au bailliage de Chaumont en Bassigny (7 juin 1625). Yves Brinon, examinateur au Châtelet et procureur au parlement (12 janvier 1529). Guillemette Picard, sa femme (27 avril 1514). Guillaume Brinon, procureur au parlement et commissaire au Châtelet, seigneur de Villaine (6 mai 15..?). Jeanne Hennequin, sa femme (?). Charles Brinon, chevalier, seigneur de Corbeil-le-Cerf, gentilhomme ordinaire de la Chambre des comptes, colonel entretenu pour le service de la seigneurie de Venise, décédé à Toul en Lorraine (oct. 163.?). Guillaume Briçonnet, cons. au parl. seign. de Kacrie, en Touraine (juin 1477. Jeanne Brinon, sa femme (10 mai 1525). Anne Brinon, femme de Gilles Anthonis, cons. à la cour des aides, seign. de Baron (29 juillet 1518). Catherine Brinon, femme de Jacques Bourdin, not. et secrét. du roi, seign. de Chapet et de Villette (11 juillet 1519). Jean Gillebert, cons. du roi, correcteur en la Chambre des comptes, not. et secrét. du roi, seign. de Villeron en France (20 janvier 1507). Françoise Brinon, sa femme (15..?). Jacques Desitat, con-

du roi et prévôt de Meaux, avocat au parl. (22 mai 1622). Jeanne Doujat, sa femme (16..?). Louise Brinon, veuve de Paul Le Désiré, cons. du roi au grand conseil, présid. et lieut. gén. au bailliage de Soissons (15 sept. 1639). Claude Le Mazuyer (*sic*), avocat au parl., vicomte d'Ambières (9 mai 1552). Philibert Mazurien, conseiller au parl. (avril 1596). Barnabé des Prés, bourg. de Paris (3 janvier 1609). Françoise Blanchet, sa femme (13 décembre 1622). Jean Fauchon, conseil. du roi et lieutenant de robe-courte (?). Anne de La Place (18 avril 1581). Guillaume Zabint, doct. régent en la Faculté de médecine (4 sept. 1542). Dreux Doyen, maître en médecine, chanoine de Laon (14..?). Madeleine Vallée, femme d'Antoine Ferrand, lieutenant civil et assesseur au Châtelet de Paris (25 oct. 1622). Jean Prevost, docteur en théologie, archiprêtre et curé de Saint-Séverin (23 juin 1592). Robert Balesdans, doct. en théologie, curé et archiprêtre de Saint-Séverin (24 juin 1612). Cyprien Perrot, cons. au parl. (2 décembre 1630). Marie Bernardy, sa femme (?). Michel Cotignon, natif de Nevers, chanoine et secrétaire des évêques de Nevers (1er août 1619). Jean du Luc, notaire et secrét. du roi, procur. génér. de la reine mère (1522). Françoise Brinon, sa femme (avril 15..?). Marie de Flécelles, femme de Jacques Canaye, avocat au parl., seign. de Fresnes (22 janvier 1578). Pierre de Toucy, avocat au parl. (18 oct. 1457). Marie Baston, femme d'Étienne de Toucy, procur. au parl. (27 février 1457). Etienne de Toucy, seign. de Villiers, en Bourbonnais (30 janvier 1495). Perrette de la Follie, sa femme en 2e noces (11 août 1507). Nicole Sardé, avocat au parl., seign. de Lisle-Baron (mai 15..?). Jeanne de Toucy, sa femme (9 décembre 1520). Denis Rubantel, cons. au parl., seign. de Maudétour et de Soisy (3 avril 1601). Françoise de Mallevaut, sa femme (1er juin 1603). Guillaume de Rubantel, leur fils, cons. au parl. (16..?). Denise Alligre, sa femme (5 nov. 1613). Nicolas Lallemand, commissaire au Châtelet de Paris (17 août 1580). Jacqueline Lallemant, veuve de Jacques Pellet, cons. du roi et élu de Paris, mort à Argenteuil (7 mai 1640). Balthazar de Signé, seign. de Veues, natif de Toulon (9 juillet 1633). Pierre Drouyn, écuyer, seign. de Salles, cons. et méd. ordinaire du roi. intendant des eaux minérales et médicinales de France (8 mars 1632). Jean Le Gay, docteur régent en la Faculté de médecine (15 février 1584). Jeanne Savin, sa femme (12 avril 1597). Jean Le Gay, leur fils, cons. du roi en ses conseils d'Etat et privé, et maître des requêtes ordinaire de son hôtel (6 janvier 1607). Bonne Le Gay, leur fille (11 sept. 1631). Louis Podevin, avocat au parl. (18 nov. 1609). Anne Le Camus, sa femme (25 nov. 1609). Jean de Champlinon, seign. du Buisseau, natif de Laval, ambassadeur auprès d'Élisabeth, reine d'Angleterre (18 janvier 1607). Etienne Fromont, bourg. de Paris (13 janvier 1613). Perrette L'Espi, sa femme (?). Etienne Fromont, leur fils (?). Madeleine Garnier, sa femme (?). Adam des Champs, clerc du roi en la Chambre des comptes (1 décembre 1415). Arthus des Champs, son fils, licencié ès-lois, avocat au Châtelet (24 février 1509). Antoine du Pré, religieux et prieur de l'abbaye de S. Jean-des-Vignes de Soissons (avril 1585). Jean Joyeux (1 avril 1600). Jeanne Grille, dame de la Bourgerie et de la Coutumière, en Poitou, veuve de René Solon, seigneur de la Grande-Joire (5 mars 1577). Jacques Arroger, licencié en lois et commissaire au Châtelet de Paris (décembre 1625). Jean Pasquier, procur. au bailliage du Châtelet de Paris (1530). Jeanne Vincent, sa femme, veuve de Pierre de

Ferrières, procur. au Châtelet (17 février 1534). Jean de Bourbon, maître mercier et bourg. de Paris (5 sept. 1541). Guillemette Thomas, sa femme (?). Charles Pezin, chirurgien juré à Paris (19 nov. 1582). Jeanne Boutet, sa femme (?). Louis de Villiers, seign. de Puy-Fourez, avocat au siége royal de Niort, en Poitou, fils aîné de Louis de Villiers, seign. de Compaire, présid. en l'élection de Niort (11 sept. 1615). Guillaume Versoris, avocat au parl. (14 décembre 1533). Hodon, sa femme (10 mai 1522). Louise de Bragelogne, sa 2e femme (18 juin 1525). Nicolas Corrardz, avocat au parl. (7 août 1560). Jeanne Versoris, sa femme (?). Nicolas Le Noël, bourg. de Paris (16 décembre 1636). Louise Sarrazin, sa femme (?). Jean-Baptiste Hautin, cons. au Châtelet (14 juin 1640). Claude Davys, sa femme (22 août 1637). Hector de Rebault, chev., seign. de Brisalle, fils de Sulphurin de Rebault, capitaine au régiment de Picardie, mort au siége de Montauban; ledit Hector fut aux guerres de Hollande, sous le prince d'Orange, et d'Italie, sous le grand connétable de Lesdiguières, à dix-huit ans enseigne au régiment de Picardie, finalement lieutenant-colonel de ce plus ancien régiment de France, tué au siége de Dôle, sur une demi-lune qu'il avait emportée (17 juin 1636). Marie Maltharel, sa femme (?). Julien Leclerc, march. tapissier, bourg. de Paris (25 juillet 1635). Anne Tricot, sa femme (28 août 1628). Jacques Ligier, écuy., seign. de Graville (15..?). Marie Buhot, sa femme (1581). Jacques Ligier, écuyer, seign. de Graville, Abrecourt, Clignancourt et Montmartre, cons. secrét. du roi (24 oct. 1620). Geneviève Ligier (1604). Jérôme de Moulins, cons. et aumônier du roi, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris (?). Jean Avis, maître des requêtes de l'hôtel, docteur régent en la Faculté de médecine, en l'Université de Paris et astrologie d'icelle (5 juillet 1501). Catherine Fornier, sa femme (20 février 1503). Denis Avis, cons. au Châtelet (13 juillet 1532). Mlle de Longueval (?). Demoiselle de la Martillière (1640). *Hennon de Embden, élu gouverneur et strape de Embda, mort à Paris, où il faisait ses études[1] (1545). Mahiet de Cambrai (?) Mathurine Daulmois, sa femme (29 mars 1546). Martin de Cambrai, leur fils, prêtre (3 juin 1541). Pierre Meusnier, march. fripier et bourg. de Paris (20 mai 1602). Jeanne Bardon, sa première femme (1590). Jeanne Texier, sa 2e femme (?). Joseph Brigards, écuy., seign. de Gondonvilliers, cons. secrét. du roi et audiencier en la chancellerie (avril 1620). François Brigards, seign. des Bourleaux et de Gondonvilliers (17 sept. 1631). Nicolas Godart, procur. au parl., né à Angers (3 mai 1632). Jean Cuillart, march. sellier, lormier et bourg. de Paris (24 oct. 1514). Jean Durut, bourg. de Paris (17 février 1550). Marie Pinel, sa femme (23 mars 1565). Jean Gorins, maître apothicaire et bourg. de Paris (9 décembre 1595). Etiennette Babinet, sa femme (16 oct. 1590). Jean Courant, seign. de Dammartin, Thigeault et Ville-Soris en Brie (23 août 1505). Jeanne Turquan, sa femme (15 février 1540). Jeanne Millet, fille de Paul Millet, licencié en droit (1639). Anseaulme Rousseaux, tailleur et bourg. de Paris (14 janvier 1624). Cardine Michel, sa première femme (15 juin 1504). Marie Langlois, sa seconde femme (?). Olivier Château (14 oct. 1590). Françoise Le Jay, sa femme (24 avril 1586). René Chasteaux, leur fils (2 oct. 1634). Guillaume de Vassé, march. rôtisseur et bourg. de Paris (26 janvier 1550). Denise Munier, sa femme

[1] Les noms précédés d'une (*) sont ceux des personnages qui ont eu leurs épitaphes reproduites dans la *Description de Paris*, de Piganiol de la Force, tome VI, p. 254 et suiv.

(11 nov. 1558). François Lécuyer, procur. au Châtelet (26 août 1503). Julien Quentin, bourg. de Paris (14 sept. 1596). Denise Fournier, sa femme (1 oct. 1630). Etienne Quentin, leur fils, march. de drap de soie (23 février 1603). Julien Quentin, son frère, cons. du roi, trésorier de ses véneries, toilles de chasses et de fauconneries (14 mars 1633). Pierre Le Maire, écuyer et l'un des gentilshommes de la chambre du roi (8 juin 1461). Jeanne de Vallancienne, sa femme (2 juin 1491). Philippe du Four, licencié ès-lois, commiss. examinateur au Châtelet de Paris (26 oct. 1503). Anne Piètre, femme de Jean Riolan, doct. en médecine en l'Université de Paris (19 juin 1596). Jeanne Riolan, sa fille, femme de Michel Francier, docteur en la Faculté de médecine (25 août 1616). Jean Cognet (1548). Pierre Périer, chandelier en suif et bourg. de Paris (18 juillet 1566). Austicier, maître maçon (28 mai 1615). Marie Foliot, sa femme (17 février 1601). Jacques Rouet, contrôl. ord. des guerres (1583). Geneviève de Beaufort, sa femme, qui épousa en deuxièmes noces Jean Pileur, cons. du roi et contrôl. général des tailles de Champagne (8 sept. 1613). Olivier Beaufort, avocat au parl., son père (?). Geneviève d'Auvergne, sa mère (?). Jean Collier, march. drapier et bourg. de Paris (27 juin 1520). Anne Parent, sa femme (9 février 1537). Etienne Busseau, recev. génér. des aides établi par le roi en la généralité de Poitou (5 janvier 1606). Claude Guillon, chef d'échansonnerie du commun du roi (16..?). Marguerite Petit, sa femme (2 sept. 1630). Jean Turiau, march. fripier et bourg. de Paris (19 avril 1461). Catherine de Fise, sa femme (23 juin 1483). Guillaume Gasse, march. et bourg. de Paris (11 oct. 1582). Geneviève Boucher, sa femme (11 nov. 1616). René Sainxo, not. et garde-notes du roi au Châtelet de Paris (28 janvier 1605). Raoul Le Fèvre, curé des Loges-en-Josias et clerc de l'église de St-Séverin, maître d'école de la paroisse (7 mai 1498). Simon Pinson, march., maître fourbisseur et bourg. de Paris (1 sept. 1567). Claude Le Boult, sa femme (20 nov. 1581). Denise Le Moyne, successivement femme de Jacques de Brie, march. et bourg. de Paris, et d'Ambroise Toupin, hôtelier et bourg. de Paris (5 sept. 1499). Jacques Guillot, seign. de la Genitouze, en son vivant solliciteur du sieur du Lude et autres grands seigneurs, au palais, à Paris (12 juillet 1534). .... Bonnevin, femme de Jean Jandoin, procur. au parl. (11 août 1551). Etienne Marchand, compagnon chirurgien et barbier (1587). Nicolas Garnier, bourg. de Paris, capitaine en chef des cent archers de la ville de Paris et l'un des 25 marchands de vins privilégiés suivant la cour du roi (?). Marie de Franchemont, sa femme (9 mars 1624). Jeanne, femme de Philippe Leclerc, barbier, bourg. de Paris (sept. 1438). Guillaume Mocet, notaire et praticien ès-cour d'église, à Paris (19 avril 1538). Marie Dubois (janvier 1625). Nicolas Tristan, seign. de La Houssaye et du Mont, élu en l'élection de Beauvais, lieutenant civil, criminel et politique d'icelle ville (5 avril 1582).* Louis de Sainte-Marthe (1656).* Scevola de Sainte-Marthe (1650).* Nicolas de Sainte-Marthe (fév. 1662).* Pierre Scevola de Sainte-Marthe, historiographe (9 août 1690). .... de Sainte-Marthe, lieutenant-général de la connétablie et maréchaussée de France (25 décembre 1640). Georges Aschombeck (janvier 1557). Ferrant Michel, curé de Polizy, au diocèse de Troie (12 octobre 1611). Jacques Brunet, march. de vin et bourg. de Paris, exempt du prévôt des connétables et maréchaux de France (1 février 1614). Geneviève Grossin, sa femme (?).

Jean Jenteron, avocat en cour d'église, à Paris, et curé de Sanut, au diocèse de Troies (12 août 1529). Jean Bruneaux, march. et bourg. de Paris (5 févr. 1557). Nicole Mesnager, sa femme (15 mars 15..?). Etiennette Pèlerin, sa seconde femme (19 avril 1529). Guillaume Cadier, not. au Châtelet de Paris (15 février 1587). Catherine Thierrée, sa première femme (29 mars 1552). Marie Hainault, sa seconde femme (30 août 1567). Marie Nœaux, femme de Jacques Merceron, procur. au Châtelet (4 janvier 1588). Pierre Le Comte, notaire au Châtelet (18 juillet 1560). Catherine Aubout, sa femme (24 avril 1566). Marie Le Comte, leur fille, veuve de Jacques Cheron, procur. au Châtelet (4 janvier 1588). Nicolas Chenard (?). Michel Chenard (1632). Hugues Feret, drapier et bourg. de Paris (9 juin 1496). Marguerite Feret, sa femme (25 oct. 1501). Jean Louvet, march. et bourg. de Paris (février 1584). Louise Mignot, sa femme (août 1582). Louise-Madeleine Le Guyon, femme de Robert Louvet, maître de la poste de Paris (4 sept. 1608). Vallerand de Lez, apothicaire et épicier, à Paris (?). Catherine de Chef-de-Ville, sa femme (?). Madeleine Baussan, femme de Jacques Cousinot, docteur-régent de la Faculté de médecine (161.?). Jeanne de Laistre, veuve de M. de Lapierre, sculpteur ordinaire du roi (30 mai 1719). Pierre Periez, march. chandelier de suif, bourg. de Paris (18 juillet 1566). *Jacques de Billi, abbé de Saint-Michel en l'Herm, poëte, littérateur et théologien (1581).* Étienne Pasquier (1615). * Gilles Personne, seign. de Roberval, géomètre et professeur royal en mathématiques (27 oct. 1675).* Louis Moreri, historien (10 juillet 1680).* Eustache Le Noble, procur. génér. au parlem. de Metz (31 janv. 1711).* Louis Ellies du Pin (1719).

[14] Les éditeurs du *Cartulaire de Notre-Dame* se sont trompés en indiquant l'année 1220 comme date approximative de sa mort.

[15] Parmi ses successeurs, on connaît Louis du Bellay, archidiacre de Paris, curé en 1523 ; Eustache du Bellay, conseiller au Parlement, curé en 1566, devenu évêque de Paris en 1551 ; Pierre Marcois, en 1551 ; Guillaume le Sénéchal, en 1563, Nicolas de Brin, docteur en théologie, en 1568 ; Jean le Prevost, docteur en théologie, en 1569 ; Robert Balesdens, docteur en théologie, en 1591, mort le 24 juin 1612 ; Antoine de Heu, docteur en théologie, mort le 4 janvier 1655; Alexandre de Hodenc, en 1654; François le Tellier, le 15 mars 1663; Jean-Louis Lizot, le 4 février 1678.

[16] Ce que dit Lebeuf des constructions de Saint-Séverin n'est pas très-exact. M. Berty, dans le plan qu'il a dressé de cette église pour la *Statistique monumentale de Paris*, a marqué les époques successives de construction par des teintes plus ou moins foncées; on peut voir dans la *Revue d'Architecture*, de Daly (année 1857), ce que ce savant pense des diverses époques auxquelles il faut reporter les constructions de Saint-Séverin. Le 13 février 1790, Philippe Cantuel de Blemur, archiprêtre de Paris, curé de Saint-Séverin, déclara que les revenus de sa cure consistaient en 87 livres de rente foncière sur le parc de Saint-Cloud, payée par la maison de la reine, en près de 600 livres de fondations à acquitter, et en un casuel montant à 4 ou 4,500 livres: quant aux

charges attachées à la cure, elles montaient à 1,819 livres, ainsi réparties : 679 livres de décimes, 230 livres pour l'école des garçons, 110 livres pour les réparations, 150 liv. pour le prédicateur des Dominicales, 350 livres pour les catéchismes, 300 livres pour les conférences des clercs. Comprise dans la loi du 4 février 1791, relative à la circonscription des paroisses de la ville de Paris, l'église de Saint-Séverin eut alors pour circonscription :

Les rues de la Harpe et de la Vieille-Bouclerie, jusqu'à celle de la Huchette ; à droite et à gauche ; ladite, à partir du cagnard ; rue de la Bûcherie, à droite, jusqu'aux Petits-Degrés ; ladite, à droite et à gauche, jusqu'à la rue d'Amboise ; ladite, à droite, jusqu'à la place Maubert ; rue des Noyers, rue Saint-Jacques, à droite, jusqu'à celle des Mathurins ; ladite, à droite, jusqu'à celle de la Harpe.

Sous le prétexte d'embellir l'église, les architectes du XVIIIe siècle lui retirèrent son caractère primitif. Fermée à la Révolution, elle fut mise le 26 janvier 1794 à la disposition de la régie des poudres et salpêtres, et ouverte de nouveau au culte le 29 avril 1803. Lenoir (Voy. *Musée des Monuments français*, t. VIII, p. 185) dit à tort qu'en 1816, elle reçut du musée des Petits-Augustins le mausolée de la famille de Thou, qui provenait de l'église Saint-André-des-Arcs ; le mausolée de François-Louis de Bourbon, prince de Conti ; un bas-relief représentant Tobie qui fait enterrer les morts, par Girardon ; enfin, l'épitaphe en marbre de Winslow, qui provenait de l'église de Saint-Benoît. Ce n'est que dans ces derniers temps qu'on a songé à rendre à l'église Saint-Séverin, l'aspect qu'elle a aujourd'hui. En 1839, on a adapté à l'entrée de la façade occidentale le portail de l'église de Saint-Pierre-aux-Bœufs, démolie en 1837, et qui avait été construit au XIIIe siècle.

Près de la porte du clocher, à l'angle nord-ouest du monument, dans la rue Saint-Séverin, on déchiffre avec peine deux fragments d'inscriptions encastrées dans le stylobate, qui rappellent les charges auxquelles étaient tenus les fossoyeurs de Saint-Séverin. A gauche de ces inscriptions, on lit aisément ce dystique célèbre :

Bonnes gens qui par cy passes
Priez Dieu pour les trespasses.

Lorsqu'on entre dans l'église par le grand portail, et qu'on suit le bas-côté gauche, on remarque autour d'un fût de colonne qui s'élève devant la troisième chapelle, une inscription gothique assez mal gravée, précédée de l'écu de la famille Fusée (d'azur à trois fusées d'or en fasce), et terminé par l'écusson parti des Fusée et des Desportes (d'azur au château d'or). Voici cette inscription telle que je l'ai déchiffrée :

[1] Nobles personnes maistre Guillaume Fusée en son vivant president en parlement et Seigneur de Voisenon et Jehanne Desportes vicomtesse Dambrier sa femme ont fondé troys messes que les marguilliers de ceans sont tenus faire dire et celebrer en ceste chappelle en laquelle les dicts Fusée et sa femme sont et veulle estre inhumez et aussi de fournir de ornemens luminaire (?) et autres choses requises pour les dictes messes lesquelles à perpetuité se diront, la premiere de nostre dame chascun samedy La seconde du jour de Dymenche et la tierce du St Esperit le lundy Et en la fin de chascunes messes les prebstres qui les auront dicte seront tenus de faire commemorations des dicts trespassez Lesquels prebstres pour dire les dictes messes seront nommez et presentez par les dicts Fusée, sa femme et ses enfans et seront tenuz les dicts marguilliers bailler auxdicts presbtres ii sols parisis pour chascune messes Le tout selon et qu'il est plus a plain déclairé es lettres de fundation sur ce faictes et passées avecquez les dicts marguilliers par devant Girard Viple et Jehan Dam, notairez au Chastellet de Paris le xe viiie jour de may lan mil v^c et xi. — Priez Dieu pour leurs ames et pour tous trespassez [2].

Entre la colonne, où se trouve gravée l'inscription que nous venons de citer, et la porte de la sacristie, on a enchâssé dans la muraille un bas-relief représentant le crucifiement. Au-dessous de ce bas-relief, on lit ce qui suit :

Cy gist honnorable homme Nicolas de Bomont en son vivant marchant et bourgeois de Paris qui trespassa le ix jour de septembre mil v^c xl Et Robine de Coyndel sa femme laquelle trespassa le 14 fevrier 1547. Priez Dieu pour eulx.

Et au-dessous en caractères gothiques modernes :

Cette pierre tumulaire a été transportée des charniers de cette eglise en l'an du Seigneur mdccc et lii.

Vis-à-vis cette inscription, on a posé dans le stylobate de deux des piliers qui séparent les deux collatéraux, deux petites plaques de cuivre, on lit sur la première :

ICY EST LE CORPS DE MESSIRE
CHARLES CAMUS DE.....
CHEVALIER DES ORDRES
MILITAIRES DE NOTRE-DAME DU
MONT-CARMEL ET DE SAINT-LAZARE
DE HIÉRUSALEM. CON. DU ROY EN
SES CON^ls ET CONTROLLEUR GÉNÉRAL
DE L'ARTILLERIE DE FRANCE
DÉCÉDÉ LE 19 AVRIL 1681 AAGÉ DE
(73 ?) ANS.

[1] Blason des Fusées.

[2] Écu mi-partie des Fusée et des Desportes.

Sur la seconde :

ICY EST LE CORPS DE MESSIRE
LOUIS CAMUS PRIEUR DE
NOSTRE-DAME DAUVERS
LE HAMON CONSEILLER
DU ROY EN SA COUR DE
PARLEMENT DÉCÉDÉ LE
7 AOUT 1687 AAGÉ
DE 53 ANS.
PRIEZ DIEU POUR SON AME.

Parmi les chapelles de l'abside, on remarque celle des Polonais, où se trouve le puits de Saint-Séverin le Solitaire, et la chapelle de Notre-Dame-d'Espérance où on a placé un assez grand nombre d'ex-voto en marbre blanc. La seule inscription digne d'être citée, est celle de J.-B. Altin, conseiller au Châtelet. Cette inscription, sur marbre noir, est assez remarquable en ce qu'elle rappelle, par la singularité de ses emblêmes, le symbolisme des premiers chrétiens :

[1] A. P ω. [1]
JOAN. BAPT.
ALTINI PECCATORIS OSSA
HIC JACENT
PIE JESU MISERERE EJUS
TU VIATOR PRECARE PRO EO
VIX AN PL M LXI
OBIIT POSTRIDIE ID JUNIAS
A. C. DIONYSANO MDCXL
SENATOR FUIT IN CASTELL. PAR.
PÆNE QUADRAGEN.
VALE VIATOR ET VALERE
MANES JUBE

F. F. F. [2]
P. P. P. P.
C. C.

Au bout de cette chapelle de Notre-Dame d'Espérance, se trouve une porte qui communique dans les anciens charniers, convertis en chapelle du catéchisme. Les charniers, qui tournent autour de l'ancien cimetière, devenu aujourd'hui le jardin du presbytère, n'ont rien de remarquable. Une seule inscription a été conservée; elle se trouve à gauche en entrant :

D. O. M.
ICY EST
LA SÉPULTURE
DES PRÊTRES
DE CETTE
PAROISSE.

[1] Ici se trouve une colombe tenant dans son bec une branche d'olivier.
[2] Ici on a gravé l'agneau pascal.

On a enchassé dans le stylobate du pilier de l'épître, qui sépare le sanctuaire du collatéral droit, une plaque de cuivre, sur laquelle on lit :

CY GIST LE CORPS DE DEFFUNCT FRANÇOIS
DE LAUETZ ESCUYER CONer SECRETAIRE
DU ROY MAISON ET COURONNE DE
FRANCE ET DE SES FINANCES QUI
DECEDA LE 4 MARS 1656 AAGÉ
DE 54 ANS.
PRIEZ DIEU POUR SON AME.

A peu de distance de ce pilier, à l'entrée de la chapelle de Marie-Madeleine, on voit un fragment de pierre tombale du XIVe siècle, sur laquelle on lit ces mots « ..... Die lune sexta decima die mensis marcii in aurora diei anno Domini M. C. C. C.......... ? » Lorsqu'en 1852, on posa le calorifère de l'église, on rencontra, en fouillant, une grande quantité de cercueils que l'on respecta; on se contenta seulement d'enlever deux tombeaux mérovingiens, qui furent envoyés au musée de Cluny. Les plaques de cuivre, enchâssées dans les colonnes, et dont nous venons de parler plus haut, proviennent de ces fouilles. On les a placées au-dessus de l'emplacement où reposent les cercueils.

Les parois de toutes les chapelles sont décorées de peintures dues à Flandrin, Schnetz, Signol, Lehmann, etc. Les sculptures ont été restaurées et le tympan du portail actuel est dû au ciseau de Ramus. Enfin, en 1860, le chevet, qui était complétement masqué par des maisons, a été dégagé.

Le décret du 22 janvier 1856 a augmenté le territoire de Saint Séverin, aux dépens des paroisses de Saint-Sulpice, Saint-Étienne-du-Mont et Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Sa circonscription, doublée en territoire et en population, a été réglée ainsi qu'il suit :

Rue des Écoles, côté pair; rue de l'École-de-Médecine, côté pair; rue Hautefeuille, côté impair; rue Serpente, côté pair; rue de l'Éperon, côté impair; rue Saint-André-des-Arts, côté pair; rue Dauphine, côté impair; quai des Augustins; place du pont Saint-Michel, côté ouest; rue de la Huchette, côté impair; rue de la Bûcherie, côté impair; rue de l'Hôtel-Colbert, côté pair; rue Galande, côté impair; rue des Anglais, côté pair; rue des Noyers, côté impair; rue Saint-Jean-de-Beauvais, côté pair; jusqu'à la rue des Écoles, point de départ.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Les documents manuscrits conservés aux Archives de l'Empire sont réunis dans les sections historique et administrative.

La section historique renferme deux cartons et vingt-cinq registres

Le premier carton (L. 708) contient des pièces relatives à l'établissement et à l'administration de la confrérie de la Vierge, un nécrologe de Saint-Séverin; des titres de concession de chapelles; des bulles pour les confréries; une table chronologique des matières contenues dans les registres des délibérations; un éloge de Saint-Séverin et de ses reliques, prononcé par le R. P. dom Alexis David, procureur général de l'ordre de Cluny, le 3 juin 1674; un inventaire des ornements dressé en 1757. Le deuxième carton (L. 709), des titres de rentes appartenant à l'église et aux pauvres de la paroisse; des arrêts et autres pièces concernant la circonscription de la paroisse et les titres de fondation d'un lit aux Hospitaliers du faubourg Saint-Marcel, à la nomination du curé de Saint-Séverin.

Les onze premiers registres (LL. 923-933) renferment les délibérations de 1548 à 1608, de 1631 à 1662, de 1663 à 1673, de 1673 à 1688, de 1688 à 1698, de 1698 à 1710, de 1711 à 1717, de 1718 à 1738, de 1731 à 1746, de 1746 à 1764 et de 1764 à 1772; les deux suivants (LL. 934-935) contiennent une table générale; le quatorzième (LL. 936) est un recueil de règlements; le quinzième (LL. 937) est un matrologe manuscrit de 1462; les trois suivants (LL. 938, 938 bis et 939) forment trois exemplaires du matrologe imprimé; le dix-neuvième (LL. 940) est intitulé : Registres des concessions des chapelles, épitaffes, tumbes et bancs de l'église Saint-Séverin, à Paris, 1685; les vingtième et suivants (LL. 941-946) sont des registres de la confrérie de la Conception, de 1652 à 1686 et de 1663 à 1766, ainsi que les inventaires des titres de cette confrérie, dressés en 1651, 1715 et 1727.

Dans la section administrative, il y a huit cartons et un registre. Le premier carton (S. 3501) renferme des titres de propriété de maisons sises rue Saint-Jacques, léguées à la fabrique ou acquises par elle, et la déclaration du 13 février 1790; le second (S. 3502), des procès-verbaux de visite et des titres de propriété des maisons sises rues de la Harpe et Percée; les troisième et quatrième (S. 3503-3504), les titres des maisons sises rues de la Parcheminerie et Saint-Jacques, derrière le chevet de l'église; les cinquième et sixième (S. 3505-3506), des titres de propriété d'un demi-arpent de marais situé aux Porcherons, rue Chantereine, et d'une maison rue des Prêtres Saint-Séverin; des titres de rente sur maisons et sur des terres sises à Aubervilliers, Villejuif et Saint-Maur; des quittances de droit d'amortissement et de rachat d'imposition; un recueil d'actes concernant les charniers et les biens vendus par la fabrique; des états de revenus et de charges en 1550 (1467 livres 11 s. 3 deniers tournois de revenus) et 1743 (24,268 livres 19 sous 8 deniers de revenus et 22,600 livres de charges); le septième (S. 3507), des titres de propriété de maisons sises rues Boutebrie, de la Harpe, Zacharie, de la Vieille-Bouclerie et proche le Petit-Pont; le huitième (S. 3508), d'an-

ciens inventaires, un recueil de pièces concernant la chapelle de Brinon, les papiers de la confrérie de la Conception Notre-Dame et un inventaire des contrats et autres pièces de la fabrique. Le seul volume de cette série (S. 3509) concernant Saint-Séverin, est un registre in-folio renfermant un inventaire des titres.

IMPRIMÉS

Statuta pro regimine cleri parochialis Ecclesiæ S. Severini, renovata ann. 1568. In-4°.

Règlement pour les droits de la fabrique de l'église parochiale de Saint-Séverin. *Paris*, 1637, in-8°.

Martyrologe, ou Mémoire de toutes les fondations faites dans l'église de Saint-Séverin; renouvellé et rédigé par MM. les marguilliers de ladite église. *Paris*, 1678, in-fol., fig.

Quelques exemplaires nomment les marguilliers jusqu'en 1685, ce qui indique que l'on a fait, après coup, une addition.

Nouveau Martyrologe, ou Mémoire des offices, obits, messes, saluts, prières, prédications et aumônes, fondés en l'église de Saint-Séverin (avec le catalogue des curés et des marguilliers depuis l'an 1405). *Paris*, 1636, in-fol.

Mémoire abrégé concernant la chapelle de la Conception de la Sainte-Vierge, première érigée en France, en l'église paroissiale et archipresbytérale de Saint-Séverin, à Paris; dans lequel on voit: I. l'histoire de son établissement et de ses progrès; II. l'instruction pour son administration actuelle; III. les tables de ses administrateurs, chapelains, etc. (Tiré des archives de ladite chapelle et des divers historiographes de la ville de Paris). *Paris*, 1759, in-4°. 40 p. (Arch. de l'Emp., L. 708.)

Extrait des registres du Parlement du 2 janvier 1762. In-4°.

Sur la défense faite par le premier vicaire de Saint-Séverin, de ne laisser entrer personne dans le chœur de l'église pendant la grande messe.

Arrest de la cour du Parlement, qui maintient Saint-Séverin contre Saint-Sulpice, dans les fonctions curiales et paroissiales: 1° sur le monastère des Chartreux; 2° sur les hôtels et maisons à eux appartenans, à compter dudit monastère, jusqu'au premier pilastre de la cour des écuries du Luxembourg, rue d'Enfer; 3° sur les habitans dans la cour desdites écuries; 4° sur les habitans des maisons susdites rue d'Enfer, dans l'espace continu de 33 perches, 4 pieds en descendant, à compter dudit premier pilastre; du 1er août 1769. In-4°, 30 p. (Archives de l'Empire, L. 709).

Offices propres de l'église paroissiale et archipresbytérale de Saint-Séverin. *Paris*, 1738, in-12.

Le victorieux et triomphant combat de Gédéon, représenté à Paris, en l'église Saint-Séverin, en présence de la Reyne Marguerite, par le

R. P. Souffrant. *Imprimé à Bordeaux pendant le séjour de leurs Majestés*, 1616, in-12.

Premières conceptions théologiques sur le Carême, prêchées par Pierre de Besse, à Paris, en l'église Saint-Séverin. *Paris*, 1602, in-8°.

Exhortation faite à la suite du prône prononcé le second dimanche d'après l'Épiphanie, 1757, en l'église paroissiale et archipresbytérale de Saint-Séverin, à Paris, sur le respect et l'attachement dus à la personne sacrée de Sa Majesté. *S. n. d. l. n. d* (*Paris*, 1757), in-4°.

La *Statistique monumentale* de M. Albert Lenoir renferme les planches suivantes :

I. Façade latérale, côté du nord. 1 pl. II. Coupe longitudinale. 1 pl. III. Plans et élévations de piliers. 1 pl. IV. Détails intérieurs. 1 pl. V. Plans et coupe du clocher. 1 pl. VI. Élévation extérieure de deux travées. 1 pl. VII. Façade et coupe du porche. 1 pl. VIII. Élévation intérieure de deux travées. 1 pl. IX. Coupe transversale vers l'orient. 1 pl. X. Coupe transversale vers l'occident. 1 pl. XI. Détails de deux travées et piliers. 1 pl. XII. Plan. 1 pl. XIII. Façade principale. État ancien. 1 pl. XIV. Réseaux de fenêtres et travée de l'abside. 1 pl. XV. Sacristie. 1 pl. XVI. Clés et marmousets. 1 pl.

Voyez un article de M. Théophile Gautier sur les peintures de Flandrin, à Saint-Séverin, inséré dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er septembre 1841; des extraits de baptême, de mariage et de mort de divers artistes, tirés des registres de l'église Saint-Séverin et publiés par M. Reiset, dans les *Archives de l'art français* (t. III des documents, p. 176). Consultez Jaillot, *Recherches sur Paris*, t. V, quartier Saint-André-des-Arts, p. 126; Piganiol de la Force, *Description de Paris*, t. VI, p. 248; Thiéry, *Guide des Amateurs*, t. II, p. 297; Saint-Victor, *Tableau de Paris*, t. III, 2e partie, p. 627; F. de Guilhermy, *Itinéraire archéologique de Paris*, p. 154; le *Magasin Pittoresque*, t. V, p. 292 et t. VIII, p. 61.

MATHURINS

[17] Cette hypothèse de l'abbé Lebeuf, qui repose, il faut l'avouer, sur un fondement bien peu solide, peut être d'ailleurs facilement réfutée : le nom de Sainte-Trinité avait été donné, par le pape, à cet ordre lors de son institution; et lorsque les religieux vinrent s'établir à Paris, il y avait longtemps qu'on ne donnait plus à l'église Saint-Benoit le titre de la Trinité.

[18] L'église des Mathurins qui a été décrite par Millin (Antiquités nationales, t. III), quelque temps avant sa destruction, renfermait les épitaphes des personnages dont les noms suivent :

Guillaume Bourgeois, d'Autun, mort le 19 avril 1505, à 101 ans. Élisabeth Pelletier, femme de Florentin Lambert, libraire (15 avril 1693). Jeanne de Vendôme, dame de Bretaincourt (29 nov. 1395). Pierre des Essarts (1er juillet



1413). Marie de Rully, sa femme (?). Guy Musnier, général de l'ordre des Mathurins, qui fit faire à ses frais les siéges du chœur de l'église (26 oct. 1508). Robert Gaguin [1] (22 mai 1501). Germaine Benoite, sa mère (3 août 1482). Jacques de Rully, chevalier, conseiller du roi et président du parlement (Troyes, 8 octobre 1409). François Petit (1612). Lud. Petit (1652). Guillaume Lefebvre, profès de la maison de Clermont-en-Beauvoisis, général de l'ordre, etc. (1764). Pierre Mercier, général de l'ordre (26 mai 1695). Claude de Massac, général de l'ordre (17 février 1748). Philippe Meusnier, évèque de Philadelphie, en 1545, puis de Châlons, vicaire-général du cardinal de Bourbon, archevêque de Sens (1553). Gilles Margare (1575). Mathurin du Portail, portier, dépensier, pourvoyeur, sonneur, etc., du couvent des Mathurins, serviteur de Robert Gaguin (1501). Jean de Sacro-Bosco, général de l'ordre (12..?). François Baudouin, jurisconsulte (1573). Léger du Moussel et Olivier Bourgeois, étudiants en l'université de Paris, pendus à Paris, le 26 oct. 1407, et inhumés aux Mathurins, le 16 mai 1408. Claude Roman, architecte et entrepreneur de bâtiments de Paris (1675). Raoul, prédécesseur de Robert Gaguin (17 juillet 1472). Antoine Bourgeois (1505). Jean Rezard, profès, ministre de N.-D. de Belleau (20 janv. 1757). Jean-Claude Leclerc, profès, ministre de Soudey (26 août 1760). Louis-Nicolas Guibert, bachelier en théologie, ancien prieur, curé de Rouvray, au diocèse de Rouen, et prieur de la maison de la Gloire-Dieu (31 mai 1772). Jacques Paffe, chanoine régulier, prieur de la maison de l'Honneur-Dieu, près Chelles (7 avril 1779). Augustin Paulmier, prêtre, prieur de Saint-James, près Taillebourg en Xaintonge (20 janvier 1780). François-Maurice Pichault, docteur en théologie, conseiller, aumônier et prédicateur ordinaire du roi, général de l'ordre (9 mai 1780). Claude Trionnaire, ancien prieur de la maison de Rieux (19 avr. 1784). Pierre Chauvier, licencié en théologie, profès. de la maison de la Gloire-Dieu, général de l'ordre (15 mars 1792).

D'après la déclaration du 27 février 1790, on voit qu'à la Révolution, la maison des Mathurins, ordre des chanoines réguliers de la Sainte-Trinité pour la rédemption des captifs, était composée de dix-huit chanoines réguliers et de deux frères convers. Les revenus montaient à 91,154 livres 15 s. 9 deniers ainsi répartis : location des maisons, 21,715 l. 3 sous; baux à vie et emphythéotiques, 47,541 livres 7 sous 6 den.; fermage des biens de campagne, 12,749 livres; rentes foncières à Paris, 1,995 livres 16 sous 1 denier ; rentes foncières hors Paris, 793 livres 13 s. 6 deniers; rentes perpétuelles, 3,636 livres; rentes pour l'acquit des fondations, 419 livres 5 sous 7 deniers, et loyers des chaises, 900 livres: les charges n'étaient que de 12,439 livres 15 sous, c'est-à-dire, 6,996 livres de rentes perpétuelles et 5,443 livres 15 sous de rentes viagères. Les revenus de l'œuvre des captifs étaient de 9,278 livres 14 sous 6 deniers, grevées de 1,037 livres 6 deniers pour rentes perpétuelles à acquitter. L'actif de la caisse, y compris les arrérages dus, se montait à

[1] On sait que le corps de Gaguin fut découvert en 1750, et que sa tête fut envoyée aux religieuses du couvent de Douai, qui la placèrent dans leur bibliothèque.

70,114 livres 16 sous 7 deniers et le passif à 23,400 livres. Les religieux avaient une bibliothèque de 5,849 volumes.

Le monastère des Mathurins, reconstruit en 1761, était contigu à l'hôtel Cluny. Vendu comme propriété nationale le 17 mars 1799 (27 ventôse, an VII), il se transforma aussitôt en demeures particulières. Quant à l'église, dont la première pierre fut mise le 14 mars 1730, par Charles de Rohan, prince de Soubise, au nom de Charlotte-Éléonore de Lamothe Houdancourt, duchesse de Ventadour, elle fut en partie détruite et on ne laissa que des piliers entre lesquels on construisit des maisons modernes. Lenoir y avait remarqué un grand bas-relief du XIVe siècle, en pierre volcanique, dite pierre à porc, qu'il transporta au musée des Petits-Augustins.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Les documents historiques concernant les Mathurins sont conservés aux Archives de l'Empire, dans les sections administrative et historique.

La section administrative ne compte pas moins de trente-huit cartons et six registres. Le premier carton (S. 4241) renferme la déclaration du 27 février 1790, des titres de concession d'eau, des lettres d'amortissement, etc.; le second (S. 4242), des titres de propriété de maisons et d'étaux à boucherie, rue des Mathurins; les troisième et quatrième (S. 4243-4244) des titres de propriété et des anciens baux de maisons situées rue Saint-Jacques; le cinquième (S. 4245), des titres de propriété de maisons situées rue du Foin et une série de documents propres à justifier des droits de censive que les Mathurins exerçaient rue du Foin; le sixième (S. 4246), des baux à loyer des marais aux Porcherons; le septième (S. 4247), des baux des marais de la Chaussée-d'Antin; le huitième (S. 4248), des titres de rentes, des déclarations de biens et revenus et des pièces de procédure; le neuvième (S. 4249), des titres de biens situés à Bièvre-le-Châtel, et du fief des Damoiseaux, situé audit lieu; le dixième (S. 4250), des titres du fief de Lamotte, mouvant et relevant du fief des Damoiseaux, et de quelques terres à Bièvre; le onzième (S. 4251), les titres du fief des Damoiseaux et des actes relatifs à la directe seigneurie dépendant dudit fief des Damoiseaux, sur le canton nommé le Clos des Mathurins, sis au terroir de Clamart; le douzième (S. 4252), des anciennes déclarations censuelles, des pièces concernant la censive prétendue par le seigneur de Clichy et des titres du fief des Damoiseaux; le treizième (S. 4253), les titres de la ferme du Bourget, et quelques pièces relatives au marais des Porcherons; le quatorzième (S. 4254), des baux, titres de fondation, sentences et autres pièces relatifs aux dîmes

de Courtry et Courberon, aux terres de Villeroy, de la ministrerie de la Villeneuve près Chelles, et un registre contenant l'inventaire des titres et papiers du prieuré de la Villeneuve, fait en 1724; le quinzième (S. 4255), les titres de propriété de la ferme de Fontenay, près Louvres-en-Parisis; le seizième (S. 4256), les titres du prieuré de La Villette; les dix-septième et dix-huitième (S. 4257-58), les titres de propriété des domaines des Mathurins, à Villejuif; le dix-neuvième (S 4259), des liasses relatives aux propriétés d'Ablon et de Mons-sur-Orge, d'Arcueil, Cercelles près Montmorency, Champigny et Chelles, et des titres de rente sur la communauté de Crépy-en-Valois; le vingtième (S. 4260), des titres de terres sises à Châtillon, Bagneux, Montrouge, Moulin-de-la-Tour, Palaiseau, Romainville, Port-de-Neuilly; le vingt-et-unième (S. 4261), des titres de propriété de terres sises à Gonessé, Gournay, Gagny et Germancy; le vingt-deuxième (S. 4262), des titres de propriétés à Verberie, Crépy et Villers-Cotterets, Cersay et Montrouilly, paroisse de Villecraine; des titres du fief de Paradis et d'Enfer à Mandres; des titres de rente sur le domaine de Montlhéry, et des liasses relatives à des censives dues au terroir de Monceaux, paroisse de Clichy, au terroir du Roule; le vingt-troisième (S. 4263), les titres de propriété de plusieurs pièces de terres aux terroirs de Guerville, Châlons, Saint-Marc et Mérobert-en-Brie; le vingt-quatrième (S. 4264), une liasse relative au prieuré de Pontarmé, un inventaire des titres de ce prieuré, en 1728, et des titres de rente sur une maison sise à Plailly; le vingt-cinquième (S. 4265), des titres de biens sis à Rueil, Ivry et Fontenay-sous-Vincennes, et des titres de rente sur une maison située à Villers-Cotterets; le vingt-sixième (S. 4266), des titres relatifs à des cens et rentes à Berville, à la ministrerie de Fay en Normandie, à une maison sise à Méru, à des terres situées à Haravilliers et à la ferme de Grandouet; le vingt-septième (S. 4267), des papiers relatifs à la fondation des Mathurins, à Meaux, à la ministrerie de Sylvelle, près Meaux, au prieuré de Régniové, un registre de titres de la maison du Fay, et une instruction pour les ministres de Sylvelle; le vingt-huitième (S. 4268), des liasses de titres relatifs au prieuré de Saint-Vincent-de-Rouvray, près Forges en Normandie, à la ministrerie de la Périne, près Coutances, et à la maison de Rouen; le vingt-neuvième (S. 4269), les titres et papiers de diverses maisons de l'ordre, en Bretagne, Champagne, Ile-de-France, Lorraine, Picardie, Provence et Saintonge; le trentième (S. 4270), des titres de rente, quittance de rachat des boues et lanternes; le trente et unième (S. 4271), des titres relatifs aux Porcherons de la Ville-l'Évêque et aux marais de la Chaussée-d'Antin, les taxes pour la construction de la porte Saint-Roch un accord pour le transport des terres de la butte Saint-Roch, sur une pièce de 20 arpents appartenant aux Mathurins, l'érection de la Ville-l'Évêque en faubourg de Paris, des arrêts du conseil pour le chemin de Gaillon; les trente-deuxième et

suivants (S. 4272-78), les titres des maisons sises à Paris, rues du Foin, Saint-Jacques, de la Harpe, de la Parcheminerie, du Mûrier et Mondétour, etc., des titres de rentes sur maisons sises à Paris, sur le clergé et sur l'hôtel de ville.

Le premier registre de la section administrative (S. 4879) contient l'inventaire des titres du fief des Damoiseaux, situées dans les paroisses de Bièvre-le-Châtel et Clamart ; le second (S. 4280) est un inventaire des titres de la seigneurie de Villejuif, en ce qui concerne la part des Mathurins ; le troisième (S. 4281) renferme une déclaration des revenus du couvent, en 1631; le quatrième (S. 4282) est un état des revenus du couvent, de 1706 à 1738 ; le cinquième (S. 4283) est un sommaire général des revenus des Mathurins, dressé en 1634 et le sixième (S. 4284) renferme le papier terrier du domaine des Mathurins.

La section historique compte trois cartons et huit registres. Le premier carton (L. 947) renferme des actes relatifs à la ferme des Porcherons, à des marais situés près de Montmartre (*in marisiis subtus Montem martyrum*) et à la Ville-l'Évêque, à des terres sises au Roule (*in villa de Rotulo*), un accord relatif aux dîmes d'Igny, des actes relatifs à la dîme de Courtery (*de Cortiriaco*), la bulle d'Innocent III, des actes de donation de rentes, des notes relatives aux fondations, des extraits historiques formés par le frère Léonard de Sainte-Catherine de Sienne, Augustin Déchaussé, des actes de la ministrerie; le second carton (L. 948), un abrégé des titres de la maison de Bar-sur-Seine; le troisième (L. 949), une collection de vingt-cinq petits registres in-4°, des sépultures de la communauté en 1744, 1747, 1748, de 1750 à 1752, en 1755, 1757, 1760, 1761, 1764, 1766, 1768, 1772, 1775, 1779, de 1780 à 1785 et en 1790. Le premier registre (LL. 1544) est un cartulaire du XIVe siècle (1197-1394); un autre cartulaire en trois volumes (LL. 1545-1547), écrit pendant les années 1731, 1732 et 1733, forme la suite de ce premier cartulaire; le cinquième registre (LL. 1548) est un recueil des délibérations de 1706 à 1784; le sixième (LL. 1549) est un inventaire des titres et revenus; le septième (LL. 1550) est un inventaire du XVe siècle, dressé par le célèbre R. Gaguin; le huitième et dernier (LL. 1551) est un nécrologe de 1666 à 1780.

IMPRIMÉS

Liste des esclaves françois rachetés dans le royaume de Maroc, par les ordres réunis de la Très-Sainte-Trinité et de Notre-Dame de la Mercy, en l'année 1754. *Paris*, 1754, in-4°, 4 p. (Archives de l'Emp., L. 947.)

L'ordre et la marche de la procession des captifs rachetés dans le royaume de Maroc, le 11 août 1754, par les ordres réunis de la Sainte-Trinité et de N.-D. de la Mercy; qui se fera ce jourd'huy, samedi 14

écembre 1754, en l'église des RR. PP. Minimes, le lundy suivant, 16 dudit mois, en celle de l'Ordre royal et militaire de N.-D. de la Mercy, au Marais; et le mardi 17, en celle des chanoines réguliers de la Sainte-Trinité, Rédemption des captifs, dits Mathurins. *S. n. d. l. n. d.* (*Paris*, 1754), in-4°, 4 pages. (Arch. de l'Emp., L. 947.)

L'ordre et la marche de la procession des captifs rachetés dans le royaume de Maroc, le 23 août 1765, par les ordres réunis, etc., etc.... *Paris*, 1765, in-4°, 8 p. (Arch. de l'Emp., L. 347.)

Panegyricus illustriss. domino D. Guillelmo de Lamoignon, de nuperrima ejusdem in principem senatus Galliarum promotione dictus die XI januarii an. 1659, apud Maturinenses, etc., a magistro Guillelmo Cauvet. *Parisiis*, 1659, in-4°. (Bibl. Maz., n° 10307 A.)

Discours sur la Restauration de la liberté française, prononcé le jeudi 24 septembre 1789, dans l'église des Mathurins, en présence de ce district pendant la bénédiction solennelle de ses drapeaux, par M. Baudart. *Paris*, 1789, in-8°.

Oratio funebris in obitum Guillelmi de Lamoignon, senatus principis marchionis de Baville, etc., inter anniversaria sacra, quæ illius memoriæ celebravit universitas, ejusdem universitatis nomine pronunciata, apud Mathurinenses, à M. Bernardo Colon, emerito eloquentiæ professore in Marchiano, die 7 décembris an. 1678. *Parisiis*, 1679, in-4°. (Bibl. Maz., n° 10370, Z 3.)

Antiquités nationales, ou Recueil de monuments, etc., par Millin. *Paris*, 1791, 4 vol. in-4°.

La *Bibliothèque historique de la France* (tome I, p. 855, n°s 13959 à 13985) renferme l'indication d'un certain nombre d'ouvrages qui regardent plutôt l'histoire de l'ordre des Trinitaires que celle des Mathurins de Paris.

Le tome III renferme la description de l'église des Mathurins, avec 3 pl.

Lancelot possédait dans sa bibliothèque, sous le n° 928, un Recueil de pièces concernant les Trinitaires. Il y avait deux pièces relatives aux Mathurins de Paris. C'étaient :

1° Extrait du procès-verbal de la visite faite au monastère des Mathurins, à Paris, le 31 décembre 1637, et le 4 janvier 1638, par le père Charles Faure, abbé coadjuteur de l'abbaye de Sainte-Geneviève, commis pour visiter ledit monastère, en vertu d'une commission du cardinal de Larochefoucauld, datée du 30 décembre 1637, concernant la recette faite pour la rédemption des captifs. (*Manuscrit.*)

2° Arrêt du parlement pour le général de tout l'ordre des Mathurins, contre les religieux du même ordre, se disant réformés; sur leur prétendu établissement en la ville de Paris. *Paris*, 1617.

CHAPELLE DU COLLÉGE DE CLUNY

[19] Cette chapelle, qui, par l'élégance de ses proportions et la richesse de ses sculptures, rappelait la Sainte-Chapelle, fut fermée à la Révolution et aliénée le 10 sept. 1797 (24 fructidor an V). David en fit son atelier, et depuis on y établit un magasin de papier. Démolie en partie en 1833, ce qui restait avait subi de grandes transformations; mais enfin on en trouvait encore quelques précieux restes dans la maison de la rue des Grès qui portait le nº 26. Aujourd'hui elle a complétement disparu, à cause des travaux exécutés pour la continuation du boulevard de Sébastopol. Le Musée de Cluny possède plusieurs débris de ce monument, dont on doit regretter la démolition; ce sont: 1º une tombe de Lemire de Gillons, abbé de l'Ile-Barbe, mort en 1349; 2º celle de Jean de Parthenay, abbé de Ferrières, au diocèse de Sens, mort en 1360; 3º la colonne du milieu de la chapelle, avec sa base et son chapiteau; 4º la petite porte; 5º quelques clefs de voûte; 6º des petits chapiteaux; 7º plusieurs culs-de-lampe; 8º deux petites roses à jour qui décoraient le pignon de la facade, et l'épi en pierre qui surmontait ce pignon.

CHARTREUX

[20] Du Breuil a commis une autre erreur en citant comme de 1492, au lieu de 1392, la pierre tombale du comte de Foix, Gaston Phœbus.

[21] Au moment où la Révolution éclata, la Chartreuse de Paris comptait trente et un religieux, dont vingt-huit profès et trois donnés. Les richesses territoriales de ce couvent étaient fort considérables; on trouvera dans la notice bibliographique publiée ci-dessous l'indication exacte de leurs nombreuses propriétés. En 1790, le prieur Félix-Prosper Le Monant déclara que les biens et revenus de la Chartreuse de Paris montaient à la somme de 152,471 livres 5 sous 7 deniers, ainsi répartie: 1º le terrain où est située la Chartreuse, contenant 76 arpents 33 perches et demie, dont une partie est occupée par l'église, le grand et le petit cloître, et l'autre partie par les cours, potager, terres labourables, pépinières, bois taillis et moulin à vent, 6,000 liv.; 2º les maisons appartenant au couvent, 72,515 l.; 3º les fermes de Moulinaux, 24,337 l.; 4º les fermes de la Brie et de la Normandie, 32,453 l. 10 s.; 5º les bois affermés, 3,020 liv.; 6º les marais affermés, 3,453 liv.; 7º les rentes foncières, 9,437 liv. 18 s. 3 d.; les censives, 1,194 liv. 17 s. 4 d. Quant aux charges, elles étaient de 51,530 liv. 16 sous 3 d., dont 1,151 liv. 8 s. 3 d. de charges réelles, telles que gros à acquitter,

rentes foncières, cens, etc., et 50,379 liv. 8 s. de charges casuelles, telles que frais du culte, réparations des domaines, etc., etc.

Les tableaux possédés par le couvent, et dont une grande partie, sans parler de la célèbre collection de Lesueur, avait beaucoup de valeur, furent enlevés le 6 juin 1792. Quant à la bibliothèque, fort riche en livres à gravures, elle ne contenait, d'après l'inventaire, que 11,740 volumes, chiffre inférieur à celui qu'avait déclaré le prieur en 1790 : « Il n'y a point proprement chez nous, écrivait-il, de bibliothèque commune. Chaque religieux a dans sa cellule une petite bibliothèque de livres de piété. Celle de Dom Prieur, qui est la plus considérable, est composée d'environ 18,000 vol. in-fol. 7 à 800 in-4°, et 1800 tant in-8° qu'in-12, et presque tous dans le genre sacré. Il n'y a dans nos bibliothèques aucun ancien manuscrit. ».

Le couvent des Chartreux fut démoli après la Révolution, et une partie de l'emplacement fut réunie au Luxembourg. Dans l'ancienne orangerie de ce palais on a trouvé deux pierres tombales provenant du chœur de l'ancienne église des Chartreux, dont l'une était celle du comte de Foix, dont nous avons parlé dans la note précédente. Les statues couchées en marbre blanc, de Pierre de Navarre, comte de Mortagne et de Catherine d'Alençon, sa veuve, qu'on remarquait dans cette église, furent transportés, par les soins de Lenoir, au Musée des Petits-Augustins. Le tombeau d'Amé de Genève, mort en 1369, fut démonté en 1793, et réduit en moellons par les ouvriers.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Les archives des Chartreux étaient fort considérables. Aux Archives de l'Empire, la section administrative seule compte 134 cartons, et 79 registres relatifs à ce couvent.

Les 13 premiers cartons (S. 3948 à 3960) contiennent la déclaration de 1790 et les actes administratifs y relatifs, les titres de propriété, les baux des maisons et les titres de rentes sur des immeubles sis à Paris, rues de la Vieille-Joaillerie, des Prêcheurs, de la Savaterie, Sainte-Avoye, du Poirier, de la Barillerie, de la Pelleterie, Saint-Martin et Maubuée, de la Corroierie, du Grenier-Saint-Lazare, du Faubourg Saint-Jacques, Hautefeuille et Serpente, de l'Arbre-Sec et Bailleul, Saint-Séverin, du Foin, Porte-Saint-Jacques et d'Enfer, près la Place-Royale, rues de la Tonnellerie et aux Fers; le 14e (S. 3961), des titres de biens situés à Paris et dans les environs (les Moulineaux, Sceaux, Guerville, ferme et étangs Maillard, ferme de Clos Fontaine, ferme de la Touche, dîmes de la grande paroisse, ferme du Plessis-Leaussons, ferme Sollerre,

moulin de Nivette, terre de Sains, moulin de la Roulotte, ferme de Lieu-Saint, fief Saint-Thibaut, Fontenay-aux-Roses, etc.); le 15e (S. 3962), des titres de biens et rentes sur héritages à Argenteuil et Montfermeil, sur maisons à Paris et sur le domaine; le 16e (S. 3963), des titres de propriété de maisons sises rue de la Harpe, de la Huchette, Beaubourg, Saint-Honoré, aux Fers, Jean-de-l'Épine, Harangère et aux Lions; le 17e (S. 3964), les titres de rentes sur des maisons à Paris; les 18e et suivants (S. 3965 à 3971), les titres de la ferme et seigneurie de Moulineaux, sises à Meudon, et les titres de biens sis à Issy et Meudon; le 25e (S. 3972), des pièces constatant la censive du fief Louviers, à Issy; les 26e et suivants (S. 3973-3976), les titres de propriété, aveux et déclarations de la seigneurie de Saulx, près Longjumeau; le 30e (S. 3977), les titres de propriété du fief du Saulcier et de sa censive; les 31e et suivants (S. 3978-3981), les titres de propriété du fief du Grand et Petit-Poissy, rue Thibaut-Odet, à Paris, et de leurs censives; le 35e (S. 3982), les titres d'une maison sise sous les Pilliers de la Tonnellerie; le 36e (S. 3983), les titres de propriété de la seigneurie de Champigny; le 37e (S. 3984), les titres de la seigneurie du Pouilly-Gallerand; le 38e (S. 3985), les titres de la censive des fiefs de Charolles et des Bordes; le 39e (S. 3986), les titres des seigneuries de Saint-Germain de Laxis, d'Aubigny et de Sollere; les 40e et 41e (S. 3987-3988), les titres de propriété de la seigneurie de Mandres; le 42e (S. 3989), les titres de censive et de droit sur la rivière d'Yerre et la seigneurie de ce nom; le 43e (S. 3990), les aveux, baux, censives et autres titres du fief de Vigneux; le 44e (S. 3991), les titres de propriété de la seigneurie de Petit-Vaux et de la censive de Morsang; les 45e et suiv. (S. 3992-3995), les titres de propriété de la seigneurie de Clos-Fontaine et du fief du Petit-Carrois, en dépendant; les 49e et suivants (S. 3996-4002), les titres de propriété, censiers, cueillerets, etc., de la seigneurie de Lieusaint; le 56e (S. 4003), les titres de propriété de la ferme de Servigny; le 57e (S. 4004), les titres des censives dues à Servigny, Moissy-l'Évêque et dans la forêt de Senard; le 58e (S. 4005), les titres de rentes dues à Lieusaint, Combs-la-Ville, Champigny et Clos-Fontaine; les 59e et suivants (S. 4006-4008), les titres de la seigneurie, du prieuré et de la ferme de Mons en Brie; les 62e et suivants (S. 4009-4011), les titres de propriété, baux, etc., de la seigneurie de Sollere et du fief de La Tour; le 65e (S. 4012), les titres des fiefs de Varennes, Garigny, Fontaine-Heureuse et Crency, dépendant de Sollere; le 66e (S. 4013), les titres du fief de Fatinant et des pièces relatives aux bois du Tremblay; les 67e et suivants (4014-22), les titres des fiefs Sanguin, Cadot, des Fusées, des Fagets ou de la Chaintre, de la Grange des Barres, du fief Poisson, des fiefs de Pétineau, Potinel, Bouizy ou Robichon, Mazangy, de la seigneurie de Razoy, des fiefs de la Salle des Noyers et de Laistre, en

partie dépendants de Sollere; les 76e et suivants (S. 4023-4040), les titres de la seigneurie de Maillard, relev. de Coulommiers et des fiefs en dépendant, fief de la Boissière, Beaumarchais, de la Borde Rolland, bois de Chapoteau et de Razoy, fiefs d'Epeceval et de Grange-Menant, de Razoy, de la Boissière et d'Aunoy, de Villemaison, Sains, Cormerelle et Grapine, du Fay, de la Roulotte et de Mussien, de la Buhotière et d'Espiez, des moulins de Laval et de Crozet, et leurs censives, des fiefs du Plessis-feu-Aussoult, Cramaille et Razoy; le 94e (S. 4041), des pièces concernant la rivière d'Yerre et les titres du fief Guyon-Boulard; les 95e et suiv. (S. 4042-4050), des titres, déclarations, etc., de la seigneurie de Maillard et des fiefs ou terres en dépendant : fiefs de Champotran et de Grillon, fief Pitouette, moulin de Niveté, petit four d'Espiez, fief du Plessis feu Aussoult, ferme de Mesbertin, fiefs de la Boissière, de Fontaine-Achère et du grand four d'Espiez; le 104e (S. 4051), les titres de la seigneurie de Vaudoy et les déclarations au terrier du Plessis; les 105e et suivants (S. 4052 à 4060), les titres de propriété, baux, déclarations, terriers, etc., de la seigneurie de Berthenonville et des fiefs Raphouël et de Guerville en dépendant, de la seigneurie de Noyers, près Vesly; le 114e (S. 4061), les titres des fiefs de Saint-Blaise du Chatel, de Gassicourt et de Molières; les 115e et suivants (S. 4062-4064), les titres de la seigneurie de Mouflaines; les 118e et suivants (S. 4065-4067), les titres de la seigneurie de Vesly; le 121e (S. 4068), les déclarations, mesurage, arpentage de la ferme de Tilliers et Vesly, des titres de rentes sur Aumale; le 122e (S. 4069), les amortissements des biens des Chartreux et des titres de concession d'eau; les 123e et suivants (S. 4070-4075), des titres de propriété et de rentes au Clos aux Bourgeois, à Montrouge, Ivry, Saint-Denis, Ile-Saint-Denis, Fontenay, Vanves, Issy, Bagneux, Montmartre, Villeneuve-le-Roy; le 129e (S. 4076), des titres de rentes sur les seigneuries de Creil, Pont-Sainte-Maxence et Vesly-sur-Aisne; le 130e (S. 4077), des titres de propriétés et de rentes à Gonnesse; des renseignements sur Mazangy; le 131e (S. 4078), les baux de terres à Norville et à Villeneuve-le-Roi; le 132e (S. 4079), des titres de la seigneurie de Noyers et des titres de rentes à Paris et à Ivry; le 133e (S. 4080), des inventaires des seigneuries de Vigneux, de Clos-Fontaine et des terres de Gonnesse; le 134e (S. 4081), des renseignements sur l'administration conventuelle.

Il y a 79 registres (S. 4082-4160), dont deux portefeuilles. Les registres 66e et 72e manquent.

Le premier portefeuille (S. 4082) renferme les inventaires de Clos-Fontaine, en 1596, de Maillard, du Plessis-feu-Ausoult, Beaumarchais, la Boissière, etc., de Montz-en-Brie, du moulin de la Tour des Rosiers, à Fontenay-aux-Roses, en 1781. Les registres suivants sont des inven-

taires de la seigneurie de Guerville, en 1746 (S. 4083), de Lieusaint-en-Brie (S. 4084), de Lieusaint, Servigny, Moissy-l'Évêque, en 1787 (S. 4085), des grands et petits fiefs du Poissy, sis à Paris, en 1752 (S. 4086), des biens de Champigny, Pouilly, Gallerands, etc., en 1784 (S. 4087), de la seigneurie de Saulx, près Lonjumeau, en 1731 (S. 4088), de la seigneurie de Sollere en Brie, en 1745 (S. 4089), des seigneuries d'Yères et de Mandres, en 1767 (S. 4090), un ancien inventaire général des titres des Chartreux (S. 4091), un inventaire des biens et revenus de 1259 à 1510 (S. 4092), un inventaire des titres des maisons de Paris, en 1753 (S. 4093), les lettres d'amortissement des biens sis en Brie (S. 4094-95), un cartulaire des titres des biens sis à Vaugirard, Meudon, les Moulineaux, Saint-Cloud, Arcueil, etc. (S. 4096), un livre des baux à cens et rentes (S. 4097), des procès-verbaux de visite du moulin de Moulineaux, des 22 mai 1651, 12 mai 1653 et 25 janvier 1657 (S. 4098-4100), un registre des ensaisinements de 1646 à 1777 (S. 4101), des censiers de 1378, 1381, 1474, 1527 (S. 4102-4103), des censiers de Clos-Fontaine de 1523 et 1524 (S. 4104-4105), de Guerville et Guyanville, de 1511 (S. 4106), de Mandres, en 1573 (S. 4107), de Sollere, en 1338, 1485, 1517 (S. 4108-4111), de Villejuif, Vitry et Ivry, en 1553 (S. 4112), un état des baux, en 1775 (S. 4113), des terriers de Bautheil en Brie, en 1687 et 1735 (S. 4114-4115), de Clos-Fontaine, en 1523, 1554 et 1609 (S. 4116-4119), du petit four d'Epieds, en 1610 et 1735 (S. 4120-4121), de Fayol, en 1566 (S. 4122), de Guerville, en 1565 (S. 4123), de Lieusaint, en 1523, 1609 et 1780 (S. 4124-4126), du fief Louviers à Issy et de Moulineaux, en 1617 (S. 4127), de la seigneurie de Maillard, en 1565, 1735, 1585 et 1609 (S. 4128-4132), de Mandres, en 1524, 1573, 1643, 1660 et 1782 (S. 4133-4137), de Mouflaines, en 1520, 1585 et 1595 (S. 4138-4140), de Moulineaux, en 1519 (S. 4141), de la seigneurie du Plessis-feu-Ausoult, en 1585, 1610, 1660 et 1736 (S. 4142-4145), du grand fief de Poissy, sis à Paris, en 1606 (S. 4146), de Sollere, en 1525, 1526, 1606, 1607, 1609 à 1648, 1660 à 1673, 1681 et 1748 (S. 4148-4158), de Vesly, en 1533 et 1585 (S. 4159 et 4160).

Il n'y a que trois cartons dans la section historique qui renferment une série de documents de 1257 à 1496; ce sont des testaments, des donations d'immeubles et de rentes, des baux, des pièces de procédure, des comptes assez curieux des années 1471, 1472 et 1496, et des pièces relatives à l'union du prieuré de Saulx à la Chartreuse de Paris, en 1658.

IMPRIMÉS

Description de l'origine et première fondation de l'ordre sacré des Chartreux, naifvement pourtraicte au cloistre des Chartreux de Paris, traduite par F. François Jary. *Paris*, 1578, in-4°.

Cette description a été réimprimée à petit nombre par M. Colomb de Batines.

Notice sur un tableau que l'on voyait dans le cloître des Chartreux, représentant la Fondation de cet ordre, en 1290, in-4°.

Mémoire de l'Acad. roy. des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XLV, p. 187.

Inventaire des tableaux qui restaient encore aux Chartreux de Paris, en 1790.

Inséré dans les *Archives de l'Art français*, t. IV, p. 215.

Choses remarquables arrivées dans la Chartreuse de Paris (depuis l'an 1260 jusqu'en 1721, par un chartreux).

Ce petit Mémoire historique est imprimé sans aucune addition ou changement dans les *Variétés historiques*, etc., t. I, p. 73.

Lettre de M. D. L. R. (de La Roque), au sujet des Chartreux de Paris et de Marseille.

Mercure de France, décembre 1742, p. 2820 et avril 1743, p. 627.

Mémoire pour les Chartreux de Paris (1723), in-4°.

On y attaque la grande autorité que le prieur des Chartreux exerce dans tout l'ordre.

Adresse des Chartreux de la ville de Paris à l'Assemblée nationale, 1790, in-8°.

Adresse des Chartreux de Paris à l'Assemblée nationale. — Nouvelle adresse des Chartreux de Paris à l'Assemblée nationale, à l'occasion de la motion de M. Bailly. *S. n. d. l. n. d.* (*Paris*, 1790), in-8°.

La vie de saint Bruno, peint par Lesueur, au cloître des Chartreux de Paris, gravé par Chauveau, in-folio.

La Statistique monumentale de Lenoir renferme un plan de la Chartreuse de Paris. Voyez aussi ce qu'en dit M. Bonnardot dans son *Iconographie du vieux Paris*. (*Revue universelle des Arts*, t. VII, p. 426.)

COLLÉGE DU TRÉSORIER

[22] Le Collége du Trésorier, réuni au Collége Louis-le-Grand, en 1763, comme tous les colléges de moyen exercice, faisait l'angle des rues Saint-Cosme et Thomas d'Argenteuil, vis-à-vis l'hôtel des évêques d'Auxerre. C'est sur son emplacement qu'a été ouverte la rue Neuve-Richelieu. On en voyait encore dernièrement quelques restes au numéro 6 de cette rue.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Il y a dans la section historique, aux Archives de l'Empire, deux cartons sur le Collége du Trésorier. Le premier (M. 194) renferme des pièces relatives à l'administration; des titres de fondations pieuses, des règlements, comptes, assignations, lettres de protection, une série de

documents qui constatent que le seigneur du fief de la Poterie du Bosc a droit de présenter à une bourse du collége, l'acte de fondation d'une chaire de professeur de théologie, en 1612; des titres de fondations pieuses, des pièces relatives aux officiers et boursiers du collége; enfin, un inventaire du xve siècle, fort intéressant, surtout dans la première partie, puisqu'il donne le catalogue des livres du collége conservés dans la grande et dans la petite bibliothèque; la liste de ces livres, au nombre de 290, est fort intéressante à parcourir. Cet inventaire, composé de quelques cahiers de format petit in-4°, commence ainsi : Anno Domini M.CCCC.XXXVII fuit innovatum inventarium sequens de bonis Collegii Thesaurarii Rothomagensis in vico sanctorum Cosme et Damiani Parisius propè portam S. Michaelis per quondam bone memorie virum magistrum Guillermum de Saane fundati, in modum qui sequitur in hoc libello. Primo de libris in magna libraria existentibus. Le second carton (M. 195) renferme des comptes du collége.

La section administrative compte deux cartons et deux registres. Le premier carton (S. 6585) renferme les titres de propriété du fief de Gelleville, sis en la paroisse de Boschenard (Eure), ceux des maisons situées rues de La Harpe, des Maçons et Neuve-Richelieu, des baux du Collége du Trésorier et des titres de rentes; le second (S. 6586), des titres de cens dus au collége; quittances de rachat, arrêts du parlement; états, mémoires, plans et autres pièces relatifs à la fondation du collége; des titres de propriété des dîmes d'Oissel (Seine-Inférieure). Les deux registres (S. 6587, 6588) sont intitulés : Registres des fermiers et locataires des biens et maisons appartenant au Collége du Trésorier.

IMPRIMÉS

Nécrologe du Collége du Trésorier. *S. n. d. l. n. d.*, in-4°, 4 pages. (Arch. de l'Emp., M. 194.)

Notice sur le Collége du Trésorier, par le marquis de Belbeuf. *Paris*, 1861, in-8°.

Voy. aussi sur ce collége le *Compte rendu aux chambres assemblées*, par M. de l'Averdy, concernant la réunion des boursiers fondés dans les colléges de plein exercice, sis en la ville de Paris, du 12 novembre 1763, in-4°, chap. XVI, p. 52.

COLLÉGE DE BAYEUX

23 Ce collége, annexé en 1763 au Collége Louis-le-Grand, fut remplacé par un passage qui donnait entre les rues de la Harpe et des Maçons. Depuis l'établissement du boulevard de Sébastopol, on ne voit plus aucun vestige de cet ancien monument.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Il y a peu de documents sur le Collége de Bayeux. Dans la section historique, aux Archives de l'Empire, on conserve un carton (M. 87) rempli de titres de fondations pieuses, de pièces concernant l'administration du collége depuis sa réunion à celui de Louis-le-Grand; des statuts et règlements, des titres de rentes, un inventaire in-folio de 362 pages, des titres du collége, un compte des recettes et dépenses de 1636 à 1689, et cinq registres (MM. 346-350), le premier intitulé: Registre des fondations de 1356 à 1598; le second: Inventaire des titres de 1302 à 1789; le troisième: Statuts, en 1315; les deux derniers: Délibération du bureau de 1674 à 1708 et de 1708 à 1763. Dans la section administrative il y a deux registres de renseignements (S. 6354-6355), et un carton où se trouvent des renseignements sur les fondations, revenus, biens et charges du collége, des titres de rentes, des baux et des titres relatifs aux biens situés à Chelles, Arcueil et Gentilly.

IMPRIMÉS

Recueil de toutes les délibérations importantes prises depuis 1763, par le bureau d'administration du Collége Louis-le-Grand et des colléges y réunis, concernant le Collége de Bayeux. *Paris*, 1785. In-4° (Arch. de l'Emp., M. 87).

Vetera Collegii Bajocensis statuta et nova, à senatu confirmata, 12 junii 1651. In-4°.

Nécrologe du Collége de Bayeux. *S. n. d. l. n. d.* In-4° de 4 pages. (Arch. de l'Emp., M. 87.)

Extrait des registres du parlement, du 15 décembre 1713, qui homologue un règlement fait pour le Collége de Bayeux, par le tribunal de l'Université. In-4° de 8 pages.

Voyez aussi le *Compte rendu, etc.*, par de L'Averdy, p. 53, chap. XVII, et l'article que lui a consacré M. A. Bonnardot dans son *Iconographie du vieux Paris.* (*Revue universelle des Arts*, 1857, t. V, p. 219.)

COLLÉGE DE NARBONNE

24 Les bâtiments situés entre le Collége de Seez et le Collége de Bayeux donnaient, comme ces derniers, entre les rues de la Harpe et des Maçons; ils furent reconstruits en 1760, et trois ans après le collége était réuni à l'Université. Converti en demeure particulière, ce monument a été démoli lors de l'ouverture du boulevard Sébastopol.

On en trouvera l'emplacement exact dans le plan archéologique de Paris de M. Berty.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Les documents manuscrits conservés aux Archives de l'Empire ne sont pas nombreux. Il y a dans la section historique un inventaire des titres, in-folio (MM. 428), et un carton (M. 179), qui renferme les titres de fondation du collége par Bernard de Forges, des statuts et règlements, un état des boursiers, etc. Dans la section administrative, on compte deux cartons et deux registres. Le premier carton (S. 6536) contient les baux des biens dépendants du Prieuré de N.-D. de Marseille-lès-Limoux (Aude); des baux à ferme des droits et revenus du Prieuré de la Madeleine-les-Aziles ; la vente par les administrateurs du Collége Louis-le-Grand, au s^r Dupin, de la maison du Collége de Narbonne, rue de la Harpe ; des devis et marchés relatifs à la reconstruction du Collége de Narbonne, et des baux d'une maison sise rue des Maçons ; le second (S. 6537), des pièces de procédure au sujet de l'écoulement des eaux du collége ; des états des revenus du Collége de Narbonne, des anciens comptes des recettes et des dépenses de 1748 à 1751 ; des testaments, lettres missives, mémoires, déclarations, donations et autres pièces. Les deux registres (S. 6538 et 6539) donnent la liste des fermiers et des loca-aires du collége.

IMPRIMÉS

Oratio de scholarum laudibus et ludi litterarii in Narbonensi gymnasio, etc. a Joanne Balin, Vesulano. *Parisiis*, 1601, in-8°.

Voyez aussi le *Compte rendu, etc.*, par de L'Averdy, p. 69, chap. XXVII.

COLLÉGE DE TOURS

25 Réuni en 1763 à l'Université, ce collége est devenu une propriété particulière. Il était situé rue Serpente, à côté de l'hôtel de Fescamp, qui faisait l'angle de la rue Serpente et de la rue de la Barre.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Aux Archives de l'Empire, il y a un carton et trois registres dans la section historique, et deux autres cartons et trois registres dans la section administrative. Le carton de la section historique (M. 192) renferme les

comptes du collége, des états de boursiers, les actes de fondation et trois censiers de la maison de Grisy. Le premier registre (MM. 438) est un inventaire; les deux autres (MM. 439-440), contiennent les délibérations du collége de 1718 à 1728 et de 1731 à 1735. On trouve dans le premier carton de la section administrative (S. 6576), des titres de propriété et des baux de la maison du collége, sis rue Serpente, et d'une autre maison, sise rue Percée, de 1489 à 1781; des baux d'une maison de la rue de la Harpe; des états, aveux, déclarations, concernant les amortissements et franc-fiefs; dans le second (S. 6577), des titres de propriété, (de 1316 à 1711), des dîmes de Monts (canton de Montbazon), des baux et pièces y relatives, de 1506 à 1753; des arrêts, mémoires, procès-verbaux, concernant la vente faite le 1er décembre 1730, du fief de la Fermeté, situé à Grisy en Brie, canton de Bray-sur-Seine; des états, mémoires, délibérations et autres actes concernant l'administration du collége avant et depuis sa réunion à celui de Louis-le-Grand; trois cahiers et deux registres intitulés: Inventaires des titres et papiers du collége de Tours.

Les trois registres (S. 6578 à 6580), contiennent un état des biens et revenus du collége et un inventaire dressé en 1724.

IMPRIMÉS

Statuta venerabilis collegii Turonensis, Parisiis fundati, edita, Mº Alexandro du Poirier primario, et Mº Petro Pepin, procuratore. *Parisiis*, 1716, in-8.

Voy. aussi le *Compte rendu*, etc., par de l'Averdy, p. 55, chap. XIX.

COLLÉGE DE Mᴱ GERVAIS ou N.-D. DE BAYEUX

26 Supprimé en 1763, ce collége appelé aussi collége N.-D. de Bayeux, devint plus tard une caserne d'infanterie. Les démolitions occasionnées par l'ouverture du boulevard Saint-Germain l'a fait disparaître.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Les documents relatifs au collége de Maître Gervais sont assez nombreux.

J'ai trouvé, au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, un petit in-folio très-mince, intitulé: Compte de recettes et dépenses du collége de Mᵉ Gervais, année 1530, et un rotulus en parchemin, portant le même titre, pour l'année 1518. Ces deux comptes,

assez curieux, sont tous les deux conservés dans le fonds latin, le premier sous le no 9966, le second sous le no 9151, pièce 25. Citons encore un inventaire des titres et papiers, fait en 1700, dans le supplément français (no 5013), et un *Recueil des Statuts du Collége*, qui porte le no 10986 du fonds latin.

Aux Archives de l'Empire, on compte cinq cartons et six registres dans la section historique, et onze cartons et trois registres dans la section administrative. Le premier carton de la section histori que (M. 165) renferme des actes de fondations, des titres de rentes, des titres de propriété d'une maison sise rue des Petits-Champs, près l'église de Saint-Julien-des-Ménétriers, etc.; le second (M. 166), des pièces de procédure, des titres de rentes et des titres de propriété de la maison de la Corne de Cerf, rue Saint-Denis; le troisième (M. 167), des fondations de bourses et titres de procédure; le quatrième (M. 168), le testament de Me Gervais Chrétien, en date du 2 juin 1382, des fondations de bourses et les statuts du collége; le cinquième (M. 169), un état des boursiers, des règlements des comptes, un rescript du cardinal d'Amboise contre les détenteurs des biens du collége, un exposé des griefs des écoliers contre les marguilliers de Saint-Jean-en-Grève. Le premier registre est un inventaire des titres (MM. 400); les quatre suivants (MM. 401-404) renferment les délibérations de 1642 à 1653, de 1652 à 1659, de 1659 à 1672 et de 1760 à 1763; le dernier registre (MM. 405) contient des procès-verbaux des assemblées du collége, de 1689 à 1697. Les six premiers cartons de la section administrative (S. 6474-6479) renferment les titres de propriété des maisons situées à Paris, qui appartenaient au collége, et un inventaire des titres dressé par Morin de la Pillière, en exécution d'un arrêt du Conseil d'État, du 25 mai 1700. Le septième (S. 6480), des quittances et lettres d'amortistissement; le huitième (S. 6481), des titres concernant les terres de Vaucelles (Calvados) et Barbeville; les dîmes de Cauchy (1377-1732); les dîmes de Cesny-aux-Vignes et de Mery; le neuvième (S. 6482), les titres des dîmes de Cormelles (1408-1755) et de Courseulles (1352-1732); le dixième (S. 6483), les titres des dîmes de Bréville (1426-1753), de Merville et Gonneville (1372-1380) et de Croisilles (1377-1760); le onzième (S. 6,484), des pièces relatives à une rente sur le fief Maillot (canton de Brionne-Eure), dépendant de l'abbaye du Bec-Hélouin (1378-1533), les titres de la dîme de Senneville (1373-1637), du fief de l'île de Rangipont, et des documents relatifs à l'administration du collége avant la réunion. Les deux premiers registres (S. 6485-6486) renferment un inventaire des biens du collége de Notre-Dame, et le troisième (S. 6487), un extrait de tous les titres du fief de Therouenne.

IMPRIMÉS

Mémoire par extrait, contenant simplement les choses nécessaires

pour donner une idée générale de l'état où se trouve réduit le collége royal de Notre-Dame de Bayeux, vulgairement appelé Maître Gervais-Chrétien, établi en l'université de Paris (l'an 1370), rue du Foin. Pour François Barbier, prieur dudit collége, contre André Mansel, ci-devant prieur, principal et procureur intrus dudit collége. 1699. In-folio.

Recherches historiques sur la fondation du collége de Notre-Dame de Bayeux, fondé dans l'université de Paris par Gervais, par Moysard, *nouvelle édition*, 1783, in-4°.

Nécrologe du collége de Notre-Dame de Bayeux, dit de Maître Gervais-Chrétien. *S. n. d. l. n. d.* In-4°, 8 pages (Archives de l'Empire, M. 169).

Voyez aussi le *Compte-rendu*, etc., par de Laverdy, p. 3, chap. VII.

COLLÉGE DE CORNOUAILLES

[27] Le collége de Cornouailles n'a été installé rue du Plâtre qu'en 1380, mais il existait déjà depuis longtemps et avait été fondé en 1317, ou plutôt en 1321, car ce n'est qu'à cette époque que la volonté du fondateur put être accomplie.

En 1763, ce collége a été réuni à celui de Louis-le-Grand. Les bâtiments subsistent encore au n° 20 de la rue du Plâtre.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

Les documents relatifs au collége de Cornouailles sont renfermés aux Archives de l'Empire, dans les sections historique et administrative.

Dans la section historique, il y a deux cartons et cinq registres. Le premier carton (M. 116) contient des pièces relatives à la fondation du collége et aux rentes foncières rachetées depuis la réunion, des titres de rentes constituées, des actes de fondations pieuses et le testament de Jean de Guistry, chanoine de Paris, en date du mois de novembre 1379 ; à la suite de ce testament, se trouve un inventaire très-détaillé, dans lequel nous avons remarqué un chapitre fort curieux pour l'histoire de l'orfévrerie : c'est le chapitre de la « vaisselle »; le second carton (M. 117), renferme des états de recettes et dépenses, et des actes relatifs aux officiers et boursiers du collége; le premier registre (MM. 390) est un recueil des titres; le second (MM. 391), un inventaire des titres de 1348 à 1788, le troisième (MM. 392), un inventaire fait en 1673; et le quatrième (MM. 394) renferme les délibérations du collége de 1705 à 1762.

Dans la section administrative, il y a deux cartons et deux registres. Les deux cartons (S. 6417-6418) renferment des titres de rentes, les titres de propriété de maisons à Paris et de biens à Maisons, au Port-à-l'Anglais, à Orly, près Villejuif, à Rieuville, Presles, Bry-sur-Marne et Viry-sur-Orge; des jugements, mémoires, délibérations et autres actes relatifs à l'administration du collége de Cornouailles, depuis sa réunion au collége de Louis-le-Grand. Les deux registres (L. 6419-6420) renferment un état des biens et revenus du collége, en 1768 et 1781.

IMPRIMÉS

Nécrologe du collége de Cornouailles. *S. n. d. l. n. d.* In-4°, 4 pages. (Archives de l'Empire, M. 117).

Voyez aussi le *Compte-rendu*, etc., par de Laverdy, p. 38, chap. x.

COLLÉGE DE SEEZ

28 Ce collége a été réuni à l'Université, en 1763 et démoli en 1854 pour l'ouverture de la rue des Écoles. Il touchait au collége de Narbonne.

BIBLIOGRAPHIE

MANUSCRITS

La section administrative des Archives de l'Empire renferme cinq cartons et neuf registres. Le premier carton (S. 6561) contient des hommages du fief de Morteaux, sis à Vigny, paroisse de Marville, relevant de la seigneurie de Cherville, du fief des Quatre-Livres, dit Becquet, sis en la paroisse de Villemeux, du fief Grenet, sis au Boulay-Mivoye, dépendant de la seigneurie de Cherville, les titres de propriété de la seigneurie de Cherville; les second et troisième (L. 6563-6564), les titres de la seigneurie de Cherville et des fiefs Ferrant, de Bourdonnay, Jourdain et Chapelle Saint-Evroult, des titres de rentes; les titres d'un domaine appelé le fief du Poulailler, situé à Saint-Germain de la Coudre, près Bellesme, au Perche (Orne) et ceux du domaine de Boudainville (Loiret); le quatrième (S. 6565), les titres de propriété de maisons sises à Paris, des titres de cens et rentes, des quittances de rachat des impositions, des plans, déclarations, baux et sentences; le cinquième (S. 6566), les titres de la seigneurie de Boudainville, ceux des fermes de Chaudron, paroisse de Chevannes et de la Gaudonnerie (Seine-et-Oise), des titres de rentes sur le moulin de Cuisset, et les titres d'un domaine en la paroisse des Essarts. Les deux premiers registres (S. 6567-6568) donnent un état des recettes; le troisième (S. 6569) renferme un aveu de la terre de Cherville; les quatrième et suivants (S. 6570-6574) sont

des terriers de Cherville, en 1517, 1573, 1650, 1693, et de 1747 à 1766; le neuvième et dernier (S. 6575) est un terrier de Boudainville, en 1582.

Il n'y a, dans la section historique, qu'un carton et trois registres. Ce carton (M. 191) renferme des papiers relatifs à la fondation du collége, à ses revenus, et à sa réunion au collége Louis-le-Grand; des fondations pieuses, des transactions, factums pour le collége et le clergé de Seez, enfin, un « mémoire de sculpture, tant en pierre de Saint-Leu qu'en bois, faite pour le collége, en 1731, par Goupil, sur les dessins de M. de Mézeray, architecte. » Les deux premiers registres (MM. 435-436) contiennent chacun un inventaire des titres de 1404 à 1790 et de 1407 à 1752; le troisième (MM. 437), est un recueil des délibérations du collége, de 1672 à 1762.

IMPRIMÉS

Nécrologe du collége de Seez. *S. n. d. l. n. d.* In-4°, 4 pages. (Archives de l'Empire, M. 192).

Voyez aussi le *Compte-rendu*, etc., par de l'Averdy, page 21, chap. IV.

COLLÉGE D'ALLEMAGNE

29 Tout ce que l'on sait du collége des Allemands, c'est qu'il était situé rue Traversine, au-dessus du collége de Navarre, et qu'il aboutissait à la rue Saint-Victor.

COLLÉGE DE DACE

L'histoire de ce collége est fort peu connue. C'est probablement la raison pour laquelle Lebeuf n'en a point parlé. Tout ce que j'ai pu trouver, c'est qu'en 1275, Erland, archevêque élu de Limd, éleva ce collége à Paris. Cet établissement, situé entre la rue Saint-Hilaire et la rue des Deux-Portes, fut doté de riches revenus par le roi Éric Menved, ce qui n'empêcha ni sa décadence ni sa ruine. Complétement désertes en 1354, les deux maisons qui formaient le collége furent vendues à Yves Simon, secrétaire du roi. Il est probable que les élèves qui étaient encore à Paris, ou qui vinrent de Danemark par la suite, allerent se loger au collége de Suède, car dans un censier de Sainte-Geneviève, de 1380, les étudiants sont appelés les *escoliers de Dampnemark autrement dit de Suesse*. Le Collége de Danemark existait encore en 1407, car Guillebert de Metz le cite dans la nomenclature des colléges de Paris, qu'il donne dans le chapitre XXIII de sa *Description de la ville de Paris*, publiée par mon confrère et ami, M. Leroux de Lincy.

BIBLIOGRAPHIE

Noget om fremmedes Studeringer i Paris, i 12 og 13 Aerhundrede.
Ce mémoire de M. Engelstoft a été inséré dans le *Skandinavisk museum*, tome V, 1802, v[e] partie, pages 54-74.

De universitate Parisiensi à Suecis medio ævo frequentata. Dissertatio Em. Matthiæ Alde, etc. *Upsaliæ*, 1833, in-4.

Les étudiants suédois à Paris au quatorzième siècle, par A. Geffroy.
Article inséré dans la *Revue des sociétés savantes*, tome V, 1858, p. 659.

COLLÉGES
DE
SUÈDE, DE LINKEPING ET DE SKARA

Il y avait au XIV[e] siècle, comme on vient de le voir, un collége nommé *Domus Scolarium de Suecia*, situé rue de la Montagne Sainte-Geneviève, entre les Carmes et le collége de Laon. Il en est fait mention dans l'acte de fondation du collége des Lombards, du 25 février 1333. Les Carmes achetèrent cette maison le 9 août 1366, ce qui n'empêcha pas les étudiants de continuer à y demeurer jusqu'en 1429, époque à laquelle leur ancien collége fut revendu au collége de Laon, qui les expulsa, et leur prêta une maison qu'il possédait rue Galande, près le petit Pont ; quant aux colléges de Linkeping, rue Saint-Hilaire, et de Skara, rue du Clos-Bruneau, je n'ai trouvé aucun document qui puisse éclaircir leur histoire.

HOTEL DE CLAIRVAUX

30 Cette maison, qui appartint aux abbés de Clairvaux, était, d'après une transaction du 8 août 1391, située rue de la Huchette, *devant la maison qui fut à M. Arnauld de Corbi, chancelier de France.*

LE PETIT CHATELET

31 Le petit Châtelet a été démoli en 1782. La démolition du petit pont a permis de reconnaître la place du monument. Les tours rondes, les couloirs souterrains qui les faisaient communiquer entre elles, les escaliers de dégagement et autres détails intérieurs nous sont connus aujourd'hui. La chapelle fut fondée en 1316. (Voyez Arch. de l'Emp., sect. hist., tr. des ch. J. reg. 53, n° 174.)



[32] Cette porte Boucleriére n'a jamais existé. C'est une faute d'impression de Sauval, acceptée sans contrôle par tous les écrivains. M. Berty, qui s'est occupé de cette question et qui a vu une quantité énorme de titres à ce sujet, m'a assuré qu'il n'y avait jamais eu de porte en cet endroit, et que la rue n'avait jamais été nommée, comme le dit Lebeuf, d'après Sauval.

[33] Cette famille Sal-en-Bien a été fort opulente au moyen âge; un membre de cette famille a été enterré dans l'église de Saint-Lubin, près Chevreuse. La dalle tumulaire appartient aujourd'hui à M. le duc de Luynes.

Voyez à ce sujet, un article de M. Auguste Montié, inséré dans la *Revue archéologique* (tome XIII, 1856-1857, p. 637) et intitulé : Dalles tumulaires de Guillaume Sal-en-Bien, bourgeois de Paris et de Conté, chase Conée, Lombard de Sienne.

HOTEL DES THERMES

[34] Tous les lecteurs de l'Histoire du Diocèse de Paris, connaissent, au moins de nom, le palais des Thermes, réuni aujourd'hui à l'ancien hôtel Cluny, devenu l'un des musées les plus riches et les plus curieux de la capitale. Je me bornerai donc à donner ici la liste bibliographique des ouvrages utiles à consulter.

Sans remonter à Fortunat, qui, dans son *De horto Ulthrogothonis*, décrivait les jardins du palais des Thermes, ni parler des historiens de la Ville de Paris, tels que Corrozet, Du Breul, P. Bonfons, Félibien, Lemaire, Brice, Piganiol de la Force et Jaillot ; je me contenterai d'indiquer les ouvrages suivants :

Architrenius summa diligentia recognitus (par Jean de Hauteville, moine de Saint-Albin), 1517, in-4°.

Ce moine qui vivait au XIIe siècle, a donné une description assez étendue du palais des Thermes, dans son livre IV, chap. 8, intitulé : *De aula in montis vertice constituta.*

Mélanges historiques et recueils des diverses matières pour la pluspart paradoxalles et neantmoins vrayes, etc., par Pierre de Sainct Julien, de la maison de Balleure, doyen de Châlon, etc. *Lyon*, 1588. In-8.

Cet auteur donne (p. 98) des détails intéressants sur la construction de l'hôtel de Cluny.

Recherches historiques sur le palais des Thermes, par A. P. M. Gilbert. *S. n. d. l. n. d.* Une brochure in-8°.

Recherches sur les propriétaires et les habitants du palais des Thermes et de l'hôtel de Cluny, dans l'intervalle des années 1218 à 1600, par M. M. Le Roux de Lincy, in-8°.

Extrait des mémoires de la Société des Antiquaires de France, t. XVIII, p. 23. Ces recherches sont pleines d'intérêt et d'exactitude,

Hôtel de Cluny au moyen âge, par madame de Saint-Surin. *Paris*, 1835, in-8°.

Description du palais des Thermes, rue de la Harpe, 63. *Paris*, 1832, in-12.

Projet d'un Musée historique formé par la réunion du palais des Thermes et de l'Hôtel Cluny, exposé aux salles du Louvre, sous le n° 1546; par M. Albert Lenoir. *Paris*, 1833, in-8°.

Le palais des Thermes et l'hôtel de Cluny (par Jules Belin). *Paris*, 1836 et 1841, in-12,

Musée des Thermes de l'hôtel Cluny. *Paris*, 1844, in-8°.

Notices sur l'hôtel de Cluny et sur le palais des Thermes, avec des notes sur la culture des arts, principalement dans les XVe et XVIe siècles (par M. Dusommerard). *Paris*, 1834. In-8°.

Cet ouvrage, qui est de Dusommerard, a été reproduit avec des augmentations dans les *Arts au moyen âge*. *Paris*, 1841-1843, 4 vol. in-8°..

Notice historique sur les Thermes et l'hôtel de Cluny. *Paris*, 1841. 1 vol. in-12.

Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny. Notice. *Paris*, 1844. In-18.

Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny, catalogue et description des objets d'art de l'antiquité, du moyen âge et de la renaissance, exposés au musée. *Paris*, 1845. In-8°.

Chambre des députés, session de 1843, séance du 26 mai. Projet de loi pour l'acquisition de l'hôtel de Cluny et de la collection de feu M. Dusommerard, précédé de l'exposé des motifs présentés par M. le ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur; brochure in-8°, 4 pages.

Chambre des députés, session de 1843, séance du 17 juin. Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à un crédit extraordinaire de 590,000 fr. pour l'acquisition de l'hôtel de Cluny et de la collection de feu Dusommerard, par Arago. Brochure in-8° de 20 pages.

Chambre des pairs, séance du 4 juillet 1843. Projet de loi relatif à l'acquisition de l'hôtel de Cluny et de la collection de feu M. Dusommerard. Brochure in-8° de 4 pages.

Chambre des pairs, séance du 15 juillet 1843. Rapport fait à la chambre, par M. le baron de Barante, au nom d'une commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi relatif à l'acquisition de l'hôtel de Cluny et de la collection de feu M. Dusommerard. Broch. in-8° de 16 p.

Voir aussi Jollois, *Mémoires sur les antiquités romaines et gallo-romaines de Paris*, art. V, p. 84; les *Annales archéologiques* de Didron (t. I, p. 22), qui renferment un article de M. de Guilhermy, intitulé : Musée de l'hôtel Cluny. M. Bonnardot a consacré dans son *Iconographie du vieux Paris*, un intéressant

article à l'hôtel Cluny (*Revue universelle des Arts*, 1858, t. VIII, p. 211. (Voy. enfin le *Magasin Pittoresque*, t. IV, p. 292, t. IX, p. 379 et suiv., t. XVIII, p. 241 et t. XX, p. 212.)

CIMETIÈRE DES JUIFS

[35] Lors de la reconstruction, en avril 1849, d'une maison de la rue Pierre-Sarrazin, appartenant à M. Hachette, on a trouvé plusieurs squelettes et plusieurs stèles hébraïques. Les têtes comparées avec les types juifs placés au Muséum d'histoire naturelle, ont une parfaite ressemblance. Quant aux inscriptions, il n'y en a qu'une entière, mais qui a une véritable importance en ce qu'elle prouve que, dès 1281, les juifs enterraient leurs coréligionnaires en ce lieu, tandis que Sauval (p. 532), et plus tard, Depping (*les Juifs au moyen-âge*, p. 223), semblent n'admettre l'existence de ce cimetière qu'en 1283. Comme nous savons par le cartulaire de la Sorbonne, que les écoles des juifs existaient en 1272, rue de la Harpe, il n'y aurait rien de téméraire à conclure que ce cimetière datait de cette époque, d'autant plus que d'autres inscriptions malheureusement mutilées paraissent remonter au XII[e] siècle.

Plusieurs de ces incriptions ont été découvertes il y a longtemps, et Geoffroy Tory en signalait ainsi l'existence au XVI[e] siècle : « J'ay veu, dit-il, une grande pierre en l'hostel de Fescamp, situé en l'université de Paris, où sont gravées maintes bonnes lettres Hébraicques. Pareillement j'en ay veu deux aultres pierres aussi gravées en Hébreu, qui sont en la muraille de la court de la maison où pend l'enseigne de trois boittes [1], assize en la rue de la Harpe, droit devant le bout de la rue du foing. J'en ay veu aussi une aultre près les Cordeliers, qui fut trouvée en la place où est de présent édifiée une maison neufve, qui est entre la porte de Luniversité pour sortir à Sainct-Germain-des-Prés et lesditz Cordeliers, et de present y est encores à demy escripte, pour autant qu'on l'a retaillée. Et la faict-on servir soubz ung esgout. Je ne doubte qu'il n'y en aye beaucoup d'aultres semblables que je ne puis avoir veues, qui sont en maisons par cy et par là encore mussées en terre. » (*V. Champ fleury Au quel est contenu Lart et Science de la deue et vraye Proportion des Lettres attiques, qu'on dit autrement Lettres Antiques et vulgairement Lettres Romaines, proportionnées selon le Corps et Visaige humain*. Paris, Geoffroy Tory, 1529. In-4°, f° 5 v°).

On peut consulter sur ce cimetière, Delamare (*Traité de la Police*, p. 283); Félibien (*Histoire de Paris*, p. 227); Dulaure (*Histoire de Paris*, t. II, p. 415, 6[e] édit.); Géraud (*Paris sous Philippe-le-Bel*, p. 370

[1] La maison des Trois-Bottes située au nord du cimetière des Juifs, est marquée sur le plan restitué de l'ancien Paris, de M. Berty (feuille X).

et 551). Ces inscriptions ont été publiées par M. Carmoly, dans l'*Univers israélite* de Paris, décembre 1851.

Cette intéressante découverte, à laquelle on doit un des monuments les plus anciens de l'épigraphie hébraïque a donné lieu à un mémoire de M. Philoxène Luzzato, intitulé : *Notice sur quelques inscriptions hébraïques du XIII[e] siècle découvertes dans les ruines d'un ancien cimetière israélite de Paris.*

Il est inséré dans le tome XXII des Mémoires de la société des antiquaires de France.

CHAPELLES DE L'HOTEL D'HARCOURT
ET DE LA
RUE PIERRE-SARRASIN

L'hôtel d'Harcourt, situé vis-à-vis Cluny, possédait une chapelle au XIII[e] siècle, dont on a retrouvé les pignons avec leurs fenêtres à meneaux découpés, lors de la démolition des trois maisons qui avaient été bâties au XVII[e] siècle. (Voy. *Bulletin des comités*, 2[e] série, t. I, p. 419). Lebeuf, n'a point parlé de cette chapelle, indiquée par M. Berty, sur son plan restitué de l'ancien Paris (feuille XIV).

Je ne sais si la chapelle que Pierre, sire de Soole, chevalier, devait faire construire dans une maison située devant le palais des Thermes, au coin de la rue Pierre-Sarrazin, le fut en effet ; mais, j'ai vu par un acte du mois de décembre 1344, transcrit dans le registre 75 du Trésor des chartes (n° 246), que ce chevalier aurait obtenu un amortissement, en faveur de cette chapelle, qu'il avait l'intention d'élever, pour se conformer aux intentions pieuses « de sa défunte mère, femme du chancelier de France. »

FIN DU TOME PREMIER.



TABLE DES MATIÈRES

LES PARAGRAPHES INDIQUÉS EN ITALIQUE DANS CETTE TABLE, FORMENT LA PARTIE SUPPLÉMENTAIRE.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

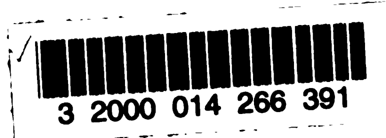
CHAPITRE IV.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

Paris. — Imprimerie Renou et Maulde, rue de Rivoli, 144. 21715

Date Due

FACULTY			
REC'D AUG 11 1958			
FACULTY			
	– 1967		
6741234			


3 2000 014 266 391

